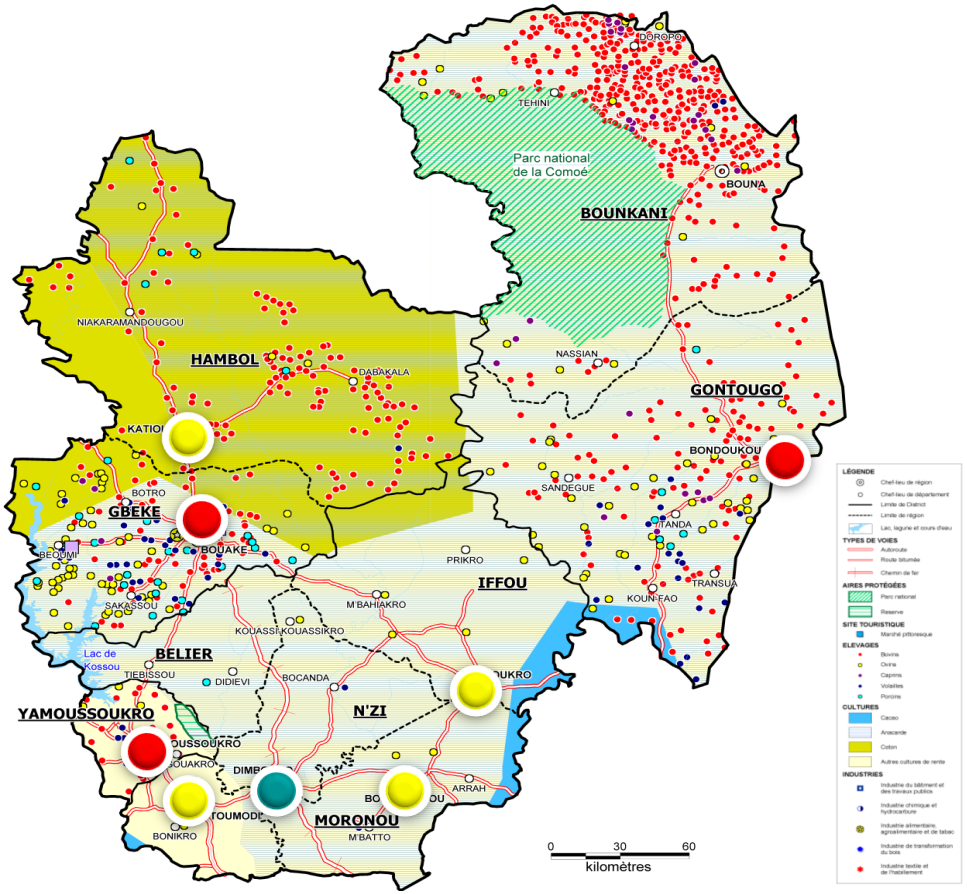
République de Côte d'Ivoire

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC)

Tome II-2

Zone Centre Nord-Est de la Côte d'Ivoire



Octobre 2016

- L'étude d'élaboration du **programme d'Aménagement des Pôles Economiques Compétitifs (PEC)** a été initiée par le Gouvernement ivoirien dans le cadre de sa politique de développement territorial, **d'octobre 2015 à juin 2016**.

- La maîtrise d'ouvrage de l'étude a été assurée par **le Ministère du Plan et du Développement à travers la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Régional et Local**, sous la supervision de **Madame Nialé KABA**, Ministre du Plan et du Développement et d'un Comité de Pilotage composé de :
  - **M. YEO Nahoua**, Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement ; Président du Comité de Pilotage ;
  - **M. ALLOU Saraka Koffi André**, Directeur Général de l'Aménagement du Territoire, du Développement Régional et Local, Coordonnateur du programme PEC ;
  - **M. TCHERE Séka**, Conseiller du Président de la République chargé de l'Administration Publique, de la Décentralisation, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local ;
  - **M. ATTA Koua Hubert**, Directeur de la Promotion et du Développement Régional et Local ;
  - **M. OUATTARA Aboubacar**, Conseiller Technique au Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
  - **M. N'GUESSAN Kouamé**, Directeur de la Décentralisation des Universités au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
  - **Mme BONI BOUEDI Jeanne Chantal**, Conseiller technique au Ministère du Pétrole, et de l'Energie ;
  - **M. TANO Adjegny Paulin**, Directeur de la Planification, des Statistiques et de la Coopération industrielle au Ministère de l'industrie et des Mines ;
  - **M. COULIBALY Bê Lancina**, Conseiller Technique au Ministère des Infrastructures Economiques ;
  - **M. TOURE Moussa**, Directeur de la Programmation, des statistique et de la Prospective, au Ministère des Transports ;
  - **M. ZONGO Claude**, Conseiller technique, au Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme ;
  - **M. ADAMA Sall**, Conseiller Spécial, au Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
  - **M. AGKPO Jean Luc André**, Conseiller Technique, au Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget ;
  - **Mme EPONOU Valérie épse ACKA**, Sous-Directeur de la Programmation et de la Budgétisation, au Ministère de l'Agriculture ;
  - **Dr KLO Fagama**, Sous-Directeur de l'Aménagement, au Ministère du Tourisme ;
  - **M. KOUADIO Kouakou Parfait**, Conseiller Technique au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
  - **M. Lassina KONATE**, Conseiller Technique au Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste ;
  - **M. KOFFI Yao**, ex Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement ;
  - **M. KOUAME Kouakou Lancina**, ex Directeur de Cabinet du Ministre du Plan et du Développement.

- **Le Comité de Pilotage a été appuyé par une équipe d'experts nationaux :**
  - **Pr ALLA Della**, Géographe, Université Felix HOUPHOUET BOIGNY ;
  - **M. ATTAHI Koffi**, Urbaniste, District Autonome d'Autonome d'Abidjan ;
  - **M. KOUAME Alexandre**, Urbaniste, Ministère auprès du Président de la République, Chargé de la Défense ;
  - **M. AKPOUE Jean Marie**, Géographe, Ministère du Plan et du Développement ;
  - **Mme CAPRI née TRAORE Massandjé**, Juriste, Ministère du Plan et du Développement ;
  - **M. FOTIENHORO Séraphin Pierre**, Ingénieur des Travaux Publics, Ministère du Plan et du Développement ;
  - **M. DOUKOURE Charles**, Statisticien, Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée ;
  - **Dr HININ Moustapha**, Statisticien, Ministère du Plan et du Développement ;
  - **M. KRA Kouadio Eugène**, Géographe, Présidence de la République ;
  - **M. ADAM-YEBOUA N'Krumah**, Agroéconomiste, Ministère du Plan et du Développement ;
  - **M. KOFFI Siméon,** Economiste, Ministère du Plan et du Développement ;
  - **M. ALLA Yao Julien**, Economiste, Ministère du Plan et du Développement.
- **L'étude a été exécutée par le Bureau d'études Marocain VALYAN'S. Y ont participé :**
  - **Philippe de Boni**
  - **Moulay-Rachid Cherkaoui**
  - **Arnaud Bihannic**
  - **Driss Benchekroun**
  - **Myriam Bensayeh**
  - **Ismail Dounas**
  - **Abderrahman El Andaloussi**
  - **Ali Kadiri**
  - **Jihane Slimani**
  - **Oualid Zaim**
  - **Hicham Chaoudri**
  - **Kenza Rachidi**
  - **Mounia Lahlou**
  - **Khalid Iben Yaich**
  - **Amina Bennouna**
  - **Naoual Aissaoui**
  - **Driss Aquachar**
  - **Ghita Sekkat**
  - **Aymane Bouhlal**
  - **Ismail Amri**
- **L'équipe de VALYAN'S a été appuyée par des experts :**
  - **Jacques Barbier**
  - **Mokhtar Bouanani**
  - **Abdellatif Guedira**
  - **Driss El Bada**
  - **Bertrand Lanoiselé**
  - **Hervé Bru.**

PREFACE

- Sous l'impulsion du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, la Côte d'Ivoire s'est fixée pour ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2020.
- La stratégie de développement adoptée afin de réaliser cette ambition s'appuie sur une industrialisation progressive en vue d'une croissance forte, durable et inclusive. Elle met l'accent sur le développement d'infrastructures économiques de qualité prenant en compte les préoccupations liées à l'aménagement du territoire et la préservation de l'environnement.
- Aussi est-il envisagé, entre autres, une décongestion de la métropole abidjanaise et une résorption des foyers régionaux économiquement moins développés. A cet égard, le Gouvernement a initié **le programme d'aménagement des Pôles Economiques Compétitifs (PEC)** à la suite des diagnostics territoriaux issus des Etudes monographiques et économiques des ex-Districts de Côte d'Ivoire.
- Le programme d'aménagement des PEC, qui traduit la nouvelle dynamique de la politique gouvernementale en matière d'aménagement du territoire, vise à assigner à nos territoires, des vocations spécifiques porteuses d'un développement durable sur la base des potentialisés locales et des avantages comparatifs dont ils sont dotés. Il constitue un important levier pour améliorer les conditions de vie des populations tout en assurant l'attractivité des territoires régionaux vis-à-vis des investisseurs.
- Ce programme propose une structuration du pays en **quatre (04) zones géoéconomiques que sont le Centre Nord-Est, le Nord-Ouest, le Sud-Est et le Sud-Ouest.** Ces zones géoéconomiques sont des bassins de vie économique, de taille suffisamment significative pour générer des économies d'échelle substantielles et garantir la rentabilité des investissements. Elles ne sont ni des circonscriptions administratives, ni des collectivités territoriales.
- Un tel découpage du territoire national confère aux opérateurs économiques, davantage de visibilité sur les potentialités locales, ainsi que sur les opportunités d'investissement qui en découlent. Aussi, **les trente-et-un (31) chefs-lieux de région ont été érigés en « connecteurs » de trois ordres : les connecteurs principaux, les connecteurs secondaires et les connecteurs locaux.** Chaque type de connecteur répond à un besoin d'équipement plus ou moins standardisé et diversifié.
- Plusieurs acteurs ont contribué à la mise en place de ce nouveau cadre. C'est le lieu de réitérer mes sincères remerciements **à l'UEMOA, aux Ministères techniques, aux Collectivités territoriales, au Secteur privé, aux Banques et Etablissements financiers, à la Société civile, aux Partenaires au développement et aux Populations** qui, par leurs accompagnement et contributions, ont permis d'enrichir et de disposer d'un si important document de planification spatiale.
- Je voudrais engager l'ensemble de ces acteurs à continuer à jouer pleinement leur partition dans le cadre de la mise en œuvre des actions envisagées en vue de transformer les régions de notre pays en lieux attractifs et compétitifs. **Nous devrions tous nous y impliquer et créer autour de ce programme commun une coalition d'intérêts dans sa réalisation**, tout en veillant à l'évolution des conjonctures nationale et internationale.



SOMMAIRE

SOMMAIRE	**5**
SIGLES ET ABREVIATIONS	**6**
RESUME	**9**
INTRODUCTION	**10**
I. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DE LA ZONE CENTRE NORD-EST	**14**
1.1. Etat des lieux du territoire	**15**
1.1.1. Caractéristiques territoriales	16
1.1.2. Caractéristiques socio-économiques	22
1.1.3. Secteurs productifs	29
1.1.4. Domaines sociaux	62
1.1.5. Facteurs de compétitivité	81
1.2. Principaux constats (atouts et faiblesses)	**87**
1.2.1. Secteurs productifs	88
1.2.2. Domaines sociaux	95
1.2.3. Facteurs de compétitivité	97
II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRE NORD-EST	**100**
2.1. Opportunités clés de développement de la zone	**101**
2.1.1. Implications du diagnostic stratégique pour le développement de la zone	102
2.1.2. Opportunités clés identifiés par secteur	103
2.2. Vision, piliers et objectifs de développement de la zone	**110**
2.2.1. Vision de développement de la zone	111
2.2.2. Piliers et Objectifs de développement de la zone	112
III. PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (D.A.Y.)	**116**
3.1. Projets pour améliorer l'attractivité du District Autonome de Yamoussoukro (Pilier 1 de la vision)	**120**
3.1.1 Projets pour garantir l'accès l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)	121
3.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)	133
3.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)	140
3.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)	152
3.1.5. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c5)	163
3.2. Projets pour renforcer la compétitivité du District Autonome de Yamoussoukro (Pilier 2 de la Vision)	174
3.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)	175
3.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)	183
3.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)	220
3.2.4. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)	229

SOMMAIRE

	N° PAGE
3.2.5. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e5)	240
3.3 Projets pour améliorer la connectivité des zones périphériques et désengorger le D.A.Y. (Objectif t1)	**250**
3.4 Projets de développement de YAMOUSSOUKRO, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est	**258**
IV. PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRE NORD-EST HORS DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (D.A.Y.)	**270**
4.1. Projets du pilier 1 : Améliorer l'attractivité de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.	**272**
4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)	273
4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)	300
4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)	318
4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)	338
4.2. Projets du pilier 2 : Renforcer la compétitivité de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.	**357**
4.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)	358
4.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)	372
4.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)	466
4.2.4. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)	484
4.3. Projets transversaux pour accélérer le désenclavement de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y. (Objectif t1)	**499**
4.4. Territorialisation des projets dans les pôles économiques compétitifs (PEC) de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.	**513**
4.4.1. Projets de développement de BOUAKE, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est	515
4.4.2. Projets de développement de BONDOUKOU, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est	528
4.4.3. Projets de développement de BOUNA, PEC secondaire dans la zone Centre Nord-Est	540
4.4.4. Projets de développement de DIMBOKRO, PEC secondaire dans la zone Centre Nord-Est	552
4.4.5. Projets de développement de TOUMODI, PEC local dans la zone Centre Nord-Est	564
4.4.6. Projets de développement de BONGOUANOU, PEC local dans la zone Centre Nord-Est	572
4.4.7. Projets de développement de DAOUKRO, PEC local dans la zone Centre Nord-Est	580
4.4.8. Projets de développement de KATIOLA, PEC local dans la zone Centre Nord-Est	588
CONCLUSION	**598**
ANNEXE : TABLE DES MATIERES	**616**

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APEX-CI	Association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire
ARTCI	Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
C.N.E	Centre Nord-Est
CAFOP	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CCI France	Chambre de Commerce et d'Industrie Française
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CET	Collège d'Enseignement Technique
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIDT	Compagnie Ivoirienne de Développement du Textile
CIE	Compagnie Ivoirienne d'Electricité
CNE	Centre-Nord-Est
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
COTIVO	Société la cotonnière ivoirienne
CRTS	Centre Régional de Transfusion Sanguine
D.A.A.	District Autonome d'Abidjan
ENV	Enquête Niveau de Vie des ménages
ESPC	Etablissement Sanitaire de Premier Contact
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Food and Agriculture Organization Corporate Statistical Database
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
HG	Hôpital Général
IMM	Industries mécaniques et métallurgiques
INPHB	Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny
INS	Institut National de la Statistique
ITC	International Trade Center (Centre international du commerce)
LP	Lycée Professionnel
LPH	Lycée Professionnel Hôtelier
MDG	Millénium Dévelopment Goal
MEMPD-PEMED-CI	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement - Projet des Etudes Monographiques et Economiques des Districts de Côte d'Ivoire

SIGLES ET ABREVIATIONS

MEN	Ministère de l'Education Nationale
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MICS/EDS	Enquête par grappe à Indicateurs Multiples /Enquêtes Démographiques et de Santé
MIRAH-DAP	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques - Direction de l'Aquaculture et des Pêches
MSLS	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida
N.O	Nord-Ouest
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEP	Office National de l'Eau Potable
PAMT	Plan d'Action à Moyen Terme
PAPEC	Programme d'Aménagement des Pôles Economiques Compétitifs
PAV	Point d'Apport Volontaire
PEC	Pôle Economique Compétitif
PMS	Plateforme Multiservices
PND	Plan National de Développement
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PPI	Plateforme piscicole Intégrée
PSP	Pharmacie de Santé Publique
RAN	Régie Abidjan Niger
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
S.E	Centre Nord-Est
S.O	Sud-Ouest
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
SATPA-SA	Société Africaine de Transformation de Produits Agricoles
SDU	Schéma Directeur Urbain
SNDR	Stratégie Nationale de Développement Régional
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UMF	Unité Mobile de Formation
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

RESUME

- La zone Centre Nord-Est, peuplée de 3.989.355 habitants (RGPH 2014) comprend les régions de Gbêkê, du Hambol, du Bélier, du N'Zi, du Iffou, du Moronou, du Gontougo, du Bounkani et du District Autonome de Yamoussoukro. Elle produit 50 % de l'anacarde national, 36 % du manioc national, 33 % de l'igname national, 50 % de la pêche continentale. Plusieurs secteurs sont capables de porter le développement de ce territoire, notamment l'agriculture de rente, l'industrie textile, le tourisme, l'éducation et le savoir.
- Cependant cette zone fait face à un déficit d'acteurs économiques et une insuffisance des services et des équipements publics sociaux.
- Pour redynamiser le territoire, deux (02) secteurs principaux à savoir l'agriculture et le tourisme doivent être développés notamment dans les 09 Pôles Économiques Compétitifs (PEC) de la zone qui se distinguent selon leur rayonnement en :
  - Connecteurs principaux (03) : **Yamoussoukro**, capitale administrative du pays, ville touristique et du développement du savoir, **Bouaké**, 2ème ville industrielle du pays avec une forte spécialisation autour de l'industrie cotonnière et textile, et **Bondoukou**, ville portée par l'agro-industrie de l'anacarde et les échanges avec le Ghana (commerce et logistique) ;
  - Connecteurs secondaires (02) : **Bouna**, pôle concentré sur l'industrie de l'anacarde, le karité, l'élevage et le tourisme, et **Dimbokro**, ville portée sur l'industrie du textile et du manioc et à vocation commerciale ;
  - Connecteurs locaux (04) : **Toumodi, Bougouanou, Daoukro, Katiola**, villes avec une forte vocation de services à la population
- De même, il importe d'accélérer les projets de proximité et structurants dans cette zone notamment la construction et la réhabilitation des infrastructures de transport, la mise en place d'unités industrielles pour la transformation des matières premières et la création d'instituts d'éducation et de santé de référence.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

- Dans son discours à la Nation à l'occasion du nouvel an 2014, le Président de la République, son **Excellence Alassane OUATTARA** affirmait : "***Les visites d'Etat que nous avons commencées sont autant d'occasions pour donner l'impulsion nécessaire à la création de pôles économiques régionaux***".
- Il apparaît clairement que le Programme d'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs ou Pôles Economiques Régionaux, initié par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD) découle de cette volonté du Chef de l'Etat.
- Le programme d'aménagement des Pôles Economiques Compétitifs s'inscrit dans le processus de relance économique. Il est un programme d'aménagement et de développement des territoires. Il vise à créer de grands pôles économiques régionaux, de grands espaces économiques, des pôles d'équilibre à la macrocéphale qu'est la ville d'Abidjan.
- En effet, aujourd'hui, Abidjan concentre à elle seule la majorité des activités et des centres de décision du pays (la majorité des entreprises et des emplois du secteur moderne). Abidjan polarise fortement l'ensemble du territoire national si bien que les autres villes sont court-circuitées par son influence. Cette forte polarisation a pour conséquence la quasi inexistence de villes fortes en Côte d'Ivoire hormis celle d'Abidjan.
- C'est cette tendance que le programme d'aménagement des PEC veut inverser en créant autour des villes cibles (**chefs-lieux de région et les deux Districts Autonomes**), de véritables régions économiques. Une région économique est un espace organisé autour d'une ville appelée pôle ou centre moteur dotée d'activités motrices. De sorte à ce que ce complexe spatial puisse se spécialiser dans un type d'activité pour lequel il a des avantages comparatifs, et cela en vue d'être compétitif.
- L'édification de pôles économiques compétitifs vise donc à assigner à chaque territoire ou pôle, une vocation spécifique pour laquelle il détient des avantages absolus ou comparatifs, porteurs de développement.
- Plus spécifiquement, les PEC visent à :
  - mettre en œuvre des projets conformes aux ressources locales endogènes et au profil socioéconomique des zones identifiées ;
  - impulser les opportunités de développement (filières économiques clés à développer, chantiers structurants, etc.) ;
  - maximiser la richesse créée et la richesse captée dans chaque région économique ;
  - minimiser les évasions de richesse dans chaque région économique.

INTRODUCTION

- La construction de cette armature urbaine s'appuie sur les théories économiques relatives à la problématique de l'urbanisation et la performance économique. Ces dernières mettent en relief qu'au niveau des pays, trois forces (i. **les économies d'échelle ; ii. la mobilité des facteurs et ; iii. la réduction des coûts de transport**) interagissent de sorte à favoriser l'émergence d'une urbanisation diversifiée, avec des localités se trouvant à un stade d'urbanisation embryonnaire, intermédiaire ou avancé.
- En effet, **les économies d'échelle** encouragent les entreprises, les villes ou les pays à produire davantage certains biens et services et, de ce fait, à en réduire les coûts unitaires de production, ce qui les rendrait plus productifs et compétitifs. **La mobilité des facteurs** permet qu'ils soient utilisés dans l'entreprise, la ville ou le pays les plus productifs. **La baisse des coûts de transport** permet aux entreprises, aux villes et aux pays de se spécialiser, ce qui favorise des échanges commerciaux fondés sur l'avantage comparatif.
- Aussi le programme d'aménagement des Pôles Economiques Compétitifs (PEC) identifie-t-il :
  - **les connecteurs ou PEC locaux** : des petites villes qui sont à un stade embryonnaire d'urbanisation facilitent les économies d'échelle internes, comme l'accueil d'une grande entreprise qui transforme des produits agricoles locaux ;
  - **les connecteurs ou PEC secondaires** : des villes parvenues à un stade intermédiaire d'urbanisation qui facilitent les économies de localisation grâce à la concurrence entre des entreprises intervenant dans le même secteur ;
  - **les connecteurs ou PEC principaux** : des grandes villes se situant à un stade avancé d'urbanisation qui facilitent les économies d'urbanisation grâce à une base économique diversifiée qui favorise l'innovation.
- Ainsi le programme d'aménagement des Pôles Economiques Compétitifs (PEC) se présente comme un outil important pour la Côte d'Ivoire dans le processus actuel de transformation structurelle de son économie du fait qu'il devrait permettre une contribution croissante de l'urbanisation aux performances enregistrées, à partir de villes compétitives, attractives, inclusives et organisées autour de pôles de développement.

INTRODUCTION

- Le présent document constitue **le numéro 2 du deuxième tome (Tome II.2) du Programme d'aménagement des Pôles Economiques Compétitifs.** Il concerne de la **zone géoéconomique Centre Nord-Est de la Côte d'Ivoire** qui englobe les territoires des ex-Districts de la Vallée du Bandama, du Zanzan, des Lacs et du District Autonome de Yamoussoukro.
- Outre la conclusion, le document est structuré en 4 parties :
  - La première partie présente **le diagnostic stratégique** réalisé pour la zone Centre Nord-Est. Elle fait ressortir l'Etat des lieux du territoire (1.1) et les principaux constats (atouts et faiblesses) (1.2) ;
  - La deuxième partie indique **les orientations stratégiques** pour le développement de la zone Centre Nord-Est. Elle met en lumière les opportunités clés de développement (2.1), la vision et les objectifs stratégiques arrêtés pour la zone (2.2) ;
  - La troisième partie s'intéresse en particulier **au développement du District Autonome de Yamoussoukro** (D.A.Y.), pôle principal dans la zone Centre Nord-Est. Elle présente les projets pour améliorer l'attractivité du D.A.Y. (Pilier 1 de la vision) (3.1), projets pour renforcer la compétitivité du D.A.Y. (Pilier 2 de la vision) (3.2), projets transversaux pour accélérer le désenclavement du D.A.Y. (Objectif t1) (3.3)
  - La quatrième partie s'attache à identifier les principaux projets pour **le développement de la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro**. Elle est scindée en 4 sections : projets pour améliorer l'attractivité de la zone Hors D.A.Y. (Pilier 1 de la vision) (4.1), projets pour renforcer la compétitivité de la zone Hors D.A.Y. (Pilier 2 de la vision) (4.2), projets transversaux pour accélérer le désenclavement de la zone Hors D.A.Y. (Objectif t1) (4.3) et la territorialisation des projets par pôle économique compétitif de la zone Hors D.A.Y. (4.4).

I. DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE LA ZONE DU CENTRE NORD-EST

1.1. ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

1.1.1. Caractéristiques territoriales

a) Données géographiques

la zone Centre Nord-Est, d'une superficie de 94 629 km², se compose de 4 Districts*, 8 régions et 31 départements

District	Superficie (km²)	% Superficie nationale	Régions	Départements
Vallée du Bandama	28 427	8,8	• Gbèkè • Hambol	7
Zanzan	38 118	12	• Bounkani • Gontougo	9
Lacs	25 952	8	• Bélier • Iffou • N'Zi • Moronou	13
D.A Yamous-soukro	2 132	0,7	NA	2
Zone Nord-Est	94 629	29,5	8	31

Subdivision administrative de la zone Centre Nord-Est



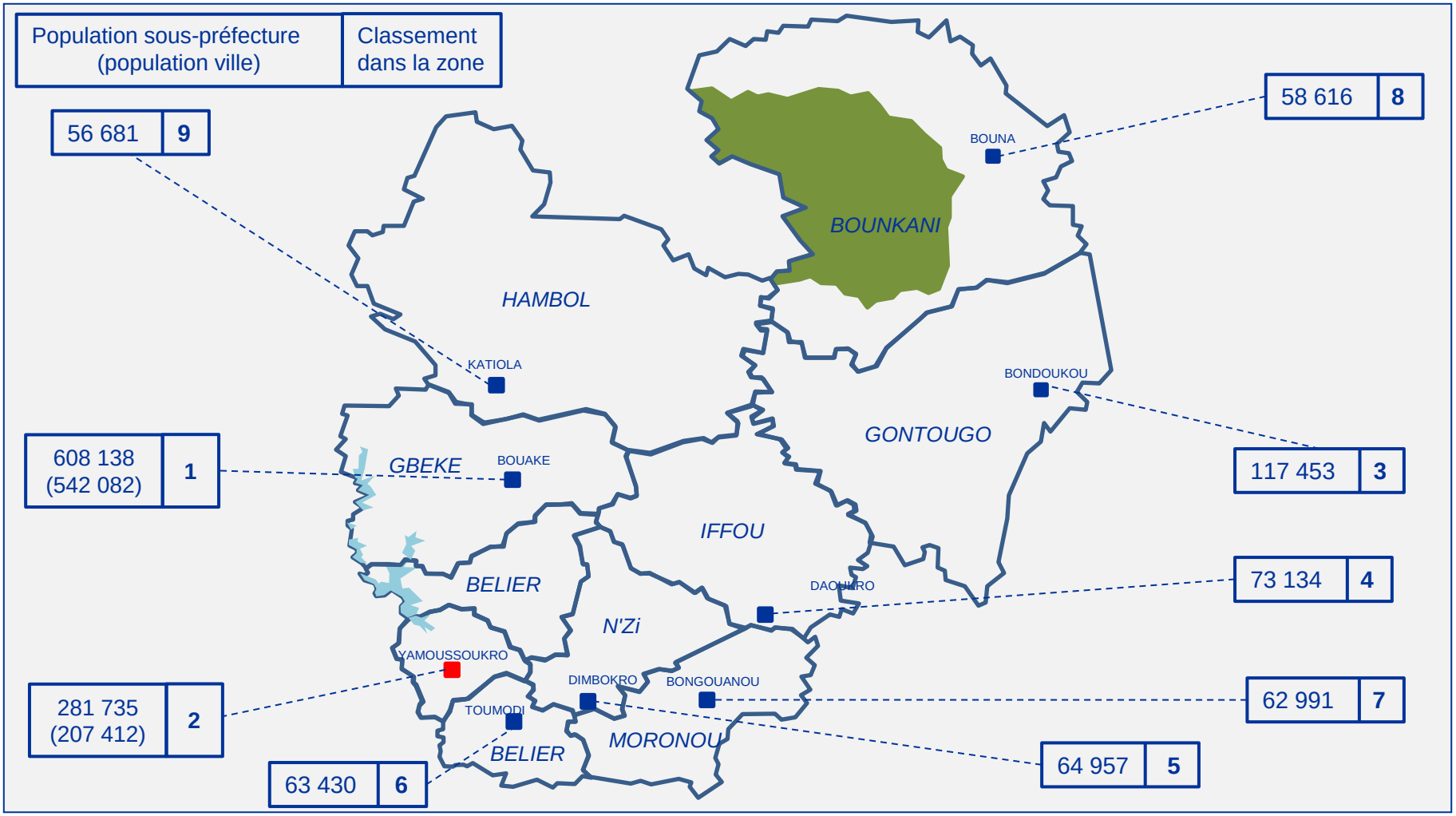
Source : MEMPD – PEMED-CI - 2015/NA : Non applicable

(*) La notion de District ayant été abrogée, à l'exception des Districts Autonomes, le terme District utilisé dans l'ensemble du document représente l'espace territorial associé

1.1.1. Caractéristiques territoriales

a) Données géographiques

La zone compte un chef-lieu de District Autonome et 8 chefs-lieux de région, dont Bouaké, avec 542 082 habitants, est la ville la plus peuplée



Source : INS – RGPH - 2014

1.1.1. Caractéristiques territoriales

b) Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique de la zone compte 4 fleuves, 6 rivières et 1 lac

Ressources naturelles au niveau de la zone Centre Nord-Est

4 fleuves	▪ **Le fleuve Comoé**, qui prend sa source dans les falaises de Banfora au Burkina Faso. Long de 1 160 km, il draine un bassin de 78 000 km² en Côte d'Ivoire, l'un des 4 plus importants bassins hydrographiques du pays ▪ **La Volta noire** est un affluent de la Volta, qui prend sa source au Burkina Faso et qui joue le rôle de frontière ghanéo-ivoirienne. Long de près de 1 000 km, il draine un bassin de 140 000 km² ▪ **Le fleuve Bandama Blanc**, qui prend sa source dans le nord du pays, à l'ouest de la ville de Korhogo qu'il contourne par le nord, avant de s'orienter vers le sud. Sa longueur totale est de 1 050 km et son bassin couvre près de 100 000 km² ▪ **Le fleuve Bandama**, qui forme une frontière physique à l'ouest entre le District Autonome de Yamoussoukro et les départements de Bouaflé, de Sinfra et d'Oumé. Le fleuve Bandama prend sa source dans la région de Boundiali. Il traverse la Côte d'Ivoire du nord au sud et son bassin versant couvre 97 000 km²
6 rivières	▪ **La rivière N'Zi**, affluent du Bandama, traverse les Districts des Lacs et de la Vallée du Bandama ▪ **Des rivières secondaires :** l'Agnéby, le Kan, l'Ouango, le Nenin et le Lopé
1 lac	▪ **Le Lac de Kossou** est le plus grand lac de Côte d'Ivoire. Il est situé à 40 km de la ville de Yamoussoukro. Sa longueur est de 150 km, avec une retenue d'eau de 30 milliards de m³, couvrant 1 700 km² de terre



Fleuve Comoé



Lac de Kossou

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

1.1.1. Caractéristiques territoriales

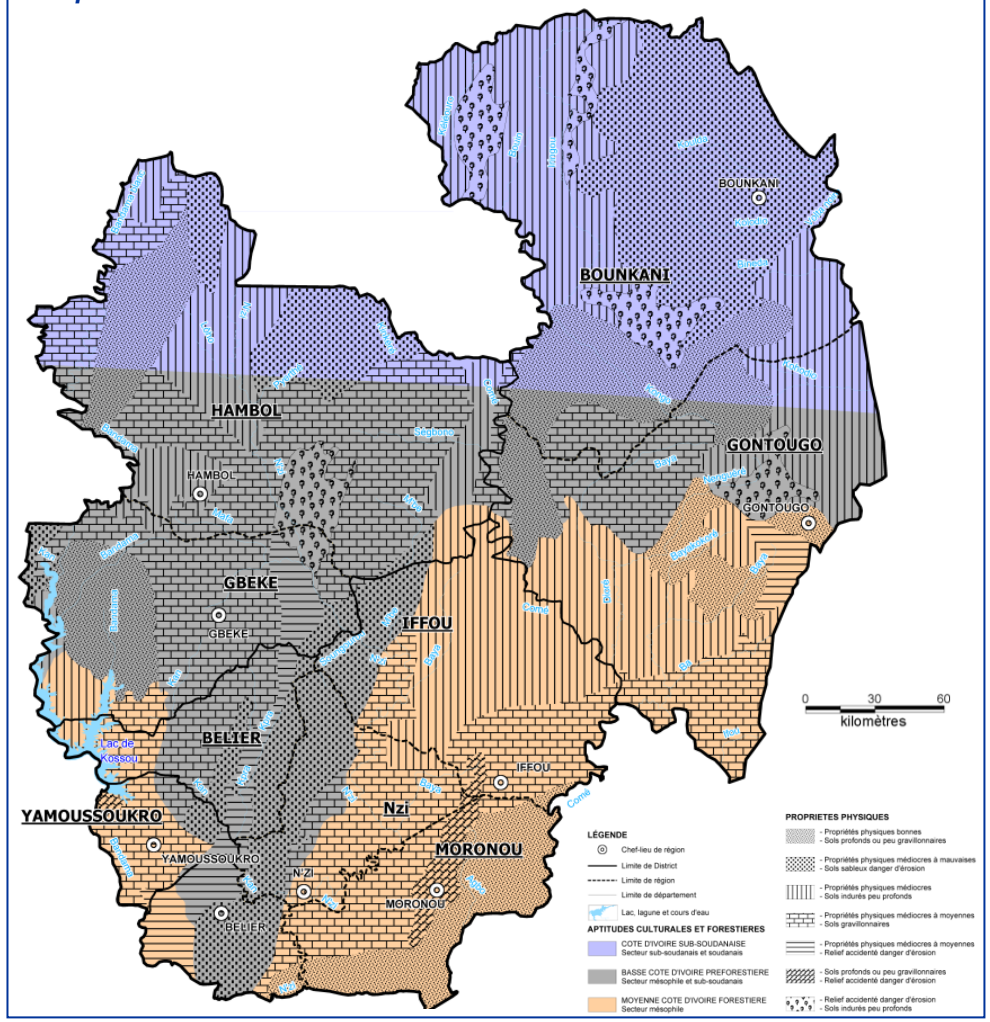
c) Ressources naturelles

Les caractéristiques climatiques et naturelles permettent de développer des cultures diversifiées dans la zone

Type de culture	*Principales cultures*	
Cultures de rente	▪ Café ▪ Cacao ▪ Agrumes à essence ▪ Coton	▪ Anacarde ▪ Palmier à huile
Cultures vivrières	▪ Igname ▪ Manioc ▪ Riz ▪ Banane plantain	▪ Maïs ▪ Arachide ▪ Mil
Cultures fruitières	▪ Mangue ▪ Banane douce ▪ Fruit de la passion	
Cultures maraîchères	▪ Tomate ▪ Gombo ▪ Aubergine	▪ Piment ▪ Chou ▪ Oignon

- Les cultures vivrières et maraîchères représentent une part importante de la surface agricole de la zone
- Les cultures de rente sont développées dans la zone Centre Nord-Est (principalement le cacao), grâce aux bonnes propriétés physiques des sols
- Les cultures fruitières, moins développées que dans le reste du pays, sont portées par la mangue, produite essentiellement dans le District des Lacs

Aptitudes culturales et forestières des sols du Centre Nord-Est



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

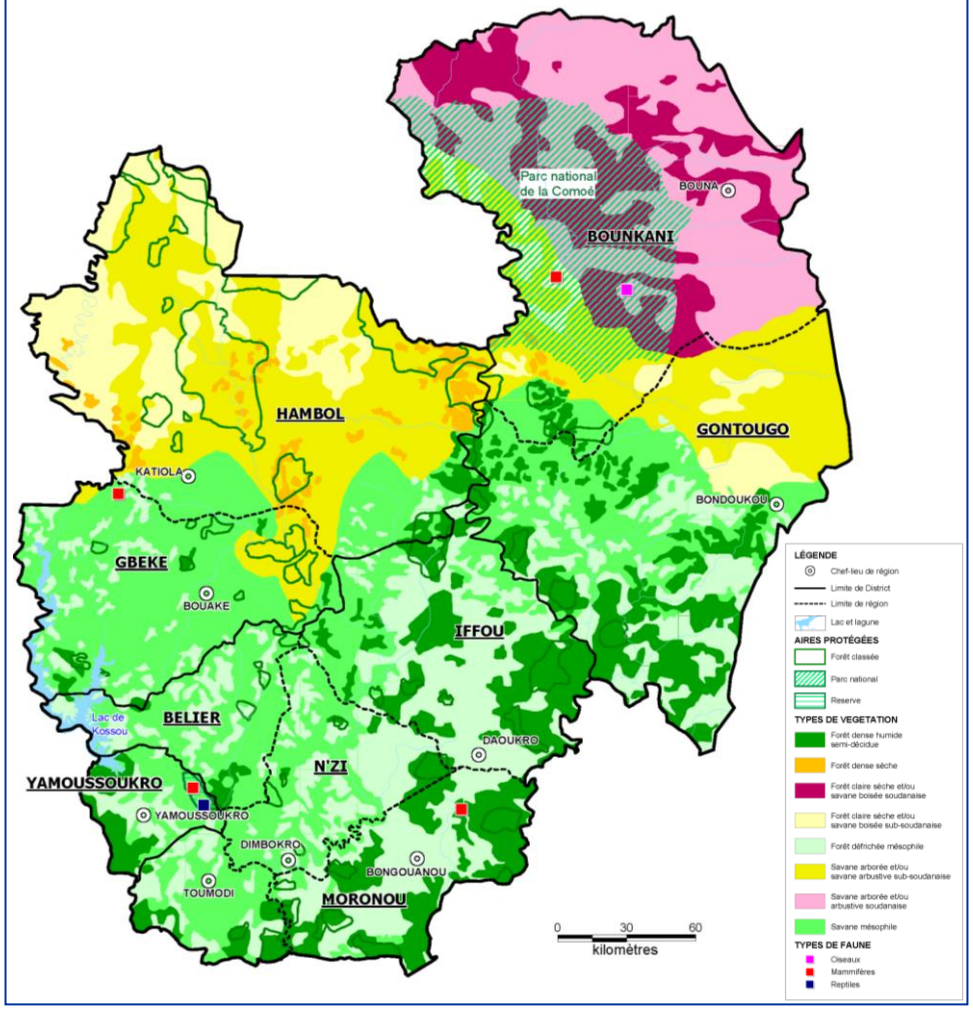
1.1.1. Caractéristiques territoriales

c) Ressources naturelles

La zone compte plus de 69 forêts classées, 1 parc national et 2 réserves naturelles

District	Forêts	Parcs
Vallée du Bandama	33 forêts classées d'une superficie de 600 000 ha	La réserve du Haut Bandama s'étend sur 123 000 ha
Zanzan	8 forêts classées d'une superficie de 142 500 ha	Le Parc National de la Comoé s'étend sur 1 150 000 ha
Lacs	28 forêts classées d'une superficie de 194 260 ha	La réserve naturelle d'Abokouamékro s'étend sur 20 430 ha (à cheval sur le District des Lacs et le District Autonome de Yamoussoukro)
D.A. Yamous-soukro	• Forêt dense et humide à l'ouest • Zones de forêts défrichées et de savanes mésophiles sur le reste du territoire	

Biodiversité de la zone



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

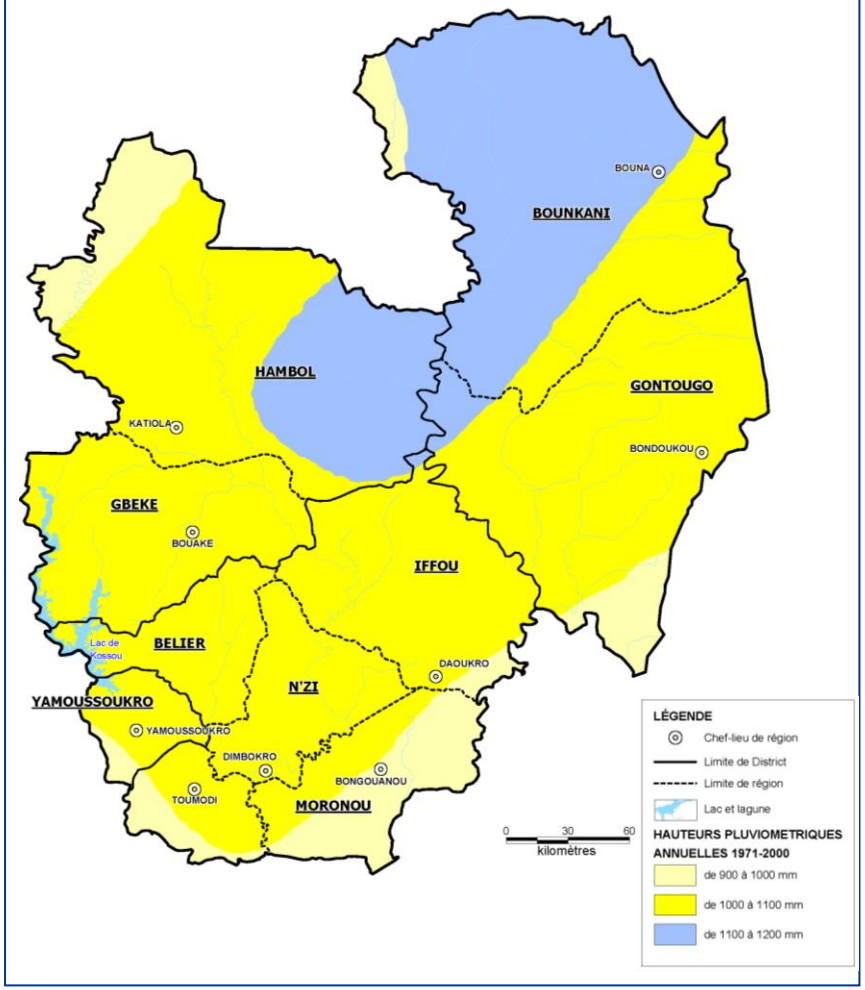
1.1.1. Caractéristiques territoriales

d) Climat

La zone bénéficie d'une pluviométrie annuelle variant entre 900 et 1400 mm

District	*Description*
Vallée du Bandama	▪ Le District connaît des disparités dans les niveaux moyens de précipitations enregistrés ▪ Le District observe une hauteur pluviométrique située entre 900 et 1 200 mm par an
Zanzan	▪ Une forte irrégularité de la pluviométrie : en outre, d'importantes variations de précipitations sont à souligner lors de la saison des pluies ▪ La pluviométrie annuelle atteint environ 950 mm
Lacs	▪ Les précipitations moyennes annuelles varient entre 1 000 et 1 400 mm
D.A Yamous-soukro	▪ Les précipitations moyennes sont supérieures à 1 000 mm par an

Moyenne des précipitations de la zone



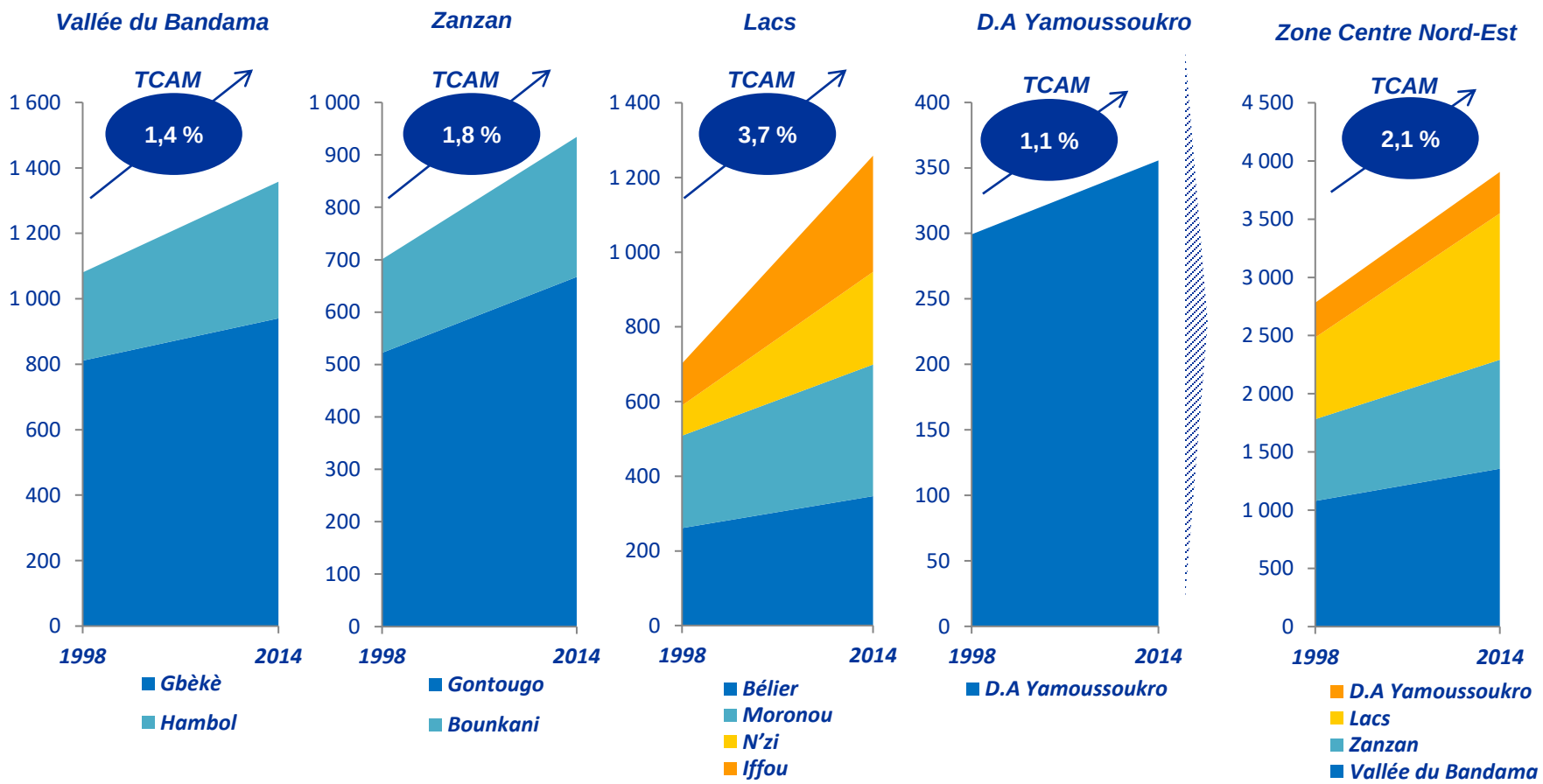
Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

a) Caractéristiques démographiques

Entre 1998 et 2014, la zone Centre Nord-Est a enregistré un taux d'accroissement démographique annuel moyen de 2,1 %

Répartition de la population par région (en milliers)



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

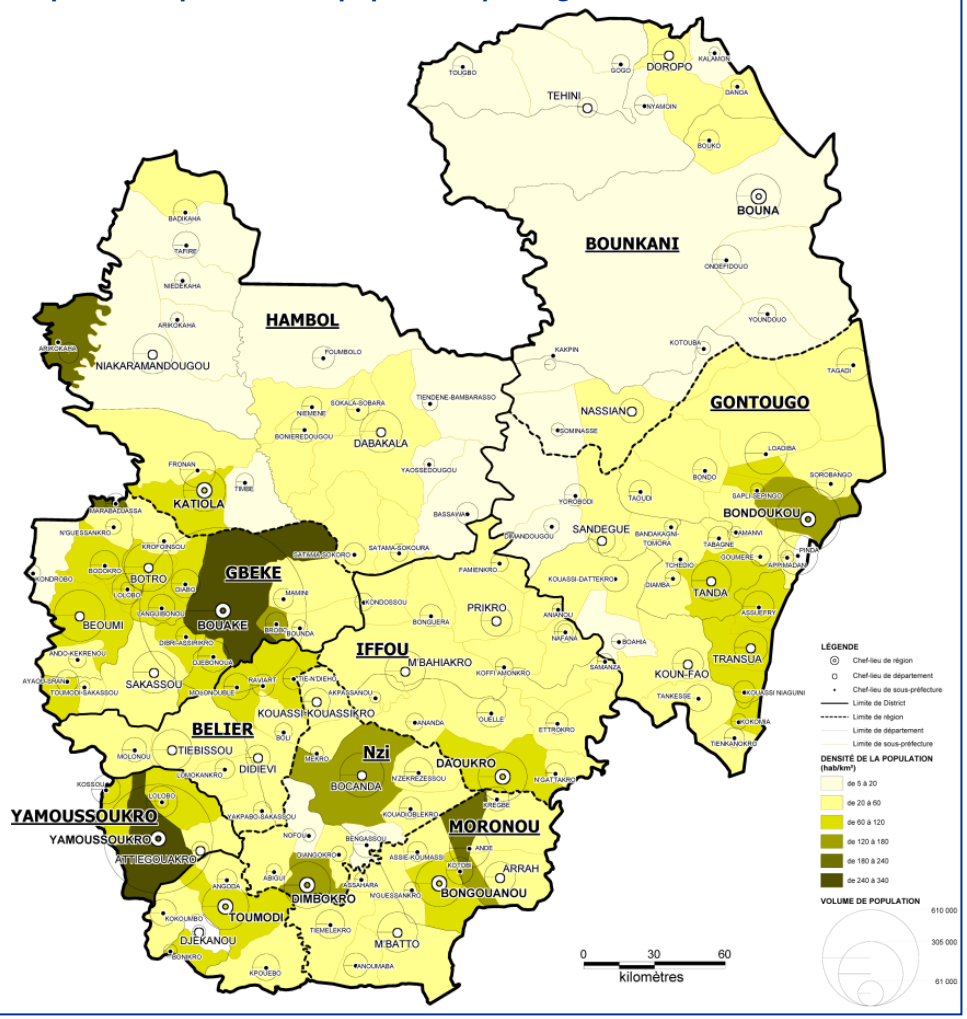
1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

a) Caractéristiques démographiques

La densité moyenne de population de la zone est de 42 habitants par km², accrue par le District Autonome de Yamoussoukro

District/Zone	Densité de population (hab/km²)
Vallée du Bandama	50,7
Zanzan	24,5
Lacs	48,5
D.A Yamoussoukro	166,8
Zone géo économique C.N.E	42,1
Zone géo économique N.O	29,7
Zone géo économique S.O	87
Zone géo économique S.E	201,2
Côte d'Ivoire	70,1

Répartition spatiale de la population par région



Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

b) Situation de l'emploi et du chômage

La zone affiche un taux de chômage de 4 % et un taux d'emplois informels de 93 %

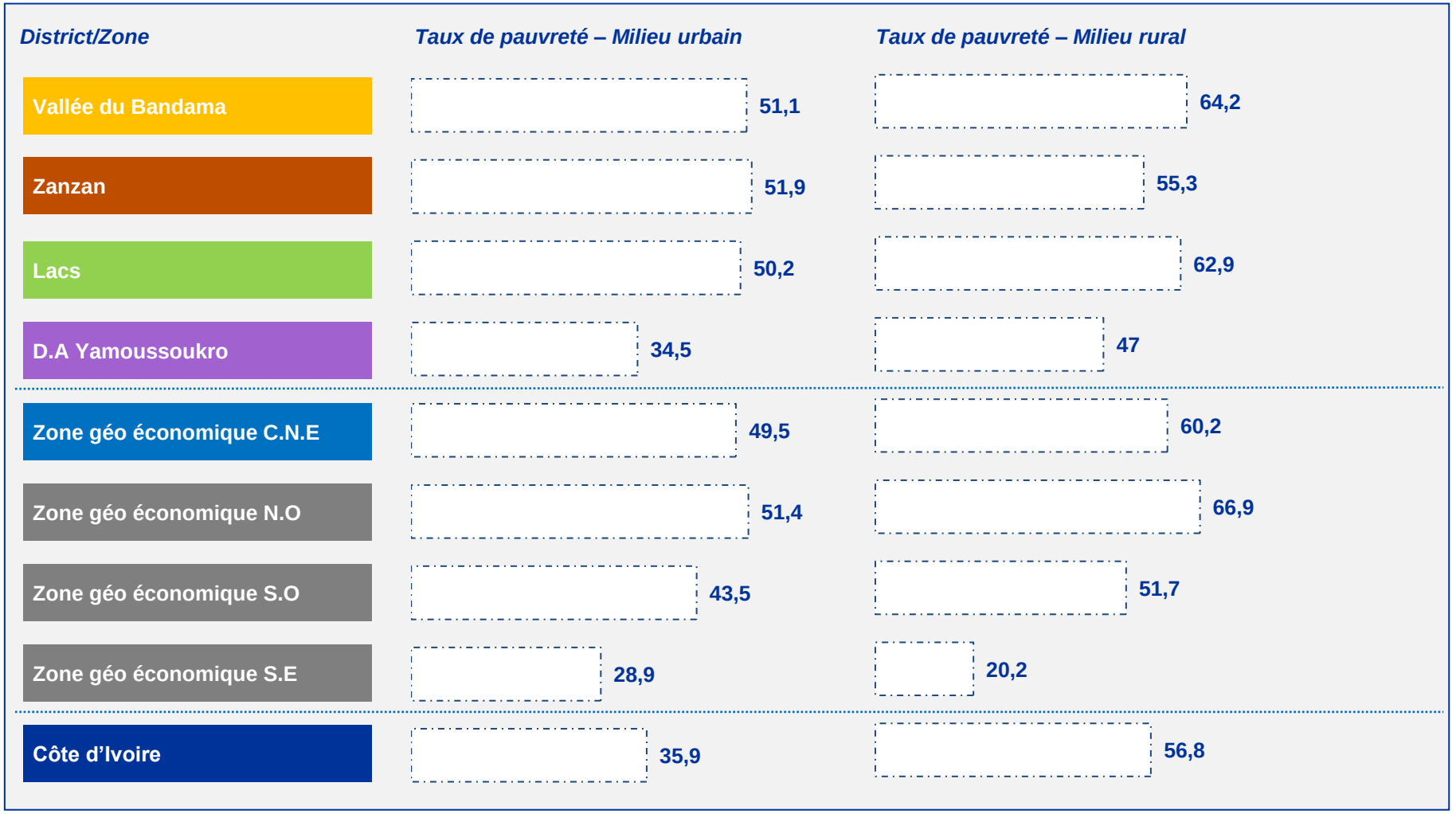
District/Zone	Taux de chômage (%)	Emplois informels (%)	Emplois salariés (%)	Emplois vulnérables (%)
Vallée du Bandama	5,5	92	15,4	83,1
Zanzan	1,8	94,4	7,3	89,4
Lacs	5,3	93,5	10,5	88
D.A Yamoussoukro	4,5	91,9	14	84,1
Zone géo économique C.N.E	4	93	12	86
Zone géo économique N.O	2	95	6	93
Zone géo économique S.O	8	94	13	85
Zone géo économique S.E	15	86	31	64
Côte d'Ivoire	9	91	18	79

Sources : MEMEASFP - Stratégie de relance de l'emploi - 2014/MEMEASFP - initiatives locales emploi - 2014/MEMEASFP - 2012

1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

c) Situation de la pauvreté

La zone affiche un taux de pauvreté en milieu urbain de près de 50 %, supérieur d'environ 14 points à la moyenne nationale

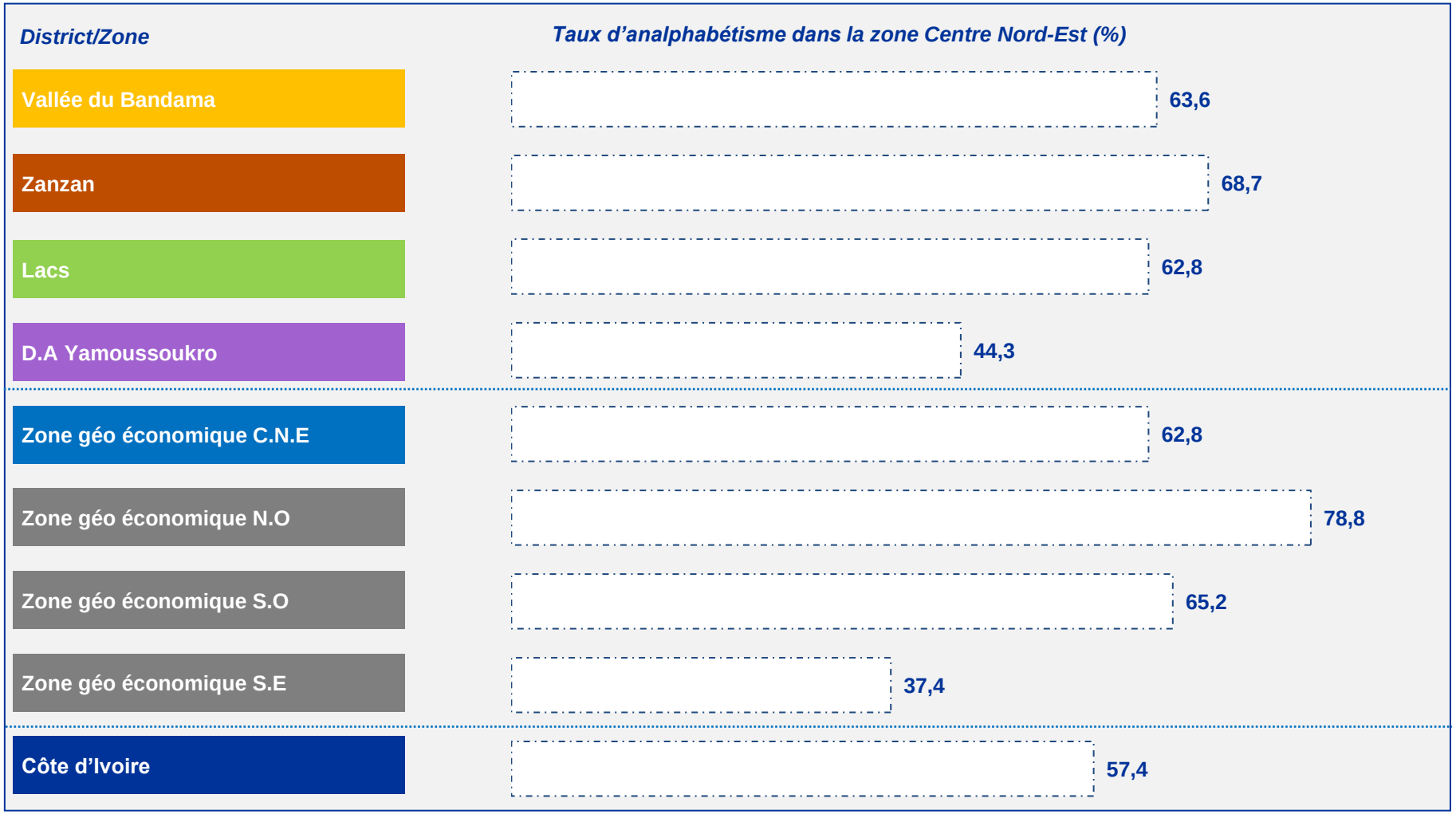


Source : INS – ENV - 2015

1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

d) Niveau d'alphabétisation

Avec 62,8 % d'analphabètes, la zone affiche un taux d'analphabétisme supérieur à la moyenne nationale



Source : INS – RGPH - 2014

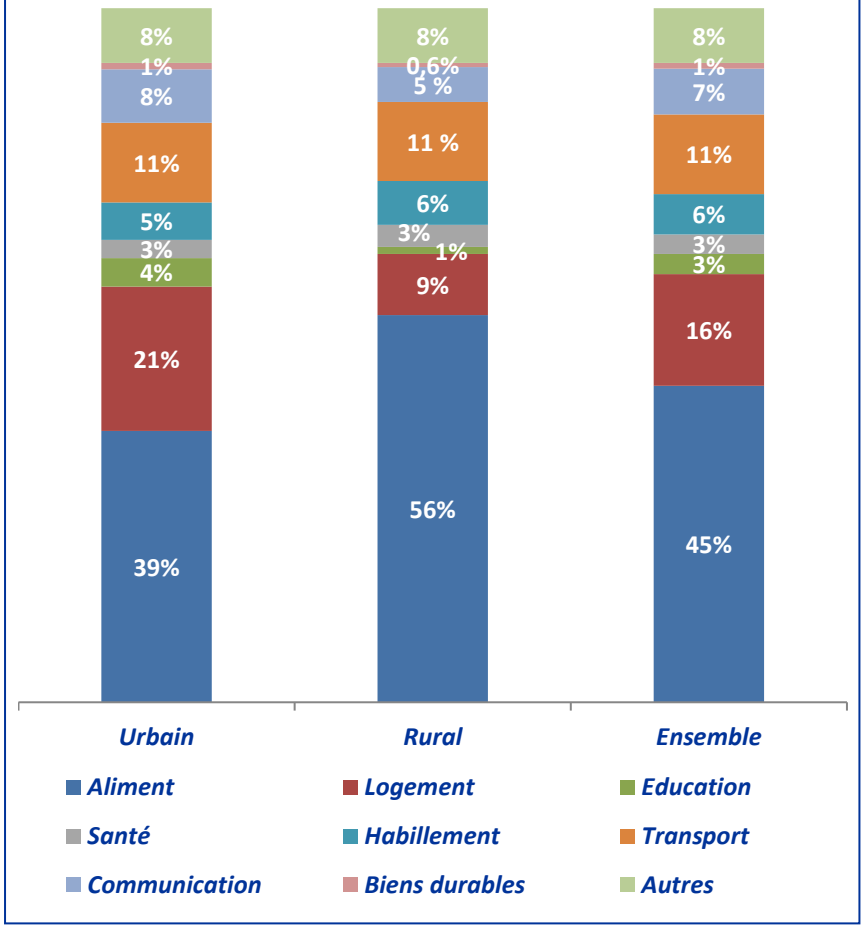
1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

e) Consommation des ménages

En 2015, la dépense moyenne nationale de consommation des ménages est estimée à 390 kFCFA par tête

District/zone	*Dépenses moyennes par habitant (FCFA)*
Zone géo économique C.N.E	280 909
Zone géo économique N.O	323 789
Zone géo économique S.O	362 018
Zone géo économique S.E	492 790
Côte d'Ivoire	390 030

Nature des dépenses en fonction du lieu de résidence



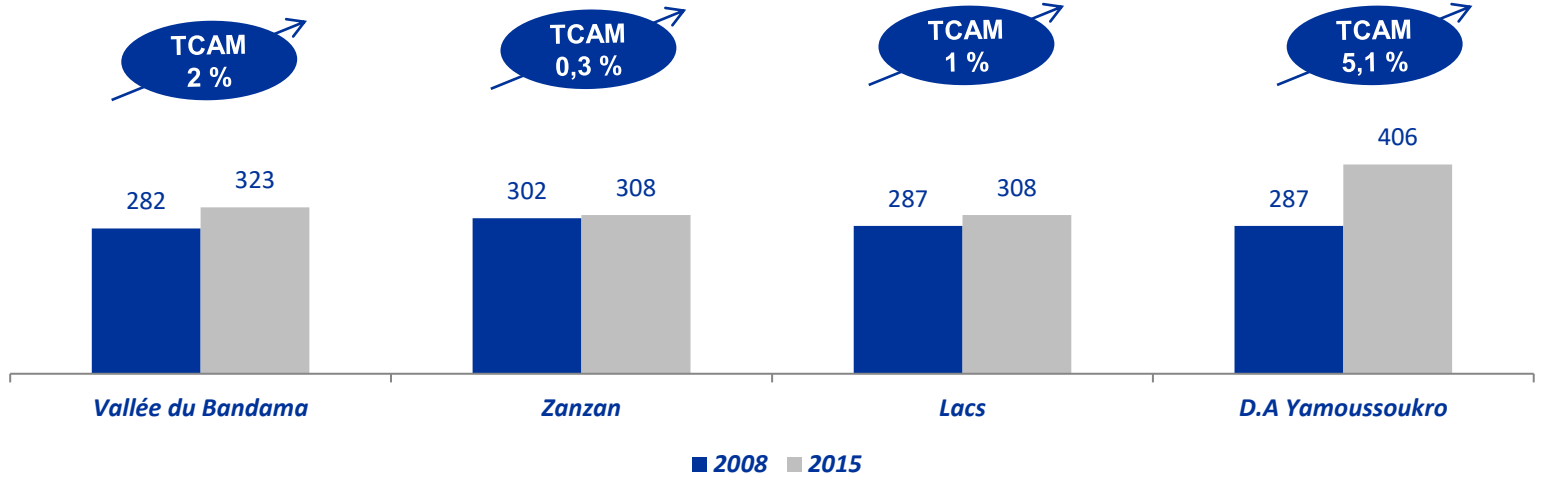
Source : INS – ENV - 2015

1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques

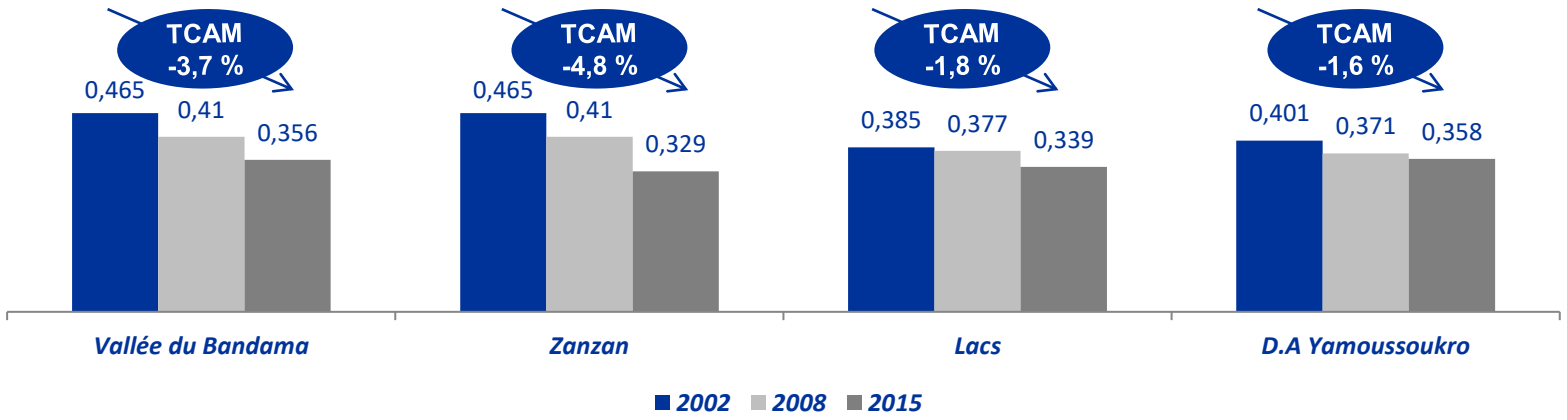
e) Consommation des ménages

Avec un TCAM de plus de 5 % entre 2008 et 2015, le District Autonome de Yamoussoukro a connu l'augmentation annuelle moyenne de dépenses par habitant la plus importante

Dépense moyenne par habitant (MFCFA)



Indice de GINI de la dépense par habitant



L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite.

Source : INS – ENV - 2008 - 2015

1.1.3. Secteurs productifs

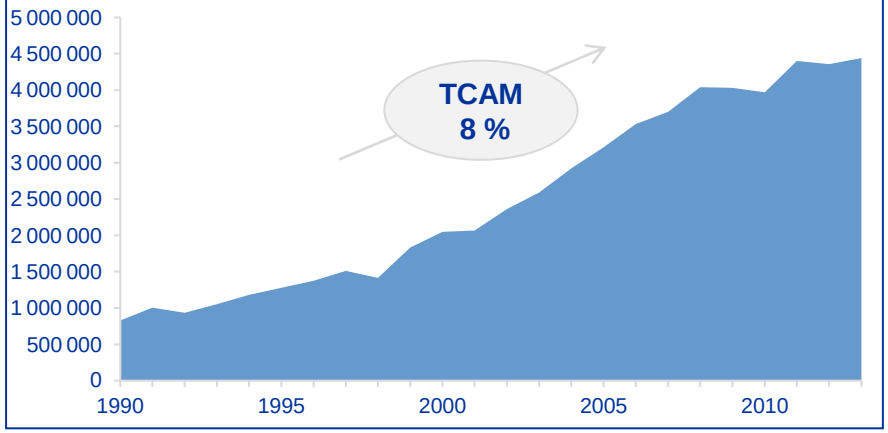
a) Filière anacarde

La Côte d'Ivoire est le 4ème producteur mondial de noix de cajou et 1er exportateur mondial de noix de cajou en coques

Principaux pays importateurs de noix de cajou en coques – 2014 (t)

	Importations	TCAM 2003/2014
Inde	906 749	6 %
Vietnam	310 817	29 %
Ghana	20 002	ND
Brésil	11 767	ND
Emirats Arabes Unis	7 181	ND
Chine	4 069	48 %
Monde	1 267 863	8 %

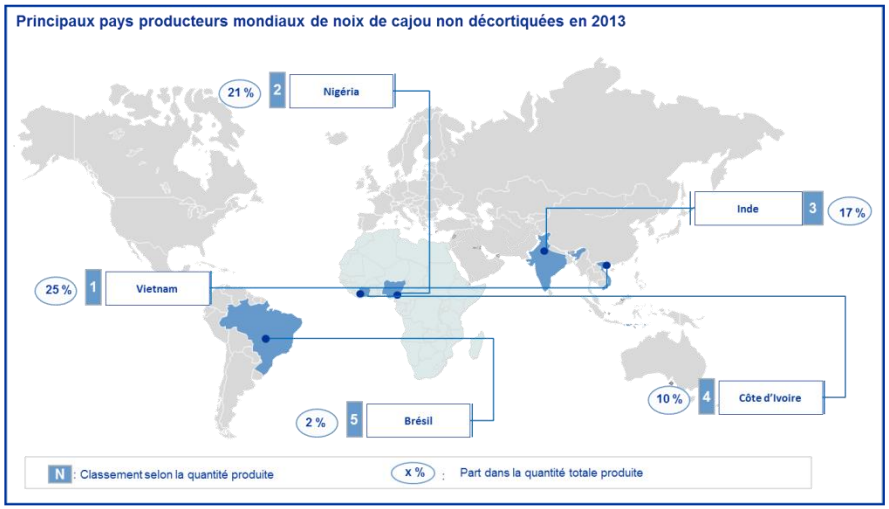
Evolution de la production mondiale de noix de cajou non décortiquées de 1990 à 2013 (t)



Principaux pays exportateurs de noix de cajou en coques – 2014 (t)

	Exportations	TCAM 2003/2014
Côte d'Ivoire	532 219	18 %
Tanzanie	196 138	10 %
Guinée-Bissau	125 747	2 %
Bénin	117 784	14 %
Gambie	75 462	ND
Burkina Faso	71 723	21 %
Ghana	69 978	25 %
Monde	1 296 334	12 %

Principaux pays producteurs mondiaux de noix de cajou non décortiquées en 2013



Sources : ITC/FAOSTAT - 2015/ND : Non disponible

1.1.3. Secteurs productifs

a) Filière anacarde

Le rendement en Côte d'Ivoire a diminué de 2 % en moyenne par an entre 2001 et 2013, du fait de l'utilisation de plants hétérogènes à faible rendement et de l'absence de matériel végétal approprié

Rendements des principaux pays producteurs de noix de cajou - 2013

Pays	Rendement (t/ha)	TCAM (2001/2013)
Vietnam	3,7	5 %
Nigéria	2,5	3 %
Inde	0,8	1 %
Côte d'Ivoire	0,5	-2 %
Brésil	0,2	-2 %
Monde	0,8	2 %

Des rendements pouvant être améliorés

- Le verger est composé de plants non sélectionnés provenant de diverses origines avec des caractéristiques agronomiques et technologiques hétérogènes entraînant un « faible » niveau de production (500 kg/ha en Côte d'Ivoire contre 3 700 kg/ha au Vietnam et 2 500 kg/ha au Nigéria)
- Le Conseil du Coton et de l'Anacarde, en collaboration avec les acteurs de la filière, a initié du 14 au 16 janvier 2015 un atelier de réflexion sur une stratégie qui dotera la filière anacarde en Côte d'Ivoire d'un matériel végétal performant et à moindre coût
- Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a identifié sur la station de Lataha, de nouvelles variétés tolérantes aux maladies ou ravageurs, avec un potentiel de production en noix de 1,1 à 2 kg/arbre, soit 1,1 à 2 tonnes de noix/ha pour une densité de 100 pieds/ha

Sources : FAOSTAT - 2015/Conseil du coton et de l'anacarde - 2015/MINAGRI

1.1.3. Secteurs productifs

a) Filière anacarde

4 grandes catégories de transformation de l'anacarde sont possibles : 3 sous-produits de la noix et 1 de la pomme

Amande de cajou



Les noix de cajou brutes subissent plusieurs opérations :

- ✓ Nettoyage
- ✓ Décorticage
- ✓ Torréfaction
- ✓ Ecossage
- ✓ Séchage
- ✓ Épluchage
- ➔ Amandes

Le baume de cajou (cashew nut shell liquid ou CNSL)



Le baume de cajou est libéré quand les noix de cajou sont torréfiées.
Il est utilisé dans l'industrie pour fabriquer :

- ✓ Adhésifs
- ✓ Encres
- ✓ Vernis
- ✓ Isolants
- ✓ Industrie automobile

Huile de cajou



Pression des noix de cajou dans des presses et des expellers
(machines industrielles de pressage des noix)

L'huile de cajou est destinée à l'alimentaire ou à la cosmétologie du fait de sa forte teneur en vitamine E

Pomme de cajou





La pomme de cajou peut être utilisée pour fabriquer des jus de fruits, compotes, vinaigres, confitures et autres préparations

Niveau de valeur ajoutée

+	++	++	+

Facilité de mise en œuvre

+	-	+	++

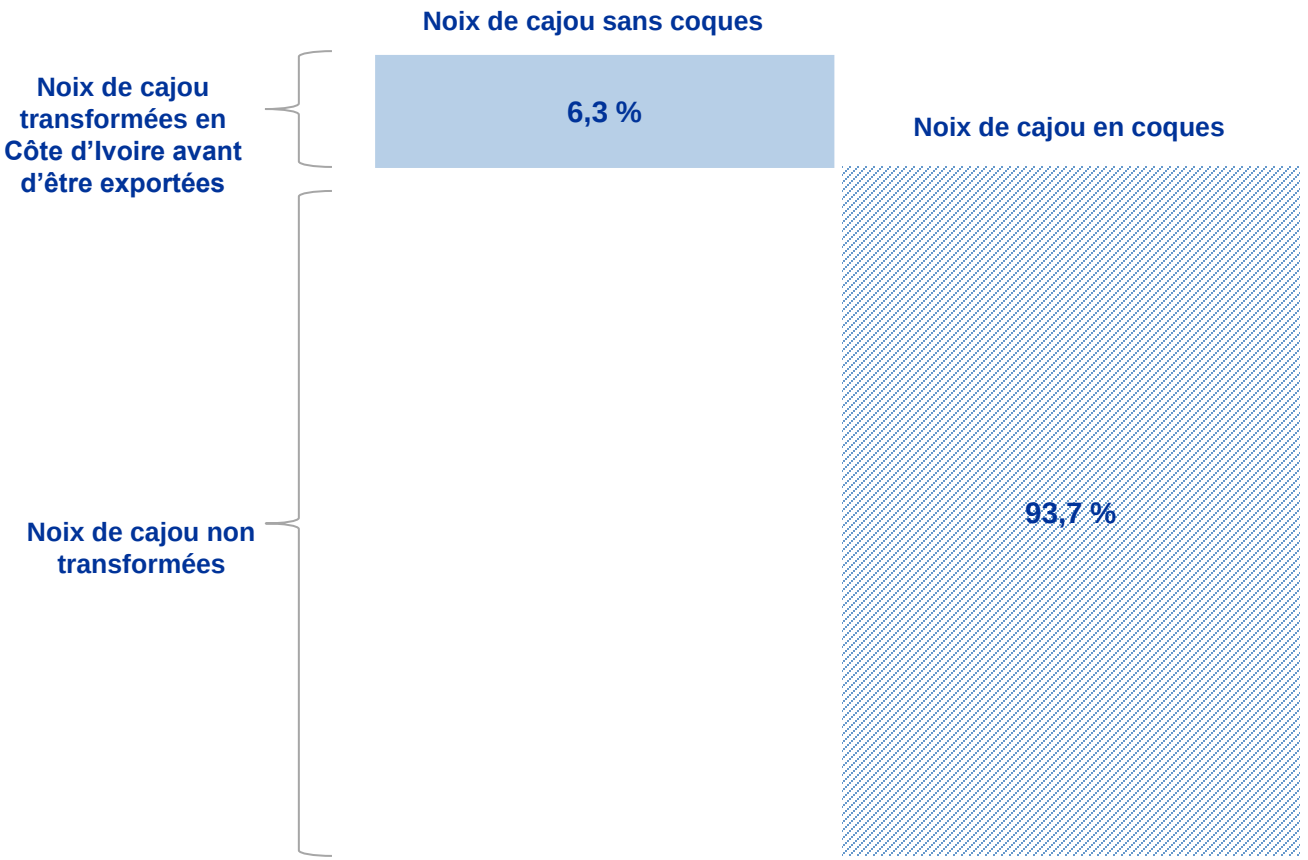
Sources : Cnuced - 2015/Pacir : Fiche Export Anarcade - 2013

1.1.3. Secteurs productifs

a) Filière anacarde

La Côte d'Ivoire exporte la quasi-totalité de sa production de noix de cajou sous forme brute

Répartition des exportations nationales de noix de cajou par types de produit – 2013



- En 2013, environ 94 % de la production de la Côte d'Ivoire était exportée sous forme de noix brutes vers l'Inde, le Vietnam et le Brésil
- La Côte d'Ivoire est le premier exportateur mondial de noix de cajou brutes (en coques) et 8ème exportateur mondial de noix de cajou sans coques
- Le rendement moyen actuel de la transformation est de l'ordre de 20 %, soit 5 kg de noix brutes pour 1 kg d'amandes
- La Côte d'Ivoire est en sous-capacité d'environ 500 kt/an pour la transformation des noix de cajou

Sources : Conseil Coton Anacarde - 2013/Etude Anacarde Rongead

1.1.3. Secteurs productifs

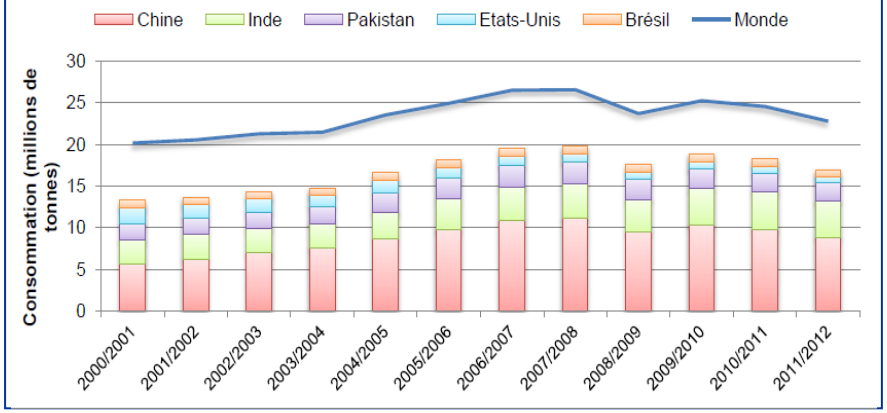
b) Filière coton

Avec près de 183 000 tonnes de coton fibre exportées en 2014, la Côte d'Ivoire est le 8ème exportateur mondial, et le 2ème producteur d'Afrique de l'Ouest

Principaux pays importateurs de coton* – 2014 (kt)

	Importations	TCAM 2001/2014
Chine	2 439	+ 34 %
Turquie	913	+ 6 %
Indonésie	705	- 1 %
Vietnam	661,5	+ 17 %
Bangladesh	609,5	+ 6 %
Thaïlande	322	- 2 %
Monde	7 704	+ 2 %

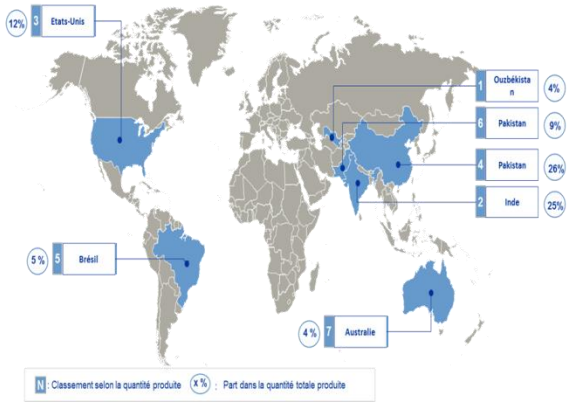
Evolution de la consommation mondiale de coton – *2001 à 2012*



Principaux pays exportateurs de coton* – 2014 (kt)

	Exportations	TCAM 2001/2014
Etats-Unis	2 167,5	+ 1 %
Inde	1 528	+ 48 %
Australie	899	+ 1 %
Brésil	748,6	+ 13 %
Burkina Faso	307	+ 29 %
Grèce	235,5	- 2 %
Ouzbékistan	218	- 8 %
Côte d'Ivoire	183	+ 4 %
Monde	7 721	+ 3 %

Principaux pays producteurs de coton fibre - 2013



Zoom Afrique

Top 5 des pays africains producteurs de coton fibre (en 2013)

Pays	Production (en tonnes)
Burkina Faso	280 000
Côte d'Ivoire	133 500
Bénin	107 000
Mali	126 800
Nigeria	75 000
TOTAL	722 300 (Soit 3 % de la production mondiale)

Sources : ITC - 2014/ Coton non cardé et non peigné (représentant plus de 95 % des importations et exportations)/source pays producteurs : FAOSTAT - 2013*

1.1.3. Secteurs productifs

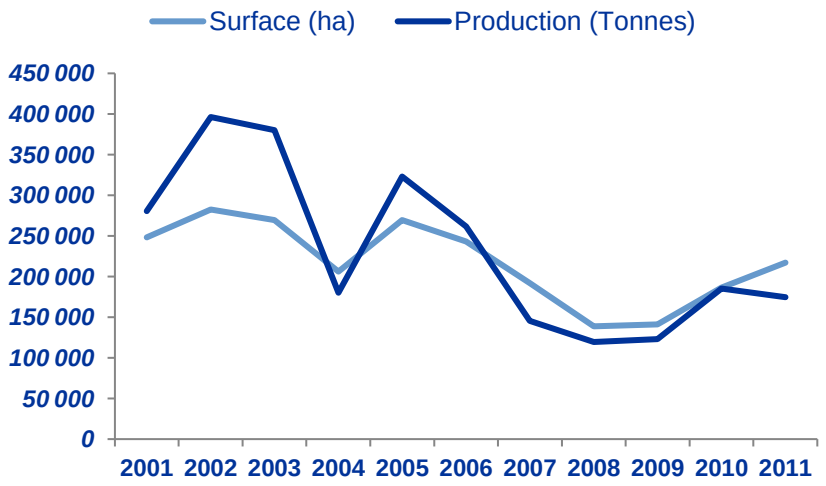
b) Filière coton

Le rendement du coton de la Côte d'Ivoire (coton graine, coton fibre et graines de coton) est inférieur à celui des principaux pays producteurs

Rendements des graines de coton des principaux pays producteurs – 2013*

Pays	Rendement (t/ha)	TCAM (2001/2013)
Chine	4,4	2 %
Inde	1,6	8 %
Etats-Unis	2,5	2 %
Pakistan	2,2	2 %
Brésil	3,6	1 %
Ouzbékistan	2,6	1 %
Monde	2,3	2 %
Côte d'Ivoire	1,6	3 %

Evolution des surfaces de culture et de la production du coton graine entre 2000 et 2011 **



Baisse de la production en raison de :

- Périodes de sécheresse anormalement longues
- La mauvaise qualité des semences sur certaines années
- La crise politique survenue entre 2002 et 2010
- L'instabilité de la main d'œuvre

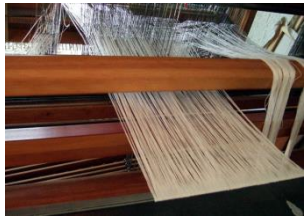
➢ Fluctuation des rendements d'une année à l'autre

*Sources : * FAOSTAT - 2015 (le rendement publié par FAOSTAT peut différer de celui obtenu via d'autres sources en Côte d'Ivoire)/** Intercoton/FIRCA*

1.1.3. Secteurs productifs

b) Filière coton

Le coton graine peut donner lieu à 4 grands types de transformation

Type de transformation		*Etapes de transformation*	*Produit obtenu*	*Niveau de valeur ajoutée*
Égrenage		• Séchage du coton-graine • Séparation des fibres et des graines par des égreneuses à scies ou à rouleaux • Nettoyage complémentaire • Pressage : rassemblement du coton en balles	▪ **Coton fibre** ▪ **Graines de coton**	**+**
Filature		• Ouverture et mélange des fibres • Nettoyage des fibres • Lissage et parallélisation des fibres • Formation d'un faisceau fibreux continu • Ajout d'une torsion	▪ **Fil de coton**	**++**
Tissage		• Torsion du fil de coton : entrecroisement de fils à angles droits de façon répétitive afin de lier fortement les fibres le composant	▪ **Tissus** ▪ **Produits textiles**	**++**
Trituration		• Obtention d'une huile végétale alimentaire à partir des graines de coton • Obtention de tourteaux destinés à l'alimentation du bétail • Obtention d'une huile à des fins énergétiques	▪ **Huile de table** ▪ **Tourteaux de coton** ▪ **Coques (combustibles)**	**++**

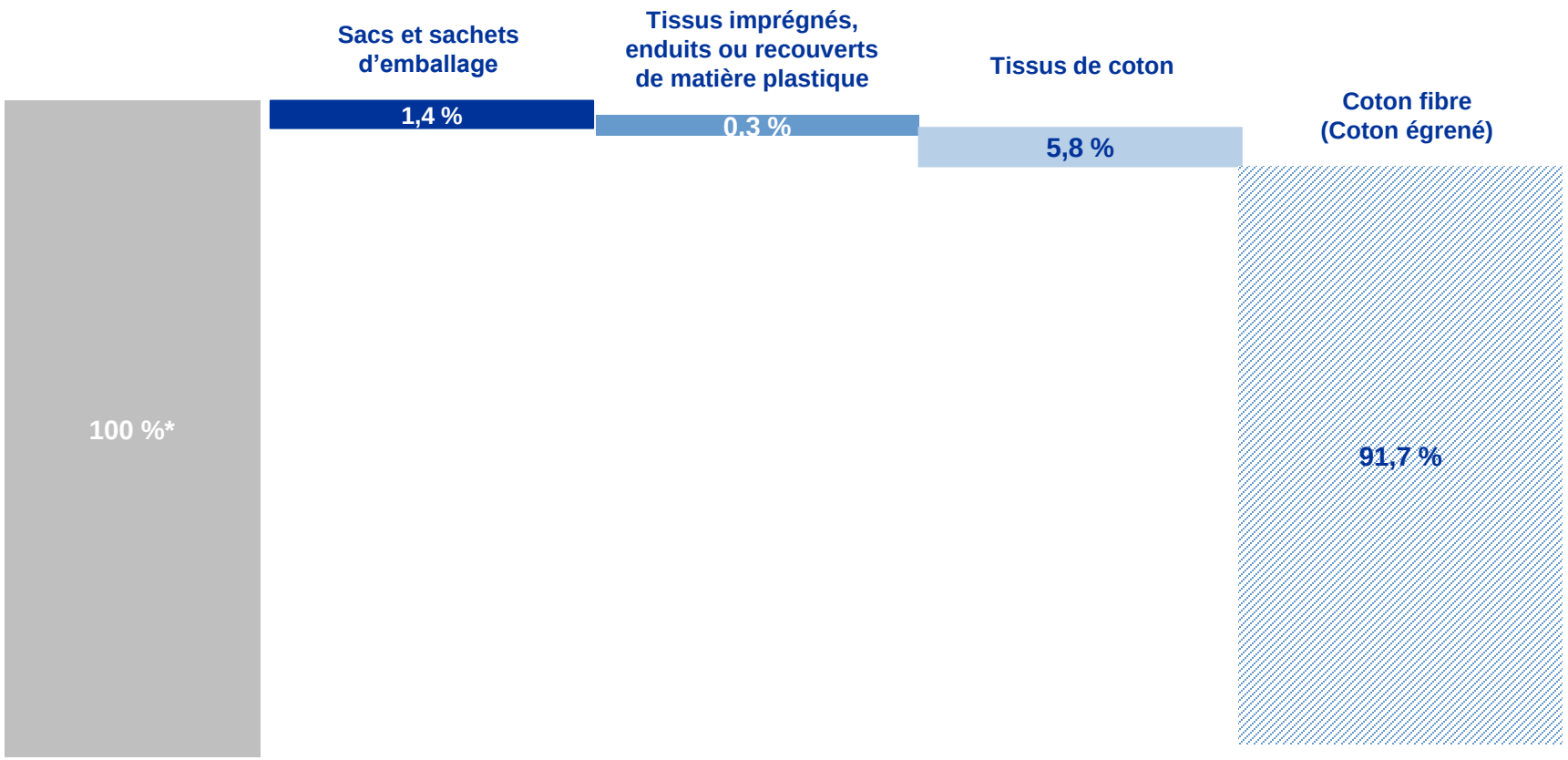
Sources : Guide du coton/CCI France

1.1.3. Secteurs productifs

b) Filière coton

La totalité du coton produit en Côte d'Ivoire subit une transformation primaire avant d'être exportée

Répartition des exportations nationales de coton par types de produit – 2012



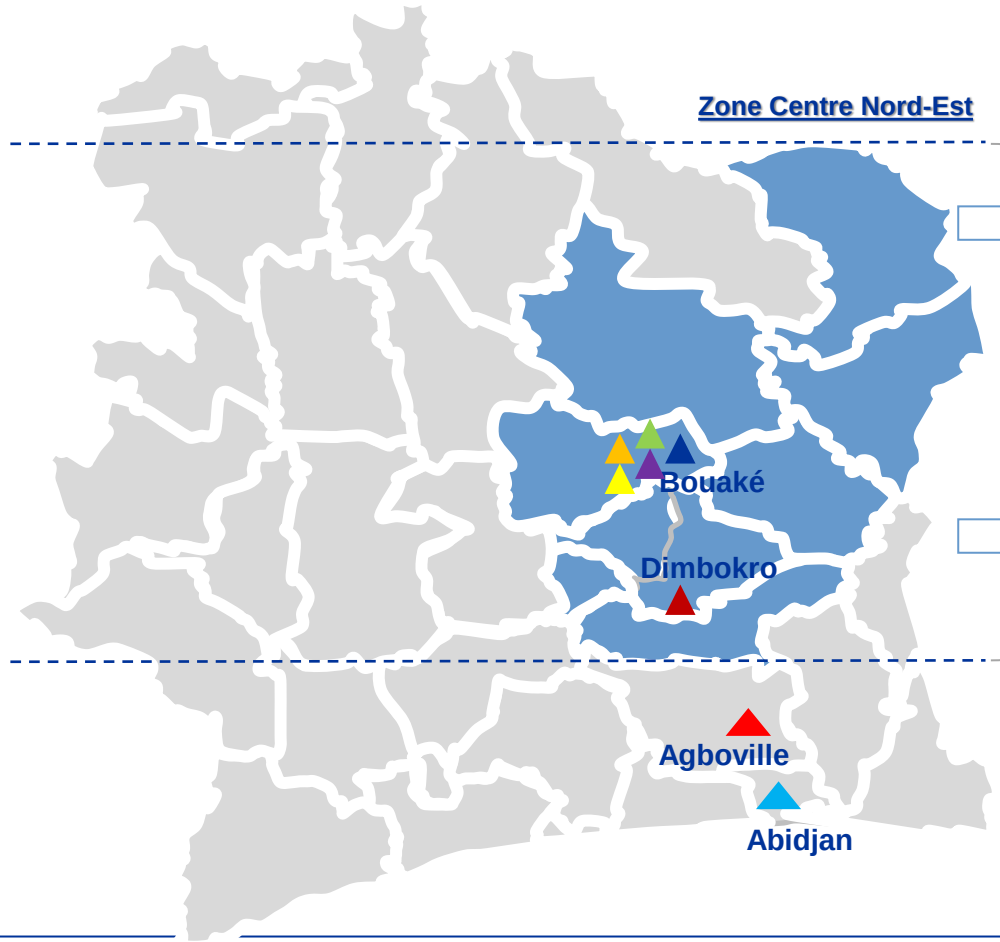
Source : ITC - 2012/* Chiffre provenant des données miroirs (telles que transmises par les pays importateurs) de l'ITC en 2012

1.1.3. Secteurs productifs

b) Filière coton

La zone compte 6 usines d'égrenage qui concentrent près de 10 % de la capacité de transformation totale du pays

Unités et capacités de transformation de coton dans la zone Centre Nord-Est



	Capacité (kt/an)	
UTEXI SA*	7	10 %
FTG SA	7,5	
TRITURAF	120	
TEXICODI SA	ND	
GLOBAL COTON	20	
Compagnie Ivoirienne de Développement du Textile (CIDT)**	120	
Total Zone Centre Nord-Est	274,5	
COTIVO	8	
UNIWAX	ND	

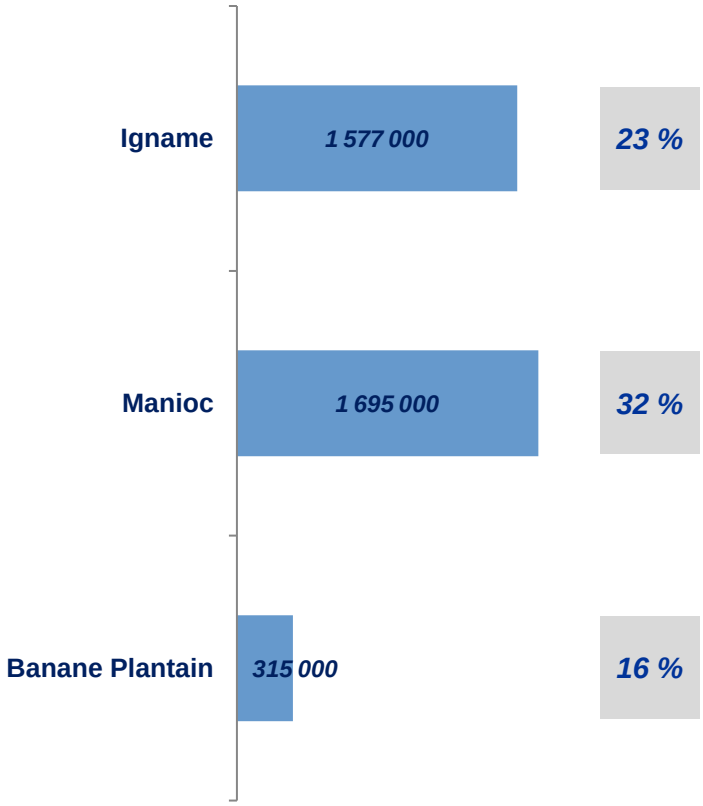
*Source : Conseil du Coton et de l'Anacarde - 2015/*L'usine est fermée/** comprend les usines de Bouaké, Séguéla, Zatta et Mankono. Les usines CIDT de Séguéla et de Zatta sont à l'arrêt depuis 2008. L'usine de Bouaké n'est pas fonctionnelle à ce jour/ND : Non disponible*

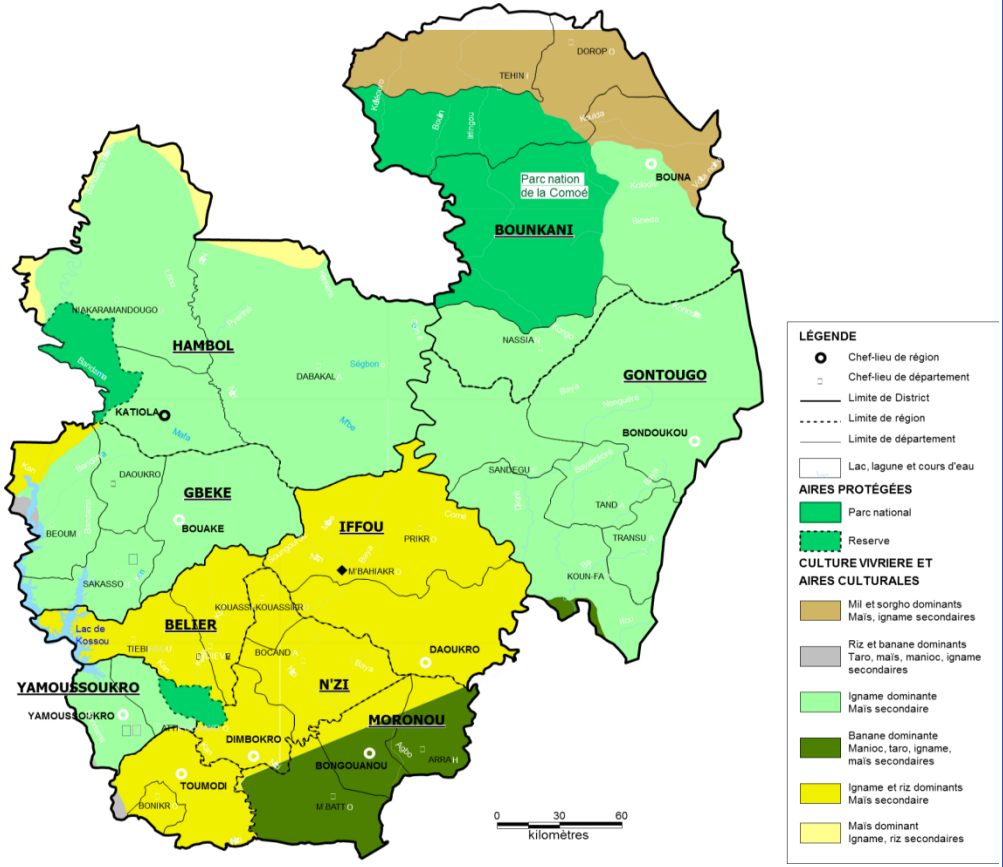
1.1.3. Secteurs productifs

c) Cultures vivrières

Les facteurs géo climatiques de la zone sont propices à la production de manioc et d'igname

Production des principales cultures vivrières de la zone (en tonnes) et part nationale (%)





Source : MEMPD – PEMED-CI, 2015

1.1.3. Secteurs productifs

c) Cultures vivrières

La zone participe fortement à la production des cultures vivrières (1/2)

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Riz	**102 kt** **8 %** **Vallée du Bandama (70 kt)**	• Rendements supérieurs aux pays de la CEDEAO • Consommation mondiale en augmentation	• Problématique de stockage • Transformation limitée • Investissements importants à mener sur les aménagements hydroagricoles
Manioc	**1 730 kt** **32 %** **Vallée du Bandama (1 100kt)**	• Forte croissance de l'utilisation industrielle du manioc • Consommation mondiale en croissance • Culture clé pour la sécurité alimentaire	• Rendement inférieur à la moyenne CEMAC et 3 fois plus faible que celui du pays le plus performant • Culture périssable • Transformation artisanale
Banane plantain	**370 kt** **19 %** **Lacs (228 kt)**	• Forte croissance de l'utilisation industrielle de la banane plantain • Marché international en croissance	• Rendement inférieur à la moyenne CEMAC et 2 fois plus faible que celui du pays le plus performant • Problématique de stockage et de transport – importantes pertes • Transformation marginale

1.1.3. Secteurs productifs

c) Cultures vivrières

La zone participe fortement à la production des cultures vivrières (2/2)

Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Igname	2 200 kt 32 % Vallée du Bandama (1 100 kt)	• Consommation nationale en hausse • Possibilité de transformation à forte valeur ajoutée (ex : amidon)	• Rendement nettement inférieur à la moyenne des rendements des pays de la sous-région • Pertes importantes liées aux méthodes de stockage • Transformation marginale
Maïs	40 kt 5 % Vallée du Bandama (13 kt)	• Rendement en hausse • Potentiel important de transformation à forte valeur ajoutée • Croissance continue des marchés national, régional et international • Demande importante destinée à l'alimentation animale	• Rendement inférieur • Transformation artisanale
Fruits	100 kt 14 % Lacs (42 kt)	• Valeur générée à l'hectare nettement supérieure à la moyenne des cultures végétales • Potentiel important de transformation à forte valeur ajoutée • Marché mondial en forte croissance, particulièrement pour le marché européen	• Rendements actuels inférieurs à ceux observés dans les pays de la sous-région • Transformation se limitant majoritairement à la transformation artisanale en jus de fruit

1.1.3. Secteurs productifs

d) Elevage

La zone Centre-Nord-Est concentre près de 20 % du cheptel bovin national et 30 % du cheptel des petits ruminants

Répartition des 4 filières par District dans la zone Centre Nord-Est (en tonnes)

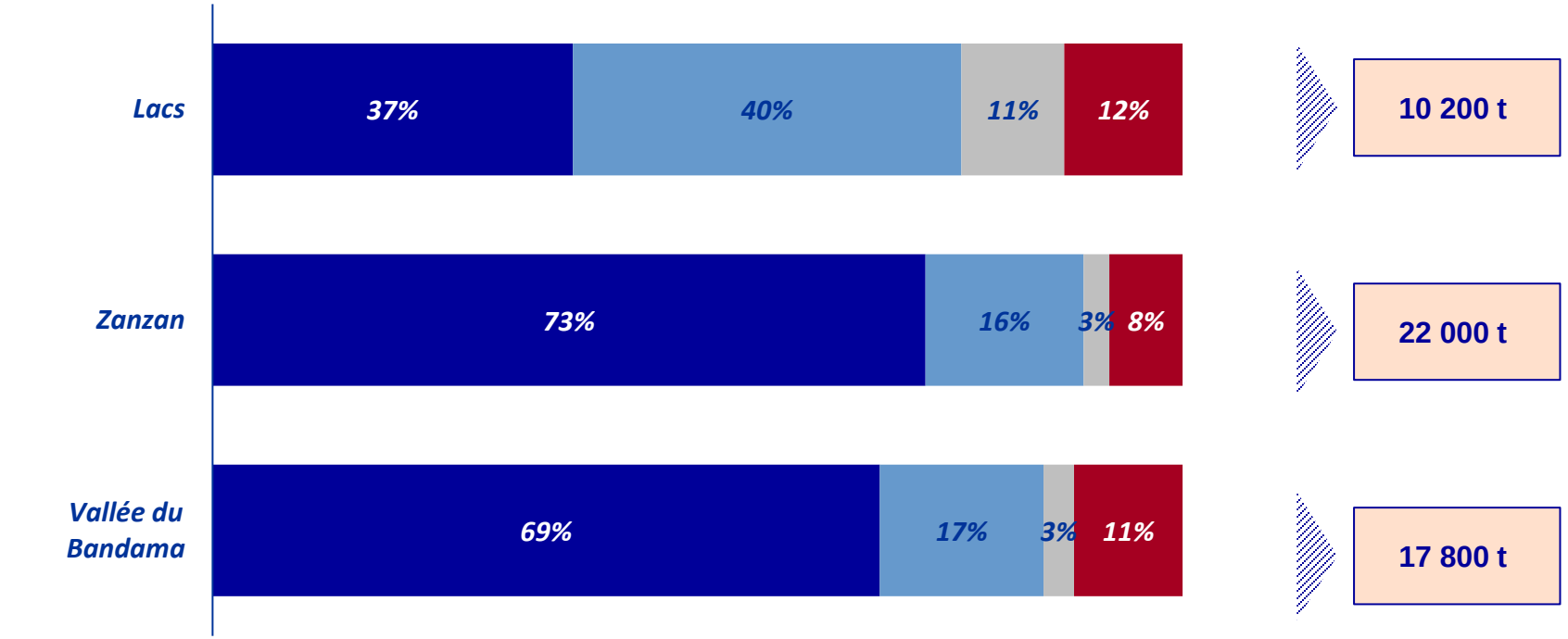








Bovins	Petits ruminants	Porcins	Avicole



1.1.3. Secteurs productifs

d) Elevage

La zone Centre-Nord-Est concentre près de 20 % du cheptel bovin national et 30 % du cheptel des petits ruminants

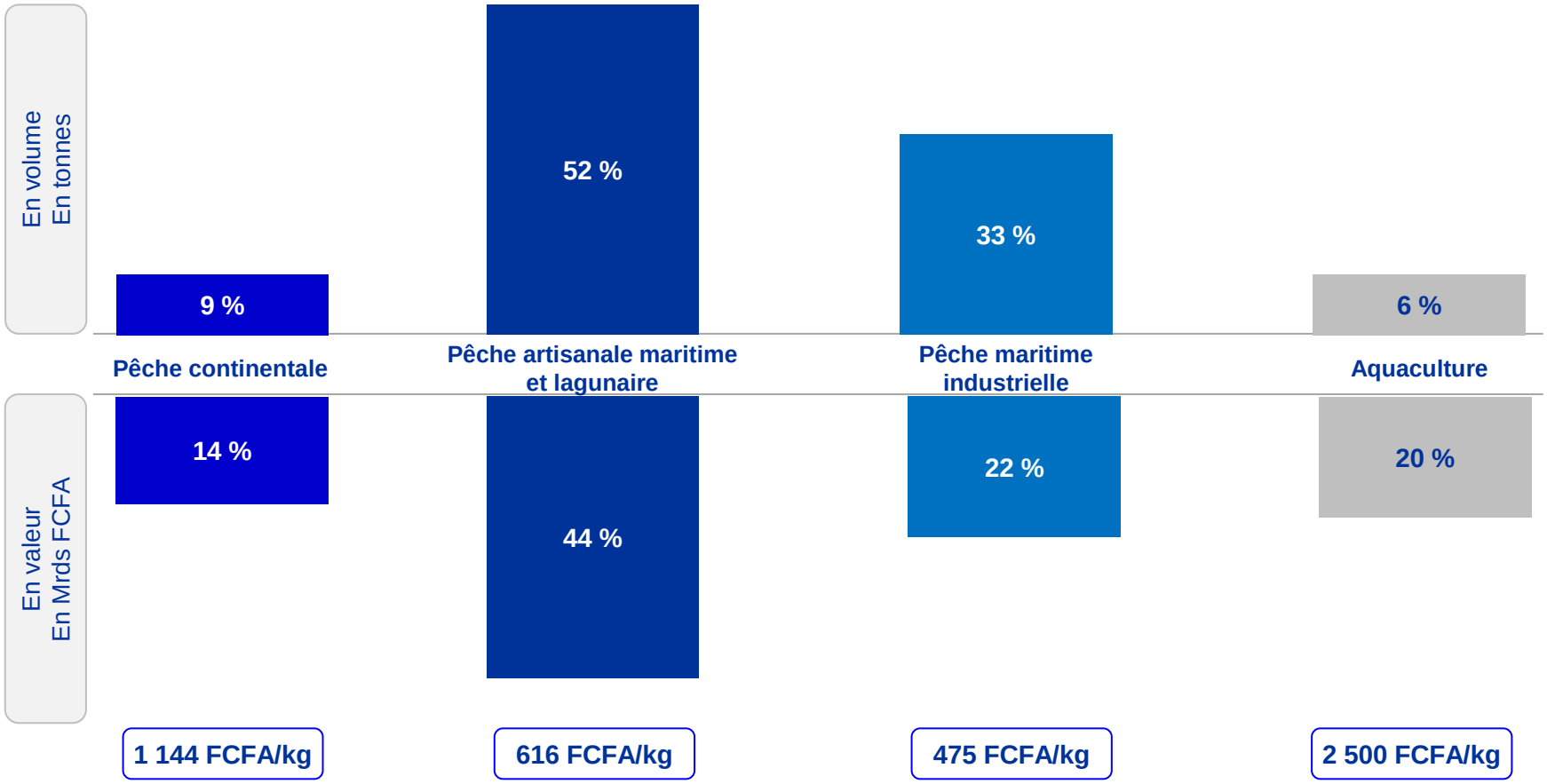
Filière	Chiffres clés	Atouts	Difficultés
Avicole	**5 100** *k têtes* **12 %** **Vallée du Bandama (2 100** *k têtes***)**	• Consommation en augmentation	• Aires d'abattage principalement traditionnelles et nécessitant d'être mises à niveau en matière d'hygiène
Bovine	**320** *k têtes* **20 %** **Zanzan (150** *k têtes***)**	• Consommation nationale par tête en croissance continue • Déficit de production de viande bovine	• Manque de structures d'abattage modernes • Conflits agriculteurs – éleveurs
Ovine/Caprine	**930** *k têtes* **30 %** **Lacs (330** *k têtes***)**	• Consommation nationale par tête en croissance continue • Déficit de production	• Faible valorisation de la production • Manque de contrôle sanitaire des abattages
Porcine	**70** *k têtes* **20 %** **Lacs (33** *k têtes***)**	• Consommation nationale par tête en forte augmentation	• Rendements de la filière inférieurs à ceux de la moyenne régionale

1.1.3. Secteurs productifs

e) Ressources halieutiques

Au niveau national, le sous-secteur de la pêche artisanale maritime et lagunaire est le plus grand contributeur, avec plus de 50 % des captures en volume et plus de 40 % de la valeur de la production

Composition de la production halieutique en volume et en valeur, par sous-secteurs d'activité
En %, année 2014



Source : MIRAH – DAP (Annuaire statistique des pêches et de l'aquaculture 2014)

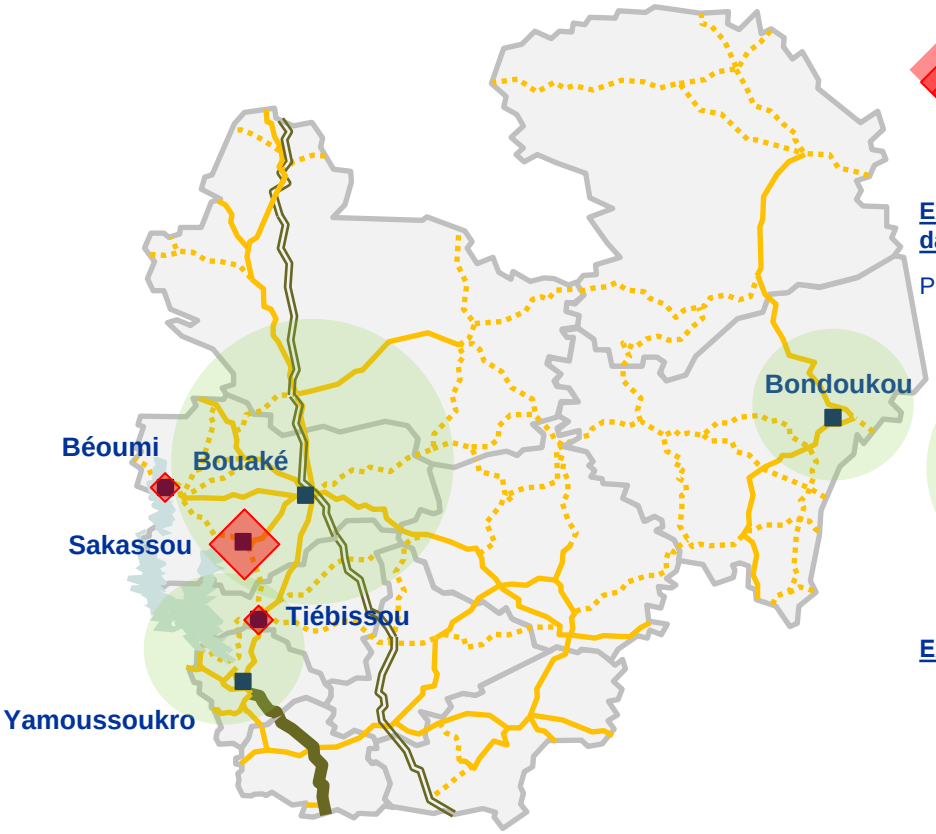
1.1.3. Secteurs productifs

e) Ressources halieutiques

La zone Centre Nord-Est concentre moins de 15 % des débarquements de la pêche continentale nationale, principalement situés dans la localité de Sakassou

Chiffres clés de la zone Centre Nord-Est

- *Près de **1 274 t** de produits de la pêche continentale **débarquées**, soit près de **15 % des débarquements nationaux***
- ***375 points de débarquements** de la pêche artisanale continentale (soit **28 % des points de débarquement** au niveau national)*



Importance du potentiel de pêche dans la zone :

- >3 000 et 4 000 t
- >2 000 et < 3 000 t
- >1 000 et < 2 000 t
- > 500 et < 1 000 t
- < 500 t

Existence de bassins de consommation dans la zone Centre Nord-Est :

Principales villes en milliers d'habitants

- > 600
- > 500 et < 600
- > 400 et < 500
- > 300 et < 400
- < 100 et < 200
- < 100

Existence d'un réseau routier

- Route bitumée
- Route latérite (piste)

1.1.3. Secteurs productifs
e) Ressources halieutiques

La zone Centre Nord-Est contribue à hauteur de 1 % à la production aquacole nationale

Chiffres clés de la zone Centre Nord-Est

- *Une **production aquacole de 23 tonnes**, soit **1 % de production aquacole nationale***
- *Un total de **62 zones aquacoles,** soit près de **4 % des zones aquacoles nationales***
- ***615 étangs aquacoles** dont,*
  - ***28 %** ont une superficie **inférieure à 1 ha***
  - ***72 %** ont une **superficie comprise entre 1 à 10 ha***



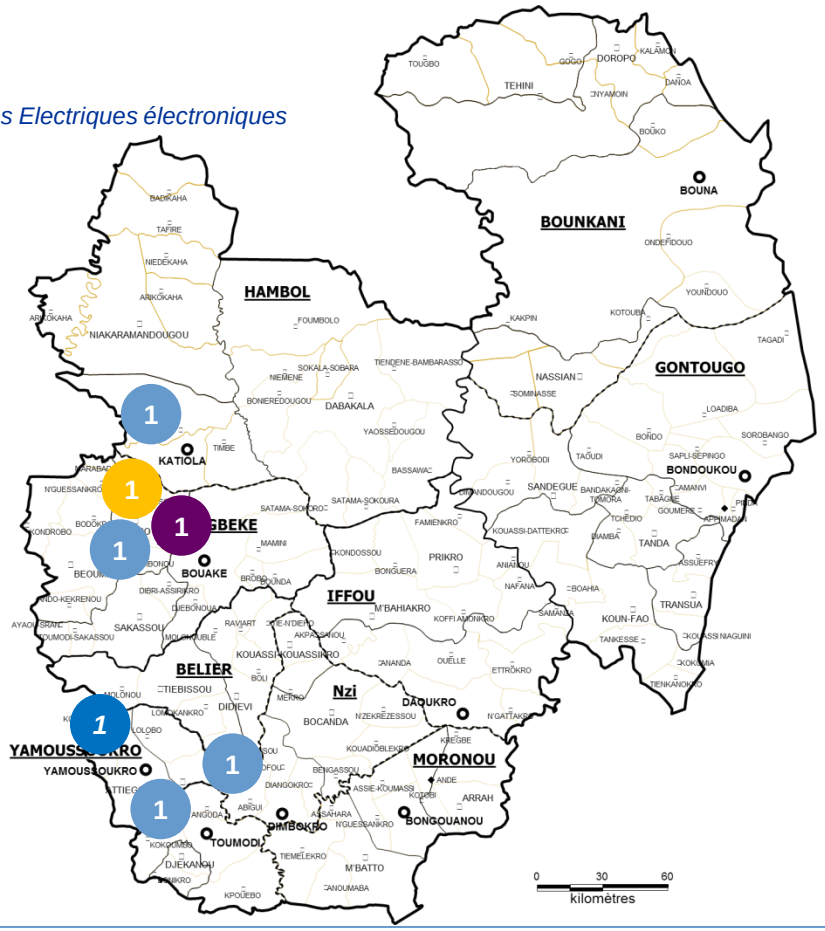
1.1.3. Secteurs productifs

f) Industrie

L'industrie dans la zone Centre Nord-Est, relativement peu développée, est représentée principalement par les activités textiles et de transformation de bois

Cartographie des entreprises industrielles (hors agro-industrie)

- *Textile et Chaussures*
- *IMM*
- *Bois*
- *Industries Electriques électroniques*



	*Typologies d'entreprises**	*Activités industrielles*
IMM	**1 TPE/ Informel**	- Réparation de machines d'usage général (entreprise enregistrant un employé) - Travail des métaux
Bois	**1 PME/ 3 TPE**	- Sciage et rabotage du bois - Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie
Textile et habillement	**1 PME**	- Filature, tissage et ennoblissement textile

**GE : CA > 2 Mds de FCFA*

Source : Centrale des Bilans 2012

1.1.3. Secteurs productifs

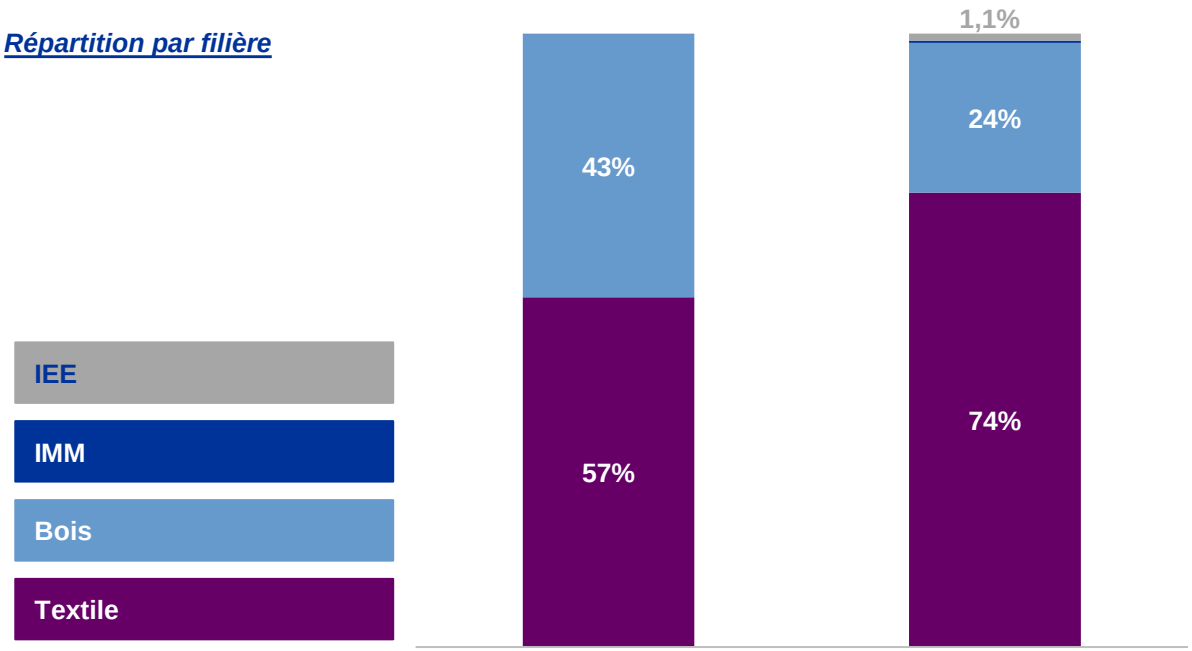
f) Industrie

Une industrie peu diversifiée avec une faible contribution à l'industrie manufacturière nationale*, aussi bien en termes de chiffre d'affaires qu'en nombre d'emplois

Chiffres clés de l'industrie manufacturière moderne dans la zone Centre Nord-Est (hors agro-industrie et raffinage)

	Chiffre d'Affaires	Emplois
Zone Centre Nord-Est	2,4 Mds FCFA	270
% dans l'ind. manuf. nationale*	0,2 %	0,7 %

Répartition par filière



- **IEE :** Une seule entreprise dans cette filière opérant dans l'entretien de machines

Autres filières

- **Matériaux de construction : activité inexistante** dans la zone
- **ICP : activité inexistante** dans la zone

*Activité industrielle manufacturière hors agro-industrie et raffinage pétrolier

Source : Centrale des Bilans 2012

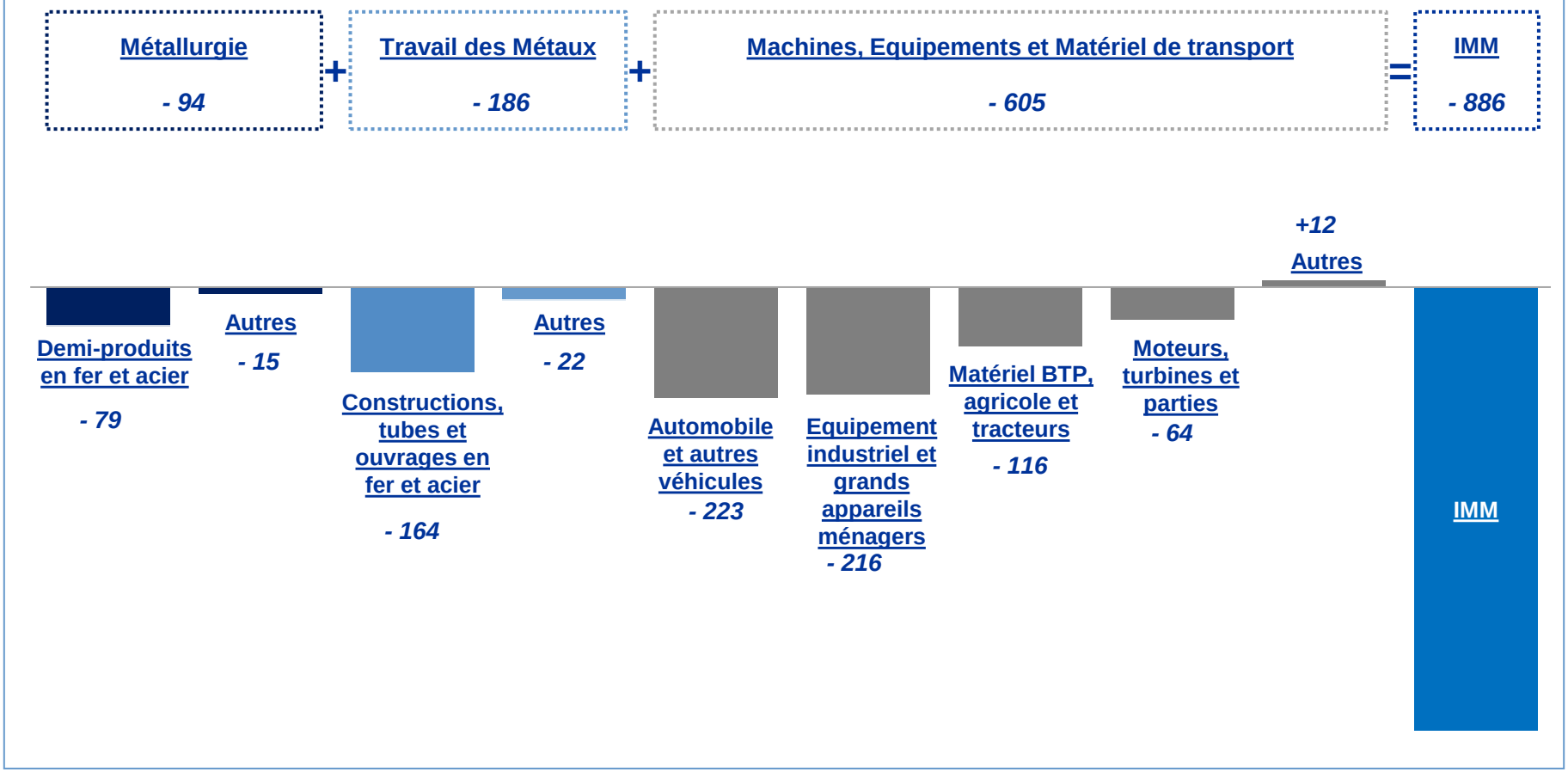
1.1.3. Secteurs productifs

g) Industries métallurgiques et mécaniques

Une filière qui enregistre un déficit commercial de près de 900 Mds de FCFA : les machines, équipements et matériel de transport génèrent près de 68 % du déficit, pour satisfaire la demande des ménages et des industries

Balance commerciale de l'Industrie Métallurgique et Mécanique en 2014

Milliards de FCFA



Source : Trademap (ITC)

1.1.3. Secteurs productifs

g) Industries métallurgiques et mécaniques

Parmi les opportunités industrielles identifiées dans les IMM, une seule peut être potentiellement développée dans la zone

Opportunités dans les IMM	*Zone Centre Nord-Est ?*	
Recyclage de l'aluminium		- Compte tenu de la faible activité de travail des métaux, les **débris et déchets d'aluminium sont moins importants** que dans les zones plus industrialisées du pays
Transformation du manganèse	✓	- **Importants gisements de manganèse dans la zone**
Développement et modernisation de l'industrie de travail des métaux		- Industrie de travail des métaux quasi absente dans la zone
Réparation et construction navales		- Pas de port dans la zone
Assemblage de véhicules et autocars		- Industries mécaniques et électriques très peu développées dans cette zone - **Infrastructures insuffisamment développées** pour accueillir ce type d'industrie
Assemblage de tracteurs		

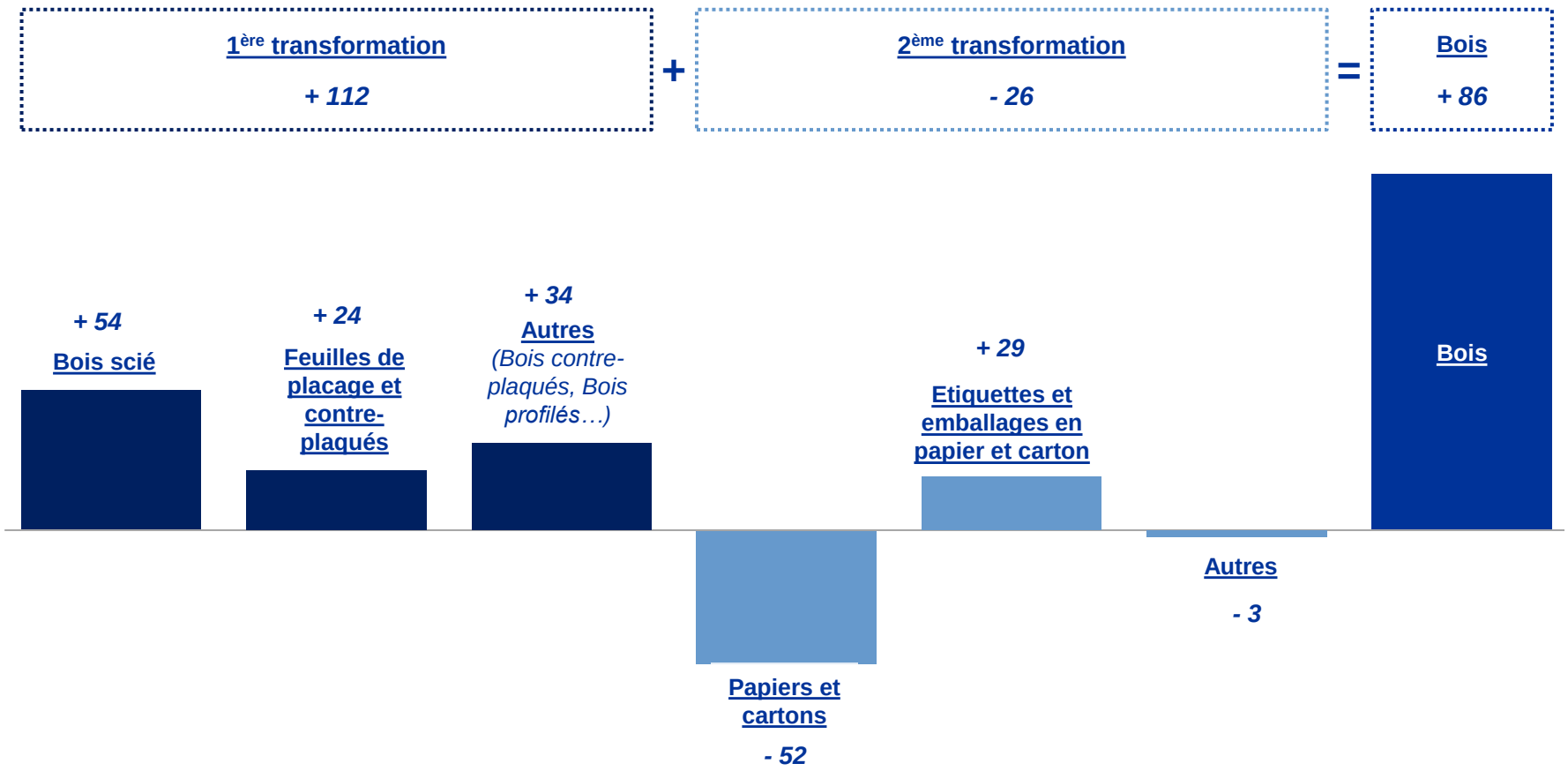
1.1.3. Secteurs productifs

h) Bois

Une filière dans laquelle la Côte d'Ivoire réalise un excédent commercial grâce aux exportations des produits de la première transformation du bois d'œuvre

Balance commerciale des Industries du bois en 2014

Milliards de FCFA



Source : Trademap (ITC)

1.1.3. Secteurs productifs

h) Bois

4 opportunités industrielles ont été identifiées dans les industries du bois, dont 3 pouvant potentiellement être développées dans la zone

Opportunités dans les Industries du bois	*Zone Centre Nord-Est ?*	
Augmentation des capacités de l'industrie du sciage	✓	- Une dizaine de scieries installées - Disponibilité des ressources forestières - Proximité avec les pays de l'hinterland (Ghana et Burkina Faso) favorisant d'autres débouchés en matière d'export
Développement de la production de panneaux	✓	
Développement de la fabrication de papiers et cartons		- Activité industrielle concentrée dans la région d'Abidjan
Développement des industries de produits de construction et de menuiserie en bois	✓	- Proximité avec les ressources forestières - Perspective de croissance du marché du BTP dans la zone à travers des programmes de construction de logements

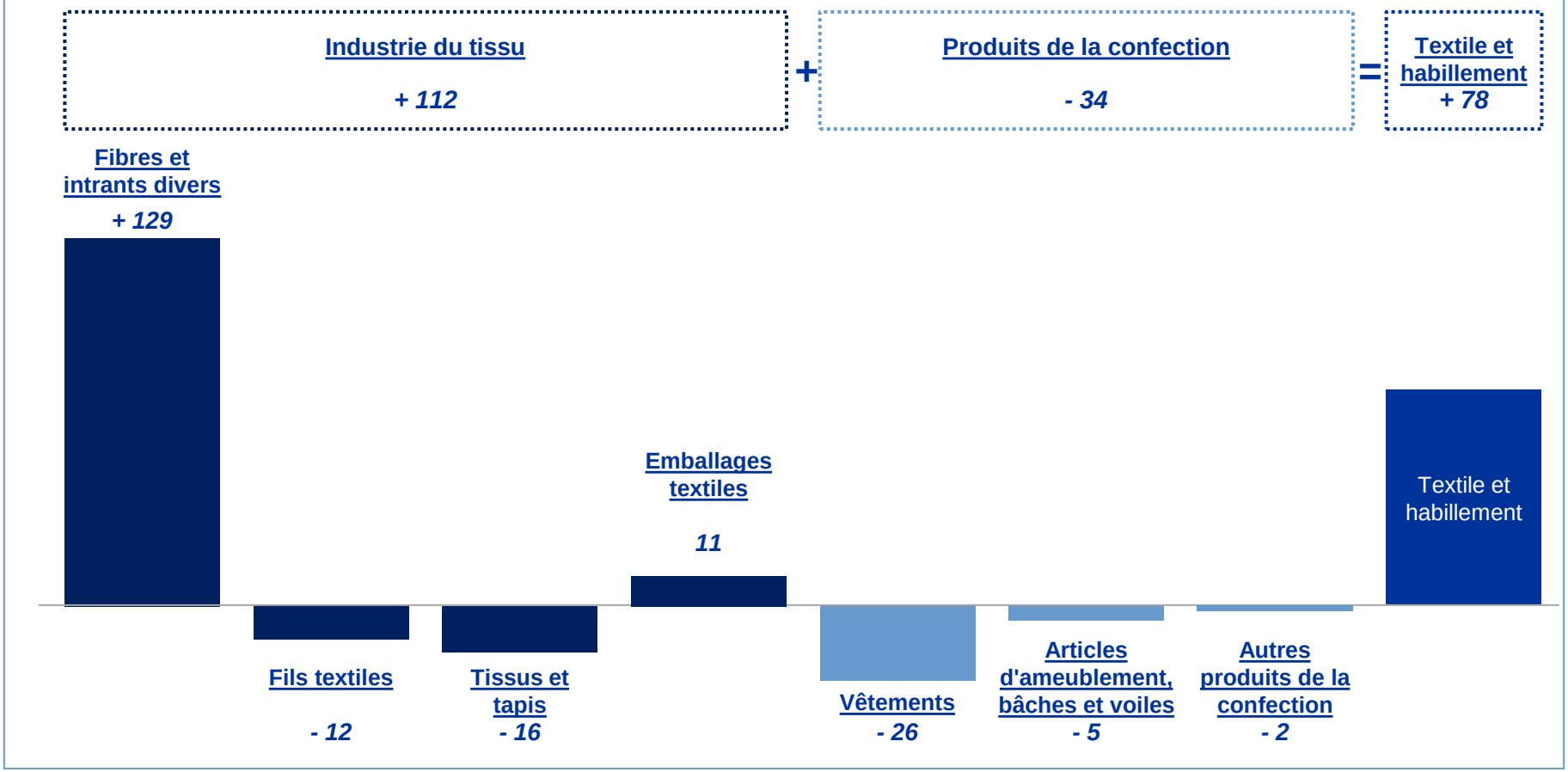
1.1.3. Secteurs productifs

i) Textile et habillement

Portée par les exportations de fibres, la filière du textile et de l'habillement génère un excédent commercial de 78 MMFCFA

Balance commerciale des industries du textile et de l'habillement en 2013*

Milliards de FCFA



*Source : Trademap (ITC), * l'année 2014 présente une anomalie au niveau des importations d'articles d'ameublement*

1.1.3. Secteurs productifs

i) Textile et habillement

4 opportunités industrielles ont été identifiées dans la filière du textile et de l'habillement, dont 2 pouvant potentiellement être développées dans la zone

Opportunités dans le Textile et l'Habillement	*Zone Centre Nord-Est ?*	
Redynamisation de la production de fibres textiles	✓	- **Accès direct à la matière première (graines de coton)** dans l'une des principales zones de culture cotonnière
Fabrication de tissus écrus	✓	- **Existence du tissu industriel développé dans l'égrenage** (production de fibres textiles) pouvant approvisionner une industrie de filature et de tissage
Fabrication de wax et tissus ennoblis		- Industrie nécessitant une proximité avec les donneurs d'ordre (ateliers de confection) et les marchés à l'export
Fabrication d'articles d'habillement		- Faible bassin de consommation dans la zone Centre Nord-Est - **Accès difficile aux marchés à l'export**

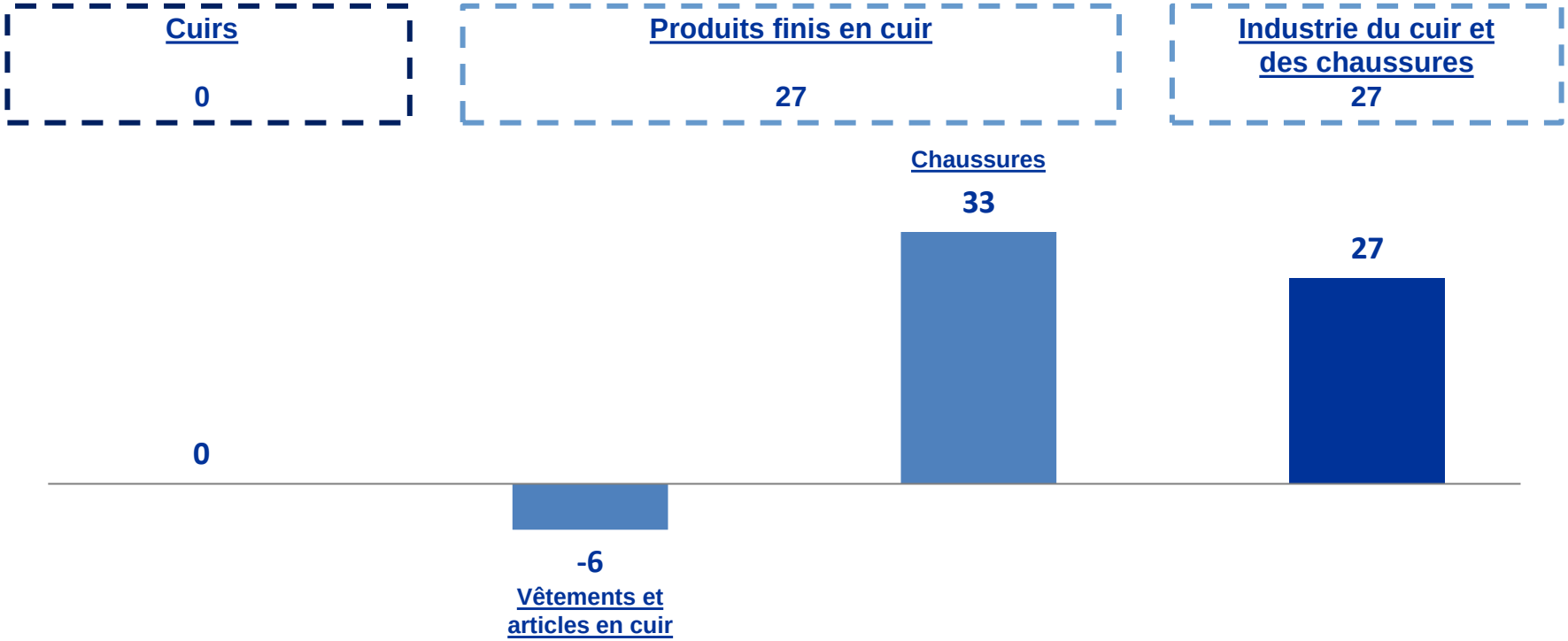
1.1.3. Secteurs productifs

j) Cuir et chaussures

Avec une balance commerciale positive de 27 milliards de FCFA, l'Industrie du cuir et des chaussures ivoirienne est excédentaire

Balance commerciale de la filière cuir

Milliards de FCFA



✓ La Côte d'Ivoire ne dispose ni de tanneries industrielles pour la fabrication de cuir ni d'unités industrielles de transformation du cuir pour la fabrication de produits finis en cuir, ce qui explique pourquoi le pays ne réalise pas d'échanges commerciaux de cuirs

Source : Trademap (ITC)

1.1.3. Secteurs productifs

j) Cuir et chaussures

Une opportunité industrielle a été identifiée dans l'Industrie du cuir et des chaussures et peut potentiellement être développée dans la zone

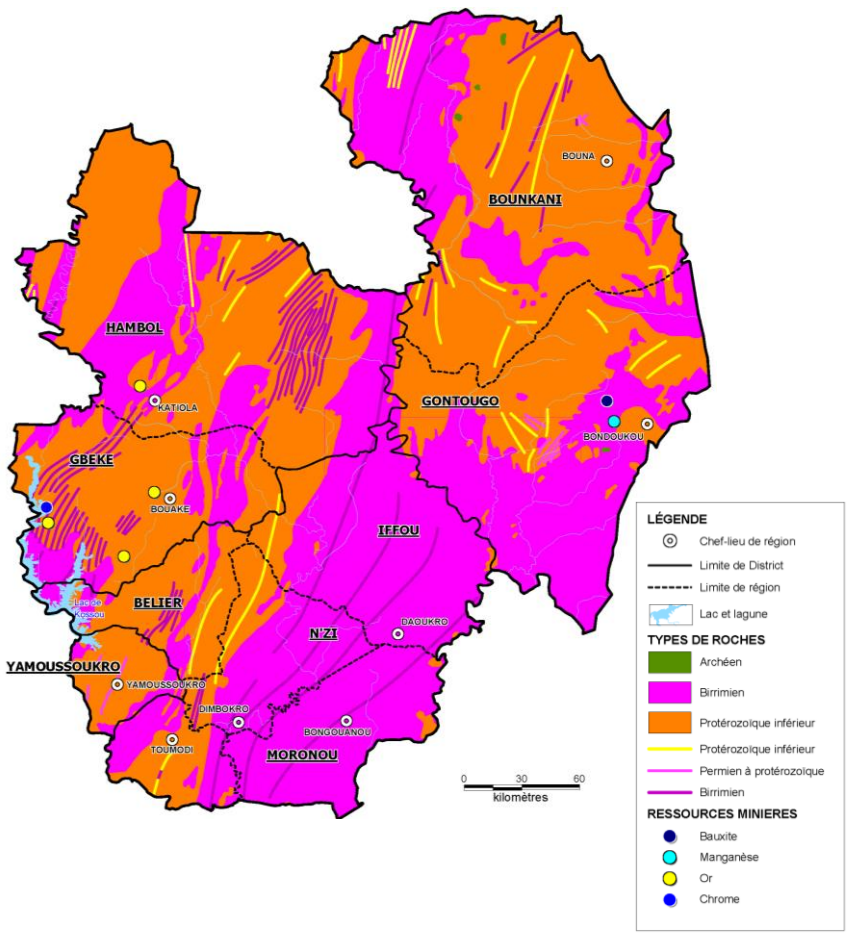
Opportunités industrielles	*Zone Centre Nord-Est ?*	
Mise en place d'une tannerie industrielle pour la production de cuirs à partir des peaux	✓	**- La valorisation des peaux produites dans la zone ainsi que le renforcement de l'image de marque ivoirienne dans le domaine du cuir sont autant de facteurs motivant la mise en place d'une tannerie industrielle.**

1.1.3. Secteurs productifs

k) Mines

Les sols de la zone Centre Nord-Est sont majoritairement ferrallitiques

Pédologie de la zone Centre Nord-Est



District	*Types de sol*
Vallée du Bandama	▪ Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District ▪ Les sols sont ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés et ferrugineux sur matériaux ferrallitiques à l'Est du District
Zanzan	▪ Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District ▪ Les sols sont ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés et ferrugineux sur matériaux ferrallitiques au sud du District ▪ Les sols sont ferrugineux sur matériaux ferrallitiques au nord du District
Lacs	▪ Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District ▪ Par ailleurs, ils sont : • Ferrugineux sur matériaux ferrallitiques à l'ouest du District • Formés d'un complexe de sols hydromorphes minéraux et de sols peu évolués au nord
D.A Yamous-soukro	▪ Les sols sont en majorité ferrallitiques moyennement et/ou faiblement désaturés sur la majeure partie du District

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

1.1.3. Secteurs productifs

k) Mines

La zone Centre Nord-Est est caractérisée par un potentiel minier important

District	Ressources	Etat de l'exploitation
Vallée du Bandama	***Or***	▪ Le District compte 10 entreprises minières sur la filière or possédant chacune des permis de recherche dans 7 localités différentes
	Sable, granite, gravier	▪ 3 entreprises d'exploitation de carrière de granite sont présentes à Bouaké et Brobo ; l'une d'entre elles, Caderac, emplois 79 salariés
Zanzan	***Or***	▪ Le District compte 10 sociétés avec permis de recherche minière sur l'or
	Sable, granite, gravier	▪ L'exploitation de matériaux de carrières (sable, gravier et terres graveleuses) est effectuée de façon artisanale
Lacs	***Manganèse, Or***	▪ Le District ne compte à ce jour aucun gisement en exploitation ▪ La région du Bélier compte 65 sites d'orpaillage dont 48 sont clandestins où des milliers d'orpailleurs opèrent au mépris des règles d'exploitation, creusant jusqu'à 20 mètres au-delà de la norme de profondeur qui est de 14 mètres

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015

1.1.3 Secteurs productifs

I) Tourisme

Les ressources touristiques sont concentrées en particulier dans le District du Zanzan et le District Autonome de Yamoussoukro, ainsi que dans les régions du Gbêké et du N'Zi

Principaux sites et attractions touristiques répertoriés dans la zone, par région



- ✓ **Réserve** du Haut-Bandama
- ✓ Grande **Mosquée** de Katiola
- ✓ Maison de la **poterie** de Katiola



- ✓ **Lac** de Mitrikossoukro
- ✓ **Lac** Loka
- ✓ **Forêt sacrée** de Oualebo
- ✓ **Monument** aux Morts
- ✓ **Cour Royale**
- ✓ **Cathédrale** Sainte Thérèse de l'enfant
- ✓ **Monastère** des Bénédictines
- ✓ Site des **potières** de Ouassou
- ✓ Village des **potières** de Tanou Sakassou
- ✓ Site des **teinturières**
- ✓ **Marché** pittoresque



- ✓ **Mont** Alébouman
- ✓ **Rivière** Molonou
- ✓ **Forêt** Alolofe à Mougnan
- ✓ **Pierre** Didablé
- ✓ **Mine d'or** de Kokumbo
- ✓ **Chaises royales** des Cantons
- ✓ Tisserands de Bomizambo



- ✓ **Réserve** d'Aboukouamekro
- ✓ **Lac** aux Caïmans
- ✓ **Lac** Kossou
- ✓ **Plantations** FHB (cacao, café)
- ✓ **Palais** des hôtes
- ✓ **Fondation** FHB pour la paix

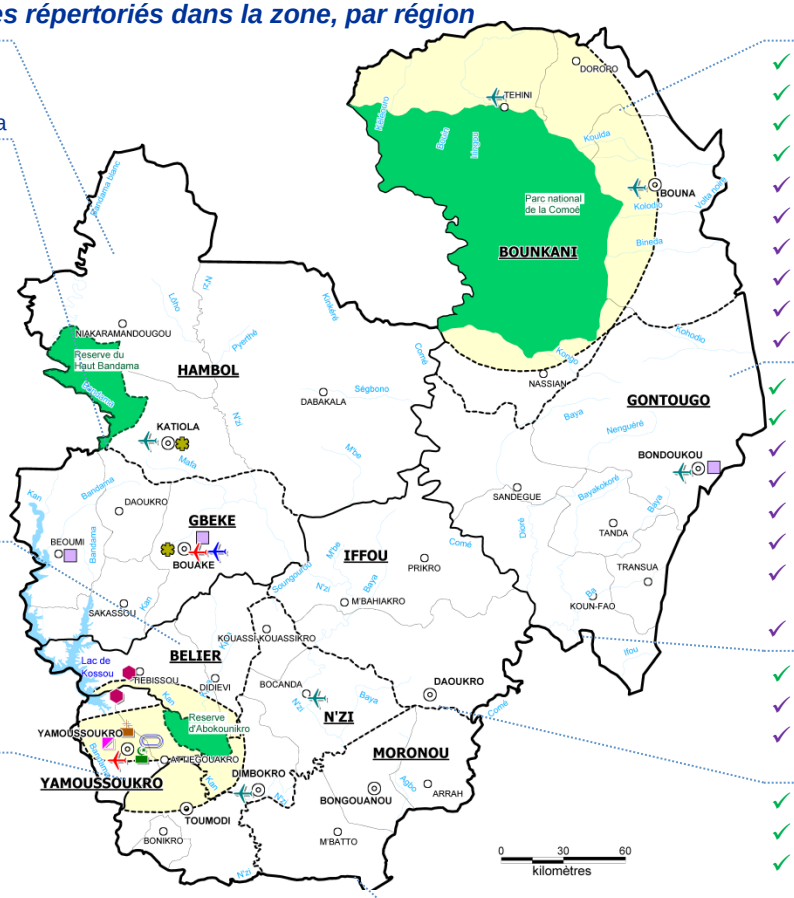


- ✓ **Basilique** Notre-Dame-de-la-Paix
- ✓ Grande **Mosquée** de la paix
- ✓ Sanctuaire de Zahakro
- ✓ Villages de **tisserands**









- ✓ **Lac** de Sokotech
- ✓ **Montagnes** de Bonheur
- ✓ **Pierres sacrées** de Brou Attakro
- ✓ **Palais** du Roi de Moronou
- ✓ **Vestiges** historiques de N'Guessankro



- ✓ **Parc** national de la Comoé
- ✓ **Monts** de Piaye-Kinta
- ✓ **Grottes** de Tingo
- ✓ **Rapides** de la Volta Noire
- ✓ **Poste militaire** de 1800
- ✓ **Cour Royale**
- ✓ **Maisons coloniales**
- ✓ **Tombes** des colons, Bromankoté
- ✓ Première **Mosquée** de 1800
- ✓ **Village** des pêcheurs de Vonkoro



- ✓ **Colline** blanche de Ganhui
- ✓ **Caïmans et poissons sacrés**
- ✓ **Maison du Conquérant** S.Touré
- ✓ **Mosquée** du 17ème, Sorobango
- ✓ **Musée** des Arts et Traditions
- ✓ **Ecole des féticheurs**, Ganhui
- ✓ **Sculpteur** de chaises royales, Lomo
- ✓ **Tisserands** de Kanguele



- ✓ **Colline mythique** de Blibliboka
- ✓ **Mosquée** ancestrale de Missribu
- ✓ **Festival** international de la culture et des arts de Daoukro



- ✓ **Fleuve** N'Zi et sa réserve
- ✓ **Forêt sacrée** de Bokanda
- ✓ **Pierres sacrées** de Dida Mouessou
- ✓ **3 ponts coloniaux**
- ✓ **Pont de la Ran**
- ✓ **Prison coloniale**
- ✓ **Cimetière des Martyrs**



Source : Ministère du Tourisme, 2015

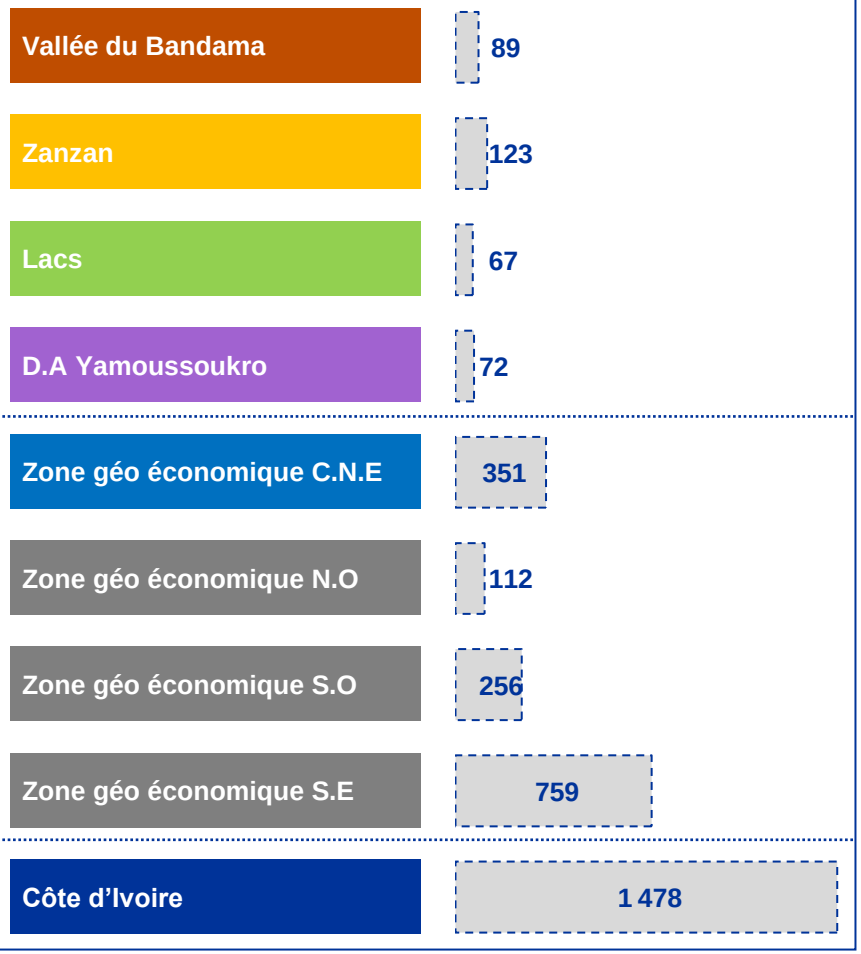
✓ Ressources naturelles ✓ Ressources culturelles

1.1.3 Secteurs productifs

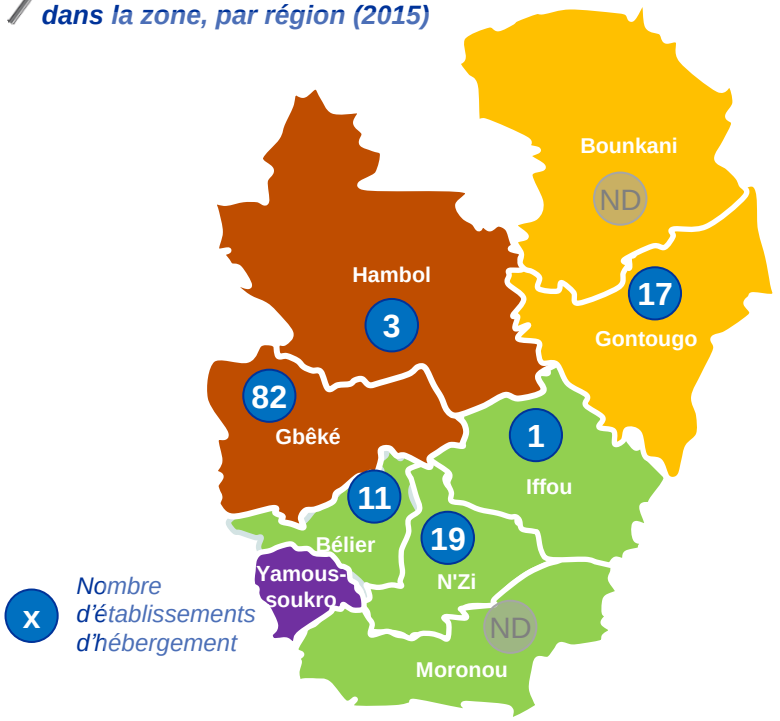
I) Tourisme

La zone dispose de plus de 350 établissements d'hébergement concentrés dans les chefs-lieux de région

Nombre d'établissements d'hébergement répertoriés dans la zone, par District et comparaison nationale (2015)



Nombre d'établissements d'hébergement répertoriés dans la zone, par région (2015)



- Le District Autonome de **Yamoussoukro** regroupe à lui seul **48 %** des établissements de la zone
- **Bouaké** abrite la quasi-totalité des hôtels de la Vallée du Bandama
- Les régions du **N'Zi et du Bélier** regroupent l'**essentiel de l'offre** d'hébergement du District des Lacs
- Dans le District du **Zanzan,** les établissements sont **concentrés dans le département de Bondoukou**

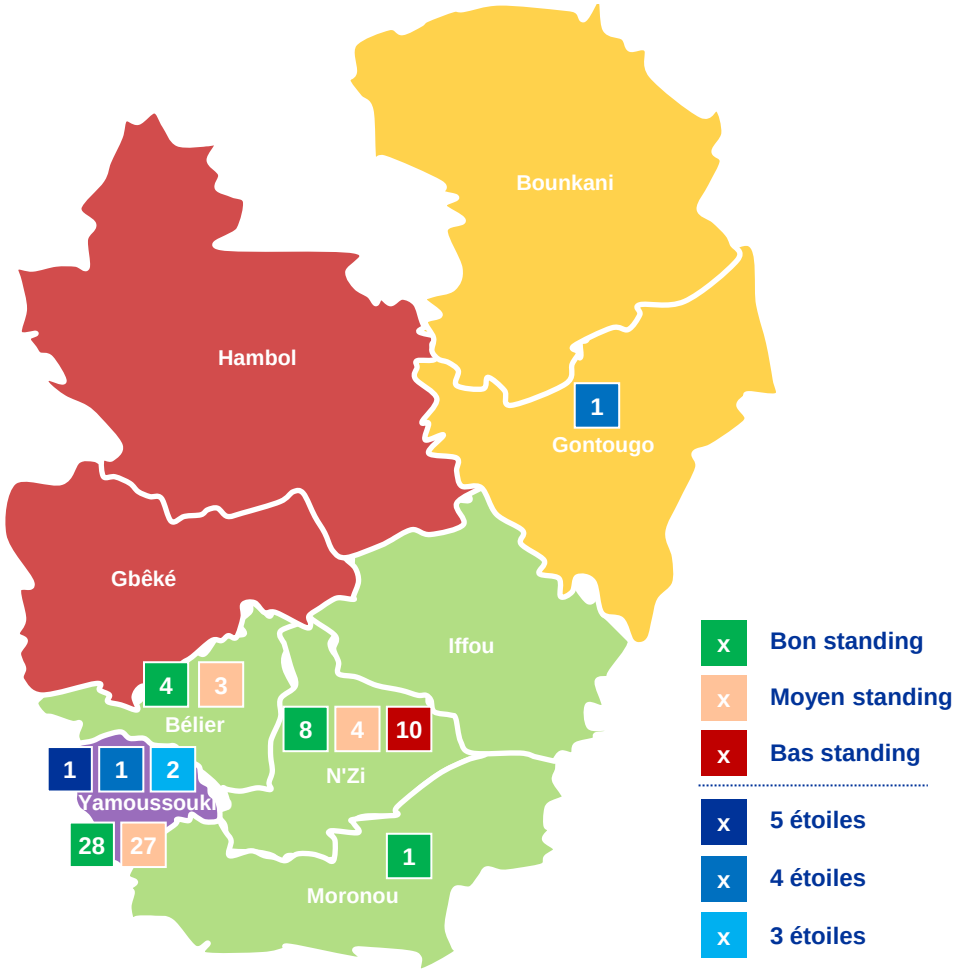
Source : Ministère du Tourisme, 2015

1.1.3 Secteurs productifs

I) Tourisme

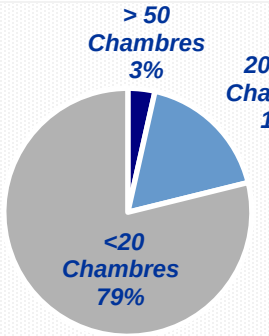
L'offre d'hébergement de bon standing est réduite et concentrée dans le District des Lacs et dans le District Autonome de Yamoussoukro

Etablissements d'hébergement dans la zone selon le standing, par District et par Région[1] (2014 - 2015)



- *La zone compte **principalement des petits hôtels de quartier***

Répartition d'un échantillon[2] d'établissements selon la capacité d'accueil (2015)



- ***L'essentiel de l'offre hôtelière n'est pas classé,** bien qu'il existe des **établissements de bon standing, en particulier dans le District Autonome de Yamoussoukro***
- ***De nombreux hôtels** ne disposent **pas d'agrément professionnel ou de licences** d'exploitation*
- *D'autres ne sont **pas ou peu entretenus***

Source : MEMPD-PEMED-CI - 2015 - Ministère du Tourisme (2015)

[1]Selon information disponible – [2]227 établissements sur les 256 répertoriés

1.1.3 Secteurs productifs

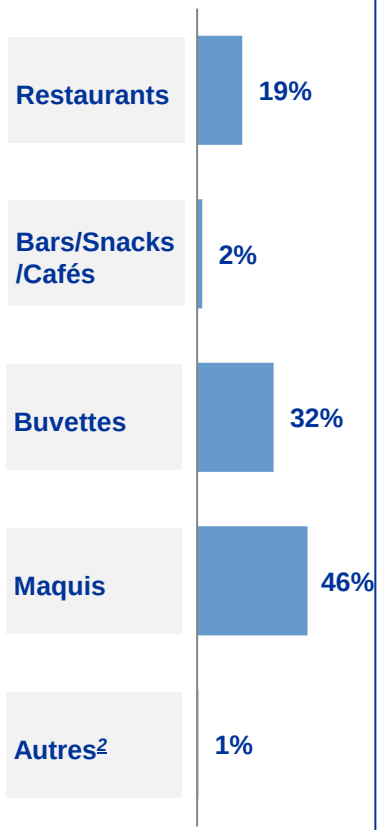
I) Tourisme

L'offre de restauration est principalement constituée de petits établissements de type buvette ou maquis, bien qu'il existe des restaurants notamment à Yamoussoukro et dans les régions du Bélier et du Gontougo

Répartition des établissements de restauration par type, 2015

District	Restaurant	Bar/Snack/ Café	Buvette	Maquis	Autres[2]
Vallée du Bandama	10	8	-	75	-
Zanzan	19	1	14	24	4
Lacs	36	6	77	60	-
D.A Yamoussoukro	20	11	82	82	-
Zone géo économique C.N.E	85	26	173	241	4
Zone géo économique N.O	11	-	-	5	5
Zone géo économique S.O	74	30	168	288	28
Zone géo économique S.E	589	487	884	621	41
Côte d'Ivoire[1]	763	545	1 225	1 156	115

Répartition des couverts de la zone par type d'établissement, 2015



Source : Ministère du Tourisme, 2015

[1]Inclus 44 établissements à la localisation non disponible - [2]Dont type d'établissement non disponible

1.1.4. Domaines sociaux

a) Education

La zone enregistre un taux brut de scolarisation de 4,4 % témoignant d'un phénomène de sous-scolarisation, particulièrement dans les Districts du Zanzan et des Lacs où moins de 3 % des enfants en bas âge sont scolarisés

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	10 134	0,96	6,7%
Zanzan	3 442	1,02	2,5%
Lacs	2 673	0,96	2,6%
D.A Yamoussoukro	4 166	1,04	6,0%
Zone géo économique C.N.E	20 415	0,98	4,4%
Côte d'Ivoire	129 371	0,99	5,6%
Objectif national 2020	N.D	1,00	N.D

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	144	321	32
Zanzan	62	122	28
Lacs	34	84	32
D.A Yamoussoukro	63	150	28
Zone géo économique C.N.E	303	677	30
Côte d'Ivoire	1 750	4 308	30

District	Nb instituteurs	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	1 002	20
Côte d'Ivoire	5 921	22

District	Etat des salles	
	Bon	Mauvais
Zone géo économique C.N.E	73%	27%
Côte d'Ivoire	82%	18%

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014

N.D : Non disponible ;

1.1.4. Domaines sociaux

a) Education

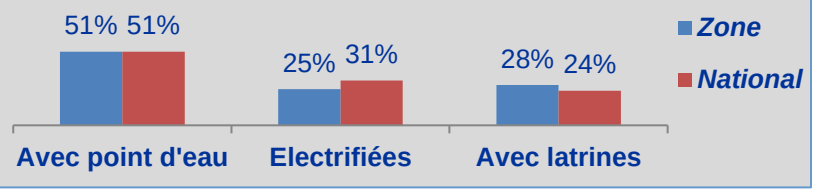
Le cycle Primaire présente un taux brut de scolarisation de 68 %, inférieur de plus de 25 points à l'objectif national fixé pour 2020

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	205 191	0,87	64%
Zanzan	139 897	0,88	63%
Lacs	147 477	0,86	73%
D.A Yamoussoukro	113 624	0,90	77%
Zone géo économique C.N.E	606 189	0,88	68%
Côte d'Ivoire	3 176 874	0,86	76%
Objectif national 2020	4 027 395	N.D	95%

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	977	5 205	39
Zanzan	757	3 555	39
Lacs	722	3 764	39
D.A Yamoussoukro	490	2 745	41
Zone géo économique C.N.E	2 946	15 269	40
Côte d'Ivoire	13 785	74 671	43

District	Nb instituteurs	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	15 132	40
Côte d'Ivoire	74 703	43

Disponibilité des commodités dans les écoles primaires



Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014

N.D : Non disponible ;

1.1.4. Domaines sociaux
a) Education

Le Secondaire 1er cycle est marqué par une sous-scolarisation importante et des ratios d'occupation élevés de plus de 70 enfants par salle en moyenne

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	54 849	0,6	30%
Zanzan	36 036	0,6	35%
Lacs	52 129	0,6	50%
D.A Yamoussoukro	42 958	0,7	52%
Zone géo économique C.N.E	185 972	0,6	39%
Côte d'Ivoire	1 005 991	0,7	43%
Objectif national 2020	N.D	N.D	48%

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	67	771	71
Zanzan	42	408	88
Lacs	56	695	75
D.A Yamoussoukro	51	613	70
Zone géo économique C.N.E	216	2 487	75
Côte d'Ivoire	1 284	14 543	69

District	Nb enseignants*	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	8 498	29
Côte d'Ivoire	49 550	27

** Inclut les enseignants du 1er et 2nd cycle*

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014 /N.D : Non défini

N.D : Non disponible ;

1.1.4. Domaines sociaux

a) Education

La zone enregistre un faible taux brut de scolarisation 20 %, particulièrement dans les Districts du Zanzan et de la Vallée du Bandama, témoignant de la forte déperdition des jeunes

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	18 863	0,5	16%
Zanzan	7 569	0,5	13%
Lacs	15 754	0,5	26%
D.A Yamoussoukro	14 973	0,5	30%
Zone géo économique C.N.E	57 159	0,5	20%
Côte d'Ivoire	315 565	0,6	19%
Objectif national 2020	N.D	0,85	N.A

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	50	486	39
Zanzan	27	189	40
Lacs	45	359	44
D.A Yamoussoukro	37	362	41
Zone géo économique C.N.E	159	1 396	41
Côte d'Ivoire	938	7 982	40

District	Nb enseignants*	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	8 498	29
Côte d'Ivoire	49 550	27

** Inclut les enseignants du 1er et 2nd cycle*

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles) ; PAMT 2012-2014/N.A : Non applicable ; N.D : Non disponible

1.1.4. Domaines sociaux
a) Education

L'enseignement Secondaire Technique enregistre des ratios d'occupation et d'encadrement satisfaisants, à modérer par la sous-scolarisation des jeunes de la zone

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	2 092	0,6	1,8%
Zanzan	877	0,9	1,5%
Lacs	1 526	0,7	2,5%
D.A Yamoussoukro	3 244	0,8	6,4%
Zone géo économique C.N.E	7 739	0,7	2,7%
Côte d'Ivoire	55 642	1,0	3,4%

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	16	204	10
Zanzan	4	30	29
Lacs	7	74	21
D.A Yamoussoukro	9	107	30
Zone géo économique C.N.E	36	415	19
Côte d'Ivoire	266	3 263	17

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	794	10
Côte d'Ivoire	5 303	10

Sources : MEN – Annuaire statistique de l'éducation 2013-2014, INS – RGPH 1998 (projections officielles)

N.D : Non disponible ;

1.1.4. Domaines sociaux

a) Education

La Formation Professionnelle est dispensée dans 41 établissements, dont 26 dans le District de la Vallée du Bandama

District	Enfants scolarisés	Indice de parité
Vallée du Bandama	3 126	1,0
Zanzan	538	0,3
Lacs	364	N.D
D.A Yamoussoukro	2 192	0,8
Zone géo économique C.N.E	6 220	0,8
Côte d'Ivoire	56 828	1,0

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	26	257	12
Zanzan	5	12	45
Lacs	4	17	21
D.A Yamoussoukro	6	133	17
Zone géo économique C.N.E	41	419	15
Côte d'Ivoire	453	2 641	21

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	703	5
Côte d'Ivoire	7 542	7

Sources : MEMPD-PEMED-CI-2015, METFP Annuaire ETPF – 2011/2012

** Les chiffres de cette partie n'incluent pas les données de l'INFPA*

N.D : Non disponible ;

1.1.4. Domaines sociaux

a) Education

Les ratios d'occupation varient de 10 étudiants par salle dans le District Autonome de Yamoussoukro à plus de 95 dans le District de la Vallée du Bandama

District	Enfants scolarisés	Indice de parité	Taux de scolarisation
Vallée du Bandama	16 416	0,53	10,6%
Zanzan	0	N.A	0,0%
Lacs	545	0,29	0,6%
D.A Yamoussoukro	2 528	0,26	6,0%
Zone géo économique C.N.E	19 489	0,48	5,3%
Côte d'Ivoire	176 504	0,58	7,3%

District	Nb d'écoles	Nb salles	Ratio d'occupation
Vallée du Bandama	16	164	95
Zanzan	0	0	0
Lacs	3	44	17
D.A Yamoussoukro	10	409	10
Zone géo économique C.N.E	29	617	42
Côte d'Ivoire	217	5 482	20

District	Nb enseignants	Ratio d'encadrement
Zone géo économique C.N.E	1 633	12
Côte d'Ivoire	15 139	12

Source : MESRS – Annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2013-2014

N.D : Non disponible ;

1.1.4. Domaines sociaux

b) Santé

Malgré une couverture en médecins légèrement inférieure aux objectifs PNDS, la zone Centre Nord-Est affiche un manque en équipements sanitaires

District	Nbr. d'hab./ESPC	Nbr. d'hab./lit hospitalier	Nbr. d'hab./ambulance
Vallée du Bandama	13 505	9 052	66 985
Zanzan	7 989	5 659	40 239
Lacs	8 098	2 924	37 116
D.A Yamoussoukro	11 649	3 300	48 684
Zone géo économique C.N.E	9 785	4 659	46 684
Côte d'Ivoire	13 620	5 445	70 429
Objectif PNDS	10 000	1 000	N.D

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

N.D : Non disponible

1.1.4. Domaines sociaux

b) Santé

Malgré une couverture en sages-femmes conforme à la norme OMS, la zone Centre Nord-Est affiche une carence d'environ 630 médecins, 1 250 infirmiers et 25 sages-femmes

District	*Nbr. d'hab./médecin*	*Nbr. d'hab./chirurgien-dentiste*	*Nbr. d'hab./infirmier*	*Nbr. de FAP/sage-femme*
Vallée du Bandama	19 936	279 103	5 735	2 636
Zanzan	20 893	271 611	4 938	3 291
Lacs	14 683	89 077	3 259	2 081
D.A Yamoussoukro	8 179	128 137	4 805	2 118
Zone géo économique C.N.E	21 388	160 058	4 473	2 506
Côte d'Ivoire	14 960	109 020	5 221	2 247
Objectif PNDS	5 000	N.D	2 000	N.D
Normes OMS	10 000	1 000	5 000	3 000

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013 *N.D : Non Disponible*

1.1.4. Domaines sociaux

b) Santé

La zone enregistre des taux de mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile supérieurs à la moyenne nationale

District	Taux de mortalité maternelle (nombre de décès pour 100 000 naissances)	Taux de mortalité néonatale (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)	Taux de mortalité infanto-juvénile (nombre de décès pour 1 000 naissances vivantes)
Vallée du Bandama	45	23	74
Zanzan	174	48	134
Lacs	130	52	137
D.A Yamoussoukro	156	52	137
Zone géo économique C.N.E	111	54	120
Côte d'Ivoire	130	45	125

- Le taux élevé de la mortalité maternelle s'explique par :
  - un taux d'abandon élevé entre première consultation prénatale et la consultation postnatale, signe d'un désintérêt des femmes enceintes devant la nécessité de faire suivre leur grossesse par des services hospitaliers dédiés
  - la défiance vis-à-vis de la médecine moderne au profit d'un suivi traditionnel,
  - le difficile accès aux centres de santé dû notamment aux distances à parcourir et à l'impraticabilité de la route
- Les principales causes de mortalité néonatale sont :
  - la multiparité des femmes qui rend les accouchements plus complexes
  - l'insécurité alimentaire
  - différentes pathologies liées à la naissance comme l'hypotrophie

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

1.1.4. Domaines sociaux

c) Culture

Avec 14 % d'infrastructures culturelles, la zone Centre Nord-Est est la moins équipée du pays

Répartition des infrastructures culturelles

District/Zone	Musées	Bibliothèques	Salles de spectacle	Ecrans de cinéma	Centres culturels	Foyers de jeunes
Vallée du Bandama	0	0	0	1	2	10
Zanzan	1	1	0	0	1	0
Lacs	0	4	0	2	10	15
D.A Yamoussoukro	0	2	2	2	3	1
Zone géo économique C.N.E	1	7	2	5	16	26
Zone géo économique N.O	3	0	0	1	8	19
Zone géo économique S.O	3	35	10	3	15	16
Zone géo économique S.E	9	4	1	1	14	2
Côte d'Ivoire	16	46	13	10	53	63

- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacle de qualité

Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

1.1.4. Domaines sociaux

c) Culture

Près de 20 % des évènements culturels nationaux sont organisés dans la zone, dont plus de la moitié dans le District du Zanzan

Répartition des évènements culturels

District/Zone	*Festivals*	*Foires et expositions*	*Séminaires et conférences*	*Autres évènements culturels*
Vallée du Bandama	0	0	0	0
Zanzan	3	0	0	9
Lacs	5	0	0	0
D.A. Yamoussoukro	0	0	0	2
Zone géo économique C.N.E	8	0	0	11
Zone géo économique N.O	6	0	0	13
Zone géo économique S.O	8	4	30	1
Zone géo économique S.E	21	0	2	5
Côte d'Ivoire	43	4	32	30

Source : Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire, 2013

1.1.4. Domaines sociaux

d) Sport

Le District Autonome de Yamoussoukro concentre plus de 95 % des clubs de la zone Centre Nord-Est

Répartition des clubs et des adhérents

District/Zone	*Nombre de clubs*	*Nombre d'adhérents*
Vallée du Bandama	0	ND
Zanzan	1	ND
Lacs	0	ND
D.A Yamoussoukro	36	ND
Zone géo économique C.N.E	37	ND
Zone géo économique N.O	2	ND
Zone géo économique S.O	80	2 957
Zone géo économique S.E	30	864
Côte d'Ivoire	149	3 821

Source : Ministère de la Promotion de la jeunesse, des Sports et des Loisirs, 2014

N.D : Non défini

1.1.4. Domaines sociaux

d) Sport

Le District de la Vallée du Bandama concentre plus de 75 % des infrastructures sportives de la zone Centre Nord-Est

Répartition des infrastructures sportives

District/Zone	*Stades*	*Centres de formation*	*Complexes sportifs*	*Foyers des jeunes*	*Terrains*
Vallée du Bandama	12	0	1	0	39
Zanzan	8	0	0	0	0
Lacs	4	1	6	8	0
D.A.Yamoussoukro	1	0	0	0	0
Zone géo économique C.N.E	25	1	7	8	39
Zone géo économique N.O	3	0	0	0	17
Zone géo économique S.O	22	12	19	9	38
Zone géo économique S.E	13	4	0	0	26
Côte d'Ivoire	63	17	26	17	120

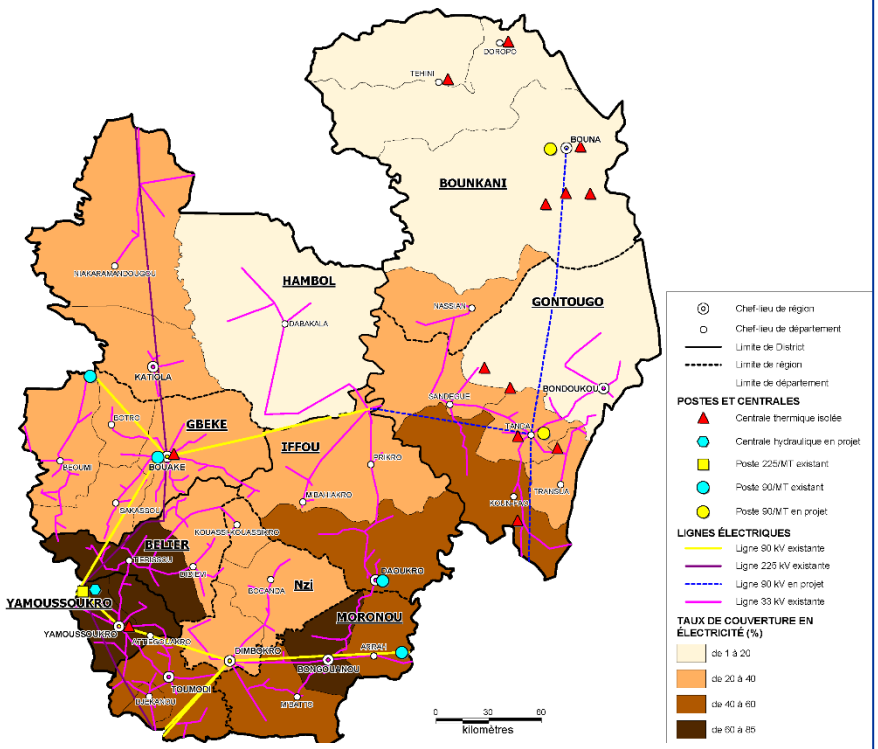
Source : Ministère de la Promotion de la jeunesse, des Sports et des Loisirs, 2014

1.1.4. Domaines sociaux
e) Electricité

Le taux d'électrification des Districts de la zone présente de fortes disparités, avec des niveaux de couverture variant de 13 à plus de 80 %

Districts/Zones	*Taux d'électrification*
Vallée du Bandama	23%
Zanzan	13%
Lacs	47%
D.A Yamoussoukro	81%
Zone géo économique C.N.E	18%
Zone géo économique N.O	17%
Zone géo économique S.O	46%
Zone géo économique S.E	69%
Côte d'Ivoire	34%

Taux d'électrification dans les régions de la zone Centre Nord-Est (en %)



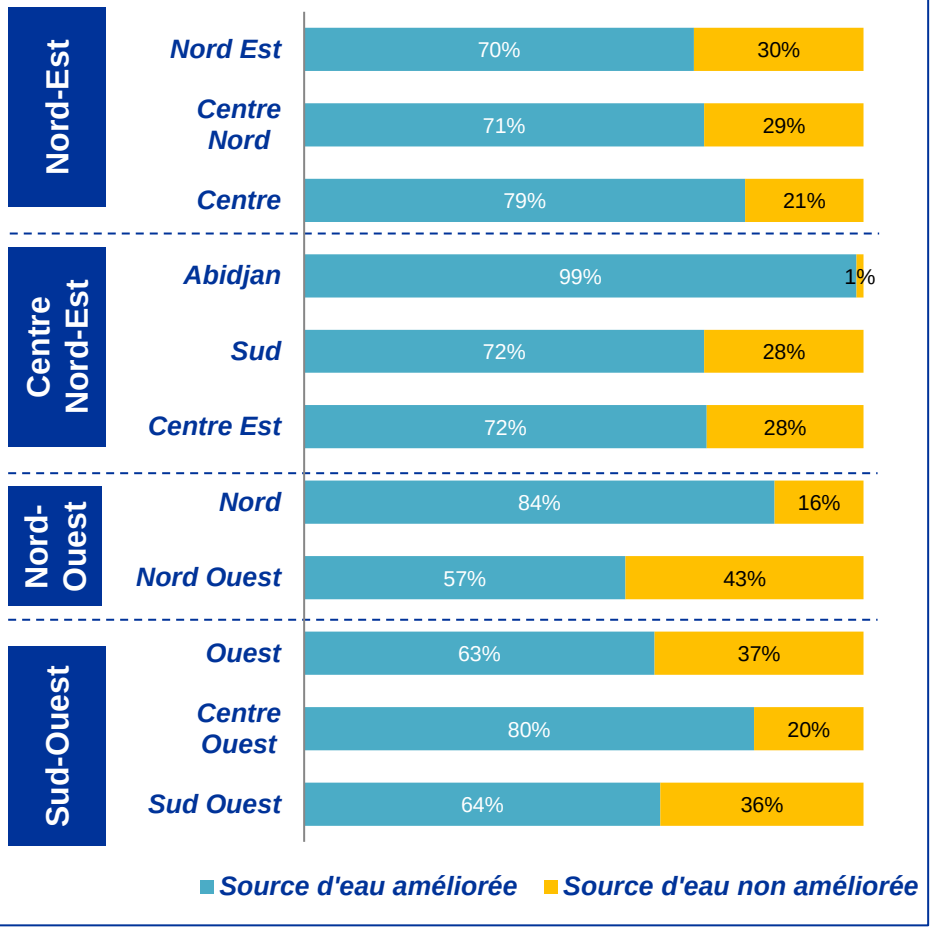
Source : CIE 2014 - année 2013

1.1.4. Domaines sociaux

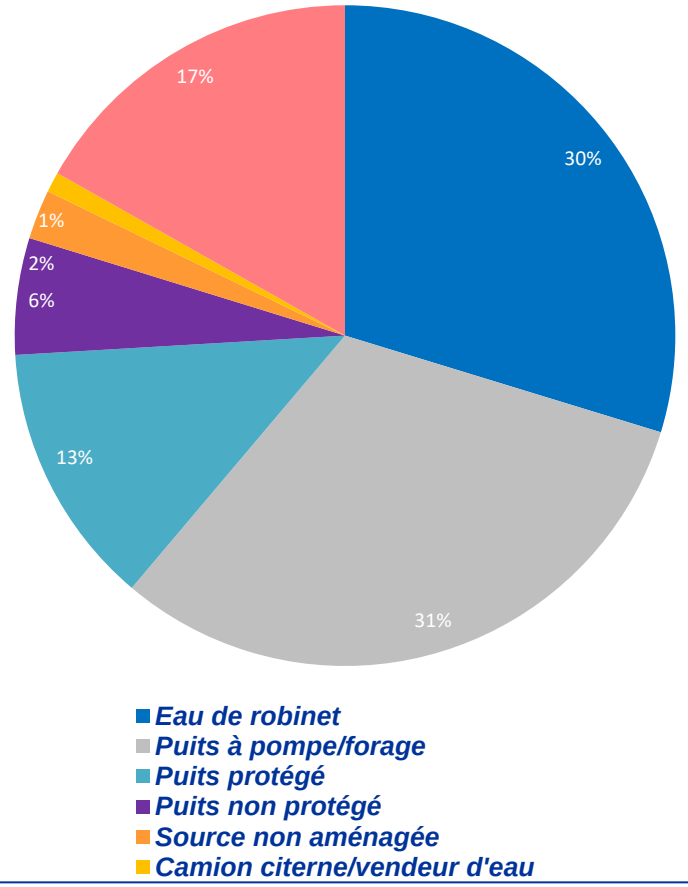
f) Eau potable

Si la zone Centre Nord-Est présente un taux d'accès aux sources d'eau améliorées supérieur à 70 %, le taux d'utilisation de puits non protégés de 6 % souligne la précarité des infrastructures d'adduction en eau améliorée

Niveau d'accès aux sources d'eau améliorées et non améliorées par zone (en % du total des sources d'eau)



Taux d'utilisation par source dans la zone Centre Nord-Est (en % de population)



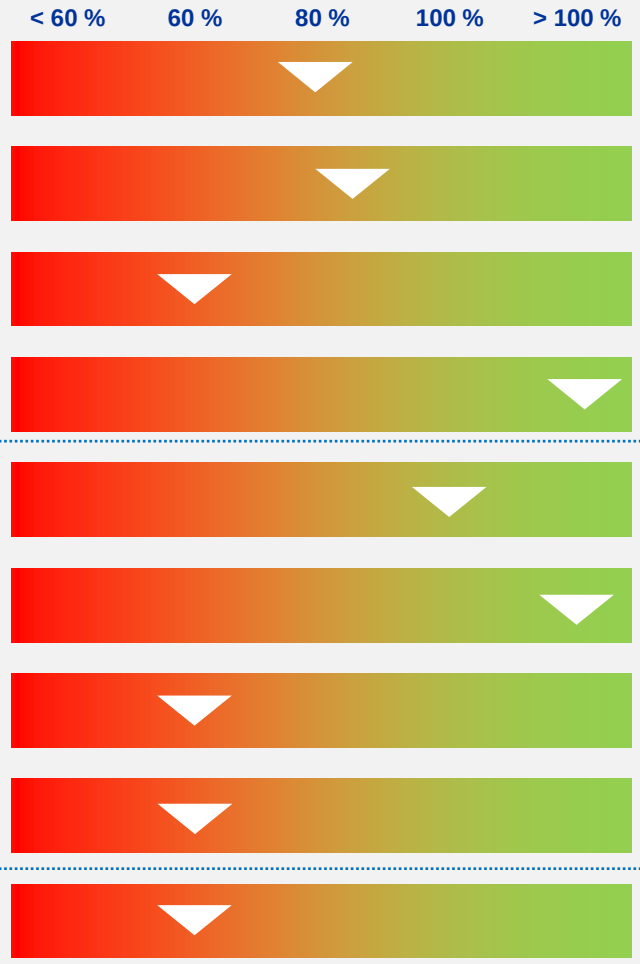
Source : MICS/EDS, 2006

1.1.4. Domaines sociaux

f) Eau potable

Les équipements HU(*) mis en place permettent de couvrir 96 % des besoins en eau des populations locales

District	Production (m^3/j)	Besoin (m^3/j)
Vallée du Bandama	39 761	51 479
Zanzan	8 343	9 759
Lacs	23 004	26 584
D.A Yamoussoukro	29 117	16 982
Zone géo économique C.N.E	100 225	104 804
Zone géo économique N.O	41 425	37 007
Zone géo économique S.O	83 115	131 079
Zone géo économique S.E	468 205	662 495
Côte d'Ivoire	692 970	935 385



Source : ONEP 2014

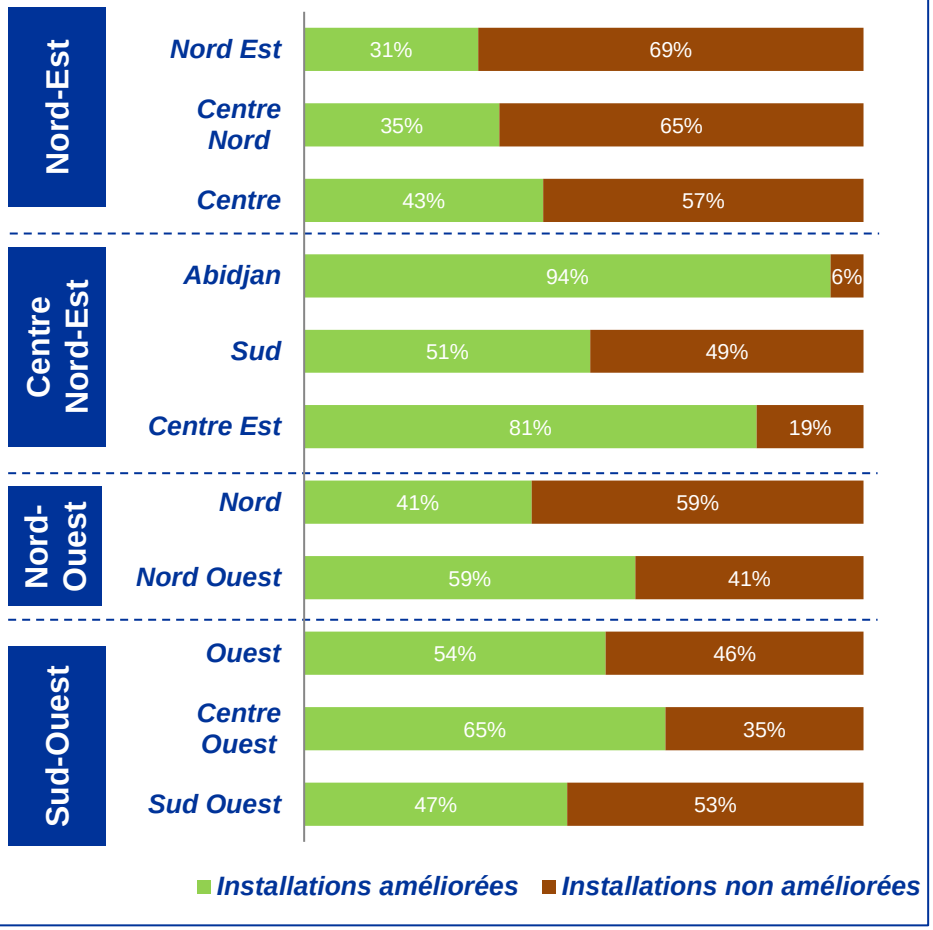
(*) Hydraulique Urbaine

1.1.4. Domaines sociaux

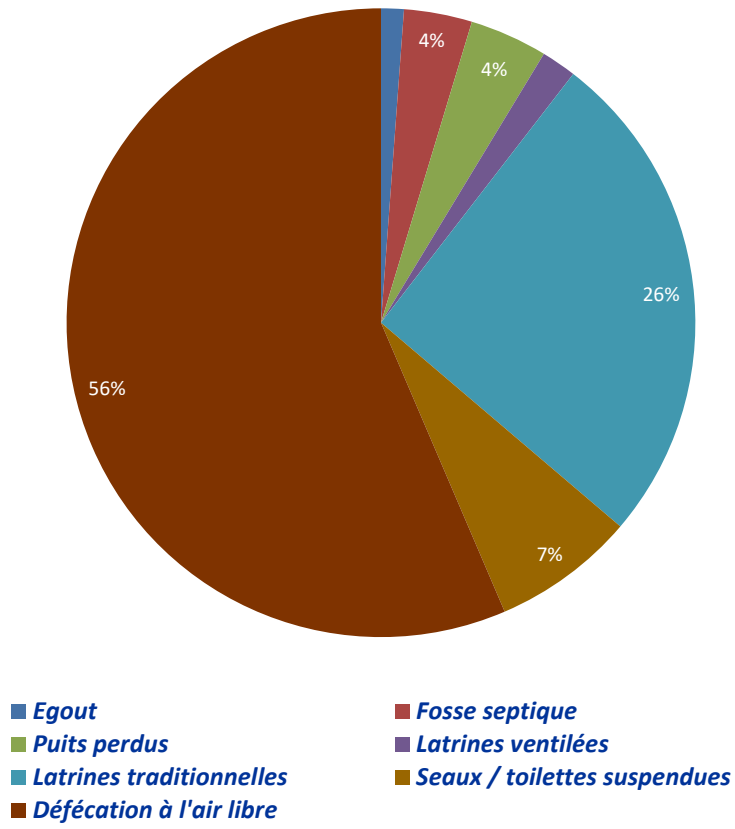
g) Assainissement

En plus de présenter un taux d'installations sanitaires améliorées de 36 %, la zone Centre Nord-Est enregistre un taux de défécation en plein air de 56 % soulignant la précarité des infrastructures d'assainissement

Niveau d'équipement sanitaire par région (en % du total d'installation)*



Type d'équipement sanitaire dans la zone

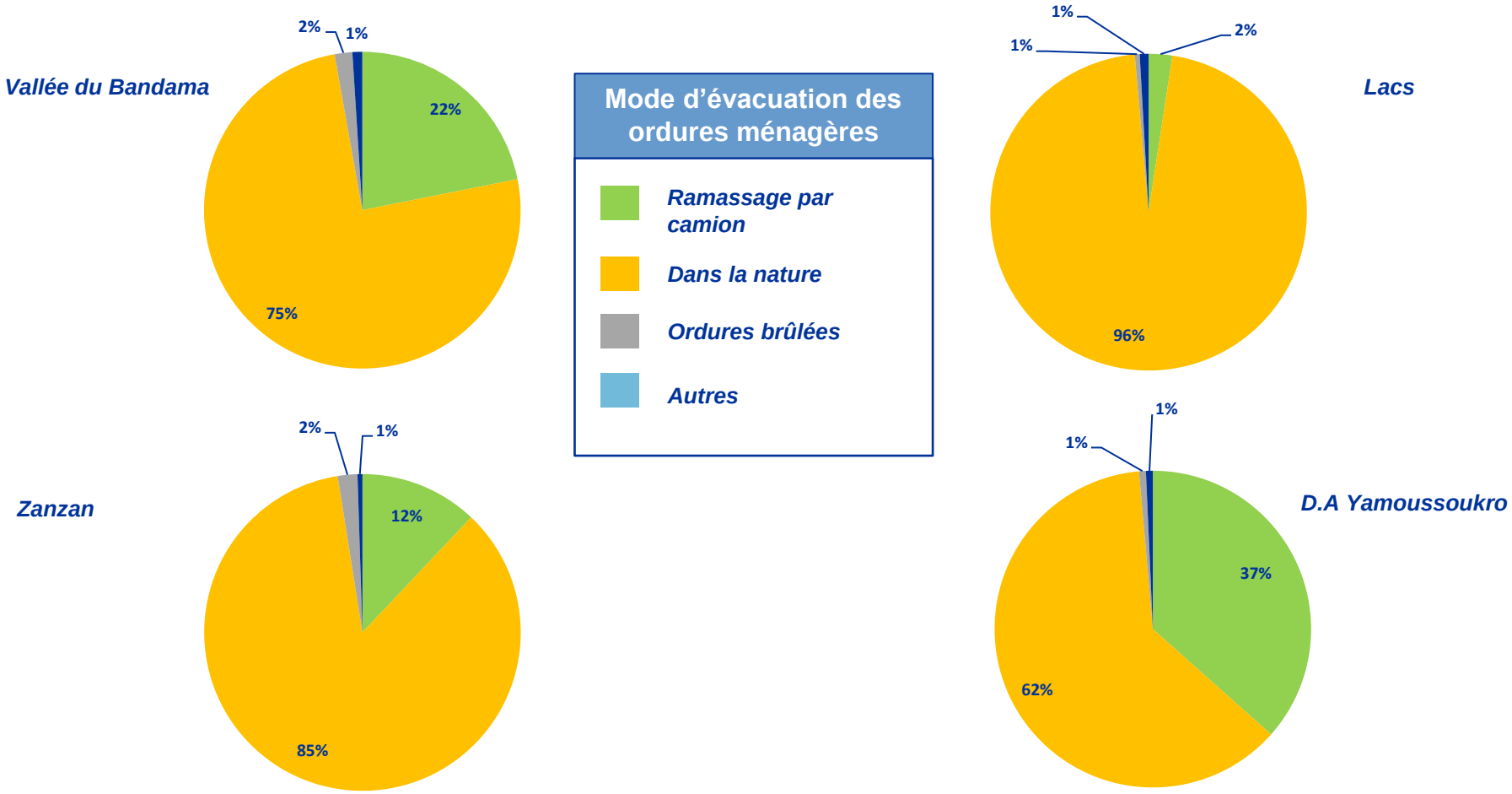


Source : MICS/EDS, 2006

1.1.4. Domaines sociaux
g) Assainissement

Les 4 Districts de la zone enregistrent un taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature de plus de 80 %

Taux d'évacuation des déchets ménagers par type (en % de la population)



Source : INS – RGPH 1998

1.1.5. Facteurs de compétitivité

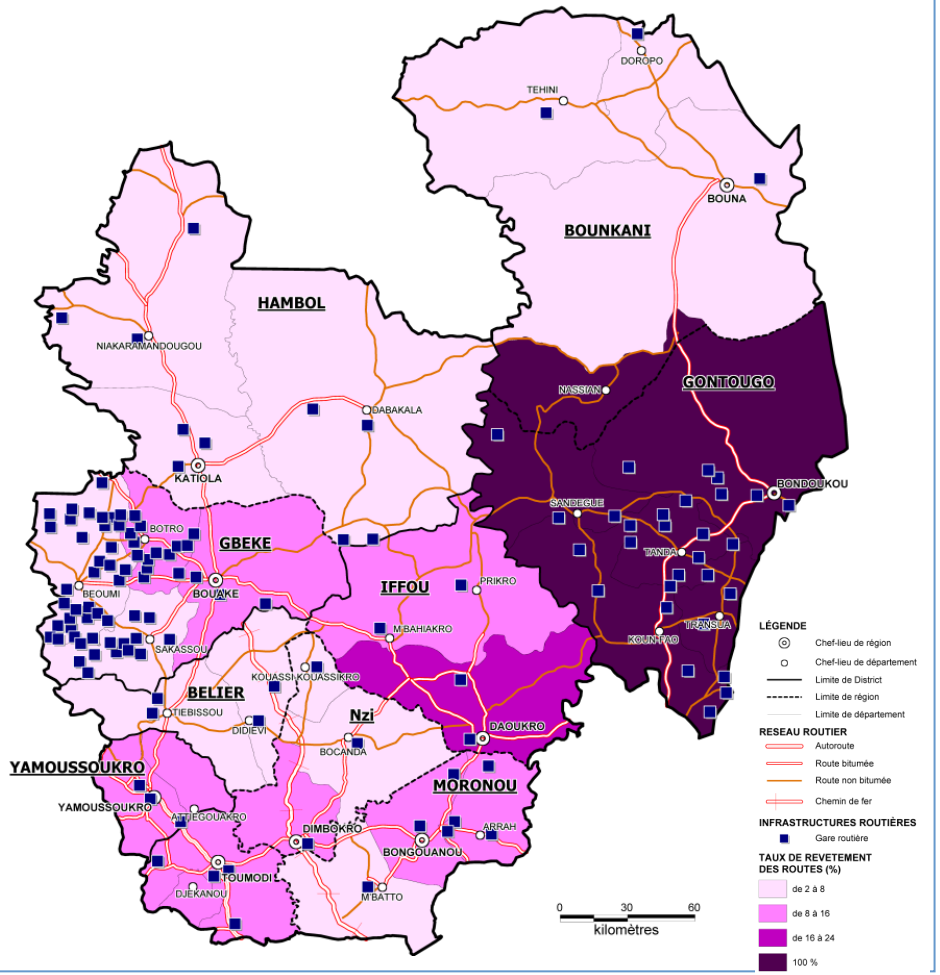
a) Routes

Représentant 27 % du linéaire national, le réseau routier de la zone compte près de 9 % de routes bitumées

Chiffres clés du réseau routier de la zone

Longueur En km	**22 225**
Longueur routes bitumées En km	**2 043**
Longueur routes en terre En km	**20 182**
Densité routière En km de route/ 100 km² de superficie	**24**
Taux de revêtement % de routes bitumées	**9,2 %**

Taux de revêtement par région



Source : AGEROUTE, 2011

1.1.5. Facteurs de compétitivité

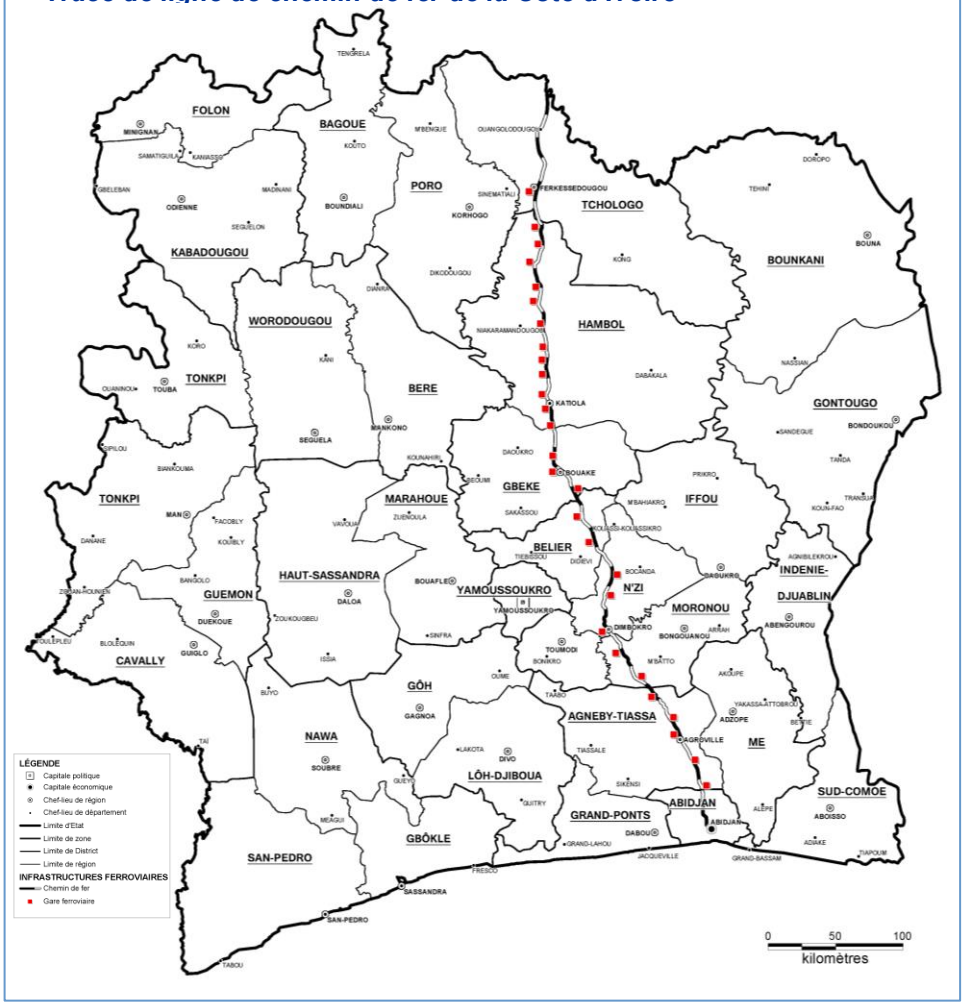
b) Chemin de fer

La seule ligne ferroviaire de Côte d'Ivoire, qui relie Abidjan à Ouagadougou au Burkina Faso, traverse la zone

Chiffres clés du réseau ferroviaire ivoirien

Concessionnaire des chemins de fer	**SITARAIL** (filiale de Bolloré Africa Logistics)
Distance totale en Côte d'Ivoire (km)	**640**
Nombre de gares de passage	**35** dont 7 gares urbaines et 18 haltes
Densité ferroviaire *(km/1000 km² de terres)*	**2,07**
Densité du trafic de marchandises	**910 000 tonnes/an 40 trains/semaine**
Densité du trafic de passagers	**300 000 passagers/an 12 trains/semaine**

Tracé de ligne de chemin de fer de la Côte d'Ivoire



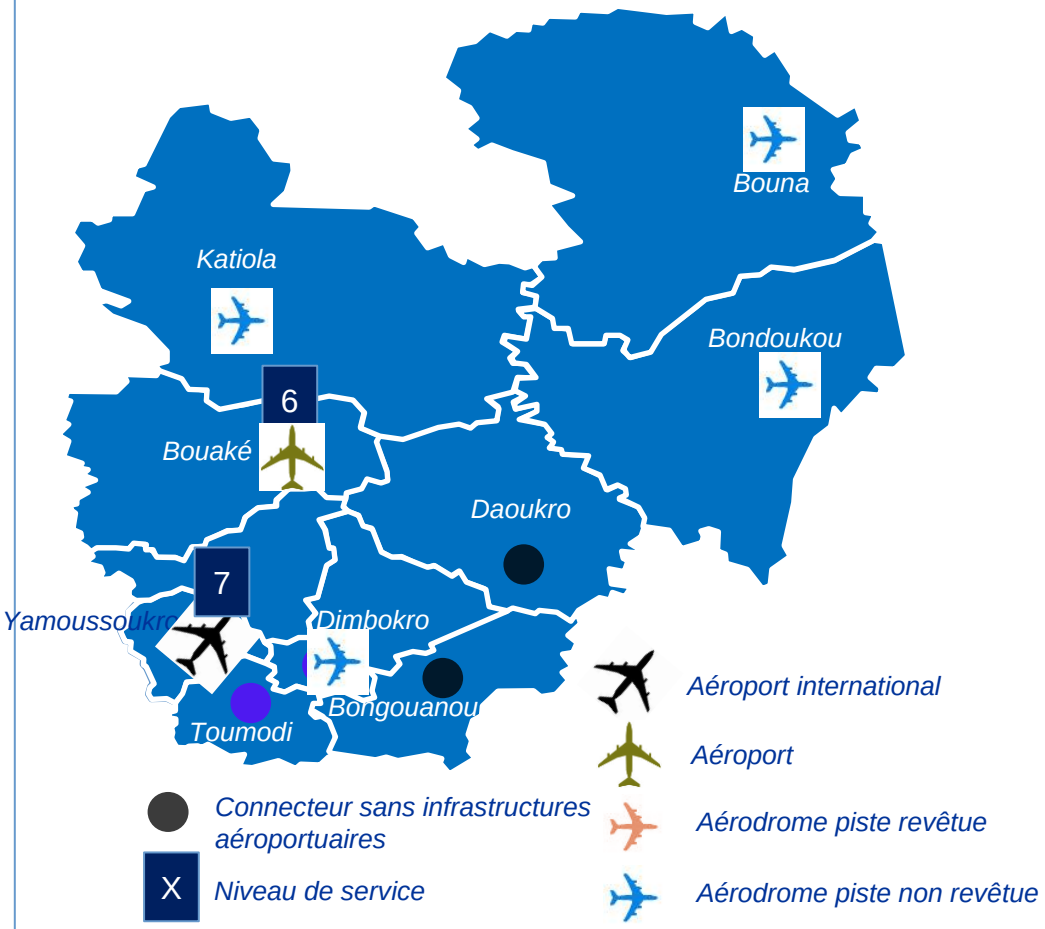
Sources : SITARAIL 2013, Bolloré 2015, Diagnostic PND 2016-2020

1.1.5. Facteurs de compétitivité

c) Aéroports

La zone Centre Nord-Est dispose de deux aéroports et deux aérodromes

Aéroports et aérodromes de la zone







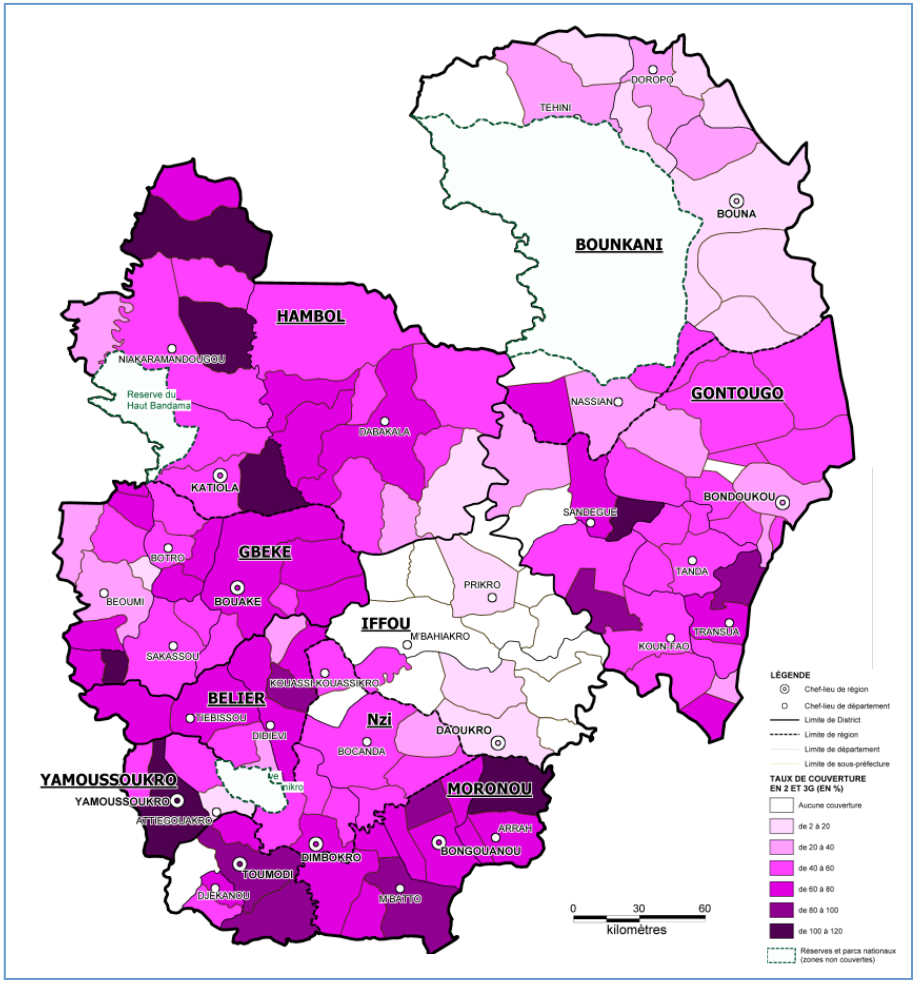
Sources : MEMPD – PEMED-CI, 2015

1.1.5. Facteurs de compétitivité

d) Télécommunications

Avec 49,3 % de localités couvertes par le réseau de téléphonie mobile, la zone Centre Nord-Est est la zone la moins bien couverte du territoire

Couverture de la zone



Couverture de la zone par District

District/Zone	*% de localités couvertes*
Vallée du Bandama	58,6%
Zanzan	34,7%
Lacs	57,4%
D.A Yamoussoukro	62,0%
Zone géo économique C.N.E	49,9%
Zone géo économique S.E	79,0%
Zone géo économique S.O	65,4%
Zone géo économique N.O	52,0%
Côte d'Ivoire	57,9%

Source : ARTCI - 2015

1.1.5. Facteurs de compétitivité

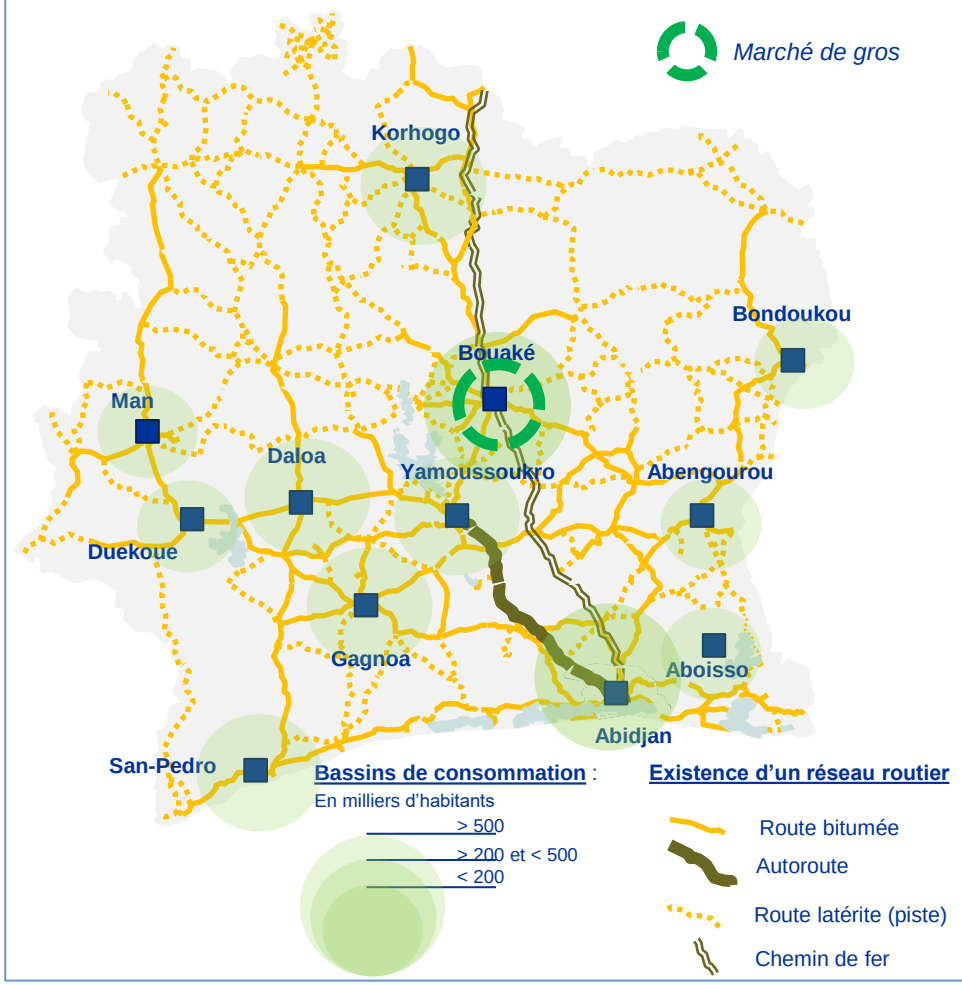
e) Transports logistiques et de distribution

Le seul marché de gros en activité aujourd'hui est le Marché de Gros de Bouaké (MGB), situé dans la région du Gbêké

Chiffres clés du marché de gros de Bouaké

Exploitation et développement	**Société d'Economie Mixte de gestion du marché de gros de Bouaké**
Superficie	**28 ha** Dont 14 ha aménagés et 10 ha non aménagés
Principales composantes	**370 magasins** **72 carreaux de producteurs** **Zone de services**
Fréquentation	**2 500** opérateurs économiques (grossistes, producteurs, manutentionnaires…)
Type de marchandises	**Produits vivriers et agroalimentaires** (arachide, maïs, igname, noix de cola, anacarde…)
Origine des marchandises	**Villages et villes environnantes** **Autres localités**

Localisation du principal marché de gros



Sources : FAO, UE, www.veille-ci.com 2014

1.1.5. Facteurs de compétitivité

f) Infrastructure industrielle

La zone dispose de peu de réserves foncières à vocation industrielle

Surfaces à vocation industrielle dans la zone Centre Nord-Est (en ha)

Chefs-lieux	Exploitées	Réserves
D.A Yamoussoukro	650	27 750
Bouaké	98,8	0
Bondoukou	ND	ND
Bouna	0	0
Daoukro	0	0
Toumodi	0	0
Dimbokro	88	ND
Bongouanou	0	0

La disponibilité d'importantes réserves foncières à vocation industrielle constitue un atout majeur pour la mise en œuvre d'un plan de développement de nouveaux espaces industriels.

L'inconvénient est que ces espaces ne sont pas aménagés.

Afin d'améliorer son positionnement dans la région et de devenir un pays émergent à l'horizon 2020, la Côte d'Ivoire devra se doter de nouvelles zones industrielles modernes capables d'attirer les investisseurs

ND : Non Disponible

1.2. PRINCIPAUX CONSTATS (ATOUTS ET FAIBLESSES)

Principaux constats

La zone compte différentes spéculations, dont le coton, l'hévéa, le café et le cacao, mais les productions sont peu significatives par rapport à d'autres zones géo-économiques, où celles-ci sont plus développées

- La culture de l'anacarde constitue la source principale d'emplois et de revenus, particulièrement dans les Districts de la Vallée du Bandama et du Zanzan, avec :
  - *Près des deux-tiers de la production nationale (351 kt et environ 28 MM FCFA de revenus)*
  - *Plus de 100 000 emplois*
  - *12 usines de transformation de l'anacarde en activité*

- Le développement de la filière anacarde est entravé par :
  - *Des rendement en baisse de 2 % en moyenne par an entre 2001 et 2013 du fait de l'utilisation de plants hétérogènes à faible rendement et de l'absence de matériel végétal approprié*
  - *Une faible consommation intérieure*
  - *Des exportations essentiellement sous forme brute*
  - *Des capacités de transformation limitées avec une usine de transformation en arrêt et deux autres usines fermées*
  - *Aucune transformation à forte valeur ajoutée (jus de pomme de cajou, résine, confiture…)*

Principaux constats

- La zone bénéficie de conditions géo-climatiques favorables et concentre près de 30 % de la production vivrière nationale avec près de 4 700 kt :
  - *60% de la production nationale d'agrumes à essence*
  - *32 % de la production nationale de manioc*
  - *32 % de la production nationale d'igname*
  - *32 % de la production nationale de maïs*
  - *8 % de la production nationale de riz*

- Le développement du secteur est freiné par :
  - *Le manque de structure des exploitations, qui sont majoritairement de type traditionnel, avec une faible utilisation d'intrants (accentuée par les difficultés pour leur approvisionnement) et d'équipements mécanisés.*
  - *Le faible niveau de transformation et la faible valorisation des produits*
  - *Les pertes importantes liées aux conditions de transport et de stockage*
  - *Les circuits de distribution peu développés (Bouaké dispose d'un marché de gros à dynamiser)*
  - *Les faibles revenus pour les producteurs et la réduction des superficies au profit des cultures de rente*

Principaux constats

- Le secteur de l'élevage est important dans la zone, qui concentre près du quart des cheptels nationaux, toutes filières confondues, avec :
  - *20 % du cheptel bovin*
  - *30 % du cheptel de petits ruminants*
  - *20 % du cheptel porcin*
- Il bénéficie d'une forte disponibilité de pâturages naturels pour l'alimentation, notamment pour les caprins et ovins
- L'aviculture est également significative avec 12 % de la production nationale
- Le développement du secteur est entravé par :
  - *Un manque de structuration des élevages, majoritairement villageois*
  - *Des rendements inférieurs à ceux des pays leader (12,4 kg/femelle/an en Côte d'Ivoire pour la viande ovine contre 22,4 kg/femelle/an en Australie)*
  - *Des races qui résistent mal à la trypanosomiase*
  - *Des coûts supérieurs à ceux de la viande importée*
  - *Des besoins en main d'œuvre importants pour la filière bovine et petits ruminants*
- L'amélioration du secteur dans la zone pourrait contribuer à réduire le déficit de production par rapport à la consommation enregistré au niveau national : de 1 000 tonnes pour la filière avicole jusque 14 000 tonnes pour la filière porcine

Principaux constats

- Bien que la zone dispose d'un réseau hydrographique important et d'un accès au plus grand lac de Côte d'Ivoire (le Lac de Kossou – 1 700 km²) dans le District Autonome de Yamoussoukro, le secteur est y peu développé avec :
  - *Des infrastructures de débarquement peu nombreuses (3 points de débarquement pour la pêche continentale dans le District de la Vallée du Bandama, dans le District des Lacs et dans le D.A. de Yamoussoukro)*
  - *3 sites aquacoles peu productifs dans le District de la Vallée du Bandama*

- Si le secteur contribue à hauteur de 13 % de la pêche continentale nationale (1 200 tonnes), il participe faiblement à la production halieutique totale (moins de 2 %). La production aquacole (23 tonnes) représente 1,3 % de la production nationale

- La zone réalise 29 % de la production de poisson fumé du pays

- La flotte, exclusivement composée de pirogues la plupart du temps non motorisées, et le manque de circuits de commercialisation comptent parmi les freins au développement du secteur.

Principaux constats

- La zone est caractérisée par un potentiel important :
  - *En Or : La zone compte 20 entreprises détenant un permis de recherche, réparties entre le District de la Vallée du Bandama et celui du Zanzan, et la présence d'une soixantaine de sites d'orpaillage dans la région du Bélier, preuve de la présence d'une ressource à structurer*
  - *En Manganèse : 8,3 millions de tonnes dans la mine du Boundoukou, à une teneur moyenne de 32 %, capacité de production annuelle de la mine 500 000 tonnes*
  - *En carrières de sable et de granite exploitées par 3 entreprises présentes à Bouaké et Brobo*

Le District Autonome de Yamoussoukro dispose et exploite des ressources en matériaux significatives, avec une production de 4 460 m^3 de sable, 500 m^3 de gravier et 32 784 m^3 de granite. Il dispose également de ressources en or et en manganèse

- Le développement du secteur doit passer par :
  - *Un meilleur accès à l'information géologique*
  - *La limitation de l'orpaillage*
  - *La mise en place d'infrastructures de transport adaptées à l'acheminement des produits d'extraction*
  - *L'accès des ressources humaines à une qualification adaptée*

Principaux constats

- Le secteur est relativement peu développé dans la zone, et est historiquement centré sur le textile et la transformation du coton. La zone compte plusieurs unités industrielles dans la filature, le tissage (FTG,..) et l'ennoblissement du coton (TEXICODI), ainsi qu'une unité spécialisée dans la production d'huile de graines de coton et de tourteaux de graines de coton (Ohléol, ex TRITURAF). Le secteur textile tourne cependant au ralenti et les industries textiles qui n'ont pas fermé ces dernières années doivent faire face à un fort endettement, pénalisant leur relance.

- L'industrie du bois est également présente dans la zone, mais dans une moindre mesure
  - *La transformation du bois connaît des rendements médiocres*
  - *Les matériels et équipements de transformation sont souvent vétustes*

- La relance et le développement du secteur dans la zone peuvent s'appuyer sur plusieurs atouts :
  - *La Zone Franche de Bouaké,*
  - *Les infrastructures routières et autoroutière, facilitatrices dans l'acheminement de la matière première et des produits de la transformation,*
  - *La disponibilité de réserves foncières à vocation industrielle à Yamoussoukro*

Principaux constats

- La zone dispose de ressources touristiques naturelles et culturelles diversifiées, en particulier dans le District du Zanzan, dans le District Autonome de Yamoussoukro et dans les régions du Gbêké et du N'zi, qui permettent de développer différents types de tourismes (écotourisme, tourisme culturel, tourisme d'affaires et tourisme religieux)
  - *Les réserves naturelles du N'Zi River Lodge et d'Abokouamékro*
  - *Le Parc National de la Comoé (le plus grand parc d'Afrique de l'Ouest)*
  - *La Basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro*
  - *…*

- Le développement de la filière touristique est cependant freiné par :
  - *Le manque de valorisation des ressources touristiques, souvent menacées par les besoins agricoles et l'exploitation illégale*
  - *Une offre d'hébergement de bon standing concentrée sur Yamoussoukro et Bouaké*
  - *Une offre de restauration limitée*
  - *Une offre sanitaire limitée*
  - *Des infrastructures de transport souffrant d'un manque d'entretien courant voire de maintenance, surtout dans la partie orientale de la zone*
  - *L'absence d'infrastructures touristiques et les difficultés d'accès aux abords du Parc National de la Comoé*

1.2.2. Domaines sociaux

a) Education et santé

Domaine	Principaux constats
Education et formation	• Si la zone enregistre une évolution positive de la scolarisation entre 2011 et 2014 pour les cycles Préscolaire, Primaire et Secondaire 1er cycle, elle est marquée par : − Une sous-scolarisation des enfants, particulièrement dans le cycle Préscolaire où seuls 4 % des enfants sont inscrits − Une problématique de genre traduite par des indices de parité déséquilibrés (0,6 dans le Secondaire 1er cycle, 0,5 dans le Secondaire 2nd cycle et 0,5 dans le Supérieur) − Une surcharge des classes dans le Secondaire 1er cycle et le Supérieur − Un recours à l'intérim afin de combler le manque d'enseignants
Santé	• La zone présente une couverture en infrastructures médicales déséquilibrée avec 450 ESPC mais seulement 3 CHR concentrés dans les grandes agglomérations. A cela s'ajoute une faible accessibilité des centres de santé dans les régions éloignées des centres urbains (à titre d'exemple dans le District sanitaire de Bouna, 17 % de la population doit parcourir plus de 15 km pour accéder à un centre de santé) • Les établissements de la zone présentent également plusieurs problèmes structurels avec seulement 41 % d'entre eux raccordés au système d'adduction d'eau et 15 % fermés. • La zone Nord-Est affiche par ailleurs un manque de personnel médical et paramédical avec un médecin pour près de 21 400 habitants et un chirurgien-dentiste pour plus de 160 000 habitants. • La mortalité liée aux accouchements est particulièrement élevée avec un taux de mortalité maternelle de 111 décès pour 100 000 naissances et un taux de mortalité néonatale de 54 pour 1000 naissances à mettre en adéquation avec un suivi de grossesse peu respecté (près de 70 % des femmes n'effectuent pas toutes les consultations prénatales)

1.2.2. Domaines sociaux

b) Facteurs de développement humaine, environnement et cadre de vie

Domaine	*Principaux constats*
Services de base	• Malgré les projets de renforcement et d'amélioration des infrastructures dans la majorité des régions, la zone affiche de faibles taux d'accès aux commodités de base et à l'assainissement, particulièrement dans le District du Zanzan où seuls 13 % des localités sont électrifiées et où le taux de pénétration des équipements HVA est nul.
Cadre de vie	• Une zone caractérisée par un taux d'urbanisation en ligne avec la moyenne nationale (50 %) mais un développement urbanistique insuffisamment maîtrisé dans la plupart des villes, avec une sur-densification des quartiers centraux et le développement de quartiers précaires périphériques • Des agglomérations marquées par des centres villes généralement peu attractifs et insuffisamment équipés, qui offrent un cadre et des conditions de vie peu propices à l'établissement d'une population de cadres nécessaire au développement d'activités à forte valeur ajoutée • Une tendance générale à la pénurie de logement, avec des terrains viabilisés mais insuffisamment lotis

1.2.3. Facteurs de compétitivité

a) Infrastructures de transport

Domaine	Principaux constats
Infrastructures routières	• La zone dispose d'un linéaire routier de 22 225 km (27 % du réseau national), dont seul un peu plus 9 % est revêtu (2 043 km). − Le District Autonome de Yamoussoukro est relié à Abidjan par l'unique autoroute du pays, et est relié aux Districts voisins par des routes nationales. La ville de Yamoussoukro possède une armature routière importante en bon état dans l'ensemble : plus de 230 km de voirie urbaine ont été réalisés dont environ 130 km de chaussée revêtue et 60 km de voies en terre. Une dégradation avancée est néanmoins constatée au niveau des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles, rendant l'accessibilité à certaines localités difficile. L'état du réseau routier du District est attribuable à un déficit d'entretien et d'investissements de réhabilitation. − Dans le District du Zanzan, la route nationale A1 offre une qualité de service certaine et permet une bonne connexion entre les deux chefs-lieux de région (Bondoukou et Bouna).Néanmoins, en dehors de cet axe principal, la région du Bounkani est enclavée et le reste du patrimoine routier du District n'offre pas une qualité de service propice au transport des biens et des personnes. Cette situation est particulièrement vraie dans le Bounkani, où l'état du réseau non bitumé et en particulier les pistes villageoises pose des problèmes d'évacuation des marchandises pour les populations locales − Dans le District de la Vallée du Bandama, les infrastructures de transport routier se composent principalement de voies principales bitumées reliant les principales localités du District. Par manque de financements et d'équipements, le réseau est dans un état de dégradation avancée et souffre d'un manque d'entretien et de maintenance. La faible densité du réseau routier et la concentration du trafic sur les axes principaux provoquent la quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés, la dégradation avancée de la voirie urbaine et des pistes villageoises, et la quasi-impraticabilité de tronçons permettant l'accès aux sites touristiques du District − Il en va de même dans le District des Lacs, à l'exception de la région sud du Bélier, où l'autoroute du Nord a permis de réduire le désenclavement d'une partie très importante de la population en la rapprochant de Yamoussoukro et d'Abidjan

1.2.3. Facteurs de compétitivité

a) Infrastructures de transport

Domaine	Principaux constats
Infrastructures ferroviaires	• La zone est traversée par la seule voie ferrée du pays reliant la ville d'Abidjan à Ouagadougou au Mali • Longue de 640 km en Côte d'ivoire, la ligne dessert 35 gares dont 7 gares urbaines et 18 haltes. • La ligne permet de transporter : − Environ 910 000 tonnes de fret avec une moyenne de 40 trains par semaine − Environ 300 000 passagers par an avec 12 trains par semaine • La zone compte une gare située à Ferkessédougou qui constitue le dernier arrêt avant le passage au Burkina Faso, par où transitent les marchandises (sucre principalement) à destination d'Abidjan et du Burkina Faso • La ligne ne dispose que d'une seule voie ne permettant pas le passage simultané de deux trains et entrainant des délais de transport longs qui pénalisent les industriels et les passagers.
Infrastructures aéroportuaires	• La zone Nord-Est dispose de 2 aéroports internationaux et 2 aérodromes, globalement très peu fréquentés − Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'un aéroport international construit en 1973, doté d'une piste d'atterrissage de 3 000 mètres de long et de 45 mètres de large. Il compte par ailleurs une aérogare, un salon VIP, deux hangars de frets et 24 logements pour le personnel d'astreinte. L'aéroport fonctionne avec 92 agents permanents et 11 occasionnels. − Bouaké est dotée d'un aéroport international, avec une aérogare et un aérodrome pourvu d'installations nécessaires à la maintenance légère. Air Côte d'Ivoire a rouvert la ligne Bouaké-Abidjan en Septembre 2013. − Dabakala, Tortiya et Katiola disposent de pistes en terre compactée qui ne peuvent supporter que des avions légers et des hélicoptères − Bondoukou compte une aérogare et Bouna un aérodrome, tout deux fonctionnels, mais uniquement utilisés par l'ONUCI ou dans le cadre de vols privés (aucun vol commercial ne les dessert actuellement). − Le District des Lacs ne dispose que d'aérodromes de petites tailles, quasi inutilisés.

1.2.3. Facteurs de compétitivité

b) Infrastructures énergétiques / Infrastructures télécoms / Zones industrielles et logistiques

Domaine	Principaux constats
Infrastructures électriques	• La zone compte l'un des six barrage hydroélectriques du pays, le barrage de Kossou, d'une puissance installée locale de près de 174 MW • Le taux d'électrification de la zone présente de fortes disparités avec des niveaux de couverture variant de 2,8 % dans la région du Bounkani à plus de 80 % pour le District Autonome de Yamoussoukro
Infrastructures télécoms	• Avec 49,3 % de localités couvertes par le réseau de téléphonie mobile, la zone Nord-Est est la zone la moins bien couverte du territoire, avec de fortes disparités. Ainsi, si 62 % des localités du District Autonome de Yamoussoukro sont couvertes, seules 34,7 % de celles du District du Zanzan le sont. • La disponibilité du réseau de deuxième génération dans les 14 grandes villes de la zone est la moins bonne du pays (6,9 % d'indisponibilité). 4 des 14 villes les plus importantes de la zone ne sont pas couvertes par le réseau 3G qui présente par contre un meilleur taux de disponibilité que dans le reste du pays • L'ANSUT a déployé un réseau de fibre optique jusqu'à Bouna
Zones industrielles et logistiques	• Yamoussoukro dispose d'une zone industrielle exploitée de 650 ha, Bouaké de près de 100 ha et Dimbokro de 88 ha. • La zone dispose également de réserves de foncier industriel (notamment près de 28 000 ha à Yamoussoukro).

II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRE NORD-EST

2.1. OPPORTUNITES CLES DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRE NORD-EST

2.1.1 Implication du diagnostic stratégique pour le développement de la zone

	Idées clés issues du diagnostic stratégique	Implications clés
1	**Plusieurs secteurs capables de porter le développement du territoire (agriculture de rente, industrie textile, tourisme et « savoir »)** • Avantages comparatifs du territoire aujourd'hui limités malgré une population importante et des richesses naturelles • Potentiel important pour les secteurs « naturels » du territoire	• Focalisation du développement sur quatre secteurs : Agriculture, Industrie textile et cuir, Tourisme et « Savoir »
2	**Des projets structurants à accélérer en termes d'aménagement du territoire, avec des impacts importants sur le développement de la zone** • Infrastructures de commerce, de transport et logistiques : marchés de gros, autoroute, rail, ZIL	• Accélérer la mise en place d'avantages comparatifs forts (dynamisation du marché de gros de Bouaké, mise en place du marché de gros de Yamoussoukro, remise en état de la zone franche de Bouaké, Plateforme Logistiques, Zone Industrielle)
3	**Déficit d'acteurs économiques « locomotive » dans la zone :** • Quelques acteurs de taille significative dans le secteur de la 1ère transformation de l'anacarde, textile,…	• Attraction nécessaire de nouveaux investisseurs et de nouveaux acteurs, en particulier dans le textile et dans le tourisme
4	**Manque d'attractivité des villes, pénalisant leur développement économique** • Offre de services publics/sociaux hétérogène (santé, éducation, transport) • Lacunes importantes dans le cadre de vie (espaces verts, infrastructures culturelles et de loisirs)	• Mise à niveau des principales villes et des zones rurales en équipements et services de base (notamment dans les Districts des Lacs et du Zanzan)
5	**Déséquilibre en matière de connectivité à l'intérieur de la zone et avec les pays frontaliers au nord-est**	• Améliorer la connectivité horizontale (Bondoukou - Yamoussoukro / Bouaké) • Développer les connexions avec le Burkina Faso et le Ghana

2.1.2. Opportunités clés identifiées par secteur

a) Culture de rente et agro-business

Opportunités de développement

- La dynamique de la filière est portée par un marché mondial en croissance (TCAM de 8 % pour les noix de cajou)

- Le potentiel d'accélération du développement du secteur autour des filières clés et d'attraction de nouveaux acteurs (dans la transformation) est bien cerné et matérialisé au sein de programmes de développement gouvernementaux et privés tels que :
  - *Le projet d'amélioration variétale de l'anacardier*
  - *Le programme d'encadrement de la filière anacarde*
  - *Le programme de transformation de l'anacarde (22 MMFCFA) qui fixe les objectifs de transformation de l'anacarde à 100%*

- La concrétisation de ce potentiel passe par de nombreuses actions d'amélioration, notamment de de productivité de la filières (disponibilité des intrants et des produits phytosanitaires, formation des producteurs, disponibilité de facteurs de production modernes et d'une main d'œuvre technicisée, accès aux financements…)

Opportunités de développement

- La dynamique du secteur est portée par la croissance démographique nationale et par une demande en augmentation, notamment pour certains produits dont la qualité est reconnue aux niveaux national et régional (igname en particulier)

- La dynamique de développement du secteur repose sur des programmes de développement gouvernementaux et privés tels que :
  - *La Stratégie Nationale de Développement du Riz (272 MMFCFA) pour l'accroissement de la production nationale et l'amélioration de la compétitivité du riz local*
  - *Le Programme National d'Investissement Agricole (2 000 milliards de FCFA) qui vise à promouvoir le développement des productions vivrières et animales et à renforcer la gouvernance agricole*
  - *Plusieurs investissements dans le cadre de projets PPP (Partenariats Public-Privé*

- La concrétisation de ce potentiel passe par de nombreuses actions connexes (disponibilité des intrants et des produits phytosanitaires, conseil agricole et formation des producteurs , accès aux financements,…)

2.1.2. Opportunités clés identifiées par secteur

c) Elevage

Opportunités de développement

- La dynamique du secteur est portée par la croissance de la consommation nationale et internationale de 20 % en moyenne

- Le potentiel d'accélération du développement du secteur et d'attraction de nouveaux acteurs (dans la transformation) est bien cerné et matérialisé par le Programme de développement des filières animales (49,6 MMFCFA) axé sur :
  - *Le développement d'infrastructures*
  - *La réhabilitation de ranch*
  - *La mise en place de tannerie, charcuterie, centre de collecte de lait…*
  - *La formation et la recherche*

- La concrétisation de ce potentiel passe par la réalisation d'actions connexes comme :
  - *Le renforcement des contrôles sanitaires*
  - *La formation et la structuration des acteurs de la filière*
  - *L'accès à des aliments pour le bétail à bas prix*
  - *La mise aux normes et le renforcement des infrastructures*

Opportunités de développement

- La dynamisation du secteur repose sur une meilleure exploitation du potentiel de capture et sur une plus grande valorisation de la transformation (à titre d'exemple, les prix de la farine de poisson sont en croissance)

- La dynamique de développement du secteur est portée par le Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire - (2014-2020) de 220 MMFCFA sur le volet pêche et aquaculture, qui vise notamment à :
  - *Multiplier par 2,8 la production de pêche continentale*
  - *Multiplier par 5 la production aquacole*
  - *Gérer durablement les ressources halieutiques*
  - *Renforcer les capacités institutionnelles et technique du secteur*

- La concrétisation de ce potentiel passe par la réalisation d'actions connexes (structuration des circuits de distribution, amélioration des contrôles sanitaires,…)

e) Mines et énergie

Opportunités de développement

- La dynamique de développement du secteur est portée par la stratégie nationale relative à l'industrie minière, qui vise à :
  - *Rendre attractif le cadre légal et institutionnel*
  - *Mettre à disposition les informations géologiques et minières*
  - *Attirer davantage les investissements nationaux et étrangers dans le secteur minier*
  - *Organiser l'exploitation à petite échelle*
  - *Mettre en place les infrastructures nécessaires à la transformation*

- La concrétisation de ce potentiel passe par la réalisation d'actions connexes (structuration de la filière aurifère dans la zone,…)

Opportunités de développement

- La dynamique de développement du secteur passe par :
  - *La redynamisation du secteur textile, avec la mise en œuvre des mesures spécifiques à la filière textile prévues par le PND*
  - *La redynamisation du secteur sylvicole, et la modernisation de l'appareil de production, couplées à des actions volontaristes en matière de reboisement*
  - *Le développement d'une industrie de transformation du manganèse (silicomanganèse)*
  - *La mise en œuvre des projets découlant du SDU 2030 de Yamoussoukro*

- Le développement pérenne du secteur passe par :
  - *L'identification et la mise en œuvre de solutions de financement pour remettre à niveau l'appareil productif textile et permettre l'émergence de nouvelles activités capitalistiques*
  - *L'aménagement de zones industrielles (Yamoussoukro)*
  - *La lutte contre l'informel et une amélioration de l'environnement des affaires*
  - *L'extension et le renforcement des infrastructures de transport existantes (projet d'autoroute reliant Bouaké à Yamoussoukro ; bitumage du tronçon Bouna – Doropo)*

g) Tourisme et artisanat

Opportunités de développement

- Après une diminution significative liée à la crise ivoirienne, la dynamique du secteur est soutenue par les arrivées de touristes internationaux, affichent une croissance de plus de 12 % par an
- La dynamique de développement du secteur est portée par la stratégie touristique nationale, et trouve une concrétisation dans une trentaine de projets identifiés pour le développement national et/ou régional du tourisme en Côte d'Ivoire
- L'organisation de la CAN 2021 à Bouaké constitue une opportunité significative pour la promotion du tourisme dans la zone
- La concrétisation du potentiel touristique important de la zone passe par la réalisation d'actions connexes (valorisation des parcs et réserves naturelles, développement de l'offre, amélioration des conditions sanitaires, développement des infrastructures routières et aéroportuaires, professionnalisation du secteur)

2.2. VISION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRE NORD-EST

2.2.1. Vision de développement de la zone Centre Nord-Est

- Au regard du statut particulier de la ville de **Yamoussoukro** (capitale administrative de la Côte d'Ivoire)**, la zone Centre Nord-Est** a été scindée en **deux (02) sous zones :**
  - La sous zone 1 : **District Autonome de Yamoussoukro** (D.A.Y.)
  - La sous zone 2 : **Zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro** (zone hors D.A.Y.)
- **Ainsi deux visions sont formulées :**
  - La vision de développement de la sous zone 1 (**District Autonome de Yamoussoukro)** s'énonce comme suit :
    - ***« Le District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.), un territoire écotouristique où règne une paix durable, le centre du savoir et de la gestion des affaires de l'Etat.».***
  - Celle de la sous zone 2 (**zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro)** s'énonce comme suit :
    - ***« Le Centre Nord-Est Hors D.A.Y., un territoire dynamique impulsé par une cohésion sociale et spatiale renforcée, et une économie moderne diversifiée. »***

2.2.2. Piliers et Objectifs de développement de la zone Centre Nord-Est
a) sous zone 1 : District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)

La vision stratégique de développement repose sur deux piliers assortis et un objectif transversal. Il s'agit de :

- **Pilier 1 : Améliorer l'attractivité du District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)**
  - Comprend 5 objectifs stratégiques couvrant le développement social pour répondre aux besoins du citoyen :
    - ***c.1 Mettre en place les structures de base d'une capitale ;***
    - ***c.2 Développer les services à la population ;***
    - ***c.3 Renforcer l'offre de santé ;***
    - ***c.4 Soutenir et renforcer l'offre éducative ;***
    - ***c.5 Favoriser le développement de la culture et du sport.***
- **Pilier 2 : Renforcer la compétitivité du District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)**
  - Comprend 4 objectifs stratégiques portant sur le développement économique pour impulser l'investissement privé :
    - ***e.1 Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution ;***
    - ***e.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance ;***
    - ***e.3 Développer une industrie valorisant les richesses naturelles du District Autonome de Yamoussoukro ;***
    - ***e.4 Créer une dynamique autour de l'économie du savoir ;***
    - ***e.5 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle.***
- **L'objectif stratégique transversal t1 «Améliorer la connectivité des zones périphériques et désengorger le District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)»** qui traduit l'accompagnement à réaliser en matière d'infrastructures.

2.2.2. Piliers et Objectifs de développement de la zone Centre Nord-Est

a) sous zone 1 : District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)

C Citoyen

Pilier 1 : Améliorer l'attractivité du District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)

- c.1 Mettre en place les structures de base d'une capitale
- c.2 Développer les services à la population
- c.3 Renforcer l'offre de santé
- c.4 Soutenir et renforcer l'offre éducative
- c.5 Favoriser le développement de la culture et du sport

E Entreprise

Pilier 2 : Renforcer la compétitivité du District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)

- e.1 Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution
- e.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance
- e.3 Développer une industrie valorisant les richesses naturelles du District Autonome de Yamoussoukro
- e.4 Créer une dynamique autour de l'économie du savoir
- e.5 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

t.1 Objectif transversal : Améliorer la connectivité des zones périphériques et désengorger le District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)

2.2.2. Piliers et Objectifs de développement de la zone Centre Nord-Est
b) sous zone 2 : Zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro

La vision stratégique de développement de la sous zone 2 repose sur deux piliers assortis et un objectif transversal. Il s'agit de :

- **Pilier 1 : Améliorer le cadre de vie des populations de la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)**
  - Comprend 4 objectifs stratégiques couvrant le développement social pour répondre aux besoins du citoyen :
    - ***c.1 Garantir l'accès au logement et aux services de base ;***
    - ***c.2 Développer une offre de soins de qualité accessible à tous ;***
    - ***c.3 Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire ;***
    - ***c.4 Favoriser le développement de la culture et du sport.***
- **Pilier 2 : Développer l'activité et l'emploi dans la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)**
  - Comprend 4 objectifs stratégiques couvrant le développement économique pour favoriser l'investissement privé :
    - ***e.1 Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution ;***
    - ***e.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance ;***
    - ***e.3 Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone ;***
    - ***e.4 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle.***
- **L'objectif stratégique transversal t1 « Accélérer le désenclavement de la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)»** qui traduit l'accompagnement à réaliser en matière d'infrastructures.

2.2.2. Piliers et Objectifs de développement de la zone Centre Nord-Est

b) sous zone 2 : Zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro

C	Citoyen	E	Entreprise
	Pilier 1 : Améliorer le cadre de vie des populations de la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)		**Pilier 2 : Développer l'activité et l'emploi dans la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)**
c.1	Garantir l'accès au logement et aux services de base	e.1	Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution
c.2	Développer une offre de soins de qualité accessible à tous	e.2	Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance
c.3	Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire	e.3	Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone
c.4	Favoriser le développement de la culture et du sport	e.4	Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

t.1 Objectif transversal : Accélérer le désenclavement de la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)

III. PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (D.A.Y.)

Présentation générale du programme d'aménagement et de développement du D.A.Y.

Un rôle stratégique

Choisie en 1983 pour devenir la capitale politique et administrative du pays, la ville de Yamoussoukro doit jouer un rôle primordial dans le développement national

Avec une économie concentrée à plus de 80 % à Abidjan et dans la zone Sud-Est, Yamoussoukro, de par son positionnement et son statut, doit devenir le point d'équilibre entre des zones pauvres et désertées au nord et une zone sud-est engorgée, menacée par les problématiques environnementales et urbanistiques

Un statut à renforcer

En une trentaine d'années, le village est devenu une ville de quelque 300 000 habitants, sans caractérisation économique bien marquée.

Sa croissance a été portée par les grands travaux d'aménagement et de bâtiment, l'implantation de quelques hautes écoles de niveau international et des activités de commerce et de transport.

Dotée d'un nouveau Schéma Directeur d'Urbanisme et d'une stratégie de développement à horizon 2030, Yamoussoukro doit désormais renforcer son statut

Le transfert effectif de la capitale apparaît comme un prérequis indispensable à la mise en place de pôles économiques et compétitifs

Présentation générale du programme d'aménagement et de développement du D.A.Y.

Les transferts de capitales politiques et administratives hors des capitales économiques se sont révélés des opérations difficiles, coûteuses et qui ont nécessité une transition de plusieurs années, voire de plusieurs décennies

1	*Aménager les infrastructures de base pour permettre la connectivité au moins au niveau national*
2	*Elaborer un plan d'urbanisme et commencer à mettre en place la grande voirie*
3	*Construire des quartiers résidentiels pour accueillir la classe moyenne des fonctionnaires, et les doter d'équipements collectifs généreux et performants*
4	*Réguler la croissance de quartiers populaires*
5	*Transférer les secteurs de l'administration qui ne demandent pas de façon indispensable la proximité des autres services*
6	*Accompagner ces premiers transferts d'une politique de logement et d'accès à la propriété facilitant l'accès des familles*
7	*Organiser pendant un certain laps de temps un fonctionnement de l'administration entre les services centraux réduits avec un renforcement des TIC et des navettes aériennes*
8	*Transférer les activités parlementaires*
9	*Transférer la Présidence, l'activité politique et le siège de tous les ministères*

- **Pour réaliser les objectifs définies pour le District Autonome d'Abidjan (D.A.Y.), des projets identifiés sont regroupés comme suit :**
  - 3.1. Projets du pilier 1 : Améliorer l'attractivité du D.A.Y.
  - 3.2. Projets du pilier 2 : Renforcer la compétitivité du D.A.Y.
  - 3.3. Projets transversaux pour accélérer le désenclavement du D.A.Y.
  - 3.4. Projets de développement de Yamoussoukro, PEC principal de la zone du Centre Nord-Est (situé dans le D.A.Y.)

3.1. Projets pour améliorer l'attractivité du D.A.Y (Pilier 1 de la vision)

Le pilier 1 de la vision de développement du D.A.Y. vise le citoyen. Il s'agit de permettre à celui-ci de demeurer et s'épanouir dans son milieu de vie en mettant à sa disposition les éléments indispensables qui répondent à ses besoins de base.

Ainsi pour rendre plus attractive le D.A.Y., les objectifs suivants sont visés :

- ***c.1 Mettre en place les structures de base d'une capitale ;***
- ***c.2 Développer les services à la population ;***
- ***c.3 Renforcer l'offre de santé ;***
- ***c.4 Soutenir et renforcer l'offre éducative ;***
- ***c.5 Favoriser le développement de la culture et du sport.***

Pour la réalisation de chacun de ces objectifs, des projets structurants (qui nécessitent la forte implication de l'Etat) et projets de proximité (avec la forte implication des collectivités locales) ont été identifiés.

C.1 3.1.1. Projets pour mettre en place les structures de base d'une capitale (Objectif c1)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Grille d'équipement* *c) Synthèse* *d) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet c1.1 : Création de logements sociaux et économiques* *Projet c1.2 : Création d'une cité des fonctionnaires* *Projet c1.3 : Augmentation de la production d'eau potable* *Projet c1.4 : Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET)* *Projet c1.5 : Mise en place d'une station d'épuration avec réseau d'égouts collectif*

3.1.1. Projets pour mettre en place les structures de base d'une capitale (Objectif c1)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Logement

- Le déficit en logements actuel du District Autonome de Yamoussoukro s'élève **à plus de 13 000 unités** et croît chaque année d'environ **1 600 logements**
- Le **programme présidentiel de construction de logements** couvre une partie du besoin de la zone avec près de **3 000** logements prévus



Electricité

- Le District Autonome de Yamoussoukro compte l'un des six barrages hydroélectriques du pays : **le barrage de Kossou** d'une puissance installée locale de près de 174 MW. Cependant, **20 %** des localités du District **ne sont pas encore électrifiées**
- L'objectif national est d'électrifier **la totalité des localités** du pays **à horizon 2020**



Eau potable

- Le District Autonome de Yamoussoukro compte un linéaire de distribution d'eau potable d'environ **355 000 km**, permettant de couvrir 86 % de la population
- La zone affiche cependant un taux d'utilisation de sources **non améliorées d'environ 20 %**, reflétant **l'insuffisance des infrastructures AEP**



Assainissement

- **Plus de 54 % des habitants du District autonome de Yamoussoukro** évacuent leurs déchets liquides dans la nature
- Un peu plus de 62 % des ménages du district déversent leurs **ordures ménagères dans la nature**



Source : Programme Présidentiel d'Urgence, 2014 – MEMEPD – PEMED-CI, 2015

3.1.1. Projets pour mettre en place les structures de base d'une capitale (Objectif c1)

b) Grille d'équipements

Le développement des pôles économiques au niveau des connecteurs est conditionné par la mise en place de prérequis

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Logement	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen et haut standing
Electricité	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 225 kV
Eau potable	• Disposition d'un système capable de fournir environ 60 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 80 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 100 litres par jour et par habitant
Assainissement	• Système de collecte des ordures ménagères	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri • Centre d'Enfouissement Technique des déchets ultimes

3.1.1. Projets pour mettre en place les structures de base d'une capitale (Objectif c1)

c) Synthèse

Filière	Superficie (ha)	Investissement (MMFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Eau Potable		6	10	25	20
Assainissement	26	32	65	160	125
Logement	1 739	869	2 405	5 990	4 800
Total	1 765	907	2 480	6 175	4 945

C.1

3.1.1. Projets pour mettre en place les structures de base d'une capitale (Objectif c1)

d) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Répondre à l'offre **insuffisante** et croissante en habitat
- **Couvrir les besoins** en eau potable du District, dont la production journalière actuelle est insuffisante
- Doter la ville d'un réseau d'égouts conventionnel et d'une station d'épuration

Chiffres clés

1 765	Superficie (ha)
907,1	Investissements (MMFCFA)
13 600	Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Logement	1	Création de logements sociaux et économiques
	2	Création d'une cité des fonctionnaires
Eau potable	3	Augmentation de la production d'eau potable
Assainissement	4	Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET)
	5	Mise en place d'une station d'épuration avec réseau d'égouts collectif







#1 Projet c1.1 : Création de logements sociaux et économiques

Objectifs	• *Proposer à la population des connecteurs une offre en logements adaptée à ses revenus* • *Accompagner le développement économique et démographique local*	*Chiffres clés*	• ***Logements construits :*** *19 690* • ***Superficie :*** *535 ha* • ***Investissement (Public-Privé) :*** *330 MMFCFA* • ***Frais de maintenance annuels :*** *3 034 MFCFA* • ***Emplois :*** *1 150 directs, 2 860 indirects, 2 290 induits*
Description	Le développement économique et administratif du District Autonome de Yamoussoukro renforcera les mouvements de population vers la capitale. Ces mouvements, conjugués à une croissance continue de la démographie, amèneront d'importants besoins en logements. La création de logements sociaux et économiques représente à la fois **une augmentation des capacités d'hébergement et une solution pour l'accueil des populations migrantes.** • Densité de construction appropriée : ➢ Immeubles en hauteur (R+3 et R+4) ➢ Maisons en bande ➢ Villas basses • Adaptation du coût d'acquisition aux ressources des populations visées : ➢ Subventions de l'Etat ➢ Faible superficie des terrains construits • Implantation à l'intérieur des centres urbains		
Prérequis	• *Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Habitat et du Logement Social* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#1 Projet c1.1 : Création de logements sociaux et économiques

Identification des logements proposés

		Logement	
		Social	Economique
Le projet permet l'accès à deux types d'habitation selon le niveau de revenus			
Logements privilégiés		✓ Maison en bande ✓ Appartement 2 pièces	✓ Villa basse ✓ Appartement 3-4 pièces
Nombre de logements cible		19 690	
Proportion		70 %	30 %
Nombre de pièces par habitation		2 à 4	3 à 5
Surface habitable moyenne (en m²)		60	80
Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)		9 500 000	15 750 000
Acteurs	Foncier	Mise à disposition des terrains par l'Etat	
	Financement	Construction des logements assurée par des promoteurs privés	

#2 Projet c1.2 : Création d'une cité des fonctionnaires

Objectifs	• *Accompagner et encourager le transfert de la capitale politique et administrative* • *Proposer un cadre de vie attractif aux fonctionnaires et aux hauts responsables*	*Chiffres clés*	• ***Logements construits :*** *21 540* • ***Superficie :*** *1 205 ha* • ***Investissement (Privé) :*** *539 MMFCFA* • ***Frais de maintenance annuels :*** *4 950 MFCFA* • ***Emplois :*** *1 255 directs, 3 130 indirects, 2 510 induits*
Description	Le transfert de la capitale politique et administrative à Yamoussoukro doit être accompagné par la construction de nombreux logements pour permettre l'accueil éventuel (si le transfert devient effectif) des employés de diverses administrations et institutions de la République : • Ministères • Sénat • Cour suprême • Autres instances politiques, administratives et judiciaires La mise en place d'une zone résidentielle permettra l'avènement d'une cité des fonctionnaires : • **Construction de logements haut standing** valorisant le savoir-faire national • Création d'**un cadre favorable à la relocalisation effective de la capitale administrative et politique** Adossées à cette cité des fonctionnaires, des infrastructures propices à la vie en communauté pourront être mises à disposition (non exhaustif et non intégrés au chiffrage) : • Centre commercial • Zone de loisirs • Ecoles • Etc.		
Prérequis	• *Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)* • *Volonté politique* • *Mesures incitatives suffisantes*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Habitat et du Logement Social* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

Répartition des logements dans la zone résidentielle

Organisation des différents types de logement et scénarios possibles		Logement			
		Appartement moyen standing	Duplex moyen standing	Villa haut standing	Villa très haut standing
Nombre de logements requis pour transférer l'ensemble des fonctionnaires		21 540			
Proportion		45 %	30 %	15 %	10 %
Surface utile totale (en m²)		80	122 ➢ 67 RDC ➢ 55 1er étage	142 ➢ 72 RDC ➢ 70 1er étage	190 ➢ 98 RDC ➢ 92 1er étage
Nombre de chambres		2-3	2-3	3	4
Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)		18 000 000	34 500 000	65 000 000	90 000 000
Acteurs	Foncier	Mise à disposition des terrains par l'Etat			
	Financement	Construction des logements assurée par des promoteurs privés			

#3 Projet c1.3 : Augmentation de la production d'eau potable

Objectifs	• *Favoriser l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population* • *Combler les déficits de production d'eau potable*	*Chiffres clés*	• ***Production d'eau potable :*** *9 790 m³/j* • ***Investissements (Public) :*** *6,1 MMFCFA* • ***Chiffre d'affaires annuel :*** *1,5 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1,2 MMFCFA* • ***Emplois :*** *10 directs, 25 indirects, 20 induits*

Description

L'urbanisation croissante et le transfert de la capitale à Yamoussoukro amèneront une augmentation significative de la population. Pour tenir compte des besoins de cette population à horizon 2020, les capacités de production d'eau potable doivent être augmentées dans les centres qui affichent des déficits de production en eau :

- Exploitation de nouvelles **sources hydrographiques :**
  - Eaux souterraines
  - Eaux de surface
- Aménagement de **systèmes d'approvisionnement en eau potable :**
  - Système de pompage (pompe à motricité humaine, adduction en eau potable simplifiée ou forage)
  - Système de stockage (château d'eau, réservoir enterré…)
  - Système de distribution (borne-fontaine, réseau privé…)

Taux de couverture actuel (%)	Taux de couverture prévisionnel * (%)	Volume supplémentaire à produire (m^3/j)
87,5	74,8	9 393

** Le taux de couverture prévisionnel prend en compte l'accroissement de la population à horizon 2020*

Prérequis	• *Disponibilité des ressources en eau* • *Renforcement des capacités de production*	*Acteurs*	• *Ministère des infrastructures économiques* • *Office National de l'Eau Potable*

Source : ONEP, 2013

#4 Projet c1.4 : Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET)

Objectifs	• *Limiter l'évacuation des ordures ménagères dans la nature et éliminer les décharges sauvages* • *Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact sur l'environnement*	*Chiffres clés*	• ***Capacité totale :*** *80 000 tonnes* • ***Superficie :*** *23 ha* • ***Investissement (Public) :*** *1 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *653 MFCFA* • ***Emplois :*** *25 directs, 60 indirects, 45 induits*
Description	Près de 62 % des déchets générés dans le District Autonome sont évacués dans la nature, y compris les déchets ménagers issus du milieu urbain : les ordures sont déplacées pour être mises hors de vue de la population, mais n'en présentent pas moins un danger pour leur santé et pour l'environnement. L'installation de décharges contrôlées de type **Centre d'Enfouissement Technique** évitera l'accumulation de déchets dans le milieu urbain. Le projet prévoit notamment pour chaque décharge : • Plusieurs **cellules d'enfouissement ;** • Un centre de tri ; • Une unité de compostage et de maturation ; • Des réseaux de collecte des résidus liquides et le matériel de traitement de ceux-ci ; • Un système de collecte et de traitement (combustion ou valorisation) des émissions de biogaz ; • Filets anti-envols et fossés pour les eaux pluviales et système de contrôle des eaux souterraines ; • Des barrières (argile, terre ou bâches) empêchant les transferts de pollution ; • Une unité de valorisation des déchets plastiques ; • Des puits d'observation de la qualité de la nappe phréatique ; • Des puits d'observation de la migration souterraine du biogaz ; • La végétalisation du site.		
Prérequis	• *Mise en place d'un schéma directeur de gestion des ordures ménagères pour la zone* • *Mise en place d'infrastructures de collecte dans chaque localité concernée* • *Mise à disposition des réserves foncières nécessaires aux infrastructures de salubrité*	*Acteurs*	• *Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement*

#5 Projet c1.5 : Mise en place d'une station d'épuration avec réseau d'égouts collectifs

Objectifs	• *Traiter et purifier les eaux usées avant leur rejet en milieu naturel* • *Respecter l'environnement et limiter les maladies d'origine hydrique*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *3,3 ha* • ***Investissements (Public) :*** *31 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *16,4 MMFCFA* • ***Emplois :*** *40 directs, 100 indirects, 80 induits*

Description

La ville de Yamoussoukro a récemment accueilli l'opération « Paquinou Zéro déchets » afin de débarrasser la capitale politique et administrative d'environ 3 200 t d'ordures ménagères qui s'y trouvaient.
Face au vieillissement des infrastructures d'assainissement existantes, la mise en place d'une station d'épuration dans la ville de Yamoussoukro s'avère indispensable pour améliorer le cadre vie proposé de manière pérenne.

La station d'épuration, d'**une capacité de traitement de 10 000 m³/j**, disposera d'équipements nécessaires pour couvrir l'ensemble des étapes d'épuration des eaux usées :

- **Le prétraitement** : dégrillage, dessablage, déshuilage… servant à éliminer les déchets solides
- **Le traitement primaire** : décantation des matières solides encore présentes dans les eaux
- **Le traitement biologique** : introduction de produits chimiques et de micro-organismes

Les boues récupérées en fin de processus pourront être traitées et utilisées à d'autres fins (**engrais**).

Afin de garantir un fonctionnement optimal, plusieurs mesures devront accompagner la mise en place de ce nouveau système d'assainissement :

- Un réseau d'égouts performant installé en amont (pour 100 000 habitants)
- Des normes de rejets strictes et conjointement définies avec les autorités et les organismes de tutelle
- L'évaluation de l'épuration des eaux et du traitement des matières produites

Prérequis	• *Réalisation des études techniques* • *Disponibilité du foncier* • *Personnel qualifié (ingénieurs, techniciens…)*	*Acteurs*	• *Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement* • *Collectivités territoriales*

3.1.2. Projets pour développer les services à la population (Objectif c2)

Partie introductive	a) Rappel des conclusions du diagnostic b) Synthèse c) Dossier stratégique
Portefeuille de projets	Projet c2.1 : Construction d'une cité policière et d'une caserne Projet c2.2 : Construction d'un tribunal de 1ère instance Projet c2.3 : Création d'une cité administrative

3.1.2. Projets pour développer les services à la population (Objectif c2)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Sécurité

- Alors que le logement pour les personnels des corps de la police nationale ivoirienne est une prestation gratuite de l'Etat, ce secteur connaît une pénurie liée aux vagues de mutation de fonctionnaires.
- La ville de Yamoussoukro ne dispose pas d'une caserne de pompiers.



Justice

- Yamoussoukro a pour vocation de devenir la capitale administrative et politique effective du pays. Pour cela elle doit s'équiper d'infrastructures juridiques.
- La ville ne dispose pas d'un tribunal de 1ère instance et est une section du tribunal de 1ère instance de Bouaké Air-France.



Administratif

- Le transfert de la capitale d'Abidjan vers Yamoussoukro prévoit l'aménagement d'une zone administrative et politique.



3.1.2. Projets pour développer les services à la population (Objectif c2)

b) Synthèse

Filière	Superficie (ha)	Investissement (MMFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Sécurité	22	12	500	1 250	1 000
Justice	3	2	20	45	35
Administratif	11	383			
Total	36	397	520	1 295	1 035

3.1.2. Projets pour développer les services à la population (Objectif c2)

c) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Préparer Yamoussoukro à **accueillir les structures et populations concernées par le transfert de la capitale administrative d'Abidjan à Yamoussoukro**. Bien que ce transfert ne soit pas effectif à ce jour, il a été formalisé par la Loi n° 83-242 du 21 mars 1983, et rendu applicable par le décret n° 97-177 du 19 mars 1997
- Renforcer **les structures de représentation locale de l'autorité** de l'état et de services aux populations

Chiffres clés

36	Superficie (ha)
396,9	Investissements (MMFCFA)
2 850	Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Sécurité	1	Construction d'une cité policière et d'une caserne
Justice	2	Construction d'un tribunal de 1ère instance
Administratif	3	Création d'une cité administrative





Projet c2.1 : Construction d'une cité policière et d'une caserne

Objectifs	• *Pallier le besoin actuel en logement destiné aux effectifs de la police nationale* • *Répondre à la demande croissante en logement, liée notamment au développement des infrastructures sécuritaires*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *21,5 ha* • ***Investissement (Public) :*** *12,4 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1,4 MMFCFA** • ***Emplois :*** *500 directs, 1 250 indirects, 1 000 induits* **Hors cité policière*
Description	Dans le cadre de la loi de programmation de la sécurité intérieure, la construction d'une caserne et d'une cité policière pour loger les policiers est nécessaire. • La caserne comprend deux zones fonctionnelles indépendantes : ➢ Une zone avec des locaux de service et des locaux techniques, composée de deux entités : une entité « bureaux et espaces associés » et une entité externe « technique » (garage pour les véhicules de service, les locaux groupe électrogène et magasin) ➢ Une zone de logements, indépendante avec son propre accès routier et piétonnier et avec une capacité d'accueil de 500 policiers en collectifs, semi-collectifs ou individuels • La cité policière devra avoir une capacité d'accueil de 500 policiers, soit environ 2 900 personnes et proposera : ➢ Des appartements pour couples ou célibataires, familles nombreuses et peu nombreuses ➢ Des espaces sanitaires collectifs et/ou individuels ➢ Des espaces de vie commune		
Prérequis	• *Réserve foncière mobilisable* • *Mise à niveau de l'effectif de police de la ville*	*Acteurs*	• *Ministère de l'intérieur* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme*

#2 Projet c2.2 : Construction d'un tribunal de 1ère instance

Objectifs	• *Préparer les structures nécessaires au transfert de capitale administrative vers Yamoussoukro* • *Désengorger les tribunaux d'Abidjan et rendre la justice plus accessible* • *Mieux répondre aux besoins des justiciables notamment des entreprises et petits opérateurs économiques*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *3 ha* • ***Investissement (Public) :*** *1,5 MMFCFA* • ***Emplois :*** *20 directs, 45 indirects, 35 induits*
Description	Yamoussoukro, capitale administrative du pays, est amenée à connaître une croissance démographique importante, liée notamment au transfert des administrations vers la ville. À ce jour Yamoussoukro ne dispose pas d'un tribunal de 1ère instance, dont la mise en place permettra de traiter toutes les affaires pour lesquelles compétence n'est pas attribuée spécialement à une autre juridiction. Au niveau de l'organisation interne des tribunaux de première instance, on relève différentes chambres (civile, commerciale, correctionnelle et une chambre correctionnelle pour mineurs). En matière pénale, le tribunal est territorialement compétent en fonction du lieu où l'infraction a été commise ou du lieu de l'arrestation. Le tribunal ainsi érigé devra disposer non seulement de bureaux et de salles d'audiences suffisantes mais aussi de moyens de communication et de locomotion, d'équipements informatiques, de fourniture de bureau et de documentation juridique.		
Prérequis	• *Réserve foncière mobilisable* • *Disponibilité de magistrats et de greffiers*	*Acteurs*	• *Ministère de la justice* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme*

Projet c2.3 : Création d'une cité administrative

Objectifs	• *Encourager le transfert de la capitale politique et administrative de Abidjan à Yamoussoukro* • *Proposer un cadre de travail attractif aux fonctionnaires*	*Chiffres clés*	*Plus de 14 000 bureaux de 25 m² en moyenne, répartis sur 4 niveaux* • ***Superficie :*** *11,4 ha* • ***Investissement (Public) :*** *383 MMFCFA*
Description	Le transfert de la capitale politique et administrative à Yamoussoukro doit être accompagné par la construction de bâtiments administratifs permettant l'accueil éventuel des employés de diverses administrations et institutions de la République basés initialement à Abidjan (Ministère, Sénat, Autres instances politiques, administratives et judiciaires…) Ainsi, il est prévu le transfert de près de 18 000 fonctionnaires à horizon 2020. Une cité administrative permettra de regrouper l'ensemble des institutions dans un espace commun mettant à leur disposition les conditions satisfaisantes pour l'exercice de leurs fonctions : • Locaux dédiés à l'activité administrative : ➢ Espace de travail moyen de 25 m² par salarié (incluant les bureaux individuels, les open spaces, les salles de réunion, les espaces communs intra-locaux) • Services aux administrations divers : ➢ Un centre de service informatique : impression, copie, etc. ➢ Un service coursier • Infrastructures communes externes mettant à disposition des fonctionnaires des services à la personne divers : ➢ Espaces de restauration ➢ Parking, espaces de repos, espaces verts, etc. Ce projet contribuera à l'accroissement de l'efficacité de l'administration publique grâce à la concentration des services et aux synergies que cela pour engendrer		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier* • *Volonté politique*	*Acteurs*	• *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

3.1.3. Projets pour renforcer l'offre de santé (Objectif c3)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Grille d'équipement* *c) Synthèse* *d) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet c3.1 : Mise à niveau des infrastructures de proximité (ESPC)* *Projet c3.2 : Transformation du CHR en CHU* *Projet c3.3 : Mise en place d'un centre régional de transfusion sanguine* *Projet c3.4 : Création d'antennes régionales pour la PSP (Pharmacie de la Santé Publique)* *Projet c3.5 : Construction d'un centre d'hémodialyse* *Projet c3.6 : Construction d'un institut de cardiologie* *Projet c2.7 : Construction d'un hôpital psychiatrique*

3.1.3. Projets pour renforcer l'offre de santé (Objectif c3)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Infrastructures sanitaires

- Le District Autonome de Yamoussoukro présente une couverture en infrastructures médicales déséquilibrée avec 33 ESPC mais seulement 1 CHR. A cela s'ajoute une faible accessibilité des centres de santé
- Les établissements du District Autonome présentent également plusieurs problèmes structurels avec seulement 17 % des établissements raccordés au système d'adduction d'eau



Personnel de santé

- Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux de couverture en médecins, en infirmiers et en sages-femmes conforme aux normes OMS



Profil sanitaire

- Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un taux d'insécurité alimentaire de 9 % et un taux de mortalité élevé principalement en raison de la forte incidence du Paludisme
- La mortalité liée aux accouchements est particulièrement élevée avec un taux de mortalité maternelle de 156 décès pour 100 000 naissances et un taux de mortalité néonatale de 52 pour 1000 naissances à mettre en adéquation avec un suivi de grossesse peu respecté (près de 75 % des femmes n'effectuent pas toutes les consultations prénatales)



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé, 2013

C.3

3.1.3. Projets pour renforcer l'offre de santé (Objectif c3)

b) Grille d'équipements

Le programme doit permettre de répondre à 3 objectifs clés				
		Connecteur local	**Connecteur secondaire**	**Connecteur principal**
Remise à niveau des infrastructures de proximité	**ESPC**	X	X	X
Augmentation des capacités en lits hospitaliers	**HG**	X	X	X
	CHR	X	X	
	CHU			X
	Faculté de médecine			X
Mise en place des instituts spécialisés	**Centres de transfusion sanguine**	ATS	CRTS	CRTS
	Pharmacie de santé publique		X	X

3.1.3. Projets pour renforcer l'offre de santé (Objectif c3)

c) Synthèse

Equipements	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
ESPC	11 000	935	220	550	440
CHU	30 000	25 000	800	2 000	1 600
Centre de transfusion sanguine	250	329	10	25	20
Antenne régionale pour la PSP	1 000	2 000	5	15	10
Centre d'hémodialyse	1 000	3 000	10	25	20
Institut de cardiologie	10 000	9 000	50	125	100
Hôpital psychiatrique	1 000	65	20	50	40
Total	54 250	40 329	1 115	2 790	2 230

3.1.3. Projets pour renforcer l'offre de santé (Objectif c3)

d) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Généraliser **l'accès aux soins** pour la population ivoirienne à travers a mise en place d'i**nfrastructures dédiées de qualité**
- **Renforcer les effectifs médicaux** pour garantir une répartition équitable des ressources, et une prestation médicale de qualité
- Équiper les infrastructures sanitaires en **moyens ambulatoires** nécessaires
- Améliorer le profil sanitaire du pays
- Développer un **pôle médical pour l'enfant** et encourager l'accouchement en milieu assisté
- Mettre en place des programmes **de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH**

Chiffres clés

5	Superficie (ha)
40,3	Investissements (MMFCFA)
6 135	Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

1	**Mise à niveau des infrastructures de proximité (ESPC)**	
2	**Augmentation des capacités en lits hospitaliers**	Transformation du CHR en CHU
3	**Mise en place d'instituts spécialisés**	Mise en place d'un centre régional de transfusion sanguine
		Création d'antennes régionales pour la PSP (Pharmacie de la Santé Publique)
		Construction d'un centre d'hémodialyse
		Construction d'un institut de cardiologie
		Construction d'un hôpital psychiatrique







Projet c3.1 :Mise à niveau des infrastructures de proximité

_Construction d'ESPC

Objectifs	• *Mettre à disposition de la population une offre de soin de proximité permettant la couverture de l'ensemble du territoire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 1,1 ha* • ***Investissement (Public) :** 935 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 420,7 MFCFA* • ***Emplois :** 220 directs, 550 indirects, 440 induits*
Description	Le projet de réhabilitation et de construction des Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC) trouve sa justification dans la croissance démographique élevée de la zone à horizon 2020 et dans le manque d'infrastructures sanitaires de proximité. Le projet consiste en la réhabilitation et l'équipement de 11 ESPC Chaque ESPC doit être doté : • Des **équipements de consultation nécessaires** • De **10 lits** • D'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH • D'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque • D'un **centre mère-enfant** regroupant les activités d'obstétrique, de néonatologie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance Il s'agira également de mettre en place **les équipements du projet de télémédecine** permettant de relier les ESPC au CHU		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#2 Projet c3.2 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers _Transformation CHR en CHU

Objectifs	• *Assurer des soins de qualité* • *Anticiper l'évolution des besoins de la population à horizon 2020*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 3 ha* • ***Investissement (Public) :** 25 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 11,36 MMFCFA* • ***Emplois :** 800 directs, 2 000 indirects, 1 600 induits*
Description	Le projet de transformation du CHR de Yamoussoukro en CHU consiste en : • La mise en place de **6 filières de soins et médico-techniques** : cardio-vasculaire, urgences et réanimation, femme-mère-enfant, anesthésie et chirurgie, neurologie, santé mentale et pharmacie • La disponibilité de **500 lits** • **La formation continue** et l'accompagnement des étudiants en **médecine générale**, en diverses spécialités (gynécologie, radiologie, pédiatrie, radiologie…) et en paramédical • L'aménagement d'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH • L'aménagement d'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque • Mise en place d'un **laboratoire d'analyse** afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale • Mise en place d'un projet **de télémédecine** ouvrant de nouvelles perspectives et constituant un réel atout pour la qualité des soins et du système de santé dans le District et un complément aux ressources humaines qui doivent exister au plus proche des patients • Mise en place d'un **centre de simulation** afin de reproduire des situations ou des environnements de soins dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques • La mise en place du **Service d'Aide Médicale Urgente** afin d'assurer une assistance pré-hospitalière aux victimes d'accidents ou d'affections soudaines en état critique • L'acquisition et la mise en place d'**un incinérateur et d'une morgue**		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#3 Projet c3.3 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Mise en place d'un centre de transfusion sanguine

Objectifs	• *Assurer la couverture des besoins nationaux en produits sanguins*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 250 m²* • ***Investissement (Public) :** 329 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 150 MFCFA* • ***Emplois :** 10 directs, 25 indirects, 20 induits*
Description	Le projet de mise en place d'un **centre de transfusion sanguine** trouve sa justification dans les insuffisances qu'affiche le District Autonome en matière de sécurité transfusionnelle **Le centre régional de transfusion sanguine** va ainsi assurer une couverture des besoins en produits sanguins, une amélioration constante de la qualité des produits sanguins et de leur utilisation Le centre sera chargé : • Du prélèvement du sang en vue de la constitution de banques de sang • De l'analyse et contrôle du sang prélevé • Du transport du sang ou des succédanés du sang sur toute l'étendue du territoire • De l'approvisionnement en produits sanguins des différentes formations sanitaires • De fabrication des dérivés du sang Le centre sera doté d'équipements : • De collecte et de stockage du sang • De maintien de la chaîne de froid du stock de sang collecté • De sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel • Electriques • Informatiques et de communication • Mobiliers		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

Projet c3.4 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Création d'une antenne régionale pour la PSP

Objectifs	• *Assurer l'approvisionnement en médicaments de l'ensemble des structures sanitaires de la zone*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 1 000 m²* • ***Investissement (Public) :** 2 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 0,91 MMFCFA* • ***Emplois :** 5 directs, 15 indirects, 10 induits*
Description	La Pharmacie de Santé Publique (PSP) est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Elle approvisionne en médicaments essentiels les structures sanitaires étatiques (hôpitaux généraux, centres hospitaliers régionaux, centres de santé urbains) et également les structures scolaires et universitaires Le projet consiste à la mise en place d'une antenne régionale de la Pharmacie de la Santé Publique, d'une superficie de 1 000 m². Le local doit comprendre : • Un espace de réception des produits • Un espace de stockage dont la température doit permettre la préservation de la qualité des produits entreposés (T ~ 25°C) • Un espace réservé aux produits pharmaceutiques inutilisables • Des équipements de maintien de la chaîne du froid, du stock de produits jusqu'à son utilisation par le patient • Des équipements de sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel • 4 pharmaciens et un ingénieur des techniques sanitaires		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Réhabilitation des infrastructures routières* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *La PSP de la Côte d'Ivoire* • *Collectivités territoriales*

Projet c3.5 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Construction d'un centre d'hémodialyse

Objectifs	• *Assurer les soins des personnes atteintes d'insuffisance rénale*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 1 000 m²* • ***Investissement (Public) :** 3 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 1,35 MMFCFA* • ***Emplois :** 10 directs, 25 indirects, 20 induits*

Description

L'insuffisance rénale est un problème de santé publique, ce qui milite pour la mise en place d'un centre d'hémodialyse afin de pouvoir soulager les souffrances des patients. La dialyse permet de filtrer le sang de ses déchets toxiques et de l'excès d'eau qui s'accumule dans l'organisme (résultant d'un dysfonctionnement rénal lié au diabète et au déséquilibre de la pression artérielle) avant de le réinjecter dans la circulation sanguine.

Le **centre d'hémodialyse** doit respecter des normes d'équipements, de locaux et de personnels :

- **Normes en personnels**
  - Un médecin dialyseur pour 25 malades.
  - Un agent paramédical pour trois machines d'hémodialyses fonctionnelles
- **Normes en équipements et en locaux**
  - 10 salles d'hémodialyse ayant au minimum une superficie de 6 m² par poste de dialyse (lit + machine)
  - Une salle d'isolement pour malades porteurs d'une maladie transmissible par le sang
  - Une salle de stérilisation
  - Une salle de stockage des médicaments, des filtres et du liquide de dialyse.
  - Equipements : une pompe à sang, un détecteur d'hémoglobine, un manomètre de mesure de la pression veineuse, un détecteur de niveau d'eau, un système de stérilisation chimique et thermique, 10 machines d'hémodialyse…

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire au développement du centre* • *Disponibilité des équipements nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Collectivités territoriales*

Projet c3.6 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Construction d'un institut de cardiologie

Objectifs	• *Assurer un traitement hautement spécialisé des maladies cardio-vasculaires*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 1 ha* • ***Investissement (Public) :** 9 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 4 MMFCFA* • ***Emplois :** 50 directs, 125 indirects, 100 induits*
Description	Le projet de mise en place d'un institut de cardiologie est destiné à : • Faciliter l'accès des populations locales et des ressortissants des pays voisins à un traitement hautement spécialisé des pathologies cardiovasculaires et thoraciques • Favoriser la formation en cardiologie et les opportunités de recherche pour les étudiants en médecine et le personnel médical **L'institut de cardiologie aura une capacité d'accueil de 150 lits et effectuera chaque année en moyenne 6000 consultations, 790 hospitalisations, dont 300 pour des traitements médicaux, 290 interventions chirurgicales et de réanimation ainsi que 200 interventions d'urgence** **Le centre assurera également la formation en cardiologie de 100 étudiants par an**		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

Projet c3.7 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Construction d'un hôpital psychiatrique

Objectifs	• *Prise en charge globale de la pathologie psychiatrique aiguë : hospitalisation complète, psychogériatrie, hôpital de jour, hôpital de nuit et service de sismothérapie*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 1 000 m²* • ***Investissement (Public) :** 65 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 29,25 MFCFA* • ***Emplois :** 20 directs, 50 indirects, 40 induits*
Description	La mise en place d'un **hôpital psychiatrique** trouve sa justification dans l'absence d'un espace dont l'hospitalisation se veut la plus proche de la réalité sociale afin que toute personne prise en charge dans l'établissement retrouve rapidement son équilibre et sa joie de vivre **L'hôpital, d'une superficie de 1 000 m² et d'une capacité de 105 lits**, a pour mission d'être un lieu : • Contribuant à apporter un mieux-être à travers la pratique d'activités thérapeutiques d'expression • Permettant de maintenir un lien social par le travail en groupe favorisant le développement de la communication et des échanges et par l'ouverture sur l'extérieur • Favorisant la reprise d'une rythmicité dans le quotidien et de repères dans le temps • de recherche d'une meilleure autonomie et d'un minimum d'adaptation aux situations de la vie quotidienne • d'élaboration et de conduite d'un projet avec le concours des autres partenaires médicaux, sociaux et éducatifs		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

3.1.4. Projets pour soutenir et renforcer l'offre éducative (Objectif c4)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Estimation des besoins à l'horizon 2020* *c) Grille d'équipements* *d) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet C4.1 :Programme de développement du Préscolaire* *Projet C4.2 :Programme de renforcement du Primaire* *Projet C4.3 :Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires* *Projet C4.4 :Programme de développement de la Formation Professionnelle* *Projet C4.5 :Création de l'ENS de Yamoussoukro* *Projet C4.6 :Programme de développement de l'enseignement supérieur*

3.1.4. Projets pour soutenir et renforcer l'offre éducative (Objectif c4)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Préscolaire

- Le District Autonome enregistre un très faible taux brut de scolarisation (8 %), inférieur à l'objectif PAMT 2020 (25 %)
- Malgré cette sous-scolarisation des enfants, le District Autonome enregistre un ratio d'occupation de plus de 31 enfants par salle en dessous de la norme (25)

Primaire

- Le District Autonome enregistre le taux brut de scolarisation le plus élevé du pays (108 %) et un ratio d'occupation de 42 enfants par salle, légèrement inférieur à l'objectif du MEN (40)
- Le District Autonome enregistre un manque important des commodités de base, avec plus de 55 % d'écoles sans latrines et/ou point d'eau

Secondaire général et technique

- Le District Autonome enregistre un taux brut de scolarisation moyen de 60 %, supérieur de 17 points à la moyenne nationale
- Le ratio d'occupation moyen des salles de classe est de près de 60 enfants par salle

Formation professionnelle et Supérieur

- La Formation Professionnelle est peu développée dans le District Autonome, avec seulement 6 établissements, dont 4 privés
- Le District Autonome de Yamoussoukro dispose de 9 établissements d'enseignement Supérieur (8 Grandes Écoles privées et 1 Grande Ecole publique)

3.1.4. Projets pour soutenir et renforcer l'offre éducative (Objectif c4)

b) Estimation des besoins à l'horizon 2020

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour une estimation globale des besoins :

Cycle	Taux brut de scolarisation 2015	Taux brut de scolarisation cible à horizon 2020	Population scolarisable sur ce cycle à horizon 2020*	Nombre d'élèves par salle	Nombre d'élèves par enseignant
Préscolaire	**8%**	**25 %[1]**	**260 759**	**25[4]**	**25**
Primaire	**108 %**	**111 %[2]**	**485 566**	**40[4]**	**40**
Secondaire 1er cycle	**72 %**	**91 %[2]**	**299 601**	**55[4]**	**32[3]**
Secondaire 2nd cycle	**36 %**	**50 %**	**211 223**	**50[4]**	**32[3]**
Secondaire Technique	**7 %**	**10 %**	**211 223**	**20**	**20[1]**

- ***** *Les populations scolarisables à horizon 2020 ont été estimées en utilisant les taux de croissance annuels moyens calculés entre 1998 et 2014*
- *[1] PAMT 2012-2014 ; [2] PND 2016-2020 ; [3] UNESCO ; [4] MEN, Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2014-2015*

3.1.4. Projets pour soutenir et renforcer l'offre éducative (Objectif c4)

c) Grille d'équipements

Pour accompagner l'émergence des pôles économiques, il importe de développer une offre minimale des établissements de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur

Cycle	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Formation Professionnelle		*1 Lycée Professionnel LP*	
		1 Collège d'Enseignement Technique CET	
	1 Centre de Formation Professionnelle CFP		
Enseignement Supérieur			*1 Université*
		1 Grande Ecole	*2 Grandes Ecoles*
CAFOP		*1 CAFOP Moyen (Capacité de formation de 280 instituteurs)*	*1 CAFOP Maxi (Capacité de formation de 450 instituteurs)*

3.1.4. Projets pour soutenir et renforcer l'offre éducative (Objectif c4)

d) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Atteindre les taux bruts de scolarisation cibles
- Garantir des ratios d'occupation et d'encadrement en ligne avec les normes en vigueur
- Améliorer l'état des salles de classe existantes
- Equiper les établissements scolaires avec les commodités de base
- Renforcer l'offre de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement supérieur

Chiffres clés

26	Superficie (ha)
12,6	Investissements (MMFCFA)
3 110	Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

1. Programme de développement du Préscolaire
2. Programme de renforcement du Primaire
3. Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires
4. Programme de développement de la Formation Professionnelle
5. Création de l'ENS de Yamoussoukro
6. Programme de développement de l'enseignement supérieur





#1 Projet c4.1: Programme de développement du Préscolaire

Objectifs	• *Atteindre des taux bruts de scolarisation de 25 %* • *Garantir une moyenne d'une salle de classe et un instituteur pour 25 enfants* • *Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *H.B[1] : 9 734 m◊ H.H[2] : 62 800 m²* • ***Investissement (Public) :*** *1 620 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *549 MFCFA* • ***Emplois :*** *140 directs, 340 indirects, 275 induits*

Description

A l'horizon 2020, les besoins identifiés et à adresser au niveau de la ville de Yamoussoukro pour atteindre les objectifs couvrent :

- **La création de 156 salles au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :**
  - L'accélération de leur ouverture dans les écoles publiques existantes ou la création de nouvelles structures dédiées
  - La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (16 salles)
- **La réhabilitation des 12 salles de classe en mauvais état**
- **La formation de 140 nouveaux instituteurs**
- **La mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 2 unités). Ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager et faciliter l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :**
  - La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés
  - L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques

Prérequis	• *Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation* • *Disponibilité du foncier*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Education Nationale* • *Acteurs privés* • Collectivités territoriales

[1]Hypotèse de construction dans un établissement existant ; [2]Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Projet c4.2: Programme de renforcement du Primaire

Objectifs	• *Atteindre des taux bruts de scolarisation de 111 %* • *Garantir une moyenne d'une salle de classe pour 40 enfants* • *Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *H.B[1] : 7 378 m◊ H.H[2] : 47 600 m²* • ***Investissement (Public) :*** *1 611 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *336 MFCFA* • ***Emplois :*** *80 directs, 210 indirects, 170 induits*
Description	A l'horizon 2020, les besoins identifiés et à adresser au niveau de la ville de Yamoussoukro pour atteindre les objectifs couvrent : • **La création de 115 salles de Primaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :** ➢ L'encouragement des initiatives locales pour le développement du Primaire ➢ La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (12 salles) • **La construction des points d'eau et des latrines dans 85 écoles primaires** • **La formation de 80 nouveaux instituteurs** • **La mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 30 % des enfants handicapés (estimées à 4 unités), ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :** ➢ La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés ➢ L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques • **La mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 8 (1 minibus pour 20 enfants)**		
Prérequis	• *Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation* • *Disponibilité du foncier*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Education Nationale* • *Acteurs privés* • Collectivités territoriales

[1]Hypotèse de construction dans un établissement existant ; [2]Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Projet c4.3: Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires

Objectifs	• *Atteindre des taux bruts de scolarisation de 91 % dans le 1er cycle, 50 % dans le 2nd cycle et 10 % dans le Secondaire Technique* • *Garantir des ratios d'occupation en ligne avec les objectifs du MEN* • *Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie*** *:* *H.B[1] : 14 260 m◊ H.H[2] : 92 000 m²* • ***Investissement (Public) :*** *2 805 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *723 MFCFA* • ***Emplois*** *: 120 directs, 290 indirects, 230 induits*
Description	A l'horizon 2020, les besoins identifiés et à adresser au niveau de la ville de Yamoussoukro pour atteindre les objectifs couvrent : • **La création de 228 salles du Secondaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :** ➢ L'encouragement des initiatives locales pour le développement du Secondaire • **La formation de 90 nouveaux enseignants** • **La mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 2 unités), ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :** ➢ La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés ➢ L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques • **La mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 25 (1 minibus pour 20 enfants)**		
Prérequis	• *Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation* • *Disponibilité du foncier*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Education Nationale* • *Acteurs privés* • Collectivités territoriales

[1]Hypotèse de construction dans un établissement existant ; [2]Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Projet c4.4: Programme de développement de la Formation Professionnelle

Objectifs	• *Former une main-d'œuvre qualifiée pouvant répondre aux besoins des industries* • *Doter les jeunes des compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail* • *Offrir une deuxième chance pour les élèves qui ne réussissent pas le cursus général*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 6,5 ha* • ***Investissement (Public) :** 2,6 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 472 MFCFA* • ***Emplois** : 60 directs, 145 indirects, 115 induits*
Description	La Formation Professionnelle est un enjeu majeur pour le développement économique et social en raison de ses effets de levier sur la croissance et l'emploi. Cependant, ce cycle enregistre un retard considérable dans le District Autonome. Le programme de développement de la Formation Professionnelle consiste en la création : • **D'un Lycée Professionnel Hôtelier, qui disposera de cursus dans les filières de la gestion hôtelière, le tourisme et la cuisine** • **D'un Collège d'Enseignement Technique CET, qui disposera de cursus dans les métiers du secrétariat et de la comptabilité**		
Acteurs	• *Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*		

#5 Projet c4.5: Construction de l'Ecole Normale Supérieure de Yamoussoukro

Objectifs	• *Doter le District Autonome des infrastructures nécessaires pour la formation des enseignants des cycles Secondaires*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 2 ha* • ***Investissement (Public) :** 1 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 600 MFCFA* • ***Emplois** : 70 directs, 175 indirects, 140 induits*

Description

La Côte d'Ivoire compte une seule école de formation des enseignants des cycles Secondaires (l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan), dont les capacités de formation ne peuvent pas couvrir les besoins croissants des établissements scolaires. A horizon 2020, les besoins supplémentaires du District Autonome de Yamoussoukro et de la zone Centre Nord-Est en enseignants du Secondaire général s'élèvent à 6 870 enseignants.

DREN	Enseignants à former à horizon 2020
Bounkani	1 034
Gbèkè	1 380
Gontougo	1 528
Hambol	1 430
Iffou	449
Moronou	432
N'Zi	306
Yamoussoukro	311
Total général	**6 870**

L'Ecole Normale Supérieure de Yamoussoukro aura pour mission principale la formation des :

- Professeurs de collèges et de lycées
- Professeurs de CAFOP
- Professeurs agrégés du Secondaire
- Inspecteurs : pédagogiques, d'éducation, d'orientation et d'enseignement primaire
- Conseillers extra scolaires
- Educateurs

Acteurs

- *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique*

Projet c4.6: Programme de développement de l'Enseignement Supérieur

Objectifs	• *Former les cadres et les cadres supérieurs pour répondre aux besoins du marché*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 6 ha* • ***Investissement (Public) :** 3 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 2,4 MMFCFA* • ***Emplois** : 100 directs, 250 indirects, 200 induits*
Description	L'enseignement supérieur est un vecteur important de croissance et de compétitivité des économies. Il contribue à la réduction de la pauvreté, en produisant l'expertise nécessaire aux secteurs moteurs du développement. Avec 6 grandes écoles au sein de l'INP-HB, le District Autonome se positionne comme leader national dans le domaine de la formation et de la recherche technique et technologique. Le programme de développement de l'enseignement supérieur consiste à la création : • D'une Grande Ecole de l'énergie et du pétrole • D'une Grande Ecole de l'aéronautique		
Acteurs	• *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique*		

3.1.5. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c5)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Grille d'équipements* *c) Synthèse* *d) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet C5.1 :* Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques *Projet C5.2 :*Création d'une école d'initiation à l'art *Projet C5.3 :* Développement et mise à niveau des infrastructures sportives *Projet C5.4 :*Programme de développement de la Formation Professionnelle *Projet C5.5 :* Mise en place d'une salle omnisports

3.1.5. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c5)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Culture

- Le District Autonome de Yamoussoukro concentre près de 17 % des infrastructures culturelles de la zone Centre Nord-Est avec 2 bibliothèques, 2 salles de spectacles, 2 cinémas, 3 centres culturels et 1 foyer des jeunes
- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacles de qualité



Sport

- Le District Autonome de Yamoussoukro est faiblement fourni en infrastructures sportives avec un stade seulement
- Le District concentre plus de 95 % des clubs de la zone Centre Nord-Est



Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

3.1.5. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c5)

b) Grille d'équipements

Les populations doivent disposer d'un accès aux infrastructures culturelles et sportives

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Salle de spectacle	X	X	X
Salle de cinéma			X
Espace de projection en plein air	X	X	
Ecoles d'initiation à l'art			X
Musée	X	X	X
Centres culturels	X	X	X
Foyers des jeunes	X	X	X
Stade de football	X	X	
Cité du sport			X
Salle omnisports		X	X
Salles de sport	X	X	X

3.1.5. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c5)

c) Synthèse

		Culture			
	Equipements	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Réhabilitation	Musée	20 000	94	10	25	20
	Centres culturels	60 000	30	60	150	120
	Foyer des jeunes	1 000	4	5	15	10
	Salles de cinéma	10 000	185	20	50	40
	Salles de spectacle	20 000	240	40	100	80
Construction	Ecole d'initiation à l'art	1 000	200	10	25	20
	Total	112 000	753	145	365	290

3.1.5. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c5)

c) Synthèse

	Equipements	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Sport		
				Emplois directs	Emplois indirects	Emplois directs
Réhabilitation	Terrain de proximité	1 000	275	5	5	5
Construction	Salle omnisports	10 000	7 100	10	25	20
	Salle de sport	1 000	1 000	10	25	20
Total		12 000	8 375	25	55	45

3.1.5. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c5)

d) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Améliorer l'accès de la population à la culture et au sport à travers la mise en place d'infrastructures de proximité
- Promouvoir la **création culturelle et sportive** au sein de la zone
- Doter la zone **d'équipements culturels et sportifs** nécessaires
- **Sensibiliser les populations** à la culture et au sport

Chiffres clés

12	Superficie (ha)
9,1	Investissements (MMFCFA)
950	Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Culture	1	Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques
	2	Création d'une école d'initiation à l'art
Sport	3	Développement et mise à niveau des infrastructures sportives
	4	Mise en place d'une salle omnisports
	5	Construction d'une salle de sport







#1 Projet c5.1 : Mise à niveau des infrastructures de diffusion d'œuvres artistiques

Objectifs	• *Mettre à disposition du public des infrastructures adaptées permettant l'accueil de spectacles de qualité* • *Mise à niveau et équipement des infrastructures culturelles existantes* • *Améliorer la conservation et la valorisation des sites culturels*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *11,1 ha* • ***Investissement (Public) :*** *553 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *967 MFCFA* • ***Emplois :*** *135 directs, 340 indirects, 270 induits*

Description

Le District dispose d'infrastructures culturelles peu entretenues et de salles de cinéma fermées

Le programme de mise à niveau des infrastructures culturelles s'articule autour de :

- **La réhabilitation des infrastructures de diffusion de spectacles et d'expositions d'œuvres artistiques**
  - La réhabilitation du musée du district
  - La réhabilitation et l'équipement de 3 centres culturels en matériels de sons et lumière adaptés, pour permettre l'accueil de spectacles de qualité
  - L'ouverture, la réhabilitation et l'équipement de 2 salles de cinéma fermées et de 2 salles de spectacle
  - La réhabilitation et l'équipement du foyer des jeunes de la ville
- **La dotation de ces équipements en espaces permettant l'accueil en résidence des artistes :**
  - Mise à disposition d'espaces de création, d'hébergement et de restauration pour les artistes souhaitant créer des œuvres artistiques en partenariat avec des artistes de renommée nationale/régionale
- **La mise en place des équipements de proximité encourageant les populations à approcher l'art**
  - La construction d'une salle de cinéma, d'une salle de spectacle et d'une salle d'exposition dans le cadre du projet de construction d'un centre

Prérequis	• *Existence d'une volonté politique pour la démocratisation de la culture et la facilitation de son accès à un public large* • *Existence des moyens de transport urbain permettant l'accès aux infrastructures culturelles à toute heure de la journée*	*Acteurs*	• *Ministère de la Culture et de la Francophonie* • *Collectivités territoriales*

Projet c5.2 : Création d'une école d'initiation à l'art

Objectifs	• *Mettre à disposition du public des infrastructures adaptées, permettant l'accueil de spectacles de qualité*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *0,1 ha* • ***Investissement (Privé) :*** *200 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *350 MFCFA* • ***Emplois :*** *10 directs, 25 indirects, 20 induits*

Description

Le District Autonome de Yamoussoukro affiche un manque en infrastructures culturelles. Le programme de **construction d'une école d'art** (conservatoire) a pour objectif de développer **une infrastructure d'initiation à l'art.**

Chaque conservatoire doit proposer un apprentissage dans des filières diverses de :

- L'art vivant :
  - Danse
  - Musique
  - Théâtre et art du cirque
  - Etc.
- *L'art plastique :*
  - *Peinture*
  - *Dessin*
  - *Sculpture*
  - *Etc.*

Un conservatoire doit être doté de :

- 2 salles de cours
- Une grande salle aménagée afin d'assurer la pratique des cours de danse, de musique et d'art du cirque
- Une salle équipée pouvant assurer l'apprentissage de la peinture et de la sculpture
- Une salle de spectacle d'une capacité de 100 personnes afin de permettre la présentation des travaux réalisés
- 10 enseignants qualifiés nécessaires pour l'ensemble des disciplines

Prérequis	• *Existence d'une volonté politique de développer la culture artistique* • *Facilitation de l'accès aux écoles et aux conservatoires par la mise à disposition des transports en commun nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Culture et de la Francophonie* • *Collectivités territoriales*

Projet c5.3: Développement et mise à niveau des infrastructures sportives

Objectifs	• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *1 000 m²* • ***Investissement (Public) :*** *275 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *480 MFCFA* • ***Emplois :*** *5 directs, 5 indirects, 5 induits*

Description

Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'infrastructures sportives insuffisamment entretenues.

Le programme de mise en place d'infrastructures sportives s'articule autour de :

- La réhabilitation de terrains existants au sein :
  - Des établissements scolaires et universités, afin de les doter des équipements nécessaires à la pratique de diverses disciplines sportives :
    - Basket-ball
    - Football
    - Handball
    - Tennis
  - Des quartiers les plus défavorisés, qui permettent la pratique de disciplines diverses (basket-ball, football, handball, etc.)
- L'organisation d'évènements sportifs et l'encouragement des activités d'entraînement :
  - Au sein des établissements scolaires
  - Au sein des terrains de quartiers inter-écoles et inter-quartiers

Prérequis	• *Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements* • *Sécurité des lieux de pratique des activités sportives*	*Acteurs*	• *Ministère des Sports et des Loisirs* • *Collectivités territoriales*

Projet c5.4 : Mise en place d'une salle omnisports

Objectifs	• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *1 ha* • ***Investissement (Privé) :*** *7 100 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *12 425 MFCFA* • ***Emplois :*** *10 directs, 25 indirects, 20 induits*
Description	**Développement d'une salle omnisports d'une surface de près de 1 200 m² disposant :** • D'une réserve pour le stockage du matériel • De gradins • De vestiaires • D'éclairage • De traçage au sol pour des terrains de : ➢ Basket-ball ➢ Volley-ball ➢ Mini-foot ➢ Hockey ➢ Handball ➢ Tennis ➢ Badminton		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier permettant la mise en place de l'équipement* • *Facilitation de l'accès à la salle omnisports par la disponibilité des transports publics*	*Acteurs*	• *Ministère des Sports et des Loisirs* • *Collectivités territoriales*

#5 Projet c5.5 : Construction d'une salle de sport

Objectifs	• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *1 000 m²* • ***Investissement (Privé) :*** *1 000 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1 750 MFCFA* • ***Emplois :*** *10 directs, 25 indirects, 20 induits*
Description	**Développement d'une offre en infrastructures de proximité privées à travers l'encouragement de l'installation d'un club de sports divers à destination d'un public large :** • **Salle de sport pluridisciplinaire à destination d'un public adulte, entièrement équipée pour permettre l'entraînement dans des conditions satisfaisantes :** ➢ Machines d'entraînement modernes et aux normes internationales ➢ Salles et espaces permettant la pratique du sport ➢ Offre d'activités variées (gym, musculation, arts martiaux, etc.) • **Club de sport à destination d'une cible jeune :** ➢ Développement d'un club d'entraînement au foot accueillant les enfants dès l'âge de 5 ans ➢ Développement d'écoles privées de pratique des arts martiaux ou autres disciplines sportives ➢ Etc.		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements* • *Disponibilité des acteurs privés pouvant porter les projets* • *Disponibilité des moyens logistiques permettant l'accès aux établissements d'entraînement sportif*	*Acteurs*	• *Ministère des Sports et des Loisirs* • *Acteurs privés* • *Collectivités territoriales*

3.2. Projets pour renforcer la compétitivité du D.A.Y. (Pilier 2 de la Vision)

Le pilier 2 de la vision de développement du D.A.Y. vise à mettre en valeur les potentialités que dispose le territoire.

A cet effet les objectifs suivants sont visés :

e.1 Renforcer les infrastructures logistiques et les services aux entreprises
e.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance
e.3 Renforcer la compétitivité industrielle et assurer un développement équilibré avec les zones périphériques
e.4 créer une dynamique autour de l'économie et du savoir
e.5 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle

Pour la réalisation de chacun de ces objectifs, des projets structurants (qui nécessitent la forte implication de l'Etat) et projets de proximité (avec la forte implication des collectivités locales) ont été identifiés.

3.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Synthèse* *c) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet e1.1 :*Mise en place d'entrepôts frigorifiques et de maturation avec chaîne du froid intégrée *Projet e1.2 :*Création d'un marché de gros de fruits et légumes *Projet e1.3 :*Création d'un marché de vente au détail du poisson

E.1

3.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Zones logistiques

- Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'importantes réserves foncières pouvant être utilisées pour l'aménagement de zones logistiques
- L'aménagement de zones logistiques permettra de fluidifier le circuit des flux générés par le marché de gros



Marchés de gros

- Les circuits commerciaux sont majoritairement traditionnels
- Les acteurs ne sont pas professionnalisés et peu structurés
- Les infrastructures de commercialisation actuelles sont essentiellement des marchés de détail et sont dans l'ensemble caractérisées par leur vétusté et leur manque d'organisation et de structuration
- Les normes d'hygiène et de sécurité ne sont globalement pas respectées
- La zone ne dispose pas de marchés de gros



E.1

3.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

b) Synthèse

			Infrastructures logistiques		
Projets	**Superficie (m²)**	**Investissements (MMFCFA)**	**Emplois directs**	**Emplois indirects**	**Emplois induits**
Entrepôts frigorifiques	**30 000**	**3,5**	**60**	**150**	**120**
Marché de gros de fruits et légumes	**40 000**	**5**	**1 100**	**2 750**	**2 200**
Marché de vente au détail du poisson	**800**	**0,1**	**60**	**150**	**120**
Total	**70 800**	**8,6**	**1 220**	**3 050**	**2 440**

E.1

3.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

c) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Mettre à profit la position de Yamoussoukro** qui représente un potentiel de développement des activités logistiques
- **Doter le District Autonome de Yamoussoukro d'un marché de gros** et de circuits de distribution organisés
- Mettre en place une **infrastructure** de collecte et de mise en marché répondant aux **normes d'aménagement d'hygiène et de sécurité** en vigueur **afin d'améliorer l'approvisionnement** des bassins de consommation en **qualité et quantité suffisante**

Chiffres clés

7	Superficie (ha)
8,6	Investissements (MMFCFA)
6 710	Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Zones logistiques	1	Mise en place d'entrepôts frigorifiques et de maturation avec chaîne du froid intégrée
Commerce et distribution	2	Création d'un marché de gros de fruits et légumes
	3	Création d'un marché de vente au détail du poisson







Projet e1.1 : Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation avec chaîne du froid intégrée

Objectifs	• *Mettre à disposition des planteurs et éleveurs un système de logistique du froid* • *Assurer le stockage optimal des denrées périssables et garantir la continuité de la chaîne du froid* • *Décongestionner le marché de gros de Bouaké en rapprochant des grandes villes du Sud un stock de sécurité alimentaire*	*Chiffres clés*	***Superficie :*** *30 000 m²* ***Investissement :*** *3,5 MMFCFA* ***Emplois créés :*** *60 directs, 150 indirects, 120 induits*
Description	La ville de Yamoussoukro se positionne sur le corridor longitudinal principal et voit donc transiter quotidiennement une quantité importante de produits alimentaires à destination notamment d'Abidjan et des villes du littoral. La **mise en place d'un entrepôt de stockage frigorifique et d'une chaîne logistique du froid** consistera en : • La mise en place d'un **entrepôt d'une surface de 30 000 m²** • L'implantation d'**un parc de camions frigorifiques** pour les liaisons vers les marchés satellites • **Une offre de froid positif et négatif** adaptée aux spécificités de chaque produit • Des services complémentaires de **conditionnement, étiquetage ou co-packing** Ces entrepôts permettront **d'améliorer la qualité des produits ainsi que leur stockage** dans des conditions sanitaires et de traçabilité conformes aux normes internationales. La technique de stockage en Atmosphère Contrôlée (AC) consiste généralement à diminuer le taux d'O_2 et augmenter le taux de CO_2. Le réseau ainsi créé permettra **l'acheminement et le stockage des denrées alimentaires** dans le cadre de politiques de **sécurité alimentaire** et/ou d'**exportation**.		
Prérequis	• *Infrastructure routière de qualité* • *Disponibilité de l'énergie nécessaire au fonctionnement des entrepôts* • *Disponibilité d'une réserve foncière*	*Acteurs*	• *Opérateurs logistiques* • *Producteurs agricoles* • *Abattoirs et acteurs de l'halieutique*

#1 Projet e1.1 : Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation avec chaîne du froid intégrée

Positionnement



Les connecteurs locaux dans l'hinterland de Yamoussoukro seront des fournisseurs de produits alimentaires via un réseau de véhicules frigorifiques

Légende

- Entrepôts frigorifiques
- Réseau de véhicules frigorifiques
- Flux de marchandises réfrigérées

#2 Projet e1.2 : Création d'un marché de gros de fruits et légumes

Objectifs	• *Approvisionner le bassin de population de Yamoussoukro en produits de l'agriculture* • *Garantir aux consommateurs ivoiriens et étrangers la sécurité sanitaire des produits agricoles*	*Chiffres clés*	• ***Tonnage annuel cible :*** *50 000 t* • ***Superficie :*** *4 ha* • ***Investissement :*** *5 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *172,1 MFCFA* • ***Emplois :*** *1 100 directs, 2 750 indirects, 2 200 induits*
Description	Ce projet consiste à **créer un marché de gros de taille moyenne, doté d'une composante de commercialisation de fruits et légumes** (volume cible 50 000 t/an) **Le marché de gros écoulera les produits des grossistes, qui s'approvisionneront au sein des PMS(*) de la zone, ainsi que des petits producteurs de la ville**. Il sera **ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux consommateurs** (la détention de l'agrément d'acheteur n'est pas obligatoire). Le marché de gros nécessite la mise en place **d'infrastructures de commercialisation, d'infrastructures et services connexes et de support :** • Infrastructures de commercialisation : espaces individuels de vente en dur et cloisonnés, carreaux de producteurs • Infrastructures et services connexes spécifiques aux produits agricoles (espace de tri et conditionnement,…) • Infrastructures et services support : entretien, sécurité, gardiennage, utilités, maintenance, administration…		
Prérequis	• *Structuration du réseau d'approvisionnement (PMS et marchés aux poissons)* • *Facilité d'accès au site et du raccordement en eau et électricité* • *Entretien et maintenance des infrastructures*	*Acteurs*	• *Ministère du Commerce – Direction du commerce intérieur* • *Entité nationale de coordination des MDG (à créer)* • *Société d'économie mixte de gestion du marché (à créer)*

(*) Plateforme multiservice

Projet e1.2 : Création d'un marché de gros de fruits et légumes

Concept du projet

Illustration : infrastructures et services nécessaires

Infrastructures de commercialisation

Espaces individuels de vente en dur et cloisonnés	Carreaux de producteurs

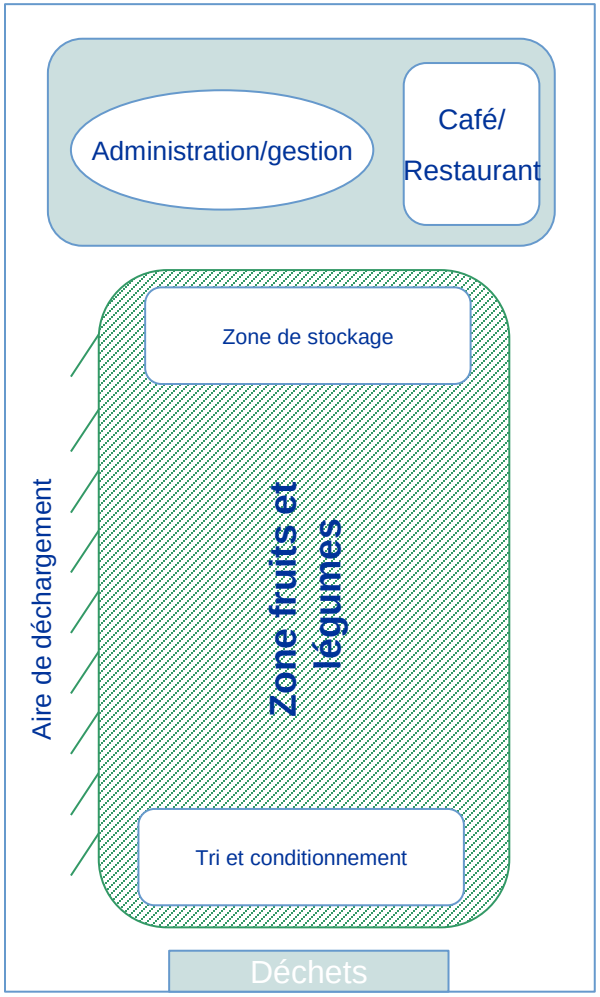
Infrastructures et services connexes

Espace de tri et de conditionnement	Espace de stockage et chambres frigorifiques

Infrastructures et services supports

Entretien, sécurité, gardiennage, maintenance	Administration/gestion
Stockage et collecte des déchets	Infrastructures d'accueil : Café/restaurant

Illustration : aménagement du marché



#3 Projet e1.3 : Création d'un marché de détail aux poissons

Objectifs	• *Approvisionner la population de Yamoussoukro en produits de la pêche et de l'aquaculture* • *Garantir aux consommateurs la sécurité sanitaire des produits halieutiques*	*Chiffres clés*	• ***Tonnage annuel cible :*** *2 000 t* • ***Superficie :*** *800 m²* • ***Investissement :*** *100 MFCFA* • ***Emplois créés :*** *60 directs, 150 indirects, 120 induits*
Description	**Ce projet consiste à créer un marché aux poissons de petite taille, pouvant accueillir un volume cible de 2 000 t sur une superficie totale de près de 784 m²** **Le marché aux poissons, espace de commercialisation spécialisé dans la vente des produits de la pêche et de l'aquaculture, ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux consommateurs (la détention de l'agrément d'acheteur n'est pas obligatoire), nécessite la mise en place de 3 types d'infrastructures et de services :** • Infrastructures de commercialisation • Infrastructures et services connexes (stockage, fours, machines à glace…) • Infrastructures et services support (Entretien, sécurité, gardiennage, maintenance, administration…)		
Prérequis	• Localisation du site en fonction du bassin de population et de la facilité d'accès • Maintenance régulière des infrastructures • Gouvernance locale forte pour le développement du projet	*Acteurs*	• *Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)* • *Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)* • *Ministère du Commerce*

Projet e1.3 : Création d'un marché de détail aux poissons

Concept du projet

Infrastructures et services nécessaires

Infrastructures de commercialisation

1. Espaces individuels dédiés à la commercialisation (Carreau de producteurs/espaces au sol)

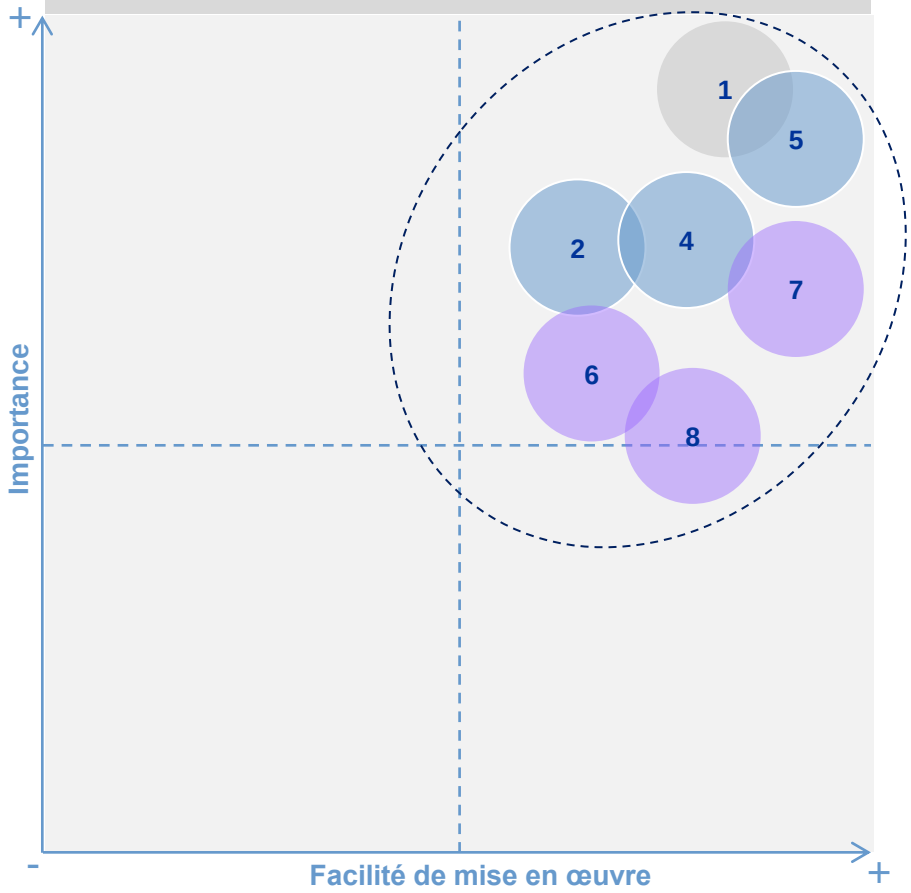
Infrastructures et services connexes

2. Stockage, entreposage
3. Fours modernes (FTT THIAROYE)
4. Fourniture de glace, eau et électricité

Infrastructures et services supports

5. Entretien, sécurité, gardiennage, maintenance
6. Stockage et collecte des déchets
7. Administration/gestion

Matrice de priorisation des infrastructures



3.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricoles et halieutiques comme moteurs de croissance (Objectif e2)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet e2.1 :*Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou *Projet e2.2 :*Installation de silos permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire *Projet e2.3 :*Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz *Projet e2.4 :*Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières *Projet e2.5 :*Développement de périmètres irrigués, sous abris, dédiés au maraichage périurbain *Projet e2.6 :*Création de stations de conditionnement des produits maraîchers *Projet e2.7 :*Création de plateformes multiservices *Projet e2.8 :*Mise en place d'un réseau de champs-écoles *Projet e2.9:*Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique *Projet e2.10:*Projet intégré de production de poulet de chair *Projet e2.11:*Unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie

E.2

3.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricoles et halieutiques comme moteurs de croissance (Objectif e2)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Cultures de rente

Malgré une faible part de la production nationale, le District Autonome de Yamoussoukro se situe à proximité des plus importants bassins de production d'anacarde. De plus, avec près de 300 000 tonnes d'anacardes transitant par le District, soit le flux le plus important du pays, la ville de Yamoussoukro présente un potentiel important de transformation.



Cultures vivrières

Le District Autonome de Yamoussoukro représente seulement 4 % de la production agricole nationale en volume

Les principales spéculations cultivées dans le District sont :

- L'igname (plus de 630 000 tonnes ➔ 9 % de la production nationale)
- Manioc (plus de 40 000 tonnes)
- Maïs (près de 7500 tonnes)



Elevage

Moins de 2 % du cheptel national est situé dans le District Autonome de Yamoussoukro

- 1 % du cheptel bovin (17 000 têtes environ)
- 2 % du cheptel ovin et caprin (65 000 têtes environ)
- 1 % du cheptel porcin (3500 têtes environ)



E.2

3.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricoles et halieutiques comme moteurs de croissance (Objectif e2)

b) Dossier stratégique

Agriculture de rente

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Diversifier les produits de l'anacarde ivoirien
- Donner plus de valeur ajoutée aux noix de cajou produites localement
- Offrir plus de débouchés aux producteurs d'anacarde

200	Superficie (m^2)
0,3	Investissements (MMFCFA)
30	Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Anacarde

1 Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou



3.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricoles et halieutiques comme moteurs de croissance (Objectif e2)

b) Dossier stratégique

Agriculture vivrière

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Renforcer la production agricole périurbaine** dans le District Autonome afin d'optimiser l'approvisionnement des bassins de population
- **Développer l'activité de valorisation** de la production agricole dans le District

Chiffres clés

242	Superficie (ha)
9,8	Investissements (MMFCFA)
185	Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Filière Riz	1 Installation de silos permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire
	2 Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz
Manioc, Banane Plantain & Igname	3 Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
Filière maraîchère	4 Développement de périmètres irrigués, sous abris, dédiés au maraichage périurbain
	5 Création de stations de conditionnement des produits maraîchers
Projets multifilières	6 Création de plateformes multiservices
	7 Mise en place d'un réseau de champs-écoles
	8 Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique



E.2

3.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricoles et halieutiques comme moteurs de croissance (Objectif e2)

b) Dossier stratégique

Elevage

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Favoriser le développement d'un élevage intensif** et fortement mécanisé, le district autonome de Yamoussoukro étant situé dans la zone géoéconomique Centre Nord-Est, qui est la **principale zone de production de viande ovine au niveau national**. Le cheptel du District Autonome représente également près de **20 % du cheptel porcin national**
- **Doter le District Autonome d'infrastructures** d'abattage, de transformation et de commercialisation répondant **aux normes d'hygiène internationales**

Chiffres clés

9	Superficie (ha)
4,6	Investissements (MMFCFA)
2 120	Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Filière avicole	1	Projet intégré de production de poulet de chair
Filière ovine	2	Unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie





#1 Projet e2.1 :Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou

Objectifs	• *Augmenter la valeur ajoutée de la filière de l'anacarde en Côte d'Ivoire* • *Diversifier les sous-produits des noix de cajou* • *Servir d'unité pilote aux nouvelles possibilités de transformation de l'anacarde*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *200 m²* • ***Investissement (Privé) :*** *300 MFCFA* • ***Chiffre d'affaires annuel :*** *2,6 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *2,2 MMFCFA* • ***Emplois :*** *5 directs, 15 indirects, 10 induits*
Description	Le développement de la filière anacarde passe par la production de sous-produits à plus grande valeur ajoutée et donc de plus en plus avancés dans la chaîne de transformation des noix. **L'huile et le beurre de cajou** font partie de ces **sous-produits à fort potentiel**. Pilote en la matière, **l'unité industrielle de Yamoussoukro** se positionne au plus près de la production d'amandes des sociétés coopératives et peut être intégrée à l'une d'elles. Sa production, à forte valeur ajoutée, mettra en avant les vertus des produits du terroir du nord ivoirien via notamment l'introduction d'un label. **Yamoussoukro concentre le plus grand flux d'anacarde de la zone** avec près de 300 000 tonnes transitant par le District Autonome chaque année en vue d'être exportées majoritairement sous forme brute via le Port Autonome d'Abidjan. Le procédé de fabrication consiste à extraire l'huile d'amandes de cajou séchées et dépelliculées afin d'obtenir une huile vierge de qualité, issue d'une seule pression à froid. Les amandes sont pressées dans une presse hydraulique ou dans une presse mécanique à vis d'un rendement de 25 %. De plus, l'unité pourra **valoriser les amandes non commercialisables (brisures)**.		
Facteurs de compétitivité	• Proximité d'un bassin de consommation	*Acteurs*	• *Conseil du Coton et de l'Anacarde* • *Ministère de l'agriculture* • *sociétés coopératives agricoles*

#2 Projet e2.2 : Installation de silos permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire

Objectifs	• *Favoriser la souveraineté alimentaire à travers un approvisionnement continu des marchés en riz* • *Améliorer et renforcer les conditions de stockage et de conservation des bassins de production rizicoles*	***Chiffres clés***	• ***Investissement :*** *1,5 MMFCFA* • ***Volume annuel traité :*** *12 000 tonnes*
Description	La mise en place d'un stock de régulation et de sécurité alimentaire est un projet prévu dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR). Afin de mettre en place ce dispositif et d'assurer le stockage et la conservation des stocks de riz, des infrastructures dédiées nécessitent d'être développées par l'ONDR dans chacun des grands bassins de production définis par la SNDR. Installation d'un **silo de stockage et de conservation :** • Capacité moyenne d'un silo : 12 000 tonnes Impacts : • Augmentation de la capacité de stockage de riz de plus de 12 000 tonnes • Garantie de la qualité du riz paddy conservé • Sécurisation de l'approvisionnement des usiniers en paddy • Approvisionnement régulé des marchés		
Prérequis	• *Localisation des silos à proximité de bassins de production définis par l'ONDR dans le cadre de la SNDR*	*Acteurs*	• *ONDR* • *Ministère de l'Agriculture*

#3 Projet e2.3 : Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz

Objectifs	• *Valoriser les déchets des usines de transformation de riz paddy* • *Produire de l'énergie propre et renouvelable*	*Chiffres clés*	• ***Investissement :*** *426 MMFCFA* • ***Nombre de centrales à mettre en place :*** *1*
Description	La SNDR prévoit à horizon 2020 l'augmentation de la capacité d'usinage du riz paddy afin de satisfaire les ambitions fixées par la stratégie. Parmi les chantiers prévus, l'installation de 30 nouvelles unités d'une capacité de 5 tonnes/heure chacune La mise en place de nouvelles unités de transformation entrainera une augmentation significative des déchets pouvant être valorisés. La balle de riz, coproduit dérivé de la transformation du riz, est un des principaux déchets pouvant être valorisé afin de produire de l'énergie électrique • Installation d'une **centrale de gazéification et de production d'électricité** à partir de la balle de riz **accolées aux unités de transformation de riz** d'une capacité de 5 t/h • Spécifiquement ce projet vise à produire de l'énergie électrique par combustion et par gazéification en vue de : ➢ Alimenter les fours, fourneaux et cuisinières à gaz ; ➢ Alimenter les équipements industriels ; ➢ Générer de la vapeur pour l'étuvage du riz.		
Prérequis	• *Proximité des sites d'usinage du riz paddy*	*Acteurs*	• *ONDR* • *Ministère de l'Agriculture*

Projet e2.3 : Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz

Illustration – Processus de valorisation de la balle de riz

La gazéification désigne un processus de transformation thermochimique de la biomasse, caractérisée dans ce projet par les balles de riz, qui se déroule généralement en quatre étapes élémentaires

1 Séchage des balles de riz



Le séchage, étape intégrée ou non au réacteur de gazéification, a pour but de sécher les balles de riz

2 Pyrolyse



La pyrolyse produit, sous l'effet de la chaleur, des matières volatiles et du charbon essentiellement constitués de carbone fixe

3 Combustion



Lors de la combustion, les matières volatiles produites sont oxydées pour fournir la chaleur nécessaire à l'ensemble du procédé

4 Gazéification



La gazéification, par des réactions thermochimiques complexes, convertit le carbone fixe en un gaz combustible riche en CO et H_2 appelé « gaz de synthèse »

Production d'énergie électrique

Source : gazeification.info, Bioenergie International

Projet e2.4: Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières

Objectifs	• *Intensification des cultures vivrières* • *Renforcement de l'organisation des acteurs agricoles*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *90 ha* • ***Investissement :*** *135 MFCFA* • ***Nombre de périmètres à mettre en place :*** *3*
Description	Afin de contribuer à l'amélioration de la production de cultures vivrières et des revenus des petits exploitants du District Autonome, un projet d'aménagement de périmètres irrigués de taille moyenne sera mis en place. Il permettra de créer les conditions adéquates pour une meilleure pratique de la culture du manioc • **Aménagement de 3 périmètres pilotes de taille moyenne (25 ha à 35 ha)** ➢ Equipement des périmètres en **petite hydraulique** (goutte à goutte) pour la culture de spéculations vivrières, principalement l'igname, la banane plantain et le manioc • **Les périmètres seront aménagés et mis gratuitement à la disposition de sociétés coopératives agricoles organisées en GIE qui prendront en charge le fonctionnement et l'entretien des périmètres** Chacun des GIE bénéficiant des aménagements hydroagricoles devra s'engager à fournir à ses membres des prestations de conseil agricole et de mutualisation des achats d'intrants		
Prérequis	• *Aménagement des périmètres à proximité d'unités de transformation de manioc et/ou de PMS comprenant des unités de valorisation du manioc* • *Ressources hydriques disponibles*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *sociétés coopératives/associations agricoles*

Projet e2.5: Développement de périmètres irrigués, sous abris, dédiés au maraichage périurbain

Objectifs	• *Développer un cadre propice au développement des cultures maraîchères* • *Améliorer les rendements des cultures* • *Inciter les petits agriculteurs maraîchers à s'organiser en sociétés coopératives agricoles*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *150 ha* • ***Investissement :*** *5,9 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *114 MFCFA* • ***Capacité de production :*** *700 t/ha*
Description	Afin de répondre à la demande croissante de la population citadine, il est nécessaire de renforcer l'offre locale en produits maraîchers. A cet effet, la production périurbaine nécessite d'être dynamisée à travers l'aménagement de nouveaux périmètres maraîchers aux abords des principales villes **Développement de périmètres dédiés au maraichage périurbain autour des principales villes du pays**. Deux principales composantes seront développées lors de l'aménagement des périmètres périurbains : • **Composante « Production agricole » :** ➢ Des périmètres entièrement équipés d'abris pour la production maraîchère, nécessitant une irrigation tout au long de l'année • **Composante « Aménagement hydroagricole » :** ➢ Des périmètres collectifs d'irrigation seront aménagés par l'Etat, qui supportera 100 % du montant de l'investissement initial ➢ L'exploitation et la gestion des périmètres collectifs d'irrigation sera assurée par les usagers préalablement organisés en sociétés coopératives agricoles de services L'ensemble des périmètres seront équipés d'outils de mécanisation, initialement achetés par l'Etat et mis à disposition des agriculteurs via les sociétés coopératives agricoles de services moyennant le paiement de coûts de location		
Prérequis	• *Installation des périmètres irrigués dans des zones périurbaines, à proximité des principaux bassins de consommation* • *Ressources hydriques*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Associations (ex. Association pour le développement des cultures vivrières) et sociétés coopératives*

Projet e2.5: Développement de périmètres irrigués, sous abris, dédiés au maraichage périurbain

Illustration – Caractéristiques du projet

Equipements hydroagricoles prévus au niveau des périmètres irrigués

- *Puits ou forages*
- *Equipements de pompage*
- *Conduites sous pression de distribution*
- *Réseaux d'arrosage en goutte à goutte*
- *Réseaux d'assainissement des eaux de pluie*
- *Pistes d'exploitation*



Abris

- *30 % des périmètres agricoles seront équipés d'abris*
- *Les abris nécessitent la mise en place d'une structure en bois dont les principaux éléments sont :*
  - *Des poteaux en bois (40t/ha)*
  - *Des fils de fer galvanisés (10t/ha)*
  - *Des produits de construction tels que le ciment, gravier, etc.*

Mécanisation

- *Les maraîchers devront être préalablement organisés en sociétés coopératives agricoles de services pour bénéficier de services tels que la location des équipements de mécanisation*

Projet e2.6 : Création de stations de conditionnement des produits maraîchers

Objectifs	• *Amélioration de la préservation de la qualité des produits récoltés*	*Chiffres clés*	• ***Investissement :*** *876 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *400 MFCFA* • ***Capacité de production :*** *1 700 t/ha*

Description

Afin de permettre aux agriculteurs maraîchers de valoriser leur production et de commercialiser des produits de qualité, des stations de conditionnement pourront être mises à disposition des sociétés coopératives (ou des groupements de sociétés coopératives) par l'Etat. A cet effet, un cadre contractuel type entre l'Etat et des sociétés coopératives de services devra être défini

Création d'une station de conditionnement de produits maraîchers d'une capacité individuelle moyenne de **2 tonnes/heure** et fonctionnant suivant une chaîne de conditionnement organisée en 3 principales étapes :

- Laver les produits maraîchers récoltés
- Trier les produits maraîchers récoltés et lavés
- Mettre sous conditionnement (cartons, sacs, etc.) les produits maraîchers récoltés, lavés et triés

Impacts :

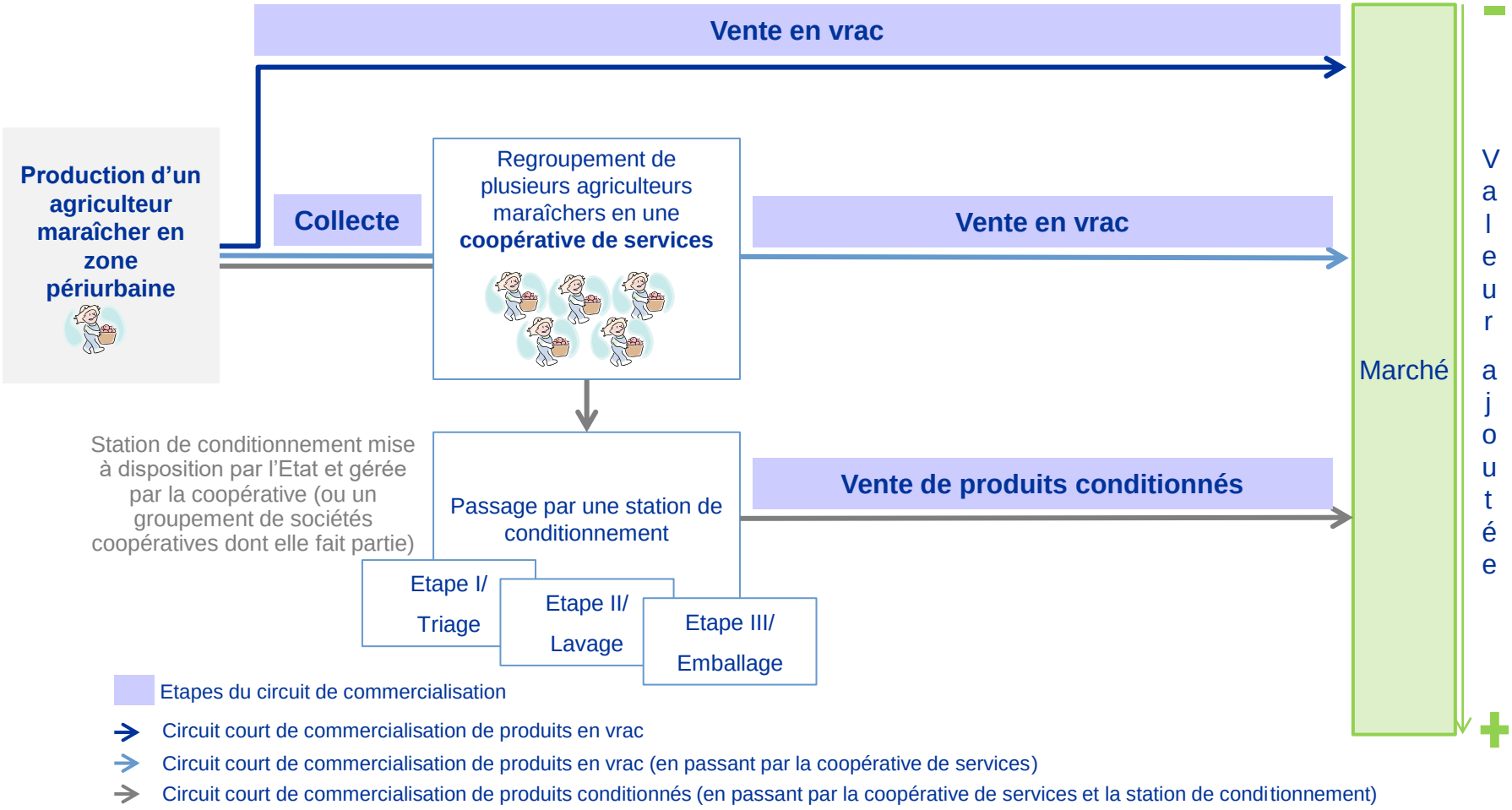
- Intensification de la production maraîchère
- Amélioration de l'approvisionnement des marchés en produits maraîchers frais produits à proximité
- Amélioration des revenus des agriculteurs

Prérequis	• *Proximité des périmètres maraîchers situés en zone périurbaine*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *sociétés coopératives agricoles*

Projet e2.6 : Création de stations de conditionnement des produits maraîchers

Illustration – Processus de commercialisation des produits maraîchers

Le recours au conditionnement de produits maraîchers permet de valoriser la production et de commercialiser des produits de haute qualité essentiellement destinés à des marchés organisés et modernes



Projet e2.7 : Création de plateformes multiservices

Objectifs	• *Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux*	*Chiffres clés*	• ***Investissement :*** *0,6 MFCFA* • ***Emplois :*** *25 directs, 65 indirects, 50 induits*

Description

Les Plateformes Multi-Services regroupent un ensemble de services facilitant l'essor de l'activité agricole au niveau territorial

Création d'une plateforme Multi-Services (PMS) autour de 6 composantes :

- **Conseil agricole**
  - Délivre des prestations de Conseil via les conseillers agricoles
  - Garantit la diffusion d'informations à destination des agriculteurs locaux
  - ➢ Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les conseillers et d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux

- **Intrants et multiplication du matériel végétal**
  - Assure l'approvisionnement en intrants agricoles des producteurs locaux
  - Accompagne et sensibilise les producteurs locaux sur le sujet de la multiplication du matériel végétal amélioré, le mieux adapté au contexte local
  - ➢ Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les employés de la composante, d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux et d'un espace de stockage approprié pour la conservation des intrants à destination des producteurs

- **Collecte et commercialisation des produits agricoles**
  - Assure un service de collecte des produits agricoles locaux ainsi qu'un relais entre producteurs et distributeurs
  - ➢ Cette composante sera équipée d'un espace d'agréage pour la réception des marchandises, leur pesage et l'évaluation de la qualité des lots, d'un espace de stockage climatisé pour les produits, d'un espace de présentation et de vente des marchandises, ainsi que d'un espace de bureaux pour l'enregistrement des données relatives aux produits

Projet e2.7 : Création de plateformes multiservices

Objectifs	• *Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux*	*Chiffres clés*	• ***Investissement :*** *0,6 MFCFA* • ***Emplois :*** *20 directs, 55 indirects, 45 induits*

Description

- **Valorisation du Manioc**
  - Assure la mise en place d'ateliers de valorisation du manioc à destination de sociétés coopératives ou groupements
  - ➢ Cette composante sera équipée d'un espace de réception des marchandises, d'une unité de transformation du manioc, puis de structures dédiées à la fermentation/pressage et au séchage/scellage des produits

- **Appui administratif aux agriculteurs**
  - Délivre un accompagnement dans les démarches des agriculteurs auprès des établissements publics (ex: demandes de subventions, montage de projets, etc.)
  - Offre un espace pour les organisations professionnelles
  - Offre à des sociétés de travaux agricoles la possibilité de s'implanter localement
  - ➢ Cette composante sera équipée d'un guichet pour l'accueil des agriculteurs locaux, d'un espace de bureaux pour les employés de la composante ainsi que d'un espace pour les organisations professionnelles

- **Atelier de mécanisation**
  - Réalise les travaux mécaniques de réparation des outils de production et de transport agricoles
  - ➢ Cette composante sera équipée d'un espace de stockage des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées, ainsi que d'un espace de réparation dédié à l'entretien des machines

Projet e2.7 : Création de plateformes multiservices

Objectifs	• *Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux*	*Chiffres clés*	• ***Investissement :*** *0,6 MFCFA* • ***Emplois :*** *20 directs, 55 indirects, 45 induits*
Description	**Définition du mode de gestion des PMS** : **Infrastructures** • L'Etat aura pour mission d'assurer la construction des infrastructures **Equipements** • Amont agricole : l'Etat aura pour mission d'assurer l'équipement en matériel agricole des PMS • Aval agricole : la composante valorisation du Manioc sera réservée uniquement aux sociétés coopératives ou groupements **Gestion** • Dans une première phase, l'Etat assurera la gestion administrative de la PMS. En parallèle, il aura également pour responsabilité d'impliquer progressivement les professionnels via les sociétés coopératives existantes sur la Composante Commercialisation • Dans une seconde phase, suite à la densification du réseau de sociétés coopératives, 2 types de gestion pourront être envisagés en fonction du développement agricole de chaque région ➢Une gestion mixte dans laquelle l'Etat déléguera ses responsabilités sur les composantes Valorisation du Manioc et Commercialisation ➢Une gestion entièrement externalisée de la PMS • La PMS sera dotée d'une autonomie financière et juridique. La signature d'un contrat programme avec le Ministère de l'Agriculture déterminera les objectifs de résultat de la PMS et le montant de sa dotation budgétaire • Le fonctionnement de la PMS sera assuré par un Directeur de PMS responsable de la bonne gestion budgétaire et opérationnelle de sa PMS		
Prérequis	• *1 conseiller agricole par rayon de 20 km mis à disposition au sein des PMS*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *sociétés coopératives agricoles* • *ANADER*

Concept des PMS

1 Conseil



- *Délivre des prestations de Conseil à travers les conseillers agricoles*
- *Garantit la diffusion d'informations à destination des agriculteurs locaux*



2 Intrants

- Assure l'approvisionnement en intrants agricoles
- Accompagne et sensibilise sur le sujet de la multiplication du matériel végétal

3 Commercialisation

- Assure un service de collecte des produits agricoles locaux ainsi qu'un relais entre producteurs et distributeurs

Plateformes Multi-Services (PMS)

4 Valorisation du Manioc

- Assure la mise en place d'ateliers de transformation

5 Appui Administratif

- Délivre aux agriculteurs un accompagnement administratif

6 Atelier de Mécanisation



- Réalise les travaux d'entretien et de réparation des outils mécaniques de production et de transport agricoles



Illustration – Composante Conseil

Objectifs

- *La composante Conseil délivre des **prestations de conseil** à travers les conseillers agricoles*
  - *Les conseillers agricoles reçoivent les agriculteurs au sein des PMS et se déplacent en champs pour accompagner les producteurs locaux*
- *Elle garantit la **diffusion d'informations** auprès des producteurs locaux*
  - *Les agriculteurs locaux se rendent au sein de la PMS afin d'obtenir des informations et d'interagir avec les bornes d'information*



Infrastructures et équipements

1 Espace Bureau

- ***Espace de travail mis à disposition des conseillers agricoles**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller agricole*

2 Espace Accueil

- ***Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux, l'interaction avec les bornes d'information virtuelles, et la rencontre de conseillers agricoles**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux*
  - *1 borne d'information interactive*
  - *1 espace documentation et affichage regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux*
  - *1 espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux*

Illustration – Composante Intrants

Objectifs

- *Assure **l'approvisionnement en intrants agricoles** des producteurs locaux couverts par la PMS*
  - *Les PMS assurent des conventions de commercialisation avec l'organisme public en charge de la distribution des intrants et/ou tout autre opérateur privé intervenant sur le secteur des intrants*
- ***Accompagne et sensibilise les producteurs locaux** sur le sujet de la **multiplication du matériel végétal***



Infrastructures et équipements

1 Espace accueil et vente

- ***Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux venant s'approvisionner en intrants**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux*

2 Espace Bureau

- ***Espace de travail mis à disposition des employés de la composante Intrants.***

  Cet espace est composé de :
  - *1 poste de travail par employé avec ordinateur et connexion internet*

3 Unité de stockage

- ***Bâtiment permettant le stockage des intrants agricoles**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 plateforme en béton pour le stockage des intrants doté d'un système d'aération et de climatisation*

Illustration – Composante Commercialisation

Objectifs

- ***Fournit les moyens et les locaux nécessaires à la collecte, à l'agréage, au stockage et à la vente*** *(si nécessaire) des produits agricoles locaux*
- *Cette composante sera progressivement confiée aux sociétés coopératives qui en assureront le fonctionnement*



Infrastructures et équipements

1 Espace d'Agréage/réception des marchandises

- ***Espace de réception des marchandises, de pesée et d'évaluation de leur qualité par l'agréeur***.

  Cet espace est composé de :

  - *1 zone d'accueil des camions et de déversement des produits*

2 Unité de Stockage

- ***Bâtiment climatisé pour le stockage des produits agricoles***.

  Cet espace est composé de :

  - *1 espace de stockage doté d'un système d'aération et de climatisation*

3 Espace de Vente

- ***Espace permettant la vente des produits agricoles aux grossistes, organisé selon*** *:*
  - *1 espace d'entreposage et de pesée des produits*
  - *1 zone d'accueil des camions et de chargement des marchandises*

4 Espace Bureau

- ***Espace de travail destiné au suivi numérique des données de commercialisation (poids, qualité, prix de vente des lots)***.

  Cet espace est composé de :

  - *1 poste d'accès à un ordinateur et à internet*

Illustration – Composante Commercialisation

Processus

1 Collecte et pesée des produits au niveau des PMS

- **Collecte des produits agricoles auprès des producteurs**
- **Pesage** des produits

2 Agréage des produits au niveau des PMS

- Agréage **de la qualité des lots reçus par l'agréeur** et **documentation de la partie « qualité » du reçu servant à la traçabilité des lots**
- **Répartition des lots par qualité** *(conditionnement en caisses)*

3 Stockage des produits

- **Entreposage, si nécessaire, des produits** des agriculteurs de la coopérative au sein de la PMS

4 Vente

- **Vente des produits**, soit suite à la venue des grossistes au sein des PMS, soit par déplacement aux marchés de gros

Acteurs et fonctionnement

- *La PMS met à disposition des sociétés coopératives de producteurs locaux les outils nécessaires à la collecte, à l'agréage, au stockage et à la vente (si nécessaire) des produits agricoles locaux*
- *Les sociétés coopératives assurent l'ensemble du processus de collecte jusqu'à la vente des produits*
- *Les sociétés coopératives sont appuyées par un salarié de la PMS qui garantit la bonne gestion ainsi que le bon fonctionnement général de la PMS*

Modes de paiement

Transitoire	Le producteur reçoit la première partie (basse) d'un montant minimum au moment de la pesée du produit en champ Le producteur reçoit la deuxième partie (haute) du montant minimum après l'agréage (reversement par la coopérative) La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente
Cible	Le producteur reçoit l'intégralité d'un montant minimum après l'agréage des produits (reversement par la coopérative) La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente

Réalisation au sein de la PMS Réalisation au sein de la PMS optionnelle

Illustration – Composante Valorisation du Manioc

Objectifs

- *Met à **disposition des producteurs locaux une infrastructure pour la valorisation du manioc***
  - *La gestion de la composante valorisation sera externalisée et gérée soit par une coopérative soit par un opérateur privé*



Infrastructures et équipements

1 Espace de réception des marchandises

- ***Espace de réception des productions de manioc apportées par les producteurs locaux.***

  Cet espace est composé de :
  - *1 zone d'accueil des véhicules de transport et de déversement des produits*

2 Espace de Transformation

- ***Bâtiment permettant la première transformation du manioc** (nettoyage, épluchage et râpage), organisé selon :*
  - *1 zone d'épluchage et nettoyage*
  - *1 zone de râpage*
  - *1 zone d'extraction composée de cuves d'extraction et de réservoirs d'eau*

3 Espace de Fermentation/Pressage

- ***Espace permettant la deuxième transformation des produits** :*
  - *1 zone de fermentation composée de réservoirs de sédimentation*
  - *1 zone de pressage et de séparation pulpes et fibres*

4 Espace de Séchage/scellage

- ***Structure permettant la transformation finale des produits,** et organisée comme suit :*
  - *1 zone de séchage en plein air*
  - *1 zone de broyage et de scellage des sacs*
  - *1 zone de stockage des sacs*

Illustration – Composante Atelier de Mécanisation

Objectifs

- *Réalise les **travaux mécaniques de réparation** des **outils de production** et de **transport agricoles***



Infrastructures et équipements

1 Espace Stockage

- ***Bâtiment de stockage des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées**.*

  Cet espace est composé de :

  - *1 plateforme de stockage des machines endommagées, des outils et des pièces de rechange destinés à la réparation des machines de production et de transport agricoles*

2 Espace Réparation

- ***Lieu dédié à la maintenance et à la réparation des machines agricoles.***

  Cet espace est composé de :

  - *1 aire d'intervention*
  - *1 fosse centrale destinée aux vidanges et aux réparations sous le matériel*
  - *1 superficie de service autour de l'aire d'intervention pour circuler autour des machines*
  - *1 espace pour l'établi et l'équipement des mécaniciens*

Illustration – Composante Appui Administratif

Objectifs

- *Fournit une **information détaillée aux agriculteurs** concernant les **modalités d'accès à l'ensemble des aides et subventions disponibles au niveau national pour le secteur agricole***
- *Fournit une **assistance pour la constitution des dossiers et l'accès aux aides :***
  - *La PMS aide les agriculteurs locaux à remplir les dossiers de demande*
  - *La PMS met en place un point de collecte des dossiers à transmettre aux institutions publiques*



Infrastructures et équipements

1 Espace Bureau

- ***Espace de travail mis à disposition des conseillers administratifs** où ces derniers ont accès à un PC et peuvent travailler.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller administratif*
  - *1 espace de stockage des dossiers de demande d'aides et subventions*

2 Espace Accueil

- ***Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux et la rencontre de conseillers administratifs**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux*
  - *1 espace documentation regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux pour leurs demandes de subventions*
  - *1 espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux*

Projet e2.8 : Mise en place d'un réseau de champs-écoles

Objectifs	• *Former les agriculteurs à une meilleure conduite technique de leur exploitation* • *Autonomiser les agriculteurs en les formant à la prise de décision et en les encouragent à la mise en œuvre de leurs décisions*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *2 ha* • ***Investissement :*** *2 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel:*** *1,9 MFCFA* • ***Nombre de champs :*** *2*
Description	Les champs-écoles dispensent une formation agricole pratique sur le terrain. Ils reposent sur une logique de relais supposant que les agriculteurs formés formeront à leur tour des agriculteurs. Au cours de leur formation, les agriculteurs participent à des ateliers impliquant des analyses de groupe ainsi que la conduite d'observations et d'expériences sur le terrain. • Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de manioc, d'igname et de banane plantain**. Les champs-écoles fourniront des services tels que : ➢ La diffusion d'itinéraires techniques modernes ➢ La distribution d'intrants • Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de palmier à huile.** Le CNRA a mis en place un matériel performant. Toutefois, le rendement actuel de la filière palmier à huile reste en deçà de son potentiel surtout chez les petits producteurs notamment du fait d'une faible maitrise des itinéraires techniques et d'une faible utilisation des intrants (rendement actuel de 5 à 6 t ➔ rendement potentiel de 15 t). Les champs-écoles fourniront des services tels que : ➢ L'encadrement des itinéraires techniques (formations et travaux pratiques) ➢ La distribution de plants du CNRA ➢ La vente d'engrais		
Prérequis	• *Proximité des bassins de production*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *FIRCA* • *ANADER*

Modalités de fonctionnement du champ-école

Durée des formations

- *1 saison*

Lieu des formations

- *Champs d'apprentissages appartenant à des agriculteurs participants ou dispensant la formation*

Nombre de participants

- *Entre 20 et 30 agriculteurs*

Animateurs

- *Conseillers agricoles ou agriculteurs ayant reçu une certification d'un champ-école, dont le rôle est de guider le groupe d'agriculteurs et de répondre à leurs problématiques*

Fréquence des réunions

- *Environ une réunion par semaine (la première réunion étant destinée à définir les besoins des agriculteurs et la dernière réunion à planifier les activités de suivi)*



Diplôme

- *Evaluation et délivrance d'un certificat dispensé par le champ-école permettant à l'agriculteur de devenir à son tour animateur d'un champ-école*

Illustration – Principales thématiques à traiter *(non exhaustif)*

Le champ-école devra traiter de thématiques spécifiques aux filières, avec pour ambition d'accompagner les exploitants à développer leurs compétences techniques

Culture

- Choix des variétés à mettre en culture
- Itinéraires techniques en cultures de saison/hors-saison
- Prévention/traitement des maladies
- Gestion des ressources en eau
- Utilisation des équipements mécaniques agricoles

Récolte/Post-récolte

- Récolte à période optimale et réduction des pertes
- Techniques de récolte, de stockage et de transport
- Valorisation organique des déchets sur sols agricoles
- Accès aux informations sur les marchés

#9 Projet e2.9 : Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique

Multifilières

Objectifs	• *Développement d'une agriculture performante par le renforcement de la capacité organisationnelle des sociétés coopératives agricoles*	*Chiffres clés*	• ***Investissement :*** *337 MFCFA* • ***Coût de fonctionnement annuel:*** *15 MFCFA* • ***Emplois créés :*** *10 directs, 30 indirects, 25 induits*
Description	En Côte d'Ivoire, la majorité des productions agricoles proviennent de petites exploitations villageoises, distribuées sur l'ensemble du territoire. Ce projet a pour but d'inciter les sociétés coopératives agricoles à se regrouper en GIE agricoles afin de développer des projets créateurs de valeur **Mise en place d'une cellule d'appui à la création de GIE** chargés de : • Identification des filières et projets nécessitant la création de GIE • Accompagnement à la création de sociétés coopératives et à la mise à niveau de sociétés coopératives selon la réglementation nationale en vue de la création de GIE • Accompagnement juridique et administratif à la création de GIE • Accompagnement à la gestion des GIE • Evaluation de l'action des GIE		
Prérequis	• *Présence de cellules d'appui*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture*

Projet e2.10 : Projet intégré de production de poulet de chair

Objectifs	• *Favoriser le développement d'une aviculture intensive et fortement mécanisée* • *Augmentation de la production de poulet de chair*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *5 ha* • ***Investissement :*** *3,9 MMFCFA* • ***Capacité de production :*** *5 000 t/an* • ***CA prévisionnel :*** *~ 9 MM FCFA* • ***Emplois créés :*** *360 directs, 900 indirects, 715 induits*
Description	Le développement d'un projet intégré porté par des investisseurs nationaux ou internationaux permettra d'apporter l'expertise et les investissements nécessaires pour développer la production avicole au niveau national. Toutefois, la réussite d'un tel projet est conditionnée par un contrôle sanitaire stricte, afin d'éviter les risques de maladie • Mise en place d'une **unité de production** de poulet de chair à Yamoussoukro, d'une **capacité de 5 000 tonnes de carcasses/an** autour de : ➢ 34 unités d'engraissement ➢ 1 abattoir d'une capacité de 2 000 poulets/heure • Mise en place d'un **centre de formation professionnelle** intégré à l'unité de production de poulet de chair visant à permettre aux producteurs et aux techniciens d'acquérir les techniques pratiques de conduite des élevages ainsi que d'organisation et de gestion de l'unité. Le centre de formation permettra de contribuer à répondre aux besoins du District en matière de formation professionnelle		
Prérequis	• *Proximité des bassins de consommation de produits avicoles* • *Infrastructures de transport suffisantes pour approvisionner les centres urbains* • *Contrôle sanitaire strict*	*Acteurs*	• *Ministère des Ressources animales et halieutiques* • *Investisseur (s) privé (s)*

Le projet de développement englobe l'engraissement, l'abattage ainsi que la commercialisation

Processus d'élevage avicole et de production de poulet de chair

1 Elevage de poussins d'un jour (26 semaines)



- Acquisition des poussins parentaux
-
-
-
-
- Couvaison des œufs de poule

L'unité de poulet de chair de Yamoussoukro sera approvisionnée par l'unité d'élevage (300 000 poussins/semaine) située à Abidjan

2 Engraissement (7 semaines)



- Eclosion des œufs du couvoir
- Engraissement du poulet (7 semaines)
- Réalisation d'un vide sanitaire

3 Abattage et conditionnement



- Abattage mécanisé des poulets (**2 000 poulets/heure**)
- Découpe et transformation du poulet
- Conditionnement (chaîne de froid)
- Packaging du poulet

4 Commercialisation



- Transport du poulet vers les principaux marchés urbains
- Vente directe aux principaux clients (GMS, restaurateur…)



Illustration – Modules de formation proposés au sein du centre de formation

Modules de formation complémentaires destinés aux étudiants techniciens spécialisés ou aux ouvriers/techniciens*

	Thématiques (1)	Profils concernés
Module commun *(2 semaines)*	• ***Matériel avicole*** *: caractéristiques des races, reproduction, maitrise des différents types de bâtiments, matériel (abreuvoirs, mangeoires…), équipements, etc.* • ***Organisation de l'élevage*** *: durée de chaque phase, séquencement, optimisation des bâtiments disponibles, etc.* • ***Risques sanitaires*** *: paramètres d'ambiance (éclairage, ventilation, température…), pathologies dominantes…*	*Tous les profils identifiés*
Modules spécifiques *(2 semaines)*	• ***Spécificités de l'élevage des poussins parentaux***	*Superviseur poussinière*
	• ***Engraissement*** • ***Alimentation des poulets***	*Superviseur engraissement*
	• ***Abattage et la découpe du poulet de chair*** • ***Conditionnement et contrôle qualité***	*Superviseur abattage et découpe*

* Liste non exhaustive

Projet e2.11 : Unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie

Objectifs	• *Augmentation de la production de viande porcine* • *Amélioration de la qualité des produits mis sur le marché* • *Réduction des importations*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *4 ha* • ***Investissement :*** *0,7 MMFCFA* • ***Capacité de l'unité :*** *100 truies/an* • ***Production de viande :*** *130 t/an* • ***Emplois créés :*** *25 directs, 70 indirects, 55 induits*
Description	Ce projet intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière porcine • Mise en place d'une **unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie d'une capacité de 100 truies** avec une capacité moyenne de **production annuelle de 130 tonnes** disposant de : ➢ Un atelier d'engraissement ➢ Un abattoir mécanisé d'une capacité de 43 têtes/semaine ➢ Une unité d'aliment de bétail d'une capacité de 16 tonnes/semaine • Mise en place d'un **centre de formation professionnelle intégré à la station** visant à permettre aux producteurs et aux techniciens d'acquérir les techniques pratiques de conduite des élevages ainsi que d'organisation et de gestion de l'unité		
Prérequis	• *Proximité des principaux centres de consommation de produits porcins* • *Appui de l'état à la mise en place du centre de formation professionnelle*	*Acteurs*	• *Ministère des Ressources animales et halieutiques* • *Interprofession porcine* • *Investisseur (s) privé (s)*

Projet e2.11 : Unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie

Le projet de développement intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière

Processus d'élevage et de production de viande porcine

1 Production d'alimentation animale



- Réception des matières premières (maïs, tourteaux de soja…)
- Dosage – Broyage – Mélange
- Mélassage – Granulation – Emiettage – Tamisage – Enrobage
- Ensachage – Chargement en vrac



2 Naissage (10 semaines)



- Acquisition de **100 truies** et de **10 verrats** (1 verrat pour 10 truies)
- Sevrage pendant 21 jours (18 porcelets/truie) dans des maternités spécialisées
- Post sevrage (40 jours) dans des zones dédiées

3 Engraissement (6 – 7 mois)



- Elevage ferme d'engraissement (6 – 7 mois)
- Mise à bas
- Alimentation (3 kg/1 kg de viande)

4 Abattage et conditionnement



- Abattage mécanisé des porcs (**43 têtes/semaine**)
- Découpe et transformation des porcs (viande, charcuterie, etc.)
- Conditionnement (chaîne de froid)
- Packaging

5 Commercialisation



- Transport des porcs vers les principaux marchés urbains
- Vente directe à de grands clients (GMS, restaurateur…)

Projet e2.11 : Unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie

Illustration – Modules de formation proposés au sein du centre de formation

Modules de formation complémentaires destinés aux étudiants techniciens spécialisés ou aux ouvriers/techniciens

	Thématiques [1]	Profils concernés
Module commun *(2 semaines)*	• ***Matériel porcin*** *: caractéristiques des races, reproduction, types de bâtiments (maternités, verrateries, bâtiments de sevrage…), équipements, etc.* • ***Organisation de l'élevage*** *: durée de chaque phase, séquencement, optimisation des bâtiments disponibles, etc.* • ***Risques sanitaires*** *: paramètres d'ambiance (éclairage, ventilation, température…), pathologies dominantes, etc.*	*Tous les profils identifiés*
Modules spécifiques *(2 semaines)*	• *Spécificités de l'élevage des porcins*	*Superviseur ferme*
	• ***Engraissement*** • ***Alimentation des porcins***	*Superviseur engraissement*
	• *Abattage et découpe* • *Préparation de la charcuterie porcine* • *Conditionnement et contrôle qualité*	*Superviseur abattage et découpe*

[1] Liste non exhaustive

3.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles du District Autonome de Yamoussoukro (objectif e3)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Prérequis au développement du secteur* *c) Synthèse* *d) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet e3.1 :Création d'un centre de formation des mineurs* *Projet e3.2 : Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie* *Projet e3.3 :Mise en place d'une tannerie*

3.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles du District Autonome de Yamoussoukro (objectif e3)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Mines

- Les sociétés minières privées présentes dans le District Autonome se sont vues attribuer des permis de recherches et d'exploitation d'or (2), de manganèse (1) et de granite (2)
- Le District Autonome compte une carrière industrielle d'exploitation de granite (SOGECA) et cinq carrières de production de sable ; ces exploitations sont étroitement liées aux activités du secteur du bâtiment et des travaux publics.



IMM

- Besoin régulier en outillages et équipements agricoles dans une zone géographique à forte composante agricole
- Besoin également d'accompagner la croissance du secteur de la construction et la consommation des ménages avec les ustensiles, équipements et constructions adaptés
- Présence historique d'un savoir-faire artisanal dans le travail des métaux, porté actuellement par des acteurs du secteur informel



Cuir

- La disponibilité à échelle locale des intrants nécessaires à la production ainsi que la présence d'un abattoir dans le District constituent une opportunité pour l'implantation d'une tannerie
- Présence d'un savoir-faire dans l'artisanat du cuir



3.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses na
District Autonome de Yamoussoukro (objectif e3)

b) Prérequis au développement du secteur

Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat se doit d'intervenir de façon volontariste pour mettre en place des mesures d'accompagnement au développement industriel

Transverses	Prérequis 1	Renforcer le dispositif de sécurité sanitaire
	Prérequis 2	Développer le savoir et les compétences industriels
	Prérequis 3	Développer un cadre d'investissement attractif et mettre à niveau le dispositif règlementaire, fiscal et normatif du secteur
	Prérequis 4	Moderniser et mettre à niveau les éléments structurants de la filière
Mines et énergie	Prérequis 7	Lutte contre l'orpaillage
	Prérequis 8	Mise en place d'un cadre légal plus souple envers les nouveaux investisseurs et plus rigide concernant les explorateurs sans permis
Travail des métaux	Prérequis 9	Accès au financement pour l'équipement de la zone de service
Cuir	Prérequis 8	Mettre en place un abattoir
	Prérequis 9	Développer les compétences nécessaires à la mise en place d'une industrie du cuir

3.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles du District Autonome de Yamoussoukro (objectif e3)

c) Synthèse

Industrie

Projets	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Centre de formation des mineurs	200	18	5	15	10
Zone d'activités de mécanique générale et métallurgie	50 000	2 500			
Tannerie	10 000	210	20	50	40
Total	**60 200**	**2 728**	**25**	**65**	**50**

3.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles du District Autonome de Yamoussoukro (objectif e3)

E.3

d) Dossier stratégique

Industrie

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Optimiser l'exploitation du potentiel minier** du district en fournissant une **main-d'œuvre qualifiée opérationnelle** dans les différents sites d'exploration minière
- **Répondre au besoin croissant en outils et ustensiles métalliques** généré par l'essor **des activités** dans les différents domaines tels que **l'agriculture ou la construction,** mais également par l'**augmentation de la consommation des ménages**
- **Mettre à profit l'existence d'un projet d'abattoir** dans le District Autonome qui représente une **opportunité de taille** pour **la valorisation des peaux** de bovins et d'ovins **dans le cadre d'une industrie du cuir.**

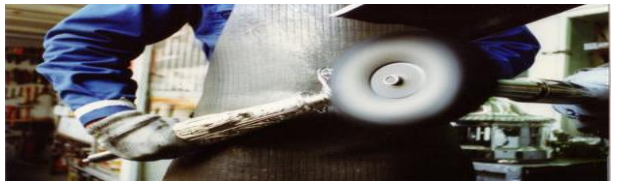
Chiffres clés

6	Superficie (ha)
2,7	Investissements (MMFCFA)
135	Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Mines	1	Création d'un centre de formation des mineurs
IMM	2	Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
Cuir	3	Mise en place d'une tannerie







#1 Projet e3.1 : Création d'un centre de formation des mineurs

Objectifs	• *Former les Acteurs des mines aux bonnes pratiques du secteur* • *Améliorer les conditions de travail et de sécurité des mineurs* • *Professionnaliser les mineurs du secteur*	*Chiffres clés*	***Superficie :*** *200 m²* ***Investissement :*** *18 MFCFA* ***Emplois créés :*** *5 directs, 10 indirects, 10 induits*
Description	La mise en place de **centres de formation des mineurs** s'inscrit dans le cadre du développement attendu de la filière minière dans le District et dans le pays de façon générale. Un centre de formation aura pour objectif de former les candidats mineurs aux notions de base et aux pratiques incontournables de la mine de manière à offrir une formation complémentaire de celle offerte par l'INPHB. Les promotions sortantes seront composées de candidats prêts à intégrer une opération d'exploitation minière, maîtrisant les techniques d'extraction et les règles de bonne conduite et de sécurité au sein de la mine. Ces centres de formation permettront ainsi aux investisseurs de bénéficier d'une ressource humaine immédiatement disponible et nécessitant peu d'efforts de formation en interne. Les cycles de formation des centres proposés seront articulés autour de modules pratiques de courte durée (trois semaines par module), dispensés dans un minimum de deux classes, avec deux formateurs par classe. Les modules nécessaires à la professionnalisation des mineurs sont les suivants (non exclusif) : • Introduction à l'industrie minière et au métier de mineur • Notions de géologie et de géotechnique • Notions sur les explosifs • Etablissement d'un plan de forage et d'un plan de tir • Montage et assemblage d'un échafaudage • Santé et sécurité dans la mine		
Prérequis	▪ **Proximité de la main d'œuvre à former** ▪ **Mise en place au sein de site d'extraction**	*Acteurs*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines* • *INPH*

#2 Projet e3.2 : Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

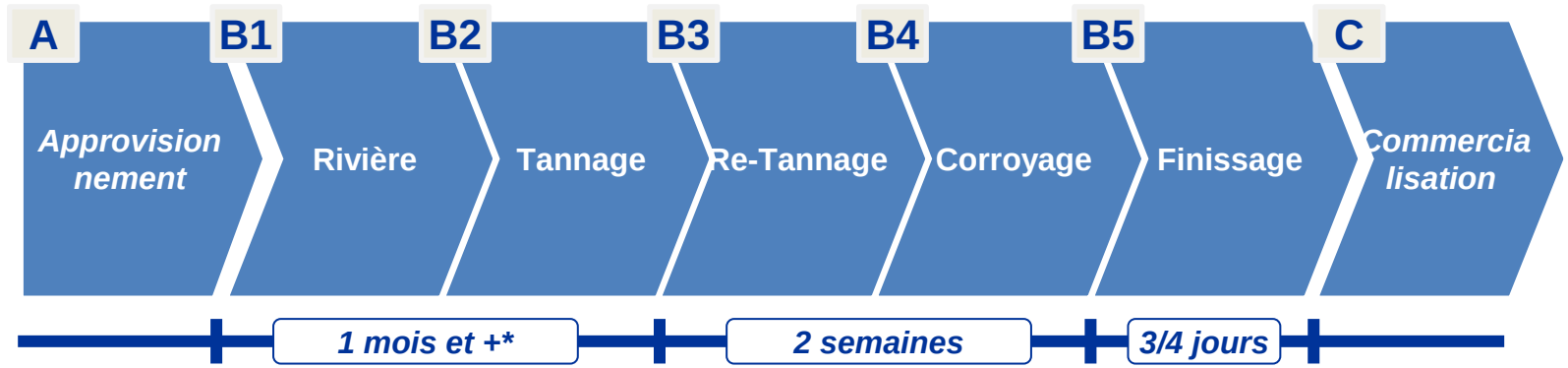
Objectifs	▪ *Mettre en place des unités artisanales de production d'outillage métallique à usage agricole* ▪ *Fournir la population en ustensiles de cuisine selon les besoins définis*	*Chiffres clés*	***Superficie :*** *5 ha* ***Investissement :*** *2,5 MMFCFA* ***Emplois créés :*** *ND*
Description	L'approvisionnement de la population de la zone en outillage métallique permet dans un premier lieu de faciliter le travail de la terre, et également d'augmenter la productivité agricole. Il est attendu de mettre à la disposition des ménages de la zone des ustensiles de cuisine, et outils métalliques à usage domestique. **L'approvisionnement en matière première destinée à la transformation se fera via un centre de collecte de tôles à l'échelle régionale**, qui alimentera chacune des zones de travail des métaux mises en place. Une zone de service sera implantée dans chaque connecteur. Le projet de mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et de métallurgie contribue au **développement de la filière agricole et de la consommation des ménages**, via la mise à disposition de : • Pelles, pioches, pics, houes, binettes, etc. à main • Lames tranchantes, scies à main, machettes, fourches, etc. • Couteaux, cuillères, ustensiles domestiques, etc. **La zone d'activités regroupera 20 à 50 artisans forgerons, regroupés en box** mis à leur disposition en location à prix abordable. Ils seront alimentés en matière première à bas coût afin de pouvoir produire des outils et ustensiles à prix compétitifs.		
Prérequis	▪ *Proximité de la demande (ménages et agriculteurs)* ▪ *Approvisionnement en tôles à bas coût* ▪ *Savoir-faire et main d'œuvre à bas coût disponibles*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines*

N.D : Non disponible

#3 Projet e3.3 : Mise en place d'une tannerie

Objectifs	▪ *Valoriser les peaux résultant de l'abattage des bovins* ▪ *Développer l'amont industriel de la filière cuir*	*Chiffres clés*	***Superficie :*** *1 ha* ***Investissement :*** *210 MFCFA* ***Emplois créés :*** *20 directs, 50 indirects, 40 induits*
Description	**Le semi-produit Wet Blue est un produit standard de très grande qualité**, base de produits finis en cuir raffiné. **Développer l'activité de tannerie** dans le district permettra de **profiter de l'offre de peaux de bovins disponibles, et du positionnement stratégique de la ville au sein du pays.** Le tannage des peaux issues des abattoirs locaux s'effectue après une étape de **conservation**, une étape de **trempage** et des **opérations mécaniques de délainage et d'écharnage**. Le Wet Blue nécessite de **longues périodes de murissement** entre différentes étapes de transformation. **Une fois les peaux essorées, elles sont refendues et dérayées** en utilisant la liste d'équipements : • Echarneuse • Refendeuse • Foulon de tannage • Essoreuse • Ponceuse **Le semi-produit obtenu est essentiellement destiné à l'export** (Chine et Europe principalement). Il pourra être exporté **sous forme brute ou après une deuxième transformation.** Cette tannerie aura une **capacité de production journalière de 3 tonnes**.		
Prérequis	▪ *Proximité du cheptel bovin* ▪ *Projet d'abattoir à Yamoussoukro* ▪ *Forte connectivité avec les infrastructures portuaires pour l'export*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines* • *Industriels du secteur du cuir*

#3 Projet e3.3 : Mise en place d'une tannerie – Processus de production



Type de peau/cuir	*Peau brute* / *Peau salée*		*Peau tripe* / *Wet Blue*		*Stain/Crust* / *Produit fini*		
Type de production	**Production standardisée**			**Production personnalisée (en fonction du produit recherché/demandes du client)**			
Equipements clés		▪ Foulons ▪ Echarneuse	▪ Foulons	▪ Essoreuse ▪ Refendeuse ▪ Dérayeuse ▪ Machine sous vide ▪ Cadreuse	▪ Pigmen-teuses ▪ Presse	▪ Pieteuse	

** En fonction de la durée de stockage du wet-blue*

e.4 3.2.4. Projets pour créer une dynamique autour de l'économie et du savoir (Objectif e4)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Synthèse* *c) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet e4.1 :Création d'un technopole* *Projet e4.2 : Mise en place d'un centre de recherche au service de maladies spécifiques* *Projet e4.3 :Mise en place d'un campus universitaire* *Projet e4.4 :Création d'une faculté de médecine et de pharmacie* *Projet e4.5 :Création d'une école des Métiers*

3.2.4. Projets pour créer une dynamique autour de l'économie et du savoir (Objectif e4)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

NTIC

- Yamoussoukro, futur pôle culturel du pays, s'est dotée d'un projet de création d'un technopole axé sur les nouvelles technologies.
- La ville, avec ses écoles d'ingénieurs, des laboratoires de recherche et des centaines d'étudiants constitue un vivier intéressant pour les futurs pôles technologiques de la ville.



Recherche

- Avec un projet de CHU, une future université de médecine et un projet de centre de médecine spécialisé, la recherche médicale pourra se spécialiser dans des domaines tels que l'oncologie et la néphrologie.



Formation

- Avec l'INPHB et 8 grandes écoles privées, Yamoussoukro est d'ores et déjà un pôle d'excellence en matière d'éducation supérieure. De plus, des programmes sont en cours afin de réhabiliter certaines structures et enrichir l'offre de formation supérieure (métiers du pétrole et de l'aéronautique notamment).



E.4

3.2.4. Projets pour créer une dynamique autour de l'économie et du savoir (Objectif e4)

b) Synthèse

Economie du savoir

Filière	Superficie (ha)	Investissement (MMFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
NTIC	3 300	10	6 840	17 100	13 680
Recherche	0,24	13,6	30	75	60
Formation	105,3	95,4	2 200	5 500	4 400
Total	3 405,5	119	9 070	22 675	18 140

3.2.4. Projets pour créer une dynamique autour de l'économie et du savoir (Objectif e4)

c) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Avec l'INPHB et 8 grandes écoles privées, Yamoussoukro est d'ores et déjà un pôle d'excellence en matière d'éducation supérieure et des programmes sont prévus/lancés pour réhabiliter certaines structures et enrichir l'offre de formation supérieure (métiers du pétrole et de l'aéronautique notamment)
- Cet enrichissement de l'offre doit s'accompagner également d'une augmentation des capacités liées à la recherche et à l'innovation, ce qui accroîtra la notoriété et le rayonnement de Yamoussoukro au sein de la sous-région, autour d'un concept de « cité du savoir » et de pôle d'excellence
- L'amélioration des capacités en R&D et innovation, ainsi que la population estudiantine, permettront de développer une économie autour du savoir, et également d'envisager le développement d'activités d'offshoring de services

Chiffres clés

3 406	Superficie (ha)
119,0	Investissements (MMFCFA)
49 885	Emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

NTIC	1	Création d'un technopole
Recherche	2	Mise en place d'un centre de recherche au service de maladies spécifiques
Formation	3	Mise en place d'un campus universitaire
	4	Création d'une faculté de médecine et de pharmacie
	5	Création d'une école des Métiers





#1 Projet e4.1 : Création d'un technopole

Objectifs	• *Promouvoir la création et le développement d'entreprises dans les secteurs des TIC, des technologies vertes et de l'industrie culturelle en Côte d'Ivoire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *3 300 ha* • ***Investissement (Privé) :*** *10 MMFCFA* • ***Emplois :*** *6 840 directs, 17 100 indirects, 13 680 induits*
Description	Yamoussoukro, capitale politique et administrative du pays, se veut également capitale du savoir et se dote de plusieurs infrastructures qui lui permettront à terme d'assurer toutes les fonctions administratives et culturelles de la capitale économique Abidjan. **Le technopole permet d'abriter et d'accompagner des start-ups nationales des nouvelles technologies. Les services qu'il leur offre sont les suivants :** • Locaux prêts à l'emploi (électrifiés, éclairés, connectés et informatisés) avec services communs (sécurité, nettoyage, gardiennage…) • Locaux communs à usage évènementiel : salles de conférences, de formation, stand commercial, espace de rencontre des entreprises • Services de proximité : banque, poste, restauration, télécommunications, agences de voyages… Le technopole s'inscrit dans un écosystème favorisant la compétitivité des entreprises qu'il accueille, avec notamment des institutions financières, de formation et des associations. Cette participation d'entreprises privées, d'associations et de l'Etat, permet d'offrir des services complets à des prix compétitifs tout en assurant le rayonnement régional et mondial du pays en matière de nouvelles technologies.		
Prérequis	• *Mesures d'accompagnement des entreprises des NTIC* • *Partenariats Public-Privé*	*Acteurs*	• *Ministère du Commerce* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Organismes de financement*

#2 Projet e4.2 : Mise en place d'un centre de recherche au service de maladies spécifiques

Objectifs	• *Disposer d'équipements spécifiques aux maladies oncologiques et néphrologiques* • *Améliorer l'efficacité d'exécution des traitements et des actes chirurgicaux* • *Permettre la recherche médicale, médicamenteuse et l'exécution d'essais cliniques*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *2 400 m²* • ***Investissement (Privé) :*** *13,6 MMFCFA* • ***Emplois :*** *30 directs, 75 indirects, 60 induits*
Description	La création d'un centre de recherche spécifique aux maladies oncologiques et néphrologiques est nécessaire afin de mutualiser les investissements et acquérir du matériel dédié, mais aussi de réunir des expertises. Ce centre permettra également la spécialisation des étudiants, la recherche et la réalisation d'essais cliniques. Le centre de recherche comportera donc 3 fonctions complémentaires, à savoir : • Le traitement efficace et personnalisé des malades • La formation des étudiants internes pour les spécialités oncologiques et néphrologiques • La recherche et l'innovation médicales (doctorats, thèses), médicamenteuses et l'exécution d'essais cliniques Il réunira donc les professeurs et docteurs qui soigneront les malades et formeront les étudiants dans des conditions techniques optimales. Ils pourront alors s'engager dans la recherche médicale et exécuter des essais cliniques.		
Prérequis	• *Financement de la construction et des équipements par l'Etat* • *Mise à disposition du foncier par le District* • *Existence d'expertise médicale spécifique*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'hygiène publique* • *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique*

#2 Projet e4.2 : Mise en place d'un centre de recherche au service de maladies spécifiques

Illustration – Description des centres

Centre d'oncologie

- *Initier et coordonner la recherche et l'innovation scientifiques en oncologie*
- *Répondre aux besoins de toutes les personnes concernées, du dépistage à la guérison*
- *Coordonner les actions de lutte contre les cancers*
- *Développer la recherche médicale et permettre la mise en place d'essais cliniques*

Diagnostic	Traitement	Recherche et formation
Imagerie médicale	*Services de radiothérapie et de chimiothérapie ambulatoire*	*Recherche clinique*
Biologie médicale	*Services de chirurgies de pointe*	*Formation de cancérologues*
	Unité de soins palliatifs/douleur	

Centre de néphrologie

- *Répondre aux besoins spécifiques des personnes concernées, du dépistage à la guérison*
- *Initier et coordonner la formation, la recherche et l'innovation scientifiques en néphrologie*

Diagnostic	Traitement	Recherche et formation
Examens sanguins, urinaires ou radiologiques	*Service d'hémodialyse spécifique aux différents types de patients*	*Recherche clinique*
	Traitement chronique et en urgence	*R&D sur les membranes*
		Formation de néphrologues

#3 Projet e4.3: Mise en place d'un campus universitaire

Objectifs	• *Proposer des formations adaptées à l'accompagnement des industries en croissance dans la zone* • *Proposer des infrastructures nouvelles à l'ensemble des étudiants de la zone*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 103 ha* • ***Investissement (Privé) :** 95 MMFCFA* • ***Emplois :** 2 000 directs, 5 000 indirects, 4 000 induits*

Description

Le développement de plusieurs projets rattachés à des industries différentes crée un besoin en ressources humaines qualifiées. L'offre de formation proposée dans la zone est essentiellement concentrée autour de disciplines économiques et littéraires. Ainsi, la mise en place de formations adaptées aux perspectives de croissance de la zone est nécessaire. Ce campus universitaire répondra aux besoins en formation, mais également en infrastructures, afin de dispenser les cours dans les meilleures conditions.

Le nouveau campus s'articulera autour des pôles suivants :

- Ecole des métiers
- Faculté de médecine et des métiers de la santé
- L'ensemble des 7 grandes écoles de Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny sera également rattaché au campus

Le campus proposera également un ensemble d'infrastructures accessibles aux étudiants de la zone incluant :

- Une cité universitaire, afin d'assurer aux étudiants un logement dans de bonnes conditions
- Un restaurant universitaire
- Un complexe sportif
- Une bibliothèque incluant une salle informatique

Prérequis	• *Disponibilité du terrain nécessaire à la réalisation du projet* • *Corps professoral compétent dans les disciplines enseignées* • *Implication et accompagnement des entreprises du secteur privé dans la mise en place des programmes de formation et des infrastructures*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Éducation Nationale* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme*

#4 Projet e4.4 : Création d'une faculté de médecine et de pharmacie

Objectifs	• *Mettre à disposition un personnel qualifié et compétent* • *Améliorer la qualité de la formation initiale du personnel paramédical*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 2 900 m²* • ***Investissement (Public) :** 247 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 111,5 MFCFA* • ***Emplois :** 110 directs, 275 indirects, 220 induits*
Description	A l'horizon 2020, le District Autonome de Yamoussoukro affichera un manque en personnel de santé estimé à 37 médecins, 129 infirmiers, 415 chirurgiens-dentistes et 25 pharmaciens. **Le projet consiste à mettre en place une faculté de médecine et de pharmacie, adossée au CHU, pour :** • Assurer la formation continue et l'accompagnement de 1 000 étudiants par an en médecine générale et dans diverses spécialités (gynécologie, radiologie, pédiatrie, radiologie…) • Assurer la formation de 500 étudiants par an dans le domaine paramédical (formation en soins infirmiers, formation en soins sages-femmes, formation en kinésithérapie…) • Proposer des formations continues pour la mise à niveau du personnel médical et paramédical existant **La faculté de médecine et de pharmacie de Yamoussoukro doit être dotée de :** • 100 enseignants pouvant être représentés par le personnel médical et paramédical spécialisé de la zone • 1 amphithéâtre d'une capacité de 200 étudiants • 10 salles de cours d'une capacité de 100 étudiants • 3 laboratoires de recherche • Une bibliothèque regroupant des ouvrages et des abonnements à des revues spécialisées		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier et des équipements nécessaires à la formation* • *Disponibilité de ressources humaines suffisantes pour assurer la formation* • *Mise en place d'un dispositif incitatif pour l'affectation et la fidélisation du personnel*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#4 Projet e4.4 : Création d'une faculté de médecine et de pharmacie

	Infrastructures et équipements	Nombre	Capacité	Ressources humaines	Effectif
Enseignant	Amphithéâtre	1	200	Corps professoral dans diverses spécialités : - Médecine générale - Cardiologie, pédiatrie, radiologie, gynécologie, ophtalmologie…	100
Enseignant	Salles de cours	10	100		
Enseignant	Laboratoires	3			
Annexes	Allées de circulation et espaces verts			Personnel administratif (direction, comptabilité, secrétariat, accueil…)	5
Annexes	Locaux administratifs				
Annexes	Bibliothèque			Personnel de maintenance et d'entretien des espaces	5
Annexes	Salle de réunion et de travail				

Formation de 1 000 étudiants par an en médical

Formation de 500 étudiants par an en paramédical

Formation continue du personnel médical et paramédical

#5 Projet e4.5 : Création d'une école des métiers

Objectifs	• *Dispenser un enseignement de qualité et former de façon continue les étudiants à des disciplines théoriques et pratiques* • *Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 2 ha* • ***Investissement (Privé) :** 200 MFCFA* • ***Emplois :** 90 directs, 225 indirects, 180 induits*
Description	**La mise en place d'une école des métiers est une composante inhérente à la création d'un pôle économique du savoir.** L'évolution continue des besoins et des métiers implique une offre et des contenus de formation régulièrement actualisés afin de rester en adéquation avec les spécificités du marché et des entreprises. **L'école aura pour mission principale la formation d'élèves à travers plusieurs programmes :** • Formation généraliste d'ingénieur, notamment aux disciplines de génie mécanique, génie industriel et génie énergétique • Licences de technologie (au vu de la vocation du technopôle) • Formations spécialisées par la voie de l'apprentissage • Masters de recherche • Formations et études doctorales **L'école devra disposer des principaux services et infrastructures à même de garantir les meilleures conditions d'apprentissage et de succès aux étudiants et apprenants, à savoir :** • Des laboratoires de recherche, amphithéâtre et ateliers • Des partenariats universitaires reconnus • Un département spécialisé dans la relation «école-entreprises » assurant une forte proximité avec le tissu économique • Une accréditation nationale, voire internationale		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier* • *Enseignants-chercheurs qualifiés*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique* • *METFP*

3.2.5. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e5)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Synthèse* *c) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet e5.1 : Réhabilitation et valorisation des sites touristiques* *Projet e5.2 : Création d'un centre artisanal* *Projet e5.3 : Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration* *Projet e5.4 : Construction d'un centre de conférence* *Projet e5.5 : Construction d'un centre commercial*

3.2.5. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e5)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Ressources touristiques

- Le District Autonome de Yamoussoukro dispose de ressources touristiques naturelles diversifiées, par exemple :
  - La réserve naturelle d'Abokouamékro
  - La Basilique Notre-Dame-de-la-Paix de Yamoussoukro
- Toutefois, les ressources touristiques sont peu valorisées et mal entretenues, voire méconnues



Offre d'hébergement

- Le District Autonome de Yamoussoukro concentre près de 50 % des établissements hôteliers de la zone Centre Nord-Est
- L'essentiel de l'offre hôtelière n'est pas classé, bien qu'il existe des établissements de bon standing dans le District Autonome
- De nombreux hôtels ne disposent pas d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation, d'autres ne sont pas ou peu entretenus



Offre de restauration et animation

- L'offre de restauration est principalement constituée de petits établissements de type buvette ou maquis, bien qu'il existe des restaurants notamment à Yamoussoukro



3.2.5. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e5)

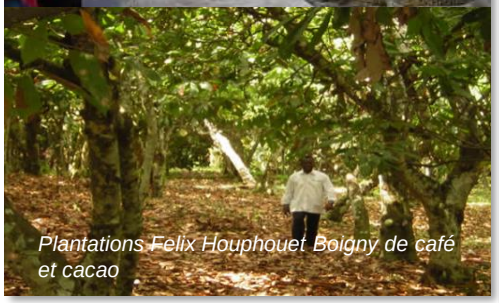
a) Rappel des conclusions du diagnostic

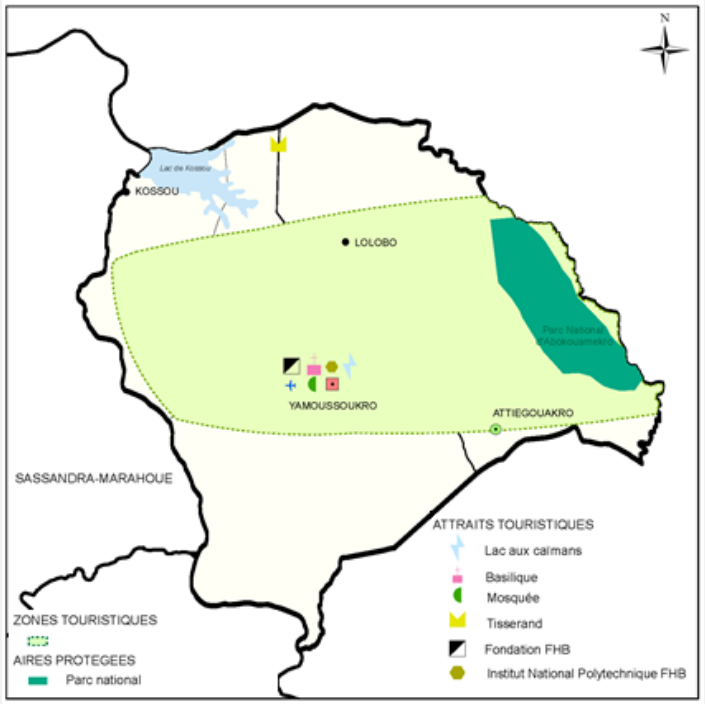
Principales ressources naturelles du District Autonome de Yamoussoukro


Réserve de Faune d'Abokouamékro


Lac Kossou


Lac aux caïmans


Plantations Felix Houphouet Boigny de café et cacao



Principales ressources culturelles du District Autonome de Yamoussoukro


Basilique Notre-Dame-de-la-Paix


Grande Mosquée de la Paix

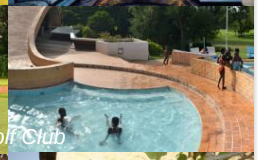

Fondation FHB pour la Paix


Institut national Polytechnique FHB


Palais des hôtes




Président Golf Club




Tisserands de Yamoussoukro



Circuit touristique

- Le circuit des « visages de la Côte d'Ivoire »

3.2.5. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e5)

b) Synthèse

Infrastructures	Superficie (ha)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Sites touristiques	0,9	54	ND	ND	ND
Villages d'artisans	0,1	296	40	100	80
Centre de conférence	0,15	1 100	30	75	60
Centre commercial	1,5	8 700	300	750	600
Total	2,7	10 150	370	945	740

3.2.5. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e5)

c) Dossier stratégique

Tourisme

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Développer **une offre touristique et artisanale** permettant de véhiculer une véritable image de marque et d'augmenter la notoriété de la zone
- Lever les freins au développement de la filière touristique, liés :
  - Au manque de valorisation des ressources touristiques
  - À une offre d'hébergement limitée
  - À une offre de restauration limitée
- Proposer une nouvelle offre touristique et artisanale qui permette :
  - De cibler une clientèle touristique plus diversifiée
  - De développer une offre structurante (hôtellerie, restauration, circuits touristiques)
  - De mieux exporter le produit artisanal ivoirien

Chiffres clés

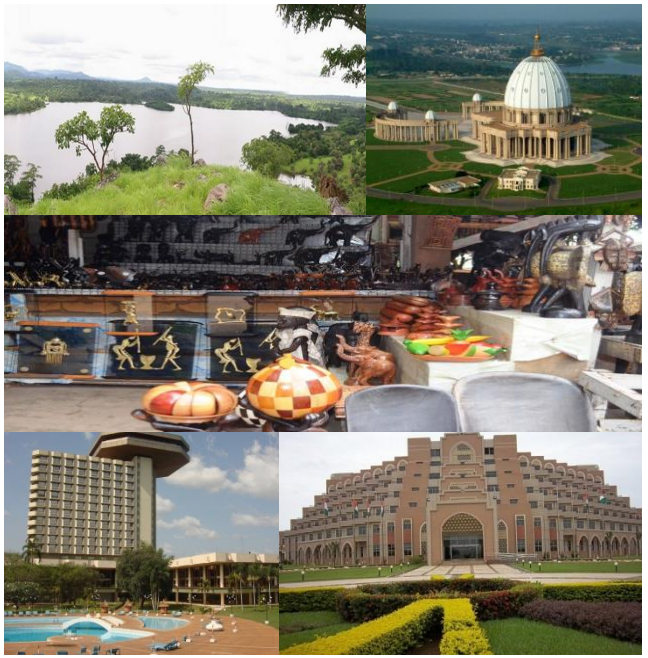
3	Superficie (ha)
10,2	Investissements (MMFCFA)
2 035	Nombre d'emplois

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Valorisation du patrimoine

1. Réhabilitation et valorisation des sites touristiques
2. Création d'un centre artisanal

3. **Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration**
4. **Construction d'un centre de conférence**
5. **Construction d'un centre commercial**



#1 Projet e5.1 : Réhabilitation et valorisation des sites touristiques

Objectifs	• *Développer l'offre touristique*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *9 000 m²* • ***Investissement (Public) :*** *54 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *24,3 MFCFA* • ***Emplois :*** *N.D*
Description	Le District Autonome de Yamoussoukro dispose d'un potentiel touristique varié. Le projet de valorisation des sites touristiques se décline en 2 volets : **Volet 1 : Mise à niveau des sites historiques de la zone** • Réhabilitation et valorisation des sites touristiques : plantations,… • Réhabilitation et équipement de la Réserve de Faune d'Abokouamékro qui était l'une des destinations privilégiées des touristes en quête de safari **Volet 2 : Organisation de visites à thème** • Incitation des agences de voyages de la zone à organiser des visites des sites touristiques religieux du District et à faire découvrir aux touristes internationaux les produits artisanaux locaux à travers l'organisation d'activités de tissage, de poterie et de sculpture ainsi que la diversification des atouts et des évènements culturels de la zone : fête de l'igname, fête de Pâques, les danses traditionnelles…		
Prérequis	• Développement des infrastructures routières afin d'assurer une accessibilité aux sites touristiques	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *Collectivités territoriales*

N.D : Non disponible

#2 Projet e5.2 : Création et aménagement d'un village d'artisans

Objectifs	• *Accroître l'attractivité du territoire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *1 300 ha* • ***Investissement (Public) :*** *296 MFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *133,2 MFCFA* • ***Emplois créés :*** *40 directs, 100 induits, 80 indirects*
Description	Le District Autonome de Yamoussoukro souffre d'un manque d'infrastructures dédiées à l'exposition et à la vente de produits artisanaux **Le projet de création d'un village d'artisans consiste en l'aménagement d'un espace pour la production, la commercialisation et l'exposition des produits artisanaux locaux à Yamoussoukro** Le village dispose : • D'une unité moyenne de poterie équipée de tours électriques ou mécaniques, de fours à gaz pour la cuisson à grand feu et du petit outillage nécessaire à la réalisation des objets • D'une unité moyenne de tissage traditionnel équipée en matière première et en outils nécessaires à la fabrication des objets L'organisation d'activités de poterie, de sculpture et de tissage à destination des touristes nationaux et internationaux dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine culturel L'organisation de programmes de formation dans les métiers de l'artisanat en adoptant une approche appropriée d'apprentissage		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Structuration des points de vente et du circuit de distribution*	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *Ministère du Commerce de l'Artisanat et de la promotion des PME* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

Projet e5.3 : Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

Objectifs	• *Développer l'offre touristique* • *Accroître l'attractivité du territoire* • *Développer un tourisme durable*
Description	Le projet de mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration se décline en 2 volets : **Programme de mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration actuelle** ➢ La réhabilitation et l'équipement de 123 sites d'hébergement non classés ➢ La rénovation de l'hôtel Président ➢ La mise à niveau des sites de restauration existants **Programme de développement d'une offre d'hébergement et de restauration adéquate** ➢ Construction de restaurants à thème spécialisés ➢ Aménagement de scènes d'animation au sein des restaurants pouvant accueillir les danseurs et les chanteurs nationaux afin de promouvoir la culture ivoirienne

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité de ressources humaines suffisantes*	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#4 Projet e5.4: Construction d'un centre de conférence

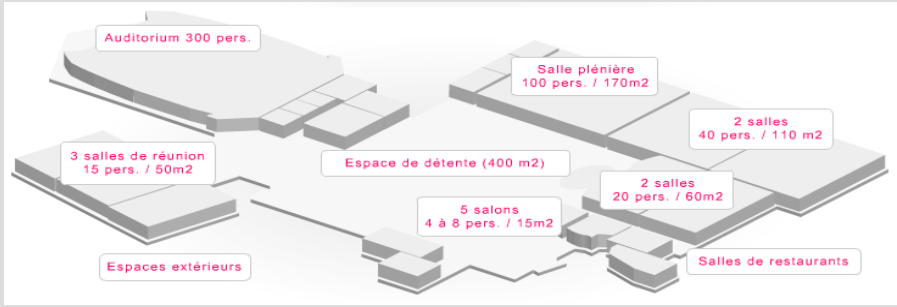
Objectifs	• *Professionnaliser le service d'accompagnement des touristes en voyage d'affaires*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *0,15 ha* • ***Investissement (Public) :*** *1,1 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel:*** *0,495 MMFCFA* • ***Emplois créés :*** *30 directs, 75 induits, 60 indirects*

Description

Le projet de développement du tourisme d'affaires se décline en 2 volets :

Construction d'un centre de conférence de 1 500 m² doté de :

- 6 salles de réunion
- Un auditorium d'une capacité
- de 300 personnes
- 2 salles de restaurants
- Un espace polyvalent
- Un parking privé
- Un accès WiFi



Programme d'accompagnement des touristes en voyage d'affaires, à travers la disponibilité de 10 guides touristiques assurant :

- Le transport des voyageurs
- Les réservations hôtelières et de restauration
- Les réservations aériennes et de trains

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité de ressources humaines suffisantes*	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#5 Projet e5.5 : Construction d'un centre commercial

Objectifs	• *Développer le commerce local* • *Répondre aux besoins de consommation de la population locale et des futurs visiteurs* • *Moderniser les modes de consommation*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *1,5 ha* • ***Investissement (Privé) :*** *8,7 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *3,915 MMFCFA* • ***Emplois créés :*** *300 directs, 750 induits, 600 indirects*
Description	La construction d'un centre commercial permettra de faire de Yamoussoukro un hub commercial régional et de répondre aux besoins de consommation de la population locale. Il permettra d'attirer vers Yamoussoukro des touristes en provenance des pays frontaliers recherchant une offre commerciale variée de moyenne et haute gammes. **Le centre commercial, d'environ 15 000 m² et comprenant une cinquantaine d'enseignes, aura une architecture moderne et proposera notamment :** • Un hypermarché • Une galerie marchande pour l'habillement, l'ameublement et la technologie • Un espace de restauration (Food court) • Un espace de loisirs • Une salle de cinéma • Une salle de spectacle • Une salle d'exposition • Un parking		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité de ressources humaines suffisantes*	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *Ministère du Commerce* • *Collectivités territoriales* • *Investisseurs privés*

N.D : Non disponible

3.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité du District Autonome de Yamoussoukro (Objectif t1)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet t1.1 : Réhabilitation et renforcement du réseau routier* *Projet t1.2 : Reconstruction de la gare routière* *Projet t1.3 : Raccordement à la ligne ferroviaire* *Projet t1.4 : Création d'une ligne de tramway* *Projet t1.5 : Réhabilitation de l'aéroport international*

T.1

3.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité du District Autonome de Yamoussoukro (Objectif t1)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Infrastructures routières

- La zone est caractérisée par un réseau routier plus dense que la moyenne nationale, essentiellement grâce au District Autonome de Yamoussoukro qui affiche un taux de revêtement de plus de 14 %.
- La ville de Yamoussoukro possède une armature routière importante en bon état dans l'ensemble : plus de 230 km de voirie urbaine ont été réalisés, dont environ 130 km de chaussée revêtue et 60 km de voies en terre
- Toutefois, la ville ne possède pas de système de transport urbain



Infrastructures aéroportuaires

- Les aéroports internationaux de Yamoussoukro et de Bouaké constituent un atout majeur pour le désenclavement de la zone malgré leur besoin de réhabilitation et de modernisation.
- L'aéroport international de Yamoussoukro est le deuxième aéroport du pays, il est doté d'une piste d'atterrissage de 3 000 mètres de long et de 45 mètres de large. Il compte par ailleurs une aérogare, un salon VIP, deux hangars de frets et 24 logements pour le personnel d'astreinte. L'aéroport fonctionne avec 92 agents permanents et 11 occasionnels



TIC

- Avec plus de 50,7 % de localités non couvertes par le réseau mobile national, la zone Centre Nord-Est est la zone du pays qui présente le plus de zones blanches
- Yamoussoukro est connectée au réseau de fibres optiques



T.1

3.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité du District Autonome de Yamoussoukro (Objectif t1)

b) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Renforcer le réseau routier,** principal moyen de connectivité, est un prérequis nécessaire au développement de l'économie et du commerce dans le pays.
- **Doter le District Autonome de Yamoussoukro**, future capitale politique du pays, d'infrastructures de transports adaptées aux besoins attendus.
- **Intensifier l'effort d'investissement** en infrastructures, afin d'accompagner le flux futur autour de la ville du savoir et de la formation.

Chiffres clés

1 025	Superficie (en ha)
915	Linéaire (en km)
144,5	Investissements (MMFCFA)

Projets prévus dans le District Autonome de Yamoussoukro

Routier	1	Réhabilitation et renforcement du réseau routier
	2	Reconstruction de la gare routière
Ferroviaire	3	Raccordement à la ligne ferroviaire
	4	Création d'une ligne de tramway
Aéroportuaire	5	Réhabilitation de l'aéroport international







Projet t1.1 : Réhabilitation et renforcement du réseau routier

Objectifs	▪ *Disposer d'infrastructures routières fiables* ▪ *Optimiser les flux de personnes et de marchandises* ▪ *Rendre le territoire plus attractif pour les investisseurs*	*Chiffres clés*	• ***Linéaire total :*** *915 km* • ***Investissement (Public) :*** *84 MMFCFA* • ***Frais de maintenance annuelle :*** *5 MMFCFA*
Description	Le secteur routier fait l'objet de projets de réhabilitation et d'extension des routes. En effet le Plan National de Développement 2016-2020 prévoit la construction de nouvelles routes et autoroutes, ainsi que le renforcement du réseau existant. Afin d'optimiser l'émergence des pôles économiques de compétitivité, un système de priorisation des projets routiers a été défini pour l'ensemble du territoire **Le réseau routier du District Autonome de Yamoussoukro est composé de routes bitumées et de routes en terre. Le réseau routier est généralement en mauvais état. La plupart des routes en terre ne sont pas praticables en toute saison.** **Afin d'assurer le désenclavement de toutes les zones habitées du territoire du District Autonome, un programme de réhabilitation va permettre de :** • Identifier les axes du District à renforcer et réhabiliter • Programmer les travaux de réhabilitation • Réhabiliter et renforcer le réseau routier		
Prérequis	▪ *Accès aux matériaux de construction* ▪ *Présence d'entreprises du BTP aptes à répondre au critères des travaux*	*Acteurs*	• *Ministère des Infrastructures économiques*

#2 Projet t1.2 : Reconstruction de la gare routière

Objectifs	▪ *Développer et structurer le réseau de transport terrestre dans la zone* ▪ *Améliorer la gestion et accroître l'efficacité du transport routier de voyageurs et de marchandises*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *5 000 m²* • ***Investissement (Public) :*** *4 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *240 MFCFA*
Description	L'implantation de gares routières modernes permettra de structurer un secteur sinistré par les crises et marqué par les activités informelles. Le transport de personnes et de marchandises, fondamental dans une zone qui constitue un carrefour majeur de transit des marchandises, doit être optimisé. La mise en place de plusieurs gares connectées à une gare centrale localisée dans le District Autonome de Yamoussoukro est indispensable à **l'organisation du réseau de transport** : • Aménagement d'un bloc administratif et de récolte d'information • Aménagement d'une zone d'entretien et de maintenance des véhicules • Mise en place d'une équipe de secouriste Pour **assurer un bon niveau de services, il conviendra de** : • Disposer d'un système efficace et moderne de récolte des données • Permettre le stockage momentané des marchandises transférées d'un District à l'autre • Assurer la sécurité des usagers et la tenue des guichets		
Prérequis	▪ *Réhabilitation du réseau routier* ▪ *Mise en place de lignes supplémentaires de transport de voyageurs dans la zone* ▪ *Réhabilitation du matériel de transport*	*Acteurs*	• *Ministère des Transports*

Projet t1.3 : Raccordement ferroviaire de Yamoussoukro à la ligne Abidjan-Ouagadougou

Objectifs	▪ *Connecter Yamoussoukro à l'axe ferroviaire reliant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso*	*Chiffres clés*	• ***Investissement (Public) :*** *1,5 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *90 MFCFA*
Description	Yamoussoukro est la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire. Ce statut requiert de la ville qu'elle soit desservie de manière optimale, et cela par différents moyens de transport. Actuellement la **ville dispose d'un aéroport international** et est **raccordée à l'autoroute du Nord la reliant à Abidjan.** Le **manque d'infrastructures ferroviaires fait que la desserte de la ville reste incomplète**. Ce raccordement à la ligne ferroviaire Abidjan-Ouagadougou permettra **d'entériner le processus de désenclavement des métropoles sous-régionales comme Yamoussoukro**. **Les infrastructures annexes** (gare, etc.) rattachées à la mise en place de ce raccordement ferroviaire sont également comprises dans le projet et **permettront la création d'emplois directs et indirects dans le District.**		
Prérequis	▪ *Disponibilité des réserves foncières nécessaires au projet* ▪ *Adhésion de la population au projet* ▪ *Trouver le financement nécessaire*	*Acteurs*	• *Ministère des Infrastructures économiques* • *Ministère du Transport* • *District de Yamoussoukro*

#4 Projet t1.4 : Création d'une ligne de tramway

Objectifs	▪ *Améliorer la connectivité de l'espace urbain de Yamoussoukro*	***Chiffres clés***	• ***Superficie :*** *24 ha* • ***Investissement (Public) :*** *20 MMFCFA* • ***Frais de fonctionnement annuel :*** *1 200 MFCFA*
Description	Le transport en commun au sein de l'espace urbain à Yamoussoukro est assuré uniquement par des véhicules de 4 places permettant la liaison entre le marché central, les lieux de travail et les domiciles des citoyens. Cette situation crée une **problématique de mobilité au sein de la ville** dont les activités sont appelées à se développer, créant un besoin en termes d'infrastructures de transports en commun. La mise en place d'une ligne de tramway permettra **d'accroître et de faciliter la mobilité des citoyens au sein de Yamoussoukro.** Cette démarche s'inscrit dans une logique **d'accompagnement du développement de Yamoussoukro en tant que pôle économique à échelle nationale.** L'accroissement de la mobilité permettra de **faciliter le processus de décentralisation de l'administration publique** et de l'ensemble des activités qui y sont rattachées.		
Prérequis	▪ *Faire adhérer la population au projet* ▪ *Facilitation des démarches administratives* ▪ *Autres transports publics bien implantés*	*Acteurs*	• *Ministère des Infrastructures économiques* • *Ministère du Transport*

#5 Projet t1.5 : Réhabilitation de l'aéroport international

Objectifs	• *Développer et structurer le réseau de transport de personnes* • *Contribuer au transport de fret des marchandises* • *Certifier l'aéroport conformément aux normes et pratiques recommandées par l'OACI*	*Chiffres clés*	• ***Investissement (Public) :*** *35 MMFCFA* • ***Frais de fonctionnement annuel :*** *1 MMFCFA*
Description	Le District Autonome de Yamoussoukro étant la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, l'aéroport international de Yamoussoukro doit jouer le rôle d'un aéroport international d'une grande métropole de son rang. **La rénovation des infrastructures de l'aéroport prévoit la réhabilitation des bâtiments qui sont mis aux normes internationales, l'extension et modernisation des pistes, et la certification de l'aéroport. Le plan de rénovation, prévu sur une durée de 5 ans est défini suivant trois composantes :** • Composante 1 : Etudes et réalisation des chaussées aéronautiques et équipements associés • Composante 2 : Etudes et réalisation de l'aérogare passagers, et des équipements spécifiques (l'aérogare sera réalisée en deux phases) • Composante 3 : Etudes et réalisation du pavillon présidentiel		
Prérequis	▪ *Mise en place de routes d'accès à l'aéroport*	*Acteurs*	• *Ministère des Infrastructures économiques*

3.4. Projets de développement de YAMOUSSOUKRO, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est

a) Vocation du PEC
b) Projets phares à réaliser dans le PEC
c) Programmes et projets à déployer dans le PEC
d) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

a) Vocations du PEC

Yamoussoukro





Yamoussoukro, capitale administrative et politique, affirme son positionnement en tant que centre touristique international et capitale du savoir :

- ***Capitale administrative de Côte d'Ivoire*** *: elle concentre l'ensemble des structures administratives du pays et dispose des services adéquats*
- ***Centre touristique :*** *les sites touristiques majeurs (Notre-Dame-de-la-Paix, la Réserve d'Abokouamékro, etc.) sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et permettent de drainer un flux important de touristes*
- ***Capitale du savoir et de la recherche :*** *Yamoussoukro accueille les universités et les centres de recherche les plus avancés et constitue un pôle d'excellence avec un rayonnement sur toute la sous-région*

Yamoussoukro exploite également ses vocations complémentaires, liées à son positionnement géographique central

- ***Centre de collecte et de transformation des denrées alimentaires*** *: Abattoirs, marché de gros*
- ***Nœud commercial du pays :*** *de par son positionnement, Yamoussoukro joue un rôle clé dans la distribution des ressources entre les différentes zones du pays*

3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

b) Projets phares à réaliser dans le PEC

Yamoussoukro

Infrastructures

- Réhabilitation et renforcement du réseau routier (**915 km**)
- Mise en place d'une ligne de Tramway (**22 km**)
- Réhabilitation de l'aéroport international

Production de matières premières

- Projet intégré de production de poulet de chair (**5 000 t** de carcasses/an)
- Aménagement de **3** périmètres irrigués (**25 ha à 35 ha**) dédiés aux filières vivrières : manioc, banane plantain et igname

Transformation de matières premières

- Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou (**200 m²**)

Industrie manufacturière

- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie (**5 ha** pouvant regrouper **20 à 50 artisans forgerons**)
- Mise en place d'une tannerie (**1 ha** et une capacité de production journalière de **3 t**)

Services

- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration (**123 sites d'hébergement**)
- Construction d'une salle de conférence (**1 500 m²**, englobant **6 salles** de réunion et un auditorium de **300 places**)
- Construction d'un centre commercial (**15 ha, 50 enseignes**)

Projets citoyens

- Création d'une faculté de médecine et de pharmacie (**2 900 m²** pour **1 500 étudiants/an**)
- Création d'un campus universitaire incluant une cité et un restaurant universitaires, un complexe sportif et une bibliothèque (**103 ha)**
- Construction d'un établissement d'initiation à l'art doté de **4 salles** aménagées et équipées (**1 000 m²)**
- Implantation d'une cité des fonctionnaires (**21 540 logements**)

3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

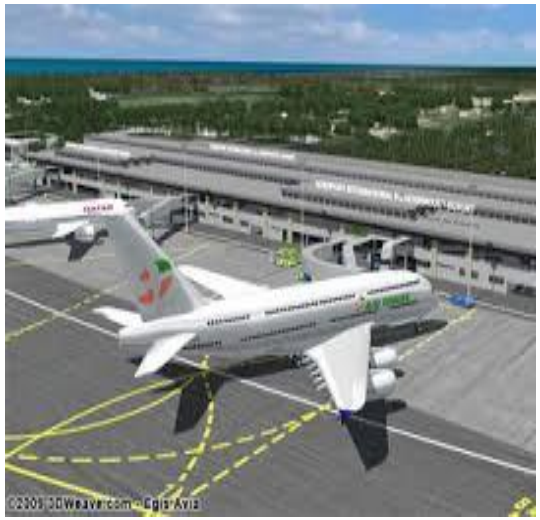
c) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Yamoussoukro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Construction de l'autoroute reliant Yamoussoukro et Bouaké • Réhabilitation et renforcement du réseau routier • Réhabilitation de la gare routière • Raccordement ferroviaire de Yamoussoukro à Abidjan • Création d'une ligne de tramway • Aménagement de l'aéroport international de Yamoussoukro
Logistique et distribution & MDG	• Mise en place d'entrepôts frigorifiques et de maturation • Création d'un marché de gros de fruits et légumes • Création d'un marché de vente au détail du poisson





3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

c) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Yamoussoukro

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Agriculture de rente : *transformation*

Transformation :

- Création d'une unité de fabrication d'huile et de beurre de cajou

Elevage : *production*

Production :

- Projet intégré de production de poulets de chaire
- Unité intégrée de production de viande porcine et de charcuterie

Industries & Mines

- Création d'un centre de formation des mineurs
- Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
- Mise en place d'une tannerie

Agriculture vivrière : *production & autres*

Production :

- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname
- Développement de périmètres irrigués, sous abris, dédiés au maraîchage péri-urbain

Autres :

- Installation d'un silo de 12 000 t de capacité, permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire
- Développement d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz
- Création d'une station de conditionnement des produits maraîchers
- Création d'une plateforme multi-services
- Mise en place d'un réseau de 2 champs-écoles
- Mise en place d'une cellule d'appui à la création de groupement d'intérêt économique

c) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Tourisme

- Réhabilitation des sites touristiques
- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration
- Création d'un centre artisanal
- Construction d'un centre conférence
- Construction d'un centre commercial

Economie du savoir

- Création d'un technopôle
- Mise en place d'un centre de recherche et d'innovation au service des maladies spécifiques
- Mise en place d'un campus universitaire
- Création d'une faculté de médecine et de pharmacie
- Création d'une école des métiers

3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

c) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Yamoussoukro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Assainissement	• Mise en place d'un centre d'enfouissement technique • Mise en place d'une station d'épuration avec réseau d'égouts
Eau	• Augmentation de la production d'eau potable de 9 393 m^3
Logement	• Mobilisation de 535 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 19 690 logements sociaux et économiques • Implantation d'une cité des fonctionnaires de 21 540 logement
Services à la population	• Création d'une cité policière et d'une caserne • Construction d'un tribunal de première instance • Construction d'une cité administrative de 14 000 bureaux





3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

c) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Yamoussoukro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Construction d'un centre de transfusion sanguine • Construction de 11 ESPC • Transformation d'un CHR en CHU • Construction d'une antenne régionale pour la PSP • Construction d'un centre d'hémodialyse • Construction d'un institut de cardiologie • Construction d'un hôpital psychiatrique • Construction d'un centre de recherche et d'innovation (maladies spécifiques)
Education	• Construction de salles de classe : 156 salles de Préscolaire, 115 de Primaire et 228 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : 2 unité pour le Préscolaire, 4 pour le Primaire et 2 pour le Secondaire • Programme de Développement de la Formation Professionnelle : un lycée hôtelier et un collège d'enseignement technique • Construction de l'Ecole Normale Supérieure de Yamoussoukro • Création d'une grande école de l'Energie et du pétrole • Construction d'une Grande Ecole d'Aéronautique







Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un musée
  - un foyer des jeunes
  - 3 centres culturels
  - 2 salles de cinéma
  - 2 salles de spectacle
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une école d'art
- Développement et mise à niveau des infrastructures sportives
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle omnisports
  - une salle de sport





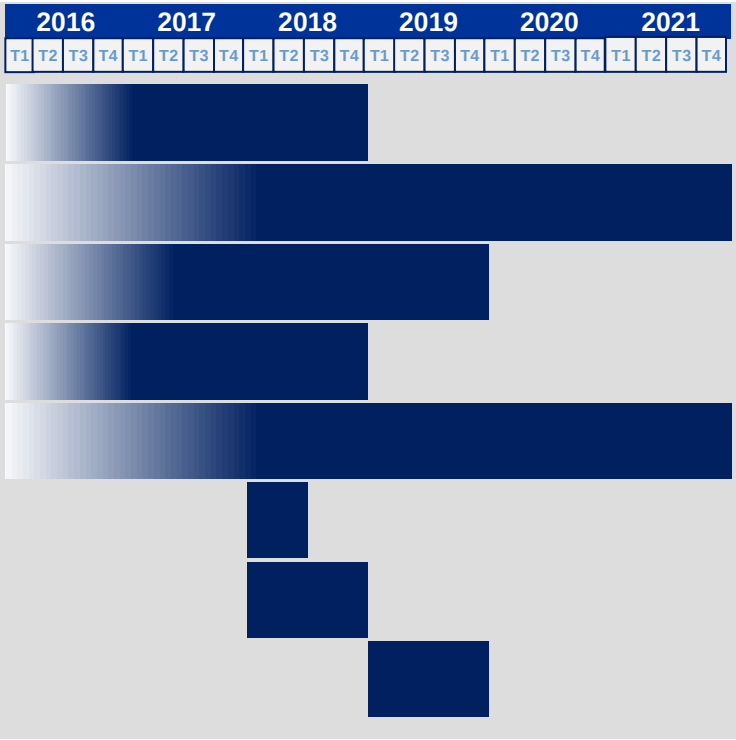


3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

d) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Yamoussoukro

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Infrastructures, NTIC et Logistique et distribution	Inf.1.2	1	Construction de gares routières
	Inf.1.4	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.2.2	1	Création d'une ligne de tramway
	Inf.2.3	1	Construction d'un chemin de fer pour le fret
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
	Z.2.1	2	Création d'entrepôts frigorifiques
	Z.3.1	2	Création d'un marché de gros
	Z.3.2	3	Création d'un marché au détail de vente du poisson

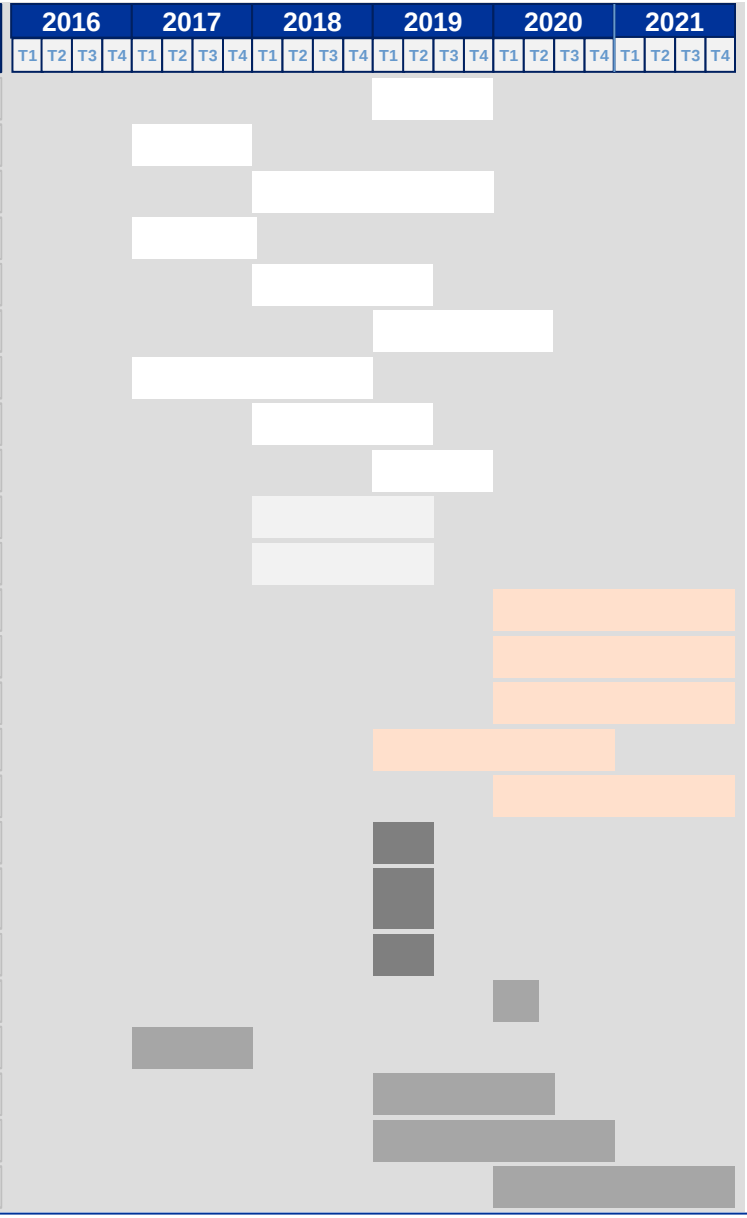


3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

d) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Yamoussoukro

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Agriculture	Ar.1.5	3	Création d'une unité de fabrication d'huile et beurre de cajou
	Av.0.1	1	Mise en place d'un réseau de champs école
	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.0.3	1	Appui à la mise en place de GIE
	Av.1.2	2	Installation de silos de stockage et de conservation
	Av.1.3	3	Développement de centrales de gazéification (riz)
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	Av.3.3	1	Dév. de périmètres irrigués (maraichage périurbain)
	Av.3.2	3	Création de stations de conditionnement (produits maraichers)
El.	El.1.2	2	Projet intégré de production de poulet de chair
	El.4.2	2	Unité intégrée de production de viande porcine et charcuterie
Eco. Du Savoir	Es.1	4	Création d'un technopôle
	Es.2	4	Mise en place d'un centre de recherche (maladies spécifiques)
	Es.3	4	Mise en place d'un campus universitaire
	Es.4	3	Création d'une faculté de médecine et de pharmacie
	Es.5	4	Création d'une école des métiers
Ind.	I.1.1	3	Mise en place d'un centre de formation des mineurs
	I.3.1	3	Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
	I.4.1	3	Mise en place d'une tannerie
Tourisme	T.1	4	Réhabilitation et valorisation des sites touristiques
	T.3	1	Construction/réhabilitation de villages d'artisan
	T.4	3	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration
	T.6	3	Développement du tourisme d'affaires (centre de conférence)
	T.7	4	Construction d'un centre commercial

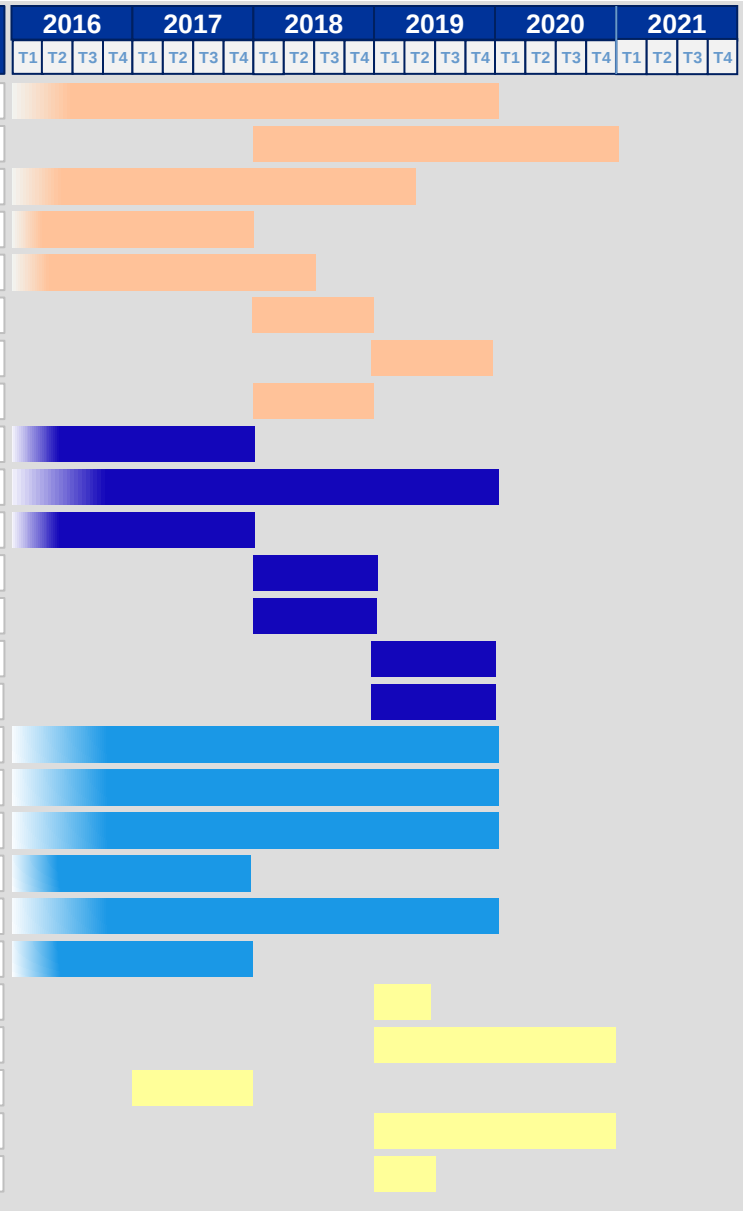


3.4. Projets pour le développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone

d) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Yamoussoukro

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Services de base	Sb.1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb.1.3	2	Implantation d'une cité des fonctionnaires
	Sb.3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable
	Sb.4.1	1	Mise en place d'un centre d'enfouissement technique
	Sb.4.3	1	Mise en place d'une station d'épuration et réseau d'égouts
	Sb.5.2	2	Création d'une cité policière et d'une caserne
	Sb.5.3	3	Construction d'un tribunal de première instance
	Sb.5.4	2	Construction d'une cité administrative
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.4	1	Transformation CHR/HG en CHU
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
	S.6	2	Création d'antennes régionales pour la PSP
	S.7	2	Construction d'un centre d'hémodialyse
	S.9	3	Mise en place d'un hôpital psychiatrique
	S.10	3	Mise en place d'un centre de cardiologie
Education	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
	Ed.4	1	Développement de la Formation Professionnelle
	Ed.6	1	Développement de l'enseignement Supérieur
	Ed.7	1	Construction de l'école normale supérieur
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	C.2	3	Construction d'écoles d'initiation à l'art
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.3	3	Mise en place d'une salle omnisports
	Sp.4	3	Construction de salles de sport



IV. PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRE NORD-EST HORS DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (D.A.Y.)

- **Pour réaliser les objectifs définies pour la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y., des projets identifiés sont regroupés comme suit :**
  - 4.1. Projets du pilier 1 : Améliorer l'attractivité de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.
  - 4.2. Projets du pilier 2 : Renforcer la compétitivité de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.
  - 4.3. Projets transversaux pour accélérer le désenclavement de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.
  - 4.4. Territorialisation des projets dans les Pôles Economiques Compétitifs (PEC) de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y. :
    - 4.4.1. PEC principal 1 : BOUAKE
    - 4.4.2. PEC principal 2 : BONDOUKOU
    - 4.4.3. PEC secondaire 1 : BOUNA
    - 4.4.4. PEC secondaire 2 : DIMOBOKRO
    - 4.4.5. PEC local 1 : TOUMODI
    - 4.4.6. PEC local 2 : BONGOUANOU
    - 4.4.7. PEC local 3 : DAOUKRO
    - 4.4.8. PEC local 4 : KATIOLA

4.1. Projets du pilier 1 : Améliorer l'attractivité de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.

Le pilier 1 de la vision de développement de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y. vise le citoyen. Il s'agit de permettre à celui de demeurer et s'épanouir dans son milieu de vie en mettant à sa disposition les éléments indispensables qui répondent à ses besoins de base.

Ainsi pour rendre plus attractive la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y., les objectifs suivants sont visés :

c.1 Garantir l'accès au logement et aux services de base

c.2 Développer une offre de soins de qualité accessible à tous

c.3 Généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire

c.4 Favoriser le développement de la culture et du sport

Pour la réalisation de chacun de ces objectifs, des projets structurants (qui nécessitent la forte implication de l'Etat) et projets de proximité (avec la forte implication des collectivités locales) ont été identifiés.

4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Grille des équipements* *c) Synthèse* *d) Synthèse projets structurants et projets de proximité* *e) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet c1.1 : Mise à disposition de réserves foncières viabilisées pour la construction de logements dans chaque PEC* *Projet c1.2 : Construction de logements économiques et sociaux* *Projet c1.3 : Mise en place de zones résidentielles* *Projet c1.4 : Programme de mise à niveau de l'électrification* *Projet c1.5 : Programme de mise à niveau de l'éclairage public* *Projet c1.6 : Renforcement des capacités de production et développement du réseau d'eau potable* *Projet c1.7 : Mise en place de systèmes de collecte des ordures ménagères* *Projet c1.8 : Mise en place de décharges contrôlées avec centres de tri* *Projet c1.9 : Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique* *Projet c1.10 : Construction de casernes de sapeurs-pompiers*

4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Logement

- La pénurie de logements en Côte d'Ivoire se traduit dans la zone Centre Nord-Est par un déficit de **plus de 71 000 unités**
- L'ensemble des besoins de la zone ne seront pas couverts par **le programme gouvernemental de construction** qui y prévoit néanmoins environ 13 000 logements



Electricité

- Seulement **26 % des localités** de la zone sont électrifiées, avec des disparités notables entre les régions (66 % dans la région du Moronou contre 3 % dans la région du Bounkani)
- L'objectif national étant d'électrifier **la totalité** des localités du **pays à horizon 2020**



Eau potable

- La zone enregistre **le plus grand taux de couverture en Hydraulique Urbaine** du pays, tandis que l'Hydraulique Villageoise représente **94 % des infrastructures d'adduction en eau potable**
- La zone affiche cependant un taux d'utilisation de sources **non améliorées compris entre 25 et 30 %**, reflétant **l'insuffisance des infrastructures AEP**



Assainissement

- **L'accès à l'assainissement liquide amélioré** concerne près de deux tiers des habitants de la zone Centre Nord-Est
- Un peu plus de 80 % des ménages de la zone déversent leurs **ordures ménagères dans la nature**



Source : Programme Présidentiel d'Urgence, 2014 – MEMPD – PEMED-CI, 2015

4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)

b) Grille d'équipements

Le développement des pôles économiques au niveau des connecteurs est conditionné par la mise en place de prérequis

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Logement	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen standing	• Zone pour l'habitat social formel • Zone résidentielle moyen et haut standing
Electricité	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 90 kV	• Raccordement au réseau national par une ligne HT d'au moins 225 kV
Eau potable	• Disposition d'un système capable de fournir environ 60 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 80 litres par jour et par habitant	• Disposition d'un système capable de fournir environ 100 litres par jour et par habitant
Assainissement	• Système de collecte des ordures ménagères	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri	• Système de collecte des ordures ménagères • Décharge contrôlée avec centre de tri • Centre d'Enfouissement Technique des déchets ultimes

4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)

c) Synthèse

Services de base

Filière	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement (MMFCFA)	Emplois directs
Logement	3 237	1 597,5	14,7	6 390
Electricité	-	112,0	6,7	-
Eau potable	-	49,4	9,9	55
Assainissement	56	3,9	4,1	355
Services à la population	66	12,8	19,2	1 100

Connecteur	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement (MMFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bondoukou	337,8	212,9	7,9	735	1 835	1 470
Bongouanou	110,7	56,3	1,9	400	200	800
Bouaké	2 073,2	1 017,9	27,4	3 975	9 935	7 950
Bouna	78,5	63,9	3,5	275	2 75	5 50
Daoukro	141,9	91,4	3,6	505	250	1 010
Dimbokro	218,3	111,7	3,0	630	630	1 260
Katiola	293,8	15,2	2,6	910	455	1 820
Toumodi	104,2	69,7	4,6	470	235	940
Total	3 358,5	1 775,6	54,4	7 895	3 425	15 790

C.1

4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)

d) Synthèse projets structurants et projets de proximité

Connecteur	Projets Structurants/ de proximité	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MMFCFA)	Emplois		
					Directs	Indirects	Induits
Bondoukou	Structurant	167,4	76	6,1	200	490	400
	De proximité	170,4	137	1,8	540	1 345	1 080
Bongouanou	Structurant	30,9	4	1,1	80	40	160
	De proximité	79,8	52	0,7	315	160	630
Bouaké	Structurant	1 011,2	164	19,5	1 010	2 535	2 020
	De proximité	1 061,9	853	7,8	2 965	7 410	5 930
Bouna	Structurant	26,5	30	2,9	80	80	160
	De proximité	51,9	34	0,5	195	195	390
Daoukro	Structurant	38,9	24	2,6	100	50	200
	De proximité	103,11	67	0,9	405	205	810
Dimbokro	Structurant	62,6	10	1,8	110	110	220
	De proximité	155,77	102	1,2	520	520	1 040
Katiola	Structurant	76,4	9	1,1	105	55	210
	De proximité	217,4	142	1,5	800	400	1 600
Toumodi	Structurant	32,3	22	3,5	150	75	300
	De proximité	71,9	47	1,0	325	160	650
Total	Structurant	1 446,1	340	38,7	1 830	3 425	3 660
	De proximité	1 912,4	1 435	15,7	6 065	10 395	12 130

4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)

C.1

e) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Garantir **l'accès à la propriété** par la mise en place de logements adaptés aux revenus de la population
- Renforcer le taux d'électrification actuel qui constitue un frein au développement socio-économique, **74 %** des localités de la zone **n'ayant pas accès à l'électricité**
- Equiper les différentes localités de la zone d'un **système d'adduction en eau potable de qualité** pour améliorer le cadre de vie des habitants
- **Réduire le stress environnemental** en Côte d'Ivoire, de l'ordre de 5 tonnes/km² à ce jour, et se reflétant dans la zone avec une insuffisance des infrastructures de traitement des déchets ménagers

Chiffres clés

3 359	Superficie (ha)
1 776	Investissements (MMFCFA)
37 500	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre Nord-Est

Logement	1	Mise à disposition de réserves foncières viabilisées pour la construction de logements dans chaque PEC
	2	Construction de logements économiques et sociaux
	3	Mise en place de zones résidentielles
Electricité	4	Programme de mise à niveau de l'électrification
	5	Programme de mise à niveau d'éclairage public
Eau potable	6	Renforcement des capacités de production et développement du réseau d'eau potable
Assainissement	7	Mise en place de systèmes de collecte des ordures ménagères
	8	Mise en place de décharges contrôlées
	9	Mise en place de Centres d'Enfouissement Technique (CET)
Services à la population	10	Construction de casernes de sapeurs-pompiers











#1 Projet c1.1: Mise à disposition de réserves foncières viabilisées pour la construction de logements dans chaque PEC

Objectifs	• *Aménager des espaces viabilisés pour la construction de logements nécessaires afin d'accompagner le développement économique et démographique local*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *1 324 ha* • ***Investissement (Public) :*** *163 MMFCFA* • ***Frais de maintenance annuels :*** *1,5 MMFCFA* • ***Emplois :*** *620 directs, 1 270 indirects, 1 240 induits*
Description	Le développement économique de la zone Centre Nord-Est et l'émergence de pôles économiques vont renforcer les mouvements de population vers les villes. Ces mouvements, conjugués à une croissance démographique soutenue, amèneront d'importants besoins en logements. Le besoin à combler en termes de logements économiques et sociaux dans la zone est estimé à environ 48 700 unités Le projet de mise à disposition de réserves foncières viabilisées va permettre de : • Constituer/libérer des réserves foncières du domaine de l'Etat ou faire l'acquisition de foncier, en vue de disposer de terrains pour les logements partout sur le territoire ivoirien • Conduire avec des partenaires privés des opérations d'aménagement de terrains urbains en vue de répondre aux sollicitations des usagers en terrains viabilisés pour les logements de standing, économique et sociaux • Informer les professionnels et les usagers de la disponibilité de terrains urbains viabilisés et communiquer sur leur accessibilité • Faciliter l'accès à la propriété foncière en créant un véritable marché du foncier dynamique		
Prérequis	• *Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Habitat et du Logement Social* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#2 Projet c1.2 : Construction de logements économiques et sociaux

Objectifs	• *Mettre en place des logements accessibles aux populations fragiles et en particulier pour les ménages aux revenus modestes et les personnes âgées* • *Prévoir l'arrivée de nouveaux habitants*
Description	La création de logements sociaux et économiques représente à la fois **une augmentation des capacités d'hébergement et une solution pour l'accueil des populations migrantes.** **Ce projet vise à mettre en place les mécanismes incitatifs pour que le secteur privé puisse proposer et promouvoir des programmes de construction de logements économiques et sociaux sur les réserves foncières viabilisées mises à disposition par l'Etat** • Densité de construction appropriée : ➢ Immeubles en hauteur (R+3 et R+4) ➢ Maisons en bande ➢ Villas basses • Adaptation du coût d'acquisition aux ressources des populations visées : ➢ Subventions de l'Etat ➢ Faible superficie des terrains construits • Implantation à l'intérieur des centres urbains

Prérequis	• *Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Habitat et du Logement Social* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#2 Projet c1.2 : Construction de logements économiques et sociaux

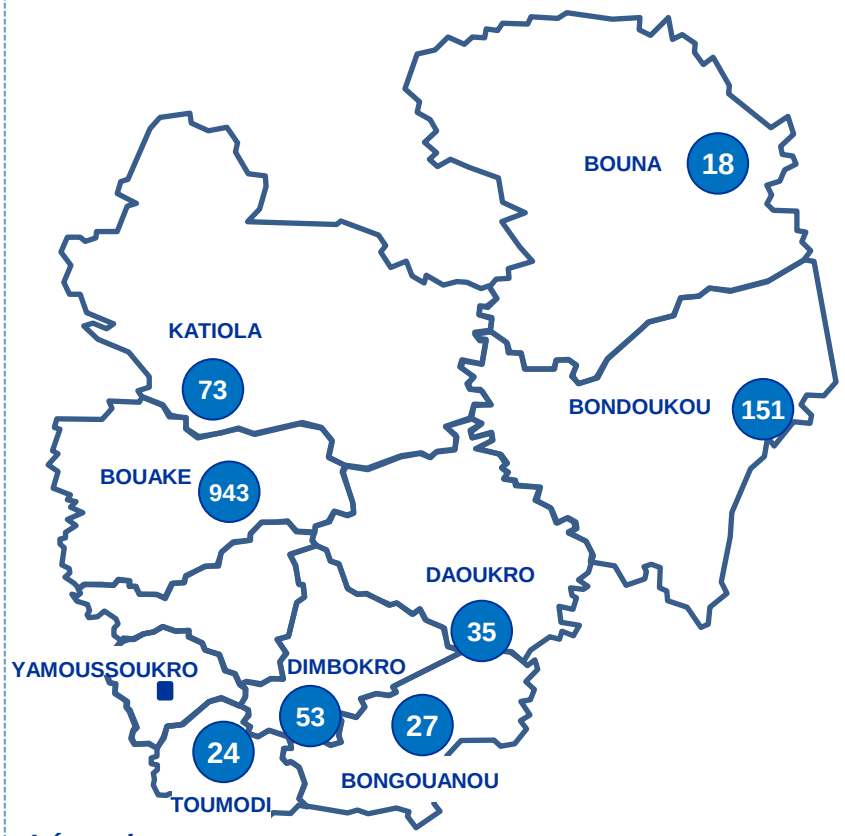
Identification des logements proposés

		Logement	
		Social	Economique
Le projet permet l'accès à deux types d'habitation selon le niveau de revenus			
Logements privilégiés		✓ Maison en bande ✓ Appartement 2 pièces	✓ Villa basse ✓ Appartement 3-4 pièces
Nombre de logements cible		48 770	
Proportion		70 %	30 %
Nombre de pièces par habitation		2 à 4	3 à 5
Surface habitable moyenne (en m²)		60	80
Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)		9 500 000	15 750 000
Acteurs	Foncier	Mise à disposition des terrains par l'Etat	
	Financement	Construction des logements assurée par des promoteurs privés	

#2 Projet c1.2 : Construction de logements économiques et sociaux

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

X — *Superficie foncière viabilisée à mobiliser*

Chiffres clés

- ***Investissement (Privé) :*** *653,5 MMFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *2 470 emplois directs*
  - *5 070 emplois indirects*
  - *4 940 emplois induits*
- ***Frais de maintenance annuels :*** *6 MMFCFA*

Impacts

- ***Mise à disposition de la population des connecteurs une offre en logements adaptée à ses revenus***

#3 Projet c1.3 : Mise en place de zones résidentielles

Objectifs	• *Diversifier l'offre de logement* • *Créer des zones paisibles d'habitation* • *Accompagner le développement économique de la ville* • *Proposer un cadre de vie attractif aux cadres supérieurs*
Description	La mise en place de pôles économiques dans la zone Centre Nord-Est contribuera à une modification de la demande immobilière à l'intérieur des villes. **La création de zones résidentielles**, constituées de **logements moyen et haut standing**, permettra de répondre à cette demande : • Construction de logements de qualité ➢ Maison duplex ➢ Immeuble grand standing ➢ Villa moyen et haut standing • Création d'un cadre de vie calme et sécurisé : ➢ Zone résidentielle clôturée et surveillée ➢ Déplacement piéton favorisé ➢ Forte règlementation de la conduite automobile et des deux roues • Adossées à ces zones, des infrastructures propices à la vie en communauté pourraient être mises à disposition : ➢ Marchés et restaurants de proximité ➢ Club-house avec piscine, salle de sports et jeux ➢ Crèche et école maternelle privée • Implantation de la zone résidentielle à proximité des écoles

Prérequis	• *Disponibilité d'un foncier relié aux différents services de base (électricité, eau et assainissement)*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Habitat et du Logement Social* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

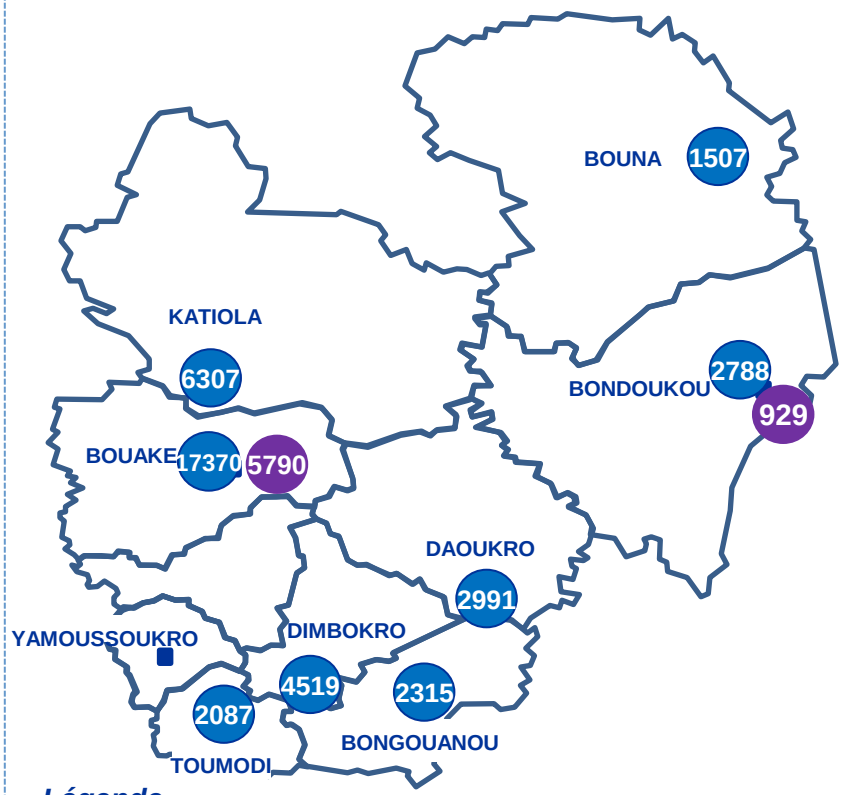
Répartition des logements dans la zone résidentielle

Organisation des différents types de logement		Logement			
		Appartement moyen standing	Duplex moyen standing	Villa haut standing	Villa très haut standing
Nombre de logements		39 880		6 720	
Proportion	Connecteur principal	45 %	30 %	15 %	10 %
	Connecteur local/secondaire	60 %	40 %	0 %	0 %
Surface utile totale (en m²)		80	122 ➢ 67 RDC ➢ 55 1er étage	142 ➢ 72 RDC ➢ 70 1er étage	190 ➢ 98 RDC ➢ 92 1er étage
Nombre de chambres		2-3	2-3	3	4
Coût d'acquisition moyen estimé (FCFA)		18 000 000	34 500 000	65 000 000	90 000 000
Acteurs	Foncier	Mise à disposition des terrains par l'Etat			
	Financement	Construction des logements assurée par des promoteurs privés			

#3 Projet c1.3 : Mise en place de zones résidentielles

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

- X — *Nombre de logements moyen standing à mettre en place*
- X — *Nombre de logements haut standing à mettre en place*

Chiffres clés

- ***Nombre de logements supplémentaires disponibles :*** *46 600*
- ***Superficie :*** *1 912 ha*
- ***Investissement (Privé) :*** *781 MMFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *3 300 emplois directs*
  - *5 020 emplois indirects*
  - *6 600 emplois induits*
- ***Frais de maintenance annuels :*** *7 180 MFCFA*

Impacts

- ***Mise à disposition de la population des connecteurs une offre en logements adaptée à ses revenus***

#4 Projet c1.4 : Programme de mise à niveau de l'électrification

Objectifs

- *Généraliser l'accès à l'électricité et améliorer les conditions de vie des ménages en milieux rural et urbain*
- *Faciliter l'accès des industries à l'électricité*

Description

L'électricité est une ressource capitale pour le développement de la zone, elle joue un rôle clé dans la réponse aux besoins sociaux (santé, éducation…) et économiques (industries, commerces…).

La mise en place des pôles économiques passe par la mise à niveau de l'électrification des connecteurs de la zone suivant le programme suivant :

District	Connecteur	Niveau d'électrification actuel (kV)	Programme d'électrification à mettre en place (kV)
Lacs	Toumodi	33	90
	Daoukro	33	90
	Dimbokro	90	
	Bongouanou	90	-
Vallée du Bandama	Bouaké	225	-
	Katiola	225	-
Zanzan	Boundoukou	33	225
	Bouna	33	90

Le projet consiste à la mise en place de :

- Lignes électriques : 550 km
- Postes électriques : 3 postes 90 /33 kV et 1 poste 225 /90/33 kV

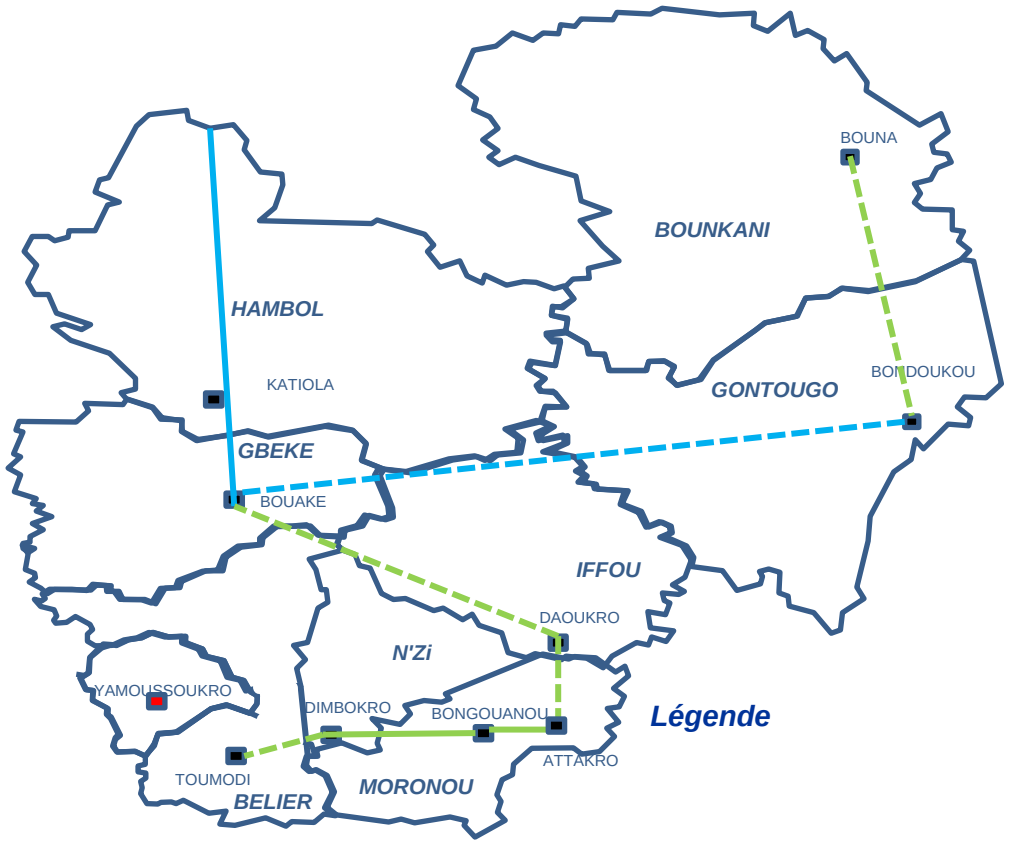
Acteurs

- *Ministère du Pétrole et de l'Energie*
- *Compagnie Ivoirienne d'Electricité*

Projet c1.4 : Programme de mise à niveau de l'électrification

Positionnement & chiffrage du projet

Carte du réseau électrique de la zone



Chiffres clés

- ***Investissements (Public) :*** *111 MMFCFA*
- ***Budget de maintenance annuel :***
  7 MMFCFA

Impacts

- ***Renforcement de l'attractivité industrielle de la zone***
- ***Amélioration du cadre de vie des populations***

#5 Projet c1.5 : Programme de mise à niveau de l'éclairage public

Objectifs

- *Améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer la sécurité des personnes et des biens*

Description

L'éclairage public est peu développé dans les localités de la zone Centre Nord-Est, la zone enregistre une moyenne d'un lampadaire pour 44 habitants, en dessous des moyennes enregistrées au Maroc (34) et en Tunisie (30). En prenant un ratio de 60 habitants/lampadaire, le programme d'éclairage public de la zone se constitue comme suit :

District	Connecteur	Nombre de lampadaires actuels*	Mise en place de lampadaires
Lacs	Toumodi	2 621	-
	Daoukro	2 035	-
	Dimbokro	1 781	-
	Bongouanou	1 316	-
Vallée du Bandama	Bouaké	9 961	-
	Katiola	1 711	-
Zanzan	Boundoukou	1 507	451
	Bouna	941	37

Source : CIE 2014 - Année 2013

* Estimé sur la base des consommations annuelles de l'éclairage public

La zone offre la possibilité de développer un programme d'éclairage public utilisant les énergies renouvelables, notamment le solaire, avec une insolation annuelle de plus de 2 000 heures, qui sera composé de :

- L'acquisition des équipements et la réalisation des travaux d'installation
- La formation des personnels chargés de la maintenance des équipements

Prérequis

- *La réalisation d'un audit énergétique des réseaux d'éclairage public existants, qui permettra de proposer un schéma directeur d'aménagement lumière SDAL*

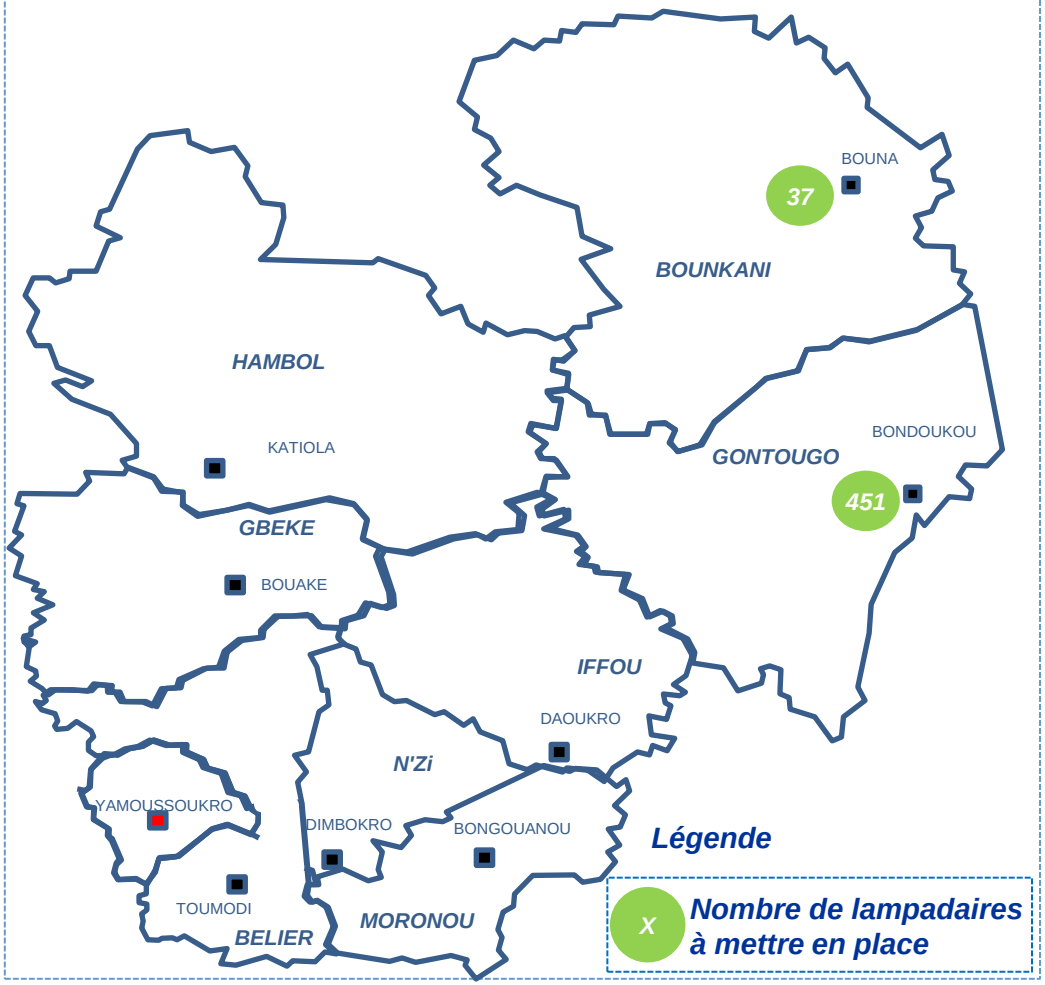
Acteurs

- *Ministère du Pétrole et de l'Energie*
- *Compagnie Ivoirienne d'Electricité*

#5 Projet c1.5 : Programme de mise à niveau de l'éclairage public

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Investissements (Public) :*** *823 millions FCFA*
- ***Energie totale dégagée annuellement :*** *145 MWh*

Impacts

- ***Amélioration de l'attractivité des localités de la zone***
- ***Renforcement de la sécurité des personnes et des biens***

#6 Projet c1.6 : Renforcement des capacités de production et développement du réseau d'eau potable

Objectifs

- *Favoriser l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population*
- *Combler les déficits de production d'eau potable*

Description

L'urbanisation croissante de la zone Centre Nord-Est amène une forte augmentation des populations dans les connecteurs. Pour tenir compte des besoins de cette population à horizon 2020, les capacités de production d'eau potable doivent être augmentées dans les centres affichant des déficits de production :

- Exploitation de nouvelles **sources hydrographiques**
  - Eaux souterraines
  - Eaux de surface
- Aménagement de **systèmes d'approvisionnement en eau potable**
  - Système de pompage (pompe à motricité humaine, adduction en eau potable ou forage)
  - Système de stockage (château d'eau, réservoir enterré…)
  - Système de distribution (borne-fontaine, réseau privé…)

Type de connecteur	Département	Taux de couverture actuel (%)	Taux de couverture prévisionnel * (%)	Volume supplémentaire à produire (m^3/j)
Principal	Bouaké	34,2	31,0	64 227
	Bondoukou	44,6	40,5	4 516
Secondaire	Bouna	52,6	43,8	1 356
	Dimbokro	50,6	43,8	3 889
Local	Toumodi	64,2	53,7	2 900
	Katiola	123,7	100,7	-
	Bongouanou	163,8	144,0	-
	Daoukro	66,1	56,1	2 069

** Le taux de couverture prévisionnel prend en compte l'accroissement de la population à horizon 2020/ Source : ONEP, 2013*

Prérequis

- *Disponibilité des ressources en eau*
- *Renforcement des capacités de production*

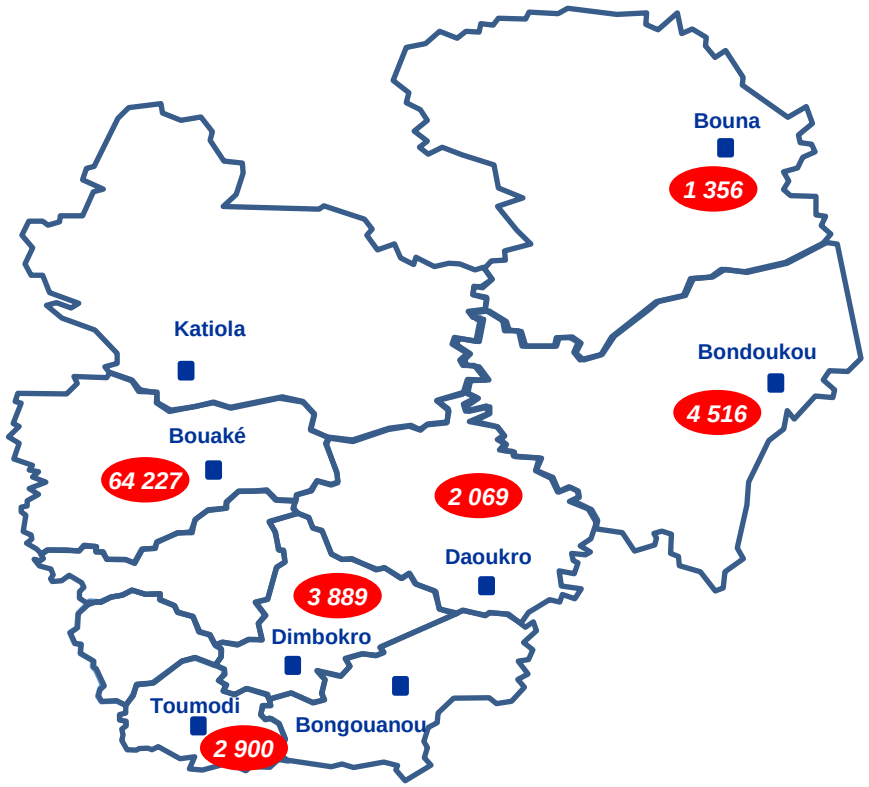
Acteurs

- *Ministère des Infrastructures économiques*
- *Office National de l'Eau Potable*

#6 Projet c1.6 : Renforcement des capacités de production et développement du réseau d'eau potable

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

X *Volume supplémentaire à produire (m^3/j)*

Chiffres clés

- ***Capacité de production d'eau potable annuelle supplémentaire :*** *78 960 m^3/j*
- ***Investissements (Public) :*** *49,3 MMFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *60 emplois directs*
  - *100 emplois indirects*
  - *120 emplois induits*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *9,9 MMFCFA*
- ***Chiffre d'affaires annuel :*** *12,2 MMFCFA*

Impacts

- ***Augmentation de la population accédant à l'eau potable***
- ***Amélioration du cadre de vie***

#7 Projet c1.7 : Mise en place de systèmes de collecte des ordures ménagères

Objectifs	• *Limiter l'évacuation des ordures ménagères dans la nature et éliminer les décharges sauvages* • *Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact des déchets sur l'environnement*
Description	**Bouaké** est le seul connecteur de la zone Centre Nord-Est à disposer d'un système de collecte des ordures ménagères. Le projet prévoit la **généralisation de la collecte des ordures ménagères à l'ensemble des connecteurs** de la zone selon deux systèmes : ▪ La **collecte en porte-à-porte** des ordures ménagères et des matières recyclables : • Collecte des ordures ménagères résiduelles, emballages, journaux, verres, biodéchets… • Bennes à ordures ménagères (BOM) de 3,5 à 26 tonnes • Chargement par l'arrière ou préhension latérale des bacs à déchets (collecte robotisée) • Collecte d'un ou de deux flux par passage (benne bi-compartimentée) pour optimiser les tournées ▪ La **collecte en point d'apport volontaire** (PAV) • Collecte de gros volumes (colonnes de 2 à 8 m^3) en véhicule porte-conteneur, avec grue et système de compression des déchets • Dispositif de contrôle de niveau à distance des PAV • Collecte pneumatique par réseau souterrain • Contrôle des accès par badge dans les cas de tarification incitative • Service de lavage-désinfection La collecte est assurée par des opérateurs privés, subventionnés par les collectivités locales.

Prérequis	• *Mise en place d'un schéma directeur de gestion des ordures ménagères pour la zone* • *Mise à disposition des réserves foncières nécessaires aux infrastructures de salubrité* • *Sensibilisation de la population aux problématiques de gestion et de tri des ordures*	*Acteurs*	• *Collectivités locales* • *Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement*

#7 Projet c1.7 : Mise en place de systèmes de collecte des ordures ménagères

Positionnement & chiffrage du projet

Carte du positionnement des systèmes de collecte



Légende

◆ Système de collecte des ordures ménagères

Chiffres clés

- ***Véhicules de collecte :*** *25*
- ***Investissements (Public) :*** *1 407 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *2 533 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *300 emplois directs*
  - *300 emplois indirects*
  - *590 emplois induits*

Impacts

- ***Éradication des décharges sauvages***
- ***Amélioration des conditions sanitaires des populations locales***
- ***Préservation de l'environnement***

#8 Projet c1.8 : Mise en place de décharges contrôlées avec centres de tri

Objectifs	• *Traiter les ordures ménagères collectées dans la zone* • *Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact sur l'environnement*
Description	Près de 90 % des déchets générés dans la zone sont évacués dans la nature, y compris les déchets ménagers issus du milieu urbain : les ordures sont déplacées pour être mises hors de vue de la population, mais n'en présentent pas moins un danger pour leur santé et pour l'environnement. L'installation de **décharges contrôlées avec centres de tri** permettra d'éviter l'accumulation de déchets dans le milieu urbain. Ainsi, le projet prévoit l'implantation de décharges contrôlées à Bouna et Dimbokro. Le projet de décharges contrôlées compte notamment pour chaque décharge : • Un centre de tri ; • Une unité de compostage et de maturation ; • Des réseaux de collecte des résidus liquides et le matériel de traitement de ceux-ci ; • Un système de collecte et de traitement (combustion ou valorisation) des émissions de biogaz ; • Filets anti-envols et fossés pour les eaux pluviales et système de contrôle des eaux souterraines ; • Des barrières (argile, terre ou bâches) empêchant les transferts de pollution ; • Une unité de valorisation des déchets plastiques ; • Des puits d'observation de la qualité de la nappe phréatique ; • Des puits d'observation de la migration souterraine du biogaz ; • La végétalisation du site.

Prérequis	• *Mise en place d'un schéma directeur de gestion des ordures ménagères pour la zone* • *Mise en place d'infrastructures de collecte dans chaque localité concernée* • *Mise à disposition des réserves foncières nécessaires aux infrastructures de salubrité*	*Acteurs*	• *Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement*

#8 Projet c1.8 : Mise en place de décharges contrôlées avec centres de tri

Positionnement & chiffrage du projet

Carte du positionnement des décharges contrôlées



Légende

Capacité annuelle de traitement des déchets en milliers de tonnes

20

Décharge contrôlée avec centre de tri

Chiffres clés

- ***Superficie :*** *12 hectares*
- ***Capacité de traitement annuelle des décharges :*** *40 000 tonnes*
- ***Investissements (Public) :*** *534 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *326 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *20 emplois directs*
  - *20 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*

Impacts

- ***Traitement de l'ensemble des déchets collectés à Bouna et Dimbokro***
- ***Valorisation d'une partie des ordures ménagères***

#9 Projet c1.9 : Mise en place de Centres d'Enfouissement Technique

Objectifs	• *Traiter les ordures ménagères collectées dans la zone* • *Favoriser l'épanouissement et la sécurité sanitaire des populations tout en réduisant l'impact sur l'environnement* • *Traiter les déchets ultimes de la zone Centre Nord-Est*
Description	La majorité des déchets générés dans la zone sont évacués dans la nature, y compris les déchets ménagers issus du milieu urbain : les ordures sont déplacées pour être mises hors de vue de la population, mais n'en présentent pas moins un danger pour leur santé et pour l'environnement. L'installation de **Centres d'Enfouissement Technique à Bouaké et Bondoukou** permettra de traiter, en plus des ordures ménagères de la ville, les déchets ultimes de la zone : non valorisables et potentiellement dangereux. Le projet de CET prévoit notamment : • Plusieurs **cellules d'enfouissement** ; • Un centre de tri ; • Une unité de compostage et de maturation ; • Des réseaux de collecte des résidus liquides et le matériel de traitement de ceux-ci ; • Un système de collecte et de traitement (combustion ou valorisation) des émissions de biogaz ; • Filets anti-envols et fossés pour les eaux pluviales et système de contrôle des eaux souterraines ; • Des barrières (argile, terre ou bâches) empêchant les transferts de pollution ; • Une unité de valorisation des déchets plastiques ; • Des puits d'observation de la qualité de la nappe phréatique ; • Des puits d'observation de la migration souterraine du biogaz ; • La végétalisation du site.

Prérequis	• *Mise en place d'un schéma directeur de gestion des ordures ménagères pour la zone* • *Mise en place d'infrastructures de collecte dans chaque localité concernée* • *Mise à disposition des réserves foncières nécessaires aux infrastructures de salubrité*	*Acteurs*	• *Ministère de la salubrité urbaine et de l'assainissement*

#9 Projet c1.9 : Mise en place de Centres d'Enfouissement Technique

Positionnement & chiffrage du projet

Carte du positionnement des Centres d'Enfouissement Technique



Légende

Capacité annuelle de traitement des déchets en milliers de tonnes
120
30

Centre d'Enfouissement Technique

Chiffres clés

- ***Capacité de traitement annuelle des décharges :*** *150 000 tonnes*
- ***Superficie :*** *44 hectares*
- ***Investissements (Public) :*** *2 000 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1 225 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *40 emplois directs*
  - *80 emplois indirects*
  - *80 emplois induits*

Impacts

- ***Traitement de l'ensemble des déchets collectés à Bouaké et Bondoukou***
- ***Traitement des déchets ultimes de la zone Centre Nord-Est***
- ***Valorisation d'une partie des ordures ménagères***

Projet c1.10 : Construction de casernes de sapeurs-pompiers

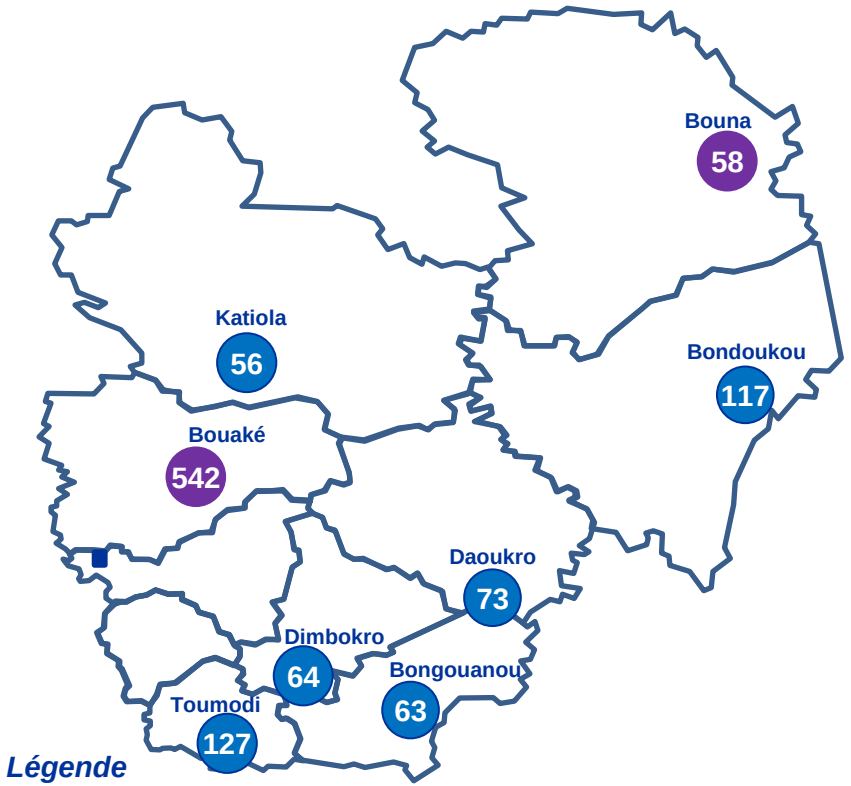
Objectifs	• *Déployer un service de sapeurs-pompiers, réactif et homogène sur l'ensemble de la zone* • *Améliorer les conditions de vie des habitants et avoir une réserve humaine mobilisable pour les évènements exceptionnels*
Description	La Côte d'Ivoire dispose de plusieurs casernes de sapeurs-pompiers, notamment à Bouaké et Yamoussoukro, mais la couverture de ces casernes ne s'étend pas sur l'ensemble du territoire. D'où la nécessité de mettre en place des casernes dans tous les connecteurs principaux, secondaires et locaux. Chaque caserne doit se doter d'un effectif de sapeurs-pompiers suffisant et idéalement réparti de manière à assurer une intervention rapide et simultanée si nécessaire. Le ratio retenu est d'**un sapeur-pompier pour 1 000 habitants**. Chaque caserne devra ainsi être dotée de : • Camions incendies, véhicules de transport et tout-terrain • Ambulances • Équipement médical et matériel de premier secours • Équipement de sauvetage adapté à la géographie du lieu (sauvetage en mer, en montagne…) • Uniforme, casque et autres équipements de protection • Éventuellement, la mise à disposition d'hélicoptère médicalisé

Prérequis	• Disponibilité d'un foncier mobilisable • Disponibilité de main-d'œuvre qualifiée : pompiers, médecins…	*Acteurs*	• *Ministère de la Défense* • *Ministère de la construction*

#10 Projet c1.10 : Construction de casernes de sapeurs-pompiers

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

- X — *Effectif de la caserne à mettre en place*
- X — *Effectif de la caserne à réhabiliter (mise à niveau)*

Chiffres clés

- ***Superficie :*** *66 hectares*
- ***Investissements (Public) :*** *12,8 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *19,1 MMFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *1 100 emplois directs*
  - *1 660 emplois indirects*
  - *2 200 emplois induits*

Impacts

- ***Amélioration de la situation sécuritaire des populations couvertes***
- ***Capacité de gestion d'accidents et de catastrophes de toutes envergures***
- ***Diminution de la mortalité***

4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Grille des équipements* *c) Synthèse* *d) Synthèse projets structurants et projets de proximité* *e) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet c2.1 : Mise à niveau des infrastructures de proximité _ Réhabilitation et construction d'ESPC* *Projet c2.2 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers_ Réhabilitation/Construction des HG* *Projet c2.3: Augmentation des capacités en lits hospitaliers_ Transformation des HG en CHR/Réhabilitation des CHR* *Projet c2.4 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers_ Transformation de CHR en CHU* *Projet c2.5 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Mise en place de centres/antennes de transfusion sanguine* *Projet c2.6 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Création d'antennes régionales pour la PSP* *Projet c2.7 : Mise en place d'instituts spécialisés_ Construction d'un centre d'hémodialyse*

4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Infrastructures sanitaires

- La zone Centre Nord-Est présente une couverture en infrastructures médicales déséquilibrée avec 450 ESPC, mais seulement 3 CHR concentrés dans les grandes agglomérations. A cela s'ajoute une faible accessibilité des centres de santé dans les régions éloignées des centres urbains (à titre d'exemple dans le District sanitaire de Bouna, 17 % de la population doit parcourir plus de 15 km pour accéder à un centre de santé)
- Les établissements de la zone présentent également plusieurs problèmes structurels avec seulement 41 % des établissements raccordés au système d'adduction d'eau et 15 % d'établissements fermés



Personnel de santé

- La zone Centre Nord-Est affiche un manque de personnel médical et paramédical avec près de 21 400 habitants par médecin et plus de 160 000 habitants par chirurgien-dentiste



Profil sanitaire

- 1 habitant sur 12 vit en situation d'insécurité alimentaire et le taux de mortalité s'élève à plus de 150 décès pour 1 000 habitants, principalement en raison de la forte incidence du paludisme
- La mortalité liée aux accouchements est particulièrement élevée avec un taux de mortalité maternelle de 111 décès pour 100 000 naissances et un taux de mortalité néonatale de 54 pour 1000 naissances à mettre en adéquation avec un suivi de grossesse peu respecté (près de 70 % des femmes n'effectuent pas toutes les consultations prénatales)



Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé, 2013

4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)

C.2

b) Grille d'équipements

Le programme doit permettre de répondre à 3 objectifs clés				
		Connecteur local	**Connecteur secondaire**	**Connecteur principal**
Remise à niveau des infrastructures de proximité	**ESPC**	X	X	X
Augmentation des capacités en lits hospitaliers	**HG**	X	X	X
	CHR	X	X	
	CHU			X
	Faculté de médecine			X
Mise en place des instituts spécialisés	**Centres de transfusion sanguine**	ATS	CRTS	CRTS
	Pharmacie de santé publique		X	X

4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)

c) Synthèse

Equipements	Superficie (m²)	Investissements (MFCFA)	Emplois directs
ESPC	40 000	4 300	820
HG	40 000	24 750	400
CHU	30 000	25 000	800
CHR	90 000	91 000	1 200
Centres de transfusion sanguine	1 000	1 316	40
Antennes de transfusion sanguine	400	528	20
Antennes régionales pour la PSP	4 000	8 000	20
Centre d'hémodialyse	2 000	6 000	20

Connecteur	Superficie (m²)	Investissements (MFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Bondoukou	43 250	35 914	945	2 365	1 890
Bongouanou	30 100	21 207	405	205	810
Bouaké	49 250	22 088	765	1 915	1 530
Bouna	16 250	17 479	215	215	430
Daoukro	17 100	15 452	245	125	490
Dimbokro	19 250	17 734	275	275	550
Katiola	17 100	15 536	245	125	490
Toumodi	16 100	15 409	225	115	450
Total	208 400	160 819	3 320	5 325	6 640

4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)

d) Synthèse projets structurants et projets de proximité

Santé

Connecteur	Projets Structurants/ de proximité	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bondoukou	Structurant	3,2	30,3	825	2 065	1 650
	De proximité	1,1	5,5	120	300	240
Bongouanou	Structurant	1,5	15,3	205	105	410
	De proximité	1,5	5,9	200	100	400
Bouaké	Structurant	0,2	5,3	25	65	50
	De proximité	4,7	16,7	740	1 850	1 480
Bouna	Structurant	1,6	17,5	215	215	430
	De proximité	-	-	-	-	-
Daoukro	Structurant	1,5	15,3	205	105	410
	De proximité	0,2	0,2	40	20	80
Dimbokro	Structurant	1,6	17,5	215	215	430
	De proximité	0,3	0,2	60	60	120
Katiola	Structurant	1,5	15,3	205	105	410
	De proximité	0,2	0,2	40	20	80
Toumodi	Structurant	1,5	15,3	205	105	410
	De proximité	0,1	1,2	20	10	40
Total	Structurant	12,7	131,7	2 100	2 965	4 200
	De proximité	8,1	29,1	1 220	2 360	2 440

C.2 4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)

e) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Généraliser **l'accès aux soins** pour la population ivoirienne à travers a mise en place d'i**nfrastructures dédiées de qualité**
- **Renforcer les effectifs médicaux** pour garantir une répartition équitable des ressources, et une prestation médicale de qualité
- Équiper les infrastructures sanitaires en **moyens ambulatoires** nécessaires
- Améliorer le profil sanitaire du pays
- Développer un **pôle médical pour l'enfant** et encourager l'accouchement en milieu assisté
- Mettre en place des programmes **de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH**

Chiffres clés

21	Superficie (ha)
161	Investissements (MMFCFA)
15 285	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre Nord-Est

1 ***Mise à niveau des infrastructures de proximité (ESPC)***

Augmentation des capacités en lits hospitaliers

2 *Création et réhabilitation des HG*

3 Transformation HG en CHR/Réhabilitation des CHR ou création de CHR

4 Transformation CHR en CHU ou création de CHU

5 Mise en place d'instituts spécialisés

- Mise en place d'infrastructures de transfusion sanguine
- Création d'antennes régionales pour la PSP (Pharmacie de la Santé Publique)
- Construction d'un centre d'hémodialyse







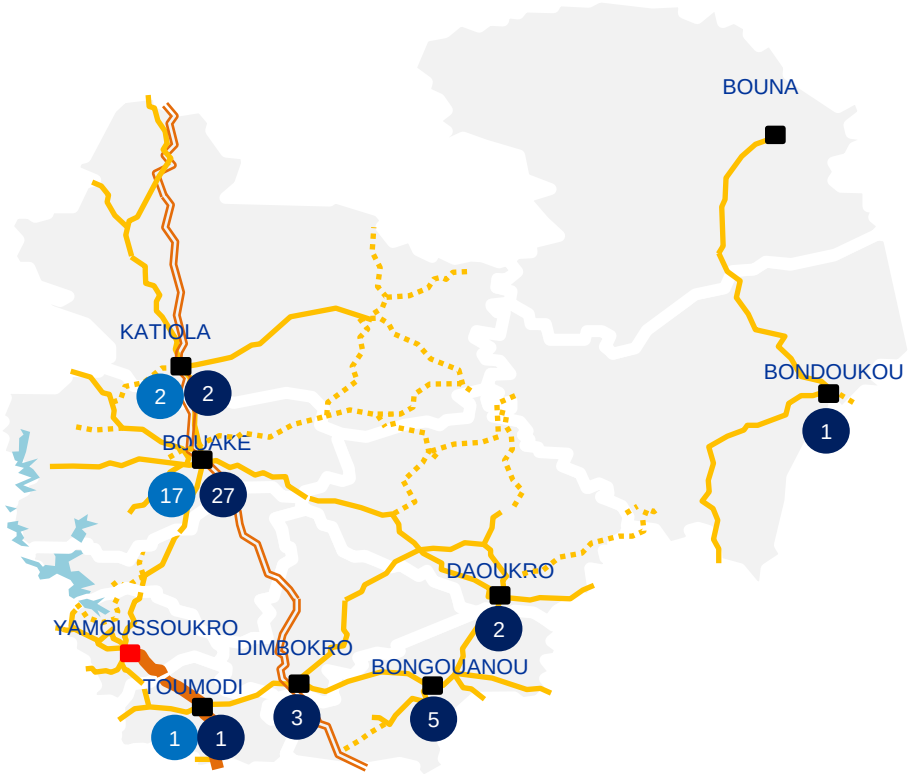
Projet c2.1 : Mise à niveau des infrastructures de proximité _ Réhabilitation et construction d'ESPC

Objectifs	• *Mettre à disposition de la population une offre de soin de proximité permettant la couverture de l'ensemble du territoire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie :*** *4 ha* • ***Investissements (Public) :*** *4,3 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1,9MMFCFA* • ***Emplois :*** *820 directs, 1 560 indirects, 1 640 induits*
Description	• Le projet de réhabilitation et de construction des Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC) trouve sa justification dans la croissance démographique élevée de la zone à horizon 2020 et dans le manque d'infrastructures sanitaires de proximité • Le projet consiste en : ◦ La réhabilitation et l'équipement de 20 ESPC dans les connecteurs de la zone ◦ La construction et l'équipement de 41 ESPC dans les connecteurs de la zone • Chaque ESPC doit être doté : ◦ Des équipements de consultation nécessaires ◦ De 10 lits ◦ D'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH ◦ D'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque ◦ D'un **centre mère-enfant** regroupant les activités d'obstétrique, de néonatologie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance ◦ Des équipements du projet de **télémédecine** permettant de relier les ESPC au CHU		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction de l'Assainissement et de l'Urbanisme*

#1 Projet c2.1 : Mise à niveau des infrastructures de proximité_ Réhabilitation et construction d'ESPC

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *4,1 ha*
- ***Investissements (Public) :*** *4,3 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1,96 MMFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *820 emplois directs*
  - *1 560 emplois indirects*
  - *1 640 emplois induits*

Impacts

- ***Disponibilité d'infrastructures sanitaires en nombre suffisant***
- ***Amélioration de la qualité des soins***
- ***Désengorgement des infrastructures de niveau 2 et 3***
- ***Baisse du taux de mortalité***

#2 Projet c2.2 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers_ Réhabilitation/Construction des HG

Objectifs	• *Mettre à disposition de la population une offre de soin de proximité permettant la couverture de l'ensemble du territoire*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 4 ha* • ***Investissements (Public):** 24,8 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 11,1 MMFCFA* • ***Emplois:** 400 directs, 800 indirects, 800 induits*
Description	• Le projet de construction d'un hôpital trouve sa justification dans la croissance démographique élevée de la ville à horizon 2020 et dans le manque d'infrastructures sanitaires disponibles • Le projet consiste en : • La réhabilitation de l'HG de Bouaké • La construction de 4 HG (2 à Bouaké, 1 à Bongouanou et 1 à Bondoukou) • Chaque hôpital général doit être doté : • De 70 lits • D'un bâtiment de médecine générale • D'un **centre mère-enfant** regroupant les activités d'obstétrique, de néonatologie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance • D'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH • D'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque • D'un **laboratoire d'analyse** permettant d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale et de détecter les pathologies • D'un **Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU**) afin d'assurer une assistance préhospitalière aux victimes d'accidents ou d'affections soudaines en état critique		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme*

#3 Projet c2.3: Augmentation des capacités en lits hospitaliers_ Transformation des HG en CHR/Réhabilitation des CHR

Objectifs	• *Mettre à disposition de la population une offre de soin de proximité permettant la couverture de l'ensemble du territoire* • *Anticiper l'évolution des besoins de la population à horizon 2020*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 9 ha* • ***Investissements (Public) :** 91 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 41 MMFCFA* • ***Emplois :** 1 200 directs, 800 indirects , 2 200 induits*
Description	• Le projet consiste en : • la transformation des HG de Toumodi, Bongouanou, Daoukro, Katiola et Bouna en CHR • La réhabilitation du CHR de Dimbokro • Chaque CHR doit être doté : • De **150 lits** • De **5 bâtiments classés par spécialité** : service des urgences chirurgicales et des hospitalisations, service de gynéco-maternité, service de radiologie, service de pédiatrie, un cabinet dentaire • D'un **centre mère-enfant** regroupant les activités d'obstétrique, de néonatologie, de réanimation néonatale et de diagnostic prénatal ainsi que les activités de prise en charge des pathologies pédiatriques spécialisées et des maladies rares de l'enfance • D'un laboratoire d'analyse afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale • D'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH • D'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque • D'un **laboratoire d'analyse** afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale • D'un **incinérateur** et d'**une morgue**		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme*

#4 Projet c2.4 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers_ Transformation de CHR en CHU

Objectifs	• *Assurer des soins de qualité* • *Anticiper l'évolution des besoins de la population à horizon 2020*	*Chiffres clés*	• ***Superficie** : 3 ha* • ***Investissements (Public) :** 25 MMFCFA* • ***Budget de fonctionnement annuel :** 11,25 MMFCFA* • ***Emplois :** 800 directs, 2 000 indirects, 1 600 induits*
Description	Le projet de transformation du CHR de Bondoukou en CHU consiste en : • La mise en place de **6 filières de soins et médico-techniques** : cardio-vasculaire, urgences et réanimation, femme-mère-enfant, anesthésie et chirurgie, neurologie, santé mentale et pharmacie • La disponibilité de **500 lits** • **La formation continue** et l'accompagnement des étudiants en **médecine générale**, en diverses spécialités (gynécologie, radiologie, pédiatrie, radiologie…) et en paramédical • L'aménagement d'un **espace pour le dépistage VIH** afin de garantir la proximité des soins, la prévention, le dépistage, le suivi et le traitement du VIH • L'aménagement d'un **centre de lutte contre le paludisme** ayant pour mission de distribuer des moustiquaires traitées aux insecticides et d'effectuer des tests de diagnostic à la totalité de la population à risque • La Mise en place d'un **laboratoire d'analyse** afin d'assurer la réalisation de l'ensemble des examens de biologie médicale • La Mise en place d'un projet **télémédecine** ouvrant de nouvelles perspectives et constituant un réel atout pour la qualité des soins et du système de santé dans la zone et un complément aux ressources humaines qui doivent exister au plus proche des patients • La Mise en place d'un **centre de simulation** afin de reproduire des situations ou des environnements de soins dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques • La mise en place du **Service d'Aide Médicale Urgente** afin d'assurer une assistance préhospitalière aux victimes d'accidents ou d'affections soudaines en état critique • L'acquisition et la mise en place d'**un incinérateur et d'une morgue**		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme*

Projet c2.2/3/4 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers

Positionnement du projet

Positionnement du projet





Impacts

- ***Disponibilité d'infrastructures sanitaires en nombre suffisant***
- ***Amélioration de la qualité des soins***
- ***Baisse du taux de mortalité***

Projet c2.5 : Mise en place d'instituts spécialisés_
Mise en place de centres/antennes de transfusion sanguine

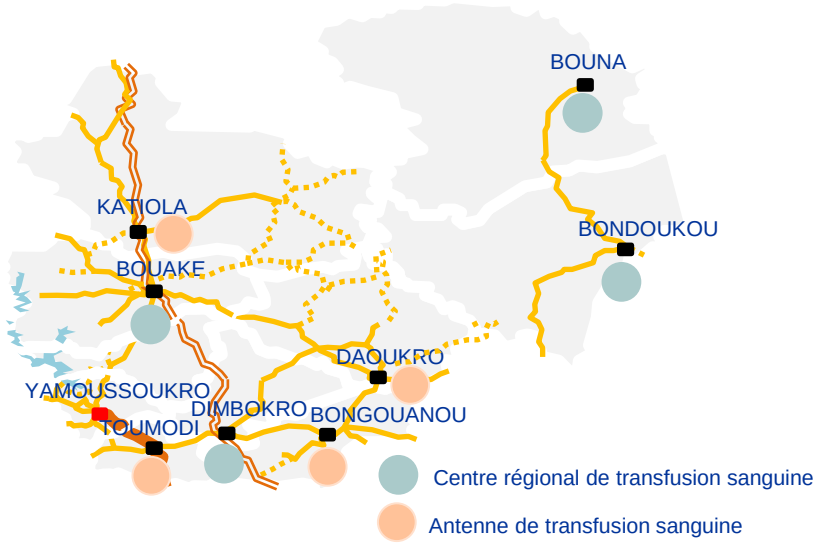
Objectifs	• *Assurer la couverture des besoins nationaux en produits sanguins*
Description	• Le projet de mise en place de centres régionaux de transfusion sanguine trouve sa justification dans les insuffisances qu'affiche la zone en matière de sécurité transfusionnelle • Les centres régionaux, d'une superficie de 250 m² chacun, et les antennes de transfusion sanguine, d'une superficie de 100 m² chacune, vont ainsi assurer une couverture des besoins nationaux en produits sanguins, une amélioration constante de la qualité des produits sanguins et de leur utilisation • Chaque structure sera chargée : ◦ Du prélèvement du sang en vue de la constitution de banques de sang ◦ De l'analyse totale et du contrôle du sang prélevé ◦ Du transport du sang ou des succédanés du sang sur toute l'étendue du territoire ◦ De l'approvisionnement en produits sanguins des différentes formations sanitaires ◦ De la fabrication des dérivés du sang • Chaque structure sera disposera d'équipements : ◦ De collecte et de stockage du sang ◦ De maintien de la chaîne de froid du stock de sang collecté ◦ De sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel ◦ Electriques ◦ Informatiques et de communication ◦ Mobiliers

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#5 Projet c2.5 : Mise en place d'instituts spécialisés_
Mise en place de centres/antennes de transfusion sanguine

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

Centres régionaux de transfusion sanguine

- ***Superficie :*** *1 000 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *1 316 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *592,2 millions FCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *40 emplois directs*
  - *70 emplois indirects*
  - *80 emplois induits*

Antennes de transfusion sanguine

- ***Superficie :*** *400 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *528 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *238 MFCFA*
- ***Emplois :***
  - *20 emplois directs*
  - *10 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*



Impacts

- ***Disponibilité de la quantité de sang nécessaire aux interventions médicales***
- ***Couverture des besoins de la zone en produits sanguins***

Projet c2.6 : Mise en place d'instituts spécialisés_
Création d'antennes régionales pour la PSP

Objectifs	• *Assurer l'approvisionnement en médicaments de l'ensemble des structures sanitaires de la zone*
Description	• La Pharmacie de Santé Publique (PSP) est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Elle approvisionne en médicaments essentiels les structures sanitaires étatiques (hôpitaux généraux, centres hospitaliers régionaux, centres de santé urbains) et également les structures scolaires et universitaires • Le projet consiste à la mise en place de 4 antennes régionales de la Pharmacie de la Santé Publique, chacune d'une superficie de 1 000 m², à Bouaké, Bondoukou, Bouna et Dimbokro • Le local de chaque antenne de la PSP doit comprendre : ◦ Un espace de réception des produits ◦ Un espace de stockage dont la température doit permettre la préservation de la qualité des produits entreposés (T ° ~ 25°C) ◦ Un espace réservé aux produits pharmaceutiques inutilisables ◦ Des équipements de maintien de la chaîne de froid du stock de produits jusqu'à son utilisation par le patient ◦ Des équipements de sécurité pour les infrastructures, le matériel, le stock et le personnel ◦ 4 pharmaciens et un ingénieur des techniques sanitaires

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Réhabilitation des infrastructures routières* • *Disponibilité des ressources humaines nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *La PSP de la Côte d'Ivoire*

Projet c2.6 : Mise en place d'instituts spécialisés_
Création d'antennes régionales pour la PSP

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *4 000 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *8 MM FCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *3,6 MM FCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *20 emplois directs*
  - *35 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*



Impacts

- ***Disponibilité des médicaments nécessaires dans l'ensemble des structures sanitaires de la zone***

Projet c2.7 : Mise en place d'instituts spécialisés_
Construction d'un centre d'hémodialyse

Objectifs	• *Assurer les soins des personnes atteintes d'insuffisance rénale*
Description	• L'insuffisance rénale est un problème de santé publique, ce qui milite pour la mise en place d'un centre d'hémodialyse afin de pouvoir soulager les souffrances des patients. La dialyse permet de filtrer le sang de ses déchets toxiques et de l'excès d'eau qui s'accumule dans l'organisme (résultant d'un dysfonctionnement rénal lié au diabète et au déséquilibre de la pression artérielle) avant de le réinjecter dans la circulation sanguine. • Le centre d'hémodialyse doit respecter un certain nombre de normes en termes d'équipements, de locaux et de personnels : • **Normes en personnels** • Un médecin dialyseur pour 25 malades • Un agent paramédical pour trois machines d'hémodialyses fonctionnelles • **Normes en équipements et en locaux** • 10 salles d'hémodialyse ayant au minimum une superficie de 6 m² par poste de dialyse (lit + machine) • Une salle d'isolement pour malades porteurs d'une maladie transmissible par le sang • Une salle de stérilisation • Une salle de stockage des médicaments, des filtres et du liquide de dialyse. • Equipements : une pompe à sang, un détecteur d'hémoglobine, un manomètre de mesure de la pression veineuse, un détecteur de niveau d'eau, un système de stérilisation chimique et thermique, 10 machines d'hémodialyse…

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire au développement du centre* • *Disponibilité des équipements nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique* • *Ministère de la Construction et de l'Urbanisme* • *Collectivités territoriales*

#7 Projet c2.7 : Mise en place d'instituts spécialisés_
Construction d'un centre d'hémodialyse

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**
- **Bondoukou**



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *2 000 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *6 MM FCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *2,7 MM FCFA*
- ***Nombre d'emplois :***
  - *20 emplois directs*
  - *60 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*



Impacts

- ***Disponibilité d'un espace spécialisé équipé assurant les soins et permettant le traitement des pathologies***
- ***Réduction de la mortalité***

4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Estimation des besoins à horizon 2020* *c) Grille des équipements* *d) Synthèse* *e) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet c3.1 : Programme de développement du préscolaire* *Projet c3.2 : Programme de renforcement du primaire* *Projet c3.3 : Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaire* *Projet c3.4 : Programme de développement de la formation professionnelle* *Projet c3.5 : Programme de construction/extension de CAFOP* *Projet c3.6:Programme de développement de l'enseignement supérieur*

C.3

4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Préscolaire

- La zone enregistre un très faible taux brut de scolarisation de 6 %, en dessous de l'objectif PAMT 2020 (25 %)
- Malgré cette sous-scolarisation des enfants, la zone enregistre un ratio d'occupation de plus de 32 enfants par salle en dessous de la norme (25)
- Les conditions d'apprentissage sont impactées par la précarité des salles avec près de 5 % des salles en matériaux provisoires

Primaire

- La zone enregistre le taux brut de scolarisation le plus élevé du pays (102 %) et un ratio d'occupation de 41 enfants par salle légèrement supérieur à l'objectif du MEN (40)
- La zone enregistre un manque important des commodités de base, avec plus de 33 % d'écoles sans latrines et/ou point d'eau

Secondaire général et technique

- La zone enregistre un taux brut de scolarisation moyen de 45 %, 2 points au-dessus de la moyenne nationale
- Le ratio d'occupation moyen des salles de classe est de plus de 63 enfants par salle

Formation professionnelle et Supérieur

- La Formation Professionnelle est peu développée dans la zone, avec seulement 35 établissements concentrés principalement dans le District de la Vallée du Bandama, dont 63 % sont privés
- L'enseignement Supérieur est dispensé dans 19 établissements, dont 16 concentrés à Bouaké

C.3

4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)

b) Estimation des besoins à horizon 2020

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour une estimation globale des besoins :

Cycle	Taux brut de scolarisation 2015	Taux brut de scolarisation cible à horizon 2020	Population scolarisable sur ce cycle à horizon 2020*	Nombre d'élèves par salle	Nombre d'élèves par enseignant
Préscolaire	**6%**	**25 %[1]**	**260 759**	**25[4]**	**25**
Primaire	**102 %**	**111 %[2]**	**485 566**	**40[4]**	**40**
Secondaire 1er cycle	**57 %**	**91 %[2]**	**299 601**	**55[4]**	**32[3]**
Secondaire 2nd cycle	**25 %**	**50 %**	**211 223**	**50[4]**	**32[3]**
Secondaire Technique	**3 %**	**10 %**	**211 223**	**20**	**20[1]**

- ***** *Les populations scolarisables à horizon 2020 ont été estimées en utilisant les taux de croissance annuels moyens calculés entre 1998 et 2014*
- *[1] PAMT 2012-2014 ; [2] PND 2016-2020 ; [3] UNESCO ; [4] MEN, Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2014-2015*

4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)

c) Grille d'équipements

Pour accompagner l'émergence des pôles économiques, il importe de développer une offre minimale des établissements de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur

Cycle	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Formation Professionnelle		*un Lycée Professionnel LP*	
		1 Collège d'Enseignement Technique CET	
	1 Centre de Formation Professionnelle CFP		
Enseignement Supérieur			*1 Université*
		1 Grande Ecole	*2 Grandes Ecoles*
CAFOP		*1 CAFOP Moyen (Capacité de formation de 280 instituteurs)*	*1 CAFOP Maxi (Capacité de formation de 450 instituteurs)*

4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)

d) Synthèse*

Connecteurs	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de Fonctionnement annuel (en MMFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bouna	142 000	6,3	3,5	390	390	780
Bondoukou	3 242 300	193,6	24,9	1 480	3 700	2 960
Katiola	55 200	2,7	1,7	300	150	610
Bouaké	448 000	24,6	9,4	1 530	3 830	3 060
Daoukro	42 300	1,9	1,5	220	110	440
Bongouanou	30 700	1,6	0,6	130	60	260
Dimbokro	142 600	6,5	3,4	360	360	710
Toumodi	32 600	1,4	1,0	150	80	300
Total	4 135 200	238,5	46	4 560	8 680	9 130

L'ensemble des projets sont structurants

4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)

C.3

e) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Atteindre les taux bruts de scolarisation ciblés
- Garantir des ratios d'occupation et d'encadrement en ligne avec les normes en vigueur
- Améliorer l'état des salles de classe existantes
- Equiper les établissements scolaires avec les commodités de base
- Renforcer l'offre de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieure de la zone

Chiffres clés

414	Superficie (ha)
238,5	Investissements (MMFCFA)
22 370	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre Nord-Est

1. Programme de développement du Préscolaire
2. Programme de renforcement du Primaire
3. Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires
4. Programme de développement de la Formation Professionnelle
5. Programme de construction/extension de CAFOP
6. Programme de développement de l'enseignement supérieur





#1 Projet c3.1 : Programme de développement du Préscolaire

Objectifs	• *Atteindre des taux bruts de scolarisation de 25 % dans chacune des régions de la zone Centre Nord-Est* • *Garantir une moyenne d'une salle de classe et un instituteur pour 25 enfants* • *Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire*
Description	A l'horizon 2020, les besoins identifiés au niveau des connecteurs de la zone pour atteindre les objectifs couvrent : • **La création de 622 salles au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures, à travers :** ✓ L'accélération de leur ouverture dans les écoles publiques existantes ou la création de nouvelles structures dédiées ✓ La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (63 salles) • **La reconstruction des 9 salles de Préscolaire existantes construites en matériaux provisoires** • **La réhabilitation des 36 salles de classe en mauvais état** • **La formation de 495 nouveaux instituteurs** • **La mise en place d'unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 11 unités). Ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :** ✓ La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés ✓ L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques

Prérequis	• *Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation* • *Disponibilité du foncier*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Education Nationale* • *Acteurs privés* • *Collectivités territoriales*

#1 Projet c3.1 : Programme de développement du Préscolaire

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet

Connecteur	Salles à reconstruire	Salle à réhabiliter	Salles à créer	Unités spécifiques pour enfants handicapés	Instituteurs à former
Bondoukou	1	2	45	1	50
Bongouanou	0	0	37	1	40
Bouaké	3	25	379	4	270
Bouna	0	1	14	1	10
Daoukro	2	2	37	1	30
Dimbokro	0	0	42	1	40
Katiola	2	3	41	1	40
Toumodi	1	3	27	1	20
Total général	**9**	**36**	**622**	**11**	**500**

Chiffres clés

- ***Superficie :***
  - *Hypothèse basse[1] : 39 243 m²*
  - *Hypothèse haute[2] : 253 178 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *6 500 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1 982 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *495 emplois directs*
  - *910 emplois indirects*
  - *990 emplois induits*

Impacts

- ***Amélioration des taux de scolarisation des enfants***
- ***Amélioration des conditions d'apprentissage***
- ***Diminution de l'analphabétisme***

[1]Hypotèse de construction dans un établissement existant ; [2]Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Projet c3.2 : Programme de renforcement du Primaire

Objectifs	• *Atteindre des taux bruts de scolarisation de 111 % dans chacune des régions de la zone Centre Nord-Est* • *Garantir une moyenne d'une salle de classe pour 40 enfants* • *Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire*
Description	A l'horizon 2020, les besoins identifiés au niveau des connecteurs de la zone pour atteindre les objectifs couvrent : • **La création de 582 salles de Primaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures à travers :** ✓ L'encouragement des initiatives locales pour le développement du Primaire ✓ La promotion du développement d'une offre privée complémentaire à hauteur de 10 % (59 salles) • **La construction des points d'eau et des latrines dans 352 écoles primaires** • **La formation de 431 nouveaux instituteurs** • **La mise en place d'unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 30 % des enfants handicapés (estimées à 27 unités). Ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :** ✓ La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés ✓ L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques • **La mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 35 (1 minibus pour 20 enfants)**

Prérequis	• *Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation* • *Affiner en concertation avec les communes et les établissements scolaires le besoin en transport scolaire* • *Disponibilité du foncier*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Education Nationale* • *Acteurs privés* • *Collectivités territoriales*

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet

Connecteur	Salles à construire	Ecoles en manque de commodités	Unités spécifiques pour enfants handicapés	Instituteurs à former	Besoin en minibus scolaires
Bondoukou	0	40	2	0	3
Bongouanou	35	19	2	30	2
Bouaké	407	173	15	270	20
Bouna	51	7	1	50	1
Daoukro	0	39	2	0	2
Dimbokro	2	34	2	0	2
Katiola	67	25	2	60	3
Toumodi	20	15	1	10	2
Total général	582	352	27	420	35

Chiffres clés

- ***Superficie :***
  - *Hypothèse basse[1] : 37 747 m²*
  - *Hypothèse haute[2] : 243 532 m²*
- **Investissements (Public)** *: 7 900 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel*** *: 1 866 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *465 emplois directs*
  - *850 emplois indirects*
  - *930 emplois induits*

Impacts

- ***Amélioration des taux de scolarisation des enfants***
- ***Amélioration des conditions d'apprentissage***
- ***Diminution de l'analphabétisme***

[1]Hypotèse de construction dans un établissement existant ; [2]Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Projet c3.3 : Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires

Objectifs	• *Atteindre des taux bruts de scolarisation de 91 % dans le 1er cycle, 50 % dans le 2nd cycle et 10 % dans le Secondaire Technique* • *Garantir des ratios d'occupation en ligne avec les objectifs du MEN* • *Faciliter l'intégration des enfants handicapés dans la vie scolaire*
Description	A l'horizon 2020, les besoins identifiés au niveau des connecteurs de la zone pour atteindre les objectifs couvrent : • **La création de 1 227 salles du Secondaire au sein des établissements existants ou par le biais de la création de nouvelles structures**, à travers l'encouragement des initiatives locales pour le développement du Secondaire • **La formation de 1 396 nouveaux enseignants** • **La mise en place d'unités spécifiques pour l'inclusion scolaire de 10 % des enfants handicapés (estimées à 13 unités). Ces unités doivent être implantées au sein des établissements scolaires afin d'encourager l'intégration sociale des enfants handicapés. Ce projet nécessitera :** ✓ La formation des Acteurs dans la prise en charge des enfants handicapés ✓ L'adaptation des infrastructures scolaires et des ressources pédagogiques • **La mise en place d'un système de transport scolaire ciblant les ménages dispersés et éloignés des établissements, de manière à mettre à leur disposition un minibus pour les enfants parcourant plus que 5 km pour se rendre à l'école. Le nombre de minibus nécessaire est estimé à 103 (1 minibus pour 20 enfants)**

Prérequis	• *Sensibilisation des familles sur l'importance de l'éducation* • *Disponibilité du foncier*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Education Nationale* • *Acteurs privés* • *Collectivités territoriales*

Projet c3.3 : Programme de développement de la scolarisation en cycles secondaires

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet

Connecteur	Salles à construire	Unités spécifiques pour enfants handicapés	Enseignants à former	Besoin en minibus scolaires
Bondoukou	122	1	160	8
Bongouanou	57	1	50	6
Bouaké	664	6	740	61
Bouna	52	1	80	3
Daoukro	90	1	90	7
Dimbokro	75	1	70	6
Katiola	127	1	190	7
Toumodi	40	1	20	5
Total général	1 227	13	1 400	103

Chiffres clés

- ***Superficie :***
  - *Hypothèse basse[1] : 76 850 m²*
  - *Hypothèse haute[2] : 495 804 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *14 500 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :***

  9 267 MFCFA
- ***Emplois créés :***
  - *1 500 emplois directs*
  - *2 760 emplois indirects*
  - *3 000 emplois induits*

Impacts

- ***Amélioration des taux de scolarisation des enfants***
- ***Amélioration des conditions d'apprentissage***
- ***Diminution de l'analphabétisme***

[1]Hypotèse de construction dans un établissement existant ; [2]Hypothèse de construction dans un nouvel établissement

Projet c3.4 : Programme de développement de la Formation Professionnelle

Objectifs

- *Former une main-d'œuvre qualifiée pouvant répondre aux besoins des industries*
- *Doter les jeunes des compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail*
- *Offrir une deuxième chance pour les élèves qui ne réussissent pas le cursus général*

Description

La Formation Professionnelle est un enjeu majeur pour le développement économique et social en raison de ses effets de levier sur la croissance et l'emploi. Cependant, ce cycle enregistre un retard important dans la zone Centre Nord-Est.

Le programme de développement de la Formation Professionnelle consiste en la création de nouveaux établissements détaillés comme suit :

Connecteur	Etablissements prévus par le Ministère	Etablissements à créer	Métiers à développer
Bouna	CFP	LP + CET	Tourisme, agroalimentaire
Bondoukou	LT	LP + CET	Industrie, commerce
Katiola			
Bouaké	CFP	LP	Textile, Industrie halieutique
Daoukro		CFP	Agro-industrie
Bongouanou			
Dimbokro	LP	CFP+CET	Textile, Commerce
Toumodi	CFP		Logistique

CFP : Centre de Formation Professionnelle ; CET : Collège d'Enseignement Technique ; LP : Lycée Professionnel ; LPH : Lycée Professionnel Hôtelier

Acteurs

- *Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*
- *Collectivités territoriales*

Projet c3.4 : Programme de développement de la Formation Professionnelle

Positionnement des projets

Connecteurs	Lycée Professionnel	Lycée Technique	Collège d'Enseignement Technique	Centre de Formation Professionnel
Bouna	1	-	1	1
Bondoukou	1	1	1	-
Katiola	-	-	-	-
Bouaké	1	-	-	1
Daoukro	-	-	-	1
Bongouanou	-	-	-	-
Dimbokro	1	-	1	1
Toumodi	-	-	-	1
TOTAL	4	1	3	5

Projet c3.4 : Programme de développement de la Formation Professionnelle

Equipements	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MFCFA)	Emplois directs
Lycée Professionnel	200 000	6	980	120
Lycée Technique	15 000	1,3	250	35
Collège d'Enseignement Technique	45 000	3,9	690	80
Centre de Formation professionnelle	60 000	1,5	3 700	450

Connecteurs	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bouna	77 000	3,1	1 205	145	145	395
Boundoukou	80 000	4,1	716	90	220	175
Katiola						
Bouaké	62 000	1,8	977	120	300	240
Daoukro	12 000	0,3	733	90	45	180
Bongouanou						
Dimbokro	77 000	3,1	1 205	150	150	300
Toumodi	12 000	0,3	733	90	45	180
Total	320 000	12,7	5 569	685	905	1 370

Projet c3.5 : Programme de construction/extension de CAFOP

Objectifs

- *Doter la zone des infrastructures nécessaires pour la formation des instituteurs des cycles Préscolaire et Primaire*

Description

A horizon 2020, les besoins de la zone en instituteurs supplémentaires s'élèvent à 2 153 instituteurs de Primaire et 2 353 instituteurs de Préscolaire. Les capacités des Centres d'Animation et de Formation Pédagogique CAFOP que compte la zone aujourd'hui ne suffisent pas pour couvrir ce besoin.

Le programme de construction/extension de CAFOP vise la construction de 82 nouvelles salles de CAFOP détaillées comme suit :

	CAFOP	Salles existantes	Salles à construire	Capacité de formation annuelle
Extension	Bouaké	18	14	450
Création	Bondoukou		32	450
	Bouna		18	280
	Dimbokro		18	280
Total		18	82	1 460

Prérequis

- *Disponibilité du foncier*

Acteurs

- *Ministère de l'Education Nationale*
- *Collectivités territoriales*

Projet c3.6 : Programme de développement de l'Enseignement Supérieur

Objectifs	• *Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes de la zone* • *Former les cadres et les cadres supérieurs pouvant répondre aux besoins du marché*
Description	L'enseignement supérieur est un vecteur important de croissance et de compétitivité des économies, il contribue à la réduction de la pauvreté, en produisant l'expertise nécessaire aux secteurs moteurs du développement. Le programme de développement de l'enseignement supérieur consiste en : • L'extension et la mise à niveau des infrastructures de l'université Alassane Ouattara de Bouaké dans une optique d'amélioration des conditions d'études • Création de l'université de Bondoukou qui développera des recherches et des formations dans divers domaines du développement et de la connaissance, notamment l'architecture, le développement durable, les arts et les langues • La création de grandes écoles : ➢ 1 à Bouaké, spécialisée dans les métiers de l'industrie ➢ 2 à Bondoukou, spécialisées dans le commerce et l'industrie ➢ 1 à Bouna, spécialisée dans le commerce ➢ 1 à Dimbokro, spécialisée dans le textile
Acteurs	• *Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique*

Projet c3.5/6 : Création et mise à niveau des infrastructures de l'Enseignement Supérieur

Positionnement – C : Construction/E : Extension

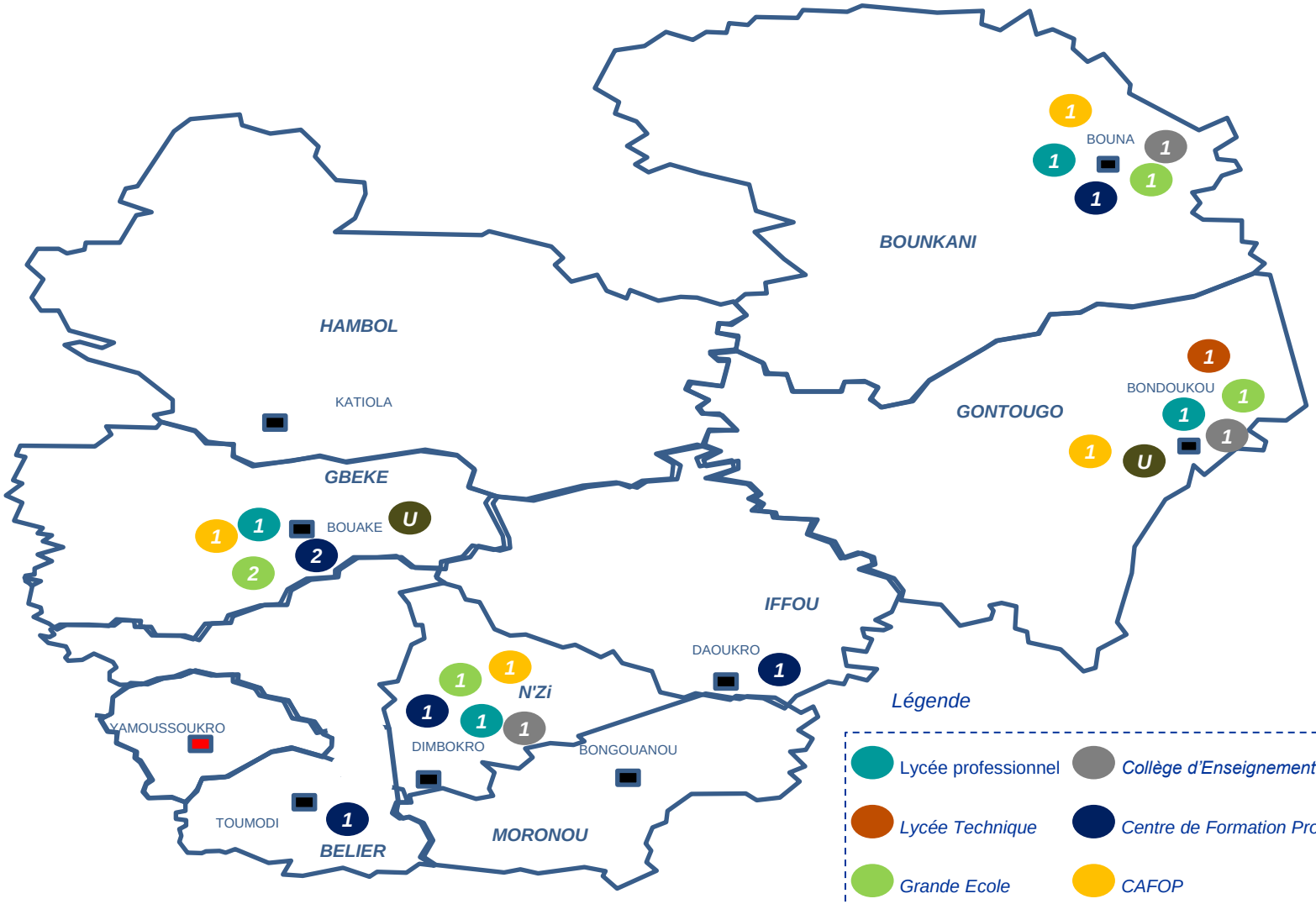
Connecteurs	CAFOP	Université	Grande Ecole
Bouna	C	-	C
Bondoukou	C	C	2 C
Katiola	-	-	-
Bouaké	E	E	C
Daoukro	-	-	-
Bongouanou	-	-	-
Dimbokro	C	-	C
Toumodi	-	-	-
TOTAL	4	2	5

Projet c3.5/6 : Création et mise à niveau des infrastructures de l'Enseignement Supérieur

Equipements	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MMFCFA)	Emplois directs
CAFOP	28 040	1,6	1,3	170
Université	3 064 000	187,8	20	1 000
Grande Ecole	150 000	7,5	6	250

Connecteurs	Superficie (en m²)	Investissements (en MMFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (en MMFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bouna	37 200	1,9	1,6	95	95	190
Bondoukou	3 112 800	187,4	23	1 175	2 935	2 350
Katiola						
Bouaké	44 840	5,8	1,2	50	125	100
Daoukro						
Bongouanou						
Dimbokro	37 200	1,9	1,6	100	100	195
Toumodi						
Total	3 242 040	197	27,3	1 420	3 255	2 835

Projet c3.4/5/6 : Programmes de développement de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur



C.4 4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Grille des équipements* *c) Dossier stratégique* *d) Synthèse du portefeuille global* *e) Synthèse projets structurants et projets de proximité*
Portefeuille de projets	*Projet c4.1 : Création d'infrastructure socio-culturelles d'envergure dans les principaux PEC* *Projet c4.2 : Création d'écoles d'initiation à l'art* *Projet c4.3 : Développement et mise à niveau des infrastructures sportives* *Projet c4.4 : Création d'une cité du sport* *Projet c4.5 : Mise en place de site omnisport* *Projet c4.6 : Construction de salles de sport*

4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Culture

- La zone Centre Nord-Est concentre plus de 14 % des infrastructures culturelles du pays, dont un musée, 7 bibliothèques, 2 salles de spectacle, 16 centres culturels et 26 foyers des jeunes
- La plupart des salles de spectacle et des centres culturels sont sous-équipés, mal entretenus et ne permettent pas la promotion culturelle et la production de spectacles de qualité
- Près de 20 % des évènements culturels sont organisés dans la zone Centre Nord-Est, plus de la moitié étant localisés dans le District du Zanzan



Sport

- La zone Centre Nord-Est compte 25 stades, 7 complexes sportifs, 8 foyers des jeunes et 39 terrains.
- 75 % de ces infrastructures sont concentrées dans le District de la Vallée du Bandama



Source : Direction du Patrimoine Culturel et de la Francophonie – 2013

4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)

b) Grille d'équipements

Les populations doivent disposer d'un accès aux infrastructures culturelles et sportives

	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Salle de spectacle	X	X	X
Salle de cinéma			X
Espace de projection en plein air	X	X	
Ecoles d'initiation à l'art			X
Musée	X	X	X
Centres culturels	X	X	X
Foyers des jeunes	X	X	X
Stade de football	X	X	
Cité du sport			X
Salle omnisports		X	X
Salles de sport	X	X	X

4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)

c) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Améliorer l'accès de la population à la culture et au sport à travers la mise en place d'infrastructures de proximité
- Promouvoir la **création culturelle et sportive** au sein de la zone
- Doter la zone **d'équipements culturels et sportifs** permettant l'organisation d'évènements majeurs comme la CAN 2021
- **Sensibiliser les populations** à la culture et au sport

Chiffres clés

33	Superficie (ha)
371	Investissements (MMFCFA)
3 420	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre Nord-Est

Culture

1. Création d'infrastructures socio-culturelles d'envergure dans les principaux PEC
2. Création d'écoles d'initiation à l'art

Sport

3. Développement et mise à niveau des infrastructures sportives
4. Création d'une cité du sport
5. Mise en place de salles omnisports
6. Construction de salles de sport







4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)

d) Synthèse du portefeuille global

Culture

	Equipements	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs
Réhabilitation	Musées	20 000	94	10
	Centres culturels	100 000	50	100
	Foyers des jeunes	8 000	28	40
Construction	Salles de cinéma	20 000	370	40
	Salles de spectacle	80 000	1 920	160
	Ecole d'initiation à l'art	2 000	400	20
	Espaces de projection plein air	3 000	36	20

Connecteur	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Bouaké	42 000	638,5	75	190	150
Toumodi	31 500	259,5	50	25	95
Dimbokro	31 500	259,5	50	50	95
Bongouanou	11 500	249,5	30	15	55
Daoukro	31 500	259,5	50	25	95
Katiola	11 500	249,5	30	15	55
Bondoukou	62 000	732,5	85	215	170
Bouna	11 500	249,5	25	25	55
Total	233 000	2 898	390	555	775

**L'ensemble des projets sont structurants*

4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)

d) Synthèse du portefeuille global

Sport

	Equipements	Superficie (m²)	Investissements (MMFCFA)	Emplois directs
Réhabilitation	Terrains de proximité	8 000	2,2	15
	Stade	10 000	1	10
Construction	Salles omnisports	30 000	17	30
	Salles de sport	8 000	8	80
	Cité du sport	40 000	340	200

Connecteur	Superficie (m²)	Investissements (MMFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Bouaké	32 000	179,4	120	305	240
Toumodi	2 000	1,3	10	5	25
Dimbokro	7 000	2,7	20	20	35
Bongouanou	2 000	1,3	10	5	25
Daoukro	2 000	1,3	10	5	25
Katiola	2 000	1,3	10	5	25
Bondoukou	42 000	179,4	130	330	260
Bouna	7 000	2,7	20	20	35
Total	96 000	368,2	340	690	675

*Ne tient pas compte des salles de sport

4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)

e) Synthèse projets structurants et projets de proximité

Sport

Connecteur	Projets Structurants/ de proximité	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bondoukou	Structurant	4,1	178,3	120	305	240
	De proximité	0,1	1,0	10	25	20
Bongouanou	Structurant	0,1	0,3	5	5	5
	De proximité	0,1	1,0	10	5	20
Bouaké	Structurant	3,1	177,4	115	280	225
	De proximité	0,1	1,0	10	25	20
Bouna	Structurant	0,6	1,7	10	10	15
	De proximité	0,1	1,0	10	10	20
Daoukro	Structurant	0,1	0,3	5	5	5
	De proximité	0,1	1	10	5	20
Dimbokro	Structurant	0,6	1,7	10	10	15
	De proximité	0,1	1	10	5	20
Katiola	Structurant	0,1	0,3	5	5	5
	De proximité	0,1	1	10	5	20
Toumodi	Structurant	0,1	0,3	5	5	5
	De proximité	0,1	1	10	5	20
Total	Structurant	8,8	360,2	260	600	515
	De proximité	0,8	8	80	90	160

#1 Projet c4.1 : Création d'infrastructures socio-culturelles d'envergure dans les principaux PEC

Objectifs	• *Mettre à disposition du public des infrastructures adaptées permettant l'accueil de spectacles de qualité* • *Mettre à niveau et équiper les infrastructures culturelles existantes* • *Améliorer la conservation et la valorisation des sites culturels*
Description	• La zone Centre Nord-Est dispose d'infrastructures culturelles peu entretenues et de salles de cinéma fermées • Le programme de mise à niveau des infrastructures culturelles s'articule autour de : **La réhabilitation des infrastructures de diffusion de spectacles et d'exposition d'œuvres artistiques** • La réhabilitation, l'équipement et la valorisation d'un musée • La réhabilitation et l'équipement de 5 centres culturels en matériels de sons et lumière adaptés, pour permettre l'accueil de spectacles de qualité • La réhabilitation et l'équipement de 8 foyers de jeunes de la zone **La dotation de ces équipements en espaces permettant l'accueil en résidence des artistes :** • Mise à disposition d'espaces de création, d'hébergement et de restauration pour les artistes souhaitant créer des œuvres artistiques en partenariat avec des artistes de renommée nationale/régionale **La mise en place des équipements de proximité encourageant les populations à approcher l'art** • La création et l'aménagement de 8 salles de spectacle, d'une capacité de 100 places chacune, au sein des établissements scolaires, universités, centres culturels et associatifs dans chacune des régions de la zone afin d'initier la population aux domaines culturels • Construction de 2 salles de cinéma d'une capacité de 100 places chacune • Aménagement de 6 espaces de projection cinématographique

Prérequis	• *Existence d'une volonté politique pour la démocratisation de la culture et la facilitation de son accès à un public large* • *Existence des moyens de transport urbain permettant l'accès aux infrastructures culturelles à toute heure de la journée*	*Acteurs*	• *Ministère de la Culture et de la Francophonie* • *Collectivités territoriales*

Projet c4.1: Création d'infrastructures socio-culturelles d'envergure dans les principaux PEC

Positionnement & chiffrage du projet

	Equipements	Positionnement	Investissement (MFCFA)	Budget de Fonctionnement annuel (MFCFA)	Superficie (m²)	Emplois		
						Directs	Indirects	Induits
Réhabilitation	Un musée	Bondoukou	94	164,5	20 000	10	25	20
	Un centre culturel	Bouaké, Toumodi, Dimbokro, Daoukro, Bondoukou	50	87,5	100 000	100	140	200
	Un foyer des jeunes	Bouaké, Toumodi, Dimbokro, Bongouanou, Daoukro, Katiola, Bondoukou, Bouna	28	49	8 000	40	45	80
Construction	Une salle de cinéma	Bouaké, Boundoukou	370	647,5	20 000	40	100	80
	Une salle de spectacle	Bouaké, Toumodi, Dimbokro, Bongouanou, Daoukro, Katiola, Bondoukou, Bouna	1 920	3 360	80 000	160	180	320
	Un espace de projection en plein air	Toumodi, Dimbokro, Bongouanou, Daoukro, Katiola, Bouna	36	63	3 000	20	10	35

Projet c4.2 : Création d'une école d'initiation à l'art

Objectifs	• *Mettre à disposition du public des infrastructures de adaptées permettant l'accueil de spectacles de qualité*
Description	• La zone Centre Nord-Est affiche un manque en infrastructures culturelle • Le programme de **construction d'écoles d'art** a pour objectif de développer **2 infrastructures d'initiation à l'art** (étatiques ou privées) • Chaque école (conservatoire) doit proposer un apprentissage dans des filières diverses de : • L'art vivant : • Danse • Musique • Théâtre et art du cirque • Etc. • L'art plastique : • Peinture • Dessin • Sculpture • Etc. • Un conservatoire doit être doté de : • 2 salles de cours • Une grande salle aménagée afin d'assurer la pratique des cours de danse, de musique et d'art du cirque • Une salle équipée pouvant assurer l'apprentissage de la peinture et de la sculpture • Une salle de spectacle d'une capacité de 100 personnes afin de permettre la présentation des travaux réalisés • 10 enseignants qualifiés pour l'ensemble des disciplines

Prérequis	• *Existence d'une volonté politique de développer la culture artistique* • *Facilitation de l'accès aux écoles et aux conservatoires par la mise à disposition des transports en commun nécessaires*	*Acteurs*	• *Ministère de la Culture et de la Francophonie* • *Collectivités territoriales*

#2 Projet c4.2 : Création d'une école d'initiation à l'art

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**
- **Bondoukou**



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *2 000 m²*
- ***Investissement :*** *400 millions FCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *700 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *20 emplois directs*
  - *50 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*



Impacts

- ***Développement de la pratique de l'art***

Projet c4.3 : Développement et mise à niveau des infrastructures sportives

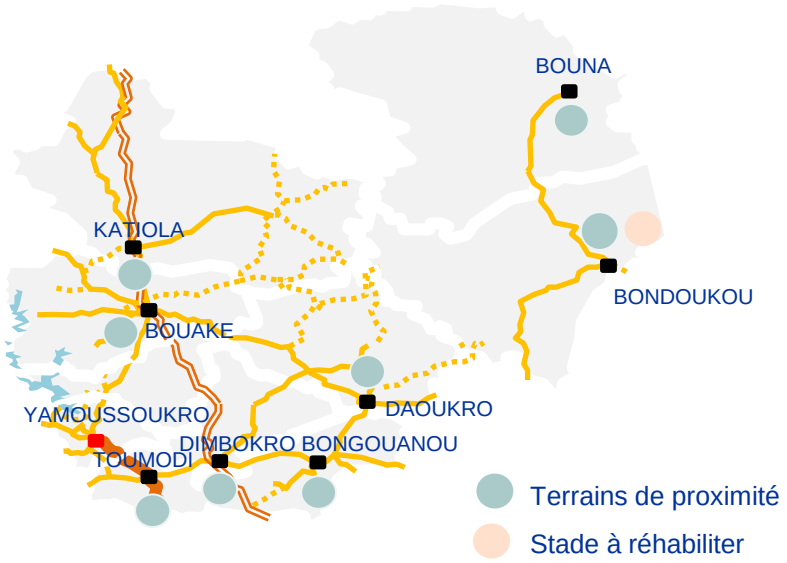
Objectifs	• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*
Description	• La zone Centre Nord-Est dispose d'infrastructures sportives peu entretenues • Le programme de mise en place d'infrastructures d'envergure permettant, l'accueil d'évènements sportifs majeurs dans des conditions adéquates, s'articule autour de la **mise a niveau des infrastructures sportives existantes**, à travers : ◦ La réhabilitation des stades de la zone ◦ La réhabilitation des terrains existants au sein : ◦ Des établissements scolaires et universités des chefs-lieux de région de la zone, dotés des équipements nécessaires à la pratique de diverses disciplines sportives : ✓ Basket-ball ✓ Football ✓ Handball ✓ Tennis ◦ Des quartiers les plus défavorisés pour permettre la pratique de disciplines diverses (basket-ball, football, handball, etc.) ◦ L'organisation d'évènements sportifs et encouragement des activités d'entraînement : ◦ Au sein des établissements scolaires ◦ Au sein des terrains de quartiers inter-écoles et inter-quartiers

Prérequis	• *Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements* • *Sécurité des lieux de pratique des activités sportives*	*Acteurs*	• *Ministère des Sports et des Loisirs* • *Collectivités territoriales*

Projet c4.3 : Développement et mise à niveau des infrastructures sportives

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement



Chiffres clés

Terrains de proximité

- ***Superficie:*** *8 000 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *2,2 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *3,85 MMFCFA*
- ***Emplois :***
  - *15 emplois directs*
  - *15 emplois indirects*
  - *30 emplois induits*

Stade

- ***Superficie: 10 000*** *m²*
- ***Investissements (Public) :*** *1 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *1,75 MMFCFA*
- ***Emplois :***
  - *10 emplois directs*
  - *25 emplois indirects*
  - *20 emplois induits*



Impacts

- ***Disponibilité d'infrastructures de proximité suffisantes***

Projet c4.4 : Création d'une cité du sport

Objectifs	• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*
Description	• La zone Centre Nord-Est dispose d'infrastructures sportives peu entretenues • Le programme de création d'une cité du sport dans les villes de Bouaké et Bondoukou a pour objectif de d**oter ces villes d'une infrastructure d'envergure et d'équipements de qualité permettant l'accueil d'évènements d'envergure internationale. L'implantation de la cité du sport consistera en :** • La mise en place d'un gymnase • La mise en place d'un circuit d'athlétisme • La mise en place d'une piste de cyclisme • La construction d'une piscine olympique • L'équipement en outils et matériaux aux standards internationaux • La mise à disposition des équipements annexes (vestiaires, espaces de stockages des équipements sportifs) • Un terrain de Basket-Ball, un terrain de tennis **L'accès à cette infrastructure serait réglementé pour permettre :** • Aux athlètes de haut niveau, dans le cadre de leurs entraînements et des évènements sportifs auxquels ils participent • Les amateurs, dans le cadre d'entraînements spécifiques organisés par la cité pour la vulgarisation de la pratique sportive et pour rendre celle-ci accessible à un large public

Prérequis	• *Disponibilité du foncier permettant l'accueil d'un équipement aussi important* • *Facilitation de l'accès à l'équipement par la mise à disposition des transports publics adaptés*	*Acteurs*	• *Ministère des Sports et des Loisirs* • *Collectivités territoriales*

Projet c4.4 : Création d'une cité du sport

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**
- **Bondoukou**

Chiffres clés

- ***Superficie:*** *4 hectares*
- ***Investissements (Public) :*** *340 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *0,6 MMFCFA*
- ***Emplois :***
  - *200 emplois directs*
  - *500 emplois indirects*
  - *400 emplois induits*





Impacts

- ***Développement de la pratique du sport***
- ***Rayonnement sportif de la zone***

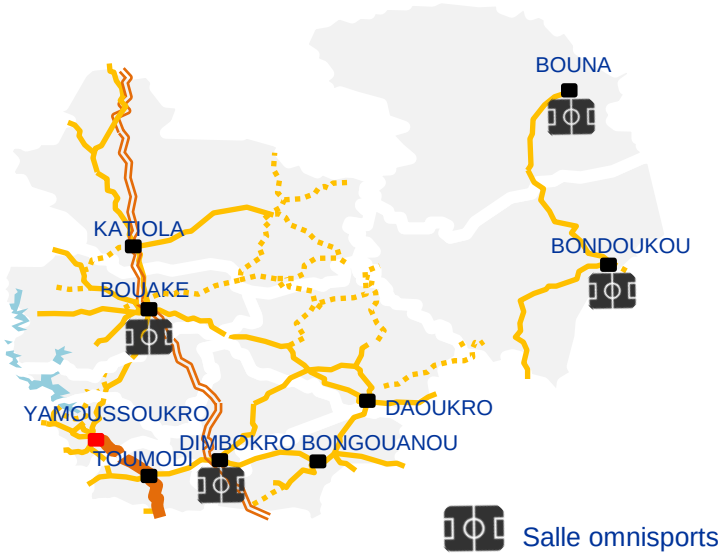
Projet c4.5 : Mise en place de salles omnisports

Objectifs	• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*		
Description	**Développement d'une salle omnisports d'une surface de près de 1 200 m² disposant :** • D'une réserve pour le stockage du matériel • De gradins • De vestiaires • D'éclairage • De traçage au sol pour des terrains de : • Basket-ball • Volley-ball • Mini-foot • Hockey • Handball • Tennis • Badminton		
Prérequis	• *Disponibilité du foncier permettant la mise en place de l'équipement* • *Facilitation de l'accès à la salle omnisports par la disponibilité des transports publics*	*Acteurs*	• *Ministère des Sports et des Loisirs* • *Collectivités territoriales*

#5 Projet c4.5 : Mise en place de salles omnisports

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *3 ha*
- ***Investissement (Privé) :*** *17 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *28,9 MMFCFA*
- ***Emplois :***
  - *30 emplois directs*
  - *60 emplois indirects*
  - *60 emplois induits*



Impacts

- ***Développement de la pratique du sport***
- ***Promotion du sport au niveau régional***

Projet c4.6 : Construction de salles de sport

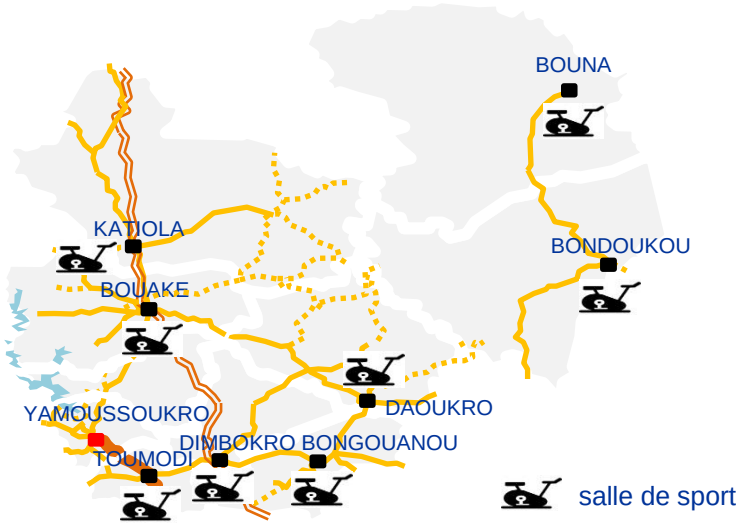
Objectifs	• *Doter la zone des infrastructures sportives nécessaires à l'accueil d'évènements sportifs majeurs*
Description	**Développement d'une offre en infrastructures de proximité privées :** • Encouragement de l'installation de clubs de sports divers à destination d'un public large : • Salles de sports pluridisciplinaires à destination d'un public adulte et entièrement équipées pour permettre l'entraînement dans des conditions satisfaisantes : • Machines d'entraînement modernes et aux normes internationales • Salles et espaces permettant la pratique sportive • Offre d'activités variée (gym, musculation, arts martiaux, etc.) • Clubs de sport à destination d'une cible jeune : • Développement des clubs d'entraînement au foot accueillant les enfants dès l'âge de 5 ans • Développement des écoles privées de pratique des arts martiaux ou autres disciplines sportives • Etc.

Prérequis	• *Disponibilité du foncier permettant la mise en place de ces équipements* • *Disponibilité des acteurs privés pouvant porter les projets* • *Disponibilité des moyens logistiques permettant l'accès aux établissements d'entraînement sportif*	*Acteurs*	• *Ministère des Sports et Loisirs* • *Acteurs privés* • *Collectivités territoriales*

#6 Projet c4.6 : Construction de salles de sport

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *8 000 m²*
- ***Investissements (Privé) :*** *8 milliards FCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :***
  14 Milliards FCFA
- ***Emplois :***
  - *80 emplois directs*
  - *90 emplois indirects*
  - *160 emplois induits*



Impacts

- ***Disponibilité de salles de sport de proximité permettant le développement de la pratique du sport***

4.2. Projets du pilier 2 : Développer l'activité et l'emploi dans la zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A.Y.)

Le pilier 2 de la vision de développement de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y. porte sur le développement économique à travers l'accroissement de l'investissement privé. Il s'agit de favoriser la création de la richesse et de l'emploi dans le territoire grâce notamment à la mise en valeurs des potentialités et la mise en place de conditions idoines d'exploitation rationnelle des ressources disponibles.

Pour ce faire, 4 objectifs sont visés :

- ***e.1 Doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution ;***
- ***e.2 Renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance ;***
- ***e.3 Développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone ;***
- ***e.4 Mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle.***

Pour la réalisation de chacun de ces objectifs, des projets structurants (qui nécessitent la forte implication de l'Etat) et projets de proximité (avec la forte implication des collectivités locales) ont été identifiés.

4.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Synthèse* *c) Dossier stratégique*
Portefeuille de projets	*Projet e1.1 : Mise en place d'une zone d'activité industrielle* *Projet e1.2 :Mise en pace d'entrepôts frigorifiques et d »un système de logistique du froid* *Projet e1.3 :Création d'un marché au détail de poissons* *Projet e1.4 : Dynamisation du marché de gros de Bouaké*

E.1

4.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Zones industrielles et logistiques

- la zone Centre Nord-Est dispose d'importantes réserves foncières pouvant être utilisées pour l'aménagement de zones industrielles
- L'aménagement de zones industrielles dans les villes de Korhogo, Bonoua, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Adzopé et Aboisso a été envisagé par le gouvernement afin de consolider et désengorger l'infrastructure industrielle d'Abidjan
- Ces aménagements seront mis en œuvre par tranches successives de 50 ha pour chacune des localités, avec notamment une nouvelle zone industrielle de 100 ha à Bouaké



Marchés de gros

- Les circuits commerciaux sont majoritairement traditionnels
- Les acteurs ne sont pas professionnalisés et peu structurés
- Les infrastructures de commercialisation actuelles sont essentiellement des marchés de détail et sont dans l'ensemble caractérisées par leur vétusté et leur manque d'organisation et de structuration
- Les normes d'hygiène et de sécurité ne sont globalement pas respectées
- Il n'existe qu'un seul marché de gros à Bouaké, toutefois, ce marché souffre de nombreux dysfonctionnement et nécessite d'être réhabilité



4.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

b) Synthèse*

Infrastructures logistiques

Equipements	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement (MFCFA)	Emplois Directs
Zone Industrielle	40	8	1 600	10
Entrepôts Frigorifiques	9	10,5		185
Marché de détail	0,2	0,2		125
Marché de gros	1	1,5	150	1 050

Connecteur	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement (MMFCFA)	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bouna	4	0,8	0,2	5	5	5
Bondoukou	12	5,3	0,4	65	160	130
Katiola						
Bouaké	24	9,2	1,0	1 240	3 100	2 480
Daoukro						
Bongouanou						
Dimbokro	10	4,9	0,3	65	65	125
Toumodi						
Total	51	20,2	1,8	1 365	3 320	2 735

L'ensemble des projets sont structurants

E.1

4.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1)

c) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Mettre à profit le positionnement géographique stratégique** de la zone à la frontière avec le Ghana et le Burkina Faso en fournissant une **infrastructure capable de concentrer la majeure partie des flux logistiques générés à échelle régionale**
- **Doter la zone Centre Nord-Est d'un marché de gros** et de circuits de distribution organisés
- Mettre en place une **infrastructure** de collecte et de mise en marché répondant aux **normes d'aménagement d'hygiène et de sécurité** en vigueur **afin d'améliorer l'approvisionnement** des bassins de consommation en **qualité et quantité suffisante**

Chiffres clés

51	Superficie (ha)
20	Investissements (MMFCFA)
7 430	Emplois

Projets envisagés dans la zone Centre Nord-Est

Zones industrielles	1	Mise en place d'une zone d'activité industrielle
Zones logistiques	2	Mise en place d'entrepôts frigorifiques et d'un système de logistique du froid
Commerce et distribution	3	Création d'un marché de détail aux poissons
	4	Dynamisation du marché de gros de Bouaké







#1 Projet e1.1 : Extension du parc de Zones d'Activité Industrielle

Objectifs	• *Attirer des investisseurs nationaux et internationaux dans la zone* • *Offrir les conditions propices à l'émergence de débouchés industriels* • *Créer un bassin d'emplois, de formation* • *Renforcer les relations avec les pays de l'hinterland en servant de plateforme d'exportation*
Description	L'installation d'une **Zone d'Activité Industrielle permet d'attirer les investisseurs en leur proposant un cadre favorisant leur compétitivité :** • **Offre logistique intégrée via une connectivité optimale aux grands axes routiers** de la zone et des **services logistiques intégrés sur zone** • **Concentration des infrastructures nécessaires** : ➢ Infrastructures routières (rues, routes) ➢ Électricité haute-tension, aqueduc à fort débit, éventuellement gaz naturel • **Offre aboutie de services** : ➢ Services d'exploitation de la zone (maintenance des infrastructures, sécurité, etc.) ➢ Services généraux (télécoms, restauration, poste, services de santé, banque, etc.) • **Procédures administratives et fiscalité simplifiées** (classement potentiel en **zone franche**)

Prérequis	• Présence d'une main-d'œuvre qualifiée et disponible • Accessibilité logistique assurant une bonne connexion du site pour son approvisionnement et pour l'exportation de la production • Présence d'une réserve foncière mobilisable	*Intervenant*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines* • *Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles*

Positionnement & chiffrage du programme

Positionnement

Connecteur	Foncier nécessaire	Foncier en réserve	Foncier à mettre en place	Branche
Bouaké	20 ha	0	20 ha	IMM/Cuir/Textile/ Anacarde/Manioc/ Infrastructures logistiques
Boundoukou	9 ha	ND	9 ha	IMM/Infrastructures logistiques
Dimbokro	7 ha	ND	7 ha	IMM/Infrastructures logistiques/Manioc
Bouna	4 ha	0	4 ha	IMM



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *40 hectares*
- ***Investissements (Public-Privé) :*** *8 MMFCFA*
- ***Chiffre d'affaires :*** *1,5 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement :*** *1,6 MMFCFA/an*
- ***Emplois créés :***
  - *10 emplois directs*
  - *20 emplois indirects*
  - *15 emplois induits*

Impacts

- ***Promotion du développement des PME***
- ***Amélioration de l'infrastructure locale***

ND : Non Disponible

Projet e1.2 : Mise en place d'entrepôts frigorifiques et d'un système de logistique du froid

Objectifs	• *Mettre à disposition des producteurs agricoles un système de logistique du froid* • *Créer des espaces à l'atmosphère contrôlée, assurant des conditions de maturation optimales* • *Assurer le stockage optimal des denrées périssables et garantir la continuité de la chaîne du froid* • *Se conformer aux standards internationaux afin de faciliter l'accès aux marchés*
Description	**L'économie de la zone Centre Nord-Est repose en grande partie sur l'agriculture.** Certains produits nécessitent des infrastructures et une logistique du froid, plus spécialement l'ananas, la mangue, l'anacarde, la banane, etc. La mise en place de **3 entrepôts de stockage frigorifique et d'une chaîne logistique du froid** consistera en : • **L'acquisition de matériel de transport de froid et de manutention** • **La mise en place d'entrepôts d'une capacité de stockage frigorifique de 50 t** • **9 camions et des camionnettes frigorifiques pour les liaisons vers les marchés satellites** • **Une offre de froid positif et négatif adaptée aux spécificités de chaque produit**. Des entrepôts de maturation aux conditions adaptées aux produits de la zone permettront **d'améliorer leur qualité ainsi que leur stockage dans des conditions sanitaires aux normes internationales**. La technique de stockage en Atmosphère Contrôlée (AC) consiste généralement à diminuer le taux d'O_2 et augmenter le taux de CO_2. La qualité et la fraîcheur des fruits et légumes stockés sous AC sont préservées sans nécessiter le recours à des produits chimiques. Le réseau ainsi créé permettra le **stockage et le transport des denrées alimentaires dans le cadre de politiques de sécurité alimentaire et/ou d'exportation des produits** vers les voisins de la sous-région.

Prérequis	• *Infrastructures routières de qualité* • *Disponibilité de l'énergie nécessaire au fonctionnement des entrepôts* • *Disponibilité d'une réserve foncière dans les localités concernées*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines*

Projet e1.2 : Mise en place d'entrepôts frigorifiques et d'un système de logistique du froid

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

- Entrepôts et réseau de distribution
- Réseau de véhicules frigorifiques
- Flux de marchandises réfrigérées

Les connecteurs locaux pourront être alimentés via des véhicules frigorifiques

Chiffres clés

- ***Superficie :*** *9 hectares*
- ***Investissements (Privé) :*** *10,5 MMFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *186 emplois directs*
  - *372 emplois indirects*
  - *372 emplois induits*

Impacts

- ***Amélioration des conditions sanitaires de transport et d'entreposage des produits sensibles***
- ***Amélioration de la sécurité alimentaire des populations***
- ***Renforcement de l'image de marque ivoirienne à l'international***

Projet e1.3 : Création d'un marché de détail aux poissons

Objectifs	• *Construire un réseau de structures de commercialisation permettant de mieux encadrer la vente au détail et ainsi de contribuer à réduire l'informel* • *Approvisionner la population de la zone Centre Nord-Est en produits de la pêche et de l'aquaculture* • *Garantir aux consommateurs ivoiriens et étrangers la sécurité sanitaire des produits halieutiques*
Description	▪ Ce projet consiste à **créer un marché aux poissons pouvant accueillir un volume cible de 4 000 tonnes sur une superficie totale de près de 1 700 m².** ▪ Le marché aux poissons, **espace de commercialisation spécialisé dans la vente des produits de la pêche et de l'aquaculture, ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, mais aussi aux détaillants et aux consommateurs** (la détention de l'agrément d'acheteur n'est pas obligatoire), **nécessite la mise en place de 3 types d'infrastructures et de services :** • **Infrastructures de commercialisation** • **Infrastructures et services connexes** (stockage, fours, machines à glace…) • **Infrastructures et services support** (entretien, sécurité, gardiennage, maintenance, administration…)

Prérequis	• Localisation du site en fonction du bassin de population et de la facilité d'accès • Entretien et maintenance régulière des infrastructures • Gouvernance locale forte pour le développement du projet	*Acteurs*	• *Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)* • *Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)* • *Ministère du Commerce*

Projet e1.3 : Création d'un marché de détail aux poissons

Concept du projet

Infrastructures et services nécessaires

Infrastructures de commercialisation

1. Espaces individuels dédiés à la commercialisation (Carreau de producteurs/espaces au sol)

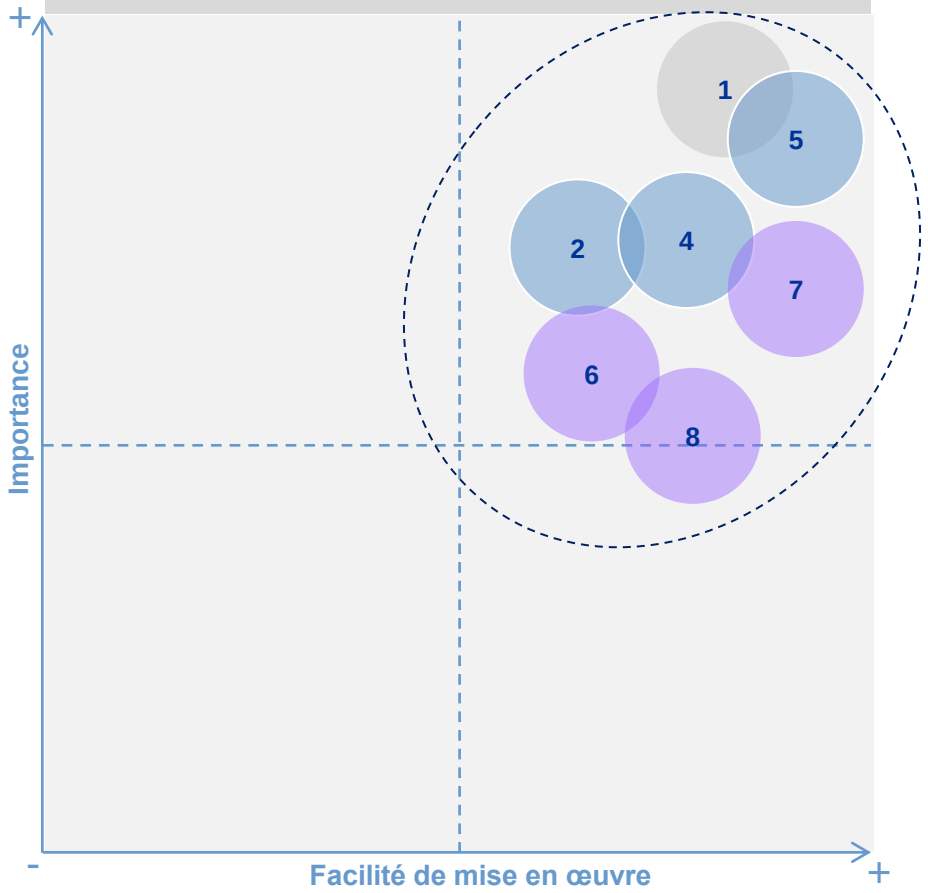
Infrastructures et services connexes

2. Stockage, entreposage
3. Fours modernes (FTT THIAROYE)
4. Fourniture de glace, eau et électricité

Infrastructures et services supports

5. Entretien, sécurité, gardiennage, maintenance
6. Stockage et collecte des déchets
7. Administration/gestion

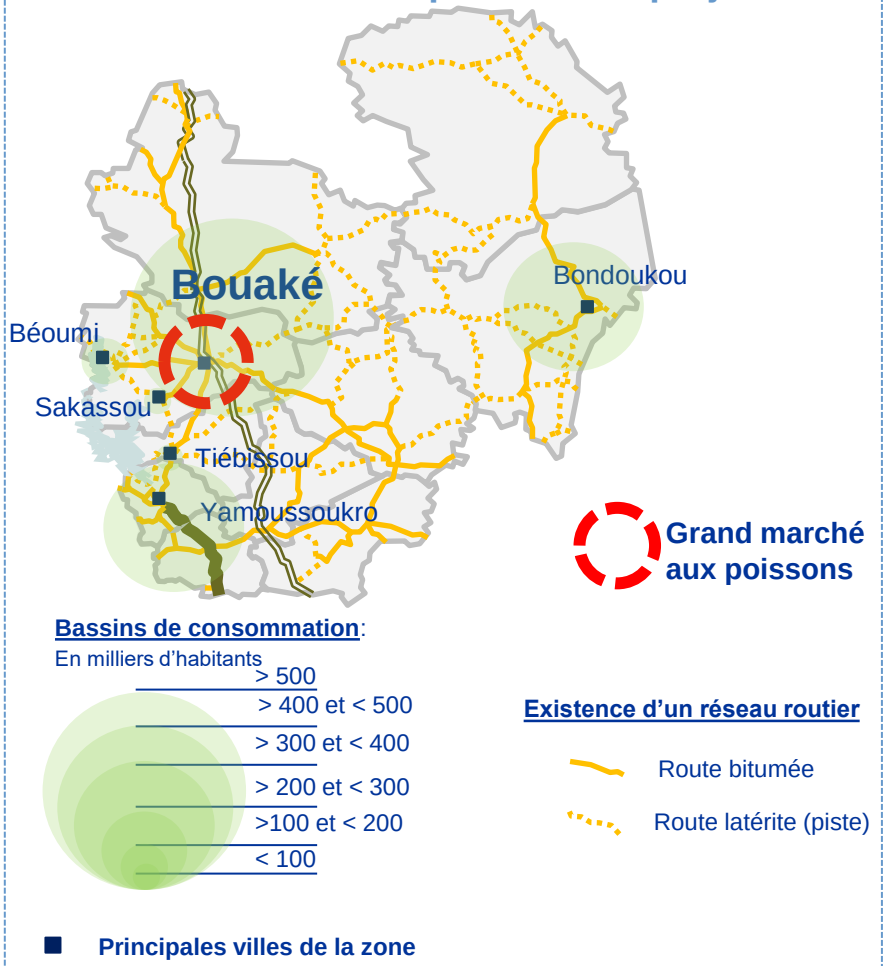
Matrice de priorisation des infrastructures



Projet e1.3 : Création d'un marché de détail aux poissons

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Investissement total :*** *200 MFCFA*
- ***Tonnage annuel cible :*** *4 000 t (13 t/jour)*
- ***Superficie totale cible du marché aux poissons :***

  1 750 m²
- ***Emplois créés :***
  - *125 emplois directs*
  - *310 emplois indirects*
  - *240 emplois induits*

Impacts

- ***Correction des disparités géographiques de distribution en produits halieutiques***
- ***Amélioration des conditions d'hygiènes et de la sécurité sanitaire pour les consommateurs***
- ***Augmentation de la consommation nationale***
- ***Réduction de la vente informelle*** *(encadrement de la vente au détail)*

Projet e1.4 : Développement du marché de gros de Bouaké

Objectifs	• *Développer un réseau de structures de commercialisation permettant de mieux encadrer la vente en gros et ainsi de contribuer à réduire l'informel* • *Approvisionner la population de la zone Centre-Nord-Est en produits de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture* • *Garantir aux consommateurs la sécurité sanitaire des produits agricoles et halieutiques*
Description	▪ Ce projet consiste à **développer le marché de gros de Bouaké** en le dotant d'infrastructures supplémentaires pour jouer son rôle de plaque tournante de la zone. La **zone de commercialisation actuelle sera développée et restructurée** autour de 4 **principales composantes** : **fruits et légumes** (F & L ; volume cible ~100 000 t/an), **poisson** (volume cible 10 000 t/an)**, produits divers et logistique.** ▪ **Le marché de gros écoulera les produits des grossistes, qui s'approvisionneront au sein des PMS *(*)* et marchés aux poissons de la zone, ainsi que des petits producteurs de la ville.** Il sera **ouvert aux acheteurs de gros et professionnels de la restauration, ainsi qu'aux détaillants et aux consommateurs** (la détention de l'agrément d'acheteur n'est pas obligatoire). ▪ Les composantes F & L et poisson nécessitent la mise en place **d'infrastructures de commercialisation et connexes spécifiques : i**nfrastructures de **commercialisation** et infrastructures et **services connexes spécifiques** aux produits agricoles (espace de tri et conditionnement…) et aux produits halieutiques (fours, machines à glace…) ▪ Des infrastructures logistiques seront également développées : **cash & carry et plateforme d'éclatement GMS**

Prérequis	• *Structuration du réseau d'approvisionnement (PMS et marchés aux poissons)* • *Facilité d'accès au site et du raccordement en eau et électricité* • *Entretien et maintenance des infrastructures*	*Acteurs*	• *Ministère du commerce – Direction du commerce intérieur* • *Entité nationale de coordination des MDG (à créer)* • *Société d'économie mixte de gestion du marché (à créer)*

(*) voir infra

Projet e1.4 : Développement du marché de gros de Bouaké

Concept du projet

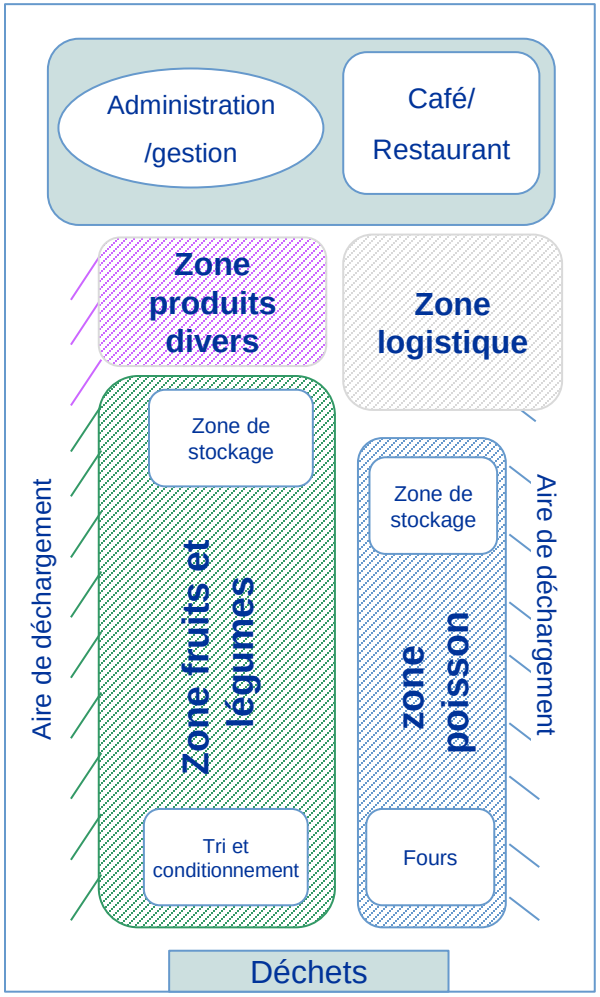
Illustration : infrastructures et services nécessaires

Infrastructures de commercialisation	
Fruits et Légumes et Poissons	Produits divers
Espaces individuels de vente en dur et cloisonnés	Espaces individuels de vente en dur et cloisonnés
Carreaux de producteurs	
Infrastructures et services connexes	
Fruits et Légumes	Espace de tri et de conditionnement, espace de stockage et chambres frigorifiques
Poissons	Fourniture de glace, espace de stockage et chambres frigorifiques, fours modernes
Infrastructures et services support	
Plateforme logistique : Cash & carry, plateforme d'éclatement GMS	
Entretien, sécurité, gardiennage, maintenance	Administration/gestion
Stockage et collecte des déchets	Infrastructures d'accueil : Café/restaurant

Infrastructures et services spécifiques à chaque composante

Infrastructures et services partagés

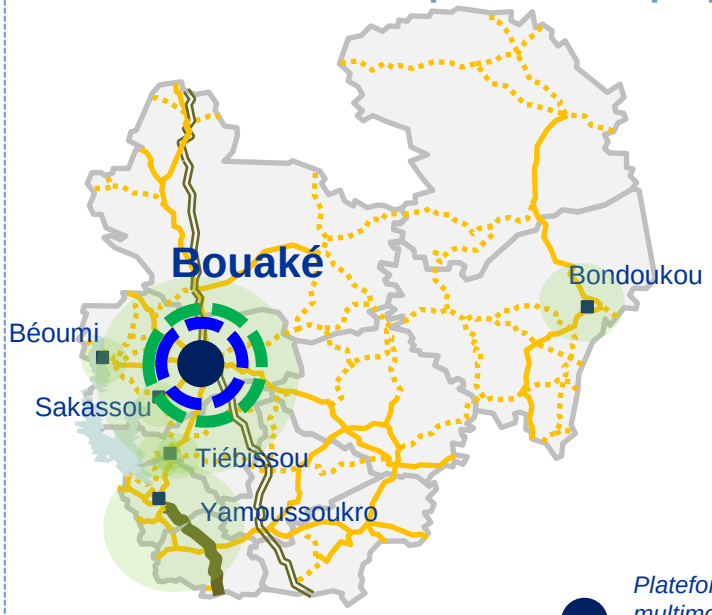
Illustration : aménagement du marché



Projet e1.4 : Développement du marché de gros de Bouaké

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Bassins de consommation :
En milliers d'habitants

- > 500
- > 300 et < 500
- > 200 et < 300
- >100 et < 200
- < 100

■ **Principales villes de la zone**

Plateforme multimodale (marché de grande taille)

Composante fruits et légumes

Composante poisson

Existence d'un réseau routier

Route bitumée

Route latérite (piste)

Chiffres clés

- ***Tonnage annuel cible :***
  - *100 000 tonnes de fruits et légumes*
  - *10 000 tonnes de poisson*
- ***Investissements (Public) :*** *1,5 MMFCFA (hors foncier)*
- ***Superficie :*** *1,4 ha*
  - *1 ha dédié à la plateforme logistique*
  - *0,4 ha dédié à la zone poisson*
- ***Emplois créés :***
  - *1 050 emplois directs*
  - *2 620 emplois indirects*
  - *2 100 emplois induits*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *146,9 MFCFA*

Impacts

- ***Facilitation de l'accès des détaillants à des produits de qualité***

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Axes d'intervention* *c) Dossier stratégique* *d) Prérequis au développement du secte* *e) Synthèse*
Portefeuille de projets	*Projet e2.1 : Création d'un centre de formation aux métiers de l'anacarde* *Projet e2.2 :* Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde *Projet e2.3 :* Implantation d'unités artisanales de transformation d'anacarde *Projet e2.4 :* Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou *Projet e2.5 :* Mise en place d'une société de services agricoles professionnels *Projet e2.6 :* Mise en place d'une unité de transformation de karité *Projet e2.7 :* Mise en place d'une centrale à biomasse *Projet e2.8 :* Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés *Projet e2.9 :* Installation de silos de stockage et de conservation *Projet e2.10 :* Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz *Projet e2.11:* Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières *Projet e2.12:* Création d'unités de transformation de manioc *Projet e2.13 :* Installation d'une unité industrielle de farine de manioc *Projet e2.14 :* Mise en place de complexes agro-industriels de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue *Projet e2.15 :* Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

Portefeuille de projets	*Projet e2.16 :* Création de stations de conditionnement des produits maraîchers *Projet e2.17 :*Création de plateformes multi-service *Projet e2.18 :*Mise en place d'un réseau de champs-écoles *Projet e2.19 :*Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique *Projet e2.20 :*Mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail *Projet e2.21:*Création d'une station intégrée de production de viande ovine *Projet e2.22:*Projet intégré de ranch d'élevage bovin *Projet e2.23 :*Mise en place d'un abattoir régional de viandes bovine et ovine *Projet e2.24 :Création d'un pont de débarquement aménagé (PDA)* *Projet e2.25 :Aménagement et concession d'une Plate Forme Piscicole Intégrée* *Projet e2.26: Aménagement et concession d'une base à terre pour l'acquisition en cage*

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Cultures de rente

La zone Centre Nord-Est concentre la majorité de la production d'anacarde et est la deuxième zone du pays pour ce qui est de la production de coton :

- 880 000 ha de plantations d'anacarde
- 63 % de la production nationale d'anacarde
- 20 000 ha de plantations de coton
- 5 % de la production nationale de coton et 2 unités d'égrainage



Cultures vivrières

La zone est le second bassin de production des spéculations igname et manioc au niveau national :

- 278 000 ha de plantations d'igname ➔ 1/3 de la production nationale
- 206 000 ha de plantations de manioc ➔ 1/3 de la production nationale

Sont également produites dans la région les spéculations fruitières (14 % de la production nationale) et la banane plantain (19 % de la production nationale)



Elevage

- La zone concentre plus de la moitié du cheptel ovin et caprin national
- Elle compte également près de 20 % du cheptel bovin et porcin
- La zone est faiblement productrice de viande avicole (seulement 12 % de la production nationale)



4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Pêche

- **1 274 tonnes de produits de la pêche débarquées** annuellement dans la zone Centre Nord-Est, soit **13 % des débarquements de la pêche continentale ivoirienne et moins de 2 % des débarquements nationaux**
- **Une flotte artisanale** exclusivement **continentale majoritairement non motorisée** (20 % de la flotte continentale ivoirienne)
- **Absence de débarcadères et d'infrastructures de froid** pour le débarquement des produits de la pêche
- **Absence de marchés de gros de poissons, points de vente au détail** dans le circuit traditionnel **non équipés** pour conserver et exposer le poisson frais, **logistique défaillante**





Aquaculture

- **La production aquacole de la zone Centre Nord-Est est très faible :**
  - Seules **23 tonnes sont produites,** soit seulement **1 % de la production aquacole nationale**
  - **62 zones aquacoles** sont présentes dans la zone, soit moins de **4 % des zones aquacoles nationales**
  - **615 étangs aquacoles**, dont :
    - **28 %** ont une superficie **inférieure à 1 ha**
    - **72 %** ont une superficie comprise **entre 1 à 10 ha**





4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

b) Axes d'intervention

Choix stratégiques pour la définition des projets prioritaires du secteur au sein des pôles économiques

Secteur agricole

- **Préserver les vocations agricoles des territoires tout en renforçant leur attractivité économique**
- **Valoriser le développement du tissu des exploitations existant** (agriculture rurale, agriculture périurbaine, agriculture industrielle…)
- **Permettre une gestion des ressources naturelles durable et respectueuse des particularités territoriales** (ressources en eau, caractéristiques climatiques, spécificités des sols…)
- **Valoriser et renforcer les potentialités économiques des territoires en s'appuyant sur le tissu d'infrastructures existant**
- ***Adopter une approche filière intégrée amont-aval***

Secteur halieutique

- **Valoriser la ressource ivoirienne en maximisant la valeur ajoutée des produits de la pêche en créant des infrastructures adaptées et suffisantes**
- **Stimuler la production aquacole**
- **Choisir les espèces cibles à produire**
- **Choisir et développer les exploitations aquacoles**

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

b) Axes d'intervention

Les projets définis adressent la chaîne de valeur agricole selon 2 niveaux d'intégration

Aménagement	Intrants et mécanisation	Production	Transformation	Commercialisation
▪ *Aménagement de l'espace agricole (sols, eau)*	▪ *Amélioration de l'accès aux intrants agricoles de qualité et à la mécanisation*	▪ *Mise en place de systèmes de production et adoption d'itinéraires techniques agricoles appropriés*	▪ *Création d'unités de stockage, de conditionnement et de transformation*	▪ *Création d'infrastructures et équipements de commercialisation*

Intégration partielle

Projets adressant de manière spécifique un seul ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur

Intégration totale

Projets intégrés adressant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur (production, transformation/valorisation, distribution/commercialisation)

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

c) Dossier stratégique

Agriculture de rente

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Augmenter les **capacités de transformation industrielles** et artisanales des noix de cajou
- Valoriser la filière de l'anacarde ivoirienne par la **diversification des produits**
- Accompagner la restructuration de la filière coton ivoirienne vers un nouveau schéma organisationnel basé sur des **zones exclusives d'activités**
- Valoriser la **production de karité** de la zone
- Valoriser les résidus agricoles des différentes filières de la zone

Chiffres clés

22	Superficie (ha)
84	Investissements (MMFCFA)
34 100	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre Nord-Est

Anacarde	1	Création d'un centre de formation aux métiers de l'anacarde
	2	Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde
	3	Implantation d'unités artisanales de transformation d'anacarde
	4	Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou
Coton	5	Mise en place d'une société de services agricoles professionnels
Karité	6	Mise en place d'une unité de transformation de karité
Projets multi-filières	7	Mise en place d'une centrale à biomasse







E.2

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

c) Dossier stratégique

Agriculture vivrière

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Valoriser le potentiel agricole de la zone Centre Nord-Est afin de renforcer la contribution de la zone à l'atteinte des ambitions fixées à l'échelle nationale
  - ➢ *Près de 20 % de la production agricole nationale est générée par la zone Centre Nord-Est. Plus précisément, la zone est le second bassin de production des spéculations igname et manioc au niveau national*

Impacts attendus

34 136	Superficie nécessaire *(ha)*
268	Investissements *(MMFCFA)*
8 800	*Nombre d'emplois*

Projets prévus dans la zone Centre-Nord Est

Filière Riz	1	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	2	Installation de silos de stockage et de conservation
	3	Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz
Manioc, Banane Plantain & Igname	4	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	5	Création d'unités de transformation de manioc
	6	Installation d'une unité industrielle de farine de manioc
Filières fruitières	7	Mise en place de complexes agro-industriels de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue
Filière maraîchère	8	Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain
	9	Création de stations de conditionnement des produits maraîchers
Projets multi-filières	10	Création de plateformes multi-services
	11	Mise en place d'un réseau de champs-écoles
	12	Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique



4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

c) Dossier stratégique

Elevage

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Mettre à niveau les conditions d'abattage de transformation et de commercialisation** au niveau de la zone
- Renforcer la vocation de la zone
  - *La zone Centre-Centre-Nord-Est est la **principale zone de production de viande ovine au niveau national**.*

Chiffres Clés

2 900	Superficie nécessaire *(ha)*
9	Investissements *(MMFCFA)*
1 065	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre-Nord Est

Filière avicole	1	Mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail
Filière ovine	2	Création d'une station intégrée de production de viande ovine
Filière bovine	3	Projet intégré de ranch d'élevage bovin
Multi-filières	4	Mise en place d'un abattoir régional de viandes bovine et ovine





E.2

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

c) Dossier stratégique

Secteur halieutique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Augmenter la production** halieutique de la zone
- **Valoriser la production** halieutique de la zone
- **Améliorer les conditions de vie et de travail** des pêcheurs, des aquaculteurs ainsi que celles des mareyeuses
- **Encadrer la vente au détail** et **garantir la sécurité sanitaire** des produits halieutiques aux consommateurs

Chiffres Clés

641	Superficie (ha)
43,3	Investissements (MMFCFA)
1 915	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre Nord -Est

Pêche

1. Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA)

Aquaculture

2. Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée (PPI)
3. Aménagement d'une base à terre pour l'aquaculture en cages







E.2

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

d) Préréquis pour le développement du secteur

Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat Ivoirien doit intervenir de manière forte pour mettre en place des mesures de développement du secteur

Transverses	Prérequis 1	Renforcer le dispositif de sécurité sanitaire
	Prérequis 2	Développer le savoir et les compétences agricoles
	Prérequis 3	Développer un cadre d'investissement attractif et mettre à niveau le dispositif règlementaire et normatif du secteur
	Prérequis 4	Mise à niveau et modernisation des équipements (outillage agricole, flotte de pêche…)
Agriculture	Prérequis 5	Maîtriser, sécuriser et aménager l'espace agricole
	Prérequis 6	Généraliser l'accès aux intrants agricoles
Elevage	Prérequis 7	Réaménager les voies de transhumance
Pêche et aquaculture	Prérequis 8	Lancement d'opérations régulières d'évaluation de la ressource
	Prérequis 9	Définition de plans d'aménagement pour les principales espèces
	Prérequis 10	Elaboration et mise en œuvre d'un plan national de surveillance des pêches
	Prérequis 11	Etablissement d'un plan de traçabilité des produits de la pêche

4.2.2. Projets pour renforcer le secteur agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)

e) Synthèse

Filière	Superficie (ha)	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement (MMFCFA)	Emplois directs
Agriculture de rente	22	84,1	28	6 900
Agriculture vivrière	34 136	267,9	0,9	2 245
Élevage	2 905	9,0	0,3	205
Halieutique	641	43,3		350

Connecteur	Superficie	Investissements (MMFCFA)	Budget de fonctionnement	Emplois		
				Directs	Indirects	Induits
Bouaké	11 891	142,3	6,6	1 935	4 835	3 865
Bondoukou	2 171	95	13,9	3 500	8 750	7 000
Dimbokro	1 591	22,6		970	970	1 945
Bouna	12 625	60,7	3,5	1 175	1 175	2 350
Bongouanou	90	0,8		25	15	50
Toumodi	555	4,8		75	40	155
Daoukro	90	0,8		25	15	55
Katiola	8 690	77,3	5,2	1 985	995	3 970
Total	37 704	404,2	29,2	9 695	16 785	19 390

**L'ensemble des projets sont structurants*

#1 Projet e2.1 : Création d'un centre de formation aux métiers de l'anacarde

Objectifs	• *Former des agriculteurs aux techniques culturales de l'anacarde afin d'avoir des relais locaux de savoir* • *Encourager l'utilisation de procédés artisanaux de transformation pour valoriser la production* • *Faciliter l'accès au marché mondial pour les producteurs locaux* • *Améliorer la performance globale de la filière en termes de rendement et qualité*
Description	Le développement de la transformation et l'importante compétition internationale dans la filière posent la question des pratiques culturales et de transformations (artisanales ou industrielles). Cette nouvelle donne fait de la formation des acteurs de l'anacarde un facteur important. Le projet de centre de formation pratique est axé sur des techniques de terrain et se fond dans le bassin de production de l'anacarde : • Mise à disposition d'une plantation expérimentale, de matériel de transformation artisanale (en amandes, huile…) et de logements pour les personnes suivant la formation • Visites, stages et proximité avec le milieu agricole et industriel, favorisant l'apprentissage concret sur le terrain • Le cycle de formation, d'une durée de 3 mois, s'articule autour des modules suivants : - Culture et entretien des plants - Nouvelles variétés et techniques culturales - Transformations artisanales - Conditionnement et stockage des sous-produits - Qualité et normes internationales - Commercialisation **Katiola** se situe au cœur d'un bassin de production de l'anacarde et présente des infrastructures de transport lui permettant d'accueillir les agriculteurs du nord du pays

Prérequis	• Proximité des zones de production • Accès facilité aux agriculteurs concernés	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Conseil du Coton et de l'Anacarde* • *Centre National de Recherche Agronomique*

#1 Projet e2.1 : Création d'un centre de formation aux métiers de l'anacarde

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Katiola**



Chiffres clés

- ***Nouveaux encadreurs :*** *400 encadreurs formés/an*
- ***Superficie :*** *11,2 ha*
- ***Investissements (Public) :*** *1 017 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *15 emplois directs*
  - *10 emplois indirects*
  - *30 emplois induits*



Impacts

- ***Encadrement des planteurs de la filière anacarde***
- ***Amélioration des rendements et de la qualité grâce à une meilleure gestion des plantations***

#2 Projet e2.2 : Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde

Objectifs	• *Accompagner l'Etat ivoirien dans sa volonté d'accroître la transformation de l'anacardier* • *Capter une plus grande valeur ajoutée des produits de l'anacarde* • *Proposer aux producteurs des débouchés locaux, autres que l'exportation des noix brutes* • *Implanter des unités industrielles dans le nord du pays*
Description	Le taux de transformation des noix en amandes est de 6 %, ce qui pose la question de la valorisation des noix, dans un marché mondial de l'amande en forte croissance. Ainsi, l'implantation d'une **ligne de production permettra d'effectuer tous les traitements nécessaires à la production d'amandes** : • Nettoyage des noix de cajou • Torréfaction (en tambour ou dans l'huile) • Décorticage mécanique • Extraction du baume de cajou (aux multiples propriétés, notamment médicinales et qui peut être utilisé dans la fabrication d'encres, de vernis, d'insecticides ou d'éléments de friction de véhicules) • Séchage au fourneau • Tri et épluchage • Emballage du produit fini Il existe un embryon d'industrie dans le secteur avec l'usine OLAM à Bouaké. Afin de dynamiser la filière, il est recommandé l'implantation d'une **unité industrielle d'envergure à Bondoukou,** car la ville est au cœur d'un bassin important de production et est connectée au Port Autonome d'Abidjan, ce qui facilite l'exportation de la production

Prérequis	• Proximité des zones de production • Infrastructures routières de qualité • Main d'œuvre qualifiée pour la maintenance et l'exploitation	*Acteurs*	• *Conseil du Coton et de l'Anacarde* • *Ministère de l'Agriculture* • *Industriel du secteur*

#2 Projet e2.2 : Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bondoukou**



Chiffres clés

- ***Capacité de transformation :*** *15 000 tonnes/an*
- ***Superficie :*** *6 ha*
- ***Investissements (Privé) :*** *17 MMFCFA*
- ***Chiffre d'Affaires annuel :*** *7,5 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *4,4 MMFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *750 emplois directs*
  - *1 875 emplois indirects*
  - *1 500 emplois induits*



Impacts

- ***Création de débouchés supplémentaires à l'anacarde ivoirienne***
- ***Augmentation du taux de transformation de la filière***

#3 Projet e2.3 : Implantation d'unités artisanales de transformation d'anacarde

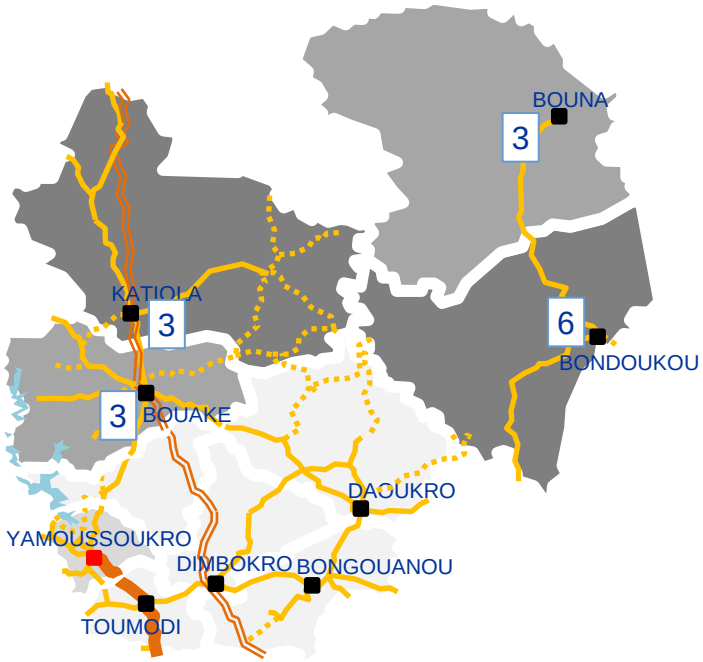
Objectifs	• *Améliorer le niveau de vie des producteurs en leur permettant de capter une part plus importante de la valeur ajoutée* • *Augmenter les capacités de transformation de la noix de cajou grâce à une production artisanale d'amandes*
Description	La Côte d'Ivoire est devenue **le premier producteur mondial** avec 700 000 tonnes de noix de cajou produites en 2015, dont les deux tiers de la production sont concentrés dans la zone Centre Nord-Est **Les unités de transformation artisanale**, à l'origine de plus d'emplois que les unités industrielles, **sont indispensables au développement de la filière anacarde**. Dimensionnées de manière à produire un conteneur d'amandes par mois, ces unités transformeront l'anacarde à l'aide du matériel adapté à la méthode artisanale d'extraction de l'amande. L'extraction de l'amande de la coque de la noix de cajou est effectuée manuellement. La noix est torréfiée puis trempée dans de l'eau. La coque peut être cassée, soit manuellement, en utilisant un marteau, soit mécaniquement à l'aide d'ouvreurs-lame manuels. Une fois que l'amande est retirée de la coque, elle est séchée et l'amande est triée. La taille critique ainsi atteinte permettra aux producteurs d'orienter leur production vers l'export

Prérequis	• Proximité des zones de production • Accès à l'électricité • Disponibilité d'équipements modernes de « mécanisation artisanale »	*Acteurs*	• *Conseil du Coton et de l'Anacarde* • *Ministère de l'Agriculture* • *Coopératives agricoles*

#3 Projet e2.3 : Implantation d'unités artisanales de transformation d'anacarde

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

Production Régionale/ Production Nationale

- < 1 %
- Entre 1 % et 5 %
- Entre 5 % et 10 %
- > 10 %

Unités artisanales

4 Nombre d'unités à implanter

Chiffres clés

- ***Capacité de transformation supplémentaire :*** *18 200 tonnes/an*
- ***Investissements (Privé) :*** *6 300 MFCFA*
- ***Superficie :*** *3,3 ha*
- ***Emplois créés :***
  - *5 400 emplois directs*
  - *9 720 emplois indirects*
  - *10 800 emplois induits*
- ***Chiffre d'affaires annuel :*** *28,1 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *17,1 MMFCFA*

Impacts

- ***Augmentation des capacités de transformation d'anacarde***
- ***Mise en place de centres de transformation artisanale au sein des bassins de production***

#4 Projet e2.4 : Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou

Objectifs	• *Valoriser la pomme de cajou* • *Créer une nouvelle source de revenus pour les producteurs d'anacarde* • *Proposer de nouveaux produits alimentaires, sains et nutritifs, aux populations locales*
Description	La pomme de cajou, fruit de l'anacardier, est **largement sous-valorisée** par les producteurs, qui n'exploitent que la noix de cajou. Avec 85 % du poids total du fruit, la pomme présente pourtant un potentiel non négligeable de valorisation en plusieurs sous-produits : jus, miel, confiture, sirop… À l'image d'unités de transformation de la pomme de cajou basées au Brésil, la zone a le potentiel pour produire du **jus de pomme** ou du **concentré** pouvant servir à la réalisation du jus en dehors de la période de récolte. L'unité de production nécessitera une étude en amont des spécificités du produit ivoirien, afin d'adapter les procédés de transformation et de proposer un produit de qualité, adapté au palais ivoirien. Le **procédé de production du jus de fruit concentré** consiste en : • Nettoyage et découpage du fruit • Extraction du jus par pressage dans un tube • Autres traitements de chauffage, de pasteurisation et d'homogénéisation Le tourteau, déchet de ce procédé de fabrication, peut être utilisé dans la préparation d'aliments pour le bétail. **Bouaké** se présente comme l'hôte le plus pertinent de ce projet. En effet, la ville dispose de liaisons ferroviaires et routières desservant l'ensemble du territoire, notamment la ville d'Abidjan, plus grand bassin de consommation ivoirien. De plus, la vocation industrielle de la ville en fait un endroit idéal pour l'implantation de ce type d'unité industrielle.

Prérequis	• Disponibilité d'un approvisionnement stable de la part des planteurs (structuration) • Disponibilité d'une zone industrielle • Infrastructures logistiques permettant d'écouler la production dans tout le pays	*Acteurs*	• *Conseil du Coton et de l'Anacarde* • *Ministère de l'Agriculture* • *Industriel du secteur*

#4 Projet e2.4 : Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *200 m²*
- ***Capacité de traitement :*** *225 tonnes/an*
- ***Investissements (Privé) :*** *19,5 MFCFA*
- ***Chiffre d'Affaires :*** *41,3 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *80,4 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *10 emplois directs*
  - *30 emplois indirects*
  - *20 emplois induits*



Impacts

- ***Valorisation complète des produits de l'anacarde ivoirien***
- ***Diversification des produits et création de nouveaux débouchés***

#5 Projet e2.5 : Mise en place d'une société de services agricoles

Objectifs	• *Structurer et harmoniser le dispositif de conseil agricole dans l'ensemble des zones de productions* • *Maîtriser et mutualiser les coûts d'encadrement et de services agricoles* • *Permettre aux industriels du secteur d'externaliser l'encadrement des planteurs de leur zone*
Description	La mutualisation des programmes d'encadrement et la coordination des interventions entre les différents acteurs contribue à l'amélioration des rendements et à la croissance de la production. La société de services mise en place disposera d'un centre comprenant des espaces dédiés par type de prestation fournie. **Conseil agricole** • Assistance rapprochée aux planteurs, assurés par des agents techniques, à travers un encadrement de base déployé dans chaque zone de production (conseil agricole, utilisation d'engrais, itinéraires techniques,…) et répondant aux exigences des sociétés cotonnières **Mécanisation** • Approvisionnement en animaux de trait et mise à disposition des planteurs à travers la vente ou la location • Fourniture aux planteurs des matériels de culture attelée nécessaires (semoirs, charrettes, charrues…) **Entretien** • Services vétérinaires et fourniture d'aliments pour le bétail (1 vétérinaire par centre) • Entretien et réparation des équipements agricoles (1 technicien réparateur par centre) **Une entité pilote permettra d'évaluer le mode de gestion adéquat, le processus de prélèvement ainsi que les retombées économiques du projet. Le projet devra faire l'objet d'un partenariat entre l'interprofession et les égreneurs, à travers un partage du financement et des contributions de chacun des acteurs.** Le découpage du bassin cotonnier ivoirien par zones d'activités exclusives requiert la mise en place d'une société de services agricoles dans chacune des zones de production. **Une entité pilote sera créée dans le département de Katiola**, plus importante zone de production du pays.

Prérequis	• Proximité des zones de production • Accès à l'électricité • Disponibilité d'équipements modernes	*Acteurs*	• *Conseil du Coton et de l'Anacarde* • *Intercoton* • *Société cotonnière* • *Ministère de l'agriculture*

#5 Projet e2.5 : Mise en place d'une société de services agricoles

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation	• **Katiola**

Service	Description	Coût
Kit agricole	Une charrue, un semoir, une charrette, un âne, deux bœufs, petits matériels et soutien élevage	773 500 FCFA par kit, frais de fonctionnement inclus
Motoculteur	Un motoculteur	1 500 000 FCFA par kit, frais de fonctionnement inclus
Conseil agricole	Appui conseils en agriculture et en contrôle phytosanitaire	1 570 000 FCFA par bénéficiaire
Total	**1000 kits agricoles, 100 motoculteurs, 1000 bénéficiaires du conseil agricole**	**2 500 MFCFA**



Impacts

- ***Réduction des coûts d'encadrement***
- ***Amélioration des rendements***

#6 Projet e2.6 : Mise en place d'une unité de transformation de karité

Objectifs	• *Valoriser la production à travers une transformation contrôlée des noix de karité* • *Structurer la filière et gérer la qualité du beurre de karité* • *Exploiter le potentiel grandissant de la filière*
Description	Malgré une production abondante, principalement dans le Nord ivoirien, le karité est aujourd'hui sous-exploité contrairement aux autres cultures de rente comme l'anacarde. Confrontée à de nombreuses difficultés liées au manque d'organisation de la filière, la culture de karité présente pourtant un potentiel de développement important, caractérisé par l'intérêt des plus grandes firmes internationales de cosmétiques et agroalimentaires. L'unité de transformation permettra de fabriquer du beurre de karité à partir d'amandes. Afin d'assurer un bon développement, le projet devra intégrer des composantes essentielles : • Organisation de la récolte en amont et formation des productrices (coopératives agricoles) • Mise en place d'un système de collecte et de stockage des amandes • **Mécanisation de la production de beurre de karité grâce à un procédé semi-industriel** ➢ Travail moins pénible et plus efficace pour les ouvrières ➢ Meilleure gestion de la qualité du produit • **Commercialisation du beurre de karité** : mise en avant des vertus alimentaires et cosmétiques • Développement des circuits de distribution, orientés vers les marchés internationaux et sous-régionaux (de cosmétique notamment) Le bassin de production de karité étant principalement localisé dans le nord de la région du Bounkani, la ville de **Bouna** présente les meilleurs atouts pour accueillir ce projet

Prérequis	• Proximité des bassins de production • Accès aux emballages appropriés	*Acteurs*	• *Interprofession* • *Ministère de l'Agriculture* • *Coopératives agricoles*

#6 Projet e2.6 : Mise en place d'une unité de transformation de karité

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation	• Bouna

Chiffres clés

- ***Investissements (Privé) :*** *39,3 MFCFA*
- ***Chiffre d'affaires annuel :*** *9,3 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *3,6 MFCFA*
- ***Capacité de production annuelle:*** *50 tonnes de beurre de karité*
- ***Emplois créés :***
  - *20 emplois directs*
  - *20 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*





Impacts

- ***Accroissement du revenu des femmes tiré de la transformation des noix de karité***
- ***Pérennisation de la filière par une meilleure gestion***
- ***Amélioration du rendement et de la qualité du beurre de karité***

Projet e2.7 : Mise en place d'une centrale à biomasse

Objectifs	• *Production d'énergie thermique et électrique* • *Valorisation des sous-produits de l'agriculture* • *Gestion durable des ressources naturelles*
Description	La gestion des produits dérivés de l'agriculture représente un fort potentiel pour le **développement durable** du pays. La mise en place d'une centrale à biomasse permet à la fois la réduction de la quantité de gaz à effet de serre rejetée et l'utilisation d'une énergie renouvelable. **Afin de garantir sa mise en route et son fonctionnement, l'usine devra :** • Créer des partenariats avec les usiniers de la zone pour la récupération des résidus, notamment les coques d'anacarde • Stocker ses besoins en intrants, ce qui nécessite l'implication des usiniers de la zone • Créer des partenariats avec les producteurs et fournisseurs d'énergie locaux pour la distribution de l'énergie produite A titre illustratif, l'existence d'un projet similaire à Aboisso représente un atout pour le bon développement de l'usine, car il permet de produire une **puissance de l'ordre de 20 MW.** L'existence de deux projets de transformation industrielle d'anacarde à **Bouaké et Bondoukou**, ajoutée à la production cotonnière de la zone, permet d'y prévoir l'implantation d'une centrale à biomasse

Prérequis	• *Participation des usiniers de la région pour la récolte des résidus* • *Disposition d'infrastructures permettant l'emmagasinage et le transfert de l'énergie produite*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Environnement et du Développement Durable* • *Ministère de l'Agriculture* • *Ministère des Eaux et Forêts* • *Ministère du Pétrole et de l'Énergie*

#7 Projet e2.7 : Mise en place d'une centrale à biomasse

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**
- **Bondoukou**



Chiffres clés

- ***Puissance produite totale :*** *40 MW*
- ***Superficie :*** *1,7 ha*
- ***Investissements (Public-Privé) :*** *59 MM FCFA*
- ***Chiffre d'affaires annuel :*** *19,6 MM FCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *4,6 MM FCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *700 emplois directs*
  - *1 750 emplois indirects*
  - *1 400 emplois induits*



Impacts

- ***Valorisation de la production villageoise***
- ***Amélioration du niveau de vie des planteurs***

Projet e2.8 : Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés

Objectifs	• *Promouvoir un système de riziculture en irrigation plus productif* • *Améliorer la qualité des rendements* • *Améliorer la gestion et le contrôle de l'eau*
Description	Ce projet prévoit la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement en matériel agricole de périmètres rizicoles Le projet prévoit **7 mesures** : • Réhabilitation de **bas-fonds sous prise au fil de l'eau** (PFE) • Aménagement de **bas-fonds sous PFE** • Aménagement de **grandes plaines sous pompage** • Réhabilitation de **bas-fonds sous barrages** • **Equipement** de périmètres aménagés en matériel agricole • **Formation des exploitants** à la gestion de l'eau et du matériel agricole, à l'entretien et à la maintenance des infrastructures et du matériel agricole • Appui financier et technique à l'**utilisation d'intrants et de semences** sélectionnées Dans le cadre de ce projet, des études techniques relatives à l'aménagement des plaines et à la réhabilitation des barrages ont été menées par l'ONDR

Prérequis	• *Proximité des bassins de production*	*Acteurs*	• *ONDR* • *Ministère de l'Agriculture*

Projet e2.8 : Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés

Systèmes de culture rizicoles en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, la production rizicole est obtenue à travers 3 principaux systèmes de culture

	La riziculture irriguée	La riziculture inondée	La riziculture pluviale
			
Typologie des exploitations	• *Système caractérisé par des exploitations plus ou moins **modernes et intensives*** • *Taille moyenne des exploitations : **1 à 2 ha***	• *Système pratiqué de façon **traditionnelle** et **assez intensive** en main d'œuvre familiale* • *Peu répandu en Côte d'Ivoire*	• *Système le plus répandu en Côte d'Ivoire – **Intensif en main d'œuvre familiale*** • *Exploitations de petite taille : **0,2 à 1 ha en moyenne***
Production et rendements	• *Rendements : **3 à 10 t/ha*** • *La riziculture irriguée occupe **13 % des superficies** et représente **15 % de la production***	• *Rendements : **3 t/ha*** • *La riziculture inondée occupe **2 % des superficies** et représente **5 % de la production***	• *Rendements faibles : **0,5 à 1,5 t/ha*** • *La riziculture pluviale occupe **85 % des superficies** et représente **80 % de la production***
Facteurs de production (irrigation, mécanisation)	• *Pratiqué dans des **bas-fonds** aménagés avec une **maîtrise totale ou partielle de l'eau*** • *Système **mécanisé** (motoculteurs) et **intensifié** (utilisation d'engrais et produits phytosanitaires)*	• *Système pratiqué sur de **grandes plaines inondables** par les fleuves en crues, **sans maîtrise de l'eau*** • *Système **mécanisé,** mais **moins intensif**, **sans maîtrise de l'eau***	• *Système **non mécanisé**, qui utilise **très peu d'intrants agricoles*** • *Pratiqué en association avec d'autres cultures (maïs, manioc)*

Source : ONDR

Projet e2.8 : Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés

Aménagements hydroagricoles pour la riziculture



Prise au fil de l'eau

La construction d'aménagements type « prise au fil de l'eau » permet d'utiliser les écoulements naturels des cours d'eau en dérivant tout ou une partie du débit du cours d'eau vers les canaux (distribution de l'eau par gravité)

Pompage

Les grandes plaines sont alimentées en eau par des stations de pompage ou des motopompes, qui drainent les zones les plus basses afin de distribuer l'eau dans les zones de parcelles





Barrage

Création d'un lac artificiel par construction d'un barrage. L'eau du lac est utilisée pour l'irrigation des rizières de la vallée en aval. Le barrage permet un contrôle total des eaux d'irrigation

Source : SNDR

Projet e2.8 : Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement* potentiel du projet

	Surface moyenne aménagée (ha)
Bouaké	10 850
Toumodi	465
Katiola	7 090
Boundoukou	1 250
Bouna	10 330

** Positionnement proposé par l'ONDR*



Chiffres clés

- ***Superficie totale aménagée prévue par l'ONDR*** *: environ 30 000 ha*
- ***Investissement*** *: 208 MM FCFA*

Impacts

- ***Amélioration de la maîtrise de l'eau***
- ***Augmentation des rendements rizicoles***
- ***Réduction de la dépendance aux importations***

Projet e2.9 : Installation de silos permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire

Objectifs	• *Favoriser la souveraineté alimentaire à travers un approvisionnement continu des marchés en riz* • *Améliorer et renforcer les conditions de stockage et de conservation des bassins de production rizicoles*
Description	La mise en place d'un stock de régulation et de sécurité alimentaire est un projet prévu dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR). Afin de mettre en place ce dispositif et d'assurer le stockage et la conservation des stocks de riz, des infrastructures dédiées nécessitent d'être développées par l'ONDR dans chacun des grands bassins de production définis par la SNDR • Installation d'un **silo de stockage et de conservation** d'une capacité moyenne de 12 000 tonnes

Prérequis	• *Proximité de chacun des bassins de production situés en zone Centre-Nord-Est, définis par l'ONDR dans le cadre de la SNDR*	*Acteurs*	• *ONDR* • *Ministère de l'Agriculture*

Projet e2.9 : Installation de silos permettant la mise en place de stocks de régulation et de sécurité alimentaire

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet

	Nb silos	Capacité
Bouaké	1	12 000 t

** Positionnement proposé par l'ONDR*

Chiffres clés

Investissements : *1,5 MM FCFA*



Impacts

- ***Augmentation de la capacité de stockage de riz dans la zone de + 12 000 tonnes***
- ***Garantie de la qualité du riz paddy conservé***
- ***Sécurisation de l'approvisionnement des usiniers en paddy***
- ***Approvisionnement régulé des marchés***

Projet e2.10 : Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz

Objectifs	• *Valoriser les déchets des usines de transformation de riz paddy* • *Produire de l'énergie propre et renouvelable*
Description	La SNDR prévoit à horizon 2020 l'augmentation de la capacité d'usinage du riz paddy afin de satisfaire les ambitions fixées par la stratégie. Parmi les chantiers prévus, l'installation de 30 nouvelles unités d'une capacité de 5 tonnes/heure chacune La mise en place de nouvelles unités de transformation entraînera une augmentation significative des déchets pouvant être valorisés. La balle de riz, coproduit dérivé de la transformation du riz, est un des principaux déchets pouvant être valorisé afin de produire de l'énergie électrique • Installation de **5 centrales de gazéification et de production d'électricité** à partir de la balle de riz **accolées aux unités de transformation de riz** d'une capacité de 5t/h Spécifiquement ce projet vise à produire de l'énergie électrique par combustion et par gazéification en vue de : ➢ Alimenter les fours, fourneaux et cuisinières à gaz ; ➢ Alimenter les équipements industriels ; ➢ Générer de la vapeur pour l'étuvage du riz.

Prérequis	• *Proximité des sites des unités d'usinage de riz paddy*	*Acteurs*	• *ONDR* • *Ministère de l'Agriculture*

Projet e2.10 : Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz

Illustration – Processus de valorisation de la balle de riz

La gazéification désigne un processus de transformation thermochimique de la biomasse, caractérisée dans ce projet par les balles de riz, qui se déroule généralement en quatre étapes élémentaires

1 Séchage des balles de riz



Le séchage, étape intégrée ou non au réacteur de gazéification, a pour but de sécher les balles de riz

2 Pyrolyse



La pyrolyse produit, sous l'effet de la chaleur, des matières volatiles et du charbon essentiellement constitués de carbone fixe

3 Combustion



Lors de la combustion, les matières volatiles produites sont oxydées pour fournir la chaleur nécessaire à l'ensemble du procédé

4 Gazéification



La gazéification, par des réactions thermochimiques complexes, convertit le carbone fixe en un gaz combustible riche en CO et H_2 appelé « gaz de synthèse »

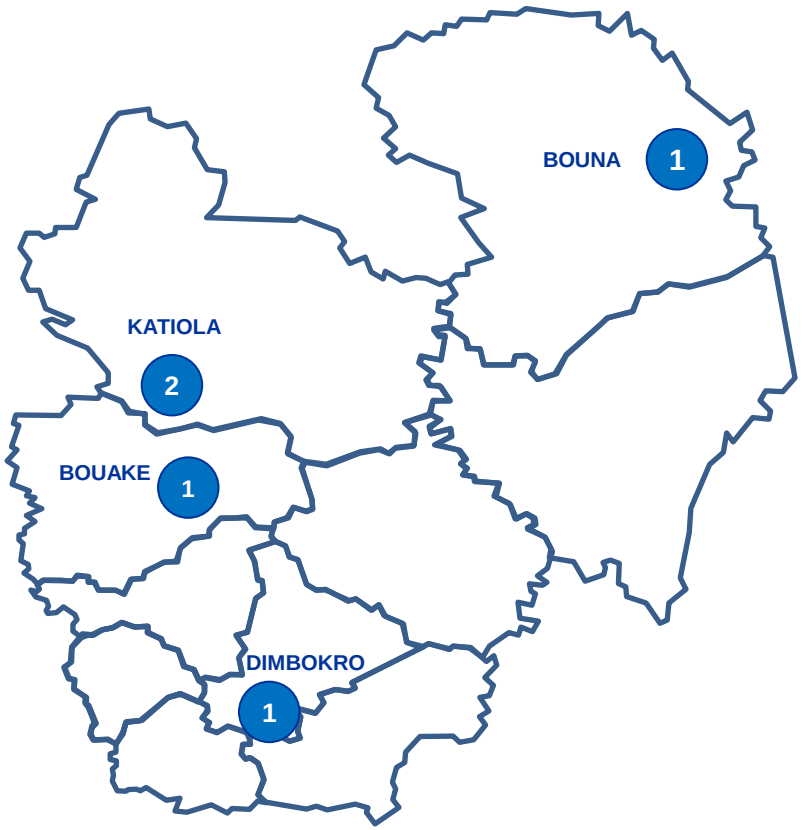
Production d'énergie électrique

Source : gazeification.info, Bioenergie International

#3 Projet e2.10 : Développement de centrales de gazéification à partir de la balle de riz

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet



** Positionnement proposé par l'ONDR*

Chiffres clés

Nombre de centrales à mettre en place dans la région : *5*

Investissements : *2,1 MM FCFA*

Impacts

- ***Réduction des coûts de production du riz blanchi***
- ***Réduction de la facture énergétique des ménages et industries environnantes***

Projet e2.11 : Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières

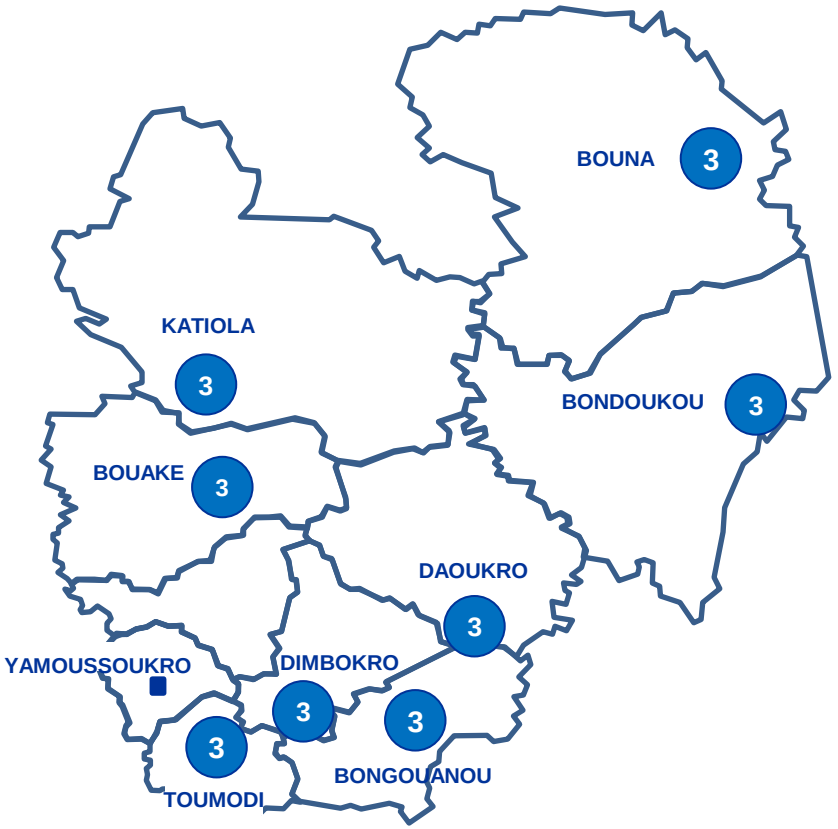
Objectifs	• *Intensification des cultures vivrières* • *Renforcement de l'organisation des acteurs agricoles*
Description	Afin de contribuer à l'amélioration de la production de cultures vivrières et des revenus des petits exploitants de la région, un projet d'aménagement de périmètres irrigués de taille moyenne sera mis en place dans la région. Il permettra de créer les conditions adéquates pour une meilleure pratique de la culture du manioc • **Aménagement de 24 périmètres pilotes de taille moyenne (25 ha à 35 ha)** ➢ Equipement des périmètres en **petite hydraulique** (goutte à goutte) pour la culture de spéculations vivrières, principalement l'igname, la banane plantain et le manioc Les périmètres seront aménagés et mis gratuitement à la disposition de sociétés coopératives agricoles organisées en GIE qui prendront en charge le fonctionnement et l'entretien des périmètres Chacun des GIE bénéficiant des aménagements hydroagricoles devra s'engager à fournir à ses membres des prestations de conseil agricole et de mutualisation des achats d'intrants

Prérequis	• *Proximité d'unités de transformation de manioc et/ou de PMS comprenant des unités de valorisation du manioc* • *Disponibilité de ressources hydriques*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Coopératives/associations agricoles*

Projet e2.11 : Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

Investissements : *1,1 MM FCFA*

Développement de *24 périmètres irrigués*







Impacts

- ***Optimisation de la gestion de l'eau***
- ***Amélioration des rendements***
- ***Amélioration des revenus des agriculteurs***

#12 Projet e2.12 : Création d'unités de transformation de manioc

Objectifs	• *Développer l'industrialisation de la filière manioc* • *Diversifier offre de produits transformés du manioc sur le marché*
Description	La consommation du manioc en Côte d'Ivoire et dans les pays de la sous-région est en croissance constante. Aussi, les produits de la transformation du manioc tels que l'Attiéké, le Placali et le Gari connaissent une forte demande sur ces marchés. Afin de renforcer la disponibilité des produits dérivés du manioc, 14 zones d'implantations d'unités de transformation du manioc ont été identifiées • Mise en place **de 4 usines de transformation du manioc** : Attiéké, Placali, Gari. ➢ Les unités de transformations seront **approvisionnées en manioc par des sociétés coopératives** situées à proximité ➢ Les unités proposées auront une **capacité de broyage des tubercules de 7 tonnes/jour** ➢ Les produits transformés seront **commercialisés localement et dans les pays de la sous-région**

Prérequis	• *Présence des usines à proximité de champs de culture intensive de manioc*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Agence de Développement de la Filière Manioc* • *Investisseur (s) privé (s)*

Illustration – Produits dérivés du manioc



Attiéké



*L'Attiéké est une **semoul**e obtenue après cuisson à la vapeur d'eau du manioc.*

*La consommation annuelle par tête par habitant varie entre **28 et 30 kg***

Placali



*Le Placali est une **pâte fraîche de manioc** obtenue par des opérations successives d'épluchage de racines de manioc, lavage, râpage et fermentation de la pulpe pendant 3 à 4 jours pour donner une pâte fermentée.*

Celle-ci est diluée, tamisée, et chauffée afin de donner une masse gélatinisée et cassante

Gari



*Le Gari est une **semoule granulée obtenue à partir de la pulpe de manioc** fermentée, écrasée, tamisée puis desséchée au feu.*

C'est un produit sec de couleur blanchâtre à jaune à grains secs et durs et qui se caractérise par un goût acidulé

Source : FAO, ADFMA

#12 Projet e2.12 : Création d'unités de transformation de manioc

Déclinaison opérationnelle d'un projet type

Principales caractéristiques

Equipements usine

Laveur	*Broyeur*	*Capacité : 7 t/jour*
Essoreur	*Séchoir*	
Semouleur	*Vanneur*	
Batterie de cuisson	*Unité de déshydratation*	

Après avoir été récoltés, triés et épluchés, les tubercules frais de manioc traversent la chaîne de transformation, qui diffère selon le sous-produit désiré



Business model

- *Une transformation de la production agricole réalisée via une **unité industrielle** d'une capacité de 7t/jour utilisée à environ 70 % de sa capacité à horizon 2020*
  - *Un taux de transformation du manioc en Attiéké **de l'ordre de 55 %***
  - *Un taux de transformation du manioc en Placali **de l'ordre de 70 %***
  - *Un taux de transformation du manioc en Gari **de l'ordre de 55 %***
- *Des produits transformés visant à être commercialisés au niveau national et dans les pays de la sous-région*

Illustration – Processus de production des produits dérivés du manioc

Utilisation de tubercules frais de manioc, récoltés après le temps nécessaire pour la maturation :

- *Triage*
- *Epluchage*
- *Lavage*
- *Râpage*
- *Fermentation*
- *Pressage*



Epluchage



Lavage



Râpage



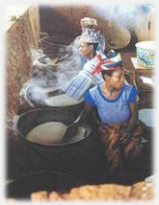
Pressage



- *Emottage/Tamisage*
- *Granulation*
- *Séchage*
- *Cuisson à la vapeur*
- *Emballage/Etiquetage*
- *Stockage*



- *Emballage/Etiquetage*
- *Stockage*



- *Emottage/Tamisage*
- *Cuisson/Garification*
- *Refroidissement*
- *Tamisage*
- *Emballage/Etiquetage*
- *Stockage*



Attiéké



Placali



Gari

#12 Projet e2.12 : Création d'unités de transformation de manioc

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet

	Nb d'unités	Capacité totale de transformation
Bouaké	2	14 t/j
Toumodi	1	7 t/j
Dimbokro	1	7 t/j

** Positionnement proposé par l'Agence de Développement de la Filière Manioc*

Chiffres clés

- ***Investissements :*** *400 M FCFA*
- ***Nombre d'unités à mettre en place dans la zone :*** *4*
- ***Emplois créés :***
  - *210 emplois directs*
  - *340 emplois indirects*
  - *415 emplois induits*



Impacts

- ***Structuration des agriculteurs de manioc***
- ***Amélioration des revenus des agriculteurs***

#13 Projet e2.13 : Installation d'une unité industrielle de farine de manioc

Objectifs	• *Développer l'industrialisation de la filière manioc* • *Diversifier offre de produits transformés du manioc sur le marché*
Description	Riche en amidon et sans gluten, la farine de manioc peut être une alternative à la farine de blé et peu également être utilisée en complément de la farine de blé. Dans la fabrication du pain, 20 % de la farine de blé utilisée peut être substituée par de la farine de manioc. L'adoption de cette pratique peut permettre de réduire la dépendance du pays aux importations de blé • Mise en place d'une unité de **transformation du manioc en farine** de manioc ➢ L'unité industrielle sera approvisionnée **en manioc par les producteurs** présents à proximité de l'unité industrielle ➢ L'unité proposée aura une **capacité de transformation de 22 000 tonnes** (le taux de transformation du manioc en farine étant de l'ordre de 20 %) ➢ Les produits transformés seront **commercialisés localement et dans les pays de la sous-région. La transformation se fera** aux **normes internationales** afin d'accéder aux marchés d'exportation

Prérequis	• *Proximité des bassins de consommation et des marchés d'exportation* • *Proximité des principaux bassins de production du manioc*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Investisseur (s) privé (s)*

Projet e2.13 : Installation d'une unité industrielle de farine de manioc

Illustration – Processus de production de farine de manioc



Sélection des racines
Tubercules sains, mûres, fermes, fraîchement récoltés



Epluchage
Extraction de la tige et toute autre partie fibreuse à l'aide d'un couteau aiguisé



Lavage
Lavage des racines épluchées pour enlever toutes les impuretés



Râpage
Râpage des racines de manioc pour obtenir une pâte fine



Pressage
Pressage du sac de manioc pour extraire l'excès d'eau afin que le manioc soit friable



Séchage
Séchage de la pâte jusqu'à ce qu'elle soit farineuse



Moulage
Moulage de la pâte de manioc séchée pour en faire de la farine à l'aide d'un moulin à marteau



Tamisage
Tamisage de la farine pour enlever toute matière fibreuse et impureté



Emballage et stockage

Source : FAO, IFAD

#13 Projet e2.13 : Installation d'une unité industrielle de farine de manioc

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké (Gbêké)**



Chiffres clés

Investissements : *2 MM FCFA*

Production annuelle cible de farine de manioc :
22 000 t

- ***Emplois créés :***
  - *25 emplois directs*
  - *60 emplois indirects*
  - *50 emplois induits*



Impacts

- ***Réduction des importations de blé et de farine de blé***

#14 Projet e2.14 : Mise en place de complexes agro-industriels de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue

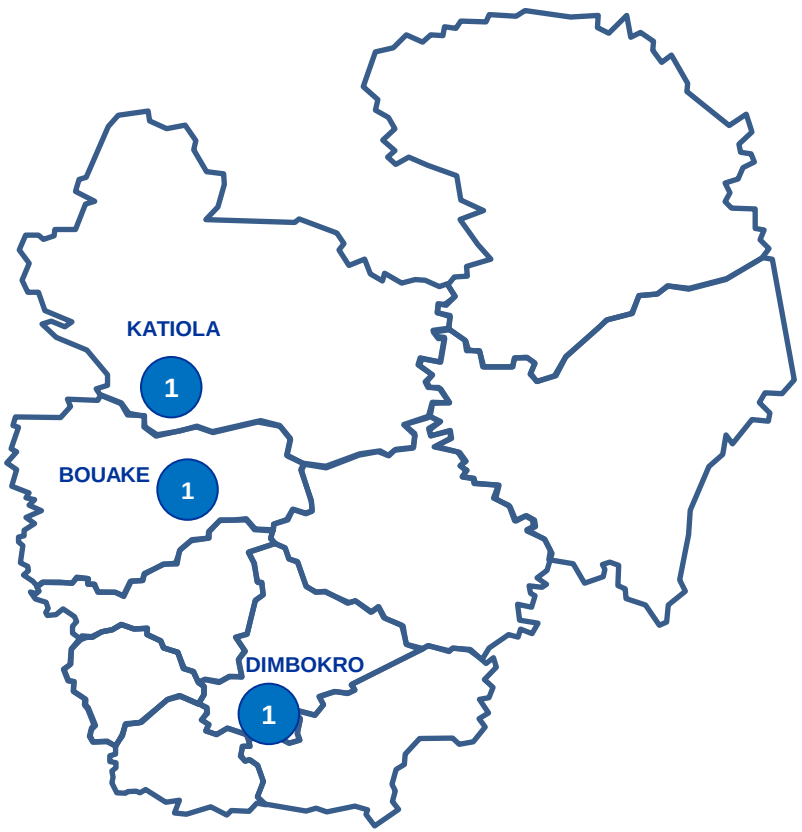
Objectifs	• *Valorisation de la production de mangue et de tomates*
Description	La production de pulpe de tomate en Côte d'Ivoire ne permet pas de répondre à la demande nationale. Aussi, il existe une faible valorisation de la mangue destinée à l'export. Afin de répondre à la demande nationale en pulpe de tomate et de valoriser la mangue produite localement, un projet agro-industriel de production de concentré de tomates et de pulpe de mangue a été défini • Mise en place de **3 complexes agro-industriels de production de concentrés de tomates et de pulpe de mangue** ➢ Les complexes agro-industriels comprendront chacun un périmètre pour la production de la tomate industrielle et un verger de manguiers ➢ Les unités agro-industrielles seront approvisionnées également par les plantations villageoises environnantes ➢ Pour chaque site, la production de concentré de tomates est estimée à 7 500 t/an, tandis que la production de pulpe de mangue est évaluée à 3 120 t/an

Prérequis	• *Proximité des bassins de consommation* • *Proximité des infrastructures routières et portuaires*	*Acteurs*	• *Investisseur privé (SATPA--SA)* • *Ministère de l'Agriculture*

#14 Projet e2.14 : Mise en place de complexes agro-industriels de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Investissement :*** *38,4 MM FCFA*
- ***Coûts de fonctionnement*** *: ~ 8MM FCFA*
- ***Production cible de pulpe de tomate :*** *7 500 t/an*
- ***Production cible de pulpe de mangue :*** *3 000 t/an*
- ***Emplois créés :***
  - *1 750 emplois directs*
  - *1 315 emplois indirects*
  - *3 495 emplois induits*

Impacts

- ***Structuration de la filière***
- ***Valorisation de la production villageoise***

Projet e2.15 : Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain

Objectifs	• *Développer un cadre propice au développement des cultures maraîchères* • *Améliorer les rendements des cultures maraîchères* • *Inciter les petits agriculteurs maraîchers à s'organiser en coopératives agricoles*
Description	Afin de répondre à la demande croissante de la population citadine, il est nécessaire de renforcer l'offre locale en produits maraîchers. A cet effet, la production périurbaine nécessite d'être dynamisée à travers l'aménagement de nouveaux périmètres maraîchers aux abords des principales villes • **Développement de périmètres dédiés au maraîchage périurbain autour des principales villes du pays**. Deux principales composantes seront développées lors de l'aménagement des périmètres périurbains • **Composante « Aménagement hydroagricole »** ➢ Des périmètres collectifs d'irrigation seront aménagés par l'Etat, qui supportera 100 % du montant de l'investissement initial ➢ L'exploitation et la gestion des périmètres collectifs d'irrigation seront assurées par les usagers préalablement organisés en coopératives agricoles de services • **Composante « Production agricole »** : 2 catégories de périmètres pourront être développées : ➢ Périmètres entièrement équipés d'abris/serres pour la production maraîchère, nécessitant une irrigation tout au long de l'année ➢ Périmètres où la culture maraîchère se fera uniquement en plein champ, nécessitant une irrigation pendant les périodes sèches L'ensemble des périmètres seront équipés d'outils de mécanisation, initialement achetés par l'Etat et mis à disposition des agriculteurs via les coopératives agricoles de services moyennant le paiement de coûts de location

Prérequis	• *Installation des périmètres irrigués dans des zones périurbaines, à proximité des principaux bassins de consommation de la région*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Associations (ex. Association pour le développement des cultures vivrières) et coopératives*

Projet e2.15 : Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain

Illustration – Projets de développement de la production maraîchère périurbaine

Des périmètres dédiés au maraîchage périurbain seront développés autour des principaux bassins de consommation du pays

2 étapes pour définir les périmètres nationaux de maraîchage périurbain

1

Localisation au niveau national de zones propices au développement du maraîchage périurbain

3 critères pour la localisation des zones propices au développement du maraîchage périurbain

- Zones urbaines les plus peuplées à horizon 2020
- Zones à proximité des points de transit où l'accessibilité aux marchés ciblés à l'export est facilitée *(port, aéroports et/ou à proximité des frontières terrestres)*

2

Dimensionnement d'un nombre donné de périmètres maraîchers périurbains par zone identifiée

3 critères pour le dimensionnement du nombre de périmètres maraîchers périurbains composant chaque zone

- Besoins de consommation de la population de la zone
- Disponibilité du foncier *(limitée par la fixation d'une taille critique maximale par périmètre)*

Projet e2.15 : Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain

Illustration – Caractéristiques du projet

Equipements hydroagricoles prévus au niveau des périmètres irrigués

- *Puits ou forages*
- *Equipements de pompage*
- *Conduites sous pression de distribution*
- *Réseaux d'arrosage en goutte à goutte*
- *Réseaux d'assainissement des eaux de pluie*
- *Pistes d'exploitation*



Abris

- *30 % des périmètres agricoles seront équipés d'abris*
- *Les abris nécessitent la mise en place d'une structure en bois dont les principaux éléments sont :*
  - *Des poteaux en bois (40t/ha)*
  - *Des fils de fer galvanisés (10t/ha)*
  - *Des produits de construction tels que le ciment, gravier, etc.*

Mécanisation

- *Les maraîchers devront être préalablement organisés en coopératives agricoles de services pour bénéficier de services tels que la location des équipements de mécanisation*

Source : Analyse Valyans Consulting

#15 Projet e2.15 : Développement de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké (Gbêké)**
- **Bondoukou**



Chiffres clés

Investissements : *4 MM FCFA*

Coûts de fonctionnement* : *435 M FCFA*

Surface nécessaire : *420 ha (2 périmètres)*

Capacité de production : *2 000 tonnes/an*



Impacts

- ***Intensification de la production maraîchère***
- ***Amélioration de l'approvisionnement des marchés en produits maraîchers frais produits à proximité***
- ***Amélioration des revenus des agriculteurs***

*Hors masse salariale

Projet e2.16 : Création de stations de conditionnement des produits maraîchers

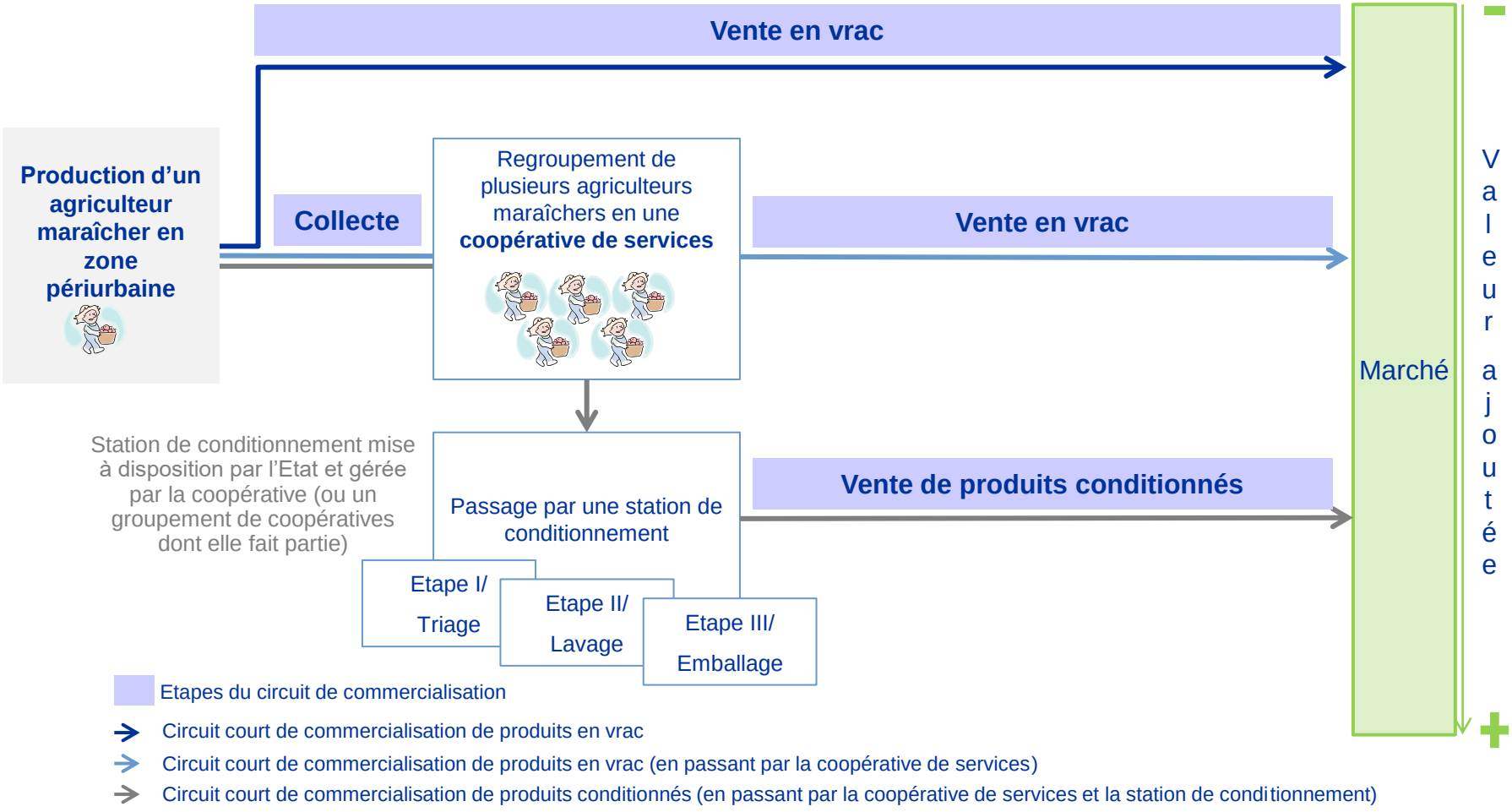
Objectifs	• *Amélioration de la préservation de la qualité des produits récoltés*
Description	Afin de permettre aux agriculteurs maraîchers de valoriser leur production et de commercialiser des produits de qualité, des stations de conditionnement pourront être mises à disposition des coopératives (ou des groupements de coopératives) par l'Etat. A cet effet, un cadre contractuel type entre l'Etat et des coopératives de services devra être défini • **Création d'une station de conditionnement de produits maraîchers** d'une capacité individuelle moyenne de **2 tonnes/heure** et fonctionnant suivant une chaîne de conditionnement organisée en 3 principales étapes : ➢ Laver les produits maraîchers récoltés ➢ Trier les produits maraîchers récoltés et lavés ➢ Mettre sous conditionnement (cartons, sacs, etc.) les produits maraîchers récoltés, lavés et triés

Prérequis	• *Localisation des stations de conditionnement à proximité des périmètres maraîchers situés en zone périurbaine*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Coopératives agricoles*

Projet e2.16 : Création de stations de conditionnement des produits maraîchers

Illustration – Processus de commercialisation des produits maraîchers

Le recours au conditionnement de produits maraîchers permet de valoriser la production et de commercialiser des produits de haute qualité essentiellement destinés à des marchés organisés et modernes



#16 Projet e2.16 : Création de stations de conditionnement des produits maraîchers

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**
- **Bondoukou**



Chiffres clés

Capacité de traitement : *2 000 tonnes/an*

Investissements : *1,8 MM FCFA*

Coûts de fonctionnement : *0,3 MM FCFA/an*



*Hors masse salariale

Impacts

- ***Intensification de la production maraîchère***
- ***Amélioration de l'approvisionnement des marchés en produits maraîchers frais produits à proximité***
- ***Amélioration des revenus des agriculteurs***

#17 Projet e2.17 : Création de plateformes multi-services

Objectifs	• *Mettre en place un réseau d'infrastructures dédiées aux agriculteurs sur le territoire national* • *Développer des services agricoles de proximité au niveau des régions agricoles* • *Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines agricoles et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux*
Description	Les Plateformes Multi-Services regroupent un ensemble de services facilitant l'essor de l'activité agricole au niveau territorial • **Création de 11 Plateformes Multi-Services (PMS) autour de 6 composantes** : • **Conseil agricole** • Délivre des prestations de Conseil via les conseillers agricoles • Garantit la diffusion d'informations à destination des agriculteurs locaux ➢ *Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les conseillers et d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux* • **Intrants et multiplication du matériel végétal** • Assure l'approvisionnement en intrants agricoles des producteurs locaux • Accompagne et sensibilise les producteurs locaux sur le sujet de la multiplication du matériel végétal amélioré, le mieux adapté au contexte local ➢ Cette composante sera équipée d'un espace de bureaux pour les employés de la composante, d'un espace d'accueil pour la réception des agriculteurs locaux et d'un espace de stockage approprié pour la conservation des intrants à destination des producteurs • **Collecte et commercialisation des produits agricoles** • Assure un service de collecte des produits agricoles locaux ainsi qu'un relais entre producteurs et distributeurs ➢ Cette composante sera équipée d'un espace d'agréage pour la réception des marchandises, leur pesage et l'évaluation de la qualité des lots, d'un espace de stockage climatisé pour les produits, d'un espace de présentation et de vente des marchandises, ainsi que d'un espace de bureaux pour l'enregistrement des données relatives aux produits

Objectifs	• *Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines agricoles et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux*
Description	• **Valorisation du Manioc** • Assure la mise en place d'ateliers de valorisation du manioc à destination de coopératives ou groupements ➢ Cette composante sera équipée d'un espace de réception des marchandises, d'une unité de transformation du manioc, puis de structures dédiées à la fermentation/pressage et au séchage/scellage des produits • **Appui administratif aux agriculteurs** • Délivre un accompagnement dans les démarches des agriculteurs auprès des établissements publics (ex: demandes de subventions, montage de projets, etc.) • Offre un espace pour les organisations professionnelles • Offre à des sociétés de travaux agricoles la possibilité de s'implanter localement ➢ Cette composante sera équipée d'un guichet pour l'accueil des agriculteurs locaux, d'un espace de bureaux pour les employés de la composante ainsi que d'un espace pour les organisations professionnelles • **Atelier de mécanisation** • Réalise les travaux mécaniques de réparation des outils de production et de transport agricoles ➢ Cette composante sera équipée d'un **espace de stockage** des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées, ainsi que d'un **espace de réparation** dédié à l'entretien des machines

#17 Projet e2.17 : Création de plateformes multi-services

Objectifs	• *Assurer la mise à disposition d'un ensemble de services de conseil, de distribution d'intrants, de commercialisation, de valorisation du manioc, de réparation des machines agricoles et d'accompagnement administratif des producteurs agricoles locaux*
Description	• **Définition du mode de gestion des PMS** : • **Infrastructures** • L'Etat aura pour mission d'assurer la construction des infrastructures • **Equipements** • Amont agricole : l'Etat aura pour mission d'assurer l'équipement en matériel agricole des PMS • Aval agricole : la composante valorisation du Manioc sera réservée uniquement aux coopératives ou groupements • **Gestion** • Dans une première phase, l'Etat assurera la gestion administrative de la PMS. En parallèle, il aura également pour responsabilité d'impliquer progressivement les professionnels via les coopératives existantes sur la Composante Commercialisation • Dans une seconde phase, suite à la densification du réseau de coopératives, 2 types de gestion pourront être envisagés en fonction du développement agricole de chaque région ➢ Une gestion mixte dans laquelle l'Etat déléguera ses responsabilités sur les composantes Valorisation du Manioc et Commercialisation ➢ Une gestion entièrement externalisée de la PMS • La PMS sera dotée d'une autonomie financière et juridique. La signature d'un contrat programme avec le Ministère de l'Agriculture déterminera les objectifs de résultat de la PMS et le montant de sa dotation budgétaire • Le fonctionnement de la PMS sera assuré par un Directeur de PMS responsable de la bonne gestion budgétaire et opérationnelle de sa PMS

Prérequis	• *1 PMS localisée par rayon de 60 km au sein des départements a vocation agricoles* • *1 conseiller agricole par rayon de 20 km mis à disposition au sein des PMS*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *Coopératives agricoles* • *ANADER*

Concept des PMS

1 Conseil



- *Délivre des prestations de Conseil à travers les conseillers agricoles*
- *Garantit la diffusion d'informations à destination des agriculteurs locaux*



2 Intrants

- Assure l'approvisionnement en intrants agricoles
- Accompagne et sensibilise sur le sujet de la multiplication du matériel végétal

3 Commercialisation

- Assure un service de collecte des produits agricoles locaux ainsi qu'un relais entre producteurs et distributeurs

Plateformes Multi-Services (PMS)

4 Valorisation du Manioc

- Assure la mise en place d'ateliers de transformation

5 Appui Administratif

- Délivre aux agriculteurs un accompagnement administratif

6 Atelier de Mécanisation



- Réalise les travaux d'entretien et de réparation des outils mécaniques de production et de transport agricoles



Illustration – Composante Conseil

Objectifs

- *La composante Conseil délivre des **prestations de conseil** à travers les conseillers agricoles*
  - *Les conseillers agricoles reçoivent les agriculteurs au sein des PMS et se déplacent en champs pour accompagner les producteurs locaux*
- *Elle garantit la **diffusion d'informations** auprès des producteurs locaux*
  - *Les agriculteurs locaux se rendent au sein de la PMS afin d'obtenir des informations et d'interagir avec les bornes d'information*



Infrastructures et équipements

1 Espace Bureau

- ***Espace de travail mis à disposition des conseillers agricoles**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller agricole*

2 Espace Accueil

- ***Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux, l'interaction avec les bornes d'information virtuelles, et la rencontre de conseillers agricoles**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux*
  - *1 borne d'information interactive*
  - *1 espace documentation et affichage regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux*
  - *1 espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux*

Illustration – Composante Intrants

Objectifs

- *Assure **l'approvisionnement en intrants agricoles** des producteurs locaux couverts par la PMS*
  - *Les PMS assurent des conventions de commercialisation avec l'organisme public en charge de la distribution des intrants et/ou tout autre opérateur privé intervenant sur le secteur des intrants*
- ***Accompagne et sensibilise les producteurs locaux** sur le sujet de la **multiplication du matériel végétal***



Infrastructures et équipements

1 Espace accueil et vente

- ***Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux venant s'approvisionner en intrants**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux*

2 Espace Bureau

- ***Espace de travail mis à disposition des employés de la composante Intrants.***

  Cet espace est composé de :
  - *1 poste de travail par employé avec ordinateur et connexion internet*

3 Unité de stockage

- ***Bâtiment permettant le stockage des intrants agricoles**.*

  Cet espace est composé de :
  - *1 plateforme en béton pour le stockage des intrants doté d'un système d'aération et de climatisation*

Illustration – Composante Commercialisation

Objectifs

- ***Fournit les moyens et les locaux nécessaires à la collecte, à l'agréage, au stockage et à la vente*** *(si nécessaire) des produits agricoles locaux*
- *Cette composante sera progressivement confiée aux coopératives qui en assureront le fonctionnement*



Infrastructures et équipements

1 Espace d'Agréage/réception des marchandises

- ***Espace de réception des marchandises, de pesée et d'évaluation de leur qualité par l'agréeur***.

  Cet espace est composé de :

  - *1 zone d'accueil des camions et de déversement des produits*

2 Unité de Stockage

- ***Bâtiment climatisé pour le stockage des produits agricoles***.

  Cet espace est composé de :

  - *1 espace de stockage doté d'un système d'aération et de climatisation*

3 Espace de Vente

- ***Espace permettant la vente des produits agricoles aux grossistes, organisé selon*** *:*
  - *1 espace d'entreposage et de pesée des produits*
  - *1 zone d'accueil des camions et de chargement des marchandises*

4 Espace Bureau

- ***Espace de travail destiné au suivi numérique des données de commercialisation (poids, qualité, prix de vente des lots)***.

  Cet espace est composé de :

  - *1 poste d'accès à un ordinateur et à internet*

Illustration – Composante Commercialisation

Processus

1. **Collecte et pesée des produits au niveau des PMS**
2. **Agréage des produits au niveau des PMS**
3. **Stockage des produits**
4. **Vente**

- **Collecte des produits agricoles auprès des producteurs**
- **Pesage** des produits

- Agréage **de la qualité des lots reçus par l'agréeur** et **documentation de la partie « qualité » du reçu servant à la traçabilité des lots**
- **Répartition des lots par qualité** *(conditionnement en caisses)*

- **Entreposage, si nécessaire, des produits** des agriculteurs de la coopérative au sein de la PMS

- **Vente des produits**, soit suite à la venue des grossistes au sein des PMS, soit par déplacement aux marchés de gros

Acteurs et fonctionnement

- *La PMS met à disposition des coopératives de producteurs locaux les outils nécessaires à la collecte, à l'agréage, au stockage et à la vente (si nécessaire) des produits agricoles locaux*
- *Les coopératives assurent l'ensemble du processus de collecte jusqu'à la vente des produits*
- *Les coopératives sont appuyées par un salarié de la PMS qui garantit la bonne gestion ainsi que le bon fonctionnement général de la PMS*

Modes de paiement

Transitoire	Le producteur reçoit la première partie (basse) d'un montant minimum au moment de la pesée du produit en champ Le producteur reçoit la deuxième partie (haute) du montant minimum après l'agréage (reversement par la coopérative) La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente
Cible	Le producteur reçoit l'intégralité d'un montant minimum après l'agréage des produits (reversement par la coopérative) La partie variable de la vente lui est remise à la fin du processus de vente

Réalisation au sein de la PMS Réalisation au sein de la PMS optionnelle

Illustration – Composante Valorisation du Manioc

Objectifs

- *Met à **disposition des producteurs locaux une infrastructure pour la valorisation du manioc***
  - *La gestion de la composante valorisation sera externalisée et gérée soit par une coopérative soit par un opérateur privé*



Infrastructures et équipements

1 Espace de réception des marchandises

- ***Espace de réception des productions de manioc apportées par les producteurs locaux.***

  Cet espace est composé de :
  - *1 zone d'accueil des véhicules de transport et de déversement des produits*

2 Espace de Transformation

- ***Bâtiment permettant la première transformation du manioc** (nettoyage, épluchage et râpage), organisé selon :*
  - *1 zone d'épluchage et nettoyage*
  - *1 zone de râpage*
  - *1 zone d'extraction composée de cuves d'extraction et de réservoirs d'eau*

3 Espace de Fermentation/Pressage

- ***Espace permettant la deuxième transformation des produits** :*
  - *1 zone de fermentation composée de réservoirs de sédimentation*
  - *1 zone de pressage et de séparation pulpes et fibres*

4 Espace de Séchage/scellage

- ***Structure permettant la transformation finale des produits,** et organisée comme suit :*
  - *1 zone de séchage en plein air*
  - *1 zone de broyage et de scellage des sacs*
  - *1 zone de stockage des sacs*

Illustration – Composante Atelier de Mécanisation

Objectifs

• *Réalise les **travaux mécaniques de réparation** des **outils de production** et de **transport agricoles***



Infrastructures et équipements

1 Espace Stockage

- ***Bâtiment de stockage des outils de réparation, des pièces de rechange et des machines endommagées***.

  Cet espace est composé de :

  - *1 plateforme de stockage des machines endommagées, des outils et des pièces de rechange destinés à la réparation des machines de production et de transport agricoles*

2 Espace Réparation

- ***Lieu dédié à la maintenance et à la réparation des machines agricoles.***

  Cet espace est composé de :

  - *1 aire d'intervention*
  - *1 fosse centrale destinée aux vidanges et aux réparations sous le matériel*
  - *1 superficie de service autour de l'aire d'intervention pour circuler autour des machines*
  - *1 espace pour l'établi et l'équipement des mécaniciens*

Illustration – Composante Appui Administratif

Objectifs

- *Fournit une **information détaillée aux agriculteurs** concernant les **modalités d'accès à l'ensemble des aides et subventions disponibles au niveau national pour le secteur agricole***
- *Fournit une **assistance pour la constitution des dossiers et l'accès aux aides :***
  - *La PMS aide les agriculteurs locaux à remplir les dossiers de demande*
  - *La PMS met en place un point de collecte des dossiers à transmettre aux institutions publiques*



Infrastructures et équipements

1 Espace Bureau

- ***Espace de travail mis à disposition des conseillers administratifs** où ces derniers ont accès à un PC et peuvent travailler.*

  Cet espace est composé de :

  - *1 poste d'accès à un ordinateur et à internet par conseiller administratif*
  - *1 espace de stockage des dossiers de demande d'aides et subventions*

2 Espace Accueil

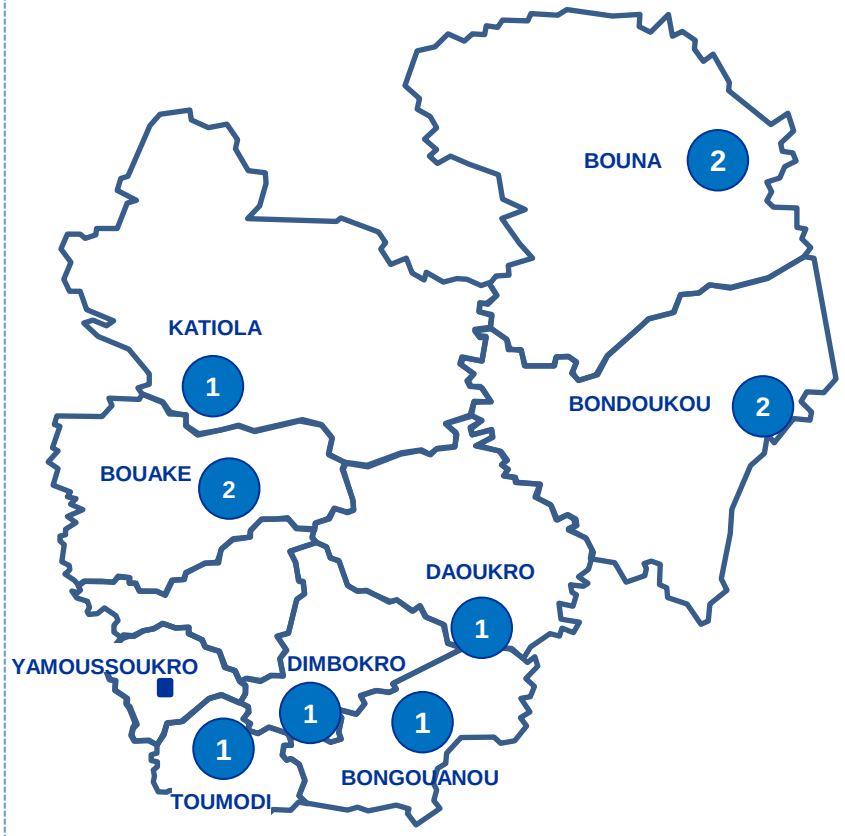
- ***Structure permettant l'accueil des agriculteurs locaux et la rencontre de conseillers administratifs**.*

  Cet espace est composé de :

  - *1 réception pour l'accueil des agriculteurs locaux*
  - *1 espace documentation regroupant toutes les informations utiles aux producteurs locaux pour leurs demandes de subventions*
  - *1 espace de réunion pour la rencontre entre les conseillers et les producteurs locaux*

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Un réseau de** 11 PMS*
- ***Investissements :** 7,4 MM FCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *230 emplois directs*
  - *275 emplois indirects*
  - *460 emplois induits*

Impacts

- **Dynamisation de la diffusion des techniques agricoles modernes**
- **Amélioration des revenus des petits agriculteurs**
- **Amélioration de l'organisation des agriculteurs**

#18 Projet e2.18 : Mise en place d'un réseau de champs-écoles

Objectifs	• *Former les agriculteurs à une meilleure conduite technique de leur exploitation* • *Autonomiser les agriculteurs en les formant à la prise de décision et en les encouragent à la mise en œuvre de leurs décisions*
Description	Les champs-écoles dispensent une formation agricole pratique sur le terrain. Ils reposent sur une logique de relais supposant que les agriculteurs formés formeront à leur tour des agriculteurs Au cours de leur formation, les agriculteurs participent à des ateliers impliquant des analyses de groupe ainsi que la conduite d'observations et d'expériences sur le terrain • Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de spéculations vivrières (manioc, igname principalement)**. Les champs-écoles fourniront des services tels que : ➢ La diffusion d'itinéraires techniques modernes ➢ La distribution d'intrants • Mise en place d'un **réseau de champs-écoles dans les zones à forte production de palmier à huile** Le CNRA a mis en place un matériel performant. Toutefois, le rendement actuel de la filière palmier à huile reste en deçà de son potentiel surtout chez les petits producteurs notamment du fait d'une faible maîtrise des itinéraires techniques et d'une faible utilisation des intrants (rendement actuel de 5 à 6 t ➔ rendement potentiel de 15 t) Les champs-écoles fourniront des services tels que : ➢ L'encadrement des itinéraires techniques (formations et travaux pratiques) ➢ La distribution de plants du CNRA ➢ La vente d'engrais La gestion des champs-écoles pourra être confiée à l'ANADER ou à des groupements de coopératives agricoles Les champs-écoles pourront être adossés aux PMS

Prérequis	• *Localisation des champs-écoles de manioc, d'igname et de banane plantain à proximité des zones de production et localisation des champs-écoles de palmier à huile à proximité des zones de production* ➔ *Au sein de ces zones, les champs-écoles seront situés à proximité des PMS prévues*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture* • *FIRCA* • *ANADER*

Modalités de fonctionnement du champ-école

Durée des formations

- *1 saison*

Lieu des formations

- *Champs d'apprentissages appartenant à des agriculteurs participants ou dispensant la formation*

Nombre de participants

- *Entre 20 et 30 agriculteurs*

Animateurs

- *Conseillers agricoles ou agriculteurs ayant reçu une certification d'un champ-école, dont le rôle est de guider le groupe d'agriculteurs et de répondre à leurs problématiques*

Fréquence des réunions

- *Environ une réunion par semaine (la première réunion étant destinée à définir les besoins des agriculteurs et la dernière réunion à planifier les activités de suivi)*



Diplôme

- *Evaluation et délivrance d'un certificat dispensé par le champ-école permettant à l'agriculteur de devenir à son tour animateur d'un champ-école*

Illustration – Principales thématiques à traiter *(non exhaustif)*

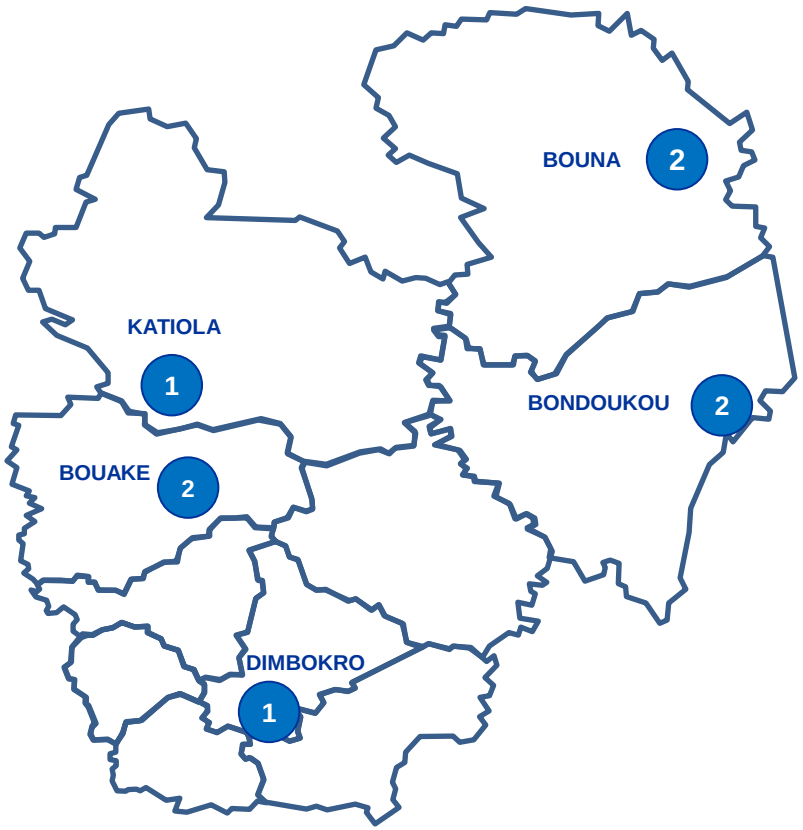
le champ-école devra traiter de thématiques spécifiques aux filières, avec pour ambition d'accompagner les exploitants à développer leurs compétences techniques

Culture	Récolte/Post-récolte
▪ Choix des variétés à mettre en culture	▪ Récolte à période optimale et réduction des pertes
▪ Itinéraires techniques en cultures de saison/hors saison	▪ Techniques de récolte, de stockage et de transport
▪ Prévention/traitement des maladies	▪ Valorisation organique des déchets sur sols agricoles
▪ Gestion des ressources en eau	▪ Accès aux informations sur les marchés
▪ Utilisation des équipements mécaniques agricoles	

Projet e2.18 : Mise en place d'un réseau de champs-écoles

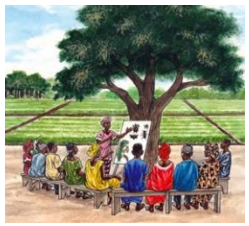
Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet



** Les champs-écoles sont adossés aux PMS prévues dans la région*

Chiffres clés



***Un réseau de** 8 champs-écoles*

***Superficie :** 8 ha*

***Investissements :** 8 M FCFA*

***Coûts de fonctionnement** :** 2,7 M FCFA/an*

Impacts

- ***Amélioration des rendements de la filière***
- ***Renforcement des compétences des agriculteurs***
- ***Amélioration de la qualité des produits***

**Hors masse salariale

#19 Projet e2.19 : Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique

Multi-filières

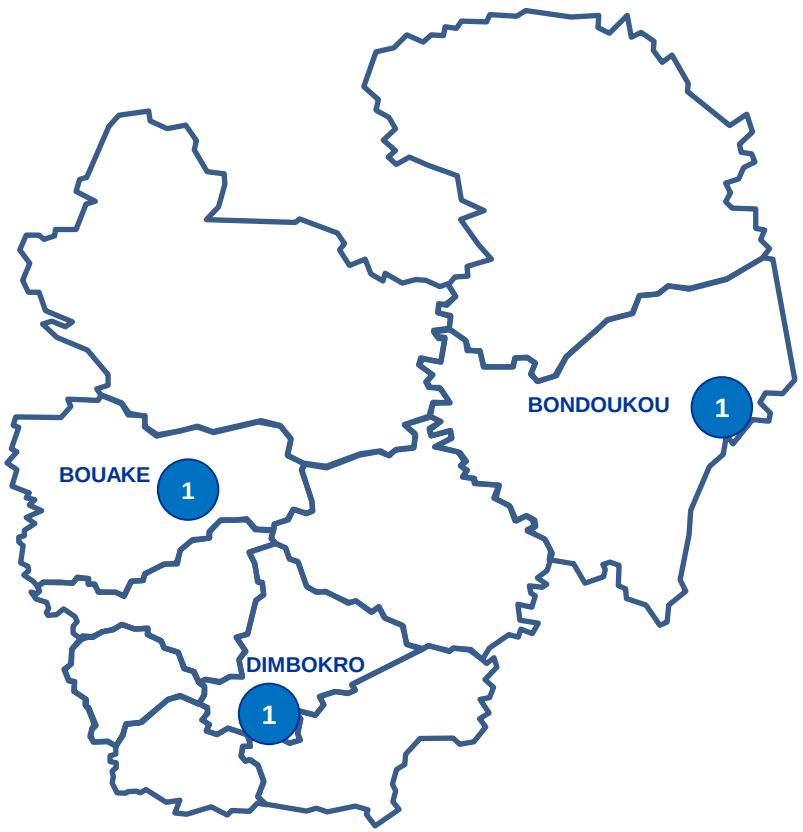
Objectifs	• *Développer une agriculture performante par le renforcement de la capacité organisationnelle des sociétés coopératives agricoles*
Description	En Côte d'Ivoire, la majorité des productions agricoles proviennent de petites exploitations villageoises, distribuées sur l'ensemble du territoire. Ce projet a pour but d'inciter les sociétés coopératives agricoles à se regrouper en GIE agricoles afin de développer des projets créateurs de valeur • **Mise en place de 3 cellules d'appui à la création de GIE** chargés de : ➢ Identification des filières et projets nécessitant la création de GIE ➢ Accompagnement à la création de coopératives et à la mise à niveau de sociétés coopératives selon la règlementation nationale en vue de la création de GIE ➢ Accompagnement juridique et administratif à la création de GIE ➢ Accompagnement à la gestion des GIE ➢ Evaluation de l'action des GIE

Prérequis	• *Présence de cellule d'appui dans chacun des Districts de la zone*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Agriculture*

Projet e2.19 : Appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel* du projet



Chiffres clés

Création de 3 cellules d'appui à la mise en place de Groupements d'Intérêt Economique

- ***Investissements :*** *1 MM FCFA*
- ***Coûts de fonctionnement :*** *44 M FCFA/an*
- ***Emplois créés :***
  - *40 emplois directs*
  - *70 emplois indirects*
  - *70 emplois induits*

Impacts

- ***Amélioration de la structuration des acteurs du secteur agricole***
- ***Encouragement à la valorisation des produits agricoles***
- ***Amélioration des revenus des petits producteurs***
- ***Création de 36 emplois directs***

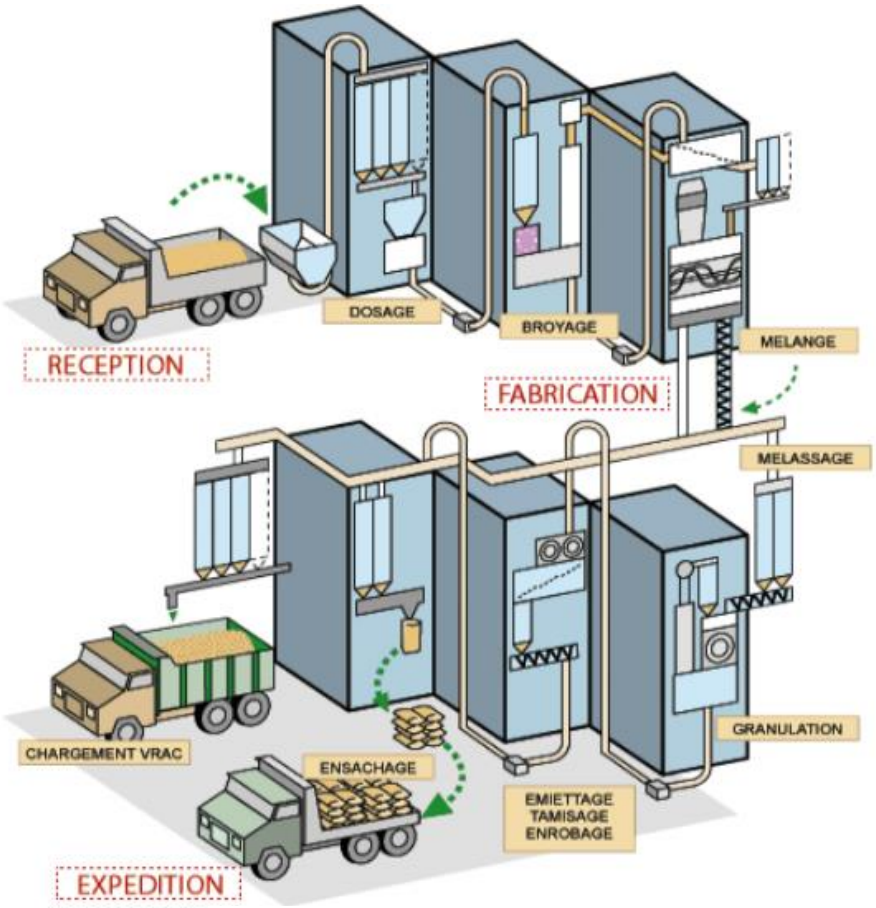
Projet e2.20 : Mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail

Objectifs	• *Développer la production d'alimentation de bétail à partir de spéculations produites localement*
Description	• Mise en place d'une usine de production d'aliments de bétail **d'une capacité de 15 tonnes/h** en partenariat avec les projets d'élevage identifiés dans le cadre du programme PEC Le projet sera équipé : ➢ D'une unité de transformation d'alimentation pour bétail complètement mécanisée permettant de minimiser le recours à la main-d'œuvre ➢ D'un mini-laboratoire pour réaliser des analyses des matières premières à l'achat et des produits finis sortis d'usine

Prérequis	• *Proximité d'unités d'élevage* • *Proximité de zones de production de maïs*	*Acteurs*	• *Ministère des Ressources animales et halieutiques* • *Interprofession avicole* • *Investisseur (s) privé (s)*

Projet e2.20 : Mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail

Illustration – schéma du processus de production d'alimentation animale





- *Le processus d'élaboration et de fabrication des aliments composés peut se décliner en **3 étapes principales** :*
  - ***La réception** : dosage, broyage, mélange*
  - ***La fabrication** : mélassage, granulation, émiettage, tamisage*
  - ***L'expédition** : ensachage*

Projet e2.20 : Mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké (Djébonoua)**



Chiffres clés

- ***Capacité de production*** *: 15 t/heure*
- ***Surface nécessaire*** *: 1 500 m²*
- ***Investissements*** *: 468 M FCFA*
- ***Emplois créés*** *:*
  - *20 emplois directs*
  - *55 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*



Impacts

- ***Amélioration de la productivité des unités de production avicole***

#21 Projet e2.21 : Station intégrée de production de viande ovine

Objectifs	• *Augmenter la production de viande ovine* • *Réduire du taux de dépendance aux importations*
Description	• Mise en place d'une **station de 700 ha** pour la production de viande ovine comprenant ➢ Un **effectif de près de 13 100 têtes** (12 600 brebis et 500 béliers) ➢ Une **unité d'alimentation du bétai**l d'une capacité de **6 tonnes/jour** ➢ Une **unité d'amélioration pastorale** de 630 ha ➢ Un **abattoir** d'une capacité de **70 têtes/jour** La capacité de production de la station est de près de **300 tonnes/an** Le cheptel peut avoir deux destinations : ➢ Abattage ➢ Vente directe d'animaux vifs à l'occasion des périodes de fêtes • Mise en place d'un **centre de formation professionnelle intégré à la station** visant à permettre aux producteurs et aux techniciens d'acquérir les techniques pratiques de conduite des élevages ainsi que d'organisation et de gestion de l'unité

Prérequis	• *Proximité des principaux centres de consommation de produits ovins*	*Acteurs*	• *Ministère des Ressources animales et halieutiques* • *Investisseur (s) privé (s)*

#21 Projet e2.21 : Station intégrée de production de viande ovine

Le projet de développement intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière

Processus d'élevage et de production de viande ovine

1 Production d'alimentation animale



- Réception des matières premières (maïs, tourteaux de soja…)
- Dosage – Broyage – Mélange
- Mélassage – Granulation – Emiettage – Tamisage – Enrobage
- Ensachage – Chargement en vrac



2 Naissage



- Acquisition de **12 600 brebis** et de **504 béliers** (1 bélier pour 25 brebis)
- Sevrage des agneaux lorsqu'ils atteignent 3 fois leur poids à la naissance (8 – 12 kg)

3 Engraissement



- Elevage ferme d'engraissement (12 – 16 semaines)
- Pâturage naturel et rajout de compléments alimentaires
- Poids vif cible : ≈40 kg/tête

4 Abattage et conditionnement



- Abattage mécanisé des ovins (**70 têtes/jour**)
- Découpe et transformation des ovins (viande)
- Conditionnement (chaîne de froid)
- Packaging

5 Commercialisation



- Transport des ovins vers les principaux marchés urbains
- Vente directe à de grands clients (GMS, restaurateur…)

Illustration – Modules de formation proposés au sein du centre de formation

Modules de formation complémentaires destinés aux étudiants techniciens spécialisés ou aux ouvriers/techniciens

	Thématiques (1)	Profils concernés
Module commun *(2 semaines)*	• ***Matériel ovin*** *: caractéristiques des races, reproduction, maîtrise des différents espaces de la bergerie, du matériel et équipement, etc.* • ***Organisation de l'élevage*** *: durée de chaque phase, séquencement, optimisation de l'espace disponible, etc.* • ***Risques sanitaires*** *: paramètres d'ambiance, parasites, pathologies dominantes…*	*Tous les profils identifiés*
Modules spécifiques *(2 semaines)*	• *Spécificités de l'élevage des agneaux : suivi de troupeaux, etc.*	*Superviseur bergerie*
	• ***Engraissement*** • ***Alimentation des ovins***	*Superviseur engraissement*
	• *Abattage et la découpe des carcasses* • *Conditionnement et contrôle qualité*	*Superviseur abattage et découpe*

[1] Liste non exhaustive

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké (Béoumi)**



Chiffres clés

Capacité de production *: 300 tonnes/an*

Surface nécessaire *: 700 ha*

Investissements *: 1,4 MM FCFA*

CA prévisionnel *: ~ 670 M FCFA*

VA prévisionnelle *: ~ 400 M FCFA*

Emplois créés *:*

- *45 emplois directs*
- *110 emplois indirects*
- *90 emplois induits*



Impacts

- ***Amélioration des conditions sanitaires d'abattage***
- ***Amélioration de la technicité des producteurs/techniciens de la filière dans la région***

Projet e2.22 : Projet intégré de ranch bovin incluant un centre de formation professionnelle

Objectifs	• *Augmenter la production de viande bovine* • *Réduire le taux de dépendance aux importations* • *Favoriser le développement d'un ranching bovin performant et durable*
Description	Création d'un **ranch à Bouna** pour la production de viande bovine comprenant : ➢ Une aire d'amélioration pastorale de **2 000 ha**, permettant d'assurer l'alimentation des bêtes en pâturage naturel ➢ Une **clôture** afin de délimiter le ranch et protéger les bovins ➢ Une unité d'alimentation du bétail d'une capacité de **19 tonnes/semaine** ➢ Un abattoir d'une capacité de **10 têtes/semaine** Le ranch aura une capacité de **600 têtes** (dont 550 génisses) issues d'un croisement industriel entre les races **N'dama** (génisses) et **Zébu** (géniteurs) présentes en Côte d'Ivoire. *Le ratio bêtes/hectare est modulable en fonction du rendement fourrager des cultures pastorales ainsi que de la demande en viande bovine du marché* • Mise en place d'un **centre de formation professionnelle intégré au ranch** visant à permettre aux producteurs et aux techniciens d'acquérir les techniques pratiques de conduite des élevages ainsi que d'organisation et de gestion de l'unité

Prérequis	• *Proximité des principaux centres de consommation de produits bovins*	*Acteurs*	• *Ministère des Ressources animales et halieutiques* • *Investisseur (s) privé (s)*

#22 Projet e2.22 : Projet intégré de ranch bovin incluant un centre de formation professionnelle

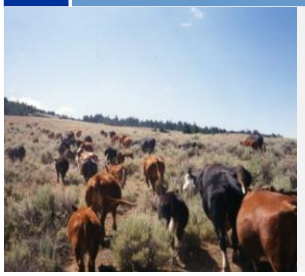
Le ranch intègre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la filière

1 Acquisition de veaux



- Acquisition de veaux de 150 kg de races de **N'dama** et **Zébu**

2 Engraissement



- Elevage pendant 1 an dans un ranch (1 à 4 ha/tête)
- Pâturage naturel et rajout de compléments alimentaires (pendant 2 mois de finition)
- Soins vétérinaires
- Poids vif cible : 300 kg/tête



3 Reproduction/Naissage*



- Acquisition de génisses reproductrices
- Reproduction (croisements, inséminations artificielles…)
- Elevage des veaux nés dans le ranch
- Réforme des génisses

4 Abattage et conditionnement



- Abattage (**10 têtes/semaine**) des bovins selon les exigences sanitaires requises

Source : Etude Valyans Consulting 2014

Projet e2.22 : Projet intégré de ranch bovin incluant un centre de formation professionnelle

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouna**



Chiffres clés

Capacité de production *: 10 têtes/semaine*

Superficie nécessaire *: 2 200 ha*

Investissements *: 622 M FCFA*

CA prévisionnel : *~ 170 M FCFA*

VA prévisionnelle *: ~ 100 M FCFA*

Emplois créés :

- *40 emplois directs*
- *40 emplois indirects*
- *80 emplois induits*



Impacts

- ***Amélioration de la technicité des producteurs/techniciens de la filière dans la région***
- ***Amélioration des conditions sanitaires de la filière***

#23 Projet e2.23 : Mise en place d'un abattoir régional de viandes bovine et ovine

Multi-filières

Objectifs	• *Offrir aux professionnels de la filière une structure d'abattage moderne, à proximité des projets d'élevage et aux normes internationales en vigueur* • *Eviter les abattages clandestins qui présentent d'importants risques sanitaires*
Description	La zone Centre-Nord-Est pâti actuellement d'un manque d'abattoirs fonctionnels, respectant des normes internationales en matière d'hygiène. L'approvisionnement des principales villes en viande fraîche se fait principalement à partir de circuits informels • Mise en place d'un abattoir aux **normes internationales** d'une **capacité de 425 têtes/jour*** ➢ 300 bovins/jours ➢ 125 petits ruminants/jour L'abattoir sera adossé à un marché à bétail ** Dimensionnement proposé par le Ministère de l'Economie et des Finances et le comité national de PPP dans le cadre du Forum International Africain des investissements en PPP*

Prérequis	• *Proximité des principaux centres de consommation de produits bovins et ovins* • *Conditions pédoclimatiques favorables à l'élevage bovin et ovin*	*Acteurs*	• *Ministère des Ressources animales et halieutiques* • *Investisseur (s) privé (s)*

Projet e2.23 : Mise en place d'un abattoir régional de viandes bovine et ovine

Illustration – Abattoir bovin

Processus d'abattage

1. ***Inspection ante mortem***
2. ***Etourdissement et saignée***
3. ***Retrait de pieds et peaux***
4. ***Eviscération***
5. ***Inspection post mortem***
6. ***Partage de la carcasse***
7. ***Réfrigération et stockage***

Principales normes à respecter

Choix de l'emplacement de l'abattoir	• *Approvisionnement en eau* • *Emplacement surélevé pour l'évacuation de l'eau par un système d'égout* • *Desserte par voie routière*
Parc d'attente de l'abattoir	• *Repos des bêtes avant l'abattage pour assurer la qualité de la viande* • *Capacité égale à ce que peut traiter l'abattoir en un jour et demi*
Abattage des bovins	• *Séparation des opérations propres et malpropres (afin d'éviter le risque de contamination)* • *Tri et évacuation des déchets*





Source : FAO

Projet e2.23 : Mise en place d'un abattoir régional de viandes bovine et ovine

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**



Chiffres clés

Capacité d'abattage cible *: 425 têtes/jour*

Superficie nécessaire *: ~ 5 ha*

Investissements *: 6,5 MM FCFA*

- ***Emplois créés*** *:*
  - *100 emplois directs*
  - *250 emplois indirects*
  - *200 emplois induits*



Impacts

- ***Amélioration des conditions sanitaires d'abattage***
- ***Amélioration de la qualité de la viande distribuée dans les centres urbains***

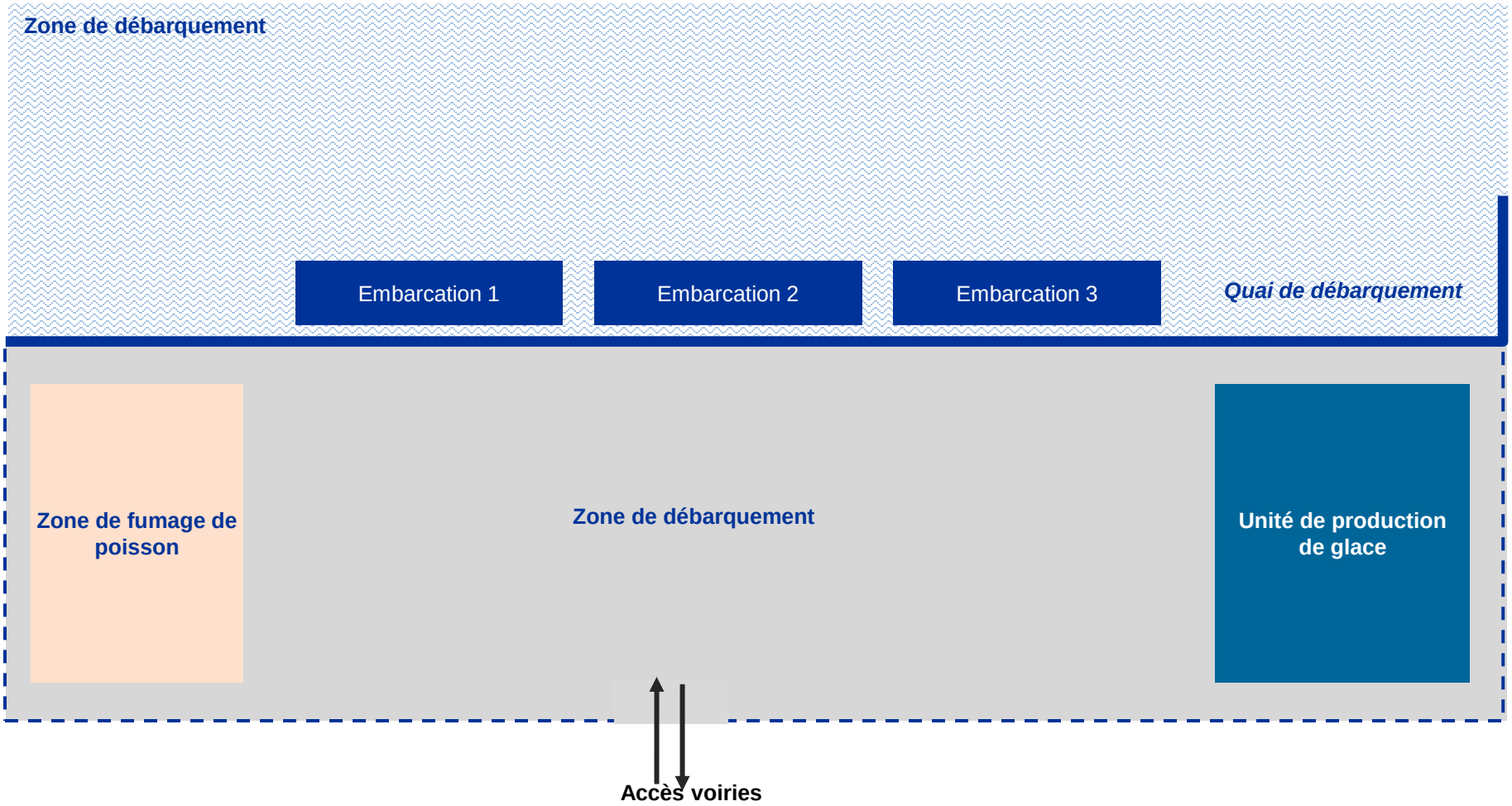
#24 Projet e2.24 : Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA)

Objectifs	• *Améliorer les conditions de débarquement des pêcheurs et réduire les pertes post-capture dans la zone, tout en assurant de bonnes conditions de travail et de sécurité sur le site*
Description	▪ Ce projet consiste à **créer 1 Point de Débarquement Aménagé (PDA) pour la pêche continentale, pouvant accueillir un volume cible de 1 200 tonnes sur une superficie totale de près de 700 m².** ▪ Le PDA est une structure dédiée aux **débarquements de la pêche artisanale** qui permet de mettre à disposition des pêcheurs : • **un quai de débarquement** • **une zone de débarquement aménagée** • **une unité de fourniture de glace (machines à glace)** • **une zone de fumage de poissons équipée de fours modernes** (ex: FTT Thiaroye)

Prérequis	• Localisation du site en fonction du niveau de facilité d'accès et du raccordement en eau et électricité • Entretien et maintenance régulière des infrastructures • Gouvernance locale forte pour le développement du projet	*Acteurs*	• *Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)* • *Bailleurs de fonds internationaux* • *Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)*

Projet e2.24 : Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA)

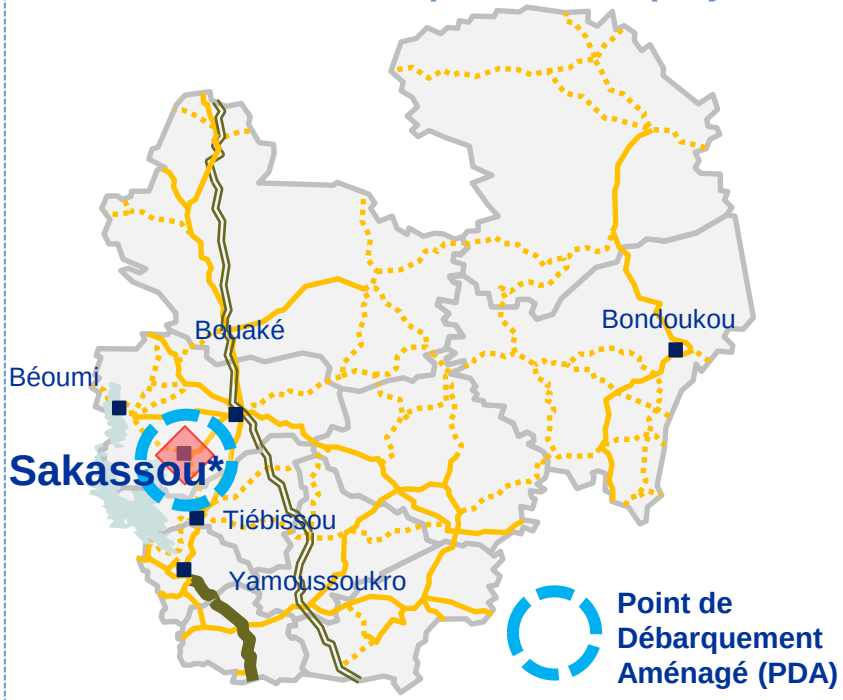
Concept du projet



#24 Projet e2.24 : Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA)

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



** Rattaché au PEC de Bouaké*

Chiffres clés

- ***Investissement total :*** *250 MFCFA*
- ***Capacité cible annuelle à débarquer :*** *1 200 t/an*
- ***Capacité de débarquement :*** *7 t/jour*
- ***Longueur des quais nécessaire :*** *70 m*
- ***Superficie nécessaire totale :*** *700 m²*
- ***Emplois créés :***
  - *25 emplois directs*
  - *60 emplois indirects*
  - *45 emplois induits*

Impacts

- ***Contrôle des volumes débarqués***
- ***Amélioration des conditions de débarquement***
- ***Amélioration de la valorisation du poisson***
- ***Réduction des pertes post-captures***

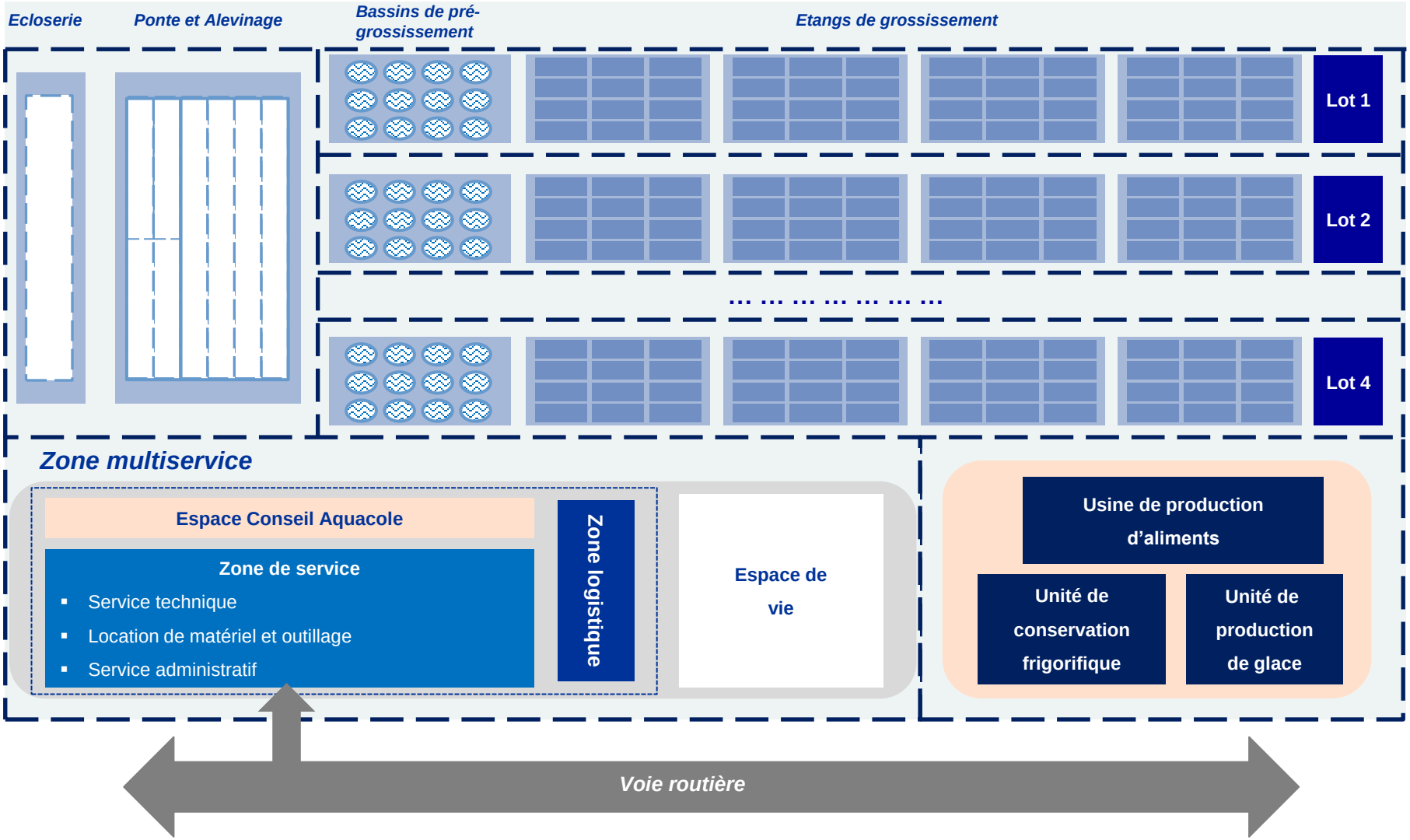
#25 Projet e2.24 : Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée

Objectifs	▪ *Développer la production et dynamiser l'activité aquacole des pisciculteurs* ▪ *Assurer la synergie entre les différents acteurs sur la chaîne de valeur et la mutualisation des services (logistique, conservation, conditionnement et production)* ▪ *Réduire le coût initial d'investissement pour les petits pisciculteurs locaux*
Description	▪ Ce projet consiste à **aménager et concéder une plateforme piscicole intégrée pouvant produire un volume cible de 5 000 tonnes sur une superficie totale de près de 610 ha.** ▪ **La Plateforme Piscicole Intégrée (PPI) regroupe l'ensemble des structures nécessaires à l'activité piscicole à savoir :** • **Une écloserie** • **Une zone de ponte et d'alevinage** • **Des bassins de pré-grossissement** • **Des étangs de grossissement** • **Une zone multiservices** • **Une unité de production d'aliments** • **Des unités de froid**

Prérequis	• Localisation du site en fonction de l'hydrographie (disponibilité de l'eau, plans d'eau…) et de la qualité des sols (sols propices, fertiles, argileux…) • Entretien et maintenance régulière des infrastructures • Gouvernance locale forte pour le développement du projet	*Acteurs*	• *Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)* • *Investisseurs privés/bailleurs de fonds* • *Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)*

Projet e2.25 : Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée

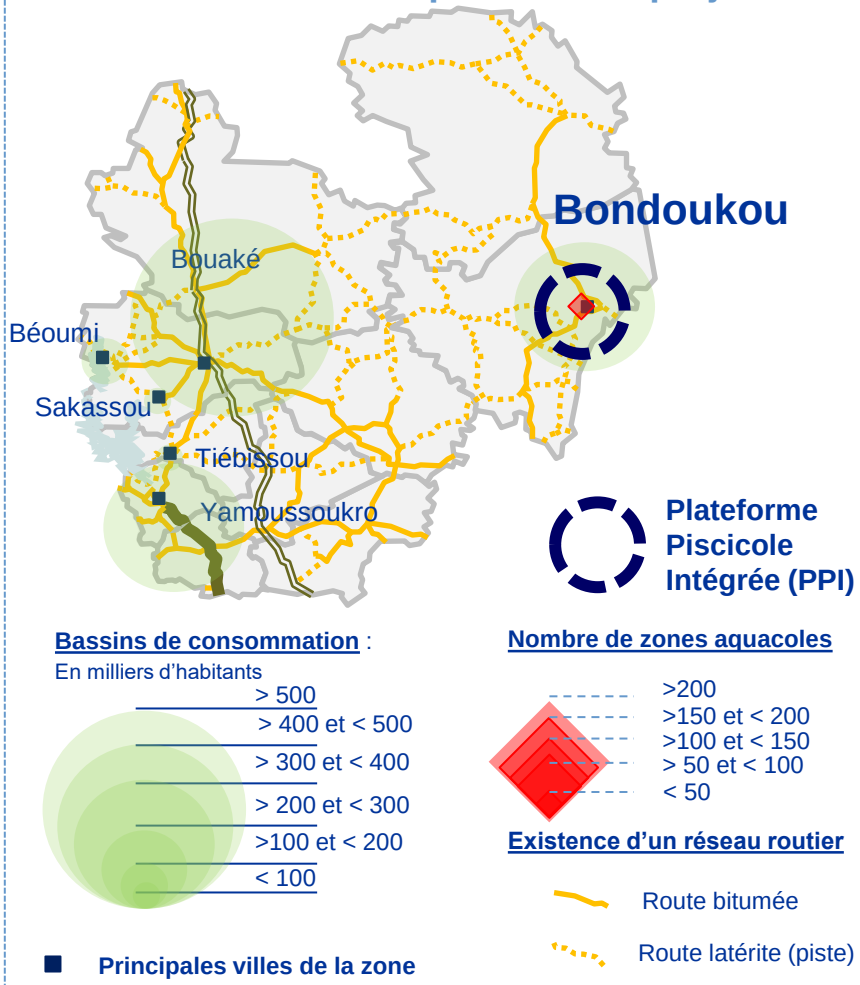
Concept du projet



Projet e2.25 : Aménagement et concession d'une Plateforme Piscicole Intégrée

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Investissement total :*** *33 800 MFCFA*
- ***Production cible totale :*** *5 000 t*
- ***Superficie totale de la PPI :*** *6 099 038 m²*
- ***Emplois créés :***
  - *200 emplois directs*
  - *490 emplois indirects*
  - *390 emplois induits*

Impacts

- ***Développement de la production***
- ***Dynamisation de l'activité aquacole***
- ***Réduction du coût initial d'investissement aux petits pisciculteurs locaux***

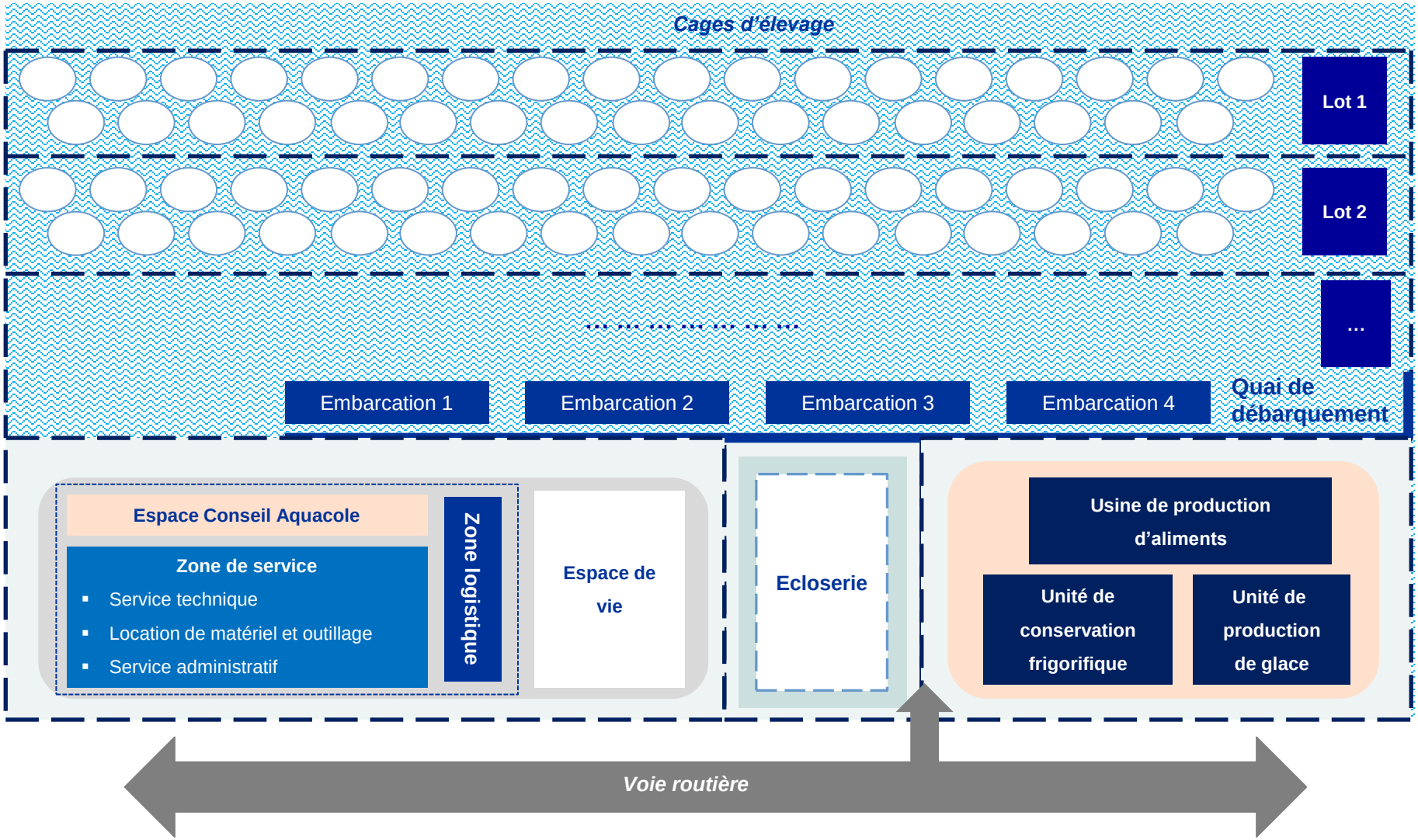
#26 Projet e2.26 : Aménagement et concession d'une Base à terre pour l'aquaculture en cages

Objectifs	▪ *Développer la production et dynamiser l'activité aquacole* ▪ *Assurer la synergie entre les différents acteurs sur la chaîne de valeur et mutualiser les services (logistique, conservation, conditionnement et production)* ▪ *Réduction du coût initial d'investissement aux petits aquaculteurs locaux*
Description	▪ Ce projet consiste à aménager et concéder une base à terre pour l'aquaculture en cages pouvant produire un volume cible de **5 000 tonnes sur une superficie totale de près de 31 ha.** ▪ La base à terre pour l'aquaculture en cages regroupe **l'ensemble des structures nécessaires à l'activité aquacole** à savoir : • **Une écloserie** • **Des cages d'élevage en lot** • **Des étangs de grossissement** • **Une zone multiservices** *(espace de conseil aquacole, zone de service, zone logistique, …)* • **Une unité de production d'aliments** • **Des unités de froid** *(entrepôt et machine à glace)*

Prérequis	• Localisation du site en fonction de l'hydrographie (disponibilité de l'eau, plans d'eau…) et de la qualité des sols (sols propices, fertiles, argileux…) • Entretien et maintenance régulière des infrastructures • Gouvernance locale forte pour le développement du projet	*Acteurs*	• *Direction de l'Aquaculture et des Pêches (MIRAH)* • *Investisseurs privés/bailleurs de fonds* • *Direction des Services Vétérinaires (MIRAH)*

Projet e2.26 : Aménagement et concession d'une Base à terre pour l'aquaculture en cages

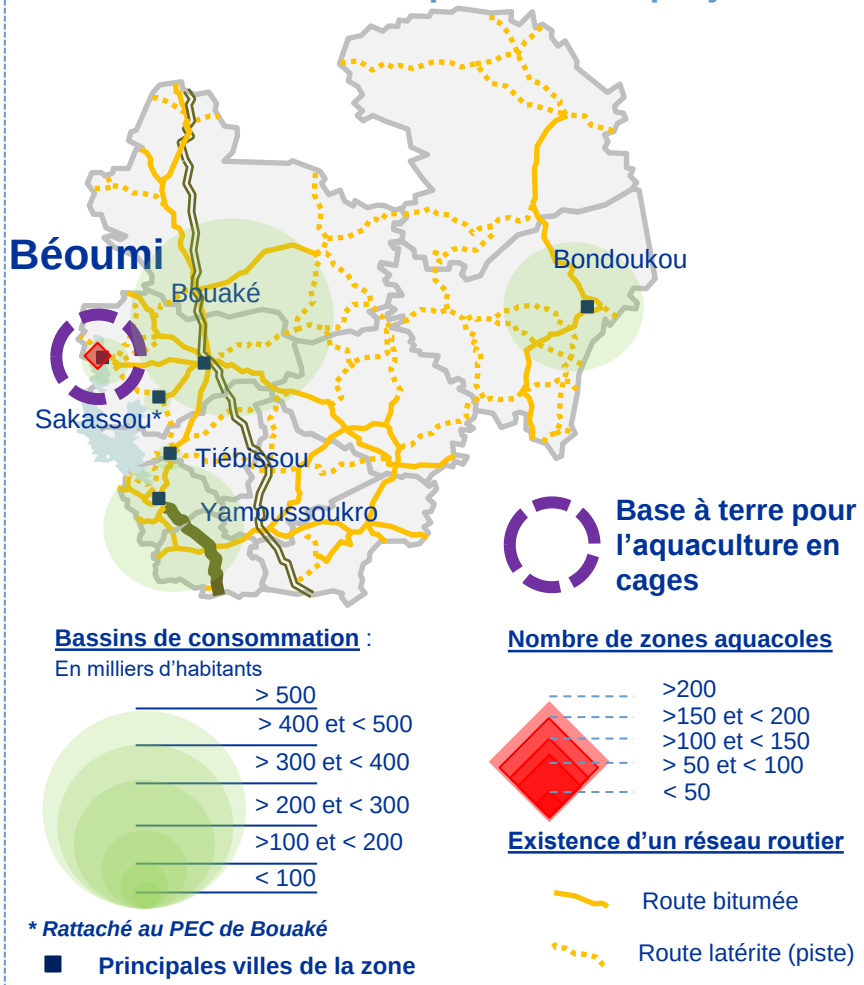
Concept du projet



#26 Projet e2.26 : Aménagement et concession d'une Base à terre pour l'aquaculture en cages

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Investissement total :*** *9 200 MFCFA*
- ***Production cible totale :*** *5 000 t*
- ***Superficie totale de la PPI :*** *310 975 m²*
- ***Emplois créés :***
  - *130 emplois directs*
  - *325 emplois indirects*
  - *255 emplois induits*

Impacts

- ***Développement de la production***
- ***Dynamisation de l'activité aquacole***
- ***Réduction du coût initial d'investissement aux petits aquaculteurs locaux***

4.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Dossier stratégique* *c) Prérequis au développement du secte* *d) Synthèse*
Portefeuille de projets	*Projet e3.1 : Mise en place d'un centre de formation des mineurs* *Projet e3.2 :Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie* *Projet e3.3 :Mise en place d'une tannerie* *Projet e3.4 :Création d'une unité de tissage et filature de coton* *Projet e3.5 :Mise en place d'une pépinière de reboisement en essences forestières* *Projet e3.6 :Création d'un centre de promotion et d'encadrement du reboisement*

E.3

4.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Mines

- Malgré la diversité et l'abondance des ressources minières de la zone, l'exploitation minière est faite essentiellement de façon artisanale
- Plusieurs permis de recherche et d'exploration des sols ont été attribués
- Besoin de main-d'œuvre aux qualifications adaptées



IMM

- Besoin en outillages et équipements agricoles dans une zone considérée comme le grenier alimentaire du pays ; besoin également d'accompagner la croissance du secteur de la construction et la consommation des ménages avec les ustensiles, outils et équipements adaptés
- Présence historique d'un savoir-faire artisanal dans le travail des métaux
- Main d'œuvre disponible à bas coût



Textile

- La zone compte une unité industrielle de tissage, filature et confection textile qui génère 57 % du chiffre d'affaires industriel de la zone, à hauteur de 1,4 MMFCFA



Bois

- L'industrie du bois est fortement développée dans le pays, et dispose d'un fort potentiel dans la zone ; elle représente plus de la moitié du chiffre d'affaires industriel et près de 94 % des emplois industriels ;
- Cette industrie repose sur 2 grandes entreprises et 21 PME opérant dans le sciage et la menuiserie ; .



4.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)

E.3

b) Dossier stratégique

Industrie

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Optimiser l'exploitation du potentiel minier** de la zone en fournissant une **main-d'œuvre qualifiée opérationnelle** dans les différents sites d'exploration minière
- **Répondre au besoin croissant en outils et ustensiles métalliques** généré par l'**essor des activités** dans les différents domaines tels que **l'agriculture ou la construction,** mais également par l'**augmentation de la consommation des ménages**
- **Renforcer la capacité de transformation de coton** de la zone Centre Nord-Est
- **Diversifier l'offre de produits de cuir** en mettant en place une tannerie qui profitera du **développement d'un abattoir dans la zone**
- **Encourager le reboisement de la zone** à travers la formation d'une **main-d'œuvre qualifiée** indispensable à une **exploitation responsable des ressources forestières**

Chiffres clés

46	Superficie (ha)
14	Investissements (MMFCFA)
1 030	Nombre d'emplois

Projets prévus dans la zone Centre Nord-Est

Mines	1	Mise en place d'un centre de formation des mineurs
Travail des métaux	2	Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
Cuir	3	Mise en place d'une tannerie
Textile	4	Création d'une unité de tissage et filature de coton
Bois	5	Mise en place d'une pépinière de reboisement en essences forestières
	6	Création d'un centre de promotion et d'encadrement du reboisement







4.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)

c) Prérequis pour le développement du secteur

Afin de favoriser la bonne exécution des projets, l'Etat se doit d'intervenir de façon volontariste pour mettre en place des mesures d'accompagnement au développement industriel

Transverse	Prérequis 1	Renforcer le dispositif de sécurité sanitaire
	Prérequis 2	Développer le savoir-faire et les compétences industriels
	Prérequis 3	Développer un cadre d'investissement attractif et mettre à niveau le dispositif règlementaire, fiscal et normatif du secteur
	Prérequis 4	Mettre à niveau et moderniser les équipements industriels
Mines	Prérequis 5	Renforcer la lutte contre l'orpaillage
	Prérequis 6	Mettre en place un cadre règlementaire plus souple envers les nouveaux investisseurs et plus rigide concernant l'exploitation clandestine des mines
IMM	Prérequis 7	Faciliter l'accès au financement pour l'équipement de la zone de services
Textile	Prérequis 8	Réaliser un effort d'investissement pour soutenir les Acteurs de la filière
Bois	Prérequis 9	Favoriser le reboisement du territoire national

4.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)

d) Synthèse

Industrie

Projets	Superficie (ha)	Investissements (MFCFA)	Emplois directs
Centre de formation des mineurs	0,04	36	10
Zone d'activités de mécanique générale et métallurgie	24	10 100	
Unité de filature et tissage	1	3 500	120
Tannerie	1	210	20
Pépinière de reboisement	20	80	40
Centre de promotion du reboisement	0,1	36	10

Connecteur	Superficie (ha)	Investissements (MFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Bouna	3	1 250			
Bondoukou	5	2 518	5	10	10
Katiola	12	708	25	10	50
Bouaké	17	6 286	170	420	335
Daoukro	2	650			
Bongouanou	2	650			
Dimbokro	3	1 250			
Toumodi	2	650			
Total	46	13 962	200	440	395

**L'ensemble des projets sont structurants*

Projet e3.1 : Création d'un centre de formation des mineurs

Objectifs	▪ *Former les futurs mineurs aux bonnes pratiques de l'activité* ▪ *Améliorer leurs conditions de travail et leur sécurité* ▪ *Professionnaliser la gestion des ressources humaines dans l'industrie minière*
Description	**La mise en place de centres de formation des mineurs s'inscrit dans le cadre du développement attendu de la filière minière dans la zone Centre Nord-Est** et dans le pays de façon générale. Un centre de formation aura pour objectif de **former les candidats mineurs aux notions de base et aux pratiques incontournables de la mine.** **Les promotions sortantes** seront composées de candidats prêts à intégrer une opération d'exploitation minière, **maîtrisant les techniques d'extraction et les règles de bonne conduite et de sécurité** au sein de la mine. Ces centres de formation **permettront ainsi aux investisseurs de bénéficier d'une ressource humaine immédiatement disponible et nécessitant un très petit effort de formation en interne**. Les cycles de formation proposés seront articulés autour de **modules pratiques de courte durée** (trois semaines par module), dispensés dans un **minimum de deux classes**, avec **deux formateurs par classe**. Les modules nécessaires à la professionnalisation des sont les suivants (non exclusif) : ✓ **Introduction à l'industrie minière et au métier de mineur** ✓ **Notions de géologie et de géotechnique** ✓ **Notions sur les explosifs** ✓ **Etablissement d'un plan de forage et d'un plan de tir** ✓ **Montage et assemblage d'un échafaudage** ✓ **Santé et sécurité dans la mine** On pourra implanter **un centre de formation des mineurs dans chaque connecteur principal**. Il sera **dimensionné en fonction des besoins exprimés dans la zone**, selon les résultats attendus au niveau des permis de recherche en cours.

Prérequis	▪ *Ressource humaine disponible* ▪ *Nombreux permis de recherche miniers en cours*	*Acteurs*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines* • *Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny*

#1 Projet e3.1 : Création d'un centre de formation des mineurs

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

Centre de formation des mineurs

Chiffres clés

- ***Investissements (Public-Privé) :*** *36 MFCFA*
- ***Superficie :*** *400 m²*
- ***Capacité :*** *80 diplômés par an*
- ***Emplois créés :***
  - *10 emplois directs*
  - *20 emplois indirects*
  - *15 emplois induits*

Impacts

- ***Formation d'une main-d'œuvre qualifiée à l'exploration minière***

Projet e3.2 : Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Objectifs	▪ *Mettre en place les conditions nécessaires au développement des métiers clés du travail des métaux*
Description	**Le travail des métaux est une composante essentielle du développement industriel,** car il adresse tous les types de marchés, de l'agriculture au BTP en passant par les activités à caractère industriel. **Le savoir-faire artisanal du travail des métaux est omniprésent dans le pays,** car il permet de fabriquer des outils indispensables à la vie quotidienne des populations, tels que la coutellerie et les ustensiles de cuisine. **Cependant, la croissance démographique et le développement à prévoir dans les domaines de l'agriculture et de la construction nécessitent la professionnalisation, la structuration et la diversification de ce savoir-faire.** Pour ce faire, le projet propose de **mettre en place, dans chaque connecteur principal et secondaire, une zone d'activités dédiée à la mécanique générale et à la métallurgie**, où les personnes physiques et morales pourront faire appel aux services qui leur importent. Il s'agira de couvrir les métiers suivants : ✓ **La forge et la ferronnerie** ✓ **La fonderie** ✓ **La chaudronnerie, le pliage, l'estampage, l'emboutissage et l'usinage** ✓ **La soudure et la mécano-soudure** ✓ **La construction métallique** ✓ **La fabrication d'ustensiles, outils et outillages métalliques.** La zone d'activités de mécanique générale et métallurgie comprendra **une zone lotie et destinée à accueillir des entreprises structurées spécialisées** dans l'un ou plusieurs des métiers précités, ainsi **qu'une zone « artisanale » destinée à accueillir des individus autoentrepreneurs** qui souhaitent exercer une activité similaire.

Prérequis	▪ *Proximité de la demande (développement urbain, agricole, et besoins des ménages)* ▪ *Approvisionnement en matière première métallique à bas coût* ▪ *Savoir-faire existant au sein des populations*	*Intervenant*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines*

#2 Projet e3.2 : Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet

Travail des métaux et fabrication d'ouvrages métalliques

Production industrielle

- Fabrication de **tubes et tuyaux métalliques et autres produits métalliques pour la construction**
- Activité **peu diversifiée et peu sophistiquée ; très peu d'industriels sont équipés de moules industriels et de presses à emboutir**

Principaux produits

Tubes et tuyaux



Outils et coutellerie



Positionnement du projet :

1 zone d'activité sera implantée dans chaque connecteur de la zone

Chiffres clés

- ***Superficie :***
  - *5 ha viabilisés dans chaque connecteur principal, dont 1 ha dédié au travail des métaux artisanal*
  - *3 ha viabilisés dans chaque connecteur secondaire, dont 1 ha dédié au travail des métaux artisanal*
  - *2 ha viabilisés dans chaque connecteur local, dont 1 ha dédié au travail des métaux artisanal*
- ***Investissements (Public-Privé) :*** *10,1 MMFCFA*

Impacts

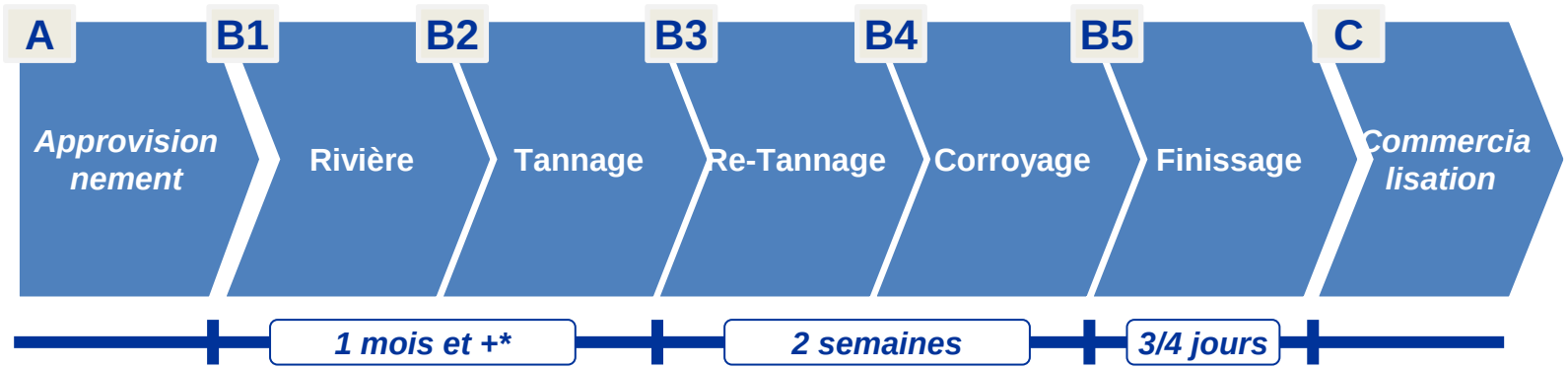
- ***Mise à disposition du foncier nécessaire à l'implantation d'unités structurées de travail des métaux***
- ***Mise en place de l'infrastructure adéquate au travail artisanal des métaux***

#3 Projet e3.3 : Mise en place d'une tannerie

Objectifs	▪ *Valoriser les peaux résultant de l'abattage des bovins dans la zone Nord-Ouest* ▪ *Relancer la filière cuir du pays*
Description	**Le semi-produit Wet Blue est un produit standard de très grande qualité**, base de produits finis en cuir raffiné. **Développer l'activité de tannerie** dans la ville de Bouaké permettra de **profiter de l'offre de peaux de bovins disponibles, et du positionnement stratégique de la ville au sein du pays.** Le tannage des peaux issues de l'abattoir local s'effectue après une étape de **conservation**, une étape de **trempage** et des **opérations mécaniques de délainage et d'écharnage**. Le Wet Blue nécessite de **longues périodes de murissement** entre différentes étapes de transformation. **Une fois les peaux essorées, elles sont refendues et dérayées** en utilisant la liste d'équipements : ✓ **Echarneuse** ✓ **Refendeuse** ✓ **Foulon de tannage** ✓ **Essoreuse** ✓ **Ponceuse** **Le semi-produit obtenu est essentiellement destiné à l'export** (Chine et Europe principalement). Il pourra être exporté **sous forme brute ou après une deuxième transformation dans le District d'Abidjan**. Cette tannerie aura une **capacité de production journalière de 3 tonnes**.

Prérequis	▪ *Desservi par une ligne de train* ▪ *Proximité des pays limitrophes pour alimenter la demande de la sous-région*	*Intervenant*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines*

#3 Projet e3.3 : Mise en place d'une tannerie



Type de peau/cuir	*Peau brute* / *Peau salée*		*Peau tripe* / *Wet Blue*		*Stain/Crust* / *Produit fini*		
Type de production	**Production standardisée**			**Production personnalisée (en fonction du produit recherché/demandes du client)**			
Equipements clés		▪ Foulons ▪ Echarneuse	▪ Foulons	▪ Essoreuse ▪ Refendeuse ▪ Dérayeuse ▪ Machine sous-vide ▪ Cadreuse	▪ Pigmen-teuses ▪ Presse	▪ Pieteuse	

** En fonction de la durée de stockage du wet-blue*

#3 Projet e3.3 : Mise en place d'une tannerie

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation

- **Bouaké**



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *1 hectare*
- ***Investissements (Privé) :*** *210 MFCFA*
- ***Capacité de production :*** *3 tonnes par jour*
- ***Emplois créés :***
  - *20 emplois directs*
  - *50 emplois indirects*
  - *40 emplois induits*



Impacts

- ***Valorisation du produit de l'élevage ivoirien***
- ***Nouveaux débouchés pour les abattoirs locaux***

#4 Projet e3.4 : Création d'une unité de tissage et filature du coton

Objectifs	• *Accompagner la relance de la filière coton-textile* • *Mettre à disposition des populations une production textile de qualité et à prix abordable*
Description	La mise en place en place d'unité de filature et tissage du coton dans la zone Centre Nord-Est s'explique par le besoin en fil généré par les unités de confection. Ce projet permettra de **valoriser la production de coton à la sortie des différentes unités d'égrainage de la zone,** permettant ainsi de **maximiser la valeur ajoutée** issue de sa production et optimiser le prix du tissu. **La production pourra être acheminée** pour son utilisation dans des unités de confection à **Bouaké et Abidjan**. Un tel projet permettra de **réduire les quantités de matières premières importées** par les unités de confection de la zone à travers un **renforcement de l'offre locale**. Cette unité de production aura pour **principaux métiers** : ✓ **La filature** : transformation du coton graine en fil ✓ **Le tissage** : transformation du fil de coton en tissu écru et tissu ennobli **Les équipements** utilisés seront notamment: ✓ Des **machines de filature** : **400 broches** de filature pour une production quotidienne de **100 kg** de fil ✓ Des **machines de tissage** : assemblage de tissu, découpage, séchage du tissu

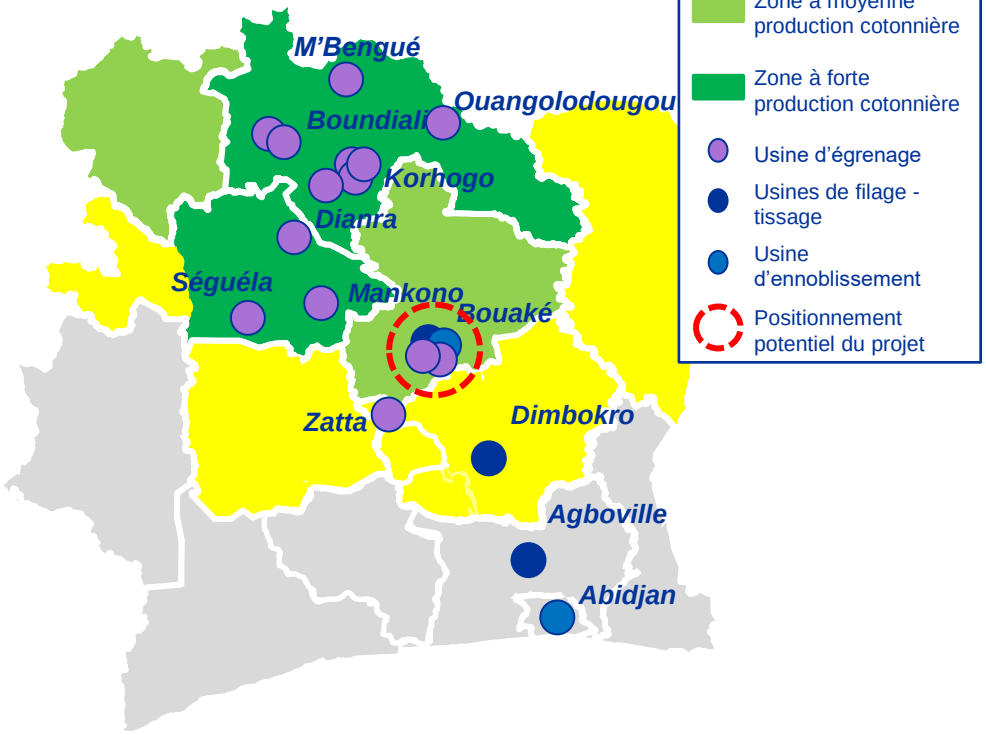
Prérequis	▪ *Proximité du principal bassin national de production* ▪ *Savoir-faire historique dans l'industrie textile* ▪ *Disponibilité de ressources humaines* ▪ *Forte connectivité avec les infrastructures de transport*	*Intervenant*	• *Ministère de l'Industrie et des Mines*

#4 Projet e3.4 : Création d'une unité de tissage et filature du coton

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet

Carte de la zone cotonnière



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *1 hectare*
- ***Investissements (Privé) :*** *3,5 MMFCFA*
- ***Capacité de production :*** *3000 tonnes/an*
- ***Emplois créés :***
  - *120 emplois directs*
  - *300 emplois indirects*
  - *240 emplois induits*

Impacts

- ***Production portée à 20 000 tonnes par an***
- ***Nouveaux débouchés pour les producteurs locaux de coton***

#5 Projet e3.5 : en place d'une pépinière de reboisement en essences forestières

Objectifs	▪ *Mettre en place une pépinière afin d'améliorer l'approvisionnement en matière première de l'industrie du bois* ▪ *Participer à la lutte contre la déforestation du pays et le commerce illégal de bois*		
Description	**La demande en bois est principalement orientée vers l'export** et est également portée par les industries de transformation locales. **La compétitivité de ce secteur réside sur la disponibilité d'une matière première de bonne qualité et à faible coût.** **Le développement du secteur de l'immobilier résidentiel et professionnel** faisant appel à des produits de seconde transformation (portes, meubles,…) **contribue également à l'augmentation de la demande en matière première.** **Les ressources naturelles de plus en plus limitées en bois** et la réduction des terrains réservés au reboisement **représentent une difficulté pour le développement des industries de transformation**. En effet la déforestation massive a fait passer **la surface totale des forêts en Côte d'Ivoire de 78 % à 13 % de la surface totale du pays depuis l'indépendance.** La mise en place d'une pépinière de reboisement en essences forestières apportera donc une solution à ce problème d'approvisionnement. **Le projet représentera également une opportunité de développement du clonage industriel des différentes essences de bois présentes dans la zone et permettra donc d'améliorer la productivité des plantations.**		
Prérequis	▪ *Coût de la main-d'œuvre ivoirienne faible* ▪ *Disponibilité de la ressource forestière, mais nécessitant un effort de reboisement* ▪ *Disponibilité des infrastructures logistiques à proximité des ressources*	*Intervenant*	• *Ministère des eaux et forêts*

#5 Projet e3.5 : Mise en place d'une pépinière de reboisement en essences forestières

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

Pépinières de reboisement en essences forestières

Chiffres clés

- ***Superficie totale :*** *20 hectares*
- ***Investissement (Privé) :*** *80 MFCFA*
- ***Capacité de reboisement :*** *400 hectares*
- ***Emplois créés :***
  - *40 emplois directs*
  - *60 emplois indirects*
  - *80 emplois induits*

Impacts

- ***Mise en place d'une offre de plants de qualité nécessaires aux opérations de reboisement de la zone***

#6 Projet e3.6 : Création d'un centre de promotion et d'encadrement du reboisement

Objectifs	▪ *Mettre en place un centre de formation afin d'accompagner le développement de l'industrie du bois dans le pays en fournissant une main-d'œuvre qualifiée nécessaire à une exploitation responsable des ressources en bois de la zone.* ▪ *Optimiser la gestion des ressources forestières grâce à la qualification de la main-d'œuvre dans l'industrie du bois*
Description	**Le développement de l'industrie du bois et sa part croissante dans les exportations du pays créent un besoin important en termes de main-d'œuvre qualifiée**. De plus **la forte déforestation qu'a connue le pays nécessite des compétences spécifiques** afin d'optimiser la gestion des ressources en bois et de lutter contre l'exploitation illégale et informelle. Le centre aura **trois missions distinctes,** mais **complémentaires** : ▪ **Encadrer et organiser les programmes de reboisement en définissant les objectifs des différentes opérations de reboisement** ainsi que les essences forestières à planter pour chacune des opérations ▪ **Sensibiliser les propriétaires terriens à la nécessité d'un reboisement** et aux différents **impacts liés à cette dynamique** notamment la **disponibilité de la matière première, la lutte contre la désertification,…** ▪ **Former les effectifs aux techniques de reboisement** afin d'assurer **un reboisement efficient** effectué dans les **meilleures conditions de respect de l'environnement** et avec les **dernières technologies disponibles** Le centre aura comme vocation de **former une main-d'œuvre qualifiée** opérationnelle afin de **mener à bien les opérations de reboisement** d'une part et d'autre part de **promouvoir une exploitation responsable du bois.**

Prérequis	▪ *Besoin en reboisement à échelle nationale* ▪ *Industrie du bois en développement* ▪ *Existence de compétences locales en la matière*	*Intervenant*	• *Ministère de l'Éducation nationale* • *Ministère des eaux et forêts*

#6 Projet e3.6 : Création d'un centre de promotion et d'encadrement du reboisement

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

Centre de promotion et d'encadrement du reboisement

Chiffres clés

- ***Superficie :*** *1 000 m²*
- ***Investissements (Public-Privé) :*** *36 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *10 emplois directs*
  - *10 emplois indirects*
  - *15 emplois induits*

Impacts

- ***Sensibilisation à la nécessité du reboisement de la zone Centre Nord-Est***
- ***Formation d'une main-d'œuvre qualifiée à la conduite des opérations de reboisement***

4.2.4. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Dossier stratégique* *c) Synthèse*
Portefeuille de projets	*Projet e4.1 : Réhabilitation et valorisation des sites touristiques* *Projet e4.2 : Construction d'un « Village Nature » à proximité du parc* *Projet e4.3 : Création d'un centre artisanal* *Projet e4.4 : Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration* *Projet e4.5 :Mise à niveau du centre de formation en tourisme et hôtellerie*

4.2.4. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Ressources touristiques

- La zone dispose de ressources touristiques naturelles diversifiées, en particulier dans le District du Zanzan et dans les régions du Gbêké et du N'Zi :
  - Les réserves naturelles du N'Zi River Lodge et d'Abokouamékro
  - Le Parc National de la Comoé (le plus grand parc d'Afrique de l'Ouest)
- Toutefois, les ressources touristiques sont peu valorisées et mal entretenues, voire méconnues



Offre d'hébergement

- La zone dispose de plus de 100 établissements d'hébergement
- L'essentiel de l'offre hôtelière n'est pas classée
- De nombreux hôtels ne disposent pas d'agrément professionnel ou de licences d'exploitation, d'autres ne sont pas ou peu entretenus



Offre de restauration et animation

- L'offre de restauration est principalement constituée de petits établissements de type buvette ou maquis, bien qu'il existe des restaurants notamment dans les régions du Bélier et du Gontougo



4.2.4. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Principaux sites et attractions touristiques :
- Site des potiers de Ouassou - Village des potières de Tanou Sakassou

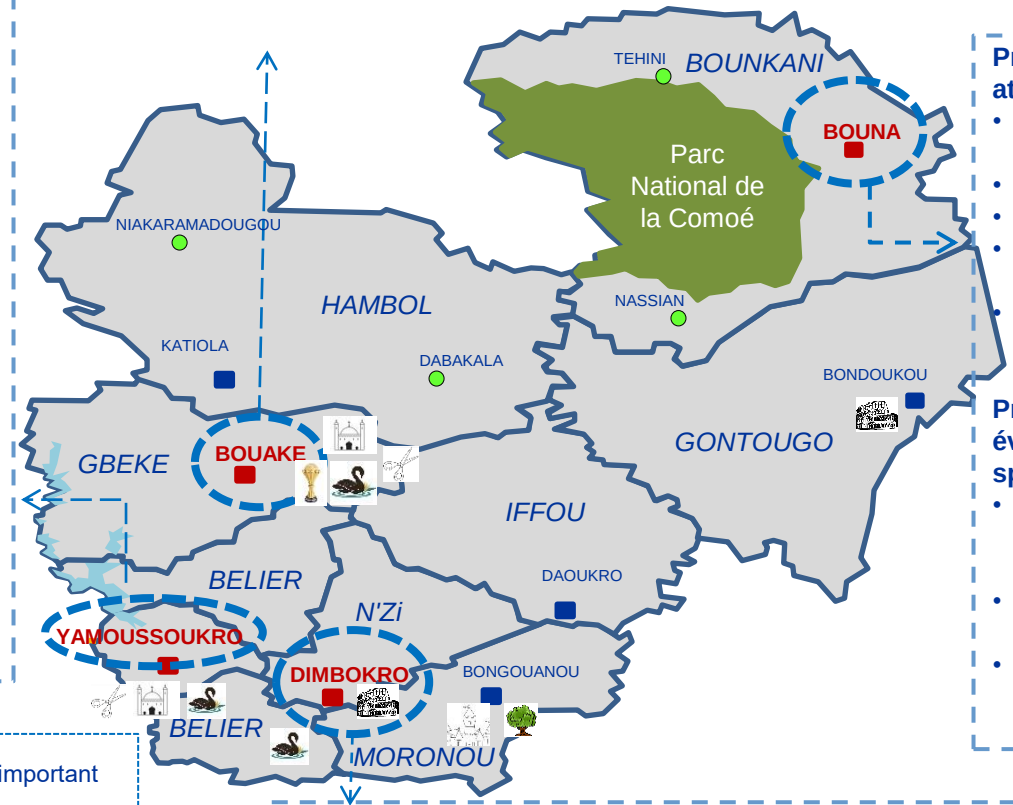
Principaux atouts et évènements culturels et sportifs :
- CAN 2021- Carnaval – Artisanat

Circuits touristiques :
- Le circuit des "visages de la Côte d'Ivoire"

Principaux sites et attractions touristiques :
- Village de tisserands
- Lac Kossou
- Réserve d'Abokouamékro

Principaux atouts et évènements culturels et sportifs :
- Les danses traditionnelles : la sortie du Masque Goly de Kondéyaokro - l'Adjémélé - l'Adjos - le Kotou - la danse Dréba…
- L'art du tissage traditionnel
- Le vin de palme
- Fête de l'igname - Fête de Pâques
- Finale nationale de détection de jeunes talents en athlétisme

Circuits touristiques :
Le circuit des "visages de la Côte d'Ivoire"



Principaux sites et attractions touristiques :
- Parc national de la Comoé
- Maisons coloniales
- Tombes des colons
- Premières Mosquées de 1800
- Villages des pêcheurs de Vonkoro

Principaux atouts et évènements culturels et sportifs :
- Festival du Bounkani (24 troupes de danses, 12 artistes musiciens)
- Fête des ignames chez les Koulango
- Kouroubi (danses des femmes et des filles malinké)

Légende

- Villes disposant d'un potentiel touristique important
- Mosquée Lac
- Forêt Artisanat
- Monument historique Château
- CAN 2021

Principaux sites et attractions touristiques :
- Les trois ponts de la période coloniale
- Pont de la RAN
- L'ancienne gare de chemin de fer
- L'ancienne résidence du Sous-préfet et les statuettes d'eau

4.2.4. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)

b) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Développer **une offre touristique et artisanale** permettant de véhiculer une véritable image de marque et d'augmenter la notoriété de la zone
- Lever les freins au développement de la filière touristique, liés :
  - Au manque de valorisation des ressources touristiques
  - À une offre d'hébergement limitée
  - À une offre de restauration limitée
- Proposer une nouvelle offre touristique et artisanale qui permette :
  - De cibler une clientèle touristique plus diversifiée
  - De développer **une offre structurante** (hôtellerie, restauration, circuits touristiques)
  - De mieux exporter **le produit artisanal ivoirien**

Chiffres clés

12	Superficie (ha)
107	Investissements (MMFCFA)
7 140	Nombre d'emplois

Projets envisagés dans la zone Centre Nord-Est

Valorisation du patrimoine

1. Réhabilitation et valorisation des sites touristiques
2. Construction d'un « Village Nature » à proximité du parc
3. Création d'un centre artisanal

4. **Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration**

5. **Mise à niveau du centre de formation en tourisme et hôtellerie**







4.2.4. Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)

c) Synthèse*

Equipements	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois directs
Sites d'hébergement 100 lits	7 000	56 000	700
Sites d'hébergement 70 lits	3 500	28 000	375
Sites d'hébergement 40 lits	2 800	22 400	280
Village d'artisans	2 600	296	80
Village Nature	100 000	60	15
Centre de formation en tourisme et en hôtellerie	1 000	80	30
Parc National de la Comoé		483	ND

Connecteur	Superficie (m²)	Investissement (MFCFA)	Emplois		
			Directs	Indirects	Induits
Bouaké	9 000	61 748	825	2 065	1 650
Toumodi					
Dimbokro					
Bongouanou					
Daoukro	1 000	80	30	30	60
Katiola	1 300	148	40	20	80
Bondoukou					
Bouna	105 600	44 860	585	585	1 170
Total	116 900	107 319	1 480	2 700	2 960

L'ensemble des projets sont structurants

Projet e4.1 : Réhabilitation et valorisation des sites touristiques

Objectifs	• *Développer l'offre touristique*		
Description	• La zone Centre Nord-Est dispose d'un **potentiel important** pour le tourisme de type religieux, naturel et culturel • Le projet de valorisation des sites touristiques se décline en 2 volets : **Volet 1 : Réhabilitation des infrastructures touristiques et préservation de la faune et la flore du Parc National de la Comoé** • Mise en place d'un espace d'accueil touristique à l'entrée du Parc National de la Comoé • Zonage du parc de manière à délimiter les espaces affectés à des activités spécifiques • Réhabilitation des habitats naturels sur place • Réhabilitation des équipements de base • Remise en état des voies d'accès • Amélioration de la fonctionnalité des infrastructures de surveillance • Conservation de la nature • Maintien de la diversité biologique **Volet 2 : Création de circuits touristiques à thème** Incitation des agences de voyages de la zone pour : • Organiser un circuit naturel dans la région du Bounkani: randonnées pédestres, écovoyages scolaires et visites guidées du parc National de la Comoé • Faire découvrir aux touristes internationaux les produits artisanaux locaux à travers l'organisation d'activité de tissage, de poterie et de sculpture ainsi que la diversification des atouts et des évènements culturels de la zone : fête de l'igname, fête de Pâques, les danses traditionnelles…		
Prérequis	• Développement des infrastructures routières afin d'assurer une accessibilité aux sites touristiques	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *OIPR*

Projet e4.1 : Réhabilitation et valorisation des sites touristiques

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

Réhabilitation du Parc National de la Comoé

- ***Superficie :*** *1 150 000 ha*
- ***Investissements (Public) :*** *644 millions FCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *322 millions FCFA*



Impacts

- ***Accroissement de l'attractivité de la zone***
- ***Augmentation du nombre de touristes nationaux et internationaux de la zone***

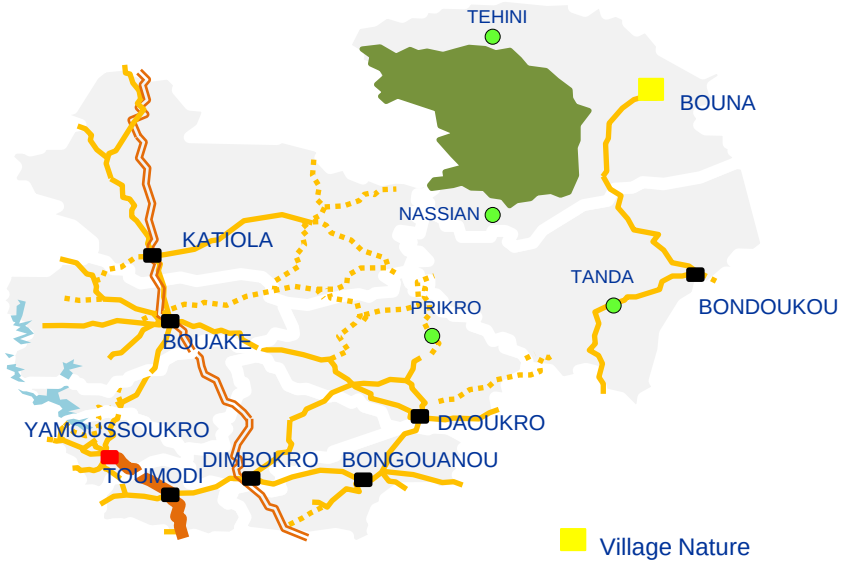
Projet e4.2 : Construction d'un « Village Nature » à proximité du parc

Objectifs	• *Développer l'offre touristique* • *Développer l'écotourisme*		
Description	• La zone Centre Nord-Est recèle de nombreuses potentialités et richesses pour le développement du tourisme naturel. • Le projet de construction d'un « Village Nature » à proximité du Parc National de la Comoé trouve sa justification dans le manque d'un espace alliant loisirs sportifs, découverte d'espaces naturels authentiques, éducation et détente dans la région de Bounkani • Le « Village Nature » doit être doté de : ◦ Chalets en bois ◦ Maisons de résidence touristiques ◦ 3 restaurants ◦ Circuits de la randonnée découverte en vélo tout terrain ◦ Circuits de la randonnée pédestre ◦ Espace tir à l'arc ◦ Parc de jeu pour enfants		
Prérequis	• Développement des infrastructures routières afin d'assurer une accessibilité aux sites touristiques	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *OIPR* • *Collectivités territoriales*

Projet e4.2 : Construction d'un « Village Nature » à proximité du parc

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *10 ha*
- ***Investissement (Public) :*** *60 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *27 MFCFA*
- ***Emplois :***
  - *15 emplois directs*
  - *15 emplois indirects*
  - *30 emplois induits*



Impacts

- ***Accroissement de l'attractivité de la zone***
- ***Augmentation du nombre de touristes nationaux et internationaux de la zone***

Projet e4.3 : Création et aménagement de villages d'artisans

Objectifs	• *Accroître l'attractivité du territoire*
Description	• La zone Centre Nord-Est souffre d'un manque d'infrastructures dédiées à l'exposition et à la vente de produits artisanaux • Le projet de création de villages d'artisans consiste en : ◦ L'aménagement d'espaces pour la production, la commercialisation et l'exposition des produits artisanaux locaux à Bouaké et à Katiola ◦ Le village dispose : ▪ D'une unité moyenne de poterie équipée de tours électriques ou mécaniques, de fours à gaz pour la cuisson à grand feu et du petit outillage nécessaire à la réalisation des objets ▪ D'une unité moyenne de tissage traditionnel équipée en matière première et en outils nécessaires à la fabrication des objets ◦ L'organisation d'activités de poterie, de sculpture et de tissage aux touristes nationaux et internationaux dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine culturel ◦ L'organisation de programmes de formation dans les métiers de l'artisanat en adoptant une approche appropriée d'apprentissage

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Structuration des points de vente et du circuit de distribution*	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *Ministère du Commerce* • *Ministère de la Construction de l'Assainissement et de l'Urbanisme* • *Ministère de l'Artisanat*

Projet e4.3 : Création et aménagement de villages d'artisans

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet



Chiffres clés

- ***Superficie :*** *2 600 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *296 millions FCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *118 millions FCFA*
- ***Emplois :***
  - *80 emplois directs*
  - *120 emplois induits*
  - *160 emplois indirects*



Impacts

- ***Valorisation du savoir-faire et des produits locaux***

Projet e4.4 : Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

Objectifs	• *Développer l'offre touristique* • *Accroître l'attractivité du territoire* • *Développer un tourisme durable*
Description	Le projet de mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration se décline en 2 volets : **Programme de mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration actuelle** • La réhabilitation et l'équipement des sites d'hébergement non classés • La mise à niveau des sites de restauration existants **Programme de développement d'une offre d'hébergement et de restauration adéquates** • Construction de nouveaux sites d'hébergement nécessaires (incluant les villas des villages CAN prévues) et classés par nombre de lits afin d'assurer : • L'accueil des touristes prévus en objectifs Horizon 2020 (90 000 touristes à Bouaké) • Un ratio de 50 lits par touriste (hors période de CAN) • Construction de restaurants à thème spécialisés • Aménagement de scènes d'animation au sein des restaurants pouvant accueillir les danseurs et les chanteurs nationaux afin de promouvoir la culture ivoirienne

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité de ressources humaines suffisantes*	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme* • *Ministère de la Construction de l'Assainissement et de l'Urbanisme*

Projet e4.4 : Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement potentiel du projet

	Sites d'hébergement à réhabiliter	Sites d'hébergement à construire			Superficie (m²)	Investissements (Privé) (MFCFA)	Budget de fonctionnement annuel (MFCFA)	Emplois		
		100 lits	70 lits	40 lits				Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Bouaké	67	4*	3*	4*	11 400	61 600	27 720	785	1 965	1 570
Toumodi	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dimbokro	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bongouanou	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Daoukro	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Katiola	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bondoukou	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bouna	2	3	2	3	8 200	44 800	20 160	570	570	1 140

* Hors constructions spécifiques prévues pour la CAN

Projet e4.5 : Mise à niveau du centre de formation en tourisme et en hôtellerie

Objectifs	• *Mettre à niveau les compétences des cadres en matière de service touristique, de promotion et d'accueil*
Description	• L'accroissement du nombre de sites d'hébergement et de restauration, la mise à niveau et la création de nouveaux sites touristiques nécessitent la disponibilité de ressources humaines compétentes afin d'assurer un service de qualité. • Le projet de mise à niveau des ressources humaines consiste à la réhabilitation du centre professionnel spécialisé dans le domaine du tourisme afin d'assurer la formation des concepteurs et accompagnateurs en tourisme • La formation va s'articuler autour : ◦ De programmes d'encadrement et de formation continue du personnel des établissements touristiques ◦ De formations pour les 200 étudiants par an souhaitant se spécialiser dans le domaine du tourisme • Le centre de formation doit être doté de : ◦ 20 enseignants ◦ Un personnel administratif ◦ 10 salles de cours, d'une capacité de 50 étudiants, équipées en outils nécessaires pour la mise en pratique de la formation ◦ Une bibliothèque regroupant des ouvrages et des abonnements à des revues spécialisées ◦ Des locaux administratifs

Prérequis	• *Disponibilité du foncier nécessaire* • *Disponibilité des formateurs*	*Acteurs*	• *Ministère du Tourisme*

Projet e4.5 : Mise à niveau du centre de formation en tourisme et en hôtellerie

Positionnement & chiffrage du projet

Localisation	• Daoukro

Chiffres clés

- ***Superficie :*** *1 000 m²*
- ***Investissements (Public) :*** *80 MFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *36 MFCFA*
- ***Chiffre d'affaire :*** *160 MFCFA*
- ***Emplois créés :***
  - *30 emplois directs*
  - *30 emplois indirects*
  - *60 emplois induits*





Impacts

- ***Disponibilité des ressources humaines nécessaires***
- ***Cohérence des services touristiques avec l'identité régionale et locale***
- ***Professionnalisation du service touristique***

4.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité et accélérer le désenclavement (Objectif t1)

La vision de développement de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y. se réalisera grâce à la mise en œuvre des projets par pilier mais surtout en mettant en place le socle constitué des projets transversaux.

Ces derniers projets visent à améliorer la connectivité et accélérer le désenclavement de la zone. Ils portent sur la mise en place des infrastructures de transport pour faciliter la mobilité des biens et des personnes.

4.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité et accélérer le désenclavement (Objectif t1)

Partie introductive	*a) Rappel des conclusions du diagnostic* *b) Grille d'équipement* *c) Dossier stratégique* *d) Synthèse*
Portefeuille de projets	*Projet t1.1 : Développement/mise à niveau des infrastructures routières* *Projet t1.2 : Construction de gares routières* *Projet t1.3 : Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires* *Projet t1.4 : Modernisation des infrastructures aéroportuaires*

4.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité et accélérer le désenclavement (Objectif t1)

T.1

a) Rappel des conclusions du diagnostic

Infrastructures routières

- La zone est caractérisée par un réseau routier plus dense que la moyenne nationale (avec 9,2 % de routes revêtues), mais marquée par un manque de connectivité à l'est de la zone, ce qui pénalise ainsi le transport de marchandises et de voyageurs.
- La présence de 2 pays frontaliers, le Ghana et le Burkina Faso, fait de la zone une plateforme pour le transport des marchandises



Infrastructures ferroviaires

- La seule voie ferrée de Côte d'Ivoire, reliant Abidjan à Ouagadougou, traverse les gares de Dimbokro, Bouaké, et Katiola. De par ses capacités de transport, elle joue un rôle important dans le potentiel économique de la zone.



Infrastructures aéroportuaires

- L'aéroport de Bouaké est un atout malgré le besoin de réhabilitation et de modernisation.
- Trois aérodromes sont présents dans la zone, mais sont très peu fréquentés. Notamment l'aérodrome de Bouna qui accueille uniquement des vols privés



TIC

- Avec plus de 50 % de localités non couvertes par le réseau mobile national, la zone Centre Nord-Est est l'une des zones du pays qui présente le plus de zones blanches.



4.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité et accélérer le désenclavement (Objectif t1)

b) Grille d'équipements

Infrastructures	Equipements		
	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
Routières			
Connecteur principal	Routes bitumées, 1x2 voies		Routes bitumées 2x2 voies
Connecteur secondaire			Routes bitumées 1x2 voies
Connecteur local	Liaisons routières profilées	Routes bitumées, 1x2 voies	

Aéroportuaires	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
	Piste bitumée	Aérodrome : • Pistes bitumées • Zone d'entretien • Zone de stockage	Aéroport International : • Service de douane • Service de police • Pompier • Zone de fret • Zone d'entretien des avions • Zone accueil voyageurs

TIC	Connecteur local	Connecteur secondaire	Connecteur principal
	2G/3G	2G/3G Fibre optique	

4.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité et accélérer le désenclavement (Objectif t1)

T.1

c) Dossier stratégique

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- **Améliorer les performances du système de transport dans la desserte des populations et** des activités de transport de marchandises afin d'assurer un développement économique soutenu
- **Relier les pôles économiques principaux et secondaires** par des infrastructures de transport de qualité est nécessaire pour le développement des relations économiques et politiques dans la sous-région

Chiffres clés

2 118	Superficie (en ha)
1 822	Linéaire (en km)
573	Investissements (MMFCFA)

Projets prévus dans la zone Centre Nord-Est

Routier	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	2	Construction de gares routières
Ferroviaire	3	Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires
Aéroportuaire	4	Modernisation des infrastructures aéroportuaires









4.3. Projets transversaux pour améliorer la connectivité et accélérer le désenclavement (Objectif t1)

c) Synthèse

Filière	Investissements (MMFCFA)	Linéaire/Superficie	Frais de fonctionnement (MFCFA)
Infrastructures routières	546	1 822 km	31 922
Infrastructures ferroviaires	5	10 000 m²	300
Infrastructures aéroportuaires	22	2 108 ha	1 543

Connecteur	Linéaire	Investissements (MMFCFA)	Superficie		
			Routière (m²)	Ferroviaire (m²)	Aéroportuaire (ha)
Bondoukou	320	53	10 000	-	1 000
Bouaké	730	325	10 000	30 000	1 000
Dimbokro	280	91	1 000	30 000	-
Bouna	160	38	1 000	-	-
Katiola	150	32	1 000	15 000	-
Bongouanou	125	28	1 000	-	36
Daoukro	60	4	1 000	-	36
Toumodi	-	1	1 000	-	36
Total	1 825	573	26 000	75 000	2 108

**L'ensemble des projets sont structurants*

Projet t1.1 : Développement à niveau des infrastructures routières

Objectifs

- *Développer et structurer le réseau dans la zone Centre Nord-Est*
- *Accroître la connectivité terrestre afin d'optimiser les flux de personnes et de marchandises*
- *Rendre le territoire plus attractif pour les investisseurs internationaux, et les pays de la sous-région*

Description

Le secteur routier fait l'objet de projets de réhabilitation et d'extension des routes. En effet le Plan National de Développement 2016-2020 prévoit la construction de nouvelles routes et autoroutes, ainsi que le renforcement du réseau existant. Afin d'optimiser l'émergence des pôles économiques de compétitivité, un système de priorisation des projets routiers a été défini pour l'ensemble du territoire :

	Priorité	Axes
P1	Liaison entre connecteurs principaux/Connecteurs secondaires	Projet d'autoroute Yamoussoukro – Bouaké ; continuité de l'autoroute du Nord vers le Burkina Faso Bouaké – Ferkessédougou (passant par Katiola) Bitumage de la A10 Bouaké – Bondoukou Construction d'une autoroute de rattachement entre Dimbokro et l'autoroute du Nord Renforcement lourd de l'axe Toumodi Bongouanou
	Liaison entre connecteurs secondaires entre eux	Réhabilitation de l'axe routier Abengourou -- Bondoukou Construction de routes bitumées à destination d'Agboville
	Liaison de connecteurs aux pays limitrophes	Construction de routes bitumées Bondoukou direction Accra Prolongement de la route Bondoukou – Bitumage de l'A1 de Bouna en direction de Ouagadougou (Doropo) – Bitumage de l'A12 de Bouna vers Vonkoro
P2	Liaison de connecteur local à un connecteur principal ou secondaire	Renforcement des routes bitumées entre Bouaké et Bongouanou passant par Daoukro ; route bitumée Dimbokro – Agboville
	Liaison entre connecteurs/zones touristiques Autoroute non prioritaire	Prolongement de l'autoroute du Nord, en direction de Ouagadougou Renforcement de la route de contournement du Parc de la Comoé
Autres	Bitumage de la A12 entre Bouna, Petit Nassian et Kong – Bitumage entre Daoukro et Appropronou – Agnibilékrou à Takikro - Koffi amonkro vers famienkro – Bondoukou vers Nassian	

Prérequis

- *Accès aux matériaux de construction*
- *Présence d'entreprises du BTP*

Acteurs

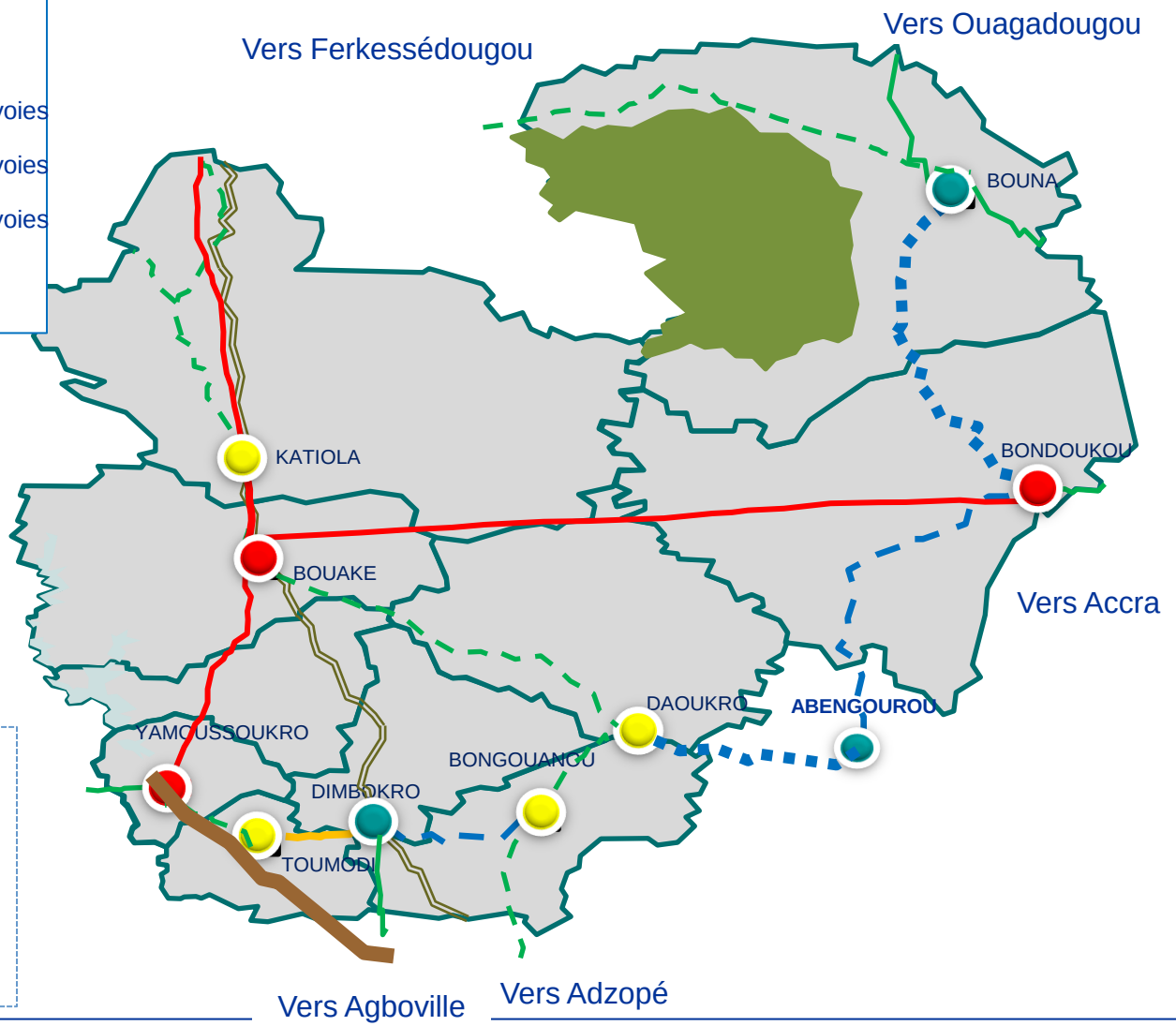
- *Ministère des Infrastructures économiques*

#1 Projet t1.1 : Développement/mise à niveau des infrastructures routières

Légende

- Projet d'autoroute
- Projet de construction de rocade
- Projet de route bitumée neuve
- Renforcement léger de route bitumée, 1x2 voies
- Renforcement lourd de route bitumée, 1x2 voies
- Renforcement lourd de route bitumée, 2x2 voies
- Ligne ferroviaire
- Autoroute existante

Cartographie des projets routiers de la zone



Chiffres clés

Linéaire : ***1 822 km/construits ou réhabilités***

Investissements : ***532 MMFCFA***

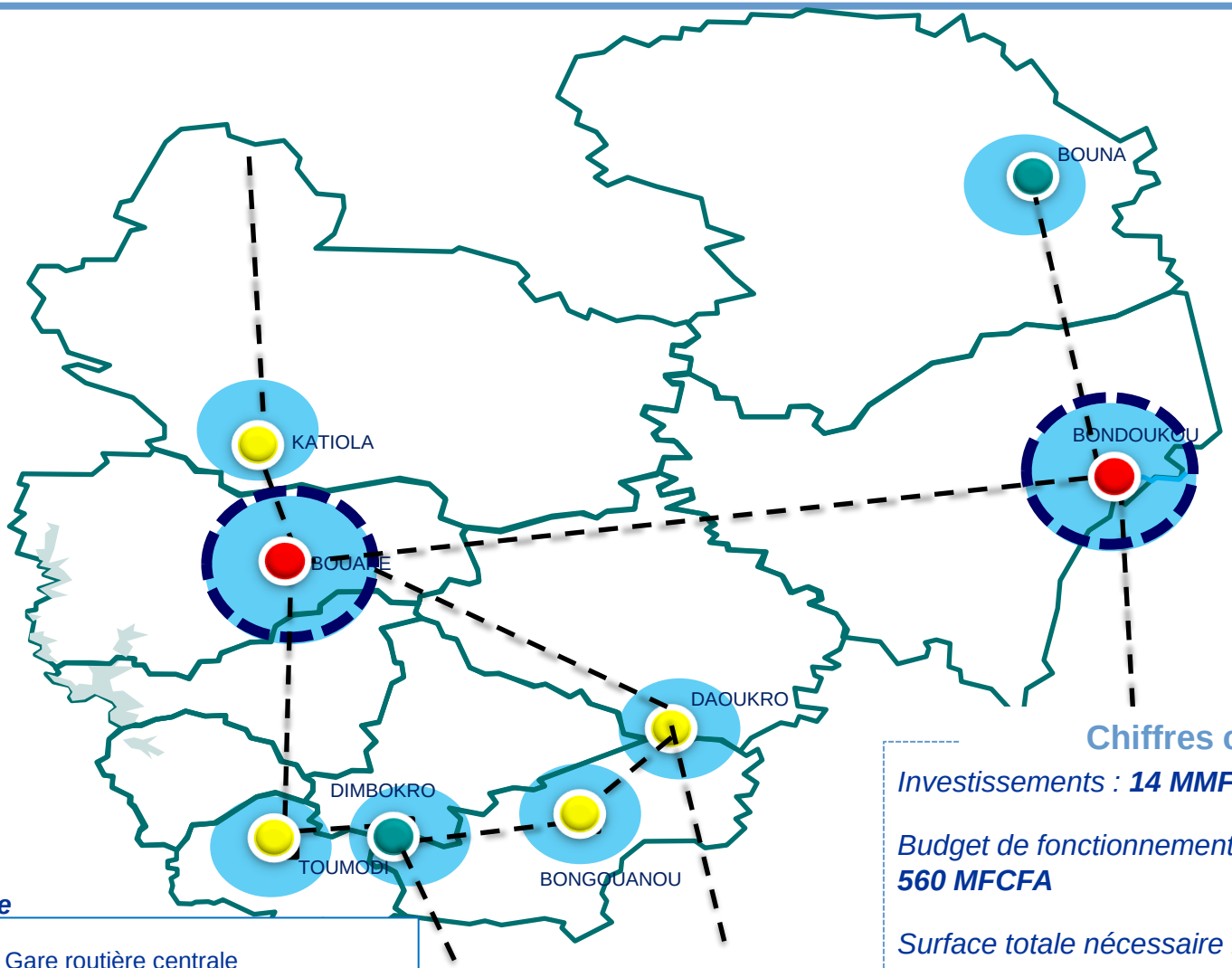
Frais d'entretien annuel : ***32 MMFCFA***

Projet t1.2 : Construction de gares routières

Objectifs	▪ *Développer et structurer le réseau de transport terrestre dans la zone* ▪ *Améliorer la gestion et accroître l'efficacité du transport routier de voyageurs et de marchandises*
Description	L'implantation de gares routières modernes permettra de structurer un secteur sinistré par les crises et marqué par les activités informelles. Le transport de personnes et de marchandises, fondamental dans une zone qui constitue un carrefour Nord-Sud de transit des marchandises, doit être optimisé. La mise en place de plusieurs gares connectées à la gare centrale de Yamoussoukro est indispensable à **l'organisation du réseau de transport** : ▪ Mise en place de gares routières centrales : District Autonome de Yamoussoukro, Bouaké et Bondoukou ▪ Mise en place d'une gare satellite dans chaque connecteur : Katiola, Toumodi, Dimbokro, Bongouanou, Daoukro, Bouna ▪ Aménagement d'un bloc administratif et de récolte d'information ▪ Aménagement d'une zone d'entretien et de maintenance des véhicules ▪ Mise en place d'une équipe de secouriste Pour **assurer leur fonctionnalité**, les gares routières devront : ▪ Disposer d'un système efficace et moderne de récolte des données ▪ Permettre le stockage momentané des marchandises transférées d'un District à l'autre ▪ Assurer la sécurité des usagers et la tenue des guichets

Prérequis	▪ *Réhabilitation du réseau routier* ▪ *Mise en place de lignes supplémentaires de transport de voyageurs dans la zone* ▪ *Réhabilitation du matériel de transport*	*Intervenant*	• *Ministère des Transports*

#2 Projet t1.2 : Construction de gares routières



Légende

- Gare routière centrale
- Gare routière satellite

Chiffres clés

*Investissements : **14 MMFCFA***

*Budget de fonctionnement annuel : **560 MFCFA***

*Surface totale nécessaire : **26 000 m²***

1 000 m² par gare satellite

10 000 m² pour la gare centrale

Projet t1.3 : Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires

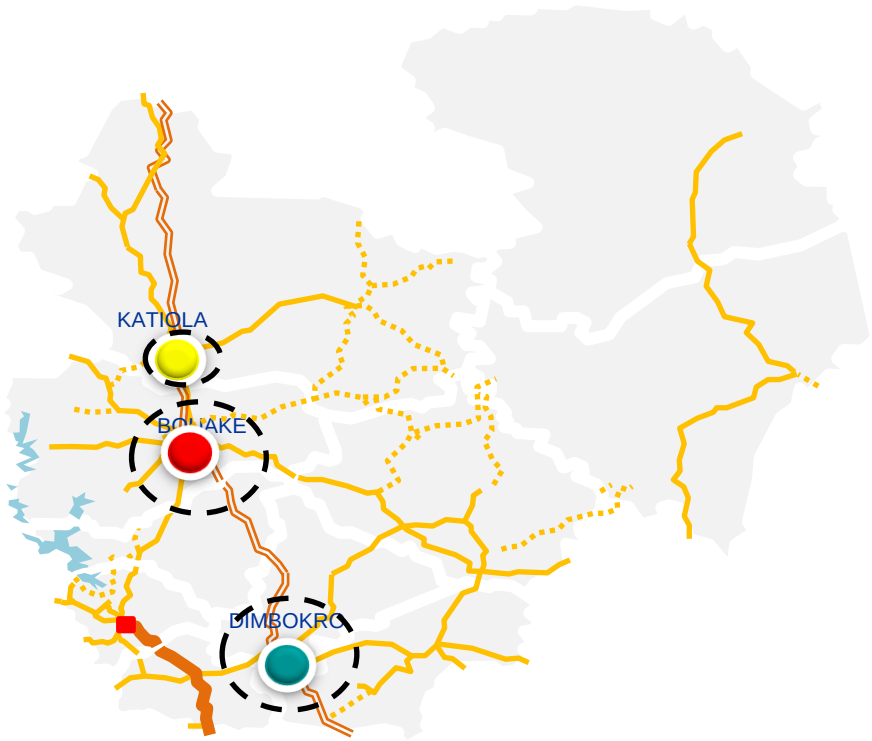
Objectifs	▪ *Moderniser les infrastructures ferroviaires dans le Centre Nord-Est*
Description	Le chemin de fer Abidjan - Ouagadougou traverse la zone Centre Nord-Est en passant par Dimbokro, Bouaké et Katiola. En tant que chef-lieu de la région, Bouaké joue le rôle de plateforme de distribution des marchandises provenant du port autonome d'Abidjan par voie ferroviaire. La gare ferroviaire de Bouaké constitue dès lors **un point stratégique nécessitant une rénovation :** ▪ Rénovation de la gare existante : ➢ Réhabilitation de la structure ➢ Mise en place de stations de bus et taxis ➢ Mise à disposition de parcs de stationnement ▪ Modernisation du bâtiment voyageur, élément central des gares ferroviaires, il est composé de : ➢ Un hall d'accueil ➢ Un espace de vente ➢ Une salle d'attente Ce projet s'inscrit dans le projet de réhabilitation de l'unique ligne de train du pays, et la remise à niveau de l'ensemble de ses gares ferroviaires : Dimbokro, Bouaké et Katiola.

Prérequis	• Intensification de l'investissement dans les infrastructures ferroviaires du pays	*Intervenant*	• *Ministère des Transports*

Projet t1.3 : Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires

Positionnement & chiffrage du projet

Positionnement du projet



Légende

Gare ferroviaire de 30 000 m²

Gare ferroviaire de 15 000 m²

Chiffres clés

- ***Superficie :*** 75 000 m²
- ***Investissements (Public) :*** *5 MMFCFA*
- ***Budget de fonctionnement annuel :*** *300 MFCFA*

Impacts

- ***Structuration du réseau de transport en commun de personnes***
- ***Amélioration de la compétitivité de la zone***
- ***Faciliter le trafic des populations et des marchandises***
- ***Proposer un niveau de service moderne et sécurisé***

Projet t1.4 : Modernisation des infrastructures aéroportuaires

Objectifs	• *Améliorer et développer le réseau aérien de la zone* • *Aider au désenclavement de la zone, et ses connexions aux pays de la sous-région*
Description	Disposant de deux aéroports internationaux (Yamoussoukro et Bouaké), un aéroport national à Katiola et deux aérodromes (Bouaké et Bouna), le trafic aérien de la zone Centre Nord-Est est principalement réparti entre Yamoussoukro et Bouaké. Ils nécessitent cependant une modernisation facilitant les flux de transport de marchandises internes et en provenance des pays de la sous-région. La rénovation des infrastructures aéroportuaires passe par : • **La construction de deux aéroports internationaux** (Bouaké et Bondoukou) : ➢ Revêtement léger des pistes d'atterrissage ➢ Agrandissement des structures d'accueil des voyageurs ➢ Construction de taxiways ➢ Renforcement de structures de stockage, d'entretiens des avions et de sécurité • **La réhabilitation des aérodromes de la zone : Bouna, Dimbokro et Katiola** ➢ Bitumage de la piste d'atterrissage ➢ Mise en place d'une unité d'entretien des avions • **La construction de piste d'atterrissage dans les connecteurs locaux : Toumodi, Daoukro et Bongouanou**

Prérequis	▪ *Mise en place de connexions routières permettant le raccordement des infrastructures aéroportuaires*	*Intervenant*	• *Ministère des Transports*

Positionnement & chiffrage du projet (C : Construction/R : Réhabilitation)

Chef-lieu de région	Piste revêtue	Aérodrome piste revêtue	Aéroport international
Bouaké			C
Bondoukou			C
Bouna		R	
Dimbokro		R	
Katiola		R	
Toumodi	C		
Bongouanou	C		
Daoukro	C		

Chiffres clés

Superficie nécessaire : ***2 108 ha***

Investissements : ***22 MMFCFA***

Budget de fonctionnement annuel : ***1,5 MMFCFA***

- ***Capacité de passagers à transporter*** *: 1 100 000 voyageurs/an*
- ***Capacité de transit de fret*** *: 20 000 tonnes/an*

Impacts

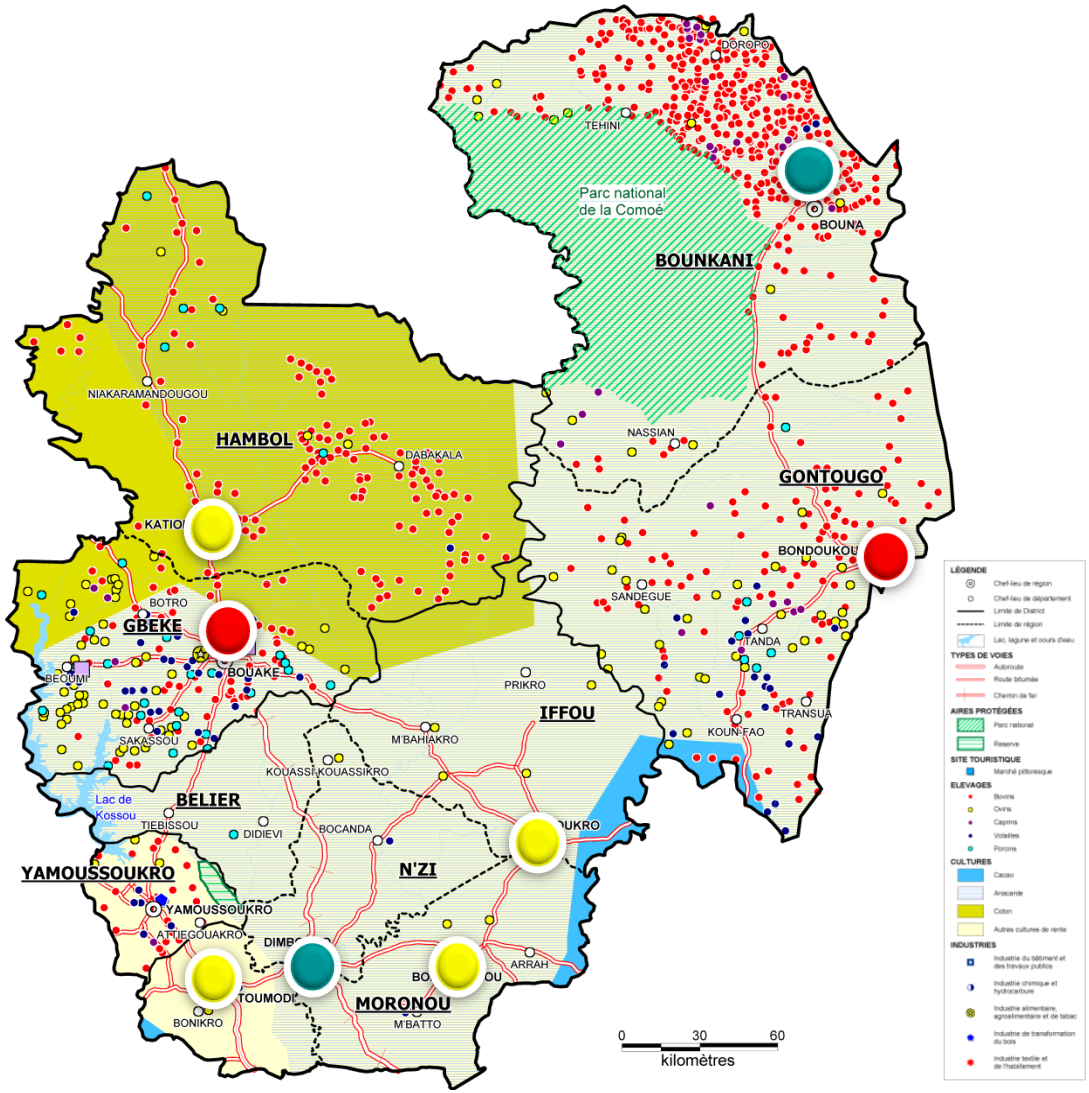
- ***Désenclavement des localités éloignées du Nord-Ouest***
- ***Amélioration de la compétitivité de la zone***

4.4. TERRITORIALISATION DES PROJETS DANS LES PÔLES ÉCONOMIQUES COMPÉTITIFS (PEC) DE LA ZONE CENTRE NORD-EST HORS DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO

Présentation des Pôles Économiques Compétitifs (PEC) ou connecteurs de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y.

La zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro compte 2 connecteurs principaux, 2 connecteurs secondaires et 4 connecteurs locaux

- ***BOUAKE, connecteur principal, de la partie occidentale, 2ème ville industrielle du pays avec une forte spécialisation autour de l'industrie cotonnière et textile***
- ***BONDOUKOU, connecteur principal de la partie orientale, portée par l'agro-industrie de l'anacarde et les échanges avec le Ghana (commerce et logistique)***
- ***BOUNA, connecteur secondaire concentrée sur l'industrie de l'anacarde, le karité, l'élevage et le tourisme***
- ***DIMBOKRO, connecteur secondaire concentré sur l'industrie du textile et du manioc et à vocation commerciale***
- ***TOUMODI, BOUGOUANOU, DAOUKRO, KATIOLA, connecteurs locaux, avec une forte vocation de services à la population***



4.4.1. Projets de développement de BOUAKE, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est

a) Vocation du PEC
b) Investissements à réaliser dans le PEC
c) Projets phares à réaliser dans le PEC
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC
e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

a) Vocation du PEC

Bouaké





Bouaké, 2ème pôle industriel du pays, se positionne comme étant la capitale du textile ivoirien et un pôle agroindustriel :

- *Bouaké est la capitale nationale de **l'industrie textile** notamment à travers l'activité de transformation du coton grâce à des unités de filature et de tissage*
- *La ville est également vouée à devenir un **pôle agroindustriel** comportant plusieurs activités de transformation incluant une unité industrielle de transformation de la pomme de cajou et des unités industrielles de transformation de manioc*
- *Il s'agira également d'un **centre de production et de transformation de viande bovine** disposant de plusieurs projets propres à cette filière (Ranchs, abattoirs, travail du cuir,…)*
- ***La ressource halieutique continentale abondante de Bouaké** sera également valorisée grâce à la structuration du réseau de commercialisation*
- ***Bouaké sera une ville dynamique et attractive,** grâce à diverses infrastructures servant à l'accueil d'évènements sportifs et culturels d'envergure internationale*

4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

b) Investissements à réaliser dans le PEC

Bouaké

Un investissement total de 1 789 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Bouaké. Il générera une création de près de 58 500 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	929
	Partenariats Public-Privé	45
	Projets publics	814
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		414
Emplois	Directs	10 635
	Indirects	26 580
	Induits	21 265
Surface *(en ha)*	Projets privés	1 779
	Partenariats Public-Privé	57
	Projets publics	13 232

4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

c) Projets phares à réaliser dans le PEC

Bouaké

Infrastructures

- Construction d'une autoroute vers Bondoukou **(300 km)**
- Construction d'un aéroport international (capacité de transit de **550 000 passagers/an)**
- Construction d'une gare routière centrale **(superficie de 10 000 m²)**
- Construction d'un entrepôt frigorifique et de maturation **(50 tonnes)**

Production de matières premières

- Augmentation de la production rizicole grâce à l'aménagement de périmètres irrigués **(~11 050 t/an)**
- Augmentation de la production maraîchère **(1 000 t/an)**

Transformation de matières premières

- Création de **3** unités artisanales de transformation d'anacarde **(3 640 t/an)**
- Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou **(1 000 t/an)**

Industrie manufacturière

- Mise en place d'une unité de filature et de tissage **(3 000 t/an)**
- Mise en place d'une tannerie **(3 t/jour)**

Services

- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration **(**augmentation de la capacité litière de **770 unités)**

Projets citoyens

- Construction d'une grande école spécialisée dans les métiers de l'industrie **(3 ha, 50 professeurs)**
- Mise en place d'un institut de cardiologie **(150 lits)**
- Création d'une cité du sport **(2 ha)**

4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

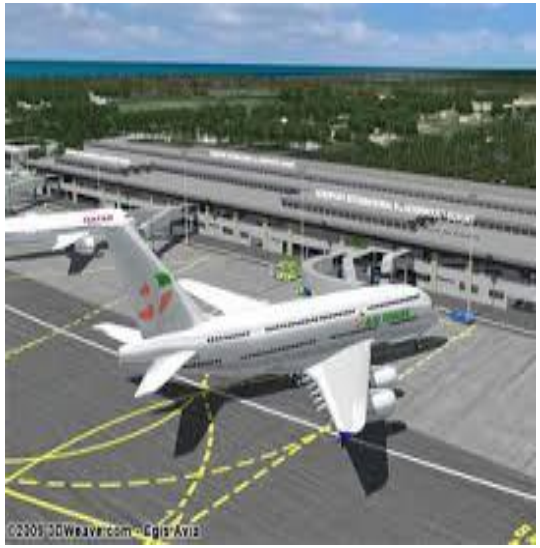
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouaké

Le développement d'un pôle économique est conditionné par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Construction du prolongement de l'autoroute du nord en direction de Ferkessédougou/Korhogo • Construction d'une autoroute vers Bondoukou • Renforcement lourd l'axe bitumé 1x2 à destination de Ferkessédougou • Renforcement léger de l'axe bitumé 1x2 à destination de Daoukro • Construction d'un aéroport international • Mise en place d'une gare routière centrale • Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires
Logistique et distribution & MDG	• Mise en place d'entrepôts frigorifiques et de maturation • Aménagement de 20 ha de zone industrielle • Dynamisation du marché de gros





4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouaké

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Agriculture de rente : *transformation & autres*

- Implantation de 3 unités artisanales de transformation d'anacarde
- Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou

Autres :

- Mise en place d'une centrale à biomasse

Elevage : *production & autres*

Production :

- Mise en place d'une usine d'alimentation de bétail pour la filière avicole
- Mise en place d'une station intégrée de production de viande ovine

Autres :

- Mise en place d'un abattoir

Agriculture vivrière : *production, transformation & autres*

Production :

- Mise en place de 2 champs-écoles des filières vivrières
- Aménagement de 10 800 ha de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname
- Développement de 210 ha de périmètres irrigués dédiés au maraîchage périurbain

Transformation :

- Mise en place d'un complexe agro-industriel de produits concentrés de tomate et de pulpe de mangue
- Création de deux unités de transformation de manioc en sous-produits
- Installation d'une unité industrielle de farine de manioc
- Mise en place d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz accolée à une usine rizicole

Autres :

- Création de 2 plateformes multi-services
- Mise en place d'une cellule d'appui à la mise en place de groupements d'intérêt économique
- Installation d'un silo de stockage du riz
- Création d'une station de conditionnement des produits maraîchers

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouaké

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Secteur halieutique : production & commercialisation

Production :

- Aménagement d'une base à terre pour l'aquaculture en cages
- Création d'un point de débarquement aménagé (PDA)

Commercialisation :

- Création d'un marché aux poissons

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
- Création d'une unité de filature et de tissage
- Création d'un centre de formation des mineurs
- Mise en place d'une pépinière de reboisement
- Création d'un centre de promotion et d'encadrement du reboisement

Tourisme

- Aménagement d'un village d'artisan
- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration permettant de préparer la CAN 2021:
  - Construction de 4 sites d'hébergement d'une capacité de 100 lits
  - Construction de 3 sites d'hébergement d'une capacité de 70 lits
  - Construction de 4 sites d'hébergement d'une capacité de 40 lits
  - Réhabilitation de 67 sites d'hébergement
  - Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouaké

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Assainissement	• Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique
Eau	• Augmentation de la production d'eau potable de l'ordre de 64 230 m^3/j
Logement	• Mobilisation de 943 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 34 740 logements sociaux et économiques • Création de 17 370 logements de moyen standing et de 5 790 logements de haut standing
Services à la population	• Réhabilitation d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 542 pompiers





4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouaké

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Réhabilitation de 17 ESPC • Construction de 27 ESPC • Construction de 2 HG • Réhabilitation d'un HG • Mise en place d'un centre régional de transfusion sanguine • Mise en place d'une antenne régionale pour la PSP • Mise en place d'un centre d'hémodialyse • Construction d'un institut de cardiologie
Education	• Construction de salles de classe : 379 salles de Préscolaire, 407 de Primaire et 664 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : 4 unités pour le Préscolaire, 15 pour le Primaire et 6 pour le Secondaire • Extension du CAFOP • Création d'un Centre de Formation Professionnelle dans les métiers du textile • Création d'une Grande Ecole spécialisée dans les métiers de l'industrie • Extension des infrastructures de l'Université Alassane Ouattara • Construction d'un Lycée Professionnel







4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouaké

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un centre culturel
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - une salle de cinéma
  - une école d'initiation à l'art
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (stade et terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une cité du sport
  - une salle omnisports
  - une salle de sport





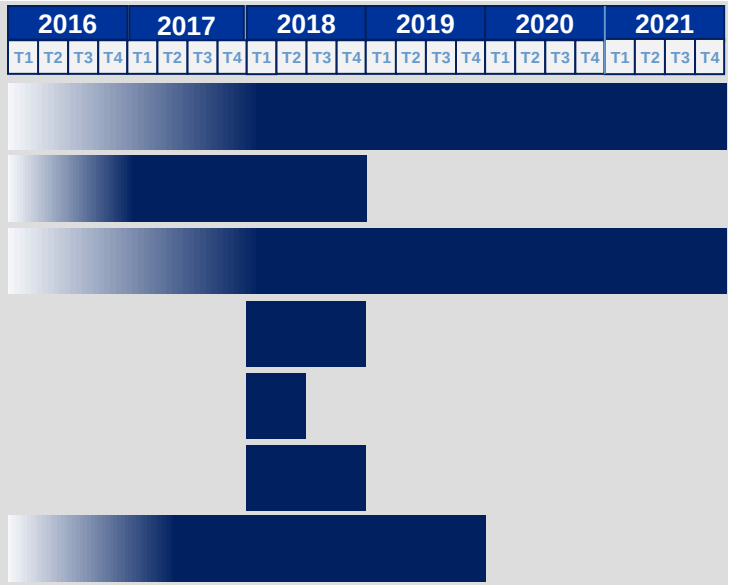


4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bouaké

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Infrastructures, NTIC et Logistique et distribution	Inf.1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Construction de gares routières
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
	Z.1.1	2	Extension du parc de zones d'activité industrielle
	Z.2.1	2	Création d'entrepôts frigorifiques
	Z.3.1	2	Dynamisation du marché de gros
	Inf.2.1	1	Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires

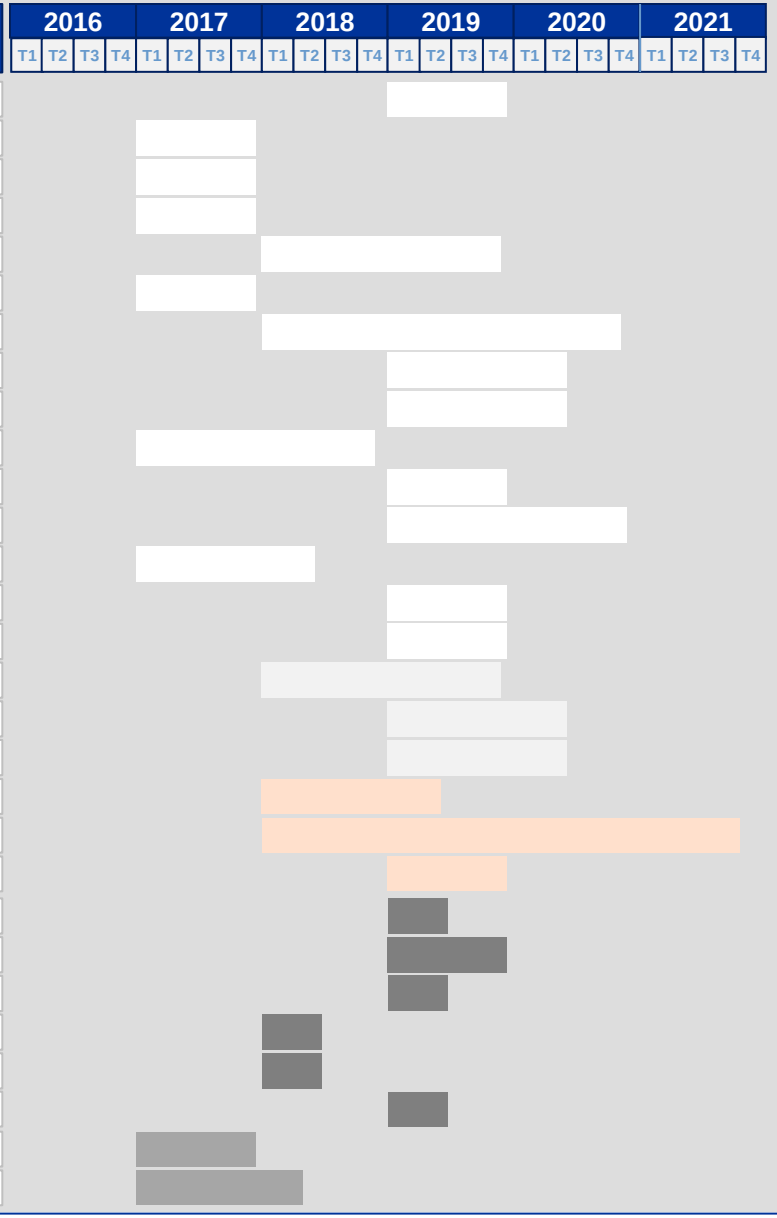


4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bouaké

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Agriculture	Ar.0.1	3	Mise en place d'une centrale à biomasse
	Ar.1.2	1	Création d'unités artisanales de transformation de l'anacarde
	Ar.1.4	1	Création d'une unité de transformation de la pomme de cajou
	Av.0.1	1	Mise en place d'un réseau de champs école
	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.0.3	1	Appui à la mise en place de GIE
	Av.1.1	2	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	Av.1.2	3	Installation de silos de stockage et de conservation
	Av.1.3	3	Développement de centrales de gazéification (riz)
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	Av.2.3	3	Création d'unités de transformation du manioc en sous-produit
	Av.2.4	3	Installation d'une unité industrielle de farine de manioc
	Av.3.1	1	Dév. de périmètres irrigués (maraichage périurbain)
	Av.3.2	3	Création de stations de conditionnement (produits maraichers)
	Av.5.1	3	Complexes agro-industriels (tomates et de pulpe de mangue)
El.	El.0.1	2	Mise en place d'un abattoir
	El.1.1	3	Usine de production d'aliments de bétail
	El.2.1	3	Création d'une station intégrée de production de viande ovine
Hal.	H.2	2	Création de Points de Débarquement Aménagé (PDA)
	H.6	2	Aménagement de bases à terre pour l'aquaculture en cages
	H.7	3	Création d'un marché de détail aux poissons
Industrie	I.1.1	3	Mise en place d'un centre de formation des mineurs
	I.2.1	3	Création d'une unité de filature et de tissage
	I.3.1	3	Créa. zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
	I.7.1	2	Mise en place d'une pépinière de reboisement
	I.7.2	2	Création d'un centre d'encadrement du reboisement
	I.4.1	3	Mise en place d'une tannerie
T.	T.3	1	Création d'un centre artisanal
	T.4	1	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

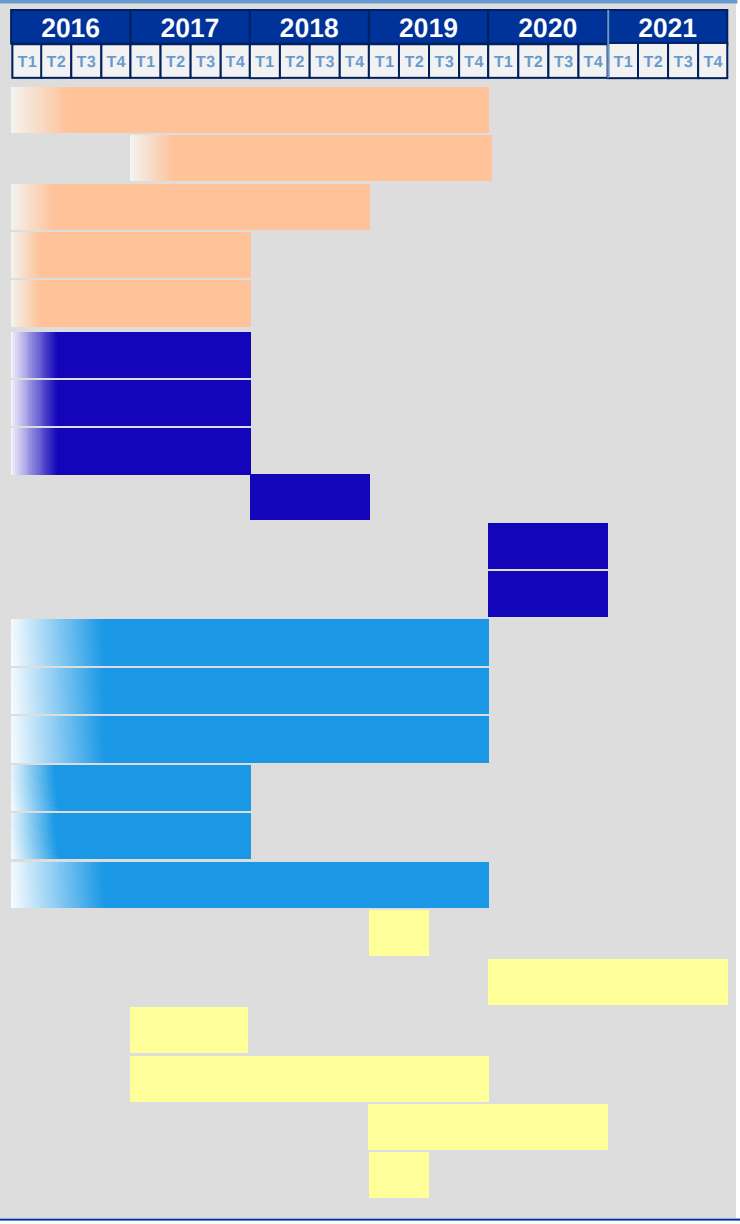


4.4.1. Projets pour le développement de Bouaké, PEC principal dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bouaké

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Services de base	Sb.1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb.1.2	2	Mise en place de zones résidentielles
	Sb.3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable
	Sb.4.1	1	Mise en place d'un centre d'enfouissement technique
	Sb.5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.2	1	Construction/réhabilitation des hôpitaux généraux
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
	S.6	2	Création d'antennes régionales pour la PSP
	S.7	4	Construction d'un centre d'hémodialyse
	S.10	4	Mise en place d'un centre de cardiologie
Education	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
	Ed.4	1	Développement de la Formation Professionnelle
	Ed.5	1	Construction/extension de CAFOP
	Ed.6	1	Développement de l'enseignement Supérieur
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	C.2	4	Construction d'écoles d'initiation à l'art
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.2	1	Création d'une cité du sport
	Sp.3	3	Mise en place d'une salle omnisports
	Sp.4	3	Construction de salles de sport



4.4.2. Projets de développement de BONDOUKOU, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est

a) Vocation du PEC
b) Investissements à réaliser dans le PEC
c) Projets phares à réaliser dans le PEC
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC
e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

a) Vocation du PEC

Bondoukou





Bondoukou, pôle de l'anacarde, nœud logistique et commercial qui offre en sus de ses potentialités économiques, des attractions culturelles et un potentiel de diversification du portfolio d'activités de base :

- ***Zone de collecte et de traitement de l'anacarde*** *: unités artisanales de collecte et de transformation de l'anacarde*
  Plateforme d'échanges avec le nord-est du pays*, le Ghana et le Burkina Faso (entrepôts frigorifiques, plateforme multi-services)*
- ***Ville aux mille mosquées*** *: centre culturel et religieux avec un rayonnement national et sous régional*
- ***Aquaculture*** *: aménagement et concession de plateformes piscicoles intégrées (PPI)*
- ***Zone de services de mécanique générale et de métallurgie***

4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

b) Investissements à réaliser dans le PEC

Bondoukou

Un investissement total de 778 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Bondoukou. Il générera une création de plus de 38 000 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	161
	Partenariats Public-Privé	68
	Projets publics	549
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		381
Emplois	Directs	6 945
	Indirects	17 360
	Induits	13 890
Surface *(en ha)*	Projets privés	181
	Partenariats Public-Privé	625
	Projets publics	3 060

4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

c) Projets phares à réaliser dans le PEC

Bondoukou

Infrastructures

- Renforcement lourd de l'axe 2x2 Bondoukou Abengourou (**201 km**)
- Construction d'une autoroute à destination de Bouaké (**250 km**)
- Construction d'un aéroport international (**1 100 000 passagers/an**)
- Mise en place d'une gare routière moderne (**10 000 m²**)
- Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation (**50 t**)
- Aménagement d'une zone industrielle (**9 ha**)

Production de matières premières

- Aménagement et concession d'une plateforme piscicole intégrée (**5 000 t/an**)
- Aménagement de **3** périmètres irrigués (**25 ha**) dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Transformation de matières premières

- Création d'une unité industrielle de transformation de l'amande (**15 000t/an**)
- Mise en place d'une centrale à biomasse (**20 MW**)

Industrie manufacturière

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie (**5 ha**)

Services

- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration (Réhabilitation de **10** sites d'hébergement)

Projets citoyens

- Transformation du CHR en CHU sur une superficie de **3 ha** (mise à disposition de **500 lits**)
- Création de l'université de Bondoukou (**20 000 étudiants**)
- Création d'une école d'initiation à l'art (sur une superficie de **2 000 m²**)

4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

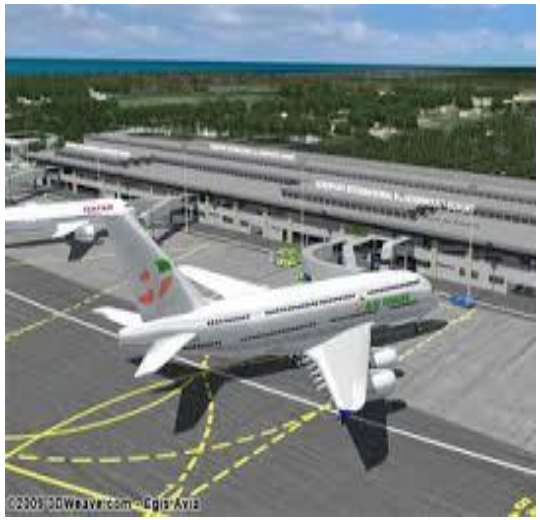
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bondoukou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Renforcement lourd de l'axe 2x2 Bondoukou Abengourou, Renforcement léger de l'axe 1x2 à destination de Bouna • Construction d'une autoroute à destination de Bouaké • Construction d'un aéroport international • Mise en place de gare routière moderne
Logistique, distribution et MDG	• Mise en place d'entrepôts frigorifiques et de maturation • Aménagement de 9 ha de zone industrielle





4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bondoukou

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Agriculture de rente : *transformation & autres*

Transformation :

- Implantation de 6 unités artisanales de transformation d'anacarde
- Création d'une unité industrielle de transformation de l'amande

Autres :

- Mise en place d'une centrale à biomasse

Agriculture vivrière : *production & autres*

Production :

- Aménagement de 1 250 ha de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Autres :

- Mise en place de 2 champs-écoles dédiés aux filières vivrières
- Mise en place d'une cellule d'appui à la mise en place de groupements d'intérêt économique
- Création de 2 plateformes multi-services

Secteur halieutique : *production*

Production :

- Aménagement et concession d'une Plateforme piscicole Intégrée (PPI)

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
- Création d'un centre de formation des mineurs

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bondoukou

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Tourisme

- Réhabilitation de 10 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bondoukou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Electricité	• Mise en place d'une ligne de 225 kV • Mise en place de 451 lampadaires
Assainissement	• Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères • Mise en place d'un Centre d'Enfouissement Technique
Eau	• Augmentation de la production d'eau potable de l'ordre de 4 520 m^3/j
Logement	• Mobilisation de 151 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 5 580 logements sociaux et économiques • Création de 2 790 logements de moyen standing et de 930 logements de haut standing
Services à la population	• Réhabilitation d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 230 pompiers





4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bondoukou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Construction d'un ESPC • Construction d'un HG • Transformation du CHR en CHU • Mise en place d'un centre régional de transfusion sanguine • Mise en place d'une antenne régionale pour la PSP
Education	• Construction de salles de classe : 45 salles de Préscolaire et 122 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création du CAFOP • Création d'un Lycée Professionnel, un Collège d'Enseignement Technique et un Lycée Technique spécialisés dans les métiers de l'industrie et du commerce • Création de l'université de Bondoukou, spécialisée dans l'architecture, le développement durable, les arts et les langues • Création de 2 Grandes Ecoles : une de commerce et une de l'industrie







4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bondoukou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un musée
  - un centre culturel
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - une salle de cinéma
  - une école d'initiation à l'art
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (terrains et stade)
- Nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle omnisports
  - une salle de sport





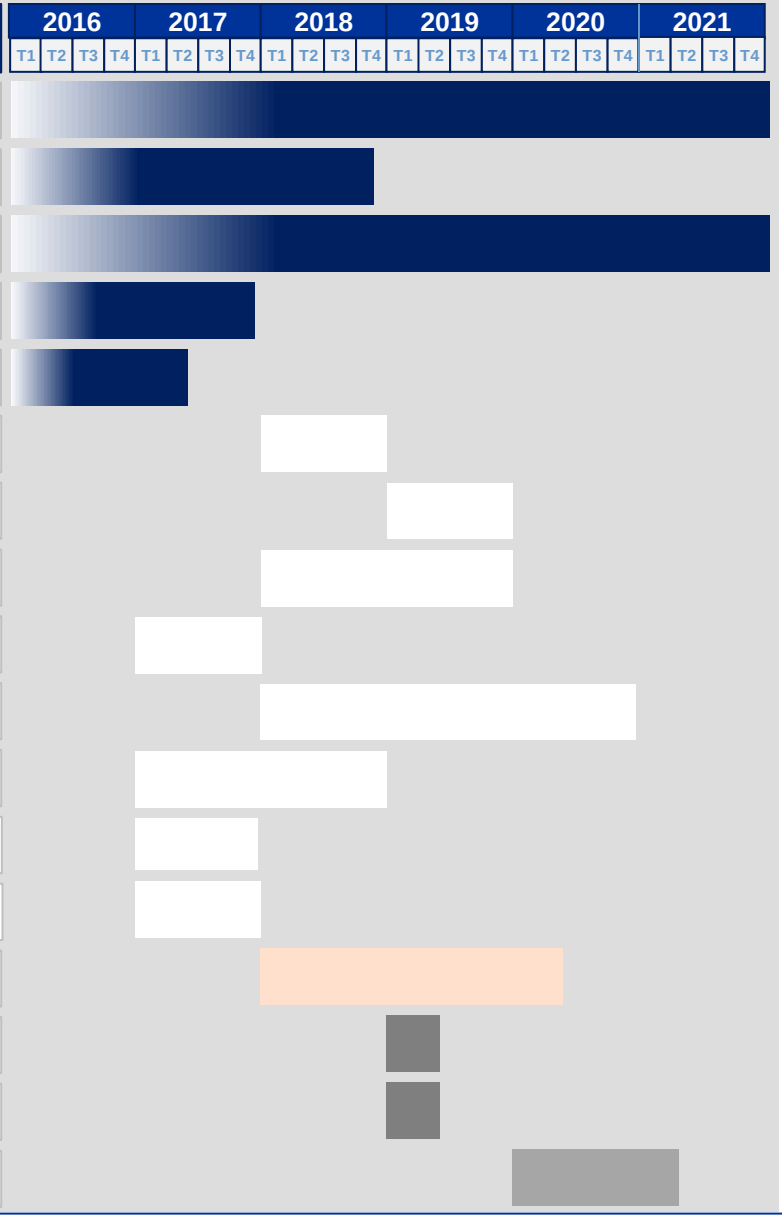


4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bondoukou

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Infrastructures, NTIC, Logistique et distribution	Inf.1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Construction de gares routières
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
	Z.1.1	2	Extension du parc de zones d'activité industrielle
	Z.2.1	2	Création d'entrepôts frigorifiques
Agriculture	Ar.0.1	2	Mise en place d'une centrale à biomasse
	Ar.1.1	3	Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde
	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.0.3	1	Appui à la mise en place de GIE
	Av.1.1	2	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	Av.0.1	1	Mise en place de 2 champs écoles dédiés aux filières vivrières
	Ar.1.2	1	Création d'unités artisanales de transformation de l'anacarde
Hal.	H.5	2	Aménagement d'une Plateforme Piscicole Intégrée (PPI)
Ind.	I.1.1	3	Création d'un centre de formation des mineurs
	I.3.1	3	Zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
T.	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

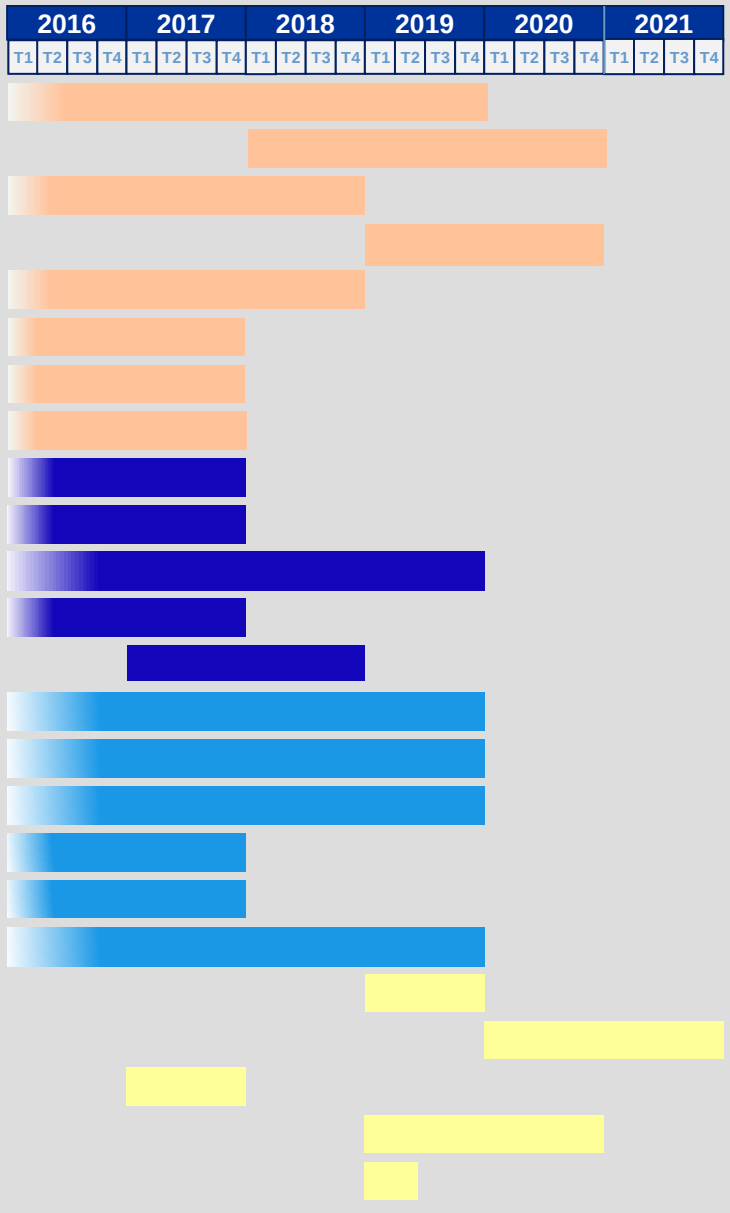


4.4.2. Projets pour le développement de Bondoukou, PEC principal dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bondoukou

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Services de base	Sb.1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb.1.2	2	Mise en place de zones résidentielles
	Sb.2.1	1	Programme de mise à niveau de l'électrification
	Sb.2.4	3	Programme d'éclairage public
	Sb.3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable
	Sb.4.1	1	Mise en place d'un centre d'enfouissement technique
	Sb.4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères
	Sb.5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.2	1	Construction/réhabilitation des hôpitaux généraux
	S.4	1	Transformation CHR/HG en CHU
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
	S.6	2	Création d'antennes régionales pour la PSP
Education	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
	Ed.4	1	Développement de la Formation Professionnelle
	Ed.5	1	Construction/extension de CAFOP
	Ed.6	1	Développement de l'enseignement Supérieur
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	C.2	4	Construction d'écoles d'initiation à l'art
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.3	3	Mise en place d'une salle omnisports
	Sp.4	3	Construction de salles de sport



4.4.3. Projets de développement de BOUNA, PEC secondaire dans la zone Centre Nord-Est

a) Vocation du PEC
b) Investissements à réaliser dans le PEC
c) Projets phares à réaliser dans le PEC
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC
e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

a) Vocation du PEC

Bouna





Bouna, connecteur secondaire se positionne comme centre de production et de transformation des produits agricoles :

- ***Production agricole des cultures vivrières:*** *à travers l'aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières*
- ***Centre de collecte et de transformation de l'anacarde****: unités de transformation de la noix de cajou*
- ***Centre de production et de transformation de viande bovine*** *: ranch intégré d'élevage bovin intégrant un centre de formation*
- ***Ville dynamique et attractive:*** *à travers la construction d'infrastructures sportives et culturelles (salles omnisport, salle de sport, salle de spectacle)*

4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

b) Investissements à réaliser dans le PEC

Bouna

Un investissement total de 236 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Bouna. Il générera une création de près de 11 000 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	82
	Partenariats Public-Privé	2
	Projets publics	153
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		46
Emplois	Directs	2 685
	Indirects	2 685
	Induits	5 375
Surface *(en ha)*	Projets privés	2 253
	Partenariats Public-Privé	7
	Projets publics	10 479

4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

c) Projets phares à réaliser dans le PEC

Bouna

Infrastructures

- Construction d'un axe routier 1x2 vers Ouagadougou **(100 km)**
- Construction d'une gare routière satellite **(1 000 m²)**
- Aménagement d'une zone industrielle **(4 ha)**

Production de matières premières

- Augmentation de la production rizicole grâce à l'aménagement de périmètres irrigués **(10 330 t/an)**

Transformation de matières premières

- Création de 3 unités artisanales de transformation d'anacarde **(capacité de 3 640 t/an)**
- Création d'une unité de transformation du karité **(**capacité de **225 t/an)**

Industrie manufacturière

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie (**2,5 ha**)

Services

- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration **(**augmentation de la capacité litière de **560 unités)**

Projets citoyens

- Construction d'une grande école de commerce **(3 ha, 50 professeurs)**
- Transformation d'un HG en CHR **(**capacité de **150 lits)**
- Création d'une salle omnisports **(1 200 m²)**

4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouna

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Construction d'un axe routier 1x2 vers Ouagadougou, et renforcement léger de l'axe à destination de Bondoukou • Construction d'un aérodrome • Mise en place d'une gare routière satellite
Logistique et distribution & MDG	• Aménagement de 4 ha de zone industrielle • Réseau de véhicules frigorifiques





4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouna

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Elevage : *production*

Production :

- Mise en place d'un ranch intégré de viande bovine

Agriculture de rente : *transformation*

Transformation :

- Implantation de 3 unités artisanales de transformation d'anacarde
- Mise en place d'une unité de transformation de karité

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Agriculture vivrière : *production, transformation & autres*

Production :

- Mise en place de 2 champs-écoles dédiés aux filières vivrières
- Aménagement de 10 300 ha de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Transformation :

- Mise en place d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz accolée aux usines de transformation rizicoles de la région

Autres :

- Création de 2 plateformes multi-services

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouna

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Tourisme

- Réhabilitation du Parc National de la Comoé
- Construction d'un village nature à proximité du Parc National de la Comoé
- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration:
  - Réhabilitation de 2 sites d'hébergement
  - Construction de 3 sites d'hébergement d'une capacité de 100 lits
  - Construction de 2 sites d'hébergement d'une capacité de 70 lits
  - Construction de 3 sites d'hébergement d'une capacité de 40 lits
  - Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouna

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Electricité	• Mise en place d'une ligne de 90 kV • Mise en place de 37 lampadaires
Assainissement	• Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères • Mise en place d'une décharge contrôlée avec centre de tri
Eau	• Augmentation de la production d'eau potable de l'ordre de 1 360 m^3/j
Logement	• Mobilisation de 18 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 650 logements sociaux et économiques • Création de 1 510 logements de moyen standing
Services à la population	• Réhabilitation d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 58 pompiers





4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouna

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Transformation de l'HG en CHR • Mise en place d'un centre régional de transfusion sanguine • Mise en place d'une antenne régionale pour la PSP
Education	• Construction de salles de classe : 14 salles de Préscolaire, 51 de Primaire et 52 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, une pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création d'un Lycée Professionnel, un Collège d'Enseignement Technique et un Centre de Formation Professionnelle, spécialisés dans les métiers du tourisme et de l'agroalimentaire • Création d'une Grande Ecole de commerce







4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Bouna

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - un espace de projection en plein air
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle de sport
  - une salle omnisports







4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bouna

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Infrastructures, NTIC, Logistique et distribution	Inf.1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Construction de gares routières
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
	Z.1.1	2	Extension du parc de zones d'activité industrielle
Agriculture	Ar.1.2	1	Création d'unités artisanales de transformation de l'anacarde
	Ar.3.1	1	Mise en place d'une unité de transformation du karité
	Av.0.1	1	Mise en place d'un réseau de champs-écoles
	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.1.1	2	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	Av.1.3	3	Développement de centrales de gazéification (riz)
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
El.	El.3.1	2	Projet intégré de ranch d'élevage bovin
Ind.	I.3.1	3	Mise en place d'une zone de services de mécanique générale et de métallurgie
Tourisme	T.1	4	Réhabilitation et valorisation des sites touristiques
	T.2	4	Construction d'un "Village Nature" à proximité des parcs
	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

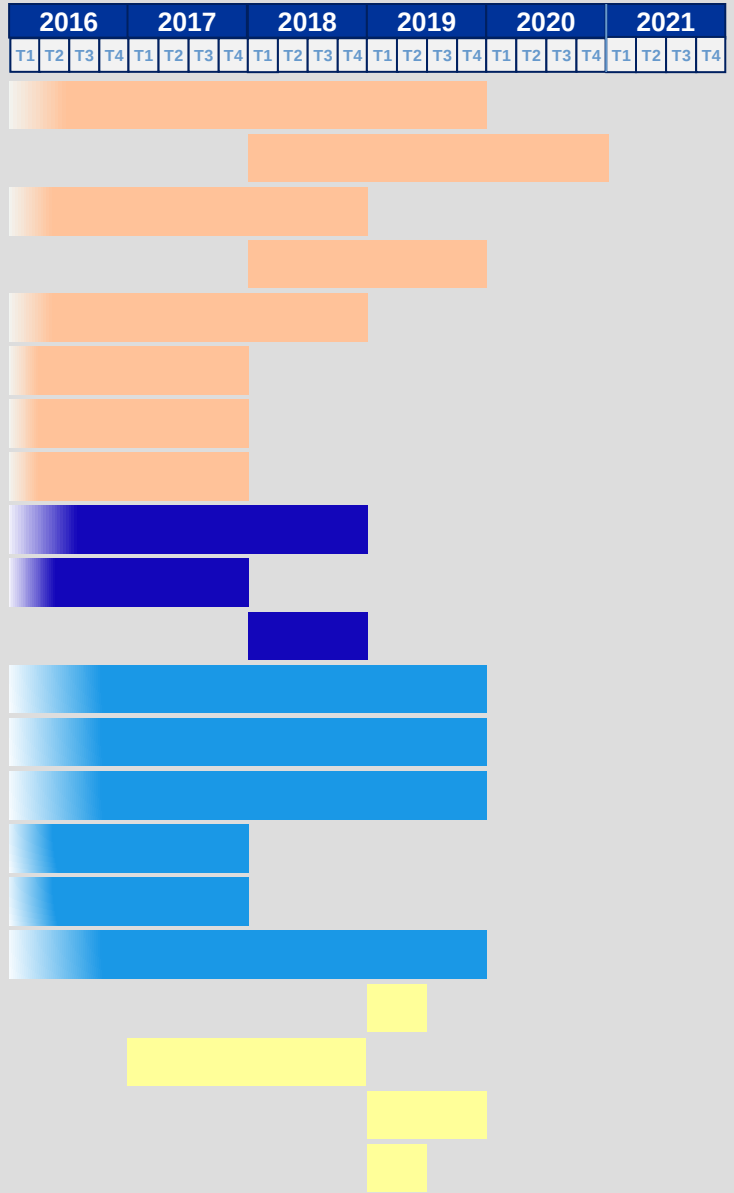


4.4.3. Projets pour le développement de Bouna, PEC secondaire dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bouna

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Services de base	Sb.1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb.1.2	2	Mise en place de zones résidentielles
	Sb.2.1	1	Programme de mise à niveau de l'électrification
	Sb.2.4	2	Programme d'éclairage public
	Sb.3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable
	Sb.4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères
	Sb.4.5	1	Mise en place de décharges contrôlées
	Sb.5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.3	1	Réhabilitation/Transformation HG en CHR
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
	S.6	2	Création d'antennes régionales pour la PSP
Education	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
	Ed.4	1	Développement de la Formation Professionnelle
	Ed.5	1	Construction/extension de CAFOP
	Ed.6	1	Développement de l'enseignement Supérieur
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.3	3	Mise en place d'une salle omnisports
	Sp.4	3	Construction de salles de sport



4.4.4. Projets de développement de DIMBOKRO, PEC secondaire dans la zone Centre Nord-Est

a) Vocation du PEC
b) Investissements à réaliser dans le PEC
c) Projets phares à réaliser dans le PEC
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC
e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

a) Vocation du PEC

Dimbokro





Dimbokro, connecteur secondaire se positionne comme centre de production agroindustrielle :

- ***Valorisation industrielle de la production agricole des cultures vivrières:*** *mise en place d'un complexe agroindustriel de produits concentrés de tomate et création d'une unité de transformation de manioc en sous produits*
- ***Pôle de production agricole structurée*** *: mise en place de plateformes multiservices et appui à la création de groupements d'intérêt économique*
- ***Pôle logistique et commercial :*** *à travers la création d'infrastructures logistiques et de distribution performantes*
- ***Ville dynamique et attractive:*** *à travers la construction d'infrastructures sportives et culturelles (salles omnisport, salle de sport, salle de spectacle)*

4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

b) Investissements à réaliser dans le PEC

Dimbokro

Un investissement total de 259 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Dimbokro. Il générera une création de près de 9 500 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	127
	Partenariats Public-Privé	3
	Projets publics	129
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		25
Emplois	Directs	2 360
	Indirects	2 360
	Induits	4 720
Surface *(en ha)*	Projets privés	1 659
	Partenariats Public-Privé	10
	Projets publics	177

4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

c) Projets phares à réaliser dans le PEC

Dimbokro

Infrastructures

- Construction d'un axe routier 1x2 à destination d'Agboville **(100km)**
- Construction d'une gare routière satellite **(1 000m²)**
- Aménagement d'une zone industrielle **(7 ha)**
- Construction d'un entrepôt frigorifique et de maturation **(50 t)**

Production de matières premières

- Augmentation de la capacité de production des filières vivrières à travers l'aménagement de périmètres irrigués **(90 ha)**
- Mise en place de champs écoles **(1 ha)**

Transformation de matières premières

- Création d'une unité industrielle de transformation de manioc en sous-produits **(7 t /j)**
- Mise en place d'un complexe agro-industriel de produits concentrés **(10 620 t/an)**

Industrie manufacturière

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie (**2,5 ha**)

Services

- Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration **(réhabilitation de 6 sites d'hébergement)**

Projets citoyens

- Construction d'une grande école du textile **(3 ha, 50 professeurs)**
- Réhabilitation d'un CHR **(150 lits)**
- Création d'une salle omnisports **(1 200 m²)**

4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

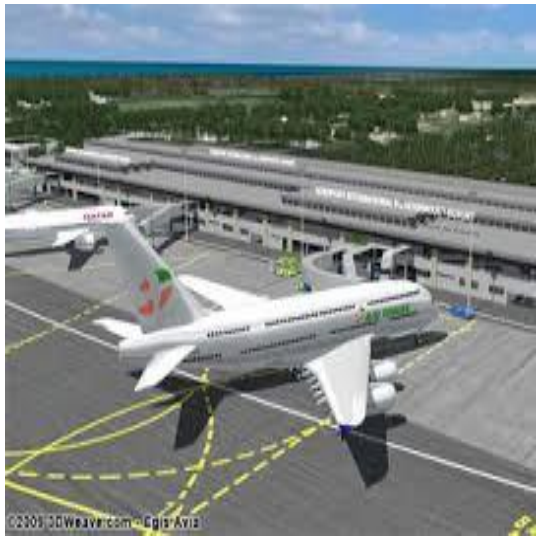
d) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Dimbokro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Construction d'une rocade de rattachement à l'autoroute du Nord, Construction de l'axe 1x2 à destination d'Agboville • Renforcement lourd de routes bitumées à destination de Bongouanou • Rénovation de la gare ferroviaire • Mise en place de gare routière moderne • Réhabilitation de l'aérodrome
Logistique et distribution & MDG	• Mise en place d'un entrepôt frigorifique de maturation • Aménagement de 7 ha de zone industrielle





d) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Dimbokro

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Agriculture vivrière : *production, transformation & autres*

Production :

- Mise en place d'un champ-école dédié aux filières banane plantain, manioc et igname
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Transformation :

- Création d'une unité de transformation de manioc en sous-produits
- Mise en place d'un complexe agro-industriel de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue
- Mise en place d'une centrale de gazéification à partir de la balle de riz accolée aux usines de transformation rizicoles de la région

Autres :

- Création d'une plateforme multi-services
- Mise en place d'une cellule d'appui à la mise en place de groupements d'intérêt économique

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

d) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Tourisme

- Réhabilitation du centre de formation en tourisme et en hôtellerie
- Réhabilitation de 6 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Dimbokro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Assainissement	• Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères • Mise en place d'une décharge contrôlée avec centre de tri
Eau	• Augmentation de la production d'eau potable de l'ordre de 3 890 m^3/j
Logement	• Mobilisation de 53 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 1 940 logements sociaux et économiques • Création de 4 520 logements de moyen standing
Services à la population	• Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 64 pompiers





4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Dimbokro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Réhabilitation d'un CHR • Construction de 3 ESPC • Mise en place d'un centre régional de transfusion sanguine • Mise en place d'une antenne régionale pour la PSP
Education	• Construction de salles de classe : 42 salles de Préscolaire, 2 de Primaire et 75 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création d'un Lycée Professionnel, un Collège d'Enseignement Technique et un Centre de Formation Professionnelle, spécialisés dans les métiers du textile et du commerce • Création du CAFOP • Création d'une Grande Ecole de Textile







4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

d) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Dimbokro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un centre culturel
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - un espace de projection en plein air
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle omnisports
  - une salle de sport







4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Dimbokro

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Infrastructures, NTIC, Logistique et distribution	Inf.1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Construction de gares routières
	Inf.2.1	1	Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
	Z.1.1	2	Extension du parc de zones d'activité industrielle
	Z.2.1	2	Création d'entrepôts frigorifiques
Agriculture	Av.0.1	1	Mise en place d'un réseau de champs-écoles
	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.0.3	1	Appui à la mise en place d'un GIE
	Av.1.3	3	Développement de centrales de gazéification (riz)
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	Av.2.3	3	Création d'unités de transformation du manioc en sous-produit
	Av.5.1	3	Complexes agro-industriels (tomates et de pulpe de mangue)
Ind.	I.3.1	3	Mise en place d'une zone de services de mécanique générale et de métallurgie
T.	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration
	T.5	4	Centre de formation de tourisme et en hôtellerie

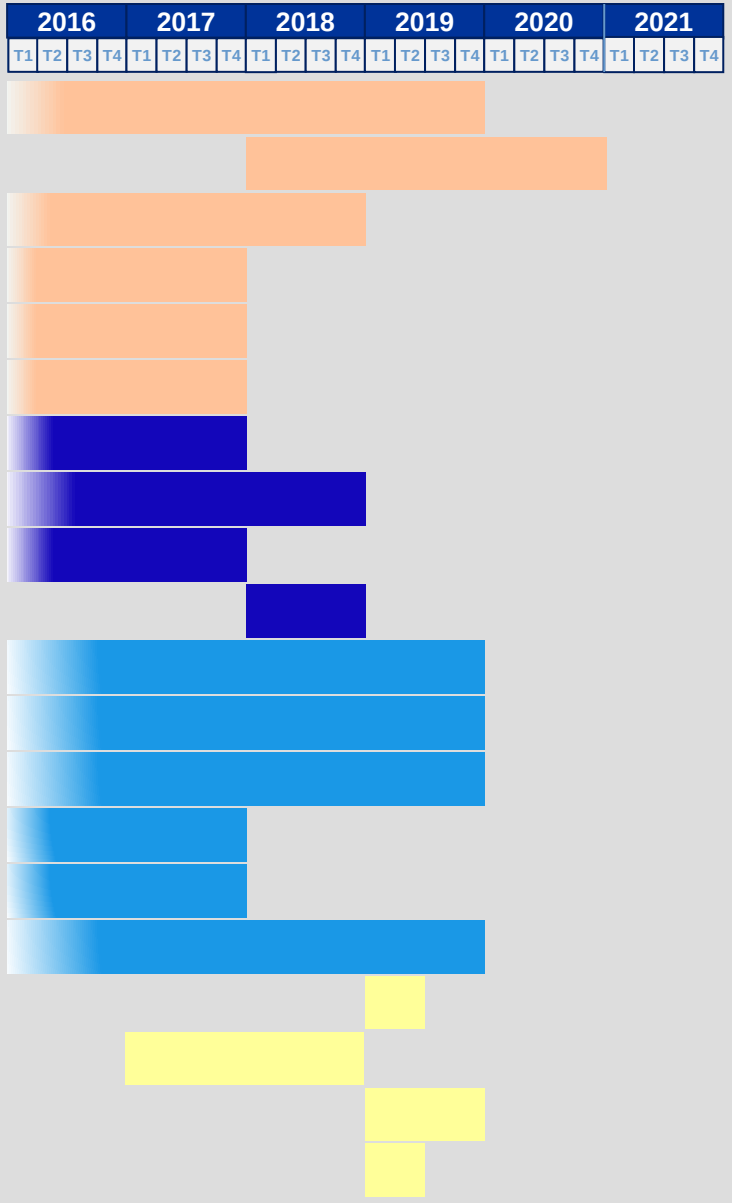


4.4.4. Projets pour le développement de Dimbokro, PEC secondaire dans la zone

e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Dimbokro

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Services de base	Sb1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb1.2	2	Mise en place de zones résidentielles
	Sb3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable
	Sb4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères
	Sb4.5	1	Mise en place de décharges contrôlées
	Sb5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.3	1	Réhabilitation/Transformation HG en CHR
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
	S.6	2	Création d'antennes régionales pour la PSP
Education	Ed1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
	Ed4	1	Développement de la Formation Professionnelle
	Ed5	1	Construction/extension de CAFOP
	Ed6	1	Développement de l'enseignement Supérieur
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	Sp1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp3	3	Mise en place d'une salle omnisports
	Sp4	3	Construction de salles de sport



4.4.5. Projets de développement de TOUMODI, PEC local dans la zone Centre Nord-Est

a) Investissements à réaliser dans le PEC
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.5. Projets pour le développement de Toumodi, PEC local dans la zone

a) Investissements à réaliser dans le PEC

Toumodi

Un investissement total de 95 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Toumodi. Il générera une création de près de 3 500 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	48
	Partenariats Public-Privé	1
	Projets publics	46
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		15
Emplois	Directs	985
	Indirects	490
	Induits	1 970
Surface *(en ha)*	Projets privés	72
	Partenariats Public-Privé	2
	Projets publics	632

4.4.5. Projets pour le développement de Toumodi, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Toumodi

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Projet de construction d'une rocade de rattachement de Dimbokro à Toumodi • Renforcement lourd de l'axe 1x2 à destination de Yamoussoukro • Mise en place d'une gare routière satellite • Construction de pistes revêtues
Logistique et distribution & MDG	• Réseau de véhicules frigorifiques





4.4.5. Projets pour le développement de Toumodi, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Toumodi

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Electricité	• Mise en place d'une ligne de 90 kV
Assainissement	• Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères
Eau	• Augmentation de la production d'eau potable de l'ordre de 2 900 m^3/j
Logement	• Mobilisation de 24 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 890 logements sociaux et économiques • Création de 2 090 logements de moyen standing
Services à la population	• Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 127 pompiers





4.4.5. Projets pour le développement de Toumodi, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Toumodi

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Construction d'une antenne de transfusion sanguine • Réhabilitation d'un ESPC • Construction d'un ESPC • Transformation de l'HG en CHR
Education	• Construction de salles de classe : 27 salles de Préscolaire, 20 de Primaire et 40 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, une pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création d'un Centre de Formation Professionnelle dans la logistique







Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un centre culturel
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - un espace de projection en plein air
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle de sport







L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Agriculture vivrière : *production, transformation & autres*

Production :

- Aménagement de 465 ha de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Transformation :

- Création d'une unité de transformation du manioc en sous-produits

Autres :

- Création d'une plateforme multi-services

Tourisme

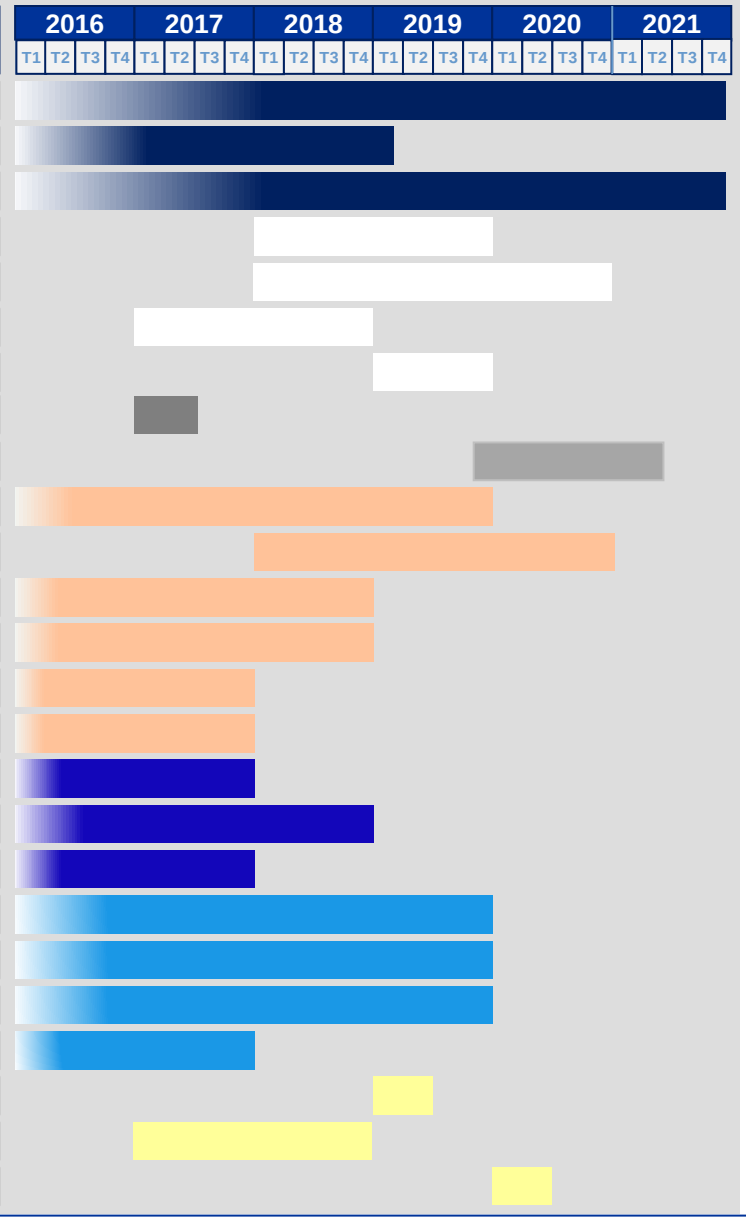
- Réhabilitation de 7 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.5. Projets pour le développement de Toumodi, PEC local dans la zone

c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Toumodi

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Inf.	Inf.1.1	1	Dév. des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Mise en pl. de gares routières modernes et fonctionnelles
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
Agriculture	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.1.1	2	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	Av.2.3	3	Création d'unités de transformation du manioc en sous-produit
Ind.	I.3.1	3	Zone de services de mécanique générale et de métallurgie
T.	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration
Services de base	Sb.1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb.1.2	2	Mise en place de zones résidentielles
	Sb.2.1	1	Programme de mise à niveau de l'électrification
	Sb.3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable
	Sb.4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères
	Sb.5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.3	1	Réhabilitation/Transformation HG en CHR
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
Education	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
	Ed.4	1	Développement de la Formation Professionnelle
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.4	4	Construction de salles de sport



4.4.6. Projets de développement de BONGOUANOU, PEC local dans la zone Centre Nord-Est

a) Investissements à réaliser dans le PEC
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.6. Projets pour le développement de Bongouanou, PEC local dans la zone

a) Investissements à réaliser dans le PEC

Bongouanou

Un investissement total de 110 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Bongouanou. Il générera une création de près de 3 500 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	53
	Partenariats Public-Privé	1
	Projets publics	56
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		16
Emplois	Directs	995
	Indirects	500
	Induits	1 995
Surface *(en ha)*	Projets privés	80
	Partenariats Public-Privé	2
	Projets publics	165

4.4.6. Projets pour le développement de Bongouanou, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Bongouanou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Construction de l'axe 1x2 à destination d'Adzopé • Renforcement lourd de l'axe 1x2 à destination d'Abengourou • Mise en place d'une gare routière satellite • Construction de pistes revêtues
Logistique et distribution & MDG	• Réseau de véhicules frigorifiques





4.4.6. Projets pour le développement de Bongouanou, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Bongouanou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Assainissement	• Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères
Logement	• Mobilisation de 27 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 990 logements sociaux et économiques • Création de 2 320 logements de moyen standing
Services à la population	• Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 63 pompiers





4.4.6. Projets pour le développement de Bongouanou, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Bongouanou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Construction d'une antenne de transfusion sanguine • Construction de 5 ESPC • Construction d'un HG • Transformation de l'HG en CHR
Education	• Construction de salles de classe : 37 salles de Préscolaire, 35 de Primaire et 57 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire







4.4.6. Projets pour le développement de Bongouanou, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

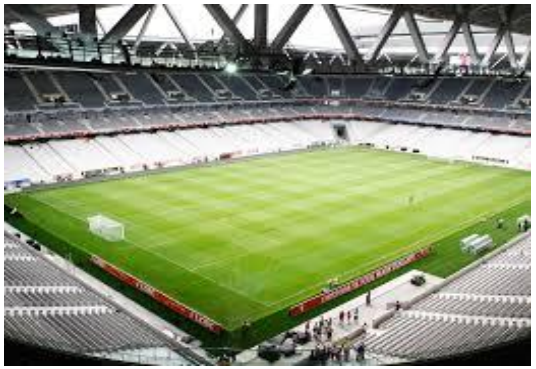
Bongouanou

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - un espace de projection en plein air
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle de sport







4.4.6. Projets pour le développement de Bongouanou, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Bongouanou

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Agriculture vivrière : *production & autres*

Production :

- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Autres :

- Création d'une plateforme multi-services

Tourisme

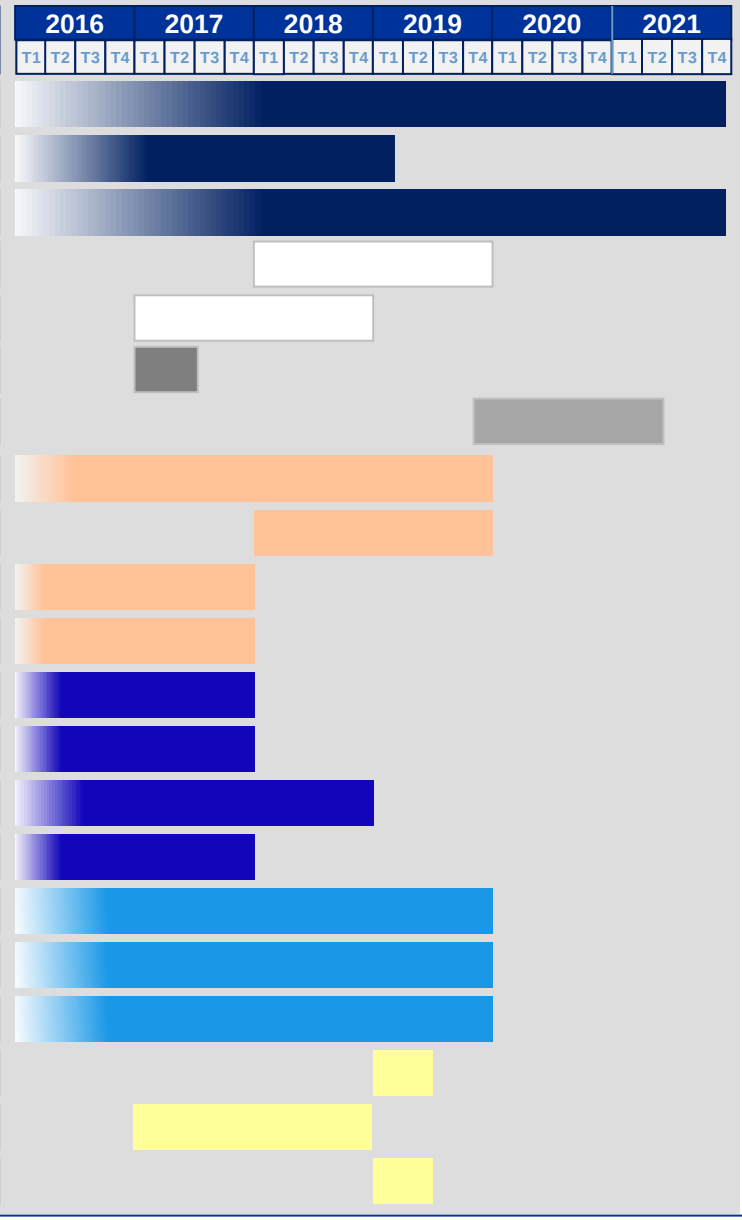
- Réhabilitation de 5 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.6. Projets pour le développement de Bongouanou, PEC local dans la zone

c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Bongouanou

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Inf.	Inf.1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Mise en pl. de gares routières modernes et fonctionnelles
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
Agri.	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
Ind.	I.3.1	3	Zone de services de mécanique générale et de métallurgie
T.	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration
Services de base	Sb.1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb.1.2	1	Mise en place de zones résidentielles
	Sb.4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères
	Sb.5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.2	1	Construction/réhabilitation des hôpitaux généraux
	S.3	1	Réhabilitation/Transformation HG en CHR
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
Ed.	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.4	3	Construction de salles de sport



4.4.7. Projets de développement de DAOUKRO, PEC local dans la zone Centre Nord-Est

a) Investissements à réaliser dans le PEC
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.7. Projets pour le développement de Daoukro, PEC local dans la zone

a) Investissements à réaliser dans le PEC

Daoukro

Un investissement total de 116 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Daoukro. Il générera une création de plus de 3 800 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	68
	Partenariats Public-Privé	1
	Projets publics	47
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		15
Emplois	Directs	1 090
	Indirects	560
	Induits	2 180
Surface *(en ha)*	Projets privés	103
	Partenariats Public-Privé	2
	Projets publics	175

4.4.7. Projets pour le développement de Daoukro, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Daoukro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Renforcement léger de l'axe 1x2 routes vers de Bouaké et de Bongouanou, renforcement lourd de l'axe 1x2 à destination d'Abengourou • Mise en place d'une gare routière satellite • Construction d'une piste revêtue
Logistique et distribution & MDG	• Réseau de véhicules frigorifiques





4.4.7. Projets pour le développement de Daoukro, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Daoukro

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie

Agriculture vivrière : *production & autres*

Production :

- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Autres :

- Création d'une plateforme multi-services

Tourisme

- Réhabilitation de 12 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.7. Projets pour le développement de Daoukro, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Daoukro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Electricité	• Mise en place d'une ligne de 90 kV
Assainissement	• Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères
Eau	• Augmentation de la production d'eau potable de l'ordre de 2 070 m^3/j
Logement	• Mobilisation de 35 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 1 280 logements sociaux et économiques • Création de 2 990 logements de moyen standing
Services à la population	• Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 73 pompiers





4.4.7. Projets pour le développement de Daoukro, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

Daoukro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé	• Construction d'une antenne de transfusion sanguine • Construction de 2 ESPC • Transformation de l'HG en CHR
Education	• Construction de salles de classe : 37 salles de Préscolaire et 90 de Secondaire • Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire • Création d'un Centre de Formation Professionnelle spécialisé dans l'agro-industrie







4.4.7. Projets pour le développement de Daoukro, PEC local dans la zone

b) Programmes et projets à déployer par secteur dans le PEC

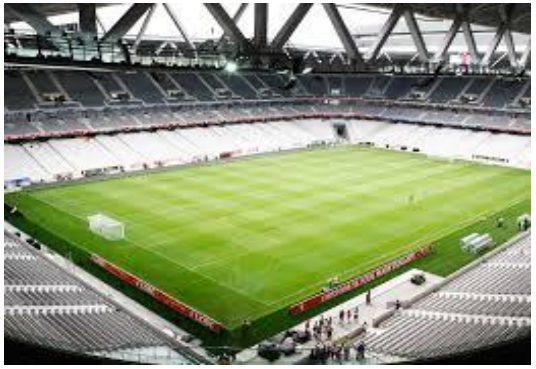
Daoukro

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un centre culturel
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - un espace de projection en plein air
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle de sport





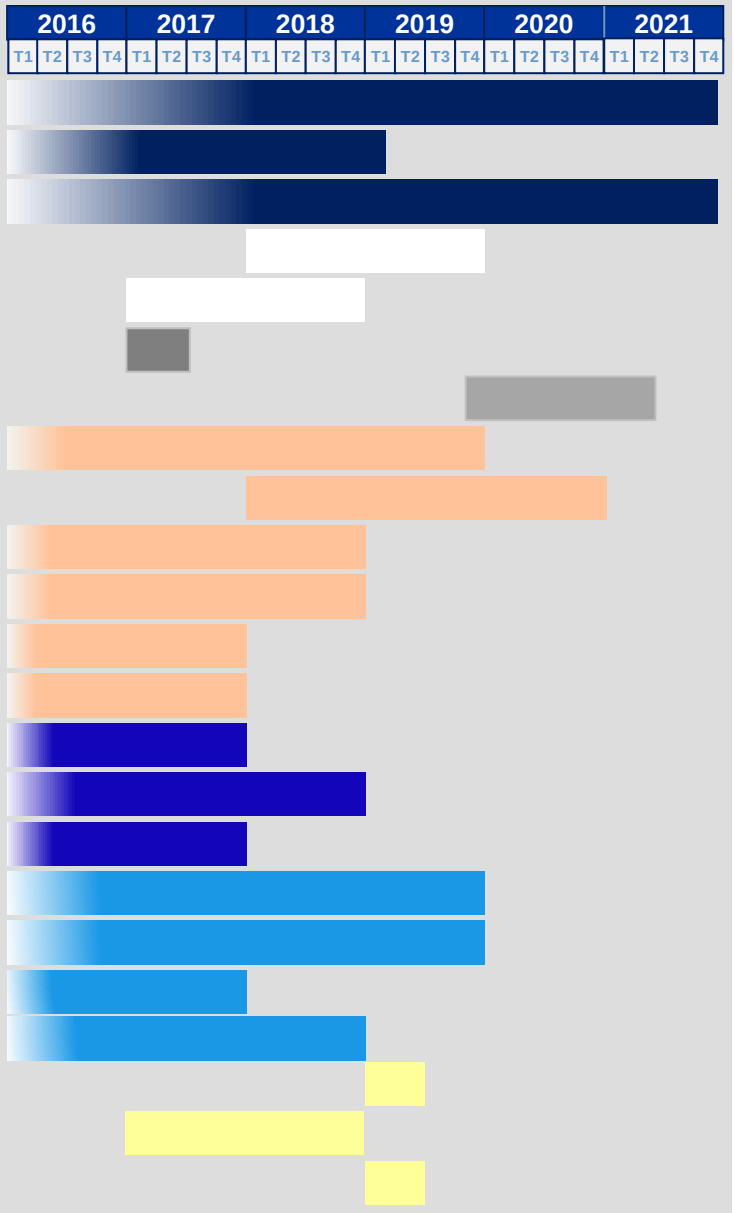


4.4.7. Projets pour le développement de Daoukro, PEC local dans la zone

c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Daoukro

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Inf.	Inf.1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Mise en place de gares routières modernes et fonctionnelle
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
Agri.	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
Ind.	I.3.1	3	Zone de services de mécanique générale et de métallurgie
T.	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration
Services de base	Sb.1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb.1.2	2	Mise en place de zones résidentielles
	Sb.2.1	1	Programme de mise à niveau de l'électrification
	Sb.3.1	1	Augmentation de la production d'eau potable
	Sb.4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères
	Sb.5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.3	1	Réhabilitation/Transformation HG en CHR
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
Ed.	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
	Ed.4	1	Développement de la Formation Professionnelle
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.4	3	Construction de salles de sport



4.4.8. Projets de développement de KATIOLA, PEC local dans la zone Centre Nord-Est

a) Investissements à réaliser dans le PEC
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

a) Investissements à réaliser dans le PEC

Katiola

Un investissement total de 282 Milliards de FCFA est nécessaire pour le développement du PEC de Katiola. Il générera une création de plus de 12 400 emplois

		2020
Investissement *(en MMFCFA)*	Projets privés	162
	Partenariats Public-Privé	1
	Projets publics	120
Budget de fonctionnement des projets publics *(en MMFCFA)*		21
Emplois	Directs	3 545
	Indirects	1 775
	Induits	7 090
Surface *(en ha)*	Projets privés	1 728
	Partenariats Public-Privé	2
	Projets publics	7 276

4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

b) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Katiola

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise en place de prérequis

Facteurs de compétitivité

Infrastructures de transport	• Projet de prolongement de l'Autoroute du Nord, passant par Katiola • Renforcement lourd l'axe 1x2 à destination de Ferkessédougou • Mise en place d'une gare routière satellite • Aménagement de l'aérodrome • Rénovation de la gare ferroviaire
Logistique et distribution & MDG	• Réseau de véhicules frigorifiques





4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

b) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Katiola

L'émergence du pôle se base sur le développement des secteurs productifs clés

Agriculture de rente : *transformation & autres*

Transformation :

- Implantation de 3 unités artisanales de transformation d'anacarde

Autres :

- Création d'un centre de formation aux métiers de l'anacarde
- Mise en place d'une société de services agricoles

Industries & Mines

- Création d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgie
- Mise en place d'une pépinière de reboisement
- Création d'un centre de promotion et d'encadrement du reboisement

Agriculture vivrière : *production, transformation & autres*

Production :

- Mise en place d'un champ-école dédié aux filières vivrières
- Aménagement de 7 000 ha de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
- Aménagement de 3 périmètres irrigués dédiés aux filières vivrières manioc, banane plantain et igname

Transformation :

- Mise en place de 2 centrales de gazéification à partir de la balle de riz accolées aux usines de transformation rizicoles de la région
- Mise en place d'un complexe agro-industriel de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue

Autres :

- Création d'une plateforme multi-services

b) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Katiola

Ce développement sera également porté par les vocations complémentaires du pôle

Tourisme

- Aménagement d'un village d'artisan et valorisation du quartier des potières
- Réhabilitation de 5 sites d'hébergement
- Mise à niveau de l'offre de restauration

4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

b) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Katiola

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services de base

Assainissement	• Mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères
Logement	• Mobilisation de 75 ha de foncier viabilisé pour le logement social et économique • Création de 2 700 logements sociaux et économiques • Création de 6 310 logements de moyen standing
Services à la population	• Création d'une caserne de sapeurs-pompiers militaires d'un effectif de 56 pompiers





4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

b) Programmes et projets à déployer dans le PEC

Katiola

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Santé

- Construction d'une antenne de transfusion sanguine
- Réhabilitation de 2 ESPC
- Construction de 2 ESPC
- Transformation de l'HG en CHR





Education

- Construction de salles de classe : 41 salles de Préscolaire, 67 de Primaire et 127 de Secondaire
- Mise en place des unités spécifiques pour l'inclusion scolaire des enfants handicapés : une unité pour le Préscolaire, 2 pour le Primaire et une pour le Secondaire



4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

b) Programmes et projets à déployer dans le PEC

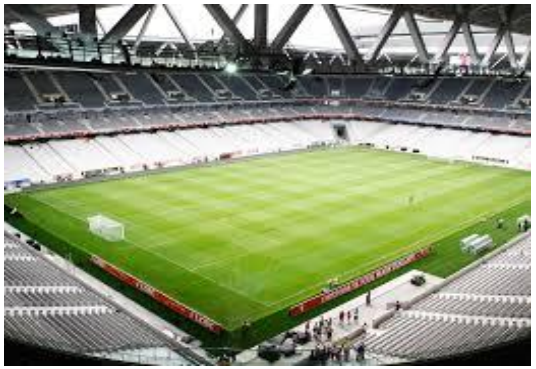
Katiola

Le développement des activités créatrices de valeur passe par la mise à niveau des services de base et des services à la personne

Services à la personne

Culture & Sport

- Réhabilitation des infrastructures culturelles existantes :
  - un foyer des jeunes
- Développement de nouvelles infrastructures culturelles :
  - une salle de spectacle
  - un espace de projection en plein air
- Réhabilitation des infrastructures sportives de proximité (terrains)
- Développement de nouvelles infrastructures sportives :
  - une salle de sport







4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Katiola

	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Infrastructures, NTIC, Logistique et distribution	Inf.1.1	1	Développement/mise à niveau des infrastructures routières
	Inf.1.2	1	Construction de gares routières
	Inf.2.1	1	Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires
	Inf.3.1	1	Modernisation des infrastructures aéroportuaires
Agriculture	Ar.1.2	1	Création d'unités artisanales de transformation de l'anacarde
	Ar.1.3	3	Création d'un centre de formation (Anacarde)
	Ar.2.1	2	Mise en place d'une société de services agricoles
	Av.0.1	1	Mise en place d'un réseau de champs-écoles
	Av.0.2	2	Création de plateformes multi-services
	Av.1.1	2	Aménagement de périmètres rizicoles irrigués et mécanisés
	Av.1.3	3	Développement de centrales de gazéification (riz)
	Av.2.1	1	Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières
	Av.5.1	3	Complexes agro-industriels (tomates et de pulpe de mangue)
Ind.	I.3.1	3	Zone de services de mécanique générale et de métallurgie
	I.7.1	2	Mise en place d'une pépinière de reboisement
	I.7.2	3	Création d'un centre d'encadrement du reboisement
T.	T.3	1	Construction/réhabilitation de villages d'artisan
	T.4	4	Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration

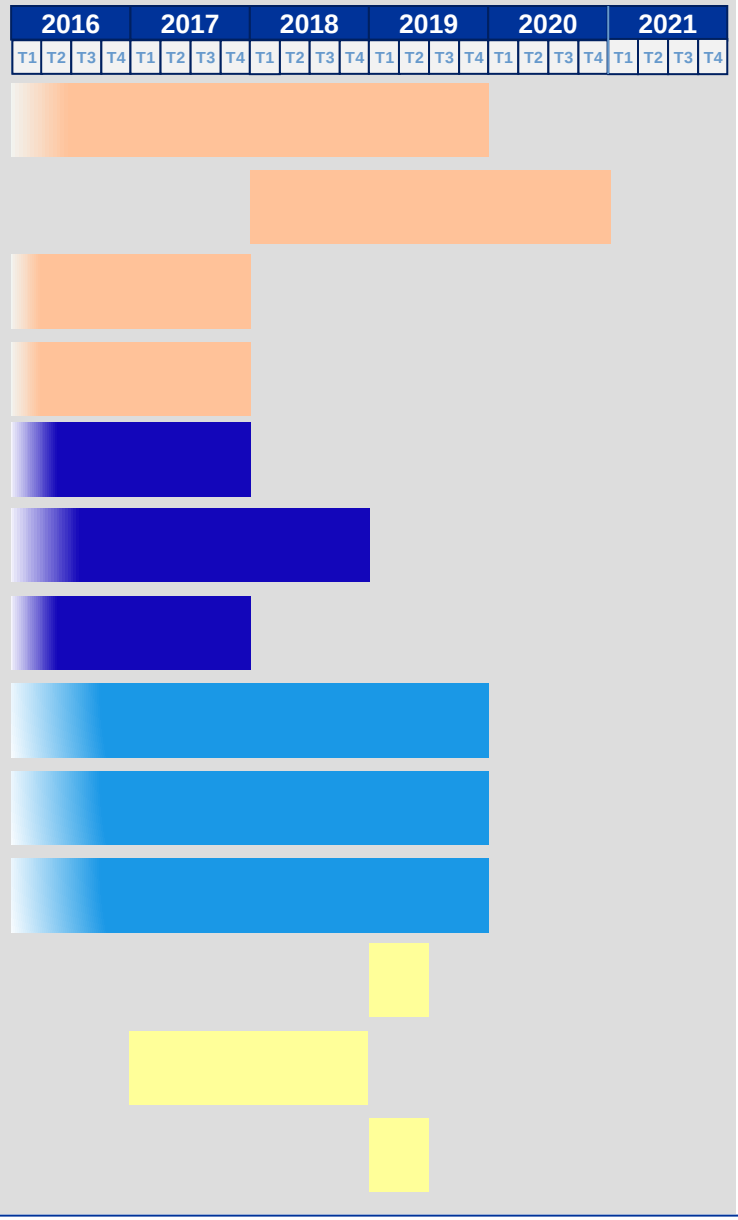


4.4.8. Projets pour le développement de Katiola, connecteur local de la zone

c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC

Katiola

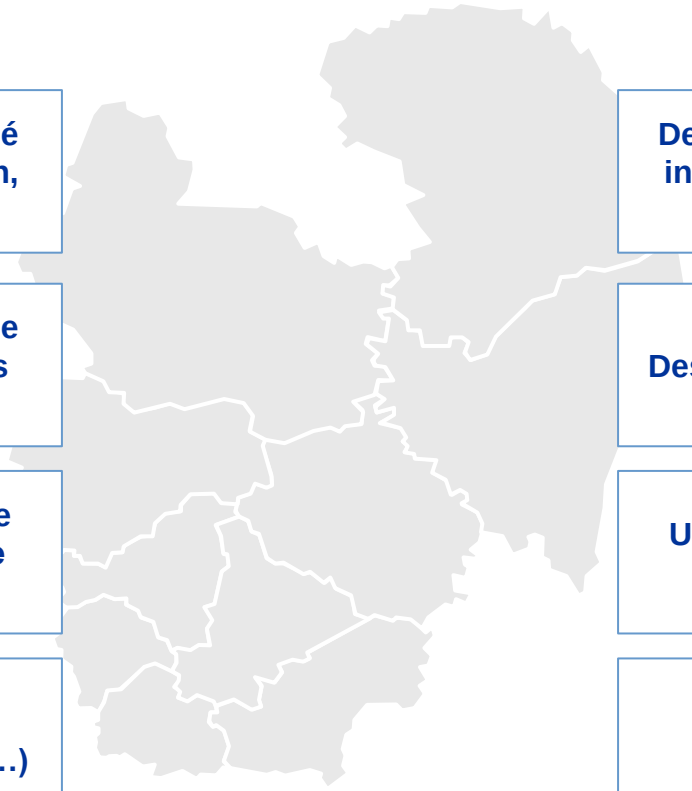
	Réf. PA	Priorité	Programme/projet
Services de base	Sb1.1	1	Foncier viabilisé et création de logements sociaux et économiques
	Sb1.2	2	Mise en place de zones résidentielles
	Sb4.4	1	Mise en place de système de collecte d'ordures ménagères
	Sb5.1	1	Construction de casernes de sapeurs-pompiers militaires
Santé	S.1	1	Construction/réhabilitation des ESPC
	S.3	1	Réhabilitation/Transformation HG en CHR
	S.5	1	Mise en place centres/antennes de transfusion sanguine
Education	Ed.1	1	Programme de développement du Préscolaire
	Ed.2	1	Programme de renforcement du Primaire
	Ed.3	1	Développement de la scolarisation en cycles Secondaires
Culture et Sport	C.1	3	Mise à niveau des infrastructures de diffusion artistique
	Sp.1	1	Mise à niveau des infrastructures sportives
	Sp.4	3	Construction de salles de sport



CONCLUSION

a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

Atouts majeurs		Faiblesses principales	
1	Potentiel économique diversifié anacarde, coton, élevage bovin, textile, tourisme…	Des infrastructures de transport insuffisamment développées et manquant d'entretien	1
2	Zone à fort potentiel touristique avec des parcs naturels et des édifices culturels renommés	Des rendements agricoles faibles	2
3	Carrefour logistique de la Côte d'Ivoire permettant de relier le nord, le sud et l'ouest	Un secteur industriel textile en difficulté	3
4	Un socle d'infrastructures (Autoroute, Rail, Zone franche…)	Un niveau de service aux populations insuffisant	4



Une zone pauvre, avec d'énormes disparités, dont le développement doit être rééquilibré

a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

1 Une population pauvre, un territoire déséquilibré abritant 2 grandes villes du pays (Yamoussoukro et Bouaké)

- **4** Millions d'habitants soit ~18 % de la population Ivoirienne
- **53 %** De population rurale vs. 50 % au niveau national
- **281 k CFA** Par habitant / an
- **2** Des plus grandes villes du pays dont la capitale administrative

2 Une zone qui connaît un déficit en infrastructures et services de base

- **9,2 %** Seulement de routes bitumées sur environ 22 500 km de réseau
- **36 %** Taux d'accès à l'assainissement amélioré vs. 52 % au national
- **51 %** Des localités non couvertes en réseau mobile
- **18 %** Des localités électrifiées vs. 34 % au niveau national

3 Une économie relativement diversifiée concentrée sur les 2 principales villes (Yaoussoukro et Bouaké)

- **49 %** De la production nationale d'anacarde
- **6** Usines textile
- **~ 100** Hôtels dont 5 classés
- **> 100 k** emplois
- **60 %** De la production nationale d'agrumes à essence
- **12** Usines d'anacarde

4 Des conditions sociales et de développement humain difficiles, particulièrement dans les territoires enclavés

- **20 %** De taux de scolarisation au Lycée
- **62,8 %** D'analphabétisme vs. 57,4 % au national
- **21,4** Milliers d'habitants pour 1 médecin
- **8 %** De la population en insécurité alimentaire vs 13 % au national

5 Région disposant d'avantages comparatifs et de site d'intérêt économique concentré sur les 2 pôles urbain

- **Connexion Autoroute et Rail Nord-Sud**
- **Zone Franche de Bouaké**
- **Parc national de la Comoé**
- **30** Etablissements du cycle Supérieur dont l'Institut national polytechnique FHB
- **ND de la Paix**

a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

Population et niveau de vie

- **La deuxième zone la moins peuplée du pays, avec une croissance annuelle de 2,0 % depuis 1998**
- **Deux des plus grandes agglomérations nationales avec Bouaké, deuxième du pays, et Yamoussoukro, capitale administrative**
- **Une personne sur deux vivant en milieu rural**
- **Plus de la moitié de la population vivant avec moins de 757 FCFA par jour**
- **Les dépenses moyennes de consommation par habitant les plus faibles du pays**
- **Des inégalités contenues en comparaison avec les tendances nationales**
- **Un taux de chômage très inférieur à celui constaté dans le pays, à mettre cependant en perspective avec la forte part informelle de l'économique**
- **Un faible développement du secteur moderne**

Population 2014 (en millions d'habitants)

Zone	National
4,0	*22,7*

Principales agglomérations (milliers d'habitants)

- **Bouaké (536)**
- **Yamoussoukro (280)**

Population rurale (en % de la population de la zone)

Zone	National
53 %	*50 %*

Taux de pauvreté 2015

Zone	National
54,7 %	*46,3 %*

Dépense moyenne par habitant 2015 (en kFCFA)

Zone	National
281	*390*

Indice de Gini 2015

Zone	National
0,344	*0,400*

Taux de chômage 2014

Zone	National
4,5 %	*8,9 %*

Part des entreprises nationales du secteur moderne

Zone
2 %

a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

Infrastructures et facteurs de compétitivité

ROUTIER

- **L'unique autoroute du pays relie Yamoussoukro à Abidjan en passant par le District des Lacs**
- **Le réseau est dans un état de dégradation avancée et souffre d'un manque d'entretien courant**

Longueur du réseau (km)		*Longueur du réseau bitumé (km)*	
22 225	*82 000*	**2 043**	*6 500*

Densité routière (km/km²)		*Taux de revêtement*	
0,235	*0,254*	**9,2 %**	*7,9 %*

FERROVIAIRE

- **La zone est traversée par la seule voie ferrée du pays, reliant Abidjan et Ouagadougou**
- **La ligne ferroviaire à voie unique empêche la circulation simultanée de deux trains au même endroit**

Chiffres clés du réseau ferroviaire ivoirien

Concessionnaire des chemins de fer : **SITARAIL**
Distance totale en Côte d'Ivoire : **640 km**
Nombre de gares de passage : **35 gares dont 7 urbaines et 18 haltes**
Densité ferroviaire : **2,07 km/1000 km² de terres**

Densité du trafic :

Trafic de marchandises : **910 000 tonnes / an 40 trains / semaine**
Trafic de passagers : **300 000 passagers / an ; 12 trains / semaine**

AERIEN

- **La zone Nord-Est dispose de 3 aérogares dont 2 aéroports internationaux et 2 aérodromes, globalement très peu fréquentés**

Aérogares
- Yamoussoukro
- Bouaké
- Bondoukou

Aérodromes
- Bouaké
- Bouna

Aéroport de Yamoussoukro
- Aéroport international construit en 1973
- Doté d'une piste d'atterrissage de 3000 m de long et de 45 m de large
- L'aéroport dispose d'une aérogare, un salon VIP, 2 hangars de frets et 24 logements pour le personnel d'astreinte

TIC

- **Avec moins de la moitié des localités couvertes par le réseau de téléphonie mobile, la zone Nord-Est est la moins bien couverte du territoire**

Part des localités non couvertes en réseau mobile

50,7 %

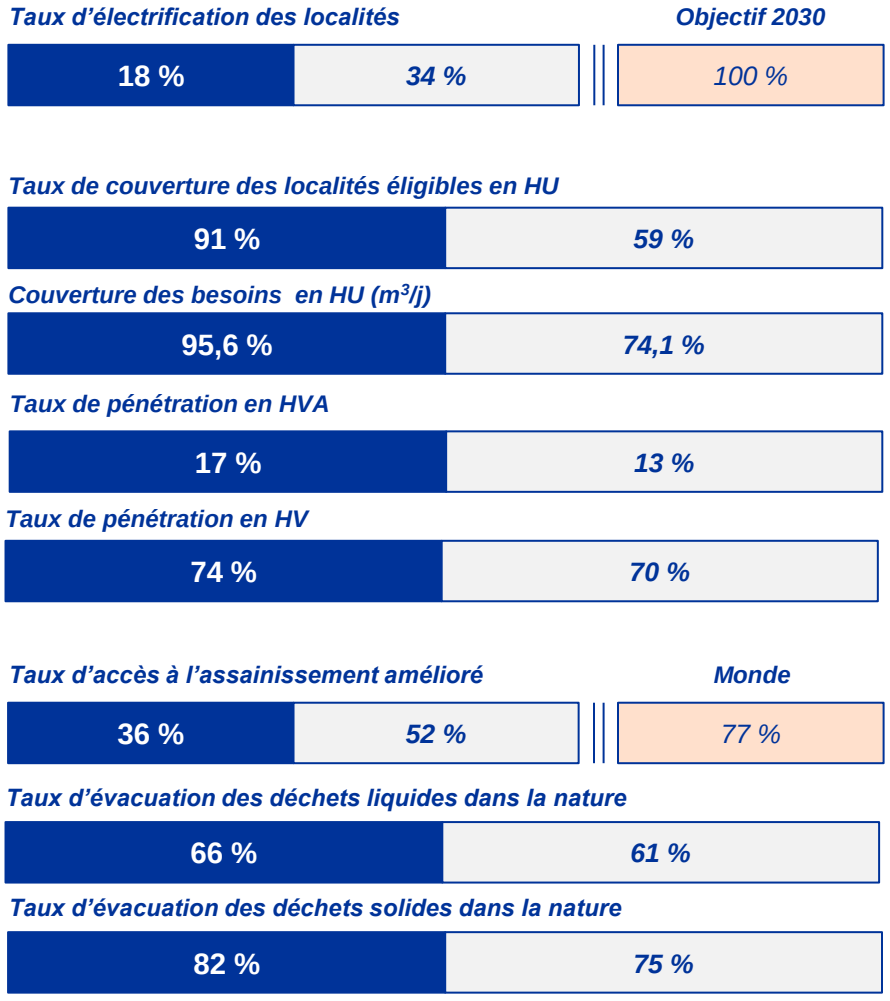
a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

Services de base

- **Peu de localités de la zone sont électrifiées avec des disparités notables entre le District Autonome de Yamoussoukro et les autres Districts de la zone**

- **Plus de 70 % des besoins en eau potable des populations sont couverts par les infrastructures AEP**

- **La zone affiche des taux d'évacuation des déchets dans la nature relativement élevés, notamment dus à une carence en équipements**



a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

Economie et secteurs productifs

Une économie tirée par

	Valeur (en milliards FCFA)
• Les cultures de rente et vivrières	~ 350

	Production 2014 (en MM FCFA)	
• Anacarde	28	*57*
• Cacao	24	*1 350*
• Igname	177	*558*
• Manioc	73	*225*

	Valeur (en milliards FCFA)
• L'élevage principalement bovin	~ 0,02

	Production 2014 (en M FCFA)	
• Bovins	10	*50*
• Ovins/caprins	6	*20*
• Avicole	3,5	*28*

	Valeur (en milliards FCFA)
• La pêche continentale	~ 1,7

	Captures 2011 (en MM FCFA)	
• Mar. / Lagunaire	0	*25*
• Continentale	1,7	*11*
• Industrielle	0	*17*

	Valeur (en milliards FCFA)
• L'industrie, principalement le textile et le bois	~ 2,4

	Chiffre d'affaires 2012 (en MM FCFA)	
• Bois	1	*153*
• Textile	1,4	*73*

Et des potentialités restant à exploiter, liées aux richesses du sous-sol et au patrimoine naturel

a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

Conditions sociales et de développement humain – Education

- **Une zone où, bien qu'il se soit amélioré depuis 1998, le niveau d'alphabétisation des populations est faible**

Taux d'analphabétisme

62,8 %	*57,4 %*

- **Une zone où, bien qu'il soit supérieur au niveau national, le niveau d'équipement des établissements scolaires est nettement perfectible**

Taux d'équipement des établissement du Primaire en point d'eau

51 %	*51 %*

Taux d'équipement des établissements du Primaire en latrines

28 %	*24 %*

- **Une zone marquée par des classes surchargées dans le niveau secondaire 1er cycle**

Ratio d'occupation (enfants/salle)

75	*69*

- **Une zone où l'abandon scolaire est significatif, et en particulier chez les filles**

Taux de transition CM2 – 6ème

71 %	*73 %*

(dont filles)

68 %	*71 %*

Taux de transition 3ème – 2nde

38 %	*39 %*

(dont filles)

33 %	*37 %*

- **Une zone qui affiche des performances inférieur au niveau national en matière de scolarisation**

Taux brut de scolarisation - Primaire

68 %	*76 %*

Objectif national 2020

95 %

Taux brut de scolarisation – Secondaire 1er cycle

39 %	*43 %*

Objectif national 2020

48 %

Taux brut de scolarisation – Secondaire 2nd cycle

20 %	*19 %*

a) Synthèse du diagnostic de la zone Centre Nord-Est

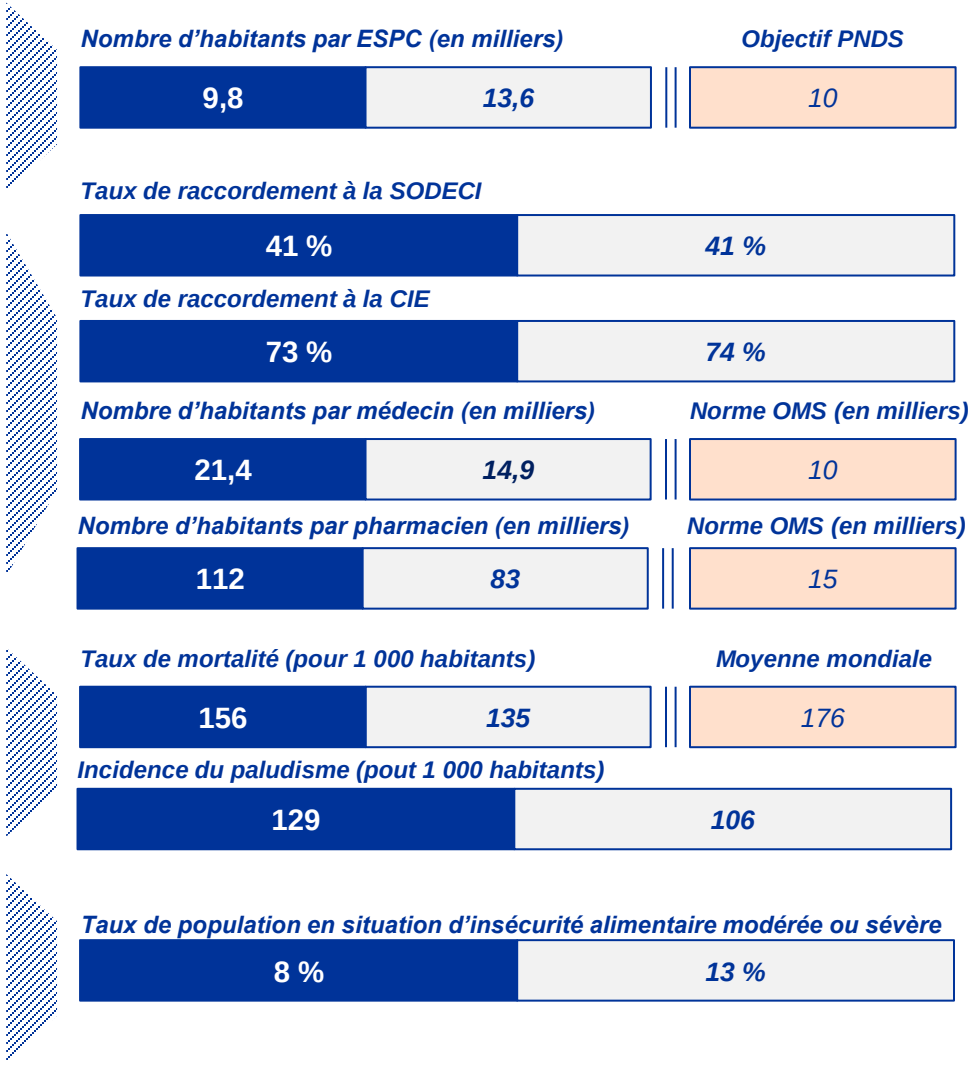
Conditions sociales et de développement humain – Santé

- **Une couverture de la population en établissements de santé de niveau 1 conforme aux objectifs du PNDS**

- **Le déficit en personnels de santé, le niveau d'équipement faible du plateau technique, le manque de raccordement des établissements sanitaires aux infrastructures de base et les difficultés d'accès aux médicaments ne permettent pas une prise en charge optimale des populations**

- **Face à ces insuffisances, la population présente un état sanitaire peu satisfaisant, et un taux de mortalité élevé principalement dû à la forte incidence du paludisme qui représente plus de 80 % des causes de décès**

- **Une zone où, avec moins d'un habitant sur 10 concerné, l'insécurité alimentaire est relativement contenue par rapport à la moyenne nationale**



b) Ambitions chiffrées pour la zone Centre Nord-Est

	2016		2020+
Emplois Nombre d'actifs occupés dans la zone	~ 102 000	*+ 88 000 emplois* Inclus les emplois directs, indirects et induits	~ 196 000
Investissement Milliards FCFA	~ 1 670		
Population active *Milliers*	~ 217	*Taux de croissance annuel moyen de 2,1 %* Représente l'accroissement naturel de la population	~ 236

b) Ambitions chiffrées pour la zone Centre Nord-Est

		2016 Situation actuelle	2020
Services de base	**Electricité** Taux d'électrification	81 % (2013)	100 %
	Eau potable Taux de couverture moyen des connecteurs	87 % (2013)	100 %
	Assainissement Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature	62 % (1998)	0 %
Santé	**Infrastructures** Nb. d'habitants par lit hospitalier.	3 300 (2013)	1 000*
	Médecins Nb. d'habitants par médecin.	8 179 (2013)	5 000*
Education	**Préscolaire** Taux brut de scolarisation	8 % (2015)	25 %
	Primaire Taux brut de scolarisation	108 % (2015)	111 %
	Secondaire 1er cycle Taux brut de scolarisation	72 % (2015)	91 %
	Secondaire 2nd cycle Taux brut de scolarisation	36 % (2015)	50 %
	Secondaire Technique Taux brut de scolarisation	7 % (2015)	10 %

** Objectif PNDS*

b) Ambitions chiffrées pour la zone Centre Nord-Est

	2016		2020+
Emplois Nombre d'actifs occupés dans la zone	~ 417 000	*+ 140 000 emplois* Inclus les emplois directs, indirects et induits	~ 457 000
Investissement Milliards FCFA	~ 3 665		
Population active *Milliers*	~ 886	*Taux de croissance annuel moyen de 1,6 %* Représente l'accroissement naturel de la population	~ 943

b) Ambitions chiffrées pour la zone Centre Nord-Est

		2016 Situation actuelle	2020
Services de base	**Electricité** Taux d'électrification	26 % (2013)	100 %
	Eau potable Taux de couverture moyen des connecteurs	49 % (2013)	100 %
	Assainissement Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature	80 % (1998)	0 %
Santé	**Infrastructures** Nb. d'habitants par lit hospitalier	4 659 (2013)	1 000*
	Médecins Nb. d'habitants par médecin	21 388 (2013)	5 000*
Education	**Préscolaire** Taux brut de scolarisation	6 % (2015)	25 %
	Primaire Taux brut de scolarisation	102 % (2015)	111 %
	Secondaire 1er cycle Taux brut de scolarisation	57 % (2015)	91 %
	Secondaire 2nd cycle Taux brut de scolarisation	25 % (2015)	50 %
	Secondaire Technique Taux brut de scolarisation	3 % (2015)	10 %

** Objectif PNDS*

c) Portefeuille global de la zone Centre Nord-Est et impacts potentiels













Secteur	Nombre de projets	Investissement nécessaire *Milliards de FCFA*	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Agriculture*	11	14,7	420	1 070	850
Industrie et mines	3	2,7	25	60	50
Tourisme	5	10,2	370	925	740
Infrastructures	5	144,5	-	-	-
Services de base et logement	5	907,1	2 480	6 175	4 945
Zones industrielles et logistiques	3	8,6	1 220	3 055	2 435
Education	6	12,6	570	1 410	1 130
Santé	7	40,3	1 115	2 790	2 230
Services à la population	3	396,9	520	1 295	1 035
Culture et sport	5	9,1	170	420	335
Économie du savoir	5	119,0	9 070	22 675	18 140
Total	58	1 665,7	15 960	39 875	31 870

** Inclus élevage*

c) Portefeuille global de la zone Centre Nord-Est et impacts potentiels



Secteur	Nombre de projets	Investissement nécessaire *Milliards de FCFA*	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Agriculture*	78	404	9 695	16 785	19 390
Industrie et mines	16	14	195	440	390
Tourisme	24	107	1 480	2 700	2 960
Infrastructures	32	573	-	-	-
Services de base et logement	55	1 775	7 895	13 815	15 790
Zones industrielles et logistiques	9	20	1 365	3 320	2 735
Education	38	239	4 565	8 680	9 125
Santé	87	161	3 320	5 325	6 640
Culture et Sport	55	371	725	1 245	1 450
Total	394	3 665	29 240	52 310	58 480

** Inclus élevage et halieutique*

d) Portefeuille de projets structurants de la zone Centre Nord-Est et impacts potentiels



Secteur	Nombre de projets	Investissement nécessaire *Milliards de FCFA*	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Agriculture*	78	404	9 695	16 785	19 390
Industrie et mines	16	14	195	440	390
Tourisme	24	107	1 480	2 700	2 960
Infrastructures	32	573	-	-	-
Services de base et logement	32	340	1 830	3 425	3 665
Zones industrielles et logistiques	9	20	1 365	3 320	2 735
Education	38	239	4 565	8 680	9 125
Santé	21	132	2 100	2 965	4 200
Culture et Sport	47	363	645	1 155	1 290
Total	297	2 192	21 875	39 470	43 750

** Inclus élevage et halieutique*

e) Portefeuille de projets de proximité de la zone Centre Nord-Est et impacts potentiels



Secteur	Nombre de projets	Investissement nécessaire *Milliards de FCFA*	Emplois directs	Emplois indirects	Emplois induits
Agriculture*	-	-	-	-	-
Industrie et mines	-	-	-	-	-
Tourisme	-	-	-	-	-
Infrastructures	-	-	-	-	-
Services de base et logement	23	1 436	6 065	10 395	12 130
Zones industrielles et logistiques	-	-	-	-	-
Education	-	-	-	-	-
Santé	66	29	1 220	2 360	2 440
Culture et Sport	8	8	80	90	160
Total	97	1 473	7 365	12 845	14 730

** Inclus élevage et halieutique*

ANNEXE

TABLE DES MATIERES 1/10

	N° PAGE
PREFACE	**4**
SOMMAIRE	**5**
SIGLES ET ABREVIATIONS	**7**
RESUME	**9**
INTRODUCTION	**10**
I. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DE LA ZONE	**14**
1.1. Etat des lieux du territoire	**15**
1.1.1. Caractéristiques territoriales	**16**
a) Données géographiques	16
b) Réseau hydrographique	18
c) Ressources naturelles	19
d) Climat	21
1.1.2. Caractéristiques socioéconomiques	**22**
a) Caractéristiques démographiques	22
b) Situation de l'emploi et du chômage	24
c) Situation de la pauvreté	25
d) Niveau d'alphabétisation	26
e) Consommation des ménages	27
1.1.3. Secteurs productifs	**29**
a) Filière Anacarde	29
b) Filière Coton	33
c) Culture vivrière	38
d) Elevage	41
e) Ressources Halieutiques	43
f) Industrie	46
g) Industrie métallurgique et mécaniques	48
h) Bois	50
i) Textiles et habillement	52
j) Cuir et chaussure	54
k) Mines	56
1.1.4. Domaines sociaux	**62**
a) Education	62
b) Santé	69
c) Culture	72
d) Sport	74
e) Electricité	76

TABLE DES MATIERES 2/10

	N° PAGE
f) Eau potable	77
g) Assainissement	79
1.1.5. Facteurs de compétitivité	**81**
a) Routes	81
b) Chemin de fer	82
c) Aéroports	83
d) Télécommunications	84
e) Transports logistiques et de distribution	85
f) Infrastructures industrielles	86
1.2. Principaux constats (atouts et faiblesses)	**87**
1.2.1. Secteurs productifs	**88**
a) Cultures de rente et Agro-industrie	88
b) Cultures vivrières	89
c) Elevage	90
d) Pêche et transformation des produits halieutiques	91
e) Mines et industries extractives	92
f) Industries manufacturières	93
g) Tourisme et Artisanat	94
1.2.2. Domaines sociaux	**95**
a) Education et Santé	95
b) Facteurs de développement humain, Environnement et Cadre de vie	96
1.2.3. Facteurs de compétitivité	**97**
a) Infrastructures de transport	97
b) Infrastructures énergétiques / Infrastructures télécoms / Zones industrielles et logistiques	99
II. ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE CENTRE NORD-EST	**100**
2.1. Opportunités clés de développement de la zone Centre Nord-Est	**101**
2.1.1. Implications du diagnostic stratégique pour le développement de la zone Centre Nord-Est	**102**
2.1.2. Opportunités clés identifiés par secteur	**103**
a) Cultures de rente et Agro-Industrie	103
b) Cultures vivrières	104
c) Élevage	105
d) Pêche et transformation des produits halieutiques	106
e) Mines et énergie	107
f) Industries manufacturières	108
g) Tourisme et artisanat	109

TABLE DES MATIERES 3/10

	N° PAGE
2.2. Vision et objectifs stratégiques pour le développement de la zone Centre Nord-Est	**110**
2.2.1. Vision de développement de la zone Centre Nord-Est	**111**
2.2.2. Piliers et Objectifs de développement de la zone Centre Nord-Est	**112**
a) Sous zone 1 : District Autonome de Yamoussoukro (D.A. Y.)	112
b) Sous zone 2 : zone Centre Nord-Est Hors District Autonome de Yamoussoukro (D.A. Y.)	114
III. PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU DISTRICT AUTONOME YAMOUSSOUKRO (D.A.Y.)	**116**
Présentation générale du programme d'aménagement et de développement du D.A.Y.	117
3.1. Projets pour améliorer l'attractivité du District Autonome de Yamoussoukro (Pilier 1 de la vision)	**120**
3.1.1 Projets pour mettre en place les structures de base d'une capitale (Objectif c1)	**121**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	122
b) Grille des équipements	123
c) Synthèse	124
d) Dossier stratégique	125
Projet c1.1 : Création de logements sociaux et économiques	126
Projet c1.2 :Création d'une cité des fonctionnaires	128
Projet c1.3 : Augmentation de la production d'eau potable	130
Projet c1.4 : Mise en place d'un centre d'un Centre d'Enfouissement Technique	131
Projet c1.5 : Mise en place d'une station d 'épuration avec réseaux d'égoûts collectifs	132
3.1.2. Projets pour développer les services à la population (Objectif c2)	**133**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	134
b) Synthèse	135
c) Dossier stratégique	136
Projet c2.1 : Construction d'une cité policière et d'une caserne	137
Projet c2.2 : Construction d'un tribunal de 1ere instance	138
3.1.3. Projets pour renforcer l'offre de santé (Objectif c3)	**141**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	141
b) Grilles des équipements	142
c) Synthèse	143
d) Dossier stratégique	144
Projet c3.1 : Mise à niveau des infrastructures de santé	145
Projet c3.2 : Augmentation des capacités en lits hospitalier-transformation du CHR en CHU	146
Projet c3.3 : Mise en place d'instituts spécialisées-mise en place d'un centre de transfusion sanguine	147
Projet c3.4 : Mise en place d'instituts spécialisées-création d'une antenne régionale pour la PSP	148
Projet c3.5 : Mise en place d'instituts spécialisées –construction d'un centre d'hémodialyse	149
Projet c3.6 : Construction d'un institut de cardiologie-construction d'un institut de cardiologie	150
Projet c3.7 : Mise en place d'instituts spécialisées- construction d'un hôpital psychiatrique	151

TABLE DES MATIERES 4/10

Page

3.1.4. Projets pour soutenir et renforcer l'offre éducative (Objectif c4) 152
a) Rappel des conclusions du diagnostic 153
b) Estimation des besoins à l'horizon 2020 154
c) Grille d'équipement 155
d) Dossier stratégique 156
Projet c4.1 : Programme de développement du préscolaire 157
Projet c4.2 : Programme de renforcement du primaire 158
Projet c4.3 : Programme de développement de la scolarisation en cycle secondaire 159
Projet c4.4 : Programme de développement de la formation professionnelle 160
Projet c4.5 : Construction de l'Ecole Normale Supérieure de Yamoussoukro 161
Projet c4.6 : Programme de développement de l'Enseignement Supérieur **162**
3.2. Projets pour renforcer la compétitivité du DAY (Pilier 2 de la Vision) 174
3.2.1. Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (Objectif e1) 175
a) Rappel des conclusions du diagnostic 176
b) Synthèse 177
c) Dossier stratégique 178
Projet e1.1 : Mise en place d'un entrepôt frigorifique et de maturation avec chaine de froid intégrée 179
Projet e1.2 : Création d'un marché de gros de fruits et de légumes 181
Projet e1.3 : Création d'un marché de détails de poissons 183
3.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2) 185
a) Rappel des conclusions du diagnostic 186
b) Dossier stratégique 187

TABLE DES MATIERES 5/10

	N° PAGE
Projet e2.1 :Création d'une unité de fabrication d'huile et de beure de cajou	190
Projet e2.2 : Installation de silos permettant la mise en place de stock de régulation	191
Projet e2.3 :Développement de centrale de gazéification à partir de la balle de riz	193
Projet e2.4 :Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières	194
Projet e2.5 : Développement de périmètres irrigués sous abris, dédiés au maraichage périurbain	195
Projet e2.6 : Création de stations de conditionnement des produits maraichers	197
Projet e2.7 : Création de plateformes multiservices	199
Projet e2.8 : Mise en place d'un réseau de champ école	210
Projet e2.9 : Appui à la mise en place de Groupement d'Intérêt Economique	213
Projet e2.10 :Projet Intégré de production de poulets de chair	214
Projet e2.11 : Unité Intégré de production de viande porcine et de charcuterie	217
3.2.3. Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone du DAY (Objectif e3)	**220**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	221
b) Prérequis pour le développement du secteur	222
c) Synthèse	223
d) Dossier stratégique	224
Projet e3.1 : Création d'un centre de formation des mineurs	225
Projet e3.2 : Mise en place d'une zone d'activités de mécaniques générales et métallurgiques	226
Projet e3.3 : Mise en place d'une tannerie	227
3.2.4. Projets pour créer une dynamique autour de l'économie et du savoir (Objectif e4)	**229**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	230
b) Synthèse	231
c) Dossier stratégique	232
Projet e4.1 : Création d'une technopole	233
Projet e4.2 : Mise en place d'un centre de recherche au service de maladies spécifiques	234
Projet e4.3 : Mise en place d'un campus universitaire	236
Projet e4.4 : Création d'une faculté de médecine et de pharmacie	237
Projet e4.5 : Création d'une école de métier	239

TABLE DES MATIERES 6/10

	N° PAGE
3.3 Projets transversaux pour améliorer la connectivité du DAY (Objectif t1)	**250**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	251
b) Dossier stratégique	252
Projet t1.1 : Réhabilitation et renforcement du réseau routier	253
Projet t1.2 : Reconstruction de la gare routière	254
Projet t1.3 : Raccordement ferroviaire de Yamoussoukro à la ligne Abidjan-Ouagadougou	255
Projet t1.4 : Création d'une ligne tramway	256
Projet t1.5 : Réhabilitation de l'aéroport international	257
3.4 Projets de développement de Yamoussoukro, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est	**258**
a) Vocation du PEC	259
b) Projets phares à réaliser dans le PEC	260
c) Programmes et projets à déployer dans le PEC	261
d) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC	267
IV. PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA ZONE Centre Nord-Est HORS DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO (D.A.Y.)	**270**
Présentation générale du programme d'aménagement et de développement de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y	271
4.1. Projets du pilier 1 : Améliorer l'attractivité de la zone Centre Nord-Est Hors D.A.Y	**272**
4.1.1. Projets pour garantir l'accès au logement et aux services de base (Objectif c1)	**273**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	274
b) Grille d'équipements	275
c) Synthèse	276
d) Synthèse projets structurants et projets de proximité	277
e) Dossier stratégique	278
Projet c1.1 : Mise à disposition de réserves foncières viabilisées pour la construction de logement dans chaque PEC	279
Projet c1.2 : Construction de logements économiques et sociaux	280
Projet c1.3 :Mise en place de zones résidentielles	283
Projet c1.4 : Programme de mise à niveau de l'électrification	286
Projet c1.5 : Programme de mise à niveau de l'éclairage public	288
Projet c1.6 : Renforcement des capacités de production et développement du réseau d'eau potable	290
Projet c1.7 : Mise en place du système de collecte des ordures ménagères	292
Projet c1.8: Mise en place de décharges contrôlées avec centre de tri	294
Projet c1.9: Mise en place de Centre d'Enfouissement Technique	296
Projet c1.10: Construction de casernes de sapeurs pompiers	298

TABLE DES MATIERES 7/10

	N° PAGE
4.1.2. Projets pour développer une offre de soins de qualité accessible à tous (Objectif c2)	**300**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	301
b) Grille d'équipements	302
c) Synthèse	303
d) Synthèse projets structurants et projets de proximité	304
e) Dossier stratégique	305
Projet c2.1 : Mise à niveau des infrastructures de proximité_Réhabilitation et construction d'ESPC	306
Projet c2.2 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers Construction des Hôpitaux Généraux	308
Projet c2.3 : Augmentation des capacités en lits hospitaliers Transformation des HG en CHR/Réhabilitation des CHR	309
Projet c2.4 : Augmentation des capacités en lits hospitalier-transformation de CHR en CHU	310
Projet c2.2/3/4 :Augmentation des capacités en lits hospitaliers	311
Projet c2.5 :Mise en place d'instituts spécialisés-mise en place de centre d'antenne de transfusion sanguine	312
Projet c2.6 :Mise en place d'instituts spécialisés-création d'antenne régionales pour la PSP	314
Projet c2.7 :Mise en place d'instituts spécialisés-construction d'un centre d'hémodialyse	316
4.1.3. Projets pour généraliser l'accès à l'enseignement et stimuler la réussite scolaire (Objectif c3)	**318**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	319
b) Estimation des besoins à l'horizon 2020	320
c) Grille d'équipement	321
d) Synthèse	322
e) Dossier stratégique	323
Projet c3.1: Programme de développement du préscolaire	324
Projet c3.2: Programme de renforcement du primaire	326
Projet c3.3:Programme de développement de la scolarisation en cycle secondaire	328
Projet c3.4:Programme de développement de la formation professionnelle	330
Projet c3.5: Programme de construction/extension de CAFOP	333
Projet c3.6:Progrmmae de développement de l'enseignement supérieur	334
4.1.4. Projets pour favoriser le développement de la culture et du sport (Objectif c4)	**338**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	339
b) Grille des équipements	340
c) Dossier stratégique	341
d) Synthèse du portefeuille global	342
e) Synthèse projets structurants et projets de proximité	344
Projet c4.1 : Création d'infrastructures socio-culturelles d'envergure dans les principaux PEC	345
Projet c4.2 : Création d'une école d'initiation à l'art	347
Projet c4.3 : Développement et mise à niveau des infrastructures sportives	349
Projet c4.4 : Création d'une cité du sport	351
Projet c4.5: Mise en place de salles omnisport	353
Projet c4.6: Construction de salles de sport	355

TABLE DES MATIERES 8/10

	N° PAGE
4.2 Projets du pilier 2: Renforcer la compétitive de la zone Centre-Nord-Est hors DAY	357
4.2.1 Projets pour doter la zone d'infrastructures logistiques et de distribution (objectif e1)	358
a)Rappel des conclusions du diagnostic	359
b) Synthèse	360
c)Dossier stratégique	361
Projet e1.1 :Extension du parc de Zones d'Activité industrielle	362
Projet e1.2 : Mise en place d'entrepôts frigorifiques et de maturation de 30 000 m2 avec chaîne du froid intégré	364
Projet e1.3 : Création d'un marché de détail aux poissons	366
Projet e1.4 : Création d'un marché de gros de Bouaké	369
4.2.2. Projets pour renforcer les secteurs agricole et halieutique comme moteurs de croissance (Objectif e2)	**372**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	373
b) Axes d'interventions	376
c) Dossier stratégique	379
d) Prérequis pour le développement du secteur	382
e) Synthèse	383
Projet e2.1 : Création d'un centre de formation aux métiers de l'anacarde	384
Projet e2.2 : Création d'une unité industrielle de transformation de l'anacarde	386
Projet e2.3 : Implantation d'unités artisanales de transformation d'anacarde	388
Projet e2.4 : Création d'unités de transformation de pomme de cajou	390
Projet e2.5 : Mise en place d'une société de service agricole	392
Projet e2.6 : Mise en place d'une unité de transformation de karité	394
Projet e2.7 : Mise en place d'une centrale à biomasse	396
Projet e2.8 : Aménagement de périmètres rizicoles	398
Projet e2.9 : Installation de silos permettant la mise en place de stock de régulation et de sécurité alimentaire	402
Projet e2.10 : Développement de centrale de gazéification à partir de la balle de riz	404
Projet e2.11 : Aménagement de périmètres irrigués de cultures vivrières	407
Projet e2.12 : Création d'unités de transformation du manioc	409
Projet e2.13: Installation d'une unité industrielle de farine de manioc	414
Projet e2.14 : Mise en place de complexe agroindustriel de produits concentrés de tomates et de pulpe de mangue	417
Projet e2.15 : Développement de périmètres irrigués dédiés au maraichage	419
Projet e2.16: Création de station de conditionnement des produits maraichers	**423**
Projet e2.17: Création de plateformes multiservices	426
Projet e2.18: Mise en place d'un réseau de champs écoles	438
Projet e2.19: Appui à la mise en place de Groupement d'Intérêt Economique	442
Projet e2.20 :Mise en place d'une unité de production d'aliments de bétail	444
Projet e2.21 : Station intégrée de production de viandes ovines	447
Projet e2.22 : Projet intégré de ranch bovin incluant un centre de formation professionnelle	451
Projet e2.23 : Mise en place d'un abattoir régional de viande bovine et ovine	454
Projet e2.24 : Création d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA)	457
Projet e2.25: Aménagement et concession d'une plateforme piscicole intégrée	**461**
Projet e2.26: Aménagement et concession d'une base à terre pour l'aquaculture en cage	463

TABLE DES MATIERES 9/10

	N° PAGE
4.2.3 Projets pour développer une industrie valorisant les richesses naturelles de la zone (Objectif e3)	**466**
a)Rappel des conclusions du diagnostic	467
b)Dossier stratégique	468
c) Prérequis pour le développement du secteur	469
d) Synthèse	470
Projet e3;1:Création d'un centre de formation pour mineur	471
Projet e3.2:Mise en place d'une zone d'activités de mécanique générale et métallurgique	473
Projet e3.3: Mise en place d'une tannerie	475
Projet e3.4 : Création d'une unité de tissage et filature du coton	478
Projet e3.5 : Mise en place d'une pépinière de reboisement en essences forestières	480
4.2.4 Projets pour mettre à niveau et enrichir l'offre touristique actuelle (Objectif e4)	**484**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	485
b) Dossier stratégique	487
c) Synthèse	488
Projet e4.1: Réhabilitation et valorisation des sites touristiques	489
Projet e4.2: Construction d'un « village mature »	491
Projet e4.3: Création et aménagement de villages d'artisans	493
Projet e4.4: Mise à niveau de l'offre d'hébergement et de restauration	495
Projet e4.5: Mise à niveau du centre de formation en tourisme et en hôtellerie	497
4.3 Projets transversaux pour améliorer la connectivité accélérer le désenclavement (Objectif t1)	**499**
a) Rappel des conclusions du diagnostic	501
b) Grille d'équipement	502
c) Dossier stratégique	503
Projet t1.1:Développement et mise à niveau des infrastructures routières	504
Projet t1.2: Construction de gares routières	505
Projet t1.3: Rénovation du chemin de fer et des gares ferroviaires	507
Projet t1.4: Modernisation des infrastructures aéroportuaires	509
4.4 Territorialisation des projets dans les PEC de la zone Centre Nord Est hors DAY	**511**
Présentation des PEC ou connecteurs de la zone Centre Nord Est hors DAY	
4.4.1 Projets de développement de BOUAKE, PEC principal dans la zone Centre Nord Est	**515**
a) Vocation du PEC	516
b) Investissements à réaliser dans le PEC	517
c) Projets phares à réaliser dans le PEC	518
d) Programme et projets à déployer dans le PEC	519
e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC principal	525

TABLE DES MATIERES 10/10

	N° PAGE
4.4.2. Projets de développement de BONDOUKOU, PEC principal dans la zone Centre Nord-Est	**528**
a) Vocation du PEC	529
b) Investissement à réaliser dans le PEC	530
c) Projets phares à réaliser dans le PEC	531
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC	532
e) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC	538
4.4.3 Projets de développement de BOUNA, PEC secondaire dans la zone Centre Nord Est	**540**
a) Vocation du PEC	541
b) Investissement à réaliser dans le PEC	542
c) Projets phares à réaliser dans le PEC	543
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC	544
4.4.4 Projet de développement de DIMBOKRO, PEC secondaire dans la zone Centre Nord Est	**552**
a) Vocation du PEC	553
b) Investissement à réaliser dans le PEC	554
c) Projets phares à réaliser dans le PEC	555
d) Programmes et projets à déployer dans le PEC	556
4.4.5 Projet de développement de TOUMODI, PEC local dans la zone Centre Nord Est	**564**
a) Investissement à réaliser dans le PEC	565
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC	566
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC	571
4.4.6 Projet de développement de BONGOUANOU, PEC local dans la zone Centre Nord Est	**572**
a) Investissement à réaliser dans le PEC	573
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC	574
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC	579
4.4.7 Projet de développement de DAOUKRO, PEC local dans la zone Centre Nord Est	**580**
a) Investissement à réaliser dans le PEC	581
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC	582
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC	587
4.4.8 Projet de développement de KATIOLA, PEC local dans la zone Centre Nord Est	**588**
a) Investissement à réaliser dans le PEC	589
b) Programmes et projets à déployer dans le PEC	590
c) Planning prévisionnel de réalisation des projets dans le PEC	596
CONCLUSION	**598**
a) Synthèse du diagnostic	599
b)Ambition chiffrées pour la zone Centre Nord Est	607
c)Portefeuille global de la zone Centre Nord Est et impacts potentiels	611
d) Portefeuille de projets structurants de la zone Centre Nord	613
e) Portefeuille de projets de proximité de la zone Centre Nord	614